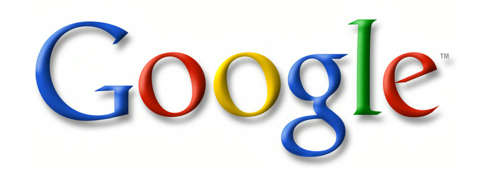



3 3433 06181403 8


Dumas
SLE

CRIMES CÉLÈBRES.

IMPRIMERIE DE Ve DONDEY-DUPRÉ,
Rue Saint-Louis, 46, au Marais.

CRIMES CÉLÈBRES

PAR

ALEXANDRE DUMAS.

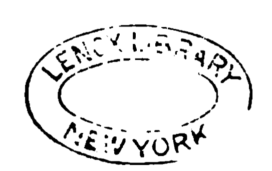
TOME CINQUIÈME.

PARIS.

ADMINISTRATION DE LIBRAIRIE,

RUE LOUIS-LE-GRAND, 18.

1840


LENOX LIBRARY
NEW YORK

MASSACRES DU MIDI.

MASSACRES DU MIDI.

1551-1815.

Peut-être notre lecteur, préoccupé seulement de ses derniers souvenirs, qui remontent à la restauration, s'étonnera-t-il du large cadre dans lequel nous enfermons le tableau que nous allons mettre sous ses yeux, et qui n'embrasse pas moins de deux siècles et demi : c'est que toute chose a son précédent, toute rivière sa source, tout volcan son foyer ; c'est que, de 1551 à 1815, tout a été, sur le point de la terre où nous portons le regard, action et réaction, vengeance et représailles ; c'est que les annales religieuses du Midi ne sont rien autre chose qu'un registre en partie double tenu par le fanatisme au profit de la mort, et écrit d'un côté avec le sang des catholiques, et de l'autre avec celui des protestans.

Dans ces grandes commotions politiques et religieuses du Midi, dont les tressaillemens, pareils à des tremblemens de terre, ont parfois ébranlé jusqu'à la capitale,

Nîmes s'est toujours faite centre : nous choisirons donc Nîmes comme le pivot de notre récit, qui s'en éloignera quelquefois, mais qui y reviendra toujours.

Nîmes, réunie à la France par Louis VIII, gouvernée par ses consuls, dont le pouvoir, substitué à celui de Bernard Athon VI, son vicomte, date de l'an 1207, venait à peine de célébrer, sous l'épiscopat de Michel Briçonnet, la découverte des reliques de saint Bauzile, martyr et patron de la ville, lorsque les doctrines nouvelles se répandirent en France. Le Midi eut tout d'abord sa part de persécution, et en 1551 la sénéchaussée de Nîmes fit brûler en place publique plusieurs religionnaires, au nombre desquels se trouvait Maurice Sécenat, missionnaire des Cévennes, surpris en flagrant délit de prédication : dès lors Nîmes eut deux martyrs et deux patrons, l'un révéré par les catholiques, l'autre par les protestans ; et saint Bauzile, après vingt-quatre ans de règne, fut forcé de partager les honneurs du protectorat avec son nouveau concurrent.

A Maurice Sécenat succéda Pierre de Lavau : à quatre ans de distance, ces deux prédicateurs, dont les noms surnagent au-dessus de beaucoup d'autres noms de martyrs obscurs et oubliés, furent mis à mort sur la place de la Salamandre ; toute la différence qu'il y eut entre eux, c'est que le premier fut brûlé et le second pendu.

Pierre de Lavau avait été assisté à ses derniers momens par Dominique Deyron, docteur en théologie ; mais, au lieu que ce fût, comme d'habitude, le prêtre qui convertît le patient, ce fut cette fois le patient qui convertit

le prêtre. La parole, qu'on avait voulu étouffer retentit donc de nouveau. Dominique Deyron fut décrété, poursuivi, traqué, et n'échappa au gibet qu'en se réfugiant dans la montagne.

La montagne est l'asile de toute secte qui s'élève ou qui tombe : Dieu a donné aux rois et aux puissans les villes, les plaines et la mer ; mais, en échange de tout cela, aux faibles et aux opprimés il a donné la montagne.

Au reste, la persécution et le prosélytisme marchaient d'un pas égal ; mais le sang produisit son effet ordinaire, il féconda le sol, et après deux ou trois ans de lutte, après deux ou trois cents huguenots brûlés ou pendus, Nîmes se réveilla un matin avec une majorité protestante. Ainsi, en 1556, les consuls de Nîmes avaient été vivement semoncés sur les tendances de la ville vers la réformation. En 1557, c'est-à-dire un an à peine après cette admonestation, le roi Henri II était forcé de remettre la charge de président au présidial aux mains du protestant Guillaume de Calvière. Enfin, une décision du juge mage ayant ordonné aux consuls d'assister en chaperon à l'exécution des hérétiques, les magistrats bourgeois protestèrent contre cet arrêt, et la puissance royale se trouva insuffisante pour le leur faire exécuter.

Henri mourut, et Catherine de Médicis et les Guises montèrent sur le trône sous le nom de François II : il y a toujours un moment où les peuples respirent, c'est pendant les funérailles de leurs rois : Nîmes profita de celles de Henri II, et, le 29 septembre 1559, Guillaume Moget y fonda la première communauté protestante.

Guillaume Moget venait de Genève; c'était l'enfant des entrailles de Calvin; il arrivait à Nîmes avec la ferme résolution de convertir à la foi nouvelle tout ce qu'il y restait de catholiques, ou de se faire pendre. Au reste, éloquent, vif, rusé; trop éclairé pour être violent, et disposé à faire des concessions, si on voulait lui en faire [1], toutes les chances étaient pour lui : aussi Guillaume Moget ne fut point pendu.

Du moment où une secte naissante n'est plus esclave, elle est reine : l'hérésie, déjà maîtresse des trois quarts de la ville, commença de lever hardiment la tête dans les rues. Un bourgeois, nommé Guillaume Raymond, prêta sa maison au missionnaire calviniste; un prêche public s'y établit, la foi gagna les plus incertains; bientôt la maison se trouva trop étroite pour contenir la foule qui venait recevoir le poison de la parole révolutionnaire, et les plus impatiens commencèrent à tourner les yeux vers les églises.

Cependant le vicomte de Joyeuse, qui venait d'être nommé gouverneur du Languedoc en remplacement de M. de Villars, s'inquiéta de ces progrès, que les protestans ne cachaient plus, mais dont, au contraire, ils se vantaient; il fit venir les consuls, et les admonesta vertement au nom du roi, menaçant d'envoyer une garnison qui saurait bien mettre un terme à tous ces troubles. Les consuls promirent d'arrêter le mal sans qu'on eût besoin de leur adjoindre un secours étranger, et, pour tenir leur promesse, doublèrent la garde du guet, et nommèrent un capitaine de ville, chargé exclusivement de la police

des rues. Or ce capitaine de ville, qui avait mission de réprimer l'hérésie, était le capitaine Bouillargues, c'est-à-dire le plus damné huguenot qui eût jamais existé.

Il résulta de cet heureux choix qu'un jour que Guillaume Moget prêchait dans un jardin, et qu'il y avait foule au prêche, il survint une grande pluie : il fallait ou se disperser, ou trouver un endroit couvert; mais, comme le prédicateur en était à l'endroit le plus intéressant de son sermon, on n'hésita point un instant à s'arrêter au dernier parti. L'église de Saint-Etienne-du-Capitole se trouvait dans les environs; un des assistans proposa ce lieu, sinon comme un des plus convenables, du moins comme un des plus commodes. La motion fut reçue avec enthousiasme; la pluie redoublait; on courut directement à l'église; le curé et les prêtres en furent chassés, le Saint-Sacrement foulé aux pieds, et les images pieuses mises en pièces. Puis, cette exécution faite, Guillaume Moget monta en chaire et reprit son prêche avec tant d'éloquence, que les assistans, se montant la tête de nouveau, ne voulurent point borner là leurs exploits de la journée, mais coururent du même pas s'emparer du couvent des Cordeliers, où, séance tenante, ils installèrent Moget et les deux femmes qui, au dire de Ménard, l'historien du Languedoc, ne le quittaient ni jour ni nuit; quant au capitaine Bouillargues, il s'était montré magnifique d'impassibilité.

Les consuls, convoqués une troisième fois, avaient bonne envie de nier le désordre; mais il n'y avait pas moyen : ils se mirent donc à la merci de M. de Villars,

qui était réinstallé dans sa place de gouverneur du Languedoc, et M. de Villars, ne s'en rapportant plus à eux, fit occuper le château de Nîmes par une garnison, que la ville paya et nourrit, tandis qu'un gouverneur, assisté de quatre capitaines de quartier, établit une police militaire indépendante de la police municipale. Moget fut chassé de Nîmes et le capitaine Bouillargues destitué.

François II mourut à son tour. Sa mort produisit l'effet ordinaire; la persécution se relâcha, et Moget rentra dans Nîmes : c'était une victoire, et comme chaque victoire amène un progrès, le prédicateur conquérant organisa un consistoire, et les députés nîmois réclamèrent des temples aux états-généraux d'Orléans. Cette demande resta sans effet; mais les protestans savaient comment s'y prendre en pareil cas : le 21 décembre 1561, les églises de Sainte-Eugénie, de Saint-Augustin et des Cordeliers furent prises d'assaut et nettoyées de leurs images en un tour de main : cette fois, le capitaine Bouillargues ne se contenta point de regarder faire, il dirigea les opérations.

Restait encore l'église cathédrale, où s'étaient retranchés, comme dans une dernière forteresse, les débris du clergé catholique; mais il était évident qu'à la première occasion elle tournerait au temple : cette occasion ne se fit point attendre.

Un dimanche, que l'évêque Bernard d'Elbène officiait, et que le prédicateur ordinaire venait de commencer son sermon, des enfans de réformés, qui jouaient sur le par-

vis de l'église, huèrent le *béguinier*. Des fidèles, que les cris des enfans tiraient de leurs méditations, sortirent de l'église et rossèrent les huguenotins; les parens se regardèrent comme insultés dans la personne de leurs enfans; une grande rumeur s'éleva aux alentours, des attroupemens se formèrent, les cris : A l'église! à l'église! retentirent. Le capitaine Bouillargues passait par hasard dans le quartier : c'était un homme méthodique : il organisa l'insurrection, et, marchant en tête, il enleva l'église au pas de charge, malgré les barricades faites à la hâte par les papistes; l'assaut dura à peine quelques minutes; les prêtres et les fidèles s'enfuirent par une porte, tandis que les réformés entraient par l'autre. L'église fut en un tour de main appropriée au nouveau culte; le grand crucifix qui surmontait l'autel fut traîné dans les rues au bout d'une corde et fouetté par tous les carrefours. Enfin, quand le soir vint, on alluma un grand feu devant la cathédrale, et l'on y jeta tous les papiers des maisons ecclésiastiques et religieuses, les images et les reliques des saints, les ornemens des autels, les habits sacerdotaux, tout enfin, jusqu'aux saintes hosties[2], tout fut brûlé sans empêchement de la part des consuls : le vent qui soufflait sur Nîmes était à l'hérésie.

Pour le coup, Nîmes était en pleine révolte; aussi s'organisa-t-elle en conséquence : Moget prit le titre de pasteur et ministre de l'église chrétienne. Le capitaine Bouillargues fit fondre les vases sacrés des églises catholiques, et paya avec leur produit des volontaires nîmois et des reîtres allemands; les pierres des couvens démolis servi-

rent à bâtir des fortifications, et, avant même qu'on eût songé à l'attaquer, la ville était en défense. Ce fut alors que, Guillaume Calvière étant à la tête du présidial, Moget président du consistoire, et le capitaine Bouillargues commandant de la force armée, on songea à créer un nouveau pouvoir qui, partageant la puissance des consuls, fût plus que ceux-ci encore à la dévotion de Calvin, et le bureau des Messieurs prit naissance : c'était un comité de salut public, ni plus ni moins ; aussi le nouveau conseil, institué révolutionnairement, agit-il en conséquence ; le pouvoir des consuls fut absorbé, et le consistoire réduit à se mêler des affaires spirituelles. Sur ces entrefaites, survint l'édit d'Amboise et l'annonce que le roi Charles IX, accompagné de Catherine de Médicis, allait visiter ses fidèles provinces du Midi.

Si entreprenant que fût le capitaine Bouillargues, il avait cette fois affaire à trop forte partie pour essayer de résister ; aussi, malgré les murmures des enthousiastes, la ville de Nîmes résolut-elle non seulement d'ouvrir ses portes à son souverain, mais encore de lui faire une réception qui effaçât toutes les mauvaises impressions que Charles IX avait pu recevoir de ses antécédens. En effet, on attendit le cortége royal au pont du Gard ; des jeunes filles vêtues en nymphes sortirent d'une grotte, portant une collation qu'elles dressèrent sur la route, et à laquelle leurs majestés firent le plus grand honneur. Le repas terminé, les illustres voyageurs se remirent en route ; mais l'imagination des autorités nîmoises ne s'était pas bornée à si peu : en arrivant à l'en-

trée de la ville, le roi trouva la porte de la Couronne changée en une montagne couverte de vignes et d'oliviers, et sur laquelle un berger faisait paître son troupeau. Mais, comme si tout devait céder par enchantement devant sa puissance, à l'approche du roi, la montagne s'ouvrit; les plus belles et les plus nobles demoiselles de Nîmes vinrent à sa rencontre, et lui remirent les clefs de la ville dans des bouquets de fleurs, en lui chantant des vers accompagnés par la musette du berger. En passant sous la montagne, Charles IX vit au fond d'une grotte, enchaîné à un palmier, un crocodile monstrueux, et qui jetait des flammes : c'étaient les anciennes armes accordées à la ville par Octave-César-Auguste après la bataille d'Actium, et que François Ier lui avait rendues, en échange d'une représentation en argent de l'amphithéâtre qu'elle lui avait offerte. Enfin il trouva la place de la Salamandre toute ornée de feux de joie; si bien que, sans s'informer si ces feux n'étaient point les restes du bûcher de Maurice Sécenat, le roi s'endormit fort content de la réception que lui avait faite sa bonne ville de Nîmes, et ne doutant point qu'on ne l'eût tout-à-fait calomniée dans son esprit.

Cependant, pour que de pareils bruits, si peu fondés qu'ils lui parussent, ne se renouvelassent point, le roi nomma Damville gouverneur du Languedoc, et l'installa lui-même dans la capitale de son gouvernement ; puis il destitua les consuls depuis les premiers jusqu'aux derniers : ceux qu'il nomma à leur place étaient tous catholiques, et se nommaient Guy-Rochette, docteur et avocat ; Jean Beaudan, bour geois ; François Aubert, maçon ; et Christol Ligier,

laboureur : après quoi, il partit pour Paris, où il signa, quelque temps après, avec les calvinistes, le traité que le peuple, cet éternel prophète, appela la paix boiteuse et mal assise[1], et qui eut pour résultat la Saint-Barthélemy.

Toute gracieuse qu'eût été la mesure prise par l'autorité royale pour la tranquillité future de sa bonne ville de Nîmes, ce n'en était pas moins une réaction : en conséquence, les catholiques, se sentant soutenus par l'autorité, rentrèrent en foule, les bourgeois reprirent leurs maisons, les curés reprirent leurs églises, et, affamés par le pain amer de l'exil, prêtres et laïques firent main basse sur le trésor. Cependant aucun meurtre n'ensanglanta ce retour; mais force injures furent dites aux calvinistes, qu'à leur tour on insulta dans les rues. Mieux peut-être eussent valu quelques coups de poignard ou d'arquebuse : une blessure se cicatrice, mais jamais une raillerie.

En effet, le lendemain de la Saint-Michel, c'est-à-dire le 30 septembre 1567, on vit tout-à-coup, vers midi, deux ou trois cents conjurés sortir d'une maison, et se répandre par les rues en criant : Aux armes ! mort aux papistes ! monde nouveau ! C'était le capitaine Bouillargues qui prenait sa revanche.

Comme les catholiques étaient surpris à l'improviste, ils n'essayèrent pas même de faire résistance ; un groupe des mieux armés, parmi les protestans, courut à la maison de Guy-Rochette, premier consul, et s'empara des clefs de la ville. Guy-Rochette, prévenu par les clameurs des habitans, avait mis la tête à la fenêtre : voyant ce rassemblement de furieux se diriger

vers sa maison, il avait deviné que c'était à lui qu'on en voulait, et s'était sauvé chez son frère Grégoire. Alors, s'étant remis et ayant repris courage, l'importance de ses fonctions lui revint à l'esprit, et il résolut de les remplir, quelque chose qui pût en arriver : en conséquence, il courut chez les officiers de justice ; mais tous lui donnèrent de si excellentes raisons pour ne pas se mêler de la chose, qu'il vit qu'il ne fallait pas compter sur des lâches ou des traîtres. Il se rendit donc chez l'évêque, et le trouva dans son palais épiscopal, entouré des principaux catholiques, lesquels, à genoux comme lui, priaient le Seigneur et attendaient le martyre. Guy-Rochette se joignit à eux, et tous ensemble continuèrent à prier.

Un instant après la rue retentit de nouvelles clameurs, et les portes de l'évêché gémissent sous les coups de hache et de levier : à ce bruit menaçant, l'évêque oublie qu'il doit l'exemple du martyre et se sauve par une brèche dans une maison contiguë ; mais Guy-Rochette et quelques autres catholiques, résignés à leur sort et résolus courageusement à ne point le fuir, demeurent à leur place. Les portes cèdent, les protestans se répandent dans la cour et dans les appartemens. Le capitaine Bouillargues entre l'épée à la main ; Guy-Rochette et ses compagnons sont pris, enfermés dans une chambre sous la garde de quatre sentinelles, et l'évêché est pillé : en même temps une autre troupe se porte chez le vicaire-général Jean Peberean, lui prend huit cents écus, lui donne sept coups de poignard, et jette son cadavre par les fenêtres, comme les catholiques firent, huit ans

plus tard, de celui de l'amiral de Coligny ; puis les deux troupes réunies s'élancent vers la cathédrale, qu'ils saccagent une seconde fois.

La journée s'écoula toute entière au milieu de ces scènes de meurtre et de pillage ; puis enfin la nuit arriva : alors, comme on avait eu l'imprudence de faire grand nombre de prisonniers, et qu'ils commençaient à être embarrassans vu leur quantité, on résolut de profiter de l'obscurité pour s'en défaire sans exciter trop d'émotion dans la cité. En conséquence, on les tira des différentes maisons où on les avait enfermés, et on les conduisit tous dans une grande salle de l'Hôtel-de-Ville, qui pouvait contenir quatre ou cinq cents personnes, et qui se trouva pleine : alors, une espèce de tribunal s'organisa; un greffier se chargea d'enregistrer les arrêts de ce tribunal de mort improvisé; une liste des prisonniers lui fut remise ; une croix tracée en marge indiquait les condamnés. Il alla de chambre en chambre, cette liste à la main, appelant et faisant sortir ceux dont les noms portaient le signe fatal; puis, ce triage achevé, on les conduisit par bandes au lieu désigné d'avance pour leur supplice.

Ce lieu était la cour de l'évêché : au milieu de cette cour était un puits de cinquante pieds de profondeur et de vingt-quatre pieds de circonférence : c'était une tombe toute creusée, et les religionnaires, qui étaient pressés, avaient résolu de l'utiliser pour ne pas perdre de temps.

Là les malheureux catholiques furent amenés, percés à coups de dague ou mutilés à coups de haches, puis pré-



Massacres de la Michelade

cipités dans le puits ; Guy-Rochette y fut traîné un des premiers, et ne demanda pour lui ni grâce ni miséricorde ; mais il demanda la vie pour son jeune frère, dont le seul crime était de lui tenir de si près par les liens du sang. Les assassins n'entendirent à rien, ils frappèrent l'homme et l'enfant, et les précipitèrent tous deux. Le cadavre du vicaire-général, quoiqu'il fût tué de la veille, fut amené à son tour, traîné par une corde, et réuni aux autres martyrs. Le massacre dura toute la nuit : l'eau sanglante montait à mesure qu'on y jetait de nouveaux cadavres ; au point du jour le puits débordait : il est vrai qu'on y avait précipité à peu près cent vingt personnes.

Le lendemain, 1er octobre, les scènes de tumulte recommencèrent : dès le point du jour, le capitaine Bouillargues parcourait les rues de la ville en criant : — Courage compagnons ! Montpellier, Pézenas, Aramon, Beaucaire, Saint-Andéol et Villeneuve sont pris, et sont à notre dévotion. Le cardinal de Lorraine est mort, et nous tenons le roi. — Ces cris réveillèrent ceux des assassins qui commençaient à s'assoupir, ils se réunirent au capitaine, demandant à grands cris qu'on fouillât les maisons qui entouraient l'évêché, et dans l'une desquelles il était à peu près certain que l'évêque, qui, ainsi qu'on s'en souvient, s'était échappé la veille, avait trouvé asile : cette proposition fut acceptée, et les visites commencèrent ; lorsqu'on en fut à la maison de M. Sauvignargues, celui-ci avoua que le prélat était caché dans sa cave, et proposa au capitaine Bouillargues de traiter de sa rançon. La

proposition n'avait rien d'inconvenant; aussi fut-elle acceptée; on discuta seulement quelques instans sur la somme, qui fut fixée à cent vingt écus; l'évêque donna tout ce qu'il avait sur lui; ses domestiques se dépouillèrent; le sieur de Sauvignargues compléta la somme, et comme il avait l'évêque chez lui, il le retint en gage. Le prélat ne réclama aucunement contre cette mesure, si impertinente qu'elle lui eût paru dans un autre temps, il se croyait plus en sûreté dans la cave de M. de Sauvignargues qu'à l'évêché.

Mais, sans doute, le secret de la retraite du digne prélat ne fut pas très-scrupuleusement gardé par ceux qui venaient de traiter avec lui; car, au bout d'un instant, une seconde troupe se présenta, dans l'espérance d'obtenir une seconde rançon. Malheureusement le sieur de Sauvignargues, l'évêque et ses domestiques s'étaient dépouillés, au premier coup, de tout ce ce qu'ils avaient d'argent comptant; de sorte que cette fois le maître de la maison, craignant pour lui-même, fit barricader les portes, et, se sauvant par une ruelle, abandonna l'évêque à sa mauvaise fortune. Les huguenots escaladèrent les fenêtres, et entrèrent dans la maison en criant: — Tue! tue! à mort les papistes! — Les domestiques de l'évêque furent massacrés, le prélat tiré de son caveau, et jeté dans la rue. Là on lui arracha ses bagues et sa croix pastorales, on le dépouilla de ses habits, pour le couvrir d'un vêtement grotesque que l'on improvisa avec des haillons; on lui mit, au lieu de sa mitre, un chapeau de paysan; puis, dans cet état, on le traîna jusqu'à l'évêché, et on le mena au bord du puits pour l'y précipiter; là un des

massacreurs fit observer qu'il était déjà plein de cadavres : — Bah ! répondit un autre, ils se presseront bien un peu pour un évêque [1].

Pendant ce temps le prélat, qui voit qu'il n'y a plus aucune miséricorde à attendre des hommes, se jette à genoux, recommandant son ame à Dieu, quand tout-à-coup un des assassins, nommé Jean Coussinal, et qui jusque là s'était fait remarquer parmi les plus féroces, touché, comme par miracle, de cette résignation, s'élance entre l'évêque et ceux qui allaient le frapper, le prend sous sa garde, et déclare que quiconque le touchera aura affaire à lui ; ses camarades étonnés reculent. Pendant ce temps Jean Coussinal soulève l'évêque entre ses bras, l'emporte dans une maison voisine, et se place sur le seuil l'épée à la main.

Néanmoins les assassins, revenus de leur première surprise, réclament à grands cris l'évêque, et, réfléchissant qu'à tout prendre, ils sont cinquante contre un, et qu'il est honteux à eux de se laisser intimider ainsi par un seul homme, s'élancent contre Coussinal, qui, d'un revers de son épée, abat la tête du premier qui se présente ; alors les cris redoublent, deux ou trois coups de pistolet et d'arquebuse sont tirés sur l'entêté défenseur du pauvre prélat ; mais aucune balle ne le touche. En ce moment passe le capitaine Bouillargues, qui, voyant un seul homme assailli par cinquante, demande ce que c'est : on lui raconte la prétention étrange de Coussinal, qui veut sauver l'évêque : — Il a raison, dit le capitaine, l'évêque a payé rançon, et personne n'a plus droit sur lui. — A ces mots, il

marche à Coussinal, lui tend la main, et tous deux entrent dans la maison, d'où ils sortent bientôt, tenant l'évêque chacun sous un bras. Ils traversent ainsi toute la ville, suivis des cris et des murmures des assassins, qui n'osent cependant point faire autre chose que crier et que murmurer ; à la porte ils remettent l'évêque à une escorte, et demeurent là jusqu'à ce qu'ils l'aient perdu de vue.

Les massacres durèrent encore toute la journée, mais en diminuant à mesure qu'on avançait vers le soir ; cependant la nuit il y eut quelques meurtres isolés : le lendemain, on était fatigué de tuer, on se mit à démolir : cela dure plus long-temps, on se lasse moins de remuer des pierres que des cadavres. Tous les couvens, toutes les églises, tous les monastères, toutes les maisons des prêtres et des chanoines y passèrent : on ne conserva que la cathédrale, sur laquelle haches et leviers s'émoussèrent, et l'église de Sainte-Eugénie, dont on fit un magasin à poudre.

La journée de la tuerie fut nommée la Michelade, parce qu'elle avait eu lieu le lendemain de la Saint-Michel, et comme elle date de 1567, la Saint-Barthélemy ne fut qu'un plagiat.

Cependant, avec l'aide de M. Damville, les catholiques reprirent le dessus, et ce fut aux protestans à fuir à leur tour ; ils se retirèrent dans les Cévennes. Dès le commencement des troubles, les Cévennes avaient été l'asile des religionnaires ; encore aujourd'hui la plaine est papiste, et la montagne huguenote. Que le parti catholique triomphe à Nîmes, la plaine monte ; que les protestans soient vainqueurs, la montagne descend.

Cependant, tout vaincus et fugitifs qu'ils étaient, les calvinistes n'avaient point perdu courage : exilés d'un jour, ils comptaient bien prendre leur revanche le lendemain, et tandis qu'on les pendait par contumace, ou qu'on les brûlait en effigie, ils se partageaient devant notaire les biens de leurs bourreaux.

Mais ce n'était pas le tout que de vendre ou d'acheter les biens des catholiques, il fallait entrer en possession ; c'est de quoi s'occupèrent les protestans : ils y réussirent en novembre 1569, c'est-à-dire après dix-huit mois d'exil. Voici de quelle manière :

Un jour, les religionnaires réfugiés virent venir à eux un charpentier d'un petit village nommé Cauvisson, qui demanda à parler à M. Nicolas de Calvière, seigneur de Saint-Cosme, frère du président, et qui était connu dans tout le parti comme un homme d'exécution. Voici quelle était la proposition du charpentier :

Il y avait dans les fossés de la ville, près la porte des Carmes, une grille de fer, par laquelle se dégorgeait l'eau de la fontaine. Maduron, c'était le nom du charpentier, offrit de limer cette grille, de manière à ce que, en l'enlevant une belle nuit, elle donnât passage à une troupe de protestans armés : Nicolas de Calvière accepta la proposition, demandant à la mettre à exécution le plus tôt possible ; mais le charpentier fit observer qu'il fallait attendre quelque orage, afin que les eaux, grossies par la pluie, pussent couvrir par leur bruit celui que produirait le grincement de la lime. La chose était d'autant plus importante, que la guérite de la sentinelle se trouvait

presque au-dessus de cette grille. M. de Calvière insista; Maduron, qui jouait dans cette affaire plus gros jeu que personne, tint bon; de sorte que, bon gré mal gré, il fallut attendre son loisir.

Quelques jours après, la saison des pluies arriva, et la fontaine grossit comme d'habitude; alors Maduron, jugeant que le moment favorable était venu, se glissa dans le fossé, et se mit à limer sa grille, tandis qu'un ami, caché sur le rempart, le tirait par une ficelle qu'il s'était attachée au bras, chaque fois que la sentinelle, dans sa promenade circonscrite, revenait de son côté. Vers le point du jour l'ouvrage était déjà en bon train. Maduron couvrit les entailles avec de la cire et de la boue, afin de les dissimuler aux regards, et se retira. Trois nuits de suite il se remit encore à l'œuvre avec les mêmes précautions; enfin, vers la fin de la quatrième, il sentit qu'avec un léger effort la grille serait prête à céder; c'était tout ce qu'il fallait : il retourna donc prévenir messire Nicolas de Calvière que le moment était venu.

Cela tombait à merveille : la lune, entre son retour et son déclin, était complètement absente du ciel; on fixa l'entreprise à la même nuit, et lorsque l'obscurité fut venue, messire Nicolas de Calvière, suivi de trois cents protestans choisis parmi les plus braves, vint se cacher dans un plant d'oliviers, à un demi-quart de lieue des murailles.

Tout était tranquille, la nuit était sombre, onze heures sonnèrent; messire Nicolas de Calvière se mit en route avec ses hommes, qui descendirent sans bruit, traversè-

rent le fossé, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, remontèrent de l'autre côté, et, suivant le pied de la muraille, se glissèrent sans être aperçus jusqu'à la grille ; Maduron les y attendait; en les apercevant, il donna une légère secousse, la grille tomba, et tous, entrant par le conduit, Nicolas de Calvière en tête, se trouvèrent bientôt à l'autre extrémité de l'aquéduc, c'est-à-dire place de la Fontaine.

Les protestans coururent aussitôt, par pelotons de vingt hommes, aux quatre principales portes, tandis que tout le reste de la troupe se répandait par les rues, criant : — Ville gagnée ! mort aux papistes ! monde nouveau ! A ces cris, les protestans de l'intérieur reconnurent des frères, et les catholiques des ennemis : mais les uns étaient prévenus et les autres pris à l'improviste; il n'y eut donc pas de défense, ce qui n'empêcha point qu'il n'y eût carnage. M. de Saint-André, le gouverneur de la ville, contre lequel, dans sa courte administration, les protestans avaient amassé de grandes haines, fut tué d'un coup de pistolet dans son lit, et son corps, jeté par la fenêtre, fut mis en morceaux par la populace. Les assassinats durèrent toute la nuit; puis, le lendemain, les vainqueurs organisèrent à leur tour la persécution, beaucoup plus facile à l'égard des catholiques, qui n'avaient pour refuge que la plaine, qu'à l'égard des protestans, qui avaient, comme nous l'avons dit, les Cévennes pour forteresse.

Vers ce temps arriva la paix de 1570, qu'on appela, comme nous l'avons dit, la paix mal assise, et à laquelle, deux ans après, la Saint-Barthélemy vint confirmer son nom.

Alors, chose étrange, le Midi regarda faire la capitale : protestans et catholiques nîmois, tous rougis encore du sang les uns des autres, demeurèrent mutuellement en face, la main à la garde de leur poignard ou de leur épée, mais sans tirer ni épée ni poignard. Il y avait de la curiosité dans leur fait, et ils étaient bien aises, à leur tour, de voir comment les Parisiens s'en tireraient.

Cependant la Saint-Barthélemy eut un résultat : ce fut la fédéralisation des principales villes du Midi et de l'Ouest : Montpellier, Uzès, Montauban et La Rochelle firent une ligue militaire et civile, présidée par Nîmes, — en attendant, dit l'acte de fédéralisme, qu'un prince, suscité par Dieu, partisan et défenseur de la cause protestante, montât sur le trône. — Dès 1575, les protestans du Midi devinaient Henri IV.

Alors Nîmes, donnant l'exemple aux autres villes confédérées, creuse ses fossés, rase ses faubourgs, élève ses murailles ; nuit et jour elle augmente ses moyens de défense, met double garde à chaque porte, et, sachant comment on surprend une ville, ne laisse pas sur toute l'enceinte de ses murailles un trou où puisse passer un papiste. C'est alors que, dans sa crainte de l'avenir, elle devient sacrilége pour le passé, abat à moitié son temple de Diane, et mutile son amphithéâtre, dont chaque pierre gigantesque fait à elle seule un pan de muraille. Pendant une trève elle sème, pendant l'autre elle récolte; et cet état dure tant que dure le règne des mignons. Enfin, ce prince suscité de Dieu, qu'attendent depuis si long-temps les religionnaires, apparaît ; Henri IV monte sur le trône.

Mais, en montant sur le trône, Henri IV se trouve dans la position où, quinze cents ans auparavant, s'est trouvé Octave, et où, trois siècles plus tard, se trouvera Louis-Philippe : porté au souverain pouvoir par un parti qui n'est point la majorité, il est obligé de se détacher de ce parti, et d'abjurer sa croyance religieuse, comme les autres ont abjuré ou abjureront leurs croyances politiques ; de sorte qu'il aura son Biron, comme Octave avait eu son Antoine, et comme Louis-Philippe aura son Lafayette. Arrivés à ce point, les rois n'ont plus ni volontés ni sympathie personnelle : ils subissent la puissance des choses, et, forcés de s'appuyer sans cesse sur les masses, ils ne cessent pas plus tôt d'être proscrits, que, malgré eux, ils deviennent proscripteurs.

Cependant, avant d'en venir à l'arrestation de Fontainebleau, Henri IV, avec la franchise d'un vieux soldat, réunit autour de lui ses anciens compagnons de guerre et de religion; il déploya sous leurs yeux une carte de la France, il leur montra que le dixième à peine de son immense population était protestante; encore les protestans étaient-ils confinés tous, les uns dans les montagnes du Dauphiné, qui leur avaient donné leurs trois principaux chefs, le baron des Adrets, le capitaine Montbrun, et Lesdiguières ; dans les montagnes des Cévennes, qui leur avaient donné leurs principaux prédicateurs, Maurice Sécenat et Guillaume Moget ; enfin dans les montagnes de la Navarre, d'où il était sorti lui-même. Il leur montra que, chaque fois qu'ils s'étaient hasardés hors de leurs montagnes, ils avaient été battus, ainsi que cela était

arrivé à Jarnac, à Moncontour et à Dreux. Enfin, il termina par leur faire sentir l'impossibilité où il était de leur remettre le pouvoir ; mais, en échange, il leur donna trois choses : sa bourse pour assurer les besoins du présent, l'édit de Nantes pour assurer la tranquillité de l'avenir, enfin des places fortes pour se défendre au cas où un jour cet édit serait révoqué ; car, dans sa prévoyance profonde, l'aïeul avait deviné le petit-fils, et Henri IV craignait Louis XIV.

Les protestans prirent ce qu'on leur offrait ; puis, comme cela arrive toujours à ceux qui ont reçu, se retirèrent mécontens de ne pas avoir obtenu davantage.

Le règne de Henri IV n'en fut pas moins, tout renégat que ce prince était à leurs yeux, l'ère dorée des protestans ; et tant que ce règne dura Nîmes fut calme ; car cette fois les vainqueurs, chose étrange, oubliant la Saint-Barthélemy parisienne, dont ils n'avaient point encore pris leur revanche, se contentaient de défendre aux catholiques toute pratique de culte extérieur, les laissant assez libres d'exercer leur religion, pourvu que ce fût en secret, et même de porter le viatique, pourvu que les malades se résignassent à attendre à la nuit. Quand la mort était trop pressée, il fallait bien porter le Saint-Sacrement de jour ; mais alors ce n'était pas sans danger pour le prêtre, qu'au reste ce danger n'arrêta jamais, tant c'est le propre des dévouemens religieux de demeurer inflexibles, et peu de soldats, si braves qu'ils fussent, moururent aussi courageusement que les martyrs.

Pendant tout ce temps, profitant de la trêve et de l'im-

partiale protection qu'accordait, aux uns comme aux autres, le connétable Damville, carmes, capucins, jésuites, moines de tout ordre ou de toute couleur enfin, rentraient dans Nîmes les uns après les autres, sans bruit, il est vrai, d'une manière sourde et nocturne, il est vrai encore; mais enfin, au bout de trois ou quatre ans, ils n'en furent pas moins réinstallés : seulement ils se trouvèrent alors dans la situation où avaient été d'abord les protestans; c'étaient eux qui n'avaient plus d'églises, et c'étaient leurs ennemis qui avaient des temples. Enfin il arriva même un moment où un supérieur des jésuites, nommé le père Coston, prêcha avec tant de succès, que les protestans, voulant combattre à armes égales, et opposer la parole à la parole, firent venir d'Alais, c'est-à-dire de la montagne, cette source éternelle d'éloquence huguenote, le révérend Jérémie Ferrier, qui passait en ce moment pour l'aigle du parti. Alors les controverses religieuses recommencèrent entre les deux religions; ce n'était pas encore une guerre, mais c'était déjà moins qu'une paix : on avait cessé de s'assassiner, mais on s'anathématisait toujours : on ne tuait plus le corps, mais on damnait l'ame; c'était une manière, tout en prenant du repos, de ne pas perdre son temps et de s'entretenir la main pour le moment où les massacres recommenceraient.

La mort de Henri IV donna le signal de nouvelles collisions, qui, d'abord au profit des protestans, commencèrent peu à peu à tourner à celui des catholiques : c'est qu'avec Louis XIII Richelieu était monté sur le trône; à côté du roi, le cardinal; derrière le manteau de pourpre,

la robe rouge. C'est alors qu'apparaît dans le Midi Henri de Rohan, l'un des plus illustres chefs de cette grande race qui, alliée aux maisons royales d'Écosse, de France, de Savoie et de Lorraine, avait pris pour devise : « Roi ne puis, prince ne daigne, Rohan je suis. »

Henri de Rohan était alors un homme de quarante à quarante-cinq ans, dans toute la force de l'âge et du génie. Jeune, il avait parcouru, pour achever son éducation, l'Angleterre, l'Écosse et l'Italie. En Angleterre, Élisabeth l'avait appelé son chevalier; en Écosse, Jacques VI avait voulu qu'il devînt le parrain de son fils, qui fut depuis Charles Ier; enfin, en Italie, il avait pénétré si avant dans l'amitié des principaux seigneurs et dans la politique des principales villes, qu'on avait l'habitude de dire qu'après Machiavel c'était lui qui, sous ce rapport, en savait le plus. Revenu en France, il avait, du vivant de Henri IV, épousé la fille de Sully, et, Henri IV mort, il avait commandé les Suisses et les Grisons au siége de Juliers. C'était cet homme que le roi avait eu l'imprudence de maltraiter, en lui refusant la survivance du gouvernement du Poitou, dont son beau-père était investi, et qui, ainsi qu'il le dit lui-même dans ses Mémoires avec une ingénuité toute militaire, excité par le désir de se venger du mépris qu'on lui avait témoigné à la cour, venait de se jeter dans le parti de Condé, par sa complaisance pour son frère, et par l'envie de servir ceux de sa religion.

De ce jour, les révoltes de la rue et les colères du moment prirent un plus large caractère et une plus longue

durée ; ce ne fut plus une émeute isolée qui souleva une cité, ce fut une conflagration générale qui enflamma le Midi, et l'insurrection monta au rang de guerre civile.

Cet état de choses dura sept ou huit ans : pendant sept ou huit ans, Rohan, abandonné par Châtillon et La Force, qui payaient de leur défection le bâton de maréchal, pressé par Condé, son ancien ami, et par Montmorency, son éternel rival, fit des prodiges de courage et des miracles de stratégie. Enfin, sans soldats, sans munitions, sans argent, il était encore tellement redoutable à Richelieu, que le ministre lui accorda les conditions qu'il demandait, c'est-à-dire la garantie de l'édit de Nantes, la restitution des temples aux réformés, et une amnistie générale pour lui et ses partisans. En outre, chose inouïe jusque alors, il obtint trois cent mille livres comme indemnité de l'argent qu'il avait dépensé pendant sa rébellion ; il en abandonna deux cent quarante à ses coreligionnaires, ne gardant, pour rebâtir ses châteaux et remettre sur pied sa maison entièrement délabrée, qu'une somme de soixante mille livres, c'est-à-dire le quart à peine de ce qu'il avait reçu. Cette paix fut signée le 27 juillet 1629.

Le duc de Richelieu, à qui rien ne coûtait pour parvenir à son but, y était enfin arrivé ; il achetait la paix quarante millions à peu près ; mais la Saintonge, le Poitou et le Languedoc étaient soumis : les La Trimouille, les Condé, les Bouillon, les Rohan et les Soubise avaient traité ; enfin les grandes oppositions armées avaient disparu, et le cardinal-duc regardait de trop haut pour

apercevoir les oppositions particulières. Il laissa donc Nîmes faire ses affaires intérieures comme elle l'entendait, et tout y rentra bientôt dans l'ordre ou plutôt dans le désordre accoutumé. Enfin Richelieu meurt, Louis XIII le suit à quelques mois de distance, et les embarras de la minorité donnent aux protestans et aux catholiques du Midi liberté plus entière que jamais de continuer ce grand duel qui n'est pas encore terminé de nos jours.

Seulement, chaque flux et reflux porte de plus en plus le caractère particulier du parti qui triomphe : si ce sont les protestans qui sont vainqueurs, la vengeance est brutale et colère ; si c'est le parti catholique, les représailles sont hypocrites et sordides.

Les protestans jettent bas les églises, rasent les couvens, chassent les moines, brûlent les crucifix, détachent quelque malfaiteur de la potence, clouent le cadavre en croix, lui percent le côté, lui mettent une couronne sur la tête, et vont le planter sur la place du marché, pour parodier Jésus au Calvaire.

Les catholiques imposent des contributions, reprennent ce qu'on leur a pris, exigent des indemnités, et, ruinés à chaque défaite, se retrouvent plus riches à chaque victoire.

Les protestans procèdent au grand jour, et, au son de la caisse, fondent publiquement les cloches pour faire des canons, violent les signatures, se chauffent dans les rues avec le bois des chanoines, affichent leurs thèses sur les portes de la cathédrale, battent les curés catholiques qui vont porter le Saint-Sacrement aux moribonds, et enfin,

pour comble d'insulte, transforment les églises en abattoirs et en voiries.

Les catholiques, au contraire, marchent dans la nuit, rentrent, par les portes entr'ouvertes, plus nombreux qu'ils n'ont été chassés, font l'évêque président du conseil, mettent les jésuites en possession du collége, achètent les conversions avec l'argent du fisc, et comme ils ont toujours un appui dans la cour, ils commencent par faire exclure les calvinistes des grâces, en attendant qu'ils puissent les faire exclure de la justice.

Enfin, le 31 décembre 1657, une dernière émeute arrive, dans laquelle les protestans ont le dessous, et ne sont sauvés que parce que, de l'autre côté de la France et du détroit, Cromwell s'émeut en leur faveur, et écrit de sa main au bas d'une dépêche relative aux affaires d'Autriche : « J'apprends qu'il y a eu des émotions populaires dans une ville du Languedoc que l'on appelle Nîmes : que tout s'y passe, je vous prie, sans qu'on y verse le sang, et le plus doucement possible. »

Par bonheur pour les protestans, Mazarin avait, en ce moment, besoin de Cromwell : en conséquence, on décommanda les supplices, et on s'en tint aux vexations.

Mais aussi, à compter de ce jour, non seulement elles n'eurent point de fin, mais pas même de trêve ; toujours fidèle à son système d'envahissement, le parti catholique organisa une persécution incessante, que vinrent bientôt renforcer les ordonnances successives de Louis XIV. Le petit-fils de Henri IV ne pouvait, par respect humain,

pisseries, par l'autorité des officiers de la ville, au devant de leurs maisons et autres lieux à eux appartenans.

En 1669, les chambres de l'édit dans les cours des parlemens de Rouen et de Paris sont supprimées, ainsi que les places des clercs et des commis des greffes; puis, la même année, au mois d'août, comme on commence à remarquer l'émigration des protestans, un édit est rendu, dont voici un des articles :

« Considérant que plusieurs de nos sujets ont passé dans les pays étrangers, y travaillent à tous les exercices dont ils sont capables, même à la construction des vaisseaux, s'engagent dans les équipages maritimes, s'y habituent sans dessein de retour, et y prennent leurs établissemens par mariage et par acquisition de biens de toute nature ;

» Faisons défense à aucun de la religion prétendue réformée de sortir du royaume sans notre permission, sous peine de confiscation de corps et de biens, et ordonnons à ceux qui ont déjà quitté la France de rentrer dans les limites. »

En 1670, le roi exclut les médecins réformés du décannat du collége de Rouen, et ne tolère à ce collége que deux médecins de la religion.

En 1671, publications d'arrêt qui ordonne que les armes de la France seront enlevées des temples de la prétendue religion réformée.

En 1680, une déclaration du roi interdit aux femmes de la religion réformée la profession de sages-femmes.

En 1681, ceux qui abandonnent la religion réfor-

mée sont exempts des contributions et du logement des gens de guerre pendant deux ans, et au mois de juillet de la même année on fait fermer le collége de Sédan, le seul qui reste aux calvinistes dans tout le royaume pour l'instruction de leurs enfans.

En 1682, le roi ordonne aux notaires, procureurs, huissiers et sergens calvinistes de se démettre de leurs offices, les déclarant inhabiles à ces professions, et un arrêt du mois de septembre de la même année restreint à trois mois le terme qui leur est accordé pour la vente de leur charge.

En 1684, le conseil d'état étend les dispositions précédentes aux titulaires des charges de secrétaires du roi, et, au mois d'août, le roi déclare les protestans inhabiles à être nommés experts.

En 1685, le prévôt des marchands de Paris enjoint aux marchands privilégiés calvinistes de vendre leur privilége dans l'espace d'un mois.

Au mois d'octobre de la même année, cette longue suite de persécutions, que nous n'avons point encore exposée toute entière, est couronnée par la révocation de l'édit de Nantes. Henri IV, tout en prévoyant ce résultat, avait espéré que l'on procéderait autrement, et que les places fortes resteraient à ses coreligionnaires après la révocation de l'édit; mais, tout au contraire, on avait commencé par prendre les places fortes, et révoquer l'édit ensuite; de sorte que les calvinistes se trouvèrent entièrement à la merci de leurs ennemis mortels.

Dès 1669, et lorsque Louis XIV menaçait de porter

un des coups les plus funestes à la garantie des droits civils des réformés, en abolissant les chambres mi-parties, diverses députations lui avaient été envoyées, pour qu'il arrêtât le cours de ses persécutions; et pour ne lui donner aucune arme nouvelle contre le parti, ces députations s'étaient adressées à lui avec une soumission dont le fragment de discours suivant pourra offrir un exemple.

« Au nom de Dieu, sire, écoutez, disaient les protestans au roi, écoutez les derniers soupirs de notre liberté mourante; ayez pitié de nos maux, ayez pitié de tant de pauvres sujets, qui ne vivent presque plus que de leurs larmes : ce sont des sujets qui ont pour vous un zèle ardent et une fidélité inviolable; ce sont des sujets qui ont autant d'amour que de respect pour votre auguste personne; ce sont des sujets à qui l'histoire rend témoignage d'avoir contribué notablement à mettre votre grand et magnanime aïeul sur son trône légitime; ce sont des sujets qui, depuis votre miraculeuse naissance, n'ont jamais rien fait qui puisse attirer aucun blâme sur leur conduite; nous pourrions même en parler d'une autre manière, mais votre majesté a eu soin d'épargner notre pudeur et de louer dans des occasions importantes notre fidélité en des termes que nous n'aurions point osé prononcer[5]; ce sont encore des sujets qui, n'ayant que votre sceptre seul pour appui, pour asile et pour protection sur la terre, sont obligés par leur intérêt, aussi bien que par leur devoir et leur conscience, de se tenir invariablement attachés au service de votre majesté. »

Mais, comme on le voit, rien n'avait arrêté la trinité royale qui régnait à cette heure, et, grâce aux suggestions du père La Chaise et de Mme de Maintenon, Louis XIV allait gagner le ciel au milieu des roues et des bûchers.

Ainsi les persécutions sociales et religieuses prenaient, grâce à ces ordonnances successives, le protestant au berceau, et ne le quittaient qu'après la mort.

Enfant, il n'avait plus de colléges où s'instruire.

Jeune homme, il n'avait plus de carrière à parcourir, puisqu'il ne pouvait être ni concierge, ni mercier, ni apothicaire, ni médecin, ni avocat, ni consul.

Homme, il n'a plus de temple où prier, ni plus de registre d'état civil où inscrire son mariage et la naissance de ses enfans; à chaque heure, sa liberté de conscience est opprimée ; il chante ses prières, une procession passe, il faut qu'il se taise ; une cérémonie catholique a lieu, il faut qu'il dévore sa colère, et laisse tendre sa maison en signe de joie; il a reçu quelques fortune de ses pères, cette fortune, qu'il ne peut entretenir faute de position sociale et de droits civils, s'échappe peu à peu de ses mains, et va entretenir les colléges et les hôpitaux de ses ennemis.

Vieillard, son agonie est tourmentée; car s'il meurt dans la foi de ses pères, il ne pourra reposer à côté de ses aïeux, et à l'exception d'un nombre fixé à dix, ses amis ne le pourront suivre à ses funérailles nocturnes, et cachées comme celles d'un paria.

Enfin, à quelque âge de sa vie que ce soit, s'il veut fuir

cette terre marâtre sur laquelle il ne peut ni naître, ni vivre, ni mourir, il sera déclaré rebelle, ses biens seront confisqués, et la moindre chose qui pourra lui arriver, si jamais il retombe aux mains de ses persécuteurs, sera de passer le reste de sa vie sur les galères du roi à ramer entre un assassin et un faussaire.

Un pareil état de choses était intolérable; les cris d'un seul homme se perdent dans les airs; les gémissemens de toute une population forment un orage: cette fois, comme d'habitude, l'orage s'amassa dans les montagnes, et l'on commença d'entendre gronder sourdement le tonnerre.

Ce furent d'abord des préceptes écrits, par des mains invisibles, sur les murs des villes, sur les carrefours des chemins, sur les croix des cimetières; ces préceptes, comme le *Mane Thecel Phares* de Balthasar, poursuivaient le persécuteur au milieu de ses fêtes et de ses orgies.

Tantôt c'était cette menace: « *Jésus n'est pas venu pour apporter la paix, mais l'épée.* »

Tantôt c'était cette consolation: « *En quelque lieu que se trouvent deux ou trois personnes assemblées en mon nom, je me trouve au milieu d'elles.* »

Tantôt, enfin, c'était cet appel à la réunion, qui bientôt devait devenir un appel à la révolte: « *Nous vous annonçons ce que nous avons vu et entendu, afin que vous communiquiez avec nous.* »

Et les persécutés s'arrêtaient devant ces promesses empruntées aux apôtres, et rentraient chez eux, pleins

d'espérance dans la parole des prophètes, qui, ainsi que le dit saint Paul, dans son épître aux Thessaliens : « *n'est point la parole des hommes, mais la parole de Dieu.* »

Bientôt ces préceptes s'incarnèrent, et ces promesses du prophète Joël s'accomplirent :

« *Vos fils et vos filles prophétiseront, vos jeunes gens auront des visions et vos vieillards des songes ; je ferai voir des prodiges, et ceux qui invoqueront le nom de Dieu seront sauvés.* »

En effet, dès 1696, on commença d'entendre dire que des hommes étaient apparus, qui avaient des visions, pendant lesquelles, soit qu'ils regardassent le ciel ou la terre, ils voyaient le ciel ouvert, et connaissaient ce qui se passait dans les lieux les plus éloignés. Tant que duraient leurs extases, on pouvait piquer également ces hommes avec une épingle ou avec un glaive, ils ne sentaient rien ; on pouvait les interroger après leurs extases, et ils ne se souvenaient de rien.

La première prophétesse qui apparut, fut une femme du Vivarais dont nul ne connaissait l'origine ; elle allait de bourg en bourg et de montagne en montagne, pleurant du sang au lieu de larmes ; mais M. de Baville, intendant du Languedoc, la fit prendre et conduire à Montpellier, là, elle fut condamnée au bûcher, et ses larmes de sang se séchèrent dans le feu.

Derrière elle s'éleva un autre fanatique, c'était le nom qu'on donnait à ces prophètes populaires ; il était né à Mazillon, se nommait Laquoite, et avait vingt ans. Le don

de prophétie lui avait été acquis d'une manière étrange. Voici ce qu'on racontait de lui : un jour qu'il revenait du Languedoc, où il avait été travailler aux vers à soie, il avait trouvé au bout de la descente de la côte de Saint-Jean un homme inconnu, couché à terre et tremblant de tous ses membres ; ému de pitié, il avait fait halte près de lui, et lui avait demandé la cause de son mal ; alors cet homme lui avait répondu : « Mettez-vous à genoux, mon fils, et écoutez-moi, s'il vous plaît : il n'est pas question de savoir si je suis malade ; mais il s'agit d'apprendre le moyen de faire votre salut et de sauver vos frères ; ce moyen n'est autre chose que la communication du Saint-Esprit ; je l'ai en moi, et par la grâce de Dieu je veux vous le donner ; approchez-vous, et recevez-la de moi, en recevant un baiser de ma bouche. » Et à ces paroles l'inconnu avait baisé le jeune homme sur les lèvres, lui avait serré la main droite, et avait disparu, le laissant tout tremblant à son tour ; car l'esprit de Dieu était en lui, si bien que de ce jour ayant reçu l'inspiration, il répandait la parole.

Une troisième prophétesse fanatisait encore dans les paroisses de Saint-Andéol, de Clerguemont et de Saint-Frazal de Vantalon ; mais celle-là s'attaquait principalement aux nouveaux convertis : elle disait, en parlant de l'Eucharistie, — qu'ils avaient avalé dans l'hostie un morceau aussi venimeux que la tête du basilic, qu'ils avaient fléchi le genou devant Baal, et qu'il n'y avait pas assez de pénitences pour eux. — Ses prédications inspirèrent une si profonde terreur, qu'au dire même du révérend père

Louvrelœil, cet effort de Satan rendit les églises désertes aux fêtes de Pâques, et que les curés administrèrent les sacremens à moitié moins de personnes que l'année précédente.

Un pareil relâchement, qui menaçait de s'étendre chaque jour davantage, éveilla la sollicitude religieuse de messire François de Langlade de Duchayla, prieur de Laval, inspecteur des missions du Gévaudan et archiprêtre des Cévennes : en conséquence, il se décida à quitter Mende, sa résidence, à visiter les paroisses les plus corrompues, et à combattre l'hérésie par tous les moyens que Dieu et le roi avaient mis en son pouvoir.

L'abbé Duchayla était un fils puîné de la noble maison de Langlade, et, par le malheur de sa naissance, malgré l'instinct courageux qui veillait en lui, il avait été contraint de laisser à son aîné l'épaulette et l'épée, et de prendre le petit collet et la soutane ; aussi, en sortant du séminaire, s'était-il jeté avec toute l'ardeur de son tempérament dans l'église militante ; car à ce caractère de feu il fallait des périls à courir, des ennemis à combattre, une religion à imposer ; or, comme à cette époque tout était encore tranquille en France, il avait tourné les yeux vers l'Inde, et s'était embarqué avec la fervente résolution d'un martyr.

Le jeune missionnaire était arrivé aux Indes orientales dans des circonstances merveilleusement en harmonie avec les espérances célestes qu'il avait conçues : quelques-uns de ses prédécesseurs ayant porté trop loin leur zèle religieux, le roi de Siam, après en avoir fait périr plu-

sieurs au milieu des tortures, avait défendu aux missionnaires l'entrée de ses états : cette défense, comme on le pense bien, ne fit qu'exciter le désir convertisseur de l'abbé ; il trompa la surveillance des soldats, et, malgré les défenses terribles du roi, commença de prêcher la religion catholique parmi les idolâtres, dont il convertit un grand nombre.

Un jour, il fut surpris par des soldats dans un petit village qu'il habitait depuis trois mois, et dont presque tous les habitans avaient abjuré leur fausse croyance ; conduit devant le gouverneur de Bankan, le noble défenseur du Christ, au lieu de renier sa foi, avait glorifié le saint nom de Dieu, et avait été livré aux bourreaux pour être torturé; là, tout ce que le corps de l'homme peut supporter sans mourir, l'abbé l'avait souffert avec résignation ; si bien que la colère s'était lassée avant la patience, et que les mains mutilées, la poitrine sillonnée de blessures, les jambes presque brisées par les entraves, il s'était évanoui ; alors on l'avait cru mort, et on l'avait suspendu par les poignets à un arbre ; là, il avait été recueilli par un paria, et comme le bruit de son martyre s'était répandu, l'ambassadeur de Louis XIV avait hautement demandé justice ; de sorte que le roi de Siam, trop heureux que les bourreaux se fussent lassés si vite, avait renvoyé un homme mutilé, mais vivant, à M. de Chaumont, qui ne réclamait qu'un cadavre.

Au moment où Louis XIV songeait à révoquer l'édit de Nantes, l'abbé Duchayla était un homme précieux pour lui ; aussi, vers 1682, fut-il rappelé de l'Inde, et un an

après, envoyé à Mende, avec le titre d'archiprêtre et d'inspecteur des missions dans les Cévennes.

Là, de persécuté qu'il avait été, l'abbé devint à son tour persécuteur; insensible aux douleurs des autres comme il avait été immuable dans les siennes, son apprentissage des supplices n'avait point été perdu, et, tortureur inventif, il avait élargi la science de la question en rapportant de l'Inde des machines inconnues, ou en en découvrant de nouvelles. En effet, on parlait avec terreur de roseaux taillés en sifflets, que l'implacable missionnaire faisait glisser sous les ongles, de pinces de fer avec lesquelles il arrachait les poils de la barbe, des paupières et des sourcils; de mèches graissées qui enveloppaient les doigts des patiens, et qui, allumées, faisaient de chaque main un candélabre à cinq flambeaux ; d'un étui tournant sur pivot, où l'on enfermait le malheureux qui refusait de se convertir, et dans lequel on le faisait tourner si rapidement qu'il finissait par perdre connaissance; enfin, d'entraves perfectionnées dans lesquelles les prisonniers qu'on transportait d'une ville à l'autre ne pouvaient rester assis ni debout.

Aussi les panégyristes les plus fervens de l'abbé Duchayla n'en parlaient qu'avec une espèce de crainte, et lui-même, il faut le dire, lorsqu'il descendait dans son propre cœur, et qu'il songeait combien de fois il avait appliqué au corps ce pouvoir de lier et de délier que Dieu ne lui avait donné que sur l'ame, il se sentait pris de frissonnemens étranges, et, tombant à genoux, les mains jointes et la tête inclinée, il restait quelquefois des heures

entières perdu dans l'abîme de ses pensées : alors on eût pu le prendre, moins la sueur d'angoisse qui lui coulait sur le front, pour une statue de marbre priant sur un sépulcre.

C'est qu'aussi ce prêtre, en vertu du pouvoir dont il était revêtu et se sentant appuyé par M. de Baville, intendant du Languedoc, et par M. de Broglie, qui commandait les troupes, avait fait de terribles choses.

Il avait enlevé des enfans à leurs pères et à leurs mères, et les avait mis dans des couvens, où, pour leur faire faire pénitence d'une hérésie qu'ils tenaient de leurs parens, on les avait soumis à des châtimens, tels que quelques-uns étaient morts.

Il était entré dans la chambre des agonisans, non pas pour leur apporter des consolations, mais des menaces, et, se penchant sur leur lit comme pour lutter avec l'ange funèbre, il leur avait fait entendre l'arrêt terrible qui, en cas de mort sans conversion, ordonnait que le procès serait fait à leur mémoire, et que leurs corps, privés de sépulture, seraient traînés sur la claie et jetés à la voirie.

Enfin, quand des enfans pieux, essayant de soustraire l'agonie à ses menaces, ou le cadavre à sa justice, emportaient entre leurs bras leurs parens moribonds ou morts, afin qu'ils eussent ou un trépas tranquille ou une tombe chrétienne, il avait déclaré coupables de lèse-religion ceux-là qui avaient ouvert une porte hospitalière, à cette sainte désobéissance, qui chez les païens eût obtenu des autels.

Voilà l'homme qui s'était levé pour punir, et qui s'avançait, précédé de la terreur, accompagné des tortures et suivi de la mort, au milieu d'un pays déjà fatigué d'une longue et sanglante oppression, où il marchait à chaque pas sur le volcan mal éteint des haines religieuses ; aussi, depuis quatre ans, toujours prêt au martyre, avait-il fait creuser d'avance sa tombe dans l'église de Saint-Germain, qu'il avait choisie pour dormir du sommeil éternel parce qu'elle avait été bâtie par le pape Urbain IV, lorsqu'il était évêque de Mende.

L'abbé Duchayla resta six mois dans sa tournée : pendant ces six mois chaque jour fut marqué par quelque torture ou quelque supplice ; plusieurs prophètes furent brûlés : Françoise de Brez, la même qui comparait l'hostie à un morceau plus venimeux que la tête du basilic, fut pendue, et Laquoite, conduit dans la citadelle de Montpellier, allait être roué vif, lorsque la veille du supplice on ne le retrouva plus dans sa prison, sans que l'on ait jamais pu deviner comment il en était sorti ; aussi acquit-il une nouvelle renommée de cette évasion ; car le bruit se répandit alors en tous lieux que, conduit par le Saint-Esprit comme saint Pierre par l'ange, il avait, ainsi que l'apôtre, laissé ses fers dans le cachot, et passé invisible au milieu des soldats qui le gardaient.

Cette évasion incompréhensible redoubla encore les sévérités de l'archiprêtre, si bien que les prophètes, voyant que c'en était fait d'eux s'ils ne se débarrassaient de lui, commencèrent à le représenter comme l'Antechrist et à prêcher sa mort. L'abbé Duchayla fut

averti de l'orage; mais rien ne put ralentir son zèle : en France comme dans l'Inde, le martyre était son but, et il continua d'y marcher à grands pas et le front haut.

Enfin, le 24 juillet au soir, les conjurés, au nombre de deux cents, se réunirent dans un bois situé au sommet d'une montagne qui dominait le pont de Montvert, résidence ordinaire de l'archiprêtre. Celui qui les commandait était un nommé Laporte, natif d'Alais, et qui, à cette heure, était maître forgeron près du collet de Deze; il avait avec lui un inspiré, ancien cardeur de matelas, né à Magistavols, et nommé Esprit Séguier, qui, après Laquoite, était le plus révéré des vingt ou trente prophètes qui en ce moment parcouraient en tous sens les Cévennes; toute cette troupe était armée de faux, de hallebardes et d'épées; quelques-uns même avaient des pistolets et des fusils.

Lorsque dix heures sonnèrent, comme c'était l'heure convenue pour le départ, tous s'agenouillèrent, la tête découverte, et commencèrent à prier aussi dévotement que s'ils allaient commettre l'action la plus agréable au Seigneur; puis, l'invocation achevée, ils se mirent en marche, et descendirent vers le bourg, chantant un psaume, criant dans les intervalles des strophes, aux habitans de rester chez eux, et menaçant de tuer quiconque paraîtrait sur sa porte ou à sa fenêtre.

L'abbé était dans son oratoire, lorsqu'il entendit les chants lointains mêlés de menaces; en même temps un de ses serviteurs entra tout effrayé, malgré l'ordre qu'a-

vait donné l'archiprêtre de ne jamais le déranger dans ses prières. Il venait lui annoncer que les fanatiques descendaient de la montagne. L'abbé crut que c'était un rassemblement sans consistance, qui venait pour enlever six prisonniers qu'il avait dans les ceps ; ces prisonniers étaient trois jeunes hommes et trois jeunes filles travesties en garçons, qu'on avait surpris au moment où ils allaient fuir de France. Or, comme l'abbé avait autour de lui une garde de soldats, il fit venir le chef qui les commandait, et lui ordonna de marcher aux fanatiques et de les disperser.

Mais le chef n'eut point à prendre cette peine, car c'étaient les fanatiques qui marchaient à lui. A peine fut-il arrivé à la porte de l'abbaye, qu'il leur entendit faire extérieurement tous leurs préparatifs pour l'enfoncer. Le chef des assiégés, calculant alors le nombre des assaillans par le frémissement des voix, jugea qu'au lieu d'attaquer il ne fallait plus songer qu'à se défendre; en conséquence, il barricada la porte en dedans, et plaça ses hommes derrière une barricade élevée à la hâte, sous une voûte qui conduisait aux appartemens de l'archiprêtre. Comme ces préparatifs intérieurs venaient d'être achevés, Esprit Séguier aperçut une poutre qui était gisante dans un fossé; alors, avec l'aide d'une douzaine d'hommes, il la souleva, et s'en servant comme d'un bélier, il commença à battre la porte, qui, si solidement barricadée qu'elle fût, finit par se fendre. Ce premier succès encouragea les travailleurs, qui, excités par les chants de leurs camarades, l'eurent bientôt arrachée de ses gonds. Alors ils se ré-

avec un de ses valets dans l'angle d'un mur, tandis que l'autre essayait de se sauver à travers les flammes, et tombait au pouvoir des religionnaires, qui l'amenèrent devant leur capitaine. Aussitôt les cris : — Le prophète ! le prophète! retentirent. Esprit Séguier comprit qu'il venait de se passer quelque chose de nouveau, puisqu'on l'appelait, et s'avança tenant encore à la main la torche enflammée avec laquelle il avait allumé l'incendie.

— Frère, lui demanda Laporte en lui montrant le prisonnier, cet homme doit-il mourir?

Alors Esprit Séguier tomba à genoux, s'enveloppant de son manteau comme Samuël, et se mettant en prière, il interrogea le Seigneur.

— Non, dit-il en se relevant au bout d'un instant; non, cet homme ne doit pas mourir; car, ainsi qu'il a été miséricordieux envers nos frères, nous serons miséricordieux envers lui.

En effet, soit qu'Esprit Séguier eût eu réellement une révélation, soit que ce fait fût antérieurement parvenu à sa connaissance, les prisonniers le confirmèrent, en criant qu'effectivement cet homme les avait traités avec humanité. En ce moment, une espèce de rugissement se fit entendre; un des fanatiques, dont l'archiprêtre avait fait mourir le frère, venait, à la lueur de l'incendie qui éclairait tous les environs, de l'apercevoir à genoux dans l'angle de la muraille où il s'était retiré.

— Mort au fils de Bélial ! crièrent tous les fanatiques d'une seule voix, en s'élançant vers l'abbé, qui, à genoux et immobile, semblait une statue de marbre priant sur

un tombeau. Le valet profita de cette diversion pour fuir, ce qu'il fit sans difficulté, la vue de l'abbé, qui était le seul et véritable objet de la haine générale, ayant détourné l'attention de dessus lui.

Mais Esprit Seguier avait précédé tous les autres, et comme il était arrivé le premier près de l'archiprêtre, il étendit les mains sur lui.

— Arrêtez, frères! cria-t-il; arrêtez! Dieu ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive.

— Non, non! crièrent une vingtaine de voix, résistant, pour la première fois peut-être, à une injonction du prophète; non! qu'il meure sans miséricorde, comme il a frappé sans pitié! A mort, le fils de Belial! à mort!

— Silence! cria le prophète d'une voix terrible; car voilà ce que Dieu vous dit par ma voix : Si cet homme veut nous suivre et remplir parmi nous les fonctions du pasteur, qu'il lui soit fait grâce de cette vie, qu'il consacrera désormais à la propagation de la vraie croyance.

— Plutôt mourir mille fois, répondit l'archiprêtre, que de venir en aide à l'hérésie!

— Meurs donc! s'écria Laporte en le frappant d'un poignard. — Tiens, voilà pour mon père, que tu as fait brûler à Nîmes. — Et il passa le poignard à Esprit Seguier.

L'archiprêtre ne poussa pas un cri, ne fit pas un geste; on eût dit que le poignard s'était émoussé sur sa robe comme sur une cotte de mailles, si l'on n'eût vu couler une traînée de sang; seulement il leva les yeux au ciel, et prononça les paroles du psaume de la pénitence :

— Des profondeurs de l'abîme, j'ai crié vers vous, Seigneur; Seigneur, écoutez ma voix.

Alors Esprit Seguier leva le bras et le frappa à son tour, en disant :

— Voilà pour mon fils, que tu as fait rouer vif à Montpellier. — Et il passa son poignard à un autre fanatique.

Mais le coup n'était pas encore mortel; seulement un nouveau ruisseau de sang se fit jour, et l'abbé dit d'une voix plus faible :

— Délivrez-moi, ô mon Sauveur, des peines que méritent mes actions sanglantes, et je publierai avec joie votre justice.

Celui qui tenait le poignard s'approcha et frappa à son tour, en disant :

— Tiens! voilà pour mon frère, que tu as fait mourir dans les ceps.

Cette fois, le coup avait traversé le cœur; l'archiprêtre n'eut que le temps de prononcer ces paroles :

— Ayez pitié de moi, mon Dieu, selon votre miséricorde; — et il expira.

Mais sa mort ne suffisait point à la vengeance de ceux qui n'avaient pu l'atteindre vivant : chacun s'approcha donc de lui et le frappa, comme avait fait son devancier, au nom de quelque ombre qui lui était chère, en prononçant les mêmes paroles de malédiction.

Et l'abbé reçut ainsi cinquante-deux coups de poignard : cinq à la tête, onze au visage, dix-neuf à la poitrine, sept au ventre, sept au côté, et trois dans le dos.

Parmi ces cinquante-deux blessures, vingt-quatre étaient mortelles.

Ce fut ainsi que périt, à l'âge de cinquante-cinq ans, messire Françoisde Langlade Duchayla, prieur de Laval, inspecteur des missions du Gévaudan, archiprêtre des Cévennes et de Mende.

Cependant, après l'assassinat de l'archiprêtre, ceux qui l'avaient commis, comprenant qu'il n'y avait plus de sûreté pour eux, ni dans les villes ni dans la plaine, s'étaient retirés dans les montagnes ; mais en se retirant, comme ils passaient devant le château de M. de Laveze, gentilhomme catholique de la paroisse de Molezon, un des fanatiques se souvint avoir entendu dire que ce seigneur avait chez lui quantité de fusils. C'était tomber merveilleusement, car les religionnaires manquaient surtout d'armes à feu. Ils envoyèrent donc deux députés à M. de Laveze pour lui demander de partager au moins avec eux. Mais M. de Laveze, en bon catholique, répondit qu'effectivement il avait des armes, mais que ces armes étaient destinées au triomphe et non à l'abaissement de la religion; qu'en conséquence il ne les rendrait qu'avec sa vie. A ces mots, il congédia les ambassadeurs et ferma les portes derrière eux.

Mais, pendant les pourparlers, les religionnaires s'étaient approchés du château; de sorte que, recevant la réponse plus tôt que ne s'y était attendu le brave gentilhomme, ils résolurent de ne pas lui donner le temps de se mettre en défense, et se ruèrent aussitôt contre les murailles, qu'ils escaladèrent en montant sur les épaules

les uns des autres; de sorte qu'ils arrivèrent à l'une des chambres du château où M. de Laveze s'était enfermé avec toute sa famille. En un instant la porte fut enfoncée, et tout chauds encore du meurtre de l'abbé Duchayla, les fanatiques commencèrent un nouveau massacre. Nul ne fut épargné, ni M. de Laveze, ni son frère, ni son oncle, ni sa sœur, qui leur demanda la vie à genoux sans pouvoir l'obtenir, ni sa mère âgée de quatre-vingts ans, qui vit, du lit où elle était couchée, mourir toute sa famille avant elle, et que les assassins poignardèrent à son tour, sans songer que ce n'était pas la peine d'avancer une mort qui, selon les lois de la nature, devait déjà être si proche.

Cette boucherie achevée, les fanatiques se répandirent dans le château, se partagèrent le linge dont beaucoup manquaient, étant sortis de chez eux dans la croyance qu'ils allaient y rentrer, et la vaisselle d'étain, qu'ils destinèrent à faire des balles de fusil. Enfin ils s'emparèrent d'une somme de cinq mille francs : c'était la dot de la sœur de M. de Laveze, qui était sur le point de se marier, et dont ils firent le premier fonds de leur caisse militaire.

La nouvelle de ces deux assassinats se répandit rapidement non seulement à Nîmes, mais encore dans toute la province; si bien que les autorités s'en émurent. M. le comte de Broglio traversa les hautes Cévennes et descendit au pont de Montvert, suivi de quelques compagnies de fusiliers. D'un autre côté, M. le comte de Peyre, lieutenant-général du Languedoc, amena cent trente-

deux hommes à cheval avec trois cent cinquante fantassins, qu'il avait levés à Marvejols, à la Canourgue, à Chirac et à Serverette. M. de Saint-Paul, frère de l'abbé Duchayla, accourut au rendez-vous accompagné du marquis Duchayla, son neveu, et de quatre-vingts cavaliers qui étaient de Saugiez et de leurs autres terres. Le comte de Morangiez arriva de Saint-Auban et de Malzieu avec deux compagnies de cavalerie; et la ville de Mende, par ordre de son évêque, envoya sa noblesse à la tête de trois compagnies composées de cinquante hommes chacune.

Mais déjà les fanatiques avaient disparu dans la montagne, et l'on n'avait plus aucune nouvelle d'eux; seulement, de temps en temps, un paysan qui avait traversé les Cévennes disait avoir entendu, vers l'aube ou le crépuscule, soit au sommet de quelque montagne, soit au fond de quelque vallée, des chants d'actions de grâces au Seigneur; c'étaient les fanatiques qui priaient après avoir assassiné.

La nuit aussi on apercevait parfois des feux qui s'allumaient au sommet des plus hautes montagnes et qui semblaient correspondre entre eux. Le lendemain, dès que l'obscurité était venue, on tournait les yeux du même côté, mais les fanaux étaient éteints.

M. de Broglio pensa, en conséquence, qu'il n'y avait rien à faire contre ces ennemis invisibles : il congédia les troupes auxiliaires, se contenta de laisser une compagnie de fusiliers au Collet, une autre aux Ayres, une autre au pont de Montvert, une autre à Barre, et une autre au

Pompidou; puis, ayant mis le tout sous le commandement du capitaine Poul, qu'il établit leur inspecteur, il s'en revint à Montpellier.

Le choix qu'avait fait M. de Broglio du capitaine Poul dénotait un jugement parfait des hommes auxquels il avait affaire, et une connaissance exacte de la situation. En effet, le capitaine Poul semblait le chef naturel de la guerre qui se préparait. « C'était, — dit le père Louvrelœil, prêtre de la doctrine chrétienne et curé de Saint-Germain de Calberte, — un officier de mérite et de réputation, originaire de Ville-Dubert, proche de Carcassonne, qui avait servi en Allemagne et en Hongrie dans sa jeunesse, et qui s'était signalé en Piémont dans les divers partis contre les Barbets, surtout pour avoir coupé la tête à Barbanaga, leur chef, dans sa tente, durant les dernières guerres. Sa taille haute et libre, sa mine belliqueuse, l'habitude du travail, sa voix enrouée, son naturel ardent et austère, son habit négligé, la maturité de son âge, son intrépidité éprouvée, l'avantage de son expérience, sa taciturnité ordinaire, la longueur et le poids de son sabre d'Arménie le rendaient formidable. Ainsi on n'aurait pu choisir un homme plus propre à dompter ces rebelles, à forcer leurs retranchemens et à les mettre en déroute. »

Aussi, à peine installé au bourg de Labarre, qui était son poste, ayant appris qu'un rassemblement de fanatiques avait été vu au passage de la petite plaine de Fondmorte, située entre deux vallons, il monta sur son cheval d'Espagne sur lequel il était accoutumé de se tenir à la manière turque, c'est-à-dire le jarret à demi plié, afin de

pouvoir s'élancer jusqu'aux oreilles, ou se renverser jusqu'à la queue, selon qu'il lui était nécessaire de porter un coup mortel ou de l'éviter, et se mit en route pour le joindre avec dix-huit soldats de sa compagnie et vingt-cinq de celle de la bourgeoisie, ne pensant pas qu'il lui fallût plus de quarante ou quarante-cinq hommes pour disperser une troupe de paysans, si nombreuse qu'elle fût.

On n'avait pas trompé le capitaine Poul : une centaine de religionnaires, sous la conduite d'Esprit Seguier, était campée dans la plaine de Fondmorte ; et vers les onze heures du matin, la sentinelle que ces derniers avaient placée dans le défilé cria : Aux armes! lâcha son coup de fusil et se replia sur ses frères. Mais le capitaine Poul, avec son impétuosité ordinaire, ne donna point à ceux-ci le temps de se préparer, et se précipita sur eux, au son du tambour et sans être aucunement arrêté par leur premier feu. Comme il s'y était attendu, il avait affaire à des paysans sans discipline, qui, une fois dispersés, ne parvinrent plus à se rallier. La déroute fut donc complète. Poul en tua plusieurs de sa main, et entre autres deux auxquels, grâce au merveilleux tranchant de son sabre de Damas, il enleva la tête des épaules aussi habilement qu'aurait pu le faire le bourreau le plus expérimenté. A cette vue, tout ce qui tenait encore prit la fuite. Poul les poursuivit, sabrant et pointant sans se lasser ; puis, lorsque toute la troupe eut disparu dans les montagnes, il repassa sur le champ de bataille, ramassa les deux têtes, les accrocha aux arçons de sa selle, et revint joindre avec ce trophée sanglant le groupe le plus nombreux de ses

soldats ; car chacun, comme dans une espèce de duel, avait combattu pour son propre compte. Il trouva au milieu de ce groupe trois prisonniers que l'on s'apprêtait à fusiller ; mais Poul ordonna qu'il ne leur fût fait aucun mal, non pas qu'il eût l'intention de leur sauver la vie, mais il les gardait pour une exécution publique. Ces trois hommes étaient un nommé Nouvel, paroissien de Vialon; Moïse Bonnet, de Pierre-Male; et Esprit Seguier, le prophète.

Le capitaine Poul rentra au bourg de la Barre avec ses deux têtes et ses trois prisonniers, et donna aussitôt connaissance à M. Just de Baville, intendant du Languedoc, de la capture importante qu'il avait faite. Le jugement ne se fit pas attendre. Pierre Nouvel fut condamné à être brûlé vif au pont de Montvert, Moïse Bonnet à être rompu à Devèze, et Esprit Seguier à être pendu à André-de-Laneise. Les amateurs de supplice avaient à choisir.

Moïse Bonnet se convertit; mais Pierre Nouvel et Esprit Seguier moururent en martyrs, en confessant la religion nouvelle et en chantant les louanges de Dieu.

Le surlendemain de l'exécution d'Esprit Seguier, on s'aperçut que le corps avait disparu de la potence. Un jeune homme, nommé Roland, neveu de Laporte, était celui qui s'était chargé de cette hardie expédition, et en se retirant il avait cloué un écriteau au gibet.

Cet écriteau était un cartel de Laporte au capitaine Poul. Le défi était daté du camp de l'Éternel dans le désert des Cévennes, et Laporte y prenait le titre de co-

lonel des enfans de Dieu qui cherchent la liberté de conscience.

Poul était sur le point d'accepter le combat, lorsqu'il apprit que l'insurrection se propageait de tout côté. Un jeune homme de Vieiljeu, âgé de vingt-six ans, et qui se nommait Salomon Couderc, avait succédé à Esprit Seguier dans l'office de prophète, et Laporte avait été rejoint par deux lieutenans, dont l'un était son neveu Roland, homme de trente ans à peu près, grêlé, blond, maigre, froid et taciturne, plein de force, quoique d'une taille médiocre, et d'un courage à toute épreuve. L'autre était un garde de la montagne de Laygoal, dont l'adresse était si connue, qu'il passait pour ne jamais manquer un coup de fusil, et se nommait Henri Castanet, de Massevaques. Chacun de ces deux lieutenans avait cent cinquante hommes sous ses ordres.

De leur côté, les prophètes et les prophétesses augmentaient avec une rapidité effrayante, et il n'y avait pas de jour que l'on n'entendît dire que quelque nouvel inspiré n'eût fanatisé dans quelque village nouveau.

Sur ces entrefaites, on apprit qu'une grosse assemblée, composée des protestans du Languedoc, avait eu lieu dans les prés de Vauvert, et là avait décidé de se réunir aux révoltés des Cévennes, et de leur envoyer un député pour leur faire savoir ce projet.

Laporte arrivait de La Vaunage, où il avait été faire de nouvelles recrues, lorsqu'il reçut l'exprès qui lui apportait cette bonne nouvelle; il envoya aussitôt à ses nouveaux alliés son neveu Roland, avec mission de leur porter

sa foi en échange de la leur, et de leur faire, pour les attirer à lui, le tableau du pays qu'ils avaient choisi pour en faire le théâtre de la guerre, et qui convenait si bien, grâce à ses hameaux, à ses bois, à ses défilés, à ses vallons, à ses précipices et à ses cavernes, pour se diviser en plusieurs bandes, se rallier après une déroute, et dresser des embuscades. Roland eut un tel succès dans sa mission, que les nouveaux soldats du Seigneur, ainsi qu'ils s'intitulaient, ayant appris qu'il avait été dragon, lui offrirent de le nommer leur chef. Roland accepta, et l'ambassadeur revint avec une armée.

Se voyant ainsi renforcés, les religionnaires se divisèrent en trois bandes, afin de propager la foi dans tout le pays. L'une descendit vers Soustèle et les autres lieux voisins d'Alais; l'autre monta vers Saint-Privat et le pont de Montvert ; enfin la troisième suivit le versant de la montagne, marchant vers Saint-Roman-le-Pompidou et Barre. La première était commandée par Castanet, la seconde par Roland, et la troisième par Laporte.

Chacune fit de grands ravages partout où elle passa, rendant aux catholiques mort pour mort, incendie pour incendie ; de sorte que les nouvelles de toutes ces catastrophes arrivant coup sur coup au capitaine Poul, il réclama de M. de Broglio et de M. de Baville de nouvelles troupes, que ceux-ci s'empressèrent de lui envoyer.

A peine le capitaine Poul se vit-il à la tête d'une troupe suffisante, qu'il résolut d'attaquer les rebelles. D'après les informations reçues, il avait appris que la troupe commandée par Laporte était en marche pour

traverser le vallon de la Croix au-dessous de Barre et proche le Témelague. Fort de ces renseignemens, il alla s'embusquer dans un endroit avantageux, et quand il vit les religionnaires sans défiance, engagés dans le pas difficile où il les attendait, il sortit de son embuscade, et se mettant, selon son habitude, à la tête de ses soldats, il les chargea avec un tel courage et une si grande impétuosité, que, surpris à l'improviste, ils n'essayèrent pas même de se défendre; mais, au contraire, chacun se débanda, s'éparpillant sur le versant de la montagne, et gagnant du terrain, quelques efforts que fît Laporte pour les retenir. Enfin, voyant qu'il était abandonné de tout le monde, il commença de songer à sa propre sûreté; mais il était déjà bien tard, presque entouré qu'il était par les dragons, il n'avait plus de chance de retraite qu'en sautant du haut en bas d'un rocher. Il se dirigea vers lui, gagna le sommet, s'y arrêta un instant avant de s'élancer, levant les mains au ciel pour implorer Dieu. En ce moment une fusillade partit : deux balles l'atteignirent, et il tomba la tête en avant dans le précipice.

Les dragons accoururent, et le trouvèrent mort au bas du rocher. Comme ils l'avaient reconnu pour le chef, ils le fouillèrent aussitôt, et trouvèrent dans ses poches soixante louis en or, et la coupe d'un calice dont il se servait habituellement pour boire, ainsi que d'un gobelet profane. Poul lui fit couper la tête, ainsi qu'à douze autres cadavres qui étaient restés sur le champ de bataille, les fit mettre toutes les treize dans un panier, et envoya le panier à M. Just de Baville.

Les religionnaires, au lieu de se laisser abattre par cette défaite et par cette mort, réunirent leurs trois troupes, et nommèrent Roland leur chef à la place de Laporte. Roland élut aussitôt pour son lieutenant un nommé Couderc de Mazel Rozade, qui prit le nom de Lafleur, et l'armée rebelle se retrouva non seulement réorganisée, mais encore au grand complet, par l'adjonction d'une nouvelle bande de cent hommes que le nouveau lieutenant avait levée ; aussi le premier signe d'existence qu'ils donnèrent fut l'incendie des églises du Bousquet de Cassagnas et du Prunet.

Alors les consuls de Mende virent qu'on était engagé non plus dans une insurrection, mais dans une guerre ; et toute capitale du Gévaudan qu'était cette ville, comme ils s'attendaient à être attaqués d'un moment à l'autre, ils remirent en état les contrescarpes, les ravelins, les courtines, les portes, les herses, les fossés, les fausses brayes, les murailles, les tours, les remparts, les parapets et les guérites ; puis, ayant fait une provision de poudre, de balles et de fusils, ils dressèrent huit compagnies de cinquante hommes chacune, toutes composées de citadins, et une autre de cent cinquante hommes recrutés dans les campagnes voisines et composée de paysans. Enfin les états de la province envoyèrent un député au roi pour le supplier de vouloir bien remédier au désordre de l'hérésie qui chaque jour s'étendait de plus en plus. Le roi fit aussitôt partir M. de Julien. Ainsi ce n'étaient plus les simples gouverneurs de villes ni les chefs de provinces qui étaient engagés dans la lutte, c'était la royauté elle-même qui était forcée de faire face aux rebelles.

M. de Julien, né d'une famille hérétique, appartenait à la noblesse d'Orange, et avait commencé à servir contre la France, ayant fait ses premières armes en Angleterre et en Irlande. Le prince d'Orange, dont il était page au moment où il succéda à Jacques II, lui donna, en récompense de sa fidélité dans la fameuse campagne de 1688, un régiment qu'il conduisit au secours du duc de Savoie, qui avait demandé des troupes aux Anglais et aux Hollandais; et il s'y conduisit de telle façon qu'il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à faire lever le siége de Cony à l'armée française.

Soit qu'après cette campagne les prétentions du colonel fussent exagérées, soit qu'effectivement le duc de Savoie ne l'appréciât point à sa valeur, il se retira à Genève, où Louis XIV, profitant de son mécontentement, lui fit transmettre des offres; ces offres étaient le même grade dans les armées françaises avec une pension de trois mille livres. M. de Julien les accepta, et, comprenant que sa croyance serait probablement un obstacle à son avancement, il changea de religion en changeant de maître. Alors le roi l'envoya prendre le commandement de la vallée de Barcelonnette, où il fit plusieurs expéditions contre les Barbets; puis de ce commandement il passa à celui des Avenues de la principauté d'Orange, où sa mission était de garder les passages pour que les protestans français ne pussent aller au temple hérétique; enfin après un an d'exercice, il venait rendre compte de sa gestion au roi, lorsqu'il se trouva par fortune à Versailles au moment où arriva le député du Gévaudan. Louis XIV, satisfait de la

façon dont il s'était conduit dans ses deux commandemens, le créa maréchal de camp, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis et commandant dans le Vivarais et dans les Cévennes.

A peine M. de Julien fut-il arrivé, qu'au contraire de ses devanciers, qui avaient toujours manifesté le plus profond mépris pour les hérétiques, comprenant la gravité de la révolte, il reconnut aussitôt en personne les différens quartiers où M. de Broglio avait dispersé les régimens de Tournon et de Marsily. Il est vrai qu'il était arrivé à la lueur des incendies : les églises de plus de trente villages étaient en flammes.

M. de Broglio, M. de Baville, M. de Julien et le capitaine Poul s'abouchèrent alors pour aviser aux moyens de faire cesser tous ces désordres. Il fut convenu que les troupes royales se sépareraient en deux bandes, et que l'une, sous la conduite de M. de Julien, se dirigerait vers Alais, où l'on prétendait que se tenaient de grandes assemblées de rebelles, et que l'autre battrait les environs de Nîmes sous la conduite de M. de Broglio.

En conséquence, les deux chefs se séparèrent. M. le comte de Broglio, à la tête de soixante-deux dragons et de quelques compagnies, ayant sous ses ordres le capitaine Poul et M. de Dourville, partit de Cavayrac, le 12 janvier à deux heures après minuit, parcourut sans rien trouver les vignes de Nîmes et de la Garrigue de Milhau, et prit la route du pont de Lunel. Là il apprit que ceux qu'ils cherchaient avaient séjourné vingt-quatre heures au château de Caudiac. A cette nouvelle, il marcha vers le bois

qui l'environne, ne doutant point que les fanatiques ne s'y fussent retranchés; mais, contre son attente l'ayant trouvé libre, il poussa à Vauvert, de Vauvert à Beauvoisin, et de Beauvoisin à Generac, où il apprit qu'une troupe de rebelles avait passé la nuit et vers le matin avait pris le chemin d'Aubore. Résolu à ne point leur donner de relâche, M. de Broglio se mit aussitôt en route pour ce village.

A moitié chemin à peu près, quelqu'un de sa suite crut apercevoir un gros de gens rassemblés près d'une maison distante d'une demi-lieue à peu près; aussitôt M. de Broglio ordonna au sieur de Gibertin, lieutenant du capitaine Poul, qui le suivait à la tête de sa compagnie, d'aller reconnaître avec huit dragons quels étaient ces hommes, tandis que lui ferait halte, où il était, avec le reste de la troupe.

Le petit détachement se mit en chemin, précédé de son officier, traversa un bois taillis, et s'avança vers cette métairie que l'on appelait le mas de Gafarel, et qui alors paraissait solitaire. Mais lorsque M. de Gibertin fut à une demi-portée de fusil de ses murs, il en vit sortir une troupe de soldats qui s'avança contre lui en battant la charge : alors il jeta les yeux vers sa droite, et aperçut une seconde troupe qui sortait d'une maison voisine; en même temps il en découvrit une troisième qui était couchée ventre à terre au coin d'un petit bois, et qui se levant tout-à-coup s'avança de son côté en chantant des psaumes. Il n'y avait pas moyen de tenir contre des forces si supérieures. M. de Gibertin fit tirer deux coups de

fusil pour prévenir M. le comte de Broglio de venir au-devant de son avant-garde, et recula jusqu'à ce qu'il eût rejoint les catholiques. Au reste, les rebelles ne l'avaient poursuivi qu'autant qu'il l'avait fallu pour qu'ils arrivassent à une position excellente sur laquelle ils s'étaient établis.

De son côté, M. de Broglio, après avoir tout examiné à l'aide d'une lunette d'approche, tint avec ses lieutenans un petit conseil dont le résultat fut qu'il fallait attaquer. Cette résolution prise, on marcha vers les rebelles sur une seule ligne, le capitaine Poul tenant la droite, M. de Dourville la gauche, et le comte de Broglio le milieu.

A mesure que l'on s'avançait vers eux, on pouvait voir qu'ils avaient choisi leur terrain avec une sagacité stratégique que l'on n'avait pas encore remarquée en eux. Cette habileté dans les dispositions militaires leur venait évidemment d'un nouveau chef que personne ne connaissait, pas même le capitaine Poul, quoiqu'on pût voir ce chef, la carabine à la main, à la tête de ses hommes.

Cependant ces savans préparatifs n'arrêtèrent point M. de Broglio; il ordonna de charger, et, joignant l'exemple au précepte, lança lui-même son cheval au galop. De leur côté, les camisards du premier rang mirent un genou en terre, afin que ceux qui étaient derrière eux pussent viser; et la distance qui séparait les deux troupes commença, grâce à l'impétuosité des dragons, à disparaître rapidement : seulement, en arrivant à trente pas des rebelles, les troupes royales trouvèrent tout-à-coup

le terrain coupé par une ravine profonde qui formait fossé devant les camisards. Quelques-uns retinrent leurs chevaux à temps ; mais, malgré les efforts que quelques autres firent pour s'arrêter, pressés par ceux qui les suivaient, ils furent poussés dans le ravin, où ils roulèrent sans pouvoir se retenir. Au même moment, le mot feu retentit poussé par une voix sonore, la fusillade pétilla, et quelques dragons tombèrent autour de M. de Broglio.

— En avant ! cria le capitaine Poul; en avant ! — Et, lançant son cheval vers un endroit du ravin dont les bords étaient moins escarpés, il commença à gravir le plateau, suivi de quelques dragons.

— Mort au fils de Bélial ! — dit la même voix qui avait crié feu. En même temps un coup de fusil isolé partit, et le capitaine Poul étendit les bras, laissa échapper son sabre, et tomba de son cheval, qui, au lieu de fuir, flaira son maître de ses naseaux fumans, et, élevant la tête, poussa un long hennissement. Les dragons reculèrent.

— Ainsi périssent les persécuteurs d'Israël ! — s'écria le chef, brandissant sa carabine. Et à ces mots, s'élançant dans la ravine, il saisit le sabre du capitaine Poul et sauta sur son cheval. L'animal, fidèle à son ancien maître, voulut résister un instant; mais il sentit bientôt à la pression des genoux qu'il avait affaire à un cavalier qu'il ne lui serait pas facile de désarçonner. Néanmoins il se cabra et bondit, mais le cavalier tint ferme; et comme s'il eût reconnu son impuissance, le noble coursier d'Espagne secoua la tête, hennit encore et obéit.

Pendant ce temps, les dragons de leur côté, et une partie des camisards de l'autre, étaient descendus dans la ravine, qui était devenue le théâtre de la bataille, tandis que ceux qui étaient restés au haut du fossé continuaient de tirer avec d'autant plus d'avantage qu'ils dominaient leurs ennemis. Aussi, au bout d'un instant, les dragons de M. Dourville lâchèrent-ils pied, quoique en ce moment même leur chef, qui combattait corps à corps comme un simple soldat, vînt de recevoir une grave blessure à la tête. Vainement M. de Broglio voulut les rallier : comme il se jetait au milieu de la compagnie de son lieutenant pour soutenir, son corps à lui même l'abandonna; de sorte que, n'ayant plus d'espoir dans le gain de la bataille, il s'élança avec quelques braves seulement pour dégager M. Dourville, qui, se retirant par la trouée que son chef venait de lui faire, se mit en retraite tout sanglant. De leur côté, comme les camisards aperçurent dans le lointain un renfort de fantassins qui arrivait aux troupes royales, ils se contentèrent de poursuivre leurs adversaires par une fusillade bien nourrie, mais sans quitter la position à laquelle ils avaient dû leur fafacile et prompte victoire.

A peine les troupes royales furent-elles hors de portée, que le chef des rebelles se mit à genoux et entonna le psaume que les Israélites chantèrent lorsque, arrivés de l'autre côté de la mer Rouge, ils virent l'armée de Pharaon engloutie par les flots; de sorte que le sifflement des balles avait à peine cessé de poursuivre les troupes royales, que les chants de victoire les poursui-

vaient encore. Puis, leurs actions de grâces rendues à Dieu, les religionnaires rentrèrent dans les bois, suivant le nouveau chef, qui du premier coup, venait ainsi de donner la mesure de sa science, de son sang-froid et de son courage.

Ce nouveau chef, qui devait bientôt faire, de ses supérieurs mêmes, ses lieutenans, était le fameux Jean Cavalier.

Jean Cavalier était alors un jeune homme de vingt-trois ans, de taille courte mais vigoureuse, ayant le visage ovale et bien fait, les yeux beaux et vifs, de longs cheveux châtains tombant sur les épaules, et la physionomie d'une douceur remarquable. Il était né, en 1680, à Ribaute, village du diocèse d'Allais, où son père possédait une petite métairie, qu'il abandonna pour venir habiter, comme son fils n'avait encore que douze ou quinze ans, la ferme de Saint-Andéol, près de Mende.

Le jeune Cavalier, qui n'était autre chose qu'un paysan, fils de paysan, entra d'abord comme berger chez le sieur Lacombe, bourgeois de Vezenobre; mais comme cette vie solitaire déplaisait à un jeune homme ardent au plaisir comme il l'était, il sortit de chez ce premier patron, et entra comme apprenti chez un boulanger d'Anduze.

Là son amour pour les armes se développa; toutes les heures que le travail lui laissait libres, il les passait à regarder les gens de guerre faire l'exercice; bientôt il trouva même moyen de se lier avec quelques soldats, de façon qu'un prevôt lui donna des leçons d'armes, et un dragon lui apprit à monter à cheval.

Un dimanche, qu'il se promenait ayant sa fiancée au bras, la jeune fille fut insultée par un dragon du régiment de Florac. Jean Cavalier donna un soufflet au dragon; le dragon tira son sabre; Cavalier s'empara de l'épée d'un assistant; mais on se jeta entre les jeunes gens avant qu'ils n'en vinssent aux mains. Au bruit de cette querelle, un officier accourut; c'était le marquis de Florac, capitaine du régiment qui portait son nom; mais les bourgeois d'Anduze avaient déjà trouvé moyen de faire filer le jeune homme; de sorte que le marquis, en arrivant, au lieu de l'orgueilleux paysan qui avait osé frapper un soldat du roi, ne trouva plus que sa fiancée évanouie.

La jeune fille était si belle, qu'on ne l'àppelait que la belle Isabeau; si bien que le marquis de Florac, au lieu de poursuivre Jean Cavalier, s'occupa de faire revenir à elle sa promise.

Cependant, comme l'affaire était grave et que le régiment tout entier avait juré sa mort, les amis de Jean Cavalier lui conseillèrent de quitter le pays et de s'expatrier pour quelque temps. La belle Isabeau, qui tremblait pour son fiancé, joignit ses prières à celles de ses amis; de sorte que Cavalier consentit à s'éloigner. La jeune fille promit à son fiancé fidélité à toute épreuve; et Jean Cavalier, comptant sur cette promesse, partit pour Genève.

Là il fit connaissance avec un gentilhomme protestant nommé Du Serre, qui, ayant une verrerie au mas Arribas, c'est-à-dire tout près de la ferme de Saint-Andéol, avait été prié plusieurs fois, par Jérôme Cavalier, de remettre quelque argent à son fils pendant les voyages que

lui Du Serre faisait à Genève, en apparence pour l'extension de son commerce, mais en réalité pour la propagation de la foi. Entre le proscrit et l'apôtre l'union fut facile. Du Serre trouva dans le jeune Cavalier un tempérament robuste, une imagination ardente, un courage à toute épreuve : il lui fit part de ses espérances de rétablir la réforme dans le Languedoc et dans le Vivarais. Tout rappelait Cavalier en France, besoin de la patrie, amour de cœur. Il passa la frontière déguisé en domestique et à la suite du gentilhomme protestant; il rentra de nuit dans le bourg d'Anduze, et s'achemina droit à la maison de sa fiancée. Il allait y frapper, quoiqu'il fût une heure du matin, lorsqu'il vit la porte s'ouvrir d'elle-même, et un beau jeune homme en sortir accompagné jusqu'à la porte par une femme. Le beau jeune homme était le marquis de Florac ; la femme qui le reconduisait était Isabeau. La fiancée du paysan était devenue la maîtresse du noble.

Notre héros n'était pas homme à souffrir impunément un pareil outrage. Il marcha droit au capitaine et lui barra le passage. Celui-ci voulut le repousser du coude; mais Jean Cavalier, laissant tomber le manteau qui l'enveloppait, mit l'épée à la main. Le marquis était brave; il ne s'inquiéta point si celui qui l'attaquait était son égal; l'épée appelait l'épée; les fers se croisèrent, et au bout d'un instant le marquis tomba frappé d'un coup d'épée qui lui traversait la poitrine.

Cavalier crut avoir tué le marquis, car il était étendu à ses pieds sans mouvement. Il n'y avait donc pas de temps

à perdre, car il n'y avait pas de clémence à espérer. Il remit son épée sanglante dans le fourreau, gagna la plaine, de la plaine se jeta dans la montagne, et au point du jour il était en sûreté.

Le fugitif passa le reste de la journée dans une espèce de métairie isolée où on lui donna l'hospitalité. Comme il lui fut facile de reconnaître qu'il était chez un religionnaire, il ne fit à son hôte aucun mystère de sa position, lui demandant où il retrouverait quelque troupe organisée dans laquelle il pourrait prendre son rang, son intention étant de combattre pour la propagation de la réforme. Le fermier lui indiqua Génerac comme devant être le rendez-vous d'une centaine de ses frères. Cavalier partit le soir même pour ce village; et il arrivait au milieu des camisards au moment même où ceux-ci venaient d'apercevoir dans le lointain M. de Broglio et sa troupe. Alors, comme ils n'avaient pas de chef, il s'était à l'instant même, avec cette faculté dominatrice que certains hommes possèdent naturellement, constitué leur capitaine, et avait fait pour recevoir les troupes royales les dispositions que nous avons vues; de sorte que, après la victoire à laquelle il avait si bien contribué de la tête et du bras, il avait été par acclamation confirmé dans le titre qu'il s'était arrogé lui-même.

Tel était le fameux Jean Cavalier lorsque, par la défaite de leurs plus braves compagnies et la mort de leur plus intrépide capitaine, les troupes royales apprirent son existence.

Le bruit de cette victoire se répandit bientôt par toutes

les Cévennes, et de nouveaux incendies illuminèrent les montagnes en signe de joie. Ces fanaux furent le château de la Bastide, appartenant au marquis de Chambonnas, l'église de Samson et le village de Grouppières, où de quatre-vingts maisons il n'en resta que sept.

Alors M. de Julien écrivit au roi pour lui faire comprendre la gravité de la chose, et lui dire que ce n'étaient plus quelques fanatiques errant dans les montagnes et fuyant devant les dragons qu'ils avaient à combattre, mais bien des compagnies organisées ayant chefs et officiers, et qui en se réunissant pouvaient déjà former une armée de douze à quinze cents hommes. Le roi répondit à cette lettre en envoyant à Nîmes M. le comte de Montrevel, fils du maréchal de Montrevel, cordon bleu, maréchal des camps et armées du roi, lieutenant-général dans la Bresse et dans le Charolais, capitaine de cent hommes d'armes et de ses ordonnances. Ainsi à M. de Broglio, de Julien, de Baville, venait se joindre, pour lutter contre des paysans, des garde-chasses et des bergers, le chef de la maison de Beaune, qui avait déjà à cette époque produit deux cardinaux, trois archevêques, deux évêques, un vice-roi de Naples, divers maréchaux de France et plusieurs gouverneurs en Savoie, en Dauphiné et en Bresse.

Derrière lui arrivèrent, suivant le cours du Rhône, vingt grosses pièces de canon, cinq mille boulets, quatre mille fusils et cinquante milliers de poudre; tandis que du côté du Roussillon descendaient en Languedoc six cents de ces fusiliers des montagnes qu'on appelait miquelets.

M. de Montrevel était porteur d'ordres terribles. Louis XIV voulait extirper l'hérésie à quelque prix que ce fût, et procédait à cette œuvre en homme qui y croyait son propre salut attaché ; aussi, à peine M. de Baville eut-il pris connaissance de ces ordres, qu'il publia la proclamation suivante :

« Le roi étant informé que quelques gens sans religion portent des armes, exercent des violences, brûlent des églises et tuent des prêtres, Sa Majesté ordonne à tous ses sujets de courre sus, et que ceux qui seront pris les armes à la main ou parmi les attroupés, soient punis de mort sans aucune formalité de procès ; que leurs maisons soient rasées et leurs biens confisqués ; comme aussi que toutes les maisons où ils ont fait des assemblées soient démolies. Le roi défend aux pères, mères, frères, sœurs et autres parens des fanatiques et autres révoltés de leur donner retraite, vivres, provisions, munitions, ni autres assistances, de quelque nature et sous quelque prétexte que ce soit, ni directement ni indirectement, à peine d'être réputés complices de leur rébellion ; et comme tels il veut et entend que leur procès soit fait et parfait par le sieur de Baville et les officiers qu'il choisira. Sa Majesté ordonne encore aux habitans du Languedoc qui, dans le temps de cette ordonnance, seront hors de leur demeure, d'y retourner dans huit jours, si ce n'est qu'ils eussent une cause légitime, qu'ils déclareront au sieur de Montrevel, ou au sieur Baville, intendant, et cependant aux maires et consuls des lieux, de la raison de leur retardement ; de quoi ils prendront des certificats pour les

envoyer auxdits sieurs commandant ou intendant, auxquels Sa Majesté ordonne de ne laisser entrer aucun étranger ni sujet des autres provinces, sous prétexte de commerce et autres affaires, sans un certificat des commandans ou intendans des provinces d'où ils partiront, ou des juges royaux des lieux de leur départs ou des plus prochains. A l'égard des étrangers, ils prendront des passeports des ambassadeurs ou envoyés du roi dans les pays d'où ils sont, ou des commandans ou intendans des provinces, ou des juges royaux des lieux où ils se trouveront. Au surplus, Sa Majesté veut que ceux qui seront pris en ladite province de Languedoc sans de tels certificats soient réputés fanatiques et révoltés, et, comme tels, que leur procès leur soit fait et parfait, et qu'ils soient punis de mort, auquel effet ils seront menés audit sieur de Baville ou aux officiers qu'il choisira.

» *Signé* : Louis.

» *Et plus bas* : Philippeaux. »

Fait à Versailles, le 25 du mois de février 1703.

M. de Montrevel suivit à la lettre cette ordonnance. Un jour, c'était le premier avril 1703, comme il était à dîner, on vint le prévenir que cent cinquante religionnaires environ s'étaient rassemblés dans un moulin du faubourg des Carmes pour chanter leurs psaumes. Quoiqu'on lui eût dit en même temps que cette troupe de fanatiques ne se composait que de vieillards et d'enfans, M. le maréchal ne se leva pas moins furieux de

table, et, faisant sonner le boute-selle, marcha avec ses dragons vers le moulin, qu'il investit de tout côté, avant même que les religionnaires eussent su qu'ils devaient être attaqués. Il n'y eut pas combat, car il ne pouvait y avoir résistance, il y eut simplement massacre : une partie des dragons entra le sabre au poing dans le moulin, poignardant tout ce qui se trouvait à sa portée, tandis que le reste de la troupe, placée devant les fenêtres, recevait à la pointe du sabre ceux qui s'en précipitaient. Enfin cette boucherie sembla encore trop longue aux bouchers : pour en finir plus vite, le maréchal, qui ne voulait achever son dîner qu'après l'extermination entière de la troupe, fit mettre le feu au moulin ; alors les dragons, le maréchal toujours à leur tête, se contentèrent de repousser dans les flammes les malheureux à demi brûlés qui ne demandaient plus d'autre faveur que de mourir d'une mort moins cruelle.

Il n'y avait eu qu'une seule victime d'épargnée : la victime était une belle jeune fille de seize ans ; le libérateur était le valet même du maréchal ; tous deux furent condamnés à mort. La jeune fille fut pendue la première, et on allait procéder à l'exécution du valet, lorsque les religieuses de la miséricorde vinrent se jeter aux pieds du maréchal et lui demander sa vie ; le maréchal, après de longues supplications, finit par leur accorder ce qu'elles demandaient ; mais il chassa son valet non seulement de son service, mais encore de Nîmes.

Le même soir, comme il était à souper, on vint lui dire qu'un nouveau rassemblement avait lieu dans un

jardin proche du moulin fumant encore. L'infatigable maréchal se leva aussitôt, prit avec lui ses fidèles dragons, entoura le jardin, et fit prendre et fusiller à l'instant même tous ceux qui s'y trouvaient réunis. Le lendemain, on sut qu'il y avait eu erreur : les fusillés étaient des catholiques qui s'étaient rassemblés pour fêter l'exécution des religionnaires. Ils avaient bien protesté au maréchal qu'il se trompait, mais le maréchal n'avait pas voulu les croire. Cette erreur, au reste, hâtons-nous de le dire, n'attira au maréchal d'autre désagrément qu'une remontrance toute paternelle de l'évêque de Nîmes, qui l'invita à ne point confondre, une autre fois, les brebis avec les loups.

A ces exécutions, Cavalier répondait en prenant le château de Serras, en s'emparant de la ville de Sauve, en formant une cavalerie et en venant jusque dans Nîmes s'approvisionner de la poudre dont il manquait; puis, ce qui était plus incroyable que tout cela encore, aux yeux des courtisans, il écrivait à Louis XIV une longue lettre datée du Désert, dans les Cévennes, et signée Cavalier, chef des troupes envoyées de Dieu. Cette lettre, toute semée de passages tirés de l'Écriture, avait pour but de prouver au roi que lui et ses compagnons avaient dû se révolter pour obtenir la liberté de conscience, et s'étendant sur les persécutions dont les protestans avaient été l'objet, il disait que c'étaient ces traités infâmes qui les avaient forcés de prendre les armes qu'ils offraient de quitter, si Sa Majesté voulait leur accorder le libre exercice de leur religion et la délivrance

de leurs prisonniers. Alors, et dans ce cas, il assurait le roi qu'il n'aurait jamais de plus fidèles sujets qu'eux, et qu'ils étaient prêts à verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour son service ; enfin il concluait en disant que si on leur refusait une demande si juste, comme il faut obéir à Dieu avant d'obéir au roi, ils défendraient leur religion jusqu'à la dernière extrémité.

De son côté, Roland, qui, soit par dérision, soit par orgueil, se faisait appeler le comte Roland, ne demeurait en reste de son jeune compagnon ni pour les succès, ni pour la correspondance. Il était entré dans la ville de Ganges, où il avait été merveilleusement reçu par les habitans, et comme il attendait un moins bon accueil de ceux de Saint-Germain et de Saint-André, il leur avait écrit les lettres suivantes :

« Messieurs les officiers des troupes du roi, et vous, messieurs de Saint-Germain, préparez-vous à recevoir sept cents hommes qui doivent venir mettre le feu à la Babylone, au séminaire et à plusieurs autres maisons : celles de M. de Fabrègue, de M. Sarrasin, de M. de Moles, de M. de la Rouvière, de M. de Masse et de M. Solier, seront brûlées. Dieu nous a inspiré par son souffle sacré, mon frère Cavalier et moi, de vous rendre visite dans peu de jours ; fortifiez-vous donc tant qu'il vous plaira dans vos barricades, vous n'aurez pas la victoire sur les enfans de Dieu. Si vous croyez les pouvoir vaincre, vous n'avez qu'à venir au champ Domergue, vous, vos soldats, ceux de Saint-Étienne, de Barre et même de Florac ; je vous y appelle ; nous y serons sans

manquer. Rendez-vous-y donc, hypocrites, si vous avez du cœur.

» COMTE ROLAND. »

La seconde n'était pas moins violente que la première. La voici :

« Nous comte Roland, général des troupes protestantes de France assemblées dans les Cévennes en Languedoc, ordonnons aux habitans du bourg de Saint-André, de Valborgne, d'avertir comme il faut les prêtres et les missionnaires que nous leur défendons de dire la messe et de prêcher dans ledit lieu, et qu'ils aient à se retirer incessamment ailleurs, sous peine d'être brûlés vifs avec leur église et leurs maisons aussi bien que leurs adhérens, ne leur donnant que trois jours pour exécuter le présent ordre.

» COMTE ROLAND. »

Malheureusement pour la cause du roi, si les rebelles rencontraient quelque résistance dans les villages qui comme ceux de Saint-Germain et de Saint-André étaient en plaine, il n'en était point ainsi de ceux qui étaient situés dans la montagne, et où ils trouvaient, battus, un refuge, victorieux un nouveau secours; aussi M. de Montrevel, jugeant que, tant que ces villages existeraient, il n'y aurait pas moyen de triompher de l'hérésie, rendit-il l'ordonnance suivante :

« Nous gouverneur pour Sa Majesté très-chrétienne dans les provinces du Languedoc et du Vivarais, faisons

savoir qu'ayant plu au roi de nous commander de mettre les lieux et les paroisses ci-après nommés hors d'état de fournir ni vivres ni secours aux rebelles attroupés, et de n'y laisser aucun habitant, Sa Majesté voulant néanmoins pourvoir à leur subsistance en leur donnant les ordres de ce qu'ils auront à faire, enjoignons aux habitans desdites paroisses de se rendre incessamment dans les lieux ci-après marqués avec leurs meubles, bestiaux et généralement tout ce qu'ils pourront emporter de leurs effets, déclarant que faute de cela leurs effets seront confisqués et pris par les troupes qui seront employées à démolir leurs maisons, défendant à toutes les autres communes de les recevoir sous peine, en cas de désobéissance, du rasement de leurs maisons et de la perte de leurs biens, et, au surplus, d'être traités comme rebelles aux ordres de Sa Majesté. »

A cette ordonnance étaient jointes les instructions suivantes :

« 1° Les officiers qui seront employés à la destruction des villages s'informeront d'abord de la situation des paroisses qui devront être détruites et dépeuplées, afin de disperser à propos les troupes, en sorte qu'elles puissent protéger les milices qui seront employées à cette destruction ;

» 2° On devra observer que, s'il se trouvait des villages ou des hameaux assez voisins pour être également protégés, il faudra y faire travailler à la fois, pour avancer l'ouvrage.

» 3° Que s'il se trouve encore dans ces lieux quelques

habitans, on les rassemblera pour en faire prendre un état, ainsi que des bestiaux et des grains.

» 4° On chargera le plus apparent de conduire les autres, par les endroits qui leur seront marqués, aux lieux qu'on leur assignera.

» 5° A l'égard des bestiaux, les mêmes gens qui seront chargés de les garder les conduiront au lieu qu'on leur indiquera, à l'exception des mulets et des ânes qu'on rassemblera pour s'en servir au transport des grains, là où il sera ordonné; néanmoins on permettra de donner des ânes, s'il y en a, aux vieillards et aux femmes grosses hors d'état de marcher.

» 6° On distribuera les milices par ordre pour en employer un certain nombre à détruire les maisons; on essaira d'abattre celles-ci en les sapant par le pied, ou de telle autre manière qui paraîtra la plus commode; et si par ce moyen on n'en peut venir à bout, on y mettra le feu.

» 7° On ne devra pour le présent faire aucun tort aux maisons des anciens catholiques, jusqu'à ce que le roi en ait autrement ordonné; et pour cet effet, on y mettra une garde, après en avoir pris un état qui sera envoyé au maréchal de Montrevel.

» 8° On lira aux habitans des lieux qu'on détruira l'ordonnance qui leur défend de retourner dans leurs habitations; mais on ne leur fera point de mal, le roi n'ayant pas voulu entendre parler d'effusion de sang; on se contentera de les renvoyer en les menaçant, et l'on affichera ladite ordonnance à une muraille, ou à un arbre dudit village;

» 9° S'il ne se trouvait aucun habitant, on affichera seulement ladite ordonnance dans chaque lieu.

» *Signé* : Maréchal DE MONTREVEL. »

Au-dessous de ces instructions était affichée la nomenclature des villages qui devaient être détruits. Elle était ainsi conçue :

18 dans la paroisse de Frugères,
5 dans la paroisse de Fressinet-de-Lozère,
4 dans la paroisse de Grizac,
15 dans celle de Castagnols,
11 dans celle de Vialas,
6 dans celle de Saint-Julien,
8 dans celle de Saint-Maurice-de-Vantalon,
14 dans celle de Frezal-de-Vantalon,
7 dans celle de Saint-Hilaire-de-Laret,
6 dans celle de Saint-Andiol-de-Clergues,
28 dans celle de Saint-Privat-de-Vallongues,
10 dans celle de Saint-André-de-Lancise,
19 dans celle de Saint-Germain-de-Calberte,
26 dans celle de Saint-Étienne-de-Valfrancesque,
9 dans celles de Prunet et Montvaillant,
16 dans celle de Florac.

202.

Une seconde liste devait succéder et succéda en effet à cette première : elle comprenait les paroisses de Frugères, de Pompidou, de Saint-Martin, de Lansuscle, de Saint-Laurent, de Trèves, de Vebron, de Rounes, de Barre, de Montluzon, de Bousquet, de La Barthe, de

Balme, de Saint-Julien-d'Aspaon, de Cassagnas, de Sainte-Croix-de-Valfrancesque, de Cabriac, de Moissac, de Saint-Roman, de Saint-Martin-de-Robaux, de la Melouse, du Collet-de-Dèze, de Saint-Michel-de-Dèze; et les villages de Saliéges, de Rampon, de Ruas, de Chavrières, de Tourgueulle, de Ginestous, de Fressinet, de Fourques, de Malbos, de Jousanel, de Campis, de Campredon, de Lons-Aubrez, de la Croix-de-Fer, du Cap-de-Coste, de Marquayrès, du Cazairal et du Poujal.

Ce qui comprenait en tout quatre cent soixante-six bourgs, hameaux ou villages, habités par dix-neuf mille cinq cents personnes.

Tous ces préparatifs faits, le maréchal de Montrevel partit d'Aix le 26 septembre 1703, afin de présider lui-même à l'exécution. Il avait avec lui MM. de Vergetot et de Marsilly, brigadiers d'infanterie, deux bataillons de Royal-Comtois, deux de Soissonnais infanterie, le régiment de dragons du Languedoc, et deux cents dragons de celui de Fimarçon. De son côté et en même temps, M. de Julien partit pour se rendre au pont de Montvert avec ses deux bataillons de Hainaut; le marquis de Canillac, brigadier d'infanterie, qui arrivait avec deux bataillons de son régiment, qui était en Rouergue, et le comte de Payre, qui amenait quarante-cinq compagnies des milices du Gévaudan, suivies de quantité de mulets chargés de leviers, de haches et d'autres instrumens de fer, pour abattre les maisons.

Mais l'approche de toutes ces troupes, précédées des ordonnances terribles que nous avons rapportées, pro-

duisit un effet tout contraire à celui qu'on en attendait. Les habitans des villages proscrits crurent qu'on ne leur avait indiqué des lieux de réunion que pour les massacrer tous à la fois, de sorte que ceux d'entre eux qui étaient en état de porter les armes se jetèrent dans les montagnes et rejoignirent les camisards, ce qui renforça les armées de Cavalier et de Roland de plus de quinze cents hommes. Aussi, à peine M. de Julien était-il à l'œuvre, qu'il reçut avis de M. de Montrevel, qui en avait été instruit par une lettre de Fléchier, que pendant que les troupes royales faisaient leur expédition dans la montagne, les camisards se répandaient dans la plaine, inondaient la Camargue, et tentaient des excursions jusque dans les environs de Saint-Gilles. En même temps il lui parvint l'avis que deux vaisseaux avaient été aperçus en vue des côtes de Cette, et on le prévenait que, selon toute probabilité, ces vaisseaux contenaient des troupes de débarquement que les Hollandais et les Anglais envoyaient aux camisards.

M. de Montrevel laissa le soin de continuer l'expédition à MM. de Julien et de Canillac, et accourut à Cette avec plus de huit cents hommes et dix pièces de canon. Les vaisseaux étaient encore en vue; c'étaient, en effet, comme on l'avait dit au maréchal, deux vaisseaux qui avaient été détachés de la flotte combinée d'Angleterre et de Hollande, par l'amiral Schowel, et qui apportaient aux camisards de l'argent, des armes et des munitions. Ils continuèrent à croiser, et firent différens signaux; mais comme les rebelles, éloignés des côtes par la présence de M. de

Montrevel, ne firent point les contre-signaux convenus, les deux vaisseaux reprirent le large et regagnèrent la flotte. Mais comme M. de Montrevel craignait que leur retraite ne fût que simulée, il ordonna que toutes les cabanes de pêcheurs qui pourraient donner asile aux camisards seraient détruites depuis Aigues-Mortes jusqu'à Saint-Gilles. En même temps, il fit enlever tous les habitans du mandement de Guillan et les fit enfermer dans le château de Sommerez, après avoir rasé leurs villages. Enfin il ordonna à tous ceux des petits lieux, hameaux et métairies de se réunir, avec tout ce qu'ils avaient de provisions, dans les villes et dans les grands bourgs, et il ne fut plus permis aux ouvriers qui allaient travailler à la campagne d'emporter avec eux d'autres vivres que ceux qui étaient absolument nécessaires à la subsistance de la journée.

Ces mesures étaient efficaces, mais elles étaient terribles; elles enlevaient toute retraite aux camisards, mais elles entraînaient la ruine de la province. M. de Baville, malgré sa rigidité bien connue, hasarda quelques observations; le maréchal de Montrevel les reçut fort mal, renvoya M. l'intendant aux choses civiles, disant que les choses de guerre le regardaient; et, en vertu de cette prétention, il vint rejoindre M. de Julien, qui travaillait à la démolition avec un zèle infatigable.

Cependant, quel que fût l'enthousiasme de ce dernier pour la cause qu'il avait embrassée avec toute l'ardeur d'un nouveau converti, des difficultés matérielles s'opposaient à l'accomplissement de sa mission. La plu-

part des maisons qu'il fallait démolir étaient voutées, et par cela même fort difficiles à raser. Leur éloignement les unes des autres, leur situation dans des lieux presque inaccessibles, au sommet des plus hautes montagnes, ou dans les abîmes les plus profonds, leur isolement au milieu des bois qui les cachaient comme un voile, tout augmentait la difficulté, et il arrivait parfois que rien que pour trouver ce qu'ils avaient à détruire, les milices et les ouvriers perdaient des journées tout entières.

Le vaste circuit des paroisses était encore un nouveau retardement; celle de Saint-Germain-de-Calberte, par exemple, avait neuf lieues de tour et cent onze hameaux renfermant deux cent soixante-quinze familles, dont neuf seulement étaient catholiques; celle de Saint-Étienne-de-Valfrancesque était plus étendue encore et plus peuplée d'un tiers; il en résulta que les difficultés s'accroissaient d'une manière étrange. En effet, les premiers jours, les soldats et les ouvriers trouvaient dans le village et dans les environs quelques vivres; mais bientôt ces vivres s'épuisaient, et comme ils ne pouvaient pas compter sur les paysans pour les renouveler, il en résultait qu'au bout d'un certain temps, les provisions qu'ils avaient apportées avec eux étant épuisées, il ne leur restait plus que de l'eau et du biscuit, dont ils ne pouvaient même faire de soupe faute de marmites; de sorte qu'après avoir bien travaillé toute la journée, à peine avaient-ils une poignée de paille où s'étendre. Ces privations, au milieu d'une vie si dure et si fatigante,

attirèrent une espèce de fièvre contagieuse qui mit bon nombre d'ouvriers et de soldats hors d'état d'agir. On commença donc d'en congédier plusieurs ; mais bientôt ces malheureux, presque aussi à plaindre que ceux qu'ils persécutaient, n'attendirent plus même que la permission de se retirer leur fût accordée, mais ils désertèrent par bandes.

M. de Julien vit qu'il lui faudrait renoncer à son projet s'il n'obtenait du roi de faire un petit changement au plan primitif; il écrivit en conséquence à Versailles, afin de représenter à sa majesté combien l'ouvrage traînerait en longueur si, au lieu des instrumens de fer et de la main des hommes, on n'employait pas le feu, qui était le seul et vrai ministre des vengeances célestes. Il citait à l'appui de sa demande l'exemple de Sodome et de Gomorrhe, les villes maudites du Seigneur. Louis XIV, touché de la vérité du rapprochement, lui envoya, poste pour poste, l'autorisation qu'il demandait.

« Aussitôt, dit le père Louvrelœil, cette expédition fut comme une tempête qui ne laisse rien à ravager dans un champ fertile, les maisons ramassées, les granges, les baraques, les métairies écartées, les cabanes, les chaumières, tous les bâtimens enfin, tombèrent sous l'activité du feu, tout de même que tombent sous le tranchant de la charrue qui les coupe, les fleurs champêtres, les mauvaises herbes et les racines sauvages. »

Ces exécutions étaient accompagnées de cruautés horribles. Vingt-cinq habitans du village se réfugièrent dans un château : c'était tout ce qui restait d'une population

toute entière, et ce malheureux débris ne se composait que de femmes, d'enfans et de vieillards. Palmerolle, commandant des miquelets, en est averti, il y court, en prend huit au hasard et les fait fusiller, « pour leur apprendre, dit-il dans son rapport, à se choisir eux-mêmes un asile qui n'est point porté sur la liste de ceux qui leur étaient accordés. »

De leur côté, excités par la vue des flammes qui dévoraient les demeures de leurs vieux ennemis, les catholiques de Saint-Florent, de Sénechas, de Rousson et de quelques autres paroisses se réunirent, et s'armant de tout ce qui pouvait leur faire un instrument de mort, ils se mirent en chasse des proscrits, enlevèrent les troupeaux de Pérotat, de Fontarèche et de Pajolas; brûlèrent douze maisons au Collet-de-Dèze; et de là, se dirigeant, tout enivrés par la destruction, vers le village de Brenoux, ils y massacrèrent cinquante-deux personnes; puis comme parmi les victimes se trouvaient quelques femmes enceintes, ils leur arrachèrent leurs enfans de la poitrine, et les plaçant au bout de piques et de hallebardes, ils marchèrent, guidés par ces sanglantes enseignes, vers les villages de Saint-Denis et de Castagnols.

Bientôt ces troupes improvisées s'organisèrent en compagnies, et prirent, d'une petite croix blanche qu'ils portaient sur leurs habits, le nom de cadets de la croix, et ce furent pour les malheureux proscrits de nouveaux ennemis bien autrement acharnés que les dragons et les miquelets; car ceux-là n'obéissaient point à un ordre

émané de Versailles, de Nîmes et de Montpellier, mais ils assouvissaient une haine personnelle, vieille haine qu'ils avaient reçue de leurs pères, et qu'ils devaient transmettre à leurs descendans.

De son côté, moins les assassinats, le jeune chef des camisards, qui prenait de jour en jour sur ses soldats une autorité plus grande, essayait de rendre aux dragons et aux cadets de la croix le mal qu'ils faisaient aux religionnaires. Dans la nuit du 2 au 3 octobre, vers dix heures du soir, il descendit dans la plaine, et attaqua Sommières tout à la fois par les faubourgs du Pont et du Bourget, auxquels il mit le feu. Les habitans coururent aux armes, et firent une sortie; mais Cavalier chargea sur eux à la tête de sa cavalerie, et les força de rentrer dans la ville. Alors le gouverneur du château, dont la garnison était trop faible pour abandonner ses murailles, tira le canon sur les assiégeans, moins encore dans l'espérance de leur faire du mal, que dans celle d'être entendu des garnisons voisines. En effet, les camisards comprirent le danger qu'ils couraient et se retirèrent, mais cependant après avoir brûlé les hôtels du Cheval-Blanc, de la Croix-d'Or, du Grand-Louis et de Luxembourg, ainsi qu'un grand nombre de maisons et l'église et le presbytère de Saint-Amand.

De là, les camisards allèrent au Cayla et à Vauvert, dont ils forcèrent et abattirent les fortifications, et où ils se pourvurent abondamment de vivres pour les soldats, et de foin et d'avoine pour les chevaux. Dans cette dernière ville, qui n'était presque entièrement habitée que

par ses coreligionnaires, Cavalier assembla les habitans sur la place publique, et là il fit avec eux publiquement une prière, pour demander à Dieu d'empêcher que le roi suivît les mauvais conseils qu'on lui donnait, et pour exhorter ses frères à sacrifier leurs biens et leur vie pour le rétablissement de leurs temples, leur affirmant que l'Esprit lui avait révélé que le bras du Seigneur, qui les avait toujours assistés, continuerait à s'étendre sur eux.

Ces mouvemens de Cavalier avaient pour but d'interrompre la destruction des hautes Cévennes, et obtinrent en partie le résultat que le jeune chef en attendait. M. de Julien reçut l'ordre du maréchal de redescendre dans la plaine, pour donner la chasse aux camisards.

Les troupes se mirent à leur poursuite; mais, grâce à la connaissance que les rebelles avaient des lieux, il était impossible de les joindre; si bien que Fléchier, qui trouvait au milieu de ces exécutions, de ces incendies et de ces massacres, le temps de faire des poésies latines et d'écrire des lettres choisies, disait, en parlant d'eux: « Ils ne sont jamais trouvés et ne trouvent aucun obstacle au mal qu'ils veulent faire. On désole leurs montagnes, et ils désolent notre plaine. Il ne reste plus d'églises dans nos diocèses, et nos terres ne pouvant être ni semées ni cultivées, ne nous produiront aucun revenu. L'on craint le désordre, et l'on ne veut pas donner lieu à une guerre civile de religion; tout se ralentit, tous les bras tombent sans savoir pourquoi, et l'on nous dit: — Il faut avoir patience; on ne peut se battre contre des fantômes. »

Cependant de temps en temps ces fantômes se faisaient visibles. Pendant la nuit du 26 au 27 octobre, Cavalier descendit jusqu'à Uzès, enleva deux sentinelles qui gardaient les portes, et cria aux autres, qui appelaient aux armes, qu'il allait attendre du côté de Lussan M. de Vergetot, qui était le gouverneur de la ville.

En effet, Cavalier, accompagné de ses deux lieutenans, Ravanel et Catinat, se dirigea vers ce petit bourg, situé entre Uzès et Bargeac et bâti sur une hauteur environnée de tous côtés de rochers qui lui servent de remparts et qui en rendent l'abord très-difficile. Arrivé à trois portées de fusil de Lussan, Cavalier envoya Ravanel pour sommer les habitans de lui fournir des vivres ; mais ceux-ci, fiers des remparts naturels que la nature leur avait donnés et les croyant inexpugnables, non seulement refusèrent d'obtempérer à la sommation du jeune Cevenol, mais encore tirèrent sur son ambassadeur plusieurs coups de fusil, dont l'un blessa au bras un camisard nommé La Grandeur, qui accompagnait Ravanel. Ravanel se retira au pas, soutenant son compagnon blessé, au milieu des huées et des coups de fusil des habitans, et revint vers Cavalier. Celui-ci ordonna aussitôt à ses soldats de se préparer à emporter la ville le lendemain matin ; car la nuit commençait à venir, et il n'osait rien tenter pendant l'obscurité. De leur côté, les assiégés dépêchèrent un exprès à M. de Vergetot pour le prévenir de la situation où ils se trouvaient, et résolus à faire bonne résistance en attendant de ses nouvelles, ils barricadèrent leurs portes, emmanchèrent des faux à revers, attachèrent des crocs à de

longues perches, et se munirent enfin de tous les instrumens tant offensifs que défensifs qu'ils purent rassembler. Quant aux camisards ils passèrent, la nuit campés près d'un vieux château nommé Fan, à une portée de carabine de Lussan.

Au point du jour, de grands cris qui partaient de la ville annoncèrent aux camisards que le secours attendu par les assiégés arrivait. En effet, ils aperçurent de loin, sur la route, une troupe de soldats qui s'avançait vers eux : c'était M. de Vergetot à la tête de son régiment, et de quarante officiers irlandais.

Les protestans commencèrent, comme d'habitude, par dire leurs prières et chanter leurs psaumes, sans s'inquiéter des cris et des menaces des habitans de la ville ; puis, lorsqu'ils eurent invoqué le Seigneur, ils marchèrent droit à ceux qui venaient les attaquer, en faisant toutefois filer par un chemin creux la cavalerie, qui devait, commandée par Catinat, franchir, à l'aide d'un pont qui n'était point gardé, une petite rivière, et tomber sur les troupes royales lorsque Cavalier et Ravanel seraient aux prises avec elles.

M. de Vergetot, de son côté, continuait d'avancer : de sorte que les religionnaires et les catholiques se trouvèrent bientôt en présence. Le combat commença des deux côtés par une fusillade ; puis Cavalier ayant vu apparaître sa cavalerie à la pointe d'un petit bois, et jugeant qu'il allait avoir le secours de Catinat, marcha au pas de charge vers ses ennemis. Alors Catinat, qui par le bruit de la fusillade jugeait sa présence né-

cessaire, mit sa troupe au galop, et tomba sur le flanc des catholiques.

En même temps, un des capitaines de M. de Vergetot ayant été tué par une balle, et l'autre par un coup de sabre, le désordre se mit parmi les grenadiers, qui lâchèrent pied et se dispersèrent, poursuivis par Catinat et ses cavaliers, qui les saisissaient par les cheveux et les poignardaient à coups de sabre. Après avoir essayé, mais inutilement, de rallier ses soldats, M. de Vergetot, entouré seulement de quelques Irlandais, fut forcé de fuir à son tour ; il était vivement poursuivi et allait être pris, lorsqu'il trouva, par bonheur, une hauteur nommée Gamène, qui lui offrit ses rochers et ses murailles; il sauta à bas de son cheval, se jeta dans un petit sentier, et se retrancha avec une centaine d'hommes dans ce fort naturel, où il eût été trop dangereux de le poursuivre; aussi, Cavalier, satisfait de sa victoire et sachant par sa propre expérience que ses hommes ni ses chevaux n'avaient point mangé depuis dix-huit heures, donna le signal de la retraite, et gagna du côté de Seyne, où il espérait trouver des rafraîchissemens.

Cette défaite avait piqué au vif les troupes royales, de sorte qu'elles résolurent de prendre leur revanche. Ayant donc appris par leurs espions que pendant la nuit du 12 au 13 novembre, Cavalier et sa bande devaient coucher dans un endroit de la montagne appelée Nages, elles enveloppèrent cette montagne pendant la nuit, de sorte qu'au point du jour Cavalier se trouva investi de tous côtés. Voulant alors voir par lui-même si le blocus

était complet, il fit ranger toute sa troupe en bataille sur la hauteur, en remit le commandement à Ravanel et à Catinat, et ayant passé une paire de pistolets à sa ceinture, il prit sa carabine sur son épaule, et se glissa dans les broussailles et les rochers, certain, s'il y avait un côté faible, qu'il parviendrait à le découvrir ; mais les renseignemens avaient été donnés avec une exactitude parfaite, et toutes les issues étaient gardées.

Cavalier résolut alors de rejoindre sa troupe, et se jeta dans un ravin; mais à peine y avait-il fait trente pas, qu'il se trouva en face d'un cornette et de deux dragons qui y avaient été placés en embuscade. Il n'était plus temps de fuir; d'ailleurs ce n'était pas l'intention du jeune chef; il marcha donc droit à eux. De leur côté, les dragons s'avancèrent vers lui, et le cornette le mettant en joue : — Arrêtez, lui dit-il; vous êtes Cavalier, je vous reconnais. Vous ne sauriez vous échapper, rendez-vous, vous avez bon quartier. — Cavalier lui répondit en lui cassant la tête d'un coup de sa carabine; puis la jetant derrière son épaule comme une arme inutile, il tira ses deux pistolets de sa ceinture, marcha droit aux dragons, les tua de ses deux coups, et regagna sans blessure ses compagnons, qui le croyaient perdu, et qui l'accueillirent par leurs acclamations.

Mais Cavalier avait autre chose à faire que de jouir de son triomphe, il monta à cheval, se mit à la tête de ses hommes, et tomba sur les troupes royales avec une si grande impétuosité, qu'elles lâchèrent pied au premier choc. Alors on vit une trentaine de femmes qui avaient

apporté des vivres au camp, transportées d'enthousiasme à la vue de leurs ennemis défaits, se précipiter sur eux et combattre comme des hommes. Une jeune fille âgée de dix-sept ans, nommée Lucrèce Guigon, se distingua entre toutes par son étrange courage. Non contente d'encourager ses frères par le cri de — Vive l'épée de l'Éternel! vive le glaive de Gédéon! — elle arrachait les sabres des mains des dragons morts pour en achever les dragons mourans. Catinat, à la tête de dix hommes, poursuivit les fuyards jusque dans la plaine de Calvisson, où les troupes royales se rallièrent seulement, grâce au renfort qu'elles reçurent de la garnison.

Les dragons avaient laissé quatre-vingts morts sur le champ de bataille, tandis que Cavalier n'avait perdu que cinq hommes.

Cavalier était non seulement, comme on le voit, un intrépide soldat et un habile capitaine, c'était encore parfois un sévère justicier. Quelques jours après le fait d'armes que nous venons de raconter, il apprit qu'un horrible meurtre avait été commis, et que les quatre assassins, qui étaient des camisards, s'étaient retirés dans le bois du Bouquet; aussitôt il fit partir un détachement de vingt hommes, avec ordre de saisir les coupables et de les lui amener. Voici les détails de cet événement :

La fille du baron de Meyrargues, qui venait de se marier avec un gentilhomme nommé M. de Miraman, encouragée par son cocher, qui souvent, quoiqu'il fût catholique, avait rencontré les camisards sans que ceux-ci lui fissent aucun mal, s'était mise en route le 29 novembre,

se rendant à Ambroix, où l'attendait son mari. Elle était en chaise, et n'avait avec elle pour toute suite que sa femme de chambre, une nourrice, un valet et le cocher qui l'avait déterminée à partir. Les deux tiers de la route s'étaient déjà accomplis le plus heureusement du monde, lorsque en arrivant entre Lussan et Vaudras, elle fut arrêtée par quatre hommes qui la firent descendre de sa chaise, et la conduisirent vers un bois voisin. Le récit de ce qui se passa alors est tout entier dans la déposition de la femme de chambre; nous la copions textuellement.

« Ces malheureux nous ayant obligés, dit-elle, de marcher dans le bois pour nous écarter du grand chemin, ma pauvre maîtresse se trouva si lasse, qu'elle pria le bourreau qui la conduisait de permettre qu'elle s'appuyât sur son épaule ; mais celui-ci regardant autour de lui et voyant l'endroit désert : — Nous n'irons guère plus loin, répondit-il; et, en effet, on nous fit asseoir sur un lieu où il y avait du gazon, et qui devait être la place de notre martyre. Là, ma chère maîtresse dit aux barbares les choses les plus touchantes, et d'une manière si douce qu'elle aurait fléchi un démon; elle leur donna sa bourse, sa ceinture d'or et un beau diamant qu'elle tira de son doigt; mais rien n'adoucit ces tigres, et l'un d'eux dit : —Je veux tuer tous les catholiques et vous tout-à-l'heure. — Que vous reviendra-t-il de ma mort? demanda ma maîtresse; accordez-moi la vie. — Non, c'en est fait, lui répondit-il alors, et vous mourrez de ma main : faites votre prière. — Aussitôt, ma pauvre maîtresse, se mettant à genoux, pria Dieu tout haut de lui faire miséricorde ainsi

qu'à ses meurtriers, et comme elle continuait ses dévotions, elle reçut à la mamelle gauche un coup de pistolet, qui la jeta par terre, en même temps un second assassin lui donna un coup de sabre à travers le visage, et un troisième lui laissa tomber une grosse pierre sur la tête ; alors un autre scélérat tua la nourrice d'un coup de pistolet, et soit qu'ils n'eussent plus d'armes chargées, soit qu'ils voulussent épargner leurs munitions, ils se contentèrent de me percer de plusieurs coups de baïonnette ; je contrefis la morte ; ils crurent que je l'étais en effet, et se retirèrent. Quelque temps après, voyant que tout était redevenu calme et qu'on n'entendait aucun bruit, je me traînai, mourante moi-même, près de ma chère maîtresse, et je l'appelai. Alors il se trouva qu'elle n'était pas morte non plus, et qu'elle me répondit d'une voix basse : — Ne me quitte pas, Suzon, jusqu'à ce que j'aie expiré. — Elle ajouta après une petite pause, car à peine pouvait-elle parler : — Je meurs pour ma religion, et j'espère que le bon Dieu aura pitié de moi. Dites à mon mari que je lui recommande notre petite. Après cela elle ne s'occupa plus que de Dieu par des oraisons courtes et tendres, jusqu'à son dernier soupir, qu'elle rendit à mes côtés à l'entrée de la nuit. »

Comme Cavalier en avait donné l'ordre, les quatre coupables furent pris, et lui furent amenés. Il était alors avec sa troupe près de Saint-Maurice de Casevieille ; il assembla aussitôt un conseil de guerre, et résumant l'action atroce qu'ils avaient commise, comme aurait pu le faire un avocat-général, il laissa les juges prononcer leur

sentence : tous votèrent pour la peine de mort; mais au moment même où les juges prononçaient le jugement, un des assassins écarta les deux hommes qui le gardaient, et sautant du haut en bas d'un rocher, s'élança dans un bouquet de bois, où il avait disparu avant qu'on eût même songé à le poursuivre.

Les trois autres furent fusillés.

De leur côté, les catholiques faisaient aussi des exécutions, mais il s'en fallait de beaucoup qu'elles fussent aussi honorables et aussi justes que celle que nous venons de raconter. L'une d'elles fut celle d'un pauvre enfant de quatorze ans, fils du meunier de Saint-Christol, lequel meunier avait été roué le mois précédent. Un instant les juges hésitèrent à le condamner à cause de son âge; mais un témoin se présenta, qui dit que c'était de ce malheureux que les fanatiques se servaient pour égorger les enfans. Quoique personne ne crût à cette déposition, comme on ne demandait qu'un prétexte, le jeune accusé fut condamné, et pendu sans pitié, une heure après le jugement.

Un grand nombre d'habitans des paroisses que brûlait M. de Julien s'étaient retirés à Aussilargues, paroisse de Saint-André. Pressés par la faim et la misère, ils sortirent des barrières qu'on leur avait prescrites pour se procurer quelques secours. Le brigadier Planque l'apprit; c'était un ardent catholique, qui résolut de ne pas laisser un tel crime impuni. Il fit aussitôt partir un détachement pour les arrêter; la chose fut facile, car ils étaient déjà rentrés dans leurs barrières, et on les prit tous dans leur lit. Aussitôt on les conduisit à l'église de Saint-André,

où on les enferma ; puis, sans jugement, on les en tira cinq par cinq, et on les massacra, les uns à coups de fusil, les autres à coups de sabre et à coups de hache : tous furent égorgés, hommes, femmes, vieillards. Un pauvre enfant, qui avait reçu trois balles, levait encore la tête en criant : — Hé! où est mon père pour me tirer d'ici!

Quatre hommes et une jeune fille, réfugiés dans le bourg de Lasalle, sous la protection de la loi qui leur accordait ce lieu pour asile, sollicitèrent et obtinrent d'un capitaine du régiment de Soissonnais, nommé Laplace, la permission de se rendre chez eux pour des affaires intéressantes, mais à la condition qu'ils reviendraient le même jour ; ils s'y engagèrent, et dans ce dessein ils étaient déjà arrivés dans une métairie qu'ils avaient prise pour rendez-vous, lorsque malheureusement ils furent surpris par un orage épouvantable. Malgré cet obstacle, les hommes allaient se remettre en route, lorsque la jeune fille les conjura de ne pas repartir que le jour ne fût venu, n'osant point les accompagner par un pareil temps et disant, d'un autre côté, qu'elle mourrait de frayeur si on la laissait seule dans cette métairie. Les quatre hommes eurent honte d'abandonner leur compagne de voyage, qui d'ailleurs était la parente de l'un d'eux ; et se laissant gagner à ses prières, ils restèrent, espérant que l'orage leur serait une excuse, et ne se remirent en route qu'aux premières lueurs du jour ; mais le crime qu'ils avaient commis était déjà connu de Laplace. En conséquence, les ordres étaient donnés, et comme ils rentraient dans le village, ils furent

arrêtés. Vainement alors veulent-ils justifier leur retard. Laplace fit lier les quatre hommes, les fit conduire hors de la ville et les fit fusiller. Quant à la jeune fille, elle était réservée pour être pendue, et l'exécution devait avoir lieu le jour même, et cela sur le lieu où gisaient encore les cadavres de ses quatre malheureux compagnons, lorsque les sœurs régentes, aux mains de qui elle avait été remise pour qu'elles la préparassent à la mort, après avoir essayé auprès de Laplace d'obtenir sa grâce par tous les moyens possibles, la supplient de se déclarer enceinte. La jeune fille refuse de sauver sa vie par un mensonge déshonorant; alors les bonnes religieuses prennent le mensonge sur elles, et vont faire la déclaration au capitaine, le suppliant, s'il n'a pas pitié de la mère, d'avoir au moins pitié de l'enfant et de permettre qu'il soit sursis à l'exécution jusque après l'accouchement. Le capitaine, à cet obstacle imprévu et dont il n'est pas la dupe, ordonne qu'une sage-femme sera appelée et visitera la jeune fille. Au bout d'une demi-heure, la sage-femme fait son rapport, et déclare que l'accusée est enceinte.

— C'est bien, dit le capitaine, qu'on les mette toutes les deux en prison, et si dans trois mois il ne paraît pas de signe de grossesse, on les pendra toutes les deux. A cette décision, la peur s'empare de la sage-femme; elle demande à être conduite devant le capitaine, et là elle avoue que, séduite par les instances des religieuses, elle a fait un faux rapport, et que bien loin que la jeune fille soit enceinte, elle a reconnu en elle tous les signes de la virginité.

Sur cette déclaration, la sage-femme est condamnée à être fouettée publiquement, et la jeune fille est conduite au gibet, et pendue au milieu des cadavres des quatre hommes dont elle avait causé la mort : ce double jugement fut exécuté le jour même.

Comme on doit bien le penser, les cadets de la croix placés entre les camisards et les catholiques, ne demeuraient en reste ni avec les uns ni avec les autres : — Une de leurs bandes, dit Labaume, commença de ravager tout ce qui appartenait aux nouveaux convertis depuis Beaucaire jusqu'à Nîmes ; ils tuèrent une femme et deux enfans de la métairie de Campuget, un homme de quatre-vingts ans à celle de M. Detilles, qui est au-dessus de Bouillargues, quelques gens à Cicure, une fille à Caissargues, un jardinier à Nîmes, et quelques autres personnes encore : ils enlevèrent les troupeaux, les meubles et tous les effets de tous les nouveaux convertis qu'ils purent trouver ; ils brûlèrent la métairie de Clairan, celle de Loubes et six autres du côté de Saint-Gilles, celles de la Marine, de Carlot, de Campoget, de Miraman, de la Bergerie, de Larnac du côté de Manduel.

« Ils arrêtaient les voyageurs sur les grands chemins, dit Louvrelœil, et pour connaître s'ils étaient catholiques, ils les contraignaient à dire en latin l'Oraison dominicale, la Salutation angélique, le Symbole de la foi et la Confession générale ; ceux qui ne savaient pas ces prières passaient par le fil de leurs épées. Dans le lieu de Dions on trouva neuf corps morts dont le meurtre leur fut im-

puté; et quand on vit pendu à un arbre le berger du sieur de Roussière, ci-devant ministre, on ne manqua point de dire que c'étaient eux qui l'avaient fait mourir : enfin, leur cruauté allait si loin qu'une de leurs bandes ayant rencontré sur un chemin M. l'abbé de Saint-Gilles, elle lui demanda un domestique, nouveau converti, qu'il avait avec lui, afin de le faire mourir. L'abbé eut beau leur remontrer qu'on ne devait pas faire un tel affront à un homme de sa naissance et de son rang, ils n'en persistèrent pas moins dans la volonté qu'ils avaient de tuer cet homme, si bien que l'abbé fut forcé de le prendre entre ses bras et de présenter son corps aux coups qu'ils voulaient porter à son domestique. »

L'auteur des troubles des Cévennes rapporte quelque chose de mieux encore ; c'est un événement qui se passa à Montelus le 22 février 1704. Dans ce lieu, dit-il, il y avait quelques protestans, mais un beaucoup plus grand nombre de catholiques; ceux-ci, excités par un capucin natif de Bergerac, s'érigèrent en cadets de la croix, et voulurent faire leur apprentissage d'assassins sur leurs compatriotes ; en conséquence étant entrés chez Jean Barnoin, ils lui coupèrent d'abord les oreilles et les parties naturelles; après quoi ils l'égorgèrent en le saignant comme on fait d'un porc : en sortant de chez ce malheureux, ils rencontrèrent dans la rue Jacques Clas, et lui tirèrent un coup de fusil qui lui perça le ventre, les entrailles en sortirent et traînaient à terre : il les ramassa et rentra chez lui ; sa femme qui était près d'accoucher et ses deux petits enfans, effrayés de ce spectacle, s'empres-

saient de le secourir, lorsque les meurtriers parurent au seuil de la porte ; alors au lieu de se laisser fléchir aux cris et aux larmes de cette malheureuse femme et de ses pauvres enfans, ils achevèrent le blessé ; et comme la femme voulait défendre son mari, ils lui brûlèrent la cervelle d'un coup de pistolet ; alors ils s'aperçurent de sa grossesse, et que l'enfant, qui avait déjà huit mois de gestation, tressaillait dans le sein de la mère : alors ils ouvrirent le ventre de cette femme, en tirèrent l'enfant, et ayant versé à sa place un picotin d'avoine ils firent manger un cheval qui était attaché à la porte, dans ce râtelier sanglant ; une voisine nommée Marie Silliot, qui voulait porter du secours aux enfans, fut massacrée ; mais au moins les meurtriers se contentèrent de sa mort et ne poursuivirent pas leur vengeance au-delà. Étant alors sortis dans la campagne, ils rencontrèrent Pierre et Jean Bernard, l'oncle et le neveu, l'un âgé de dix ans, l'autre de quarante-cinq ; s'étant emparés aussitôt de tous deux, ils mirent entre les mains de l'enfant un pistolet qu'ils le forcèrent de décharger sur son oncle ; sur ces entrefaites, le père arriva, et on voulut le forcer de tirer sur son fils ; mais comme aucune menace ne put le contraindre, et que la scène tirait en longueur, on finit tout simplement par les tuer tous deux, l'un à coups de sabre, l'autre à coups de baïonnette.

Au reste, ce qui leur avait fait activer cette dernière exécution, c'est qu'ils avaient aperçu se dirigeant vers un bois de mûriers où elles allaient nourrir des vers à soie, trois jeunes filles de Bagnols ; ils les y suivirent, et

les y ayant rejointes d'autant plus facilement que, comme il était grand jour, elles n'avaient aucune crainte, ils les violèrent, leur lièrent les mains; puis, les attachant à deux arbres, la tête en bas et les jambes écartées, ils leur ouvrirent le ventre, et y introduisant leurs poires à poudre, ils les écartelèrent en y mettant le feu.

Ceci se passait sous le règne de Louis le Grand et pour la plus merveilleuse gloire de la religion catholique.

Au reste, l'histoire a conservé les noms de ces cinq brigands; c'étaient Pierre Vigneau, Antoine Rey, Jean d'Hugon, Guillaume et Gontanille.

Ces assassinats, dont nous ne rapportons que quelques-uns, inspirèrent une telle horreur à tout ce qui restait d'hommes que le fanatisme ou la vengeance n'avait point rendus insensés, que sans en avoir aucun moyen, sans savoir encore comment il s'y prendrait, un gentilhomme protestant, nommé le baron d'Aygaliers, dévoua sa vie à la pacification des Cévennes. La première chose qu'il comprit, c'est que si les camisards étaient détruits, par l'entremise des troupes catholiques et par les conseils et la coopération de Baville, de Julien et de Montrevel, on ne manquerait pas de regarder ensuite les protestans qui n'auraient pas pris les armes, et particulièrement les gentilshommes, comme des lâches que la seule crainte de la persécution ou de la mort avait empêchés de favoriser ouvertement les camisards. Il pensa donc que c'était aux religionnaires eux-mêmes à terminer cette affaire, convaincu que c'était pour eux le seul moyen de se rendre agréables au roi, et de faire connaître à sa ma-

jesté là fausseté des soupçons que le clergé catholique avait fait naître contre eux.

Ce projet présentait des deux côtésdes difficultés presque insurmontables, surtout pour le baron d'Aygaliers, qui ne pouvait y parvenir qu'en persuadant au roi de se relâcher de ses mesures de rigueur, et aux camisards de se soumettre ; or le baron d'Aygaliers n'avait aucun accès à la cour, et ne connaissait pas personnellement un seul chef des révoltés.

Le premier empêchement qui barrait les bonnes intentions du baron, est qu'il lui fallait tout d'abord un passeport pour se rendre à Paris, et qu'il était certain, à cause deson titre même de protestant, dene l'obtenir ni de M. de Baville, ni de M. de Montrevel : une circonstance fortuite le tira d'embarras et le fortifia dans sa résolution, car il crut voir dans cette circonstance une aide du ciel.

Le baron d'Aygaliers se trouvait un jour chez un ami commun avec M. de Paratte, brigadier des armées du roi, et depuis maréchal de camp, lequel en ce temps-là commandait à Uzès : ce dernier était d'un caractère fort vif, et si zélé pour le bien de la religion catholique et le service du roi Louis XIV, qu'il ne put se trouver devant un protestant sans s'emporter contre ceux qui avaient pris les armes contre leur prince, et ceux-là mêmes qui, sans les porter, favorisaient les rebelles de leurs vœux : M. d'Aygaliers comprit que l'allusion lui était personnelle, et résolut d'en tirer parti. En effet, le lendemain il alla trouver M. de Paratte, et au lieu de lui demander rai-

son, comme celui-ci s'y attendait, de ce qu'il avait dit la veille de désobligeant contre lui, il lui dit qu'il lui était fort obligé de son discours, et que ce discours l'avait touché à un tel point, qu'il était résolu de témoigner son zèle et sa fidélité à son souverain en allant solliciter lui-même un emploi à la cour : enchanté de la conversion qu'il avait faite, de Paratte sauta au cou de d'Aygaliers ; lui donna, dit l'histoire, sa bénédiction avec tous les vœux qu'un père peut faire pour son fils, et avec sa bénédiction un passeport ; c'était là surtout ce que désirait d'Aygaliers : muni du bienheureux sauf-conduit, il partit pour Paris sans avoir communiqué son projet à personne, pas même à la baronne d'Aygaliers, sa mère.

Arrivé à Paris, d'Aygaliers descendit chez un de ses amis et y dressa son projet, il était très-court et très-clair, le voici :

« A l'honneur d'exposer bien humblement à sa majesté, le soussigné :

» Que la rigueur et la persécution dont plusieurs prêtres avaient usé dans leurs villages avaient fait prendre les armes à quelques habitans de la campagne, et que les soupçons qu'on avait témoignés aux nouveaux convertis en avaient obligés un grand nombre de se joindre aux révoltés ; extrémité, au reste, à laquelle ils s'étaient portés, pour éviter la prison et les enlèvemens, remèdes employés pour les retenir dans leur devoir ; qu'ainsi, pour combattre ce mal par le contraire de ce qui l'avait produit et de ce qui l'entretenait, il croyait que le meilleur moyen dont on pût se servir était d'arrêter la persécu-

tion et de rendre au peuple la confiance qu'on lui avait ôtée, en permettant à tel nombre de gens de la religion que l'on jugerait à propos, de s'armer, pour aller faire connaître aux rebelles que bien loin de les favoriser, les prostestans voulaient ou les ramener par leur exemple, ou les combattre pour faire voir au roi et à toute la France, au péril de leur vie, qu'ils désapprouvaient la conduite de leurs coreligionnaires, et que les prêtres en avaient imposé en écrivant à la cour que les gens de la religion favorisaient la révolte. »

D'Aygaliers espérait que la cour adopterait ce projet, car de son exécution devait résulter, de deux choses, l'une : ou les camisards refuseraient d'accepter les propositions faites, et par ce refus ils se rendraient odieux à leurs frères, attendu que d'Aygaliers ne comptait employer avec lui, pour les engager à cela, que des gens de leur religion très-approuvés parmi eux, et qui naturellement, s'ils refusaient de se soumettre, se tourneraient franchement contre eux ; ou ils mettraient bas les armes, et par leur soumission ramèneraient la paix dans le midi de la France, obtiendraient la liberté du culte, tireraient leurs frères des prisons et des galères, et viendraient en aide au roi dans sa guerre contre les puissances alliées, en lui offrant un corps considérable de troupes à employer, du jour au lendemain, contre ses ennemis : premièrement les troupes qui servaient contre les camisards, et secondement les camisards eux-mêmes, dont on pourrait se servir, en leur donnant des officiers supérieurs.

Ce projet était si clair et promettait de si utiles résultats, que quelle que fût la prévention que l'on eût contre ceux de sa religion, le baron d'Aygaliers trouva dans le duc de Chevreuse et le duc de Montfort son fils, un appui à la fois intelligent et réel : ces deux seigneurs le mirent en relation avec Chamillard, qui le présenta au maréchal de Villars, auquel il remit son projet en le priant de le faire parvenir au roi ; mais M. de Villars qui connaissait l'entêtement de Louis XIV, lequel, comme le dit le baron de Peken, ne voyait à l'endroit des réformés qu'à travers les lunettes de Mme de Maintenon, dit à d'Aygaliers de se bien garder de faire connaître en rien ses idées de pacification s'il ne voulait pas les voir échouer ; mais, au contraire, d'aller l'attendre, lui, M. de Villars, à Lyon où il ne tarderait pas à passer, pour aller remplacer dans le gouvernement du Languedoc, M. de Montrevel, dont le roi était mécontent et qu'il devait rappeler sous peu de jours. D'Aygaliers, dans les trois entretiens qu'il avait eus avec M. de Villars, avait vu en lui un homme capable de le comprendre ; il se fia donc entièrement à la connaissance que ce seigneur avait de l'esprit du roi, et quittant aussitôt Paris, il alla l'attendre à Lyon.

Ce qui avait déterminé le rappel de M. de Montrevel était un nouvel exploit de Cavalier : M. de Montrevel venait d'arriver à Uzès lorsqu'il apprit que le jeune Cévenol était avec sa troupe du côté de Sainte-Chatte ; il détacha aussitôt après lui M. de la Jonquière avec six cents hommes d'élite de la marine et quelques compagnies de dragons du régiment de Saint-Sernin : mais une

demi-heure après, jugeant par réflexion que ces forces n'étaient point encore suffisantes, il ordonna à M. de Foix, lieutenant-colonel des dragons de Fimarçon, de rejoindre M. de la Jonquière avec cent soldats de son régiment, de rester avec lui si la chose était nécessaire, ou sinon, de revenir à Uzès avant la nuit.

M. de Foix fit aussitôt sonner le boute-selle, choisit cent hommes parmi les plus braves, se mit à leur tête, rejoignit M. de la Jonquière à Sainte-Chatte et lui exposa son ordre; mais celui-ci confiant dans le courage de ses soldats, et ne voulant partager avec personne la gloire d'une victoire qu'il croyait assurée, non seulement remercia M. de Foix, mais le conjura de retourner à Uzès, lui assurant qu'il avait assez de troupes pour combattre et vaincre les camisards partout où il les rencontrerait; que par conséquent les cent dragons qu'il lui amenait lui seraient fort inutiles, tandis qu'ils pourraient être, au contraire, fort nécessaires ailleurs : M. de Foix ne crut donc pas devoir insister davantage et revint à Uzès, tandis que M. de la Jonquière, continuant sa route, allait coucher à Moussac. Cavalier en sortait avec sa troupe par une porte, tandis que M. de la Jonquière y entrait avec la sienne par l'autre. Les vœux du jeune chef catholique étaient donc exaucés; car selon toute probabilité il rejoindrait son ennemi dans la journée du lendemain.

Comme le village se composait en grande partie de nouveaux convertis, la nuit, au lieu d'être employée au repos, fut consacrée au pillage.

Le lendemain les catholiques se remirent en route et

gagnèrent d'abord Moussac, qu'ils trouvèrent désert et abandonné; de là ils allèrent à Lascours-de-Cravier, petit village dépendant de la baronnie de Boucairan, que M. de la Jonquière abandonna au pillage et où il fit fusiller quatre protestans, un homme, une femme et deux filles; puis, il se remit en route, et comme il avait plu il découvrit bientôt les traces des camisards, de sorte qu'à compter de ce moment il put suivre à la piste le terrible gibier qu'il poursuivait. Il y avait trois heures à peu près qu'il était occupé de cette besogne, marchant en tête de ses soldats, de peur que tout autre, moins ardent que lui à la poursuite des camisards, ne commît quelque erreur, lorsqu'en levant les yeux il les aperçut sur une petite hauteur nommée les Devois-de-Martignargues. C'était en effet là qu'ils l'attendaient de pied ferme, bien résolus à accepter le combat qu'il venait leur offrir.

Aussi, de son côté, Cavalier, dès qu'il vit les troupes royales s'avancer, ordonna-t-il à tous ses hommes de se mettre en prières comme c'était sa coutume, puis, sa prière finie, il fit sur le terrain qu'il avait choisi, avec son habileté ordinaire, ses dispositions pour le combat. Elles consistaient à se poster, lui de sa personne avec le gros de sa troupe, de l'autre côté d'une ravine, qu'il plaça comme un fossé entre lui et les troupes royales; puis, il fit prendre un grand détour à une trentaine de cavaliers, qui vinrent se cacher, à deux cents pas en avant de lui, dans un petit bois qui s'étendait à sa gauche; enfin il envoya à sa droite et à la même hauteur à peu près, soixante hommes de pied choisis parmi ses meilleurs tireurs et auxquels il recom-

manda de ne faire feu que lorsqu'ils verraient les troupes royales bien engagées avec lui.

Arrivé à une certaine distance, M. de la Jonquière s'arrêta et envoya en avant pour examiner l'ennemi, un de ses lieutenans, nommé de Saint-Chatte ; celui-ci prit avec lui douze dragons, et poussa une reconnaissance jusqu'au delà des embuscades, qui ne donnèrent aucun signe d'existence, laissant l'officier faire en toute tranquillité ses observations ; mais de Saint-Chatte était un vieux soldat de fortune qui ne se laissait pas prendre aux apparences : aussi en revenant auprès de M. de la Jonquière et en lui exposant le plan du terrain qu'avait choisi Cavalier et sa troupe, il ajouta qu'il serait fort étonné si le jeune chef camisard n'avait pas utilisé, pour y placer quelque embuscade, le petit bois qu'il avait à sa gauche et le mouvement de terrain qu'il avait à sa droite ; mais M. de la Jonquière répondit que l'important était de savoir où se trouvait le corps principal, afin de marcher droit à lui ; Saint-Chatte lui répondit que le corps principal était celui qu'il avait devant les yeux, et qu'il y avait d'autant moins de doute à avoir sur ce sujet, qu'il s'était approché assez près de lui pour reconnaître au premier rang Cavalier lui-même.

C'était tout ce que voulait M. de la Jonquière : aussi, se mettant à la tête de ses hommes, marcha-t-il droit au ravin derrière lequel Cavalier et ses camisards étaient rangés en bataille. Arrivé à une portée de pistolet, M. de la Jonquière ordonna de faire feu ; mais il était si près que Cavalier entendit le commandement ; et sur un signe

aussi rapide que la pensée, en voyant le mouvement que faisaient les troupes royales pour mettre en joue, se coucha ventre à terre lui et ses hommes ; de sorte que les balles passèrent au-dessus des camisards sans en toucher un seul : de son côté, M. de la Jonquière croyait déjà les avoir, au contraire, tous tués, lorsque Cavalier et ses camisards se relevèrent entonnant un psaume, et se précipitèrent sur les troupes royales, qu'ils fusillèrent à dix pas, et qu'ils attaquèrent aussitôt à la baïonnette : en même temps les soixante hommes embusqués firent feu à leur tour, tandis que les trente cavaliers chargeaient avec de grands cris : à ce bruit et à la vue de la mort qui les frappait de trois côtés, les troupes royales se crurent enveloppées et n'essayèrent pas même de tenir, les soldats jetèrent leurs armes et lâchèrent pied, les chefs seuls opposèrent une résistance désespérée avec quelques dragons qu'ils étaient parvenus à rallier.

Cavalier parcourait le champ de bataille, achevant de sabrer quelques fuyards, lorsqu'il aperçut un groupe composé de dix officiers de la marine, qui, s'étant adossés et serrés les uns contre les autres, faisaient de tous côtés, l'esponton à la main, face aux camisards qui les entouraient : il piqua droit à eux, et faisant ouvrir les rangs de ses soldats, il s'avança vers les officiers jusqu'à la distance de quinze pas quoiqu'ils le missent en joue, et levant la main en signe qu'il voulait parler : — Messieurs, leur dit-il, rendez-vous, il y aura bon quartier; j'ai mon père prisonnier à Nîmes; eh bien, en échange de la vie que je vous donne à tous les dix, vous demanderez sa liberté.

— Pour toute réponse, un des officiers lui tira un coup de carabine qui blessa son cheval à la tête ; alors Cavalier prit un pistolet, visa à son tour l'officier et le tua ; puis s'adressant de nouveau aux officiers : — Messieurs, leur dit-il, êtes-vous aussi difficiles que votre camarade, ou bien acceptez-vous la vie que je vous offre ?—Un second coup de carabine partit qui lui effleura l'épaule; Cavalier vit bien qu'il n'en aurait pas d'autre réponse, et se retournant vers ses soldats: —C'est bien, faites,—dit-il, et il s'éloigna pour ne pas assister à ce massacre : les neuf officiers furent fusillés.

M. de la Jonquière, blessé légèrement à la joue, abandonna son cheval afin d'escalader une muraille, et sautant ensuite sur celui d'un dragon qu'il démonta, il traversa le Gardon à la nage, laissant sur le champ de bataille vingt-cinq officiers et six cents soldats. Cette défaite était doublement fatale au parti du roi, d'abord en ce qu'elle le privait de l'élite de ses officiers, les morts étant presque tous des jeunes gens de noblesse, et ensuite parce qu'elle fournit aux camisards non seulement un grand nombre de fusils, d'épées et de baïonnettes dont ils manquaient, mais encore plus de quatre-vingts chevaux, à l'aide desquels Cavalier se compléta un magnifique corps de cavalerie.

Le rappel du maréchal de Montrevel suivit de près cette défaite, et M. de Villars, comme il l'avait espéré, fut nommé pour le remplacer ; mais avant de quitter son gouvernement, M. de Montrevel résolut d'effacer, par une action d'éclat qui lui fût personnelle, l'échec qu'avait

éprouvé son lieutenant, et dont, selon les règles ordinaires de la guerre, on lui faisait porter la peine : en conséquence, il résolut d'attirer les camisards, par de faux bruits et de fausses démarches, dans quelque piége où ils seraient pris à leur tour. La chose, au reste, était d'autant moins difficile, que la dernière victoire de Cavalier lui avait donné une grande confiance en lui-même et dans la troupe qu'il commandait.

En effet, depuis l'affaire de la marine, la troupe de Cavalier grossissait à vue d'œil, car chacun demandait à servir sous un si brave chef, si bien qu'elle montait à plus de mille hommes d'infanterie et de deux cents hommes de cheval ; elle avait en outre, comme une troupe régulière, un trompette pour la cavalerie, et pour l'infanterie, huit tambours et un fifre.

Le maréchal avait pensé que son départ serait pour Cavalier le signal de quelque expédition dans la plaine : voulant donc lui inspirer toute confiance, il avait depuis trois jours annoncé qu'il partait pour Montpellier, et avait fait filer sur cette ville une partie de ses équipages : en effet, le 15 avril au matin, il apprit que Cavalier, trompé par le bruit répandu à dessein par le maréchal, qu'il partait, le 16, devait venir coucher à Caveyrac, petite ville située à une lieue de Nîmes, afin de descendre de là dans la Vaunage ; ces avis étaient donnés à M. de Montrevel par un curé nommé Verrien, qui avait à sa solde des espions vigilans et fidèles, et dans lequel par conséquent il pouvait avoir toute confiance. Il donna donc ordre à M. de Grandval, commandant de Lunel, de partir le lendemain

à la pointe du jour avec le régiment de Charolais et cinq compagnies de dragons de Fimarçon et de Saint-Sernin, pour se rendre sur les côteaux de Boissières, où il recevrait ses instructions, et à Sandricourt, gouverneur de la ville de Nîmes, de tirer de la garnison tout ce qu'il pourrait de troupes, tant Suisses que dragons, et de les envoyer pendant la nuit du côté de Saint-Côme et de Clarensac; enfin lui-même partit comme il avait dit qu'il le ferait, mais au lieu de gagner Montpellier, il s'arrêta à Sommières, d'où il était à même de surveiller tous les mouvemens de Cavalier.

Celui-ci, comme l'avis en avait été donné à M. de Montrevel, vint coucher le 15 à Caveyrac. Ce jour-là, Cavalier était magnifique : car à ce moment il était arrivé au plus haut degré de sa puissance. Il entra dans la ville tambours battant, enseignes déployées, monté sur le cheval de M. de la Jonquière, qui était un cheval de prix, ayant près de lui son jeune frère, âgé de dix ans, qui lui servait de page, précédé de douze gardes habillés de rouge, et suivi de quatre laquais; car, de même que son collègue Roland avait pris le titre de comte Roland, il avait pris, lui, le titre de duc des Cévennes.

A son approche, la garnison, commandée par M. de Maillan, se jeta partie dans le château, partie dans l'église; mais comme Cavalier songeait moins à l'inquiéter qu'à donner des rafraîchissemens et du repos à ses soldats, il les logea chez les habitans, plaça en avant de l'église et de la forteresse quelques sentinelles qui toute la nuit échangèrent des coups de fusil avec les troupes

royales; et le lendemain matin, après avoir démoli les murs qui servaient de fortifications, il sortit du bourg, tambours battant et enseignes déployées, et à quarante pas de là, il fit faire, presque en vue de Nîmes, des évolutions militaires à sa troupe, qui n'avait jamais été si brillante ni si nombreuse; puis il dirigea sa marche du côté de Nages.

M. de Montrevel ayant reçu, vers les neuf heures du matin, avis du chemin qu'il avait pris, partit aussitôt de Sommières, suivi de six compagnies de dragons de Fimarçon, d'une compagnie franche de cent Irlandais, de trois cents hommes du régiment de Hainaut et de trois compagnies des régimens de Soissonnais, Charolais et Menon; ce qui formait un corps de plus de neuf cents hommes. Il se dirigea sur les côtes de la Vaunage, au-dessus de Clarensac; mais tout-à-coup ayant entendu la fusillade pétiller derrière lui, il se replia du côté de Langlade.

C'est qu'en effet Grandval était déjà aux prises avec les camisards; ceux-ci, en partant de Caveyrac, s'étaient retirés dans un enfoncement, entre Boissière et le moulin à vent de Langlade, pour y prendre quelque repos. Les fantassins s'étaient donc couchés près de leurs armes, et les cavaliers aux pieds de leurs chevaux, dont ils avaient la bride passée au bras. Cavalier lui-même, l'infatigable Cavalier, écrasé par la fatigue des jours précédens, s'était endormi, ayant près de lui son jeune frère qui veillait, quand tout-à-coup il se sentit secouer par le bras, et en se réveillant il entendit crier de tous côtés:—Tue! tue, et

aux armes! aux armes! — C'était Grandval et sa troupe qui, en allant à la découverte des camisards, étaient tout-à-coup tombés sur eux.

L'infanterie se leva, la cavalerie se mit en selle, Cavalier sauta sur son cheval, et tirant son épée, mena, comme c'était son habitude, ses soldats tête baissée sur les dragons; ceux-ci, comme c'était leur habitude aussi, prirent la fuite, laissant une douzaine de morts sur le champ de bataille. La cavalerie camisarde s'abandonna aussitôt à la poursuite des fuyards, laissant bien loin derrière elle son infanterie et son chef qui ne pouvait la suivre, son cheval ayant reçu une balle au travers du cou.

Au bout d'une heure de course, pendant laquelle quelques dragons sabrés par les vainqueurs tombèrent encore sur la route, on arriva entre Boissière et Vergèse; mais là, la cavalerie camisarde se trouva en face du régiment de Charolais qui l'attendait rangé en bataille, et derrière lequel allèrent se reformer les dragons. Emportée par sa course, elle arriva jusqu'à cent pas de lui, fit sa décharge, qui lui tua quelques hommes, et se mit en retraite. A un tiers de retour du chemin qu'elle avait parcouru, elle fut rejointe par son chef qui s'était remonté, grâce à un cheval de dragon qu'il avait retrouvé sur la route près de son maître mort. Il arrivait au grand galop rallier sa cavalerie à son infanterie, car on commençait à apercevoir les troupes du maréchal qui, ainsi que nous l'avons dit, accouraient au bruit de la fusillade; aussi à peine Cavalier eut-il réuni ses soldats, qu'il comprit que

la retraite lui était fermée; il avait les troupes royales en tête et en queue.

Alors le jeune chef vit qu'il lui fallait faire une pointe à droite ou à gauche, et comme ce pays lui était moins connu que celui des hautes Cévennes, il s'adressa à un paysan qui lui indiqua le chemin de Soudorgues à Nages comme la seule voie par laquelle il pût s'échapper. Cavalier n'avait pas le temps d'examiner si le paysan était traître ou fidèle; il résolut de donner quelque chose à sa fortune, il suivit la route qui lui était indiquée. Mais quelques pas en avant de l'endroit où le chemin de Soudorgues à Nages se joint à celui de Nîmes, il trouva le passage barré par un corps des troupes du maréchal commandé par Menon; cependant comme ce corps n'était qu'en nombre égal à peu près à celui des camisards, ceux-ci ne s'arrêtèrent pas à chercher une autre voie, et donnant tête baissée sur eux, ils leur passèrent sur le ventre et continuèrent leur route vers Nages pour gagner la plaine de Calvisson. Mais le village, les avenues, les issues, tout est occupé par un nouveau corps de troupes royales ; en même temps, Grandval et le maréchal se rapprochent, Menon rallie sa troupe et la ramène. Cavalier se trouve enveloppé de tous côtés ; il jette les yeux circulairement autour de lui ; ses ennemis sont cinq contre un.

Alors Cavalier se hausse sur ses arçons de manière à ce que sa tête domine toutes les têtes, et d'une voix assez forte pour être entendue de ses soldats, et même de l'ennemi : — Enfans, dit-il, nous sommes pris et roués vifs si nous manquons de cœur. Nous n'avons donc plus qu'un

moyen de salut ; il faut se faire jour et passer sur le ventre à ces gens-là. Suivez-moi et serrez-vous. —

A peine ces mots sont-ils prononcés, qu'il s'élance le premier sur le groupe le plus près de lui, suivi par toute sa troupe, qui ne forme plus qu'une masse, autour de laquelle arrivent en se pressant les trois corps de l'armée royale. Alors on s'attaque corps à corps ; on n'a plus d'espace pour charger et tirer ; on se hache à coups de sabre, on se poignarde à coups de baïonnette ; royaux et camisards se prennent à la gorge et aux cheveux. Cette lutte de démons dure une heure, pendant laquelle Cavalier perd cinq cents hommes et en tue le double à l'ennemi. Enfin il se fait jour à la tête de deux cents hommes à peu près, s'élance avec eux par la trouée qu'il a faite, respire un instant ; puis, se voyant comme au milieu d'un vaste cirque et tout entouré de soldats, il se dirige vers un pont qui lui paraît le point le plus faible, et qui n'est gardé que par une centaine de dragons.

Alors il divise sa troupe en deux pelotons, l'un avec Ravanel et Catinat forcera le pont, à la tête de l'autre il soutiendra la retraite. Il se retourne donc, s'accule comme un sanglier, et fait tête à l'ennemi.

Tout-à-coup il entend de grands cris derrière lui, le pont est forcé ; mais, au lieu de le garder pour ménager le passage de leur chef, les camisards se dispersent dans la plaine, et fuient. Alors un enfant se jette au-devant d'eux, et les arrête, le pistolet à la main.

C'est le jeune frère de Cavalier : monté sur un de ces petits chevaux sauvages de la Camargue, reste de cette

race arabe semée par les Maures d'Espagne dans le Languedoc : armé d'un sabre et d'une carabine proportionnés à sa taille, l'enfant arrête des hommes qui fuient. — Où allez-vous ? leur crie-t-il ; au lieu de fuir comme des lâches, bordez la rivière, maintenez l'ennemi et favorisez la retraite de mon frère.

Honteux d'avoir mérité de pareils reproches, les camisards s'arrêtent, se rallient, bordent la rivière, et par un feu soutenu protégent la retraite de Cavalier, qui gagne le pont et le traverse sans avoir reçu une seule blessure, quoique son cheval soit criblé de coups, et qu'il ait été forcé de changer trois fois de sabre.

Alors le combat continue ; mais Cavalier opère insensiblement sa retraite : une plaine entrecoupée de fossés, la nuit qui approche, un bois voisin qui lui offre un couvert, tout commence à le favoriser ; néanmoins son arrière-garde, toujours harcelée, couvre de morts le terrain qu'elle parcourt ; enfin l'obscurité enveloppe vainqueurs et vaincus ; on s'est battu dix heures ; Cavalier a perdu plus de cinq cents hommes, et les royaux près de mille.

« Cavalier, dit M. de Villars dans ses Mémoires, agit pendant cette journée d'une manière qui surprit tout le monde : car qui n'eût été surpris de voir un homme de rien, sans expérience dans l'art de la guerre, se comporter dans les circonstances les plus épineuses et les plus délicates comme l'aurait pu faire un grand général ? Un dragon le suivait toujours. Cavalier lui tira un coup de carabine qui tua son cheval. Le dragon, de son côté, lui tira un coup de fusil et le manqua ; enfin, Cavalier ayant

eu deux chevaux tués sous lui, l'un au commencement de l'action, l'autre à la fin, se tira d'affaire en prenant, la première fois, le cheval d'un dragon, et la seconde fois, celui d'un de ses hommes, qu'il mit à pied. »

M. de Montrevel, de son côté, s'était conduit en brave capitaine, se trouvant partout où il y avait danger et animant ses soldats et ses officiers par son exemple; un capitaine irlandais avait été tué à ses côtés, un autre blessé à mort, et un troisième atteint légèrement. Grandval, de son côté, avait fait merveilles, et un cheval qu'il eut tué sous lui fut remplacé par un autre d'une grande valeur que lui donna M. de Montrevel, pour poursuivre les camisards. M. de Montrevel céda alors la place à M. de Villars, en faisant dire à Cavalier, — que c'était ainsi qu'il prenait congé de ses amis.

Cependant, ce combat, tout honorable qu'il était pour Cavalier, en ce qu'il força ses ennemis eux-mêmes à le considérer comme un homme de guèrre, n'avait pas moins anéanti la plus belle partie de ses espérances. Il s'était arrêté du côté de Pierredon pour y réunir les débris de sa troupe, et là, véritablement, il ne fut rejoint que par des débris. La plupart de ses gens revenaient sans armes ; car ils les avaient jetées pour fuir plus facilement; un grand nombre étaient hors de service par les blessures reçues ; enfin presque toute la cavalerie était exterminée, ou avait abandonné ses chevaux pour franchir de larges fossés, qui dans sa fuite la mettaient à couvert de la poursuite des dragons.

Cependant toutes les troupes royales étaient en mou-

vement, et il était imprudent à Cavalier de demeurer plus long-temps à Pierredon ; aussi partit-il pendant la nuit, et ayant traversé le Gardon, alla-t-il se cacher dans les bois d'Hieuzet, où il espérait que n'oseraient le poursuivre ses ennemis. En effet, il y fut deux jours tranquille, et ces deux jours furent un grand repos pour sa troupe, attendu que dans ce bois même était une immense caverne qui depuis long-temps servait aux camisards à la fois de magasin et d'arsenal, et où ils cachaient en conséquence leur blé, leur foin, leurs armes et leur poudre. Cavalier, à ces deux destinations, ajouta celle d'hôpital, et y fit transporter ses blessés, qui purent enfin recevoir quelques secours.

Mais Cavalier fut bientôt forcé de quitter le bois d'Hieuzet, quelque espoir qu'il eût eu de ne pas y être poursuivi ; car un jour qu'il revenait de visiter ses blessés dans cette caverne ignorée de tous, il tomba au milieu d'une centaine de miquelets qui avaient pénétré dans le bois, et qui l'eussent fait prisonnier, s'il n'avait sauté avec son adresse et son courage ordinaires, du haut en bas d'un rocher élevé de plus de vingt pieds ; les miquelets firent feu sur lui, mais aucune balle ne l'atteignit. Cavalier rejoignit sa troupe, et craignant d'attirer en cet endroit le reste des royaux, il se mit en retraite, afin de les éloigner de cette caverne qu'il était si important pour lui qu'on ne découvrît pas, puisqu'elle contenait toutes ses ressources.

Mais Cavalier était dans un de ces momens où la fortune se lasse et où tout tourne mal. Une femme du village

d'Hieuzet, qu'on avait vue quelquefois aller du côté du bois, tantôt avec un panier à la main tantôt avec une corbeille sur la tête, fut soupçonnée d'y aller pour porter des provisions à quelques camisards cachés. Sur ces indices, elle fut arrêtée et conduite devant un chef de royaux nommé Lalande, lequel commença par lui dire qu'il la ferait pendre, si elle ne déclarait sans déguisement le sujet de ses fréquens voyages. Elle eut recours à des prétextes qui la rendirent de plus en plus suspecte ; alors Lalande ne prit plus même la peine de lui demander ce qu'elle allait faire dans ce bois, il l'envoya à la potence; mais la vieille femme y marcha d'un pas résolu, et le général commençait à croire qu'il ne saurait rien par elle, lorsqu'au pied de l'échelle, et lorsqu'il lui fallut en monter les degrés, le courage l'abandonna; elle demanda à être reconduite au général, et sous la promesse de la vie sauve, elle lui déclara tout.

Alors M. de Lalande la mit à la tête d'un fort détachement de miquelets, et la força de marcher devant lui jusqu'à la caverne, que les royaux n'eussent jamais découverte, s'ils n'y eussent été conduits, tant l'entrée en était bien cachée au milieu des roches et des broussailles. La première chose qui se présenta à leur vue fut une trentaine de blessés. Les miquelets se précipitèrent sur eux et les égorgèrent ; puis cette exécution faite, ils pénétrèrent plus avant, et alors découvrirent, avec une surprise croissante, mille choses qu'ils ne s'attendaient point à trouver là : c'étaient des amas de blé, des sacs de farine, des tonneaux de vin, des barriques d'eau-de-

vie, des châtaignes et des pommes de terre; puis des caisses remplies d'onguens, de drogues et de charpie, puis enfin un arsenal complet de fusils, d'épées, de baïonnettes, de poudre fabriquée, du soufre, du salpêtre et du charbon pour en faire, enfin tout, jusqu'aux moulins à bras nécessaires à sa fabrication. Lalande tint sa parole; un pareil trésor n'était pas trop payé de la vie d'une vieille femme.

Cependant M. de Villars, ainsi qu'il s'y était engagé, avait pris en passant à Lyon le baron d'Aygaliers, de sorte que, pendant le trajet, le pacificateur avait eu tout le temps de lui exposer son plan. Comme M. de Villars était un esprit juste et conciliant, et qu'il désirait fort mener à bien la besogne qu'il allait entreprendre, et dans laquelle ses deux prédécesseurs avaient échoué, il lui promit, ce sont ses propres expressions, d'avoir toujours deux oreilles pour écouter les deux partis, et comme première preuve d'impartialité il ne voulut rien décider avant d'avoir entendu M. de Julien, qui devait venir au-devant de lui jusqu'à Tournon.

En effet M. de Julien se trouva dans cette ville, et parla à M. de Villars un langage bien opposé à celui qu'il avait entendu sortir de la bouche de d'Aygaliers; selon lui, il n'y avait de pacification possible que dans l'extermination entière des camisards; aussi regrettait-il de s'en être tenu aux quatre cents villages et hameaux qu'il avait fait démolir et brûler dans les hautes Cévennes, disant avec la conviction d'un homme qui a profondément réfléchi sur la matière qu'il aurait fallu saccager tous les

autres, et tuer jusqu'au dernier paysan qu'on aurait rencontré dans la campagne.

M. de Villars arriva à Beaucaire, ainsi placé comme don Juan entre le génie du bien et le génie du mal, dont l'un lui conseillait la clémence, et l'autre le meurtre sans avoir pris aucune. résolution ; mais aussitôt son arrivée à Nisme, d'Aygaliers rassembla les principaux protestans de la ville, leur communiqua son projet, et les convainquit si bien de son efficacité que, mettant aussitôt la main à l'œuvre, ils dressèrent un acte par lequel ils demandèrent au maréchal la permission de s'armer et de marcher contre les rebelles, espérant les ramener par leur exemple, ou résolus de les combattre pour témoigner de leur fidélité.

Cette requête, signée de plusieurs gentilshommes et de presque tous les avocats et les marchands de la ville de Nîmes, fut présentée à M. de Villars le mardi, 22 avril 1704 par M. d'Albenas, à la tête de sept à huit cents personnes de la religion. M. de Villars reçut la requête avec bonté, remercia de leurs offres ceux qui se présentaient : il ajouta qu'il ne doutait pas de la sincérité de leurs protestations, que si leur secours lui était nécessaire, il se servirait d'eux avec autant de confiance que s'ils étaient vieux catholiques ; qu'il espérait ramener les rebelles par la douceur, et que pour le seconder dans l'exécution de ce projet, il les priait de se répandre partout ; qu'une amnistie était offerte à tous ceux qui se retireraient dans les huit jours avec leurs armes dans leurs maisons. Puis pour prendre une idée exacte des hommes,

des choses et des localités, M. de Villars se mit en route dans le but de visiter les principales villes, et partit de Nîmes le surlendemain du jour où la requête des protestans lui avait été présentée.

Quoique la réponse à cette requête fût une espèce de fin de non recevoir, d'Aygaliers ne se lassa point, et suivit M. de Villars partout : en arrivant à Alais, le nouveau gouverneur eut une conférence avec Lalande et M. de Baville, afin de se consulter avec eux sur ce qu'il y aurait à faire pour que les camisards missent bas les armes ; le baron d'Aygaliers fut appelé à cette conférence, et en présence de Lalande et de M. de Baville représenta son projet : tous deux lui furent opposés, mais comme d'Aygaliers s'attendait à cette opposition, il lui résista par les meilleures raisons qu'il put trouver, et qui lui furent suggérées plus pressantes, par la conviction qu'il avait. Mais de Lalande et M. de Baville ne tinrent aucun compte de ces raisons, et repoussèrent la proposition pacificatrice avec tant de véhémence, que le maréchal, si porté qu'il fût peut-être à l'adopter, n'osa rien prendre sur lui, et dit qu'il s'arrêterait à un parti lorsqu'il serait à Uzès.

D'Aygaliers vit bien qu'il n'obtiendrait rien du maréchal tant qu'il ne ramènerait pas à lui le général ou l'intendant. Il examina donc celui des deux sur lequel il devait tenter une démarche, et quoique Baville fût son ennemi personnel, et qu'en plusieurs circonstances il lui eût donné à lui et à sa famille des preuves de cette haine, il se décida pour lui.

En conséquence, le lendemain, au grand étonnement de M. de Baville, d'Aygaliers se présenta chez lui. L'intendant le reçut froidement, mais cependant avec politesse, l'invita à s'asseoir, et lorsqu'il fut assis, le pria de lui faire connaître le motif qui l'amenait.

— Monsieur, lui dit alors le baron d'Aygalier, les raisons que ma famille et moi avons de nous plaindre de vous m'avaient fait prendre une si grande résolution de ne jamais vous demander aucune grâce, que vous avez pu vous apercevoir, pendant le voyage que nous venons de faire avec M. le maréchal, que j'eusse mieux aimé m'exposer à mourir de faim que de prendre un verre d'eau chez vous. Mais comme il ne s'agit point dans ce que je propose d'une affaire particulière, qui m'ait pour objet, je vous prie de regarder plutôt au bien de l'état qu'à la répugnance que vous avez pour ma famille, d'autant mieux qu'elle ne peut être fondée que sur ce que nous sommes d'une religion différente de la vôtre, ce qui est une chose que nous ne pouvions ni prévenir, ni empêcher. Ainsi, monsieur, ne détournez pas, je vous en supplie, M. le maréchal du parti que j'ai proposé, et qui peut faire cesser les troubles de notre province, arrêter le cours de tant de malheurs, que je crois que vous voyez à regret, et vous épargner beaucoup de peines et d'embarras.

Ce discours calme et surtout cette marque de confiance de M. d'Aygaliers touchèrent l'intendant, qui répondit : Qu'il ne s'était opposé au projet du pacificateur que parce qu'il le croyait impossible. Mais alors M. d'Aygaliers le

pressa tellement d'en essayer au moins avant de le condamner à tout jamais, que M. de Baville finit par y donner les mains.

Aussitôt d'Aygaliers courut chez le maréchal qui, ainsi qu'il l'espérait, se sentant soutenu dans sa sympathie, ne fit plus aucune objection, mais au contraire lui ordonna d'assembler le jour même les gens dont il comptait se servir, et de les lui présenter le lendemain matin, avant qu'il ne partit pour Nîmes.

Le lendemain, au lieu de cinquante hommes qu'avait demandés le maréchal, et que d'Aygaliers s'était engagé à lui présenter, il lui en amena quatre-vingts, presque tous de bonne famille et quelques-uns même gentilshommes.

Le rendez-vous avait été fixé par le baron d'Aygaliers à ses recrues dans la cour du palais épiscopal.—Ce palais, dit le baron dans ses Mémoires, qui était magnifique et orné de meubles superbes et de jardins en terrasse, était habité par monseigneur Michel Poncet de La Rivière. C'était, ajoute-t-il, un homme qui aimait passionnément tous les plaisirs, la musique, les femmes et la bonne chère. Il y avait toujours chez lui de bons musiciens, de jolies filles dont il prenait soin, et des vins excellens qui augmentaient visiblement sa vivacité, de sorte qu'il ne quittait jamais la table sans être excessivement animé, et que si dans ces momens surtout il s'imaginait que quelqu'un de son diocèse n'était pas aussi bon chrétien que lui, il écrivait sans retard à M. de Baville pour le faire exiler. Il a souvent fait cet honneur-là à feu mon père.

Aussi, continue d'Aygaliers, en voyant chez lui si grand nombre de huguenots qui n'hésitaient pas à dire qu'ils serviraient mieux le roi que les catholiques , faillit-il à tomber de son balcon en bas, de chagrin et de surprise. Ce chagrin augmenta encore lorsqu'il vit descendre dans la cour et questionner tous ces gens-là M. de Villars et M. de Baville qui logeaient dans son propre palais. Au moins lui restait-il un espoir, c'est que le maréchal et l'intendant descendaient pour les congédier, mais ce dernier espoir fut cruellement déçu lorsqu'il entendit M. de Villars leur dire qu'il acceptait leur service et qu'il leur ordonnait d'obéir à d'Aygaliers, en tout ce qui concernait celui du roi. »

Mais ce n'était pas le tout : il fallait procurer des armes aux protestans, et si peu nombreux qu'ils fussent, la chose était difficile. Les malheureux religionnaires avaient été si souvent désarmés, qu'on leur avait enlevé jusqu'aux couteaux de table; il était donc inutile de chercher chez eux ni sabres, ni fusils. D'Aygaliers proposa à M. de Villars de se servir des armes de la bourgeoisie ; mais M. de Villars lui répondit que cela paraîtrait injurieux aux catholiques de les désarmer, pour armer ceux de la religion. Cependant comme il n'y avait pas d'autre moyen, M. de Villars finit par s'y décider, ordonna à M. de Paratte de faire donner à d'Aygaliers cinquante fusils et autant de baïonnettes, et partit pour Nîmes en lui laissant comme récompense de ses longues peines la commission suivante :

» Nous maréchal de Villars, général des armées du roi, etc., etc., avons permis à M. d'Aygaliers, gentil-

homme nouveau converti de la ville d'Uzès, d'aller faire la guerre aux camisards avec cinquante hommes tels qu'il les voudra choisir.

Donné à Uzès, le 4 mai 1704.

Signé, VILLARS.

Et plus bas, MORETON.

Mais à peine M. de Villars fut-il parti pour Nîmes, que d'Aygaliers se retrouva dans de nouveaux embarras. L'évêque, qui ne pouvait lui pardonner d'avoir fait de son palais épiscopal une caserne de huguenots, alla de maison en maison menacer ceux qui avaient pris l'engagement de concourir au projet de d'Aygaliers, et défendit avec menace aux capitaines de bourgeoisie de livrer leurs armes aux protestans. Heureusement d'Aygaliers n'était point arrivé où il en était pour reculer devant quelques difficultés, il se mit en course de son côté, exalta les forts, rassura les faibles, et courut chez de Paratte, pour invoquer l'exécution de l'ordre donné par M. de Villars. De Paratte était heureusement un vieil officier qui ne connaissait rien que la discipline, de sorte que, loin de faire aucune opposition, il fit remettre à l'instant même à d'Aygaliers les cinquante fusils et les cinquante baïonnettes, si bien que le lendemain, à cinq heures du matin, il était prêt à se mettre en marche lui et la petite troupe qu'il commandait.

Mais de Baville et Lalande n'avaient pas vu sans jalousie l'influence que, en cas de réussite, d'Aygaliers ne

pouvait manquer de prendre dans la province; aussi avaient-ils dressé à l'instant même leurs batteries pour ne lui rien laisser à faire, en détachant de leur côté Cavalier du parti qu'il avait embrassé. Ils ne se dissimulaient pas que ce n'était point chose facile, il est vrai; mais, comme ils avaient à leur disposition, des moyens de corruption que n'avait point d'Aygaliers, ils ne désespérèrent point de réussir.

Ils allèrent, en conséquence, pour le mettre dans leurs intérêts, trouver un cultivateur nommé Lacombe: c'était celui-là même chez qui Cavalier, dans son enfance, était resté deux ans comme berger. Il avait conservé avec le jeune chef des relations amicales : il se chargea donc volontiers d'aller le trouver dans la montagne, ce qui était une entreprise hasardeuse pour tout autre que pour lui, et de lui porter les propositions de M. de Baville et de Lalande.

Lacombe tint parole : le jour même il se mit en route, et le surlendemain il avait rejoint Cavalier. Le premier mouvement du jeune chef fut pour l'étonnement, et le second pour la joie. Lacombe n'avait pu choisir un meilleur moment pour venir parler de paix à son ancien berger.

« En effet, dit-il dans ses Mémoires, la perte que je venais de faire à Nages était d'autant plus douloureuse pour moi qu'elle était irréparable, puisque j'avais perdu tout d'un coup une grande quantité d'armes, toute ma munition, tout mon argent, mais surtout un corps de soldats faits au feu et à la fatigue, et avec lesquels je pouvais

tout entreprendre; mais ma dernière perte, c'est-à-dire celle de mes magasins, était la plus sensible et la plus fatale de toutes celles qui l'avaient précédée, mises ensemble, parce que auparavant j'avais toujours eu quelque ressource pour me rétablir, mais qu'alors je n'en avais plus aucune. Le pays était désolé, l'amitié de mes amis était refroidie, leurs bourses épuisées, cent bourgs saccagés et brûlés, toutes les prisons pleines de protestans, la campagne déserte. Ajoutez à cela que le secours d'Angleterre, promis depuis si long-temps, ne venait pas, et que le maréchal de Villars était arrivé dans la province avec de nouvelles troupes. »

Cependant, malgré cette situation presque désespérée, Cavalier demeura hautain et froid aux propositions de Lacombe, et sa réponse fut : — Qu'il ne mettrait jamais bas les armes que les protestans n'eussent obtenu pour l'avenir le libre exercice de leur religion.

Quelle que positive que fût cette réponse, Lalande ne désespéra point d'amener Cavalier à composition ; il lui écrivit de sa main une lettre pour lui demander une entrevue, lui protestant que, s'ils ne tombaient point d'accord, il serait libre de se retirer sans qu'il lui arrivât le moindre mal ; mais à cette promesse il ajoutait : Que s'il refusait cette offre, il le regarderait comme l'ennemi de la paix et le rendrait responsable de tout le sang qui serait répandu à l'avenir.

Cette ouverture était celle d'un soldat : aussi sa franchise toucha-t-elle si fort Cavalier, que pour ôter à ses amis aussi bien qu'à ses ennemis jusqu'au moindre pré-

texte de le blâmer, il résolut de faire voir à chacun qu'il était prêt à saisir la première occasion de faire une paix avantageuse.

En conséquence il répondit à Lalande : — Qu'il se trouverait le jour même, 12 mai, à l'heure de midi, au pont d'Avène, et il remit cette lettre à Catinat, en lui ordonnant de la porter au général catholique.

Catinat était digne de la mission qu'il recevait. C'était un paysan du Cayla, nommé Abdias Maurel, qui avait servi sous le maréchal Catinat, dont il avait pris, ou plutôt, dont on lui avait donné le nom, parce que, revenu dans ses foyers, il parlait sans cesse de ses campagnes d'Italie, où le maréchal avait si vaillamment lutté contre le prince Eugène. C'était, comme nous l'avons vu, le bras droit de Cavalier, qui l'avait mis à la tête de sa cavalerie, et qui à cette heure lui donnait un poste plus dangereux encore, en l'envoyant vers un homme qui plus d'une fois avait dit qu'il donnerait deux mille livres à celui qui lui apporterait la tête de Cavalier, et mille à celui qui lui apporterait celle de l'un ou de l'autre de ses lieutenans. Catinat n'ignorait pas cette offre de Lalande, et cependant il ne s'en présenta pas moins devant le général avec une tranquillité parfaite; seulement, par un sentiment de convenances, ou peut-être même par un mouvement d'orgueil, il avait mis son habit des jours de bataille.

La contenance fière et hardie de l'homme qui lui présentait la lettre de Cavalier étonna le général, qui lui demanda qui il était.

— Je suis Catinat, lui répondit celui-ci.

— Catinat! s'écria Lalande étonné.

— Oui, Catinat, le commandant de la cavalerie de Cavalier.

— Comment, dit Lalande, vous êtes ce Catinat qui a massacré tant de gens sur le terroir de Beaucaire?

— Sans doute, je suis le même; j'ai fait ce que vous dites, et j'ai cru devoir le faire.

— Alors, dit M. de Lalande, je vous trouve bien hardi d'oser paraître devant moi.

— Je suis venu, repondit fièrement Catinat, sur votre foi, et sur la parole que m'a donnée frère Cavalier, qu'il ne me serait fait aucun mal.

— Et il a eu raison, dit Lalande en prenant la lettre; puis, l'ayant lue : — Retourne auprès de Cavalier, continua-t-il, et assure-le que dans deux heures je me rendrai au pont d'Avène avec trente dragons seulement et quelques officiers. Qu'il s'y trouve donc de son côté avec un pareil nombre de ses gens.

— Mais, répondit Catinat, peut-être que frère Cavalier ne voudra pas venir avec une si pauvre suite.

— Eh bien! dis-lui alors, repartit Lalande, qu'il vienne avec son armée tout entière, s'il veut. Mais, quant à moi, je ne prendrai pas un homme de plus que je n'ai dit; et puisque Cavalier se fiait à moi, je me fierai à lui.

Catinat rapporta à son chef la réponse de Lalande; elle était telle que le jeune camisard les aimait et les comprenait. Aussi, laissant toute sa troupe à Massanes, il ne prit avec lui que soixante hommes choisis dans son

infanterie, et huit cavaliers. En arrivant en vue du pont, il aperçut de l'autre côté Lalande qui s'approchait de son côté ; alors le jeune camisard dit à ses soixante hommes de s'arrêter, fit quelques pas encore avec ses huit cavaliers, puis leur ordonna de faire halte à leur tour, et s'avança seul vers le pont. Lalande en fit de même par rapport aux dragons et aux officiers de sa suite, et, mettant pied à terre, vint au-devant de Cavalier.

Tous deux se joignirent au milieu du pont, et se saluèrent avec la courtoisie d'hommes qui avaient appris à s'estimer à leur propre valeur sur le champ de bataille ; puis, après un instant de silence, qu'ils passèrent tous deux à s'examiner :

— Monsieur, dit Lalande, le roi, par un effet de sa clémence, souhaite de finir la guerre qui est entre ses sujets et qui ne peut que causer la ruine de son royaume ; et comme il sait que cette guerre n'a été allumée et entretenue que par ses ennemis extérieurs, il espère ne trouver aucune opposition dans ceux qui ont pu être égarés un instant, mais auxquels il offre leur pardon.

— Monsieur, répondit Cavalier, cette guerre n'ayant point été soulevée par les protestans, les protestans sont tout prêts à recevoir la paix, mais une paix franche, sans restriction et sans arrière-pensée. Ils n'ont pas le droit, je le sais, d'imposer des conditions ; mais on leur accordera, je l'espère, le droit de discuter celles qu'on leur proposera. Parlez donc, monsieur, que je sache si les offres que vous avez mission de me transmettre sont acceptables.

— Mais si vous vous trompiez, dit Lalande, si le roi désirait savoir avant tout quelles sont vos prétentions et en quoi consistent vos demandes?

— En ce cas, répondit Cavalier, je vous les dirais tout de suite, pour ne pas faire traîner les négociations en longueur; car chaque minute, vous le savez, coûte la vie ou la fortune à quelqu'un.

— Dites-les donc, reprit Lalande.

— Eh bien! dit Cavalier, ces demandes consistent en trois choses : la première, qu'on nous accorde la liberté de conscience; la deuxième, qu'on délivre des prisons et des galères tous ceux qui sont détenus pour cause de religion, et la troisième, que si l'on nous refuse la liberté de conscience, on nous permette du moins de sortir du royaume.

— Autant que j'en puis juger, répondit Lalande, je ne crois pas que le roi accepte la première proposition; mais il est possible qu'il vous accorde la troisième. Dans le cas où il l'accorderait, combien de protestans emmèneriez-vous avec vous?

— Dix mille, de tout âge et de tout sexe.

— La demande est excessive, monsieur, dit Lalande, et je crois que sa majesté n'est pas disposée à aller au-delà de trois mille.

— Alors, rien ne se fera donc, répondit Cavalier; car je n'accepterai de passe-port que pour dix mille hommes, et encore à cette condition, que le roi nous accorderait trois mois pour disposer de nos effets et de nos biens et nous retirer ensuite sans être inquiétés. S'il ne plaît pas

à sa majesté de nous laisser sortir du royaume, qu'il lui plaise alors de rétablir nos édits et nos priviléges, et nous redeviendrons ce que nous étions alors, c'est-à-dire ses fidèles et obéissans sujets.

— Monsieur, dit Lalande, je transmettrai vos conditions à M. le maréchal, et je serai désolé si nous n'en venons pas à une conclusion. Et maintenant, me permettrez-vous de voir de plus près les braves avec lesquels vous avez fait de si étonnantes choses?

Cavalier sourit; car lorsque ces braves étaient pris, ils étaient roués, brûlés ou pendus comme des brigands. Pour toute réponse il s'inclina donc et marcha le premier du côté de sa propre troupe. M. de Lalande le suivit avec une confiance entière, et, dépassant le piquet de cavalerie de huit hommes qui se tenait sur le chemin, il s'approcha de l'infanterie, et, tirant de sa poche une poignée d'or, il la sema devant le premier rang, en disant :

— Tenez, mes amis, voilà pour boire à la santé du roi.

Pas un ne bougea pour ramasser cet or; seulement un camisard répondit en secouant la tête :

— Ce n'est pas d'or que nous avons besoin, mais la liberté de conscience.

— Mes amis, répondit Lalande, il n'est malheureusement pas en mon pouvoir de vous accorder ce que vous me demandez là; vous ferez bien de vous soumettre aux volontés du roi et de vous en rapporter à sa clémence.

— Monsieur, répondit Cavalier, croyez que nous sommes tout prêts à obéir à ses ordres, pourvu qu'il

veuille bien nous accorder nos justes demandes ; sans quoi nous mourrons plutôt les armes à la main, que de nous exposer de nouveau à des violences pareilles à celles qu'on nous a déjà fait souffrir.

— Vos demandes seront textuellement portées à M. de Villars, qui les transmettra au roi, répondit Lalande, et croyez, monsieur, que je ferai les vœux les plus sincères pour que sa majesté ne les trouve point exorbitantes.

A ces mots, M. de Lalande salua Cavalier, et voulut se retirer vers sa troupe ; mais celui-ci, jaloux de lui donner les mêmes marques de confiance qu'il en avait reçues, traversa le pont à son tour, et alla reconduire. M de Lalande jusqu'à ce qu'il eût rejoint ses soldats. Alors les deux chefs se saluèrent, M. de Lalande remonta à cheval et reprit la route d'Uzès, tandis que Cavalier retournait vers ses compagnons.

Cependant d'Aygaliers, qui, ainsi que nous l'avons vu, était parti d'Uzès le 5 mai seulement, pour s'aboucher avec Cavalier, ne put le rejoindre que le 13, c'est-à-dire le lendemain de sa conférance avec Lalande. D'Aygaliers raconte lui-même cette entrevue, et nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter son récit.

« Quoique ce fût la première fois que nous nous vissions, nous nous embrassâmes comme si nous nous étions connus depuis long-temps. Ma petite troupe se mêla avec la sienne, et ils se mirent à chanter des psaumes ensemble pendant que nous parlions, Cavalier et moi. Je fus très-satisfait de sa conversation et n'eus point de peine

à lui persuader qu'il lui fallait se soumettre pour le bien de ses frères, et que ceux-ci alors pourraient prendre le parti qui leur conviendrait le mieux, ou de sortir du royaume, ou de servir le roi, mais que je croyais meilleur le dernier, pourvu qu'on nous laissât prier Dieu selon le sentiment de notre conscience, parce que j'espérais qu'en servant fidèlement sa majesté elle reconnaîtrait qu'on lui en avait imposé lorsqu'on nous avait dépeints auprès d'elle comme de mauvais sujets, et que par là nous pourrions obtenir la même liberté de conscience pour le reste du peuple ; que je ne voyais pas d'autre ressource pour faire changer notre état déplorable ; que pour eux, ils pourraient bien se maintenir encore quelque temps dans les bois et dans les montagnes, mais qu'ils n'étaient point en état d'empêcher les habitans des villes et de tous les lieux fermés de périr.

— Alors il me répondit que, quoique les catholiques n'eussent guères accoutumé de tenir parole à ceux de notre religion, il voulait bien hasarder sa vie pour le soulagement de ses frères et de toute la province ; qu'il espérait pourtant qu'en se confiant à la clémence du roi, pour qui il n'avait jamais cessé de prier Dieu, il ne lui arriverait aucun mal. —

Alors d'Aygaliers, enchanté de le trouver dans ces bonnes dispositions, le supplia de lui donner une lettre pour M. de Villars, et comme Cavalier, qui connaissait le négociateur pour un homme loyal et zélé, avait grande confiance en lui, il ne fit aucune difficulté et lui donna la lettre suivante.

« Monseigneur,

» Voulez-vous me permettre de recourir à votre excellence pour vous supplier bien humblement de m'accorder la grâce de votre protection, pour moi et pour ma troupe, qui brûlons du zèle ardent de réparer la faute que nous avons commise en prenant les armes, non pas contre le roi comme nos ennemis nous l'ont voulu imputer, mais pour défendre notre vie contre nos persécuteurs, qui l'ont attaquée avec une si grande animosité, que nous n'avons pas cru que ce fût par ordre de sa majesté : nous savons qu'il est écrit dans saint Paul que les sujets doivent être soumis à leur souverain. Si malgré ces protestations très-sincères, le roi demande notre sang, nous serons prêts dans peu de temps à remettre nos personnes à sa justice ou à sa clémence : nous nous estimerons très-heureux, monseigneur, si sa majesté, touchée de notre repentir, à l'exemple du grand Dieu de miséricorde dont elle est l'image sur la terre, nous veut faire la grâce de nous pardonner et nous recevoir à son service ; nous espérons que par notre fidélité et par notre zèle nous acquerrons l'honneur de votre protection, et que sous un illustre et bienfaisant général tel que vous, monseigneur, nous ferons gloire de répandre notre sang pour les intérêts du roi ; c'est par là que je souhaite aussi qu'il plaise à votre exellence me permettre que je me dise avec un profond respect et une parfaite soumission,

» Monseigneur,

» Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

» CAVALIER. »

D'Aygaliers, une fois possesseur de cette lettre, partit tout joyeux pour Nîmes ; car il était certain d'apporter à M. de Villars bien plus qu'il n'attendait de lui. En effet quand le maréchal vit où en étaient les choses, malgré tout ce que put lui dire Lalande qui prétendait dans sa jalousie que d'Aygaliers gâterait tout, il le renvoya vers Cavalier pour l'inviter à venir lui-même à Nîmes ; d'Aygaliers partit aussitôt en disant qu'il s'engageait à le ramener, ce qui fit beaucoup rire Lalande, qui se moqua de cette confiance et qui protesta que Cavalier ne viendrait point.

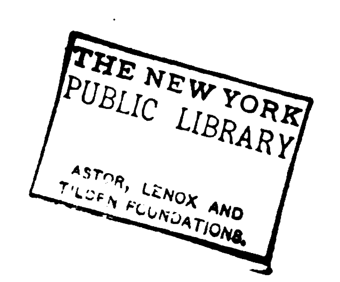
Il est vrai qu'il venait de se passer dans la montagne des choses qui pouvaient changer les dispositions du jeune chef. Le comte de Tournan qui commandait à Florac avait été taillé en pièces dans la plaine de Fondmortes, par l'armée de Roland, et avait perdu deux cents hommes, une somme considérable d'argent, et vingt-quatre mulets chargés de munitions et de vivres. Mais M. de Villars fut bientôt rassuré à ce sujet, car six jours après cette défaite, il reçut, par l'entremise de Lacombe, celui-là même qui avait par ses négociations amené l'entrevue du pont d'Avesnes, une lettre de Cavalier, qui lui exprimait tous ses regrets de ce qui venait d'arriver.

D'Aygaliers trouva donc Cavalier dans les meilleures dispositions, lorsqu'il le joignit à Tarnac : néanmoins le premier mouvement du jeune Cévenol fut tout à la stupéfaction. Une entrevue avec le maréchal de Villars était un honneur si grand, et auquel il était si loin de s'attendre, qu'il crut presque à une trahison ; mais aussitôt la réputation de loyauté du maréchal lui revint à l'esprit ;

d'ailleurs, d'Aygaliers était incapable de servir d'intermédiaire à une pareille action. Cavalier fit donc répondre qu'il était tout prêt à sa rendre aux ordres du maréchal, et qu'il s'en rapportait entièrement à sa loyauté, pour fixer les conditions de l'entrevue. M. de Villars lui fit répondre qu'il l'attendrait le 16, dans le jardin du couvent des Récollets de Nîmes, situé hors de la ville, entre les portes de Beaucaire et de la Madeleine, et qu'il trouverait de Lalande sur le chemin de Carayrac, où il s'avancerait pour le recevoir et lui remettre des otages.

Le 15 mai, Cavalier partit de Tarnac à la tête de cent soixante hommes d'infanterie et de cinquante chevaux; il était accompagné de son jeune frère, de d'Aygaliers et de Lacombe, et vint coucher à Langlade.

Le lendemain, il partit avec la même suite pour se rendre à Nîmes, et ainsi que la chose était convenue, trouva entre Carayrac et Saint-Césaire, Lalande, qui venait au-devant de lui, et qui lui remit des otages : ces otages étaient M. de la Duretière, capitaine au régiment de Fimarçon, un capitaine d'infanterie, quelques autres officiers et dix dragons. Cavalier les remit à son lieutenant, Ravanel, qui commanda l'infanterie, et les laissa sous sa garde à Saint-Césaire; quand à la cavalerie, elle s'avança jusqu'à une portée de mousquet de Nîmes, et campa sur les hauteurs. Outre cela, Cavalier posta des sentinelles et de védettes par tous les endroits par où l'on pouvait aller à sa troupe; de sorte qu'il y en avait jusqu'à la fontaine de Diane et au jeu de mail; puis, ces dispositions faites, il marcha vers la ville, accompagné de son







jeune frère, de d'Aygaliers, de Lacombe et de dix-huit cavaliers, qui lui servaient de gardes du corps, sous le commandement de Catinat.

Lalande prit les devans, et se rendit au grand galop près du maréchal, qui se promenait en attendant dans le jardin des récollets avec M. de Baville et Sandricourt, et qui avait à chaque instant la crainte de recevoir la nouvelle que Cavalier refusait de venir, car il comptait beaucoup sur cette négociation ; mais l'arrivée de Lalande le rassura : le jeune Cévenol le suivait.

En effet, dix minutes après, on entendit de grands cris et un grand tumulte ; c'était le peuple qui se précipitait au-devant de son héros. Pas un protestant peut-être, excepté les vieillards paralytiques et les enfans au maillot, n'était resté à sa maison ; car tous ces religionnaires, après avoir vu dans Cavalier leur champion, le regardaient maintenant comme leur sauveur, si bien qu'hommes et femmes se précipitaient jusque sous les pieds de son cheval, pour baiser les pans de son habit ; il semblait donc, non pas un chef de rebelles qui vient solliciter une amnistie pour lui et pour ses soldats, mais un triomphateur qui entre dans une ville reconquise.

Le maréchal de Villars entendit du jardin des récollets tout ce bruit et tout ce tumulte, et comme on lui dit quelle en était la cause, il en prit une estime plus grande encore pour le jeune Cévenol, dont chaque jour, depuis son arrivée, la puissance lui devenait de plus en plus visible. En effet, au bout de quelques minutes, et à mesure que Cavalier s'approchait, le bruit et le tumulte devinrent

m'avez fait venir, monsieur, dit-il, mieux valait me laisser dans mes montagnes, ou venir y chercher vous-même une leçon d'hospitalité. Si je suis un rebelle, ce n'est pas moi qui répondrai de ma rébellion ; car ce sont les tyrannies et les cruautés de M. de Baville qui nous ont mis les armes à la main ; et si l'histoire fait quelque jour un reproche au grand roi dont je viens solliciter aujourd'hui le pardon, ce ne sera pas, je l'espère, d'avoir eu des ennemis comme moi, mais d'avoir eu des amis comme lui.

M. de Baville devint pâle de colère ; car, soit que Cavalier l'eût reconnu ou non, la riposte était violente et frappait en plein visage ; aussi allait-il répondre, lorsque M. de Villars l'arrêta.

— Ce n'est qu'à moi que vous avez à faire, monsieur, dit-il à Cavalier, ne vous préoccupez donc que de moi, je vous prie. Je vous parle au nom du roi, monsieur ; et le roi, dans sa clémence, veut épargner ses sujets et suivre avec eux les voies de la douceur.

Cavalier ouvrit la bouche pour répondre ; mais l'intendant lui coupa la parole.

— Et j'espère que cela doit vous suffire, dit-il dédaigneusement ; et que comme le pardon est déjà plus que vous ne pouviez attendre, vous cesserez de prétendre à d'autres articles ?

— Ce sont précisément ces articles-là, répondit Cavalier en s'adressant à M. de Villars, et comme si c'eût été à lui qu'il répondait, qui nous ont mis les armes à la main. Si j'étais seul, monseigneur, je me livrerais pieds et poings liés à votre loyauté ; je ne demanderais aucune

condition et n'exigerais pas même votre parole; mais je soutiens les intérêts de mes frères et de mes amis, qui me les ont confiés; et d'ailleurs les choses ont été portées trop loin maintenant, pour qu'il nous reste d'autre parti que celui ou de mourir les armes à la main, ou d'obtenir la fin de nos justes demandes.

L'intendant allait répondre; mais le maréchal l'arrêta d'un geste tellement impératif, qu'il fit un pas en arrière comme s'il avait renoncé dès lors à se mêler de l'entretien.

— Mais en quo consistent ces demandes? sont-ce les mêmes que Lalande m'a transmises de vive voix?

— Oui, monseigneur.

— Il serait bon que je les eusse par écrit.

— Je les ai remises à M. d'Aygaliers, monseigneur.

— Je ne les ai point vues, monsieur; faites-en une copie nouvelle, et me la faites tenir, je vous prie.

— C'est à quoi je vais travailler, monseigneur, répondit Cavalier en s'inclinant et en faisant un pas en arrière pour se retirer.

— Un instant, dit le maréchal le retenant d'un sourire; est-il vrai, monsieur, que vous consentiriez à servir dans les armées du roi?

— Oui, certes, et de grand cœur, s'écria Cavalier dans toute la franchise et tout l'enthousiasme de son âge; mais cela ne peut être, que si l'on m'accorde mes justes demandes.

— Et si on vous les accorde? dit Villars.

— Alors, monseigneur, répondit Cavalier, le roi n'aura jamais eu de plus fidèles sujets que nous.

— Eh bien! allez donc, et tout s'arrangera, je l'espère.

— Le Seigneur vous entende, dit Cavalier; car il m'est témoin que nous désirons la paix plus que personne.
Il fit encore un pas en arrière pour se retirer.

— Vous ne vous éloignez pas trop, n'est-ce pas, monsieur? demanda le maréchal.

— Nous resterons au lieu que votre excellence nous fixera, répondit Cavalier.

— Eh bien! dit M. de Villars, restez à Calvisson, et travaillez-y de tout votre pouvoir à amener les autres chefs à imiter votre exemple.

— Je ferai de mon mieux, monseigneur; mais, en attendant la réponse de Sa Majesté, ne nous empêchera-t-on point d'accomplir nos devoirs de religion?

— Non. Je donnerai des ordres pour que vous ayez liberté entière.

— Merci, monseigneur.

Cavalier s'inclina une dernière fois, et voulut se retirer; mais M. de Villars fit quelques pas encore avec lui et Lalande, qui était venu les rejoindre, et qui tenait la main sur l'épaule de Cavalier. Alors Catinat, voyant que la conférence était finie, entra avec ses hommes dans le jardin, et M. de Villars, prenant à son tour congé de lui en lui disant : *Adieu, seigneur Cavalier*, le laissa au milieu d'une douzaine de personnes, qui l'arrêtèrent pour causer avec lui, et le retinrent une demi-heure à lui faire des questions auxquelles il répondit avec la plus grande complaisance. Il avait au doigt une très-belle émeraude

qui avait appartenu à un officier de la marine nommé Deydier, qu'il avait tué de sa main à l'affaire du Devois de Martignargues, il regarda l'heure à une superbe montre qui venait de M. d'Acqueville, colonel en second de la marine, et présenta plusieurs fois à ses interlocuteurs du tabac parfumé dans une magnifique tabatière qu'il avait trouvée dans les fontes du cheval de M. de la Jonquière. Là il dit à qui voulut l'entendre, qu'il n'avait jamais eu l'intention de se révolter contre le roi; mais qu'au contraire il était prêt à verser la dernière goutte de son sang pour son service; que plusieurs fois il avait offert à M. de Montrevel de se soumettre, pourvu qu'on voulût accorder la liberté de conscience aux nouveaux convertis; mais que M. de Montrevel avait toujours rejeté ses offres, ce qui l'avait forcé de garder ses armes pour délivrer ceux de ses frères qui étaient prisonniers et donner à ceux qui étaient libres la faculté de prier Dieu à leur façon.

Il dit toutes ces choses d'un air ferme et gracieux, et le chapeau à la main; puis, traversant une grande foule de peuple qui environnait le jardin des Récollets, il alla faire collation au logis de la Poste, d'où il se rendit par l'Esplanade chez un nommé Guy Billard, jardinier, et qui était le père de Daniel Billard, son grand prophète. Pendant ce trajet, deux camisards, le sabre à la main, lui faisaient faire place, et on lui présenta, dit Labeaume, plusieurs dames qui s'estimèrent heureuses de toucher le bout de son justaucorps; puis, sa visite faite, il traversa de nouveau l'Esplanade, toujours précédé de ses deux ca-

misards, et arrivé auprès du petit couvent, il commença, lui et son escorte, à chanter des psaumes, et ils chantèrent ainsi jusqu'à Saint-Césaire, d'où Cavalier renvoya les otages. Là, il trouva plus de cinq cents personnes de Nîmes qui lui offrirent des rafraîchissemens, ce dont il les remercia avec beaucoup de reconnaissance et d'affabilité. Enfin il alla souper et coucher à Saint-Déonise, où, après le repas et avant de se mettre au lit, il fit tout haut une longue prière pour le roi, pour M. de Villars, pour M. de Lalande, et même pour Baville.

Le lendemain au matin, Cavalier, ainsi qu'il s'y était engagé, envoya ses demandes à M. de Villars, et M. de Villars les fit tenir aussitôt au roi, en rendant compte à Sa Majesté de ce qui s'était passé la veille. Puis cette missive dépêchée, le jeune chef rejoignit sa troupe près de Tarnac, et informa Roland de ce qui s'était passé, l'invitant à suivre son exemple. Le même jour, il alla coucher à Sauves, après avoir traversé Durfort à la tête de ses gens; un capitaine de dragons, nommé Montgros, l'accompagnait avec vingt-cinq hommes, et lui faisait, au nom de M. de Villars, fournir dans les villages tout ce dont il avait besoin. Ils partirent ainsi de Sauves le 19 mai, de grand matin, pour se rendre à Calvisson, lieu, comme on se le rappelle, fixé pour la résidence de Cavalier pendant tout le temps de la trêve. A Quissac, où ils s'arrêtèrent pour prendre quelques rafraîchissemens, Castanet se joignit à eux et fit une prédication à laquelle assistèrent tous les protestans du voisinage.

Dès le 17, au soir, deux bataillons de Charolais, en garnison à Calvisson, avaient reçu l'ordre d'en partir le lendemain matin, pour faire place aux camisards.

Le 18, le commissaire-ordonnateur Vincel écrivit aux consuls de faire préparer des logemens commodes pour Cavalier et pour sa troupe, selon le contrôle qui leur en serait remis ou par le baron d'Aygaliers, ou par quelque autre de sa part. En même temps arrivèrent à Calvisson nombre de charrettes chargées de toutes sortes de vivres, et suivies de quantité de bœufs et de moutons. Un étapier nommé Boisson et plusieurs commis suivaient les troupeaux et les charrettes, chargés de faire la distribution des provisions.

Le 19, à dix heures du matin, Catinat entra dans la ville à la tête de douze camisards. Ils trouvèrent à la barrière le commandant de la place nommé Berlié qui les attendait avec quatre-vingts hommes de la bourgeoisie, et qui, en les apercevant, renouvela à ses hommes la défense déjà faite de rien dire qui pût offenser les camisards sous peine de punition corporelle.

A une heure après midi, le baron d'Aygaliers arriva à son tour suivi de l'ordonnateur Vincel, du capitaine Capon, de deux autres officiers nommés Viala et Despuech, et de six dragons : c'étaient les otages de Cavalier.

A six heures du soir il se fit un grand tumulte dans la ville, et les cris de, Cavalier! Cavalier! retentirent de tous côtés. En effet, c'était le jeune chef cévenol lui-même, au-devant duquel se précipitait toute la population.

Il marchait en tête de sa cavalerie, ayant son infanterie à sa suite, et toute la troupe, qui pouvait être de six cents hommes, chantait en chœur des psaumes à haute voix.

Cavalier, en arrivant, rangea ses gens en bataille devant l'église, où ils continuèrent pendant quelque temps encore à chanter des psaumes. Enfin ce chant s'arrêta, et tous ensemble commencèrent une fort longue prière, qui édifia merveilleusement les auditeurs ; puis, cette prière terminée, Cavalier se rendit à la maison qui lui était destinée et qui était la plus belle de Calvisson. Dès qu'il y fut, il envoya prendre une douzaine de pains, pour juger de quelle manière ses soldats seraient nourris. Ne les trouvant point assez blancs, il s'en plaignit à M. Vincel, qu'il fit venir, et qui lui promit que le lendemain il en aurait d'une meilleure qualité. Sur cette assurance, Cavalier consentit à recevoir ceux qu'on lui présentait ; mais, craignant sans doute qu'ils ne fussent empoisonnés, il les fit déguster devant lui par M. Vincel et ses commis.

Ces premiers devoirs accomplis, il alla prendre en personne possession de toutes les portes du bourg, y établit des corps de gardes et posta des sentinelles à toutes les avenues qui conduisaient à la ville ; les plus avancées étant à trois quarts de lieue au moins. Outre celles-ci, il en mit encore dans toutes les rues et à chaque porte de sa maison ; de plus, trente gardes couchaient toujours à l'entrée de sa chambre, et il ne sortait jamais, que cette escorte ne marchât avec lui, et ces précautions, il les prenait moins encore par crainte ; car on a pu voir que son

caractère n'était point défiant, que par politique, et pour donner à ses ennemis une haute idée de sa puissance. Quant à ses soldats, ils furent logés par billets chez les habitans, et ils eurent chacun pour étape une livre de viande, un pot de vin, et deux livres et demie de pain par jour.

Le même jour il y eut convocation sur les débris mêmes du temple, qui avait été démoli par les catholiques. L'assemblée fut belle et nombreuse, par le grand concours de peuple qui y accourut de toutes parts; mais le lendemain et les jours suivans ce concours fut bien plus grand encore, car tous accouraient avec un empressement extrême pour recevoir cette manne de la parole dont ils avaient été privés si long-temps.—Si bien, dit d'Aygaliers dans ses Mémoires, qu'on ne pouvait s'empêcher d'être ému de voir tout un peuple, échappé du brûlement et du carnage, venir en foule mêler ses larmes et ses gémissemens. Affamés de la parole divine, ils ressemblaient à des gens qui sortent d'une ville assiégée, où ils ont éprouvé une longue et cruelle famine, et à qui on présente avec la paix abondance de vivres, et qui, après avoir commencé par les dévorer des yeux, se jettent dessus et les engloutissent avec avidité sans mettre de distinction entre les viandes, le pain et les fruits; de même les infortunés habitans de la Vaunage, et même des lieux plus reculés encore, voyant leurs frères qui faisaient leurs assemblées dans les prairies et aux portes de Calvisson, se rangeaient en troupes auprès de celui ou de celle qui tenait un psaume, et de cette manière, les quatre ou cinq mille per-

sonnes, fondant en larmes, chantaient et priaient prosternées toute la journée, avec un cri et une dévotion qui perçaient le cœur et faisaient la plus vive impression. Toute la nuit on continuait à peu près de même, et l'on n'entendait que prêcher, chanter, prier et prophétiser.

Mais si ce fut une ère de joie pour les protestans, ce fut une époque de scandale pour les catholiques. « Certainement, dit un historien, ce fut alors une chose bien surprenante et bien nouvelle dans une province comme le Languedoc, où il y avait tant de troupes, que d'y voir, par l'ordre de ceux qui y commandaient, un si grand nombre de scélérats, tous meurtriers, incendiaires et sacriléges rassemblés en un même lieu, tolérés dans leurs extravagances, nourris aux dépens du public, caressés de tout le monde et accueillis honnêtement par ceux qu'on avait envoyés pour les recevoir.

Un de ceux que cet état de choses blessait le plus était M. de Baville : aussi en fut-il tellement importuné, qu'il alla trouver M. le maréchal de Villars, et lui représenta que c'était un trop grand scandale que de tolérer de pareilles choses et de permettre ces assemblées ; que son avis à lui était, en conséquence, qu'il fallait les empêcher et donner ordre aux troupes de faire main basse sur tous ces gens-là. — Mais le maréchal ne fut point de cet avis, et répondit à Baville : — Qu'agir selon ses conseils, ce serait remettre le feu dans la province, et disperser, sans espoir de retour, des gens qu'on avait déjà heureusement assemblés ; qu'on n'avait, d'ailleurs, que peu de jours à tolérer ces impertinences. — Son avis était donc qu'il fallait

dissimuler pour si peu de temps et dans la vue d'un plus grand bien. — D'ailleurs, ajouta le maréchal, c'est quelque chose de bien ridicule que l'impatience que les prêtres témoignent à ce sujet. Outre vos admonestations, que je désire voir finir, j'ai reçu je ne sais combien de lettres remplies de plaintes, comme si les prières des camisards écorchaient non seulement les oreilles, mais encore la peau de tout le clergé. Je voudrais de tout mon cœur savoir ceux qui m'ont écrit et qui n'ont eu garde de signer, pour leur faire donner la bastonnade; car je trouve que c'est une impudence bien grande, que ceux qui ont causé ces désordres se plaignent et désapprouvent ces moyens dont je me sers pour les faire cesser.

D'après cette déclaration, il fallut bien que M. de Baville se le tînt pour dit et laissât aller les choses.

Elles allaient de manière à faire de plus en plus perdre la tête à Cavalier; car, grâce aux recommandations de M. de Villars, ses ordres étaient exécutés comme auraient pu l'être les siens mêmes; il avait une cour comme un prince, des lieutenans comme un général, et des secrétaires comme un homme d'état. L'un d'eux était chargé de donner les congés aux camisards qui avaient des affaires, ou qui désiraient visiter leurs parens. Voici dans quelle forme ces passeports étaient rédigés :

« Nous soussigné, secrétaire de frère Cavalier, généralissime des religionnaires, permettons, de son ordre, à. . . . . d'aller vaquer à ses affaires pendant trois jours.

Calvesson, ce. . . . .

» *Signé* : DUPONT. »

Et ces saufs-conduits étaient respectés à l'égal de ceux au bas desquels on lisait : Maréchal de Villars.

Le 22, M. de Saint-Pierre arriva de la cour, rapportant la réponse du roi aux propositions que Cavalier avait faites à M. de Lalande; mais ces dépêches ne transpirèrent point : sans doute, elles n'étaient pas selon les intentions pacifiques du maréchal.

Enfin le 25 arriva la réponse aux demandes faites par Cavalier à M. de Villars lui-même : c'était l'original écrit de la main du chef camisard qui avait été envoyé à Louis XIV, et il revenait annoté de la main du roi; ainsi ces deux mains, dont l'une avait tenu la houlette et dont l'autre portait le sceptre, s'étaient posées sur la même feuille de papier. Voilà le traité tel qu'on le trouve rapporté par Cavalier dans ses Mémoires :

TRÈS-HUMBLE REQUÊTE DES RÉFORMÉS DU LANGUEDOC AU ROI.

1° Qu'il plaise au roi de nous accorder la liberté de conscience dans toute la province et d'y former des assemblées religieuses dans tous les lieux qui seront jugés convenables hors des places fortes et des villes murées.

Accordé, à condition qu'ils ne bâtiront point d'église.

2° Que tous ceux qui sont détenus dans les prisons où sur les galères pour cause de religion, depuis la révocation de l'édit de Nantes, soient mis en liberté dans l'es-

pace de six semaines, à compter de la date de la présente requête.

Accordé.

3° Qu'il soit permis à tous ceux qui ont abandonné le royaume pour cause de religion, d'y revenir librement et sûrement; et qu'ils soient rétablis dans leurs biens et priviléges.

Accordé, à condition qu'ils prêteront serment de fidélité au roi.

4° Que le parlement de Languedoc soit rétabli sur son ancien pied, et dans tous ses priviléges.

Le roi y avisera.

5° Que la province soit exempte de capitation pendant dix ans, tant protestans que catholiques, les deux partis ayant presque également souffert.

Refusé.

6° Que les villes de Perpignan, de Montpellier, de Cette et d'Aiguemortes nous soient accordées, comme nos villes de sûreté.

Refusé.

7° Que les habitans des Cévennes, dont les maisons ont été brûlées ou détruites pendant le cours de la guerre, soient exempts d'impôts pour sept ans.

Accordé.

8° Qu'il plaise à Sa Majesté de permettre à Cavalier de choisir deux mille hommes, tant des gens de sa troupe que de ceux qui seront délivrés des prisons et des galères, pour lever et former un régiment de dragons au service de Sa Majesté, qui ira servir en Portugal et qui recevra immédiatement les ordres de Sa Majesté.

Accordé : et moyennant que tout mette bas les armes, le roi leur permettra de vivre tranquillement dans le libre exercice de leur religion.

« Il y avait huit jours, dit Cavalier dans ses Mémoires, que j'étais à Calvisson lorsque je reçus une lettre de M. le maréchal de Villars, par laquelle il m'ordonnait de le venir trouver, ayant reçu de la cour la réponse à mes demandes : j'y allai aussitôt; mais quand j'eus vu que la plupart m'étaient refusées, je m'en plaignis, et surtout de ce qu'on ne nous accordait pas des villes de sûreté; mais M. le maréchal me répondit que la parole du roi valait plus que vingt villes de sûreté, et qu'après les troubles que nous lui avions donnés, nous devions regarder comme un effet de sa grande clémence, qu'il nous accordât la plupart de nos demandes. Cette raison n'était pas satisfaisante, mais comme il n'était plus temps de refuser, et que j'avais mes raisons aussi bien que la cour de faire la paix, je pris ma résolution de bonne grâce. »

Tout ce que Cavalier put obtenir de M. de Villars, c'est que le traité porterait la date du jour où il avait été fait, de cette façon, les prisonniers qui devaient être mis en liberté au bout de six semaines gagnaient huit jours.

En conséquence, M. de Villars écrivit au bas du traité la ratification suivante, qui fut signée le jour même par le maréchal et M. de Baville pour le roi, et par Cavalier et Daniel Billard pour les protestans.

« En vertu des pleins pouvoirs que nous avons reçus du roi, nous avons accordé aux réformés du Languedoc les articles ci-dessus énoncés.

» Fait à Nîmes, le 17 mai 1704.

» Le maréchal DE VILLARS.
» LAMOIGNON DE BAVILLE.
» J. CAVALIER.
» DANIEL BILLARD. »

Ces deux signatures tout indignes qu'elles étaient de se trouver accolées aux leurs, donnèrent une si grande joie à MM. de Villars et de Baville, qu'ils envoyèrent à l'instant même de nouveaux ordres à Calvisson, afin que l'on délivrât en abondance tout ce qu'il fallait aux camisards, et qu'on ne les laissât manquer de rien jusqu'à ce que les articles du traité fussent exécutés, c'est-à-dire que les prisonniers et les galériens fussent mis en liberté, ce qui devait arriver, d'après l'article 2 du traité, dans le cours de six semaines; quant à Cavalier, le maréchal lui remit, séance tenante, un brevet de colonel avec le pouvoir de nommer aux emplois de son régiment, qui devait aller servir en Espagne, un autre brevet de douze cents livres de pension, et un troisième de capitaine pour son petit frère.

Cavalier dressa le même jour l'état de ce régiment et le remit au maréchal; il se composait de sept cent douze hommes, formant quinze compagnies, et ayant seize capitaines, seize lieutenans, un maréchal des logis et un chirurgien-major.

Pendant ce temps Roland profitait de la suspension d'armes pour se promener dans le pays, comme s'il était le vice-roi des Cévennes, et partout où il passait on le régalait magnifiquement; il donnait comme Cavalier des congés et des escortes, et portait la tête haute, persuadé qu'il était, qu'il allait à son tour traiter de pair avec des maréchaux de France et des gouverneurs de provinces. Roland se trompait; M. de Villars avait fait une concession à l'immense popularité de Cavalier; mais c'était la seule qu'il comptait faire. En effet, au lieu d'être convoqué à son tour, soit à Nîmes, soit à Uzès, par M. de Villars, Roland reçu tout bonnement avis de la part de Cavalier, qu'il avait à lui parler pour affaires d'importance.

Ils s'abouchèrent près d'Anduze, et Cavalier, fidèle à la promesse qu'il avait faite à M. de Villars, n'oublia rien pour déterminer Roland à suivre son exemple; mais celui-ci tint bon dans ses refus : alors Cavalier, voyant que ses prières et ses promesses étaient inutiles, voulut élever la voix; mais aussitôt Roland, lui posant la main sur l'épaule, lui dit que la tête lui tournait, que lui Roland était son ancien dans le commandement; qu'ainsi quoiqu'il eût fait et promis en son nom, il n'avait pu l'engager lui, et qu'il lui jurait bien qu'il n'y aurait jamais

de paix que la liberté de conscience ne fût accordée tout entière. Le jeune Cévenol n'était plus depuis long-temps habitué à s'entendre parler ainsi, il porta avec un mouvement d'impatience la main à son épée, Roland fit un pas en arrière et tira la sienne, et la conférence allait finir par un combat, lorsque les prophètes se jetèrent entre eux et obtinrent de Roland, que le plus renommé d'entre eux, que l'on nommait Salomon, suivrait Cavalier à Nîmes, pour savoir de M. de Villars lui-même quelles étaient les conditions de cette paix, que Cavalier avait signée et qu'on venait lui offrir.

En effet, deux heures après cette convention arrêtée, Salomon partit avec Cavalier; de sorte que le 27 ils arrivèrent ensemble à Nîmes, suivis d'une escorte de vingt-cinq hommes, et firent halte au-dessus de la tour Magne, où les protestans de la ville s'empressèrent de leur apporter des rafraîchissemens; puis, la collation prise et la prière faite, ils passèrent devant les casernes et traversèrent les cours; l'affluence et l'enthousiasme n'étaient pas moins grands cette fois qu'à la première entrée de Cavalier, et plus de trois cents personnes lui baisèrent les mains et les genoux : il était vêtu ce jour-là d'un justaucorps de drap gris blanc, et portait un chapeau de castor, bordé d'un galon d'or avec une plume blanche.

Cavalier et son compagnon de voyage se dirigèrent vers le jardin des Récollets où ils furent à peine, que MM. de Villars et Baville vinrent les y trouver avec Lalande et Sandricourt; la conférence dura trois heures; mais tout ce qu'il en transpira fut que Salomon déclara

nettement qu'il doutait que ses frères se soumissent jamais, si on ne leur accordait pas liberté entière de conscience; et qu'en face de cette déclaration, la résolution fut prise de faire partir le plus tôt possible Cavalier et son régiment pour l'Espagne, afin d'affaiblir d'autant les religionnaires : quant à Salomon, il fut renvoyé vers Roland avec promesse positive que, s'il voulait se soumettre comme Cavalier, il obtiendrait les mêmes conditions : c'est-à-dire un brevet de colonel, le droit de nommer aux emplois de son régiment, et douze cents livres de pension. En sortant du jardin des Récollets, Cavalier trouva de nouveau une si grande affluence de peuple, que deux de ses gens furent obligés de mettre le sabre à la main et de marcher devant lui jusqu'à la route de Montpellier, pour lui faire faire place. Il coucha ce soir là à Langlade, afin d'être le lendemain matin rendu près de sa troupe.

Mais pendant son absence il s'était passé, parmi ces hommes accoutumés à lui obéir aveuglément, des choses auxquelles il était loin de s'attendre; il avait remis le commandement de sa troupe, selon son habitude, à Ravanel; mais à peine était-il parti, que celui-ci avait pris aussitôt des gardes, et avait ordonné aux camisards de ne pas quitter leurs armes. Les négociations avec le maréchal de Villars lui avaient inspiré de vives inquiétudes. Il était convaincu que les promesses de la cour étaient des piéges, et il regardait la condescendance de son chef comme une défection; il rassembla donc officiers et soldats, leur fit part de ses craintes, et parvint à leur faire

partager ses soupçons; ce qui était d'autant plus facile, que l'on savait parfaitement que Cavalier s'était jeté dans les Cévennes bien moins pour soutenir la cause générale que pour venger une offense particulière, et que chacun avait été à même de juger, dans plus d'une circonstance, que le jeune chef avait plus de génie que de foi.

Aussi, en arrivant à Calvisson, trouva-t-il les principaux officiers de sa troupe, Ravanel en tête, qui l'attendaient sur la place, et qui lui demandèrent résolument en quoi consistaient les conditions du traité qu'il avait signé avec le maréchal, disant qu'ils voulaient absolument le savoir, et qu'il fallait leur répondre sans renvoi et sans déguisement. Une telle façon de lui parler était si étrange et si inattendue, que le jeune Cévenol haussa les épaules, et leur répondit que de pareilles choses ne les regardaient point et dépassaient le niveau de leur intelligence; que c'était à lui de décider et à eux d'obéir quand il avait pris une décision; que cela s'était toujours passé ainsi, et qu'avec l'aide de Dieu et de sa volonté, cela se passerait encore de la même façon. Puis, cette réponse faite, il leur enjoignit de se retirer; mais alors Ravanel répondit, au nom de tous, qu'ils ne se retireraient que lorsque les ordres que comptait leur donner Cavalier leur seraient connus, afin qu'ils délibérassent à l'instant même s'ils devaient y obéir ou y résister. Cette insubordination poussa Cavalier à bout.

— Ces ordres, dit-il, sont d'endosser les habits que l'on vous prépare et de me suivre en Portugal.

On devine l'effet qu'une pareille déclaration dut pro-

duire sur des hommes qui ne s'attendaient à rien moins qu'au rétablissement de l'édit de Nantes; aussi les mots de lâche et de traître se firent-ils jour au milieu des murmures. Cavalier, de plus en plus étonné, se leva sur ses arçons, regarda autour de lui, de ce regard dont il était habitué à les faire trembler; puis, comme si tous les démons de la colère ne rugissaient pas dans son cœur:

— Quel est celui-là, demanda-t-il d'une voix calme, qui a dit que Jean Cavalier était un lâche et un traître?

— Moi, dit Ravanel en se croisant les bras.

Cavalier tira un pistolet de ses fontes, et, frappant sur ceux qui l'entouraient avec la crosse, il se fit jour vers son lieutenant, qui tira son épée; mais en ce moment l'ordonnateur Vincel et le capitaine Cappon, qui étaient accourus, attirés par le bruit, se jetèrent entre Cavalier et Ravanel, et lui demandèrent de quoi il se plaignait.

— De quoi je me plains? répondit Ravanel détournant la question: je me plains que les Cadets de la Croix, conduits par l'Ermite, ont assommé deux de nos frères qui venaient nous joindre, et ont empêché les autres de se trouver à nos assemblées et de prier Dieu; ce qui prouve que si on n'a pas tenu les conditions de la trêve, on ne tiendra pas mieux celles du traité; ce qui fait que nous n'en voulons pas.

— Monsieur, répondit Vincel, si l'Ermite a fait ce dont vous vous plaignez, c'est contre les ordres de M. le maréchal, et il en sera châtié; d'ailleurs le grand nombre d'étrangers qui habitent Calvisson à cette heure vous sont une preuve que l'on n'a pas pris grand soin pour

empêcher les nouveaux convertis d'y venir, et vous croyez trop légèrement, ce me semble, ce que des esprits mal intentionnés tâchent de vous persuader.

— Je crois ce que je dois croire, répondit Ravanel avec impatience; mais ce que je sais et ce que je vous dis, c'est que je ne mettrai bas les armes que lorsque le roi nous aura accordé une entière liberté de conscience, avec faculté de rebâtir nos temples, aura rappelé les exilés de l'exil, et fait sortir les prisonniers de prison.

— Mais, à la manière dont vous parlez, dit Cavalier, qui, jouant avec son pistolet, n'avait pas ouvert la bouche pendant l'entretien du lieutenant et de l'ordonnateur, il semble, Dieu me pardonne, que vous soyez le maître de la troupe : aurions-nous changé de rôle par hasard, sans que je m'en doutasse ?

— Peut-être, dit Ravanel. —

Cavalier éclata de rire.

— Cela peut t'étonner, dit Ravanel; mais cela est ainsi : fais ta paix pour toi, demande les conditions qui te conviennent, vends-toi au prix qu'on t'estime, c'est bien ; nous n'avons rien à dire, sinon que tu es un lâche et un traître ! mais quant à la troupe, elle ne mettra bas les armes qu'aux conditions que j'ai proposées.—

Cavalier fit un nouveau mouvement vers Ravanel; mais comme on vit à la fois à sa pâleur et à son sourire qu'il allait se passer entre lui et son lieutenant de terribles choses, Vincel et Cappon, aidés des camisards, se jetèrent au-devant de son cheval; en même temps toute la troupe cria d'une seule voix : — Point de paix ! point

de paix! point d'accommodement, que nous n'ayons nos temples!...—Cavalier vit alors que la chose était réellement plus sérieuse qu'il ne l'avait cru d'abord : en même temps Vincel, Cappon, Berlié et une vingtaine de camisards enveloppèrent le jeune Cévenol, et l'emmenèrent malgré lui dans une maison : c'était la maison de Vincel.

A peine y étaient-ils, que l'on entendit battre la générale ; alors rien ne put retenir Cavalier, il s'élança vers la porte ; mais, comme il allait sortir, Berlié le retint en lui disant qu'il ferait bien d'écrire à M. de Villars ce qui venait de se passer, qu'ensuite il verrait à réparer le désordre.

— Vous avez raison, dit Cavalier; comme je ne manque pas d'ennemis, on pourrait dire au général, si j'étais tué, que j'ai trahi ma parole. Une plume et de l'encre.—

On donna au jeune Cévenol ce qu'il demandait, et il écrivit à M. de Villars.

— Tenez, dit-il en donnant le papier tout ouvert à Vincel; partez pour Nîmes, remettez cette lettre au maréchal, et dites-lui que, si je suis tué dans la tentative que je vais faire, je mourrai son très-humble serviteur. —

A ces mots, il s'élança hors de la maison, remonta à cheval, et, retrouvant à la porte les douze ou quinze hommes qui lui étaient restés fidèles, il leur demanda ce qu'étaient devenus Ravanel et sa troupe; car on ne voyait pas dans les rues un seul camisard : un des soldats lui

répondit qu'ils étaient encore probablement dans la ville, mais qu'ils se retiraient vers les Garrigues de Calvisson. Cavalier mit son cheval au galop pour les rejoindre.

En traversant la place il rencontra Catinat, qui marchait entre deux prophètes, l'un appelé Moïse, l'autre Daniel Guy : Catinat arrivait à l'instant même d'une course dans la montagne ; de sorte qu'il n'avait ni assisté ni pris part à la scène d'insubordination qui venait de se passer.

Un rayon d'espoir apparut à Cavalier ; il croyait pouvoir compter sur Catinat comme sur lui-même ; il courut à lui, et lui tendit la main ; mais Catinat retira la sienne.

—Que veut dire cela? s'écria Cavalier, sentant le sang lui monter au visage.

— Cela veut dire, répondit Catinat, que tu es un traître, et que je ne donne pas la main à un traître. —

Cavalier jeta un rugissement de colère, et poussant son cheval sur Catinat, il leva sa canne pour le frapper; mais Moïse et Daniel Guy se précipitèrent entre eux deux, de sorte que le coup destiné à Catinat tomba sur Moïse. De son côté, Catinat, en voyant le mouvement de Cavalier, avait tiré un pistolet de sa ceinture, et comme il le tenait tout armé à la main, le coup partit, et la balle perça le chapeau de Daniel Guy, mais sans le blesser.

Au bruit que fit le coup de feu, on entendit à une centaine de pas de grands cris : c'étaient les camisards, qui n'étaient point encore sortis de la ville, et qui, croyant qu'on assassinait quelqu'un de leurs frères, revenaient

sur leurs pas. En les voyant reparaître, Cavalier abandonna Catinat et piqua droit à eux; mais en l'apercevant ils s'arrêtèrent; et comme Ravanel s'était jeté au premier rang, croyant que là était le danger :

— Frères! dit-il à haute voix, c'est encore le traître qui vient nous tenter. Retire-toi, Judas! tu n'as rien à faire ici.

— Si fait! s'écria Cavalier; j'ai à punir un scélérat qui s'appelle Ravanel, s'il est assez brave pour me suivre.

— Viens donc, dit Ravanel en s'élançant dans une petite rue de traverse, et que nous en finissions. — Les camisards voulurent faire un mouvement pour le suivre; mais Ravanel se retournant vers eux : — Restez, dit-il; je vous l'ordonne. —

Ils obéirent aussitôt, et Cavalier put voir qu'insubordonnés pour lui, ils étaient soumis pour un autre.

Mais au moment où il suivait Ravanel dans la petite ruelle où la querelle devait se vider, Moïse et Daniel Guy arrivèrent, se jetèrent à la bride de son cheval et l'arrêtèrent, tandis que les camisards de la suite de Cavalier entouraient Ravanel, et le ramenaient de force vers ses soldats : la troupe se remit donc en marche au chant des psaumes, tandis qu'on retenait de force Cavalier.

Enfin, le jeune Cévenol parvint à se débarrasser de ceux qui l'entouraient, et comme ils fermaient la rue par laquelle s'étaient retirés les camisards, il prit un détour; mais les deux prophètes, se doutant de son intention,

coururent, eux, par le chemin le plus court, et rejoignirent la troupe au moment où Cavalier, après avoir fait le tour de la ville, arrivait à travers plaine pour leur couper le passage : alors la troupe s'arrêta, et Ravanel ordonna de faire feu : tout le premier rang mit en joue, indiquant par là qu'il était prêt à obéir.

Mais ce n'était pas une démonstration de ce genre qui pouvait intimider Cavalier; aussi continua-t-il d'avancer. Alors Moïse, voyant le danger qu'il courait, se jeta entre les camisards et lui, les bras étendus et criant : — Arrêtez! arrêtez! hommes égarés! vous allez tuer frère Cavalier, comme si c'était un larron et un brigand! Il faut lui pardonner, frères! il faut lui pardonner! s'il n'a pas bien fait dans le passé, il fera mieux dans l'avenir. —

Alors ceux qui tenaient Cavalier en joue posèrent la crosse de leurs fusils à terre, et Cavalier, passant de la menace à la prière, les supplia de ne pas manquer à la parole qu'il avait donnée pour eux; mais alors les prophètes commencèrent à entonner des psaumes, et le reste de la troupe, en les répétant en chœur, couvrit sa voix de telle façon, qu'il fut impossible d'entendre un mot de ce qu'il disait. Néanmoins Cavalier ne se rebuta point; il marcha avec eux jusqu'à Saint-Estève, c'est-à-dire pendant près d'une lieue, ne pouvant se résoudre à prendre son parti. Enfin, arrivé là, comme les chants cessèrent un instant, il essaya de nouveau de les ramener à l'obéissance; puis, voyant qu'il fallait y renoncer : — Eh bien! dit-il, au moins défendez-vous de votre mieux; car bientôt les dragons seront sur vous. — Puis, se retournant

une dernière fois : — Frères, cria-t-il, qui m'aime me suive ! — Et il dit ces paroles avec un tel accent de douleur et d'affection, que beaucoup se sentirent ébranlés; mais Ravanel et Moïse, voyant l'effet qu'il avait produit, se mirent à crier : — Vive l'épée de l'Éternel ! — Anssitôt tous tournèrent le dos à Cavalier, à l'exception d'une quarantaine d'hommes qui, dès l'abord étaient revenus à lui.

Alors Cavalier entra dans une maison, écrivit une nouvelle lettre à M. de Villars, dans laquelle il lui racontait ce qui venait de se passer, les efforts qu'il avait tentés sur sa troupe, et les conditions qu'elle exigeait. Il finissait par l'assurance de faire de nouveaux efforts auprès des rebelles, et par la promesse de tenir le maréchal au courant de tout ce qui se passerait; puis il se retira vers Cardet, n'osant plus revenir à Calvisson.

Le maréchal de Villars reçut presque en même temps les deux lettres de Cavalier; il s'attendait si peu à un pareil revers, que, dans le premier moment de colère que lui inspira l'insubordination des camisards, il rendit l'ordonnance suivante :

« Depuis que nous sommes arrivé dans cette province pour en prendre le commandement par ordre du roi, nous n'avons pensé qu'à finir tous les troubles que nous y avons trouvés, par des voies douces, qui y puissent rétablir le repos et la tranquillité, et conserver les biens de tous ceux qui sont opposés aux désordres qui continuent depuis si long-temps. Dans cette vue, nous avons obtenu de sa majesté le pardon des rebelles qui s'étaient soumis par l'entremise de leurs chefs, sans au-

cune condition que celle d'implorer sa clémence, et de la supplier d'agréer qu'ils pussent expier leur crime en sacrifiant leur vie pour son service. Cependant, étant informé qu'au lieu de suivre tous les engagemens qu'ils ont pris, par des requêtes qu'ils ont signées, par des lettres qu'ils ont écrites, et par des paroles qu'ils nous ont données eux-mêmes, quelques-uns d'entre eux n'ont pensé qu'à insinuer dans l'esprit des peuples de fausses espérances de liberté pour l'exercice de la religion prétendue réformée, dont il n'a jamais été fait aucune proposition, et que nous aurions rejetée avec toute la sévérité que nous devons, comme étant entièrement contraire à la volonté du roi; à quoi étant nécessaire de remédier pour prévenir les maux qui s'ensuivraient, et pour donner lieu à ceux qui se pourraient laisser abuser par de semblables faussetés, d'éviter les châtimens qu'ils auraient mérités; déclarons que toutes assemblées illicites sous prétexte de religion sont expressément défendues, sous les peines portées par les édits et ordonnances de sa majesté, et qu'elles seront encore plus sévèrement punies à l'avenir que par le passé.

» Ordonnons à toutes les troupes qui sont sous notre commandement de faire main basse sur toutes les assemblées, comme ayant toujours été prohibées; enjoignons à tous les nouveaux convertis de cette province de se tenir dans l'obéissance qu'ils doivent, et leur défendons d'adhérer aux faux bruits que des scélérats ennemis de leur repos ne font courir que pour les troubler et pour les jeter dans tous les malheurs dont ils seraient infaillible-

ment accablés par la perte de leurs biens, par la ruine de leur famille et par la désolation de leur pays, s'ils étaient assez crédules, téméraires et ennemis pour se laisser séduire par de telles impressions, dont nous saurons punir dans peu les véritables auteurs, suivant l'énormité de leur crime.

» Donné à Nîmes, le 27e jour de mai 1704.

» MARÉCHAL DE VILLARS. »

Cependant, à peine cette ordonnance, qui remettait toutes les choses sur le pied où elles étaient du temps de M. de Montrevel, fut-elle rendue, que d'Aygaliers, désespéré de voir ainsi détruire en un jour l'œuvre d'un si long travail, quitta le maréchal, et s'enfonça dans la montagne pour y chercher Cavalier. Il le trouva à Cardet, où, comme nous l'avons dit, il s'était retiré après la journée de Calvisson; et malgré la résolution que celui-ci avait prise de ne plus reparaître devant le maréchal, il lui répéta tant de fois que M. de Villars était bien convaincu qu'il n'y avait aucunement de sa faute dans tout cela, et qu'il avait fait ce qu'il avait pu, qu'il lui rendit quelque courage en le réhabilitant à ses propres yeux, et finit, sur l'assurance qu'il lui donna que le maréchal était très-content de sa conduite, et que Vincel avait rendu sur lui d'excellens témoignages, par le déterminer à revenir à Nîmes. Ils partirent donc de Cardet avec les quarante hommes qui avaient suivi Cavalier, dix à cheval et trente à pied, et se rendirent tous ensemble le 31 mai à Saint-Geniés, où ils rencontrèrent M. de Villars.

Les promesses de d'Aygaliers n'étaient point fausses. Le maréchal reçut Cavalier comme s'il était encore le puissant chef de partisans qui avait traité de pair avec lui; si bien qu'à sa prière, et pour lui donner une preuve du crédit qu'il avait conservé sur lui, il résolut de recourir de nouveau aux voies de douceur, et, modérant la sévérité de sa première ordonnance, il rendit celle qui suit en prolongation d'amnistie :

« Les principaux chefs des rebelles s'étant soumis avec la plupart de ceux qui les ont suivis, et ayant reçu le pardon du roi, nous déclarons que nous donnons jusqu'à jeudi prochain, cinquième du présent mois de juin inclusivement, à tous ceux qui ont porté les armes, pour recevoir le même pardon, en se rendant à nous à Anduze, ou à M. le marquis de Lalande à Alais, ou à M. de Menon à Saint-Hippolyte, ou aux commandans d'Uzès, de Nîmes, ou de Lunel, lequel jour cinquième du présent passé, nous ferons main basse sur tous les rebelles, et ferons piller et brûler tous les lieux qui se trouveront les avoir reçus, leur avoir fourni des vivres ou donné aucun secours; et afin qu'ils n'en prétendent cause d'ignorance, avons ordonné que la présente sera lue, publiée et affichée partout où besoin sera.

» A Saint-Geniès, le 1er juin 1704.

» MARÉCHAL DE VILLARS. »

Le lendemain, pour ne laisser aucun doute sur ses bonnes intentions, le maréchal fit abattre les gibets et

les échafauds qui jusque là étaient demeurés en permanence.

En même temps tous les nouveaux convertis reçurent l'ordre de tenter un dernier effort près des chefs camisards pour les déterminer à accepter les conditions que leur offrait M. de Villars; et aussitôt les villes d'Alais, d'Anduze, de Saint-Jean, de Sauve, de Saint-Hippolyte et de Lasalle, ainsi que les paroisses de Cros, de Saint-Roman, de Manoblet, de Saint-Félix, de Lacadière, de Cesas, de Cambo, de Colognac et de Vabre, envoyèrent des députés à Durfort, pour y conférer sur les moyens les plus sûrs d'arriver à cette pacification que tout le monde désirait.

Ces députés écrivirent à la fois au maréchal de Villars pour le prier de leur envoyer M. d'Aygaliers, et à M. d'Aygaliers pour le prier de venir. Tous deux accueillirent la demande qui leur était faite, et M. d'Aygaliers arriva à Durfort le 3 juin 1704.

Là, après l'avoir remercié des soins qu'il donnait depuis plus d'un an à la cause commune, les députés décidèrent que l'assemblée se diviserait en deux parts, qu'une part resterait en délibération permanente, et que l'autre part se détacherait pour aller trouver Roland et Ravanel, et obtenir d'eux la cessation des hostilités. Ces envoyés étaient chargés de leur signifier que, s'ils n'acceptaient pas les propositions de M. de Villars, les protestans eux-mêmes s'armeraient pour leur courir sus et cesseraient à l'avenir de leur fournir des vivres.

Roland répondit aux députés que, s'il les revoyait ja-

mais, il leur ferait tirer dessus, et Ravanel, que, s'ils ne lui fournissaient pas de vivres, il saurait bien leur en prendre.

Cette double réponse mit fin à l'assemblée ; les députés se dispersèrent, et d'Aygaliers revint vers le maréchal de Villars pour lui faire son rapport.

Mais à peine lui avait-il rendu compte de ce qui s'était passé, qu'une lettre de Roland arriva, par laquelle ce chef de camisards demandait à son tour au maréchal une entrevue pareille à celle qu'avait obtenue Cavalier. Cette lettre était adressée à d'Aygaliers. Il la communiqua aussitôt au maréchal, qui lui ordonna de partir à l'instant même et de ne rien négliger pour gagner ce mécontent.

D'Aygaliers, toujours infatigable lorsqu'il s'agissait du bien de son pays, partit le jour même, et se rendit sur une montagne, où Roland l'attendait à trois quarts de lieue d'Anduze. Là, après une conférence de deux heures, il fut convenu qu'on échangerait des otages, et que les négociations commenceraient.

En conséquence, M. de Villars envoya à Roland M. de Montrevel, commandant d'un bataillon de marine, et M. de La Maison-Blanche, capitaine dans le régiment de Froulay. De son côté, Roland envoya à M. de Villars quatre de ses principaux officiers avec le titre de plénipotentiaires.

Si inhabiles que fussent en diplomatie ces députés, et si ridicules qu'ils paraissent aux historiens de cette époque, ils n'en obtinrent pas moins du maréchal les conditions suivantes :

« 1° Que Cavalier et Roland auraient chacun un régi-

ment qui servirait hors du royaume, et qu'ils pourraient avoir chacun un ministre;

» 2° Que les prisonniers seraient élargis et les exilés rappelés ;

» 3° Qu'il serait permis aux nouveaux convertis de sortir du royaume avec leurs effets;

» 4° Que les camisards qui voudraient y rester pourraient le faire en rendant les armes;

» 5° Que ceux qui étaient hors du royaume y pourraient revenir;

» 6° Qu'on n'inquièterait personne pour la religion, pourvu que chacun restât tranquille dans sa maison ;

» 7° Que les indemnités seraient supportées par la province sans qu'on pût les jeter en particulier sur les nouveaux convertis;

» 8° Qu'il y aurait une amnistie générale et sans réserve. »

Ces articles furent portés à Roland et à Ravanel par d'Aygaliers. Cavalier, qui depuis le jour où il l'avait rejoint était demeuré à la suite du maréchal, demanda à partir avec le négociateur; ce qui lui fut accordé. En conséquence, d'Aygaliers et lui partirent d'Anduze et joignirent à un quart de lieue de cette ville Roland et Ravanel, qui y attendaient le résultat des négociations. Ces derniers avaient avec eux MM. de Montbel et de Maison-Blanche, leurs otages.

A peine Cavalier et Roland furent en face l'un de l'autre, qu'ils éclatèrent en récriminations et en reproches; mais néanmoins, grâce à d'Aygaliers, ils s'adoucirent bientôt, et finirent par s'embrasser.

Mais Ravanel fut de plus dure composition ; à peine aperçut-il Cavalier, qu'il le salua du nom de traître, ajoutant que, pour son compte, il ne se rendrait jamais, que l'on n'eût retabli l'édit de Nantes ; puis, après leur avoir dit que toutes les promesses de M. de Villars étaient fausses, et leur avoir prédit qu'ils se repentiraient un jour de la confiance qu'ils y avaient eue, sans attendre de réponse à cette sortie, il quitta brusquement la conférence, et s'en alla rejoindre sa troupe, qui était à trois quarts de lieue de là, sur une montagne, avec celle de Roland.

Cependant les négociateurs ne regardèrent point tout espoir comme perdu. Ravanel s'était éloigné d'eux ; mais Roland était resté en leur compagnie ; de sorte qu'ils convinrent d'aller tous ensemble parler aux frères, c'est-à-dire aux troupes de Roland et de Ravanel, qui, pour le moment, étaient réunies près de Leuziès, afin de leur faire part des articles arrêtés entre les envoyés de Roland et le maréchal. Ceux qui venaient de prendre la résolution de tenter cette dernière démarche étaient Cavalier, Roland, Moïse Saint-Paul, Laforêt, Maillé, Malplach et d'Aygaliers. Voici comment ce dernier raconte lui-même ce qui se passa à la suite de cette décision :

« Elle ne fut pas plus tôt prise, que, pressés de l'exécution, nous nous mîmes en chemin. Nous marchions dans un petit sentier sur la montagne, où nous avions à notre gauche le Gardon, et à notre droite la hauteur.

» Après avoir fait une lieue, nous découvrîmes la troupe, qui paraissait être d'environ trois mille hommes,

et une garde avancée postée sur notre chemin, qu'elle bouchait.

» Je crus que cette garde était là pour nous faire honneur, et j'approchai sans soupçon ; mais tout d'un coup les camisards nous coupèrent à droite et à gauche du chemin ; ils se jetèrent sur Roland avec des injures, et le firent entrer dans la troupe par force. En même temps, Maillé et Malplach furent jetés à bas de leurs chevaux. Quant à Cavalier, qui n'était pas si avancé que nous, se voyant poursuivi le sabre haut par des gens qui l'appelaient traître, il piqua son cheval, et se sauva de vitesse avec quelques bourgeois d'Anduze qui étaient venus avec nous, et qui, voyant la réception qu'on nous faisait, pensèrent mourir de peur.

» Pour moi, j'étais trop avancé, ayant cinq ou six fusils appuyés sur l'estomac et un pistolet à chaque oreille ; en sorte que je pris mon parti. Je leur dis qu'ils tirassent, que j'étais content de mourir pour le service de mon prince, de ma patrie, de ma religion, et pour eux-mêmes que je tâchais de rendre heureux en leur procurant la protection du roi.

» Ces paroles, que je répétai plusieurs fois pour me faire entendre parmi un tumulte épouvantable, arrêtèrent leur première fureur.

» Ils me dirent que je me retirasse, qu'ils ne voulaient pas me tuer. Je répondis que je n'en voulais rien faire, que je voulais aller au milieu de la troupe, justifier Roland de la trahison dont ils l'accusaient, ou recevoir la mort moi-même, si je ne leur faisais pas connaître que

tout ce que je voulais lui faire faire, et à Cavalier, était pour le bien du pays, de la religion et de nos frères ; et après avoir crié pendant une heure contre trente voix qui étouffaient la mienne, je m'offris à combattre celui qui leur inspirait la guerre.

» A cette proposition, ils tournèrent leurs armes contre moi. Là-dessus, Maille, Malplach et quelques autres se jetèrent au-devant de moi, et quoique désarmés, ils eurent assez de crédit pour empêcher les autres de m'insulter; après quoi, ils me forcèrent de m'en aller.

» En partant je leur dis qu'ils allaient attirer bien des malheurs sur le pays; et un nommé Claris, s'avançant hors de la troupe, me cria : — Allez, monsieur, Dieu vous bénisse ! nous savons que vos intentions sont bonnes et que vous êtes trompé le premier : travaillez toujours pour le bien du pays, et Dieu vous bénira. »

D'Aygaliers revint vers le maréchal, qui, furieux de voir la façon dont les choses avaient tourné, résolut dès ce moment de rompre les négociations et d'en revenir aux voies de rigueur. Cependant, avant de les mettre à exécution, il écrivit au roi la lettre suivante :

« Sire,

» Il m'est toujours glorieux d'exécuter fidèlement les ordres de votre majesté, quels qu'ils puissent être ; mais j'aurais encore plus d'occasions à signaler mon zèle pour son service si je n'avais pas affaire ici contre des fous sur lesquels on ne peut compter. Lorsqu'on est prêt à tomber dessus, ils offrent de se soumettre, et changent,

dans le moment, de résolution. Rien ne prouve tant leur folie que d'hésiter un moment à profiter d'un pardon dont ils sont indignes, et que votre majesté leur offre si généreusement. S'ils restent davantage dans cette indétermination, je les contraindrai par la force à se ranger dans leur devoir, et à rendre à cette province la tranquillité que ces malheureux y ont troublée. »

Le lendemain du jour où il avait écrit cette lettre au roi, Roland fit prier M. de Villars, par Maillé, de vouloir bien attendre, avant que d'en venir aux voies de rigueur, que le samedi 7 et le dimanche 8 fussent écoulés, car c'étaient les jours où finissait la trève ; et il le faisait assurer positivement que, d'ici là, il ramènerait la troupe toute entière, ou qu'il viendrait se rendre avec cent cinquante hommes. Le maréchal voulut bien encore attendre jusqu'au samedi matin; mais, ce jour arrivé, il donna ordre d'attaquer les camisards, et le lendemain marcha de sa personne avec un corps de troupes considérable pour les surprendre à Carnoulet, où il avait appris qu'ils étaient rassemblés. Mais, de leur côté, ils avaient appris ses intentions, et avaient évacué le village pendant la nuit.

Le village paya pour ceux qui l'avaient habité ; il fut pillé et brûlé ; les miquelets y égorgèrent même deux femmes pour lesquelles d'Aygaliers ne put obtenir vengeance. Ainsi, M. de Villars tenait la fatale parole qu'il avait donnée, et la guerre recommençait aussi acharnée qu'avant la trêve.

Furieux d'avoir manqué les camisards, de Menon, ayant

appris par un de ses espions que Roland devait coucher la nuit suivante au château de Prade, vint trouver M. de Villars, lui demandant de diriger une expédition contre ce chef, qu'il espérait surprendre, grâce à la connaissance parfaite qu'un guide qui offrait de le conduire avait des localités. Le maréchal lui donna carte blanche. Le soir, de Menon partit avec deux cents grenadiers ; et il avait déjà monté avec eux, sans être découvert, plus des trois quarts du sentier qui conduisait au château, lorsqu'un Anglais, qui servait dans les troupes de Roland, et qui revenait d'un village voisin, où il avait sa maîtresse, tomba par hasard au milieu des grenadiers de Menon. Alors, sans s'arrêter à ce qui pourrait en advenir pour lui, il lâcha son coup de fusil en criant : — Sauve ! sauve ! les royaux sont ici. — A ce cri répété par les sentinelles, Roland saute à bas de son lit, et, sans avoir le temps de prendre ses habits ni de courir à ses chevaux, se sauve à pied et en chemise par une poterne qui donnait dans un bois. De Menon entra par une porte comme il sortait par l'autre, trouva son lit chaud, et s'empara de ses habits, dans l'un desquels était une bourse contenant trente-cinq louis, et de trois superbes chevaux.

Les camisards répondirent à cette dénonciation d'hostilités par un assassinat. Quatre d'entre eux, croyant avoir des sujets de mécontentemens contre le subdélégué de M. de Baville, qui était en même temps maire et juge du Vigan, et que l'on nommait Daudé, se cachèrent dans un blé près duquel ils savaient qu'il devait

passer au retour de sa maison de campagne appelée La Valette. Leurs mesures étaient bien prises. Daudé suivit la route où l'attendaient les assassins, et comme il revenait n'ayant aucun soupçons du péril qui le menaçait, et causant tranquillement avec M. de Mondardier, jeune gentilhomme des environs, qui ce jour-là même était venu demander sa fille en mariage, il se trouva tout-à-coup enveloppé par quatre hommes qui, après lui avoir reproché les exactions et les cruautés dont il s'était rendu coupable, lui cassèrent la tête de deux coups de pistolet. Quant à monsieur de Mondardier, ils ne lui firent d'autre violence que de lui prendre son chapeau brodé et son épée.

Le jour même où il apprit cet assassinat, M. de Villars mit à prix la tête de Roland, de Ravanel et de Catinat.

Cependant l'exemple donné par Cavalier, joint à cette recrudescence d'hostilités, n'était point sans influence sur les camisards : chaque jour quelqu'un d'eux écrivait pour faire sa paix ; et d'une seule fois, dans une seule journée, trente rebelles vinrent se remettre aux mains de Lalande, et vingt dans celles de Grandval. Pour engager les autres à en faire autant qu'eux, on accorda à ceux-ci non-seulement leur pardon, mais des récompenses ; de sorte que, le 15 juin, huit autres, qui étaient de la troupe qui avait abandonné Cavalier à Calvisson, vinrent à leur tour faire leur soumission, tandis que douze autres vinrent demander à se rattacher à la fortune de leur ancien chef, et à le suivre partout où il irait. On se hâta de leur ac-

corder leur demande, et on les envoya à Valabregues, où ils trouvèrent quarante-deux de leurs anciens compagnons, parmi lesquels étaient Duplan et le jeune frère de Cavalier, qui y avaient été conduits quelques jours auparavant. A mesure qu'ils arrivaient, ils étaient logés dans les casernes, et on leur donnait bonne paie, les chefs ayant quarante sous par jour et les soldats dix. Aussi se trouvaient-ils on ne peut plus heureux; car ils étaient bien nourris, bien logés, et passaient leur temps à prêcher, à chanter des psaumes, et à faire la prière jour et nuit. Ce qui déplaisait si fort, dit Labaume, aux habitans du lieu, qui étaient tous catholiques, que, sans les troupes qui gardaient les camisards, les habitans les eussent tous jetés dans le Rhône.

Cependant le moment du départ de Cavalier était arrivé: une ville lui devait être fixée, assez loin du théâtre de la guerre pour que les rebelles ne fissent plus aucun fonds sur lui; là il devait organiser son régiment, et, son régiment une fois organisé, aller faire la guerre en Espagne. M. de Villars, qui n'avait point cessé d'être parfaitement bien pour lui, et de le traiter, non plus comme un rebelle, mais, au contraire, selon le nouveau grade qu'il occupait, le prévint, le 21 juin, qu'il eût à se tenir prêt à partir le lendemain; et en même temps il lui remit à compte sur leur paie future cinquante louis pour lui, trente pour Daniel Billard, qu'il avait fait son lieutenant-colonel à la place de Ravenel, dix pour chacun de ses capitaines, cinq pour chacun de ses lieutenans, deux pour chacun de ses sergens, et un pour chaque soldat. Sa

troupe se montait alors à cent cinquante hommes, dont soixante seulement étaient armés ; M. de Vassiniac aide-major de Fimarçon, les accompagnait avec cinquante dragons et cinquante soldats de Hainault.

Par toute la route qu'ils parcoururent Cavalier et sa troupe furent parfaitement reçus ; à Mâcon ils trouvèrent l'ordre de s'arrêter.

Aussitôt Cavalier écrivit à M. de Chamillard qu'il avait des choses d'importance à lui communiquer, et sur-le-champ ce ministre lui envoya un courrier de cabinet, nommé Lavallée, pour le prendre à Mâcon et l'amener à Versailles.

Ce message comblait toutes les espérances de Cavalier ; il n'ignorait pas qu'on s'était fort occupé de lui à la cour : la réception qu'on lui avait faite à Nîmes lui avait, quelque modestie qu'il eût, donné une idée, sinon de son mérite, du moins de son importance. D'ailleurs il croyait avoir rendu d'assez grands services au roi pour avoir bien mérité de lui.

L'accueil de Chamillard le confirma dans ses rêves dorés : le ministre reçut le jeune colonel en homme dont on apprécie la valeur, et l'assura que les plus grands seigneurs et les plus grandes dames de la cour n'étaient pas moins bien portés pour lui qu'il ne l'était lui-même.

Le lendemain, ce fut bien autre chose : Chamillard annonça à Cavalier que le roi désirait le voir; qu'en conséquence il se tînt prêt pour cette réception. Deux jours après, Cavalier reçut une lettre du ministre; il lui écrivait de venir le trouver à quatre heures de l'après-midi,

et qu'il le placerait sur le grand escalier où le roi devait passer.

Cavalier revêtit son plus beau costume, et, pour la première fois, peut-être, s'occupa de sa figure et de sa toilette. Il était d'une jolie figure, à laquelle sa grande jeunesse, ses longs cheveux blonds et la douceur de ses yeux donnaient beaucoup de charmes. Deux ans de guerre lui avaient donné une tournure martiale. Bref, même au milieu des plus élégans, il pouvait passer pour un beau cavalier.

A trois heures il se rendit à Versailles, et y trouva Chamillard, qui l'attendait : tout le ban et l'arrière-ban des courtisans était en émoi; car on avait appris que Louis le Grand avait désiré *rencontrer* l'ancien chef cévenol, dont le nom avait été si souvent et si haut prononcé dans les montagnes du Languedoc, qu'il avait retenti jusque dans les appartemens de Versailles. Aussi, comme l'avait pensé Cavalier, la curiosité fut-elle grande à son aspect; mais comme personne ne savait encore quel visage lui ferait Louis XIV, nul n'osa l'aborder, de peur de se compromettre, l'accueil de sa majesté devant servir de régulateur à tout le monde.

Ces regards curieux et ce silence affecté gênaient fort le jeune colonel; mais ce fut bien pis encore lorsque Chamillard, qui l'avait conduit au poste convenu, le quitta pour aller rejoindre le roi. Cependant, au bout d'un instant, il fit ce que font les gens embarrassés, c'est-à-dire qu'il cacha son embarras sous une apparence de dédain, s'appuyant contre la rampe de l'escalier, croisant ses

jambes l'une sur l'autre et jouant avec la plume de son chapeau.

Une demi-heure s'écoula ainsi ; puis une grande rumeur se fit entendre ; Cavalier se retourna, et aperçut Louis XIV, mettant le pied sur la première marche de l'escalier : c'était la première fois qu'il le voyait, et cependant il le reconnut; alors il sentit ses jambes faiblir et le sang lui monter au visage.

Le roi monta avec sa dignité habituelle l'escalier marche à marche, s'arrêtant de temps en temps pour dire un mot, faire un signe de tête ou un geste de la main. Derrière lui, et deux marches au-dessous, montait Chamillard, marchant et s'arrêtant, selon que le roi marchait ou s'arrêtait, et se tenant toujours prêt à répondre d'une manière respectueuse, mais cependant précise et brève, aux questions que lui faisait sa majesté.

Arrivé à la hauteur de Cavalier, le roi s'arrêta, sous prétexte de faire remarquer à Chamillard un nouveau plafond que venait de terminer Lebrun, mais, en effet, pour regarder tout à son aise l'homme singulier qui avait lutté contre deux maréchaux de France et traité de pair à pair avec un troisième; puis, lorsqu'il l'eut examiné tout à son aise :

— Quel est ce jeune seigneur? demanda-t-il à Chamillard, comme s'il ne faisait que l'apercevoir à l'instant même.

— Sire, répondit le ministre en faisant un pas pour le présenter au roi, c'est le colonel Jean Cavalier.

— Ah! oui, dit dédaigneusement le roi, l'ancien boulanger d'Anduze! —

Puis, haussant les épaules en signe de mépris, il continua son chemin.

Cavalier, de son côté, avait fait, comme Chamillard, un pas en avant, croyant que le roi allait s'arrêter, lorsque cette dédaigneuse réponse du grand roi le changea en statue : un instant il demeura immobile, et pâlissant au point qu'on eût pu croire qu'il allait tomber mort; puis, instinctivement il porta la main à son épée; mais aussitôt, comprenant qu'il était perdu s'il restait un instant de plus parmi ces hommes, qui, tout en ayant l'air de trop le mépriser pour s'occuper de lui, ne perdaient pas un de ses mouvemens, il s'élança de l'escalier sous le vestibule, culbutant deux ou trois laquais qui se trouvaient sur son passage, se précipita dans le jardin, qu'il traversa en courant, et, rentrant dans la chambre de son hôtel, se jeta sur le parquet, où il se roula comme un insensé, jetant des cris de rage, et maudissant l'heure où, se fiant aux promesses de M. de Villars, il avait abandonné ses montagnes, où il était aussi roi que Louis XIV l'était à Versailles.

Le soir même, il reçut l'ordre de quitter Paris et de rejoindre son régiment à Mâcon.

Cavalier partit le lendemain matin, sans avoir même revu M. de Chamillard.

Le jeune Cévenol y retrouva ses frères, qui y avaient reçu la veille la visite de d'Aygaliers ; il venait encore une fois à Paris dans l'espérance d'obtenir du roi plus que ne voulait ou ne pouvait accorder M. de Villars.

Cavalier, sans raconter à ses compagnons l'étrange

réception que le roi lui avait faite, leur laissa soupçonner qu'il craignait, non seulement qu'on ne leur tînt aucune des promesses qu'on leur avait faites, mais encore qu'on ne leur jouât quelque mauvais tour. Alors ces hommes, dont il avait été si long-temps le chef, et dont il était toujours l'oracle, lui demandèrent ce qu'il fallait qu'ils fissent. Cavalier répondit que, s'ils étaient disposés à le suivre, il croyait que ce qu'il y avait de mieux à faire était, à la première occasion, de gagner la frontière et de passer à l'étranger. Tous, à l'instant même, lui offrirent de le suivre. Ce fut un nouveau remords pour Cavalier; car il se souvint qu'il avait eu sous ses ordres quinze cents hommes pareils à ceux-là.

Le lendemain, Cavalier et ses compagnons se remirent en marche, sans savoir où on les conduisait, et sans avoir pu obtenir aucun renseignement à ce sujet; ce silence de leur escorte les confirma d'autant plus dans leur résolution. Aussi, arrivés à Onnan, Cavalier déclare à ses frères qu'il croit l'occasion favorable, et leur demande s'ils sont toujours dans la même intention : ceux-ci ne lui répondent qu'en le laissant maître de tout. Alors Cavalier leur ordonne de se tenir prêts : Daniel leur fait la prière; puis, la prière finie, ils désertent tous ensemble, traversent le mont Belliard, se jettent dans le Porentruy, et prennent le chemin de Lausanne.

Pendant ce temps d'Aygaliers arrivait à son tour à Versailles avec des lettres du maréchal de Villars pour le duc de Beauvilliers, chef du conseil du roi, et pour Chamillard. Le soir même de son arrivée, il remit ces

lettres à ceux à qui elles étaient adressées: tous deux lui promirent de le présenter au roi.

Au bout de quatre jours, Chamillard fit savoir à d'Aygaliers qu'il eût à se trouver le lendemain à l'entrée du conseil dans la chambre du roi.

D'Aygaliers fut exact: le roi passa à l'heure accoutumée, et s'étant arrêté devant d'Aygaliers, Chamillard s'avança, et dit:

— Le baron d'Aygaliers, sire.

— Je suis bien aise de vous voir, monsieur, dit le roi; car je suis content du zèle que vous avez témoigné dans le Languedoc pour mon service, très-content.

— Sire, répondit d'Aygaliers, je m'estime, au contraire, bien malheureux de n'avoir encore rien fait qui puisse mériter la bonté avec laquelle votre majesté daigne me parler, et je demande à Dieu la grâce de trouver à l'avenir des occasions de lui mieux marquer mon zèle et ma fidélité pour son service.

— N'importe, n'importe, dit le roi; je vous le répète, monsieur, je suis très-content de ce que vous avez fait. —

Et il entra au conseil.

D'Aygaliers se retira à demi satisfait: il n'était point venu pour recevoir seulement des félicitations de Louis XIV, mais dans l'espérance qu'il obtiendrait quelque chose pour ses frères; mais avec Louis XIV il n'y avait ni à solliciter ni à se plaindre, il fallait attendre.

Le même soir, Chamillard envoya chercher le baron, et lui dit que, le maréchal de Villars lui ayant écrit, que

les camisards avaient une grande confiance en lui, il désirait savoir s'il ne voulait pas s'employer de nouveau pour les faire rentrer dans le devoir.

— Certes, répondit d'Aygaliers ; et je le ferai bien volontiers ; mais je crois que les choses sont si fort brouillées à cette heure, qu'on aura grande peine à calmer les esprits.

— Mais que veulent donc ces gens-là ? demanda Chamillard à d'Aygaliers, comme si c'était la première fois qu'il en entendît parler ; et que pensez-vous qu'il fallût faire pour pacifier les choses ?

— Je crois, monseigneur, répondit le baron, qu'il faudrait que sa majesté permît à ses sujets le libre exercice de leur religion.

— Comment ? rétablir l'exercice de la religion prétendue réformée ! s'écria le ministre ; gardez-vous bien de parler de cela. Le roi aimerait mieux, je crois, voir tout son royaume bouleversé que de consentir à une pareille chose.

— Monseigneur, répliqua alors le baron, je suis vraiment fâché, dans ce cas, de ne point connaître d'autres moyens que ceux que je propose pour calmer des malheurs qui causeront la perte d'une des plus belles provinces du royaume.

— Mais, dit le ministre avec un grand étonnement, voilà, sur mon honneur, une grande obstination ! Des gens qui veulent se perdre et entraîner avec eux la ruine de leur pays !... Que ceux qui ne peuvent pas s'accommoder de notre religion prient Dieu chez eux, on ne les

ira point troubler, pourvu qu'ils ne fassent point d'assemblées.

— Cela était bon dans le commencement, monseigneur, et je crois que si on n'avait point fait confesser et communier les gens par force, il aurait été facile de les contenir dans une soumission de laquelle ils ne sont sortis que par le désespoir où on les a poussés ; mais à présent ils disent qu'il ne suffit pas de prier Dieu chez soi, qu'il faut se marier, baptiser les enfans, les instruire et trépasser, et que tout cela ne peut se faire sans l'exercice de la religion.

— Et où avez-vous vu, demanda Chamillard, qu'on ait fait communier quelqu'un par force?

D'Aygaliers regarda le ministre avec étonnement, et comme pour s'assurer qu'il ne plaisantait pas; mais voyant que sa figure était parfaitement sérieuse :

— Hélas! monseigneur, répondit-il, feu mon père, et ma mère, qui est encore vivante, sont pour moi de funestes exemples que ce sacrilége a été commis.

— N'êtes-vous donc point catholique? demanda Chamillard.

— Non, monseigneur, répondit d'Aygaliers.

— Mais alors comment avez-vous fait pour revenir dans le royaume?

— Pour vous faire là-dessus une confession sincère, monseigneur, je dois vous dire que j'étais venu dans le dessein de faire sortir ma mère, mais qu'elle n'a pu se résoudre à cela, à cause de beaucoup de difficultés qu'il lui eût fallu surmonter, et qu'elle employa tous nos pa-

rens pour me faire rester. Alors je cédai à la persécution qu'ils me firent, mais à la condition que je ne serais pas tourmenté à l'endroit de ma croyance. Pour arriver à ce but, un prêtre de leurs amis dit que j'avais changé, et je les laissai dire ; et en cela, monseigneur, je fis fort mal et je m'en repens. J'ajouterai cependant que toutes les fois qu'on m'a fait la question que votre excellence vient de me faire, j'ai répondu avec la même sincérité.

Le ministre ne témoigna aucun chagrin au baron sur sa franchise ; seulement il lui dit, en prenant congé de lui, qu'il fallait qu'il trouvât un moyen pour faire sortir du royaume ceux qui ne voulaient pas se soumettre aux ordres de sa majesté sur la religion. D'Aygaliers répondit à cela — qu'il y avait beaucoup pensé sans en trouver jamais, et que cependant il y penserait encore. — Puis il se retira.

Quelques jours après, le ministre fit prévenir d'Aygaliers que le roi daignait lui accorder une audience de congé. Voici comment le baron raconte lui-même cette seconde entrevue :

— Sa majesté, dit-il, me fit appeler dans la chambre du conseil, où elle me fit de nouveau la grâce de me dire, en présence de tous les ministres, qu'elle était très-contente de mes services, et qu'il n'y avait qu'une seule chose qu'elle aurait voulu corriger en moi. Je suppliai sa majesté de me dire ce qui pouvait lui déplaire, et que je tâcherais de m'en défaire, au péril de ma vie.

— C'est de votre religion, me dit le roi, que je veux vous parler. Je souhaiterais que vous fussiez bon catho-

lique, pour avoir lieu de vous accorder des grâces et vous mettre par là à même de continuer à me servir. Sa majesté alors ajouta qu'il fallait me faire instruire, et que je reconnaîtrais un jour qu'elle m'avait procuré un grand bien.

Je répondis à sa majesté que je m'estimerais heureux de pouvoir témoigner aux dépens de ma vie le zèle dont j'étais pénétré pour le plus grand roi du monde, mais que je me croirais indigne de la moindre de ses faveurs si je l'obtenais par une hypocrisie, comme serait celle de trahir le sentiment de ma conscience ; que j'étais obligé à sa bonté royale du soin qu'elle voulait bien prendre pour me procurer mon salut ; que j'avais fait tout ce que j'avais pu pour m'instruire, et même pour étouffer les préjugés de la naissance qui empêchent souvent les hommes de connaître la vérité; que j'étais tombé par là dans une espèce d'irréligion, jusqu'à ce que Dieu, ayant pitié de moi, m'eût fait ouvrir les yeux et sortir de cet état déplorable, pour connaître que la religion dans laquelle je suis né était bonne. — Et je puis assurer votre majesté, ajoutai-je, que plusieurs évêques du Languedoc, qui devaient, ce me semble, travailler à nous faire catholiques, sont les instrumens dont la Providence s'est servie pour nous empêcher de le devenir; car, au lieu de nous attirer par la douceur et les bons exemples, ils n'ont cessé, par toutes sortes de persécutions, de nous faire connaître que Dieu voulait punir notre lâcheté d'avoir abandonné une religion que nous croyions bonne, en nous livrant à des pasteurs qui, bien loin de travailler à nous procurer le

salut, mettaient toute leur application à nous pousser dans le désespoir.

A cela le roi plia les épaules et me dit : — Cela suffit, n'en parlez plus. — Je lui demandai sa bénédiction, comme à mon roi et au père de tous ses sujets. Le roi se mit à rire et me dit que M. de Chamillard me donnerait ses ordres.

En vertu de cette invitation, d'Aygaliers se rendit le lendemain à la maison de campagne du ministre, où celui-ci lui avait dit d'aller le trouver ; alors Chamillard lui annonça que le roi lui avait accordé une pension de huit cents livres. Le baron lui fit observer, que, n'ayant point travaillé pour de l'argent, il avait espéré une meilleure récompense, et que tout ce qu'il demandait sous ce rapport était le remboursement pur et simple de trois ou quatre cents pistoles qu'il avait dépensées dans toutes ces allées et venues ; mais Chamillard lui répondit que le roi était habitué qu'on acceptât avec reconnaissance tout ce qu'il offrait, et quelque chose qu'il offrît. Il n'y avait rien à dire à cela ; aussi d'Aygaliers repartit-il le même soir pour le Languedoc.

Trois mois après, il recevait de Chamillard l'ordre de sortir du royaume, avec promesse d'une pension de quatre cents écus, dont on lui paya le premier quartier d'avance. Comme il n'y avait pas moyen de faire autrement que d'obéir, il partit, accompagné de trente-trois hommes, avec lesquels il arriva à Genève le 23 septembre ; mais une fois arrivé là, le roi Louis XIV pensa que sa magnificence avait assez fait, et se crut quitte avec lui ; il en

résulta que d'Aygaliers attendit en vain pendant un an le second quartier de sa pension.

Au bout de ce temps, ses lettres à Chamillard restant sans réponse, et se trouvant sans ressource en pays étranger, il se crut en droit de revenir à sa terre d'Aygaliers, et rentra en France. Malheureusement le prévôt des marchands de Lyon, informé de son passage dans cette ville, le fit arrêter, et donna avis de son arrestation au roi, qui ordonna qu'il fût conduit au château de Loches. Au bout d'un an de détention, d'Aygaliers, qui à cette époque était âgé de trente-cinq ans à peine, résolut de faire tout ce qu'il lui serait possible pour s'évader, préférant mourir dans cette tentative que de vivre dans une captivité dont il ne prévoyait pas la fin. En conséquence, il parvint à se procurer une lime, scia un des barreaux de sa prison, et descendit avec les draps de son lit, au bout desquels il avait attaché le barreau, dont, une fois à terre, il comptait se faire une arme. En effet, une sentinelle, qui était à portée, ayant crié *qui vive?* d'Aygaliers l'assomma d'un coup de ce barreau de fer. Mais le cri quelle avait poussé avait donné l'alerte : une seconde sentinelle vit un homme qui fuyait, fit feu sur lui et le tua.

Telle fut la récompense qu'obtint le dévouement patriotique du baron d'Aygaliers.

Cependant la troupe de Roland s'était extrêmement grossie par la jonction de celle de Cavalier; de sorte qu'il avait à peu près huit cents hommes sous ses ordres. D'un autre côté, un autre chef, nommé Joanny, en

avait quatre cents. La Rose, à qui Castanet avait remis son commandement, en avait une de trois cents : Boizeau de Rochegude en avait une de cent, Saltet de Soustel une de deux cents, Louis Coste une de cinquante, et Catinat une de quarante; si bien que, malgré la victoire de Montrevel et les négociations de M. de Villars, les camisards présentaient encore un effectif de dix-huit cent quatre-vingt-dix hommes, sans compter les coureurs isolés qui travaillaient pour leur propre compte, sans reconnaître aucun commandement, mais qui, peut-être, n'en faisaient que plus de mal. Toutes ces troupes, au reste, moins celles qui, comme nous l'avons dit, faisaient une guerre individuelle, obéissaient à Roland, qui avait été reconnu généralissime depuis la défection de Cavalier. M. de Villars pensa donc que, si l'on détachait Roland comme on avait fait de Cavalier, toutes choses alors deviendraient plus faciles.

Aussi tout avait-il été mis en œuvre pour gagner Roland, promesses et menaces, et quand un moyen avait échoué, on recourait aussitôt à un autre. Un instant on eut quelque espérance de le ramener, grâce à un nommé Jourdan de Mianet, son grand ami, qui s'était offert pour intermédiaire; mais il échoua comme les autres, et Roland répondit par un refus si positif, que l'on vit enfin qu'il fallait recourir à d'autres voies qu'à celles de la persuasion. La tête de Roland avait été mise à prix à cent louis; on doubla la somme.

Trois jours après, un jeune homme d'Uzès, nommé Malarte, qui avait toute la confiance de Roland, écrivit

à M. de Paratte que le général des camisards, avec sept ou huit de ses officiers, devait aller coucher au château de Castelnau le 14 août au soir.

De Paratte fit aussitôt toutes ses dispositions, et commanda à Lacoste-Badié, commandant du second bataillon de Charolais, à deux compagnies de dragons de Saint-Sernin, et à tout ce qu'il y avait d'officiers bien montés à Uzès, de se tenir prêts à huit heures du soir pour une expédition dont il ne leur dit pas le but. A huit heures seulement ils surent donc ce qu'ils avaient à faire, et se mirent en route avec tant de diligence, qu'une heure après ils étaient en vue du château de Castelnau, et qu'ils furent obligés de s'arrêter et de se cacher, craignant d'être arrivés trop tôt, et que Roland ne fût pas encore couché.

Ils avaient tort de craindre : le chef des camisards, habitué à compter sur tous ses hommes comme sur lui-même, s'était couché sans défiance, se reposant sur la vigilance d'un de ses officiers nommé Grimaud, qui se plaça en sentinelle au haut du château. Mais, conduits par Malarte, Lacoste-Badié et ses dragons prirent un petit sentier qui leur permit d'atteindre, presque à couvert, le pied des murailles; de sorte que, lorsque Grimaud les aperçut, il était déjà trop tard, et le château était investi de tous côtés. Aussitôt il tira un coup de fusil, et cria : Aux armes! Roland, réveillé à la fois par le cri et par le coup, sauta en bas de son lit, prit d'une main ses habits, et de l'autre son sabre, et courut aux écuries. A la porte de sa chambre il trouva Grimaud, qui, au lieu de songer

à sa sûreté, venait veiller sur celle de son chef. Ils coururent aux écuries pour prendre leurs chevaux ; mais déjà trois des leurs, nommés Marchand, Bourdalie et Bayos, plus diligens qu'eux, s'étaient emparés des meilleurs, et, sautant sur eux à poil nu, s'étaient élancés par la grande porte avant que les dragons s'en fussent emparés. Les autres chevaux étant les plus mauvais et devant être facilement rejoints par ceux des dragons, Roland ne voulut pas renoncer aux chances que pouvait lui offrir une fuite à pied, dans laquelle il ne serait pas obligé de suivre les chemins frayés, et pourrait, au contraire, se faire une retraite de chaque ravin, un abri de chaque buisson. En conséquence, il courut avec les cinq officiers qui lui restaient vers une petite porte de derrière qui donnait sur la campagne ; mais, comme, outre les dragons qui entraient par la grande porte, il y avait encore une ceinture de troupes autour du château, ils tombèrent dans une embuscade et se virent aussitôt entourés. Alors Roland jeta ceux de ses habits dont il n'avait pas encore eu le temps de se vêtir, s'adossa à un arbre, tira son sabre, et défia le plus hardi, qu'il fût officier ou soldat, de le venir prendre. En effet, il y avait un tel caractère de résolution répandu sur le visage de cet homme, qui, seul et à moitié nu, portait un défi à tous, qu'il y eut un moment d'hésitation, pendant lequel, effectivement, personne n'osa s'approcher de lui. Mais au milieu de ce silence un coup de fusil retentit ; le bras que Roland tenait étendu contre ses adversaires retomba près de lui ; le sabre dont il les menaçait s'échappa de sa main ; ses genoux fai-

blirent; le corps, soutenu par l'appui que lui offrait l'arbre contre lequel il était adossé, demeura un instant encore debout, s'affaissant graduellement sur lui-même. Alors, rassemblant toutes ses forces, Roland leva ses deux mains au ciel, comme pour appeler la vengeance de Dieu sur ses meurtriers, mais sans pouvoir prononcer une seule parole; puis il tomba mort.

Un dragon, nommé Soubeyrand, venait de lui passer une balle à travers la poitrine.

Maillie, Grimaud, Coutereau, Guérin et Ressal, c'est-à-dire les cinq officiers camisards, ne virent pas plus tôt leur chef mort, que, sans penser à faire une plus longue résistance, ils se laissèrent prendre comme des enfans.

Le corps de Roland fut enlevé mort et porté en triomphe à Uzès, et de là à Nîmes, où le procès fut fait comme s'il était vivant. En conséquence, le cadavre fut condamné à être traîné sur la claie et ensuite à être brûlé. L'exécution se fit donc avec tout cet appareil qui éternise pour les uns le souvenir du châtiment, et pour les autres celui du martyre; puis ses cendres furent jetées au vent.

Le supplice des cinq officiers suivit de près celui de leur chef; ils furent condamnés à la roue et exécutés tous ensemble. Mais leur mort, au lieu d'être pour les religionnaires un motif de terreur, leur fut une cause d'encouragement; car, dit un témoin oculaire, ils souffrirent le supplice avec une constance et même une gaieté qui surprirent tout le monde, et surtout ceux-là qui n'avaient pas encore vu mourir des camisards.

Malarte reçut fidèlement les deux cents louis qui lui avaient été promis. Aujourd'hui encore, dans le pays, son nom équivaut à celui de Judas.

Mais les jours de fortune étaient finis pour les camisards; Cavalier avait emporté avec lui le génie, et Roland la foi. Le jour même de la mort de ce dernier, un des magasins avait été pris du côté de Toiras, et on y avait trouvé plus de quatre-vingts sacs de blé. Le lendemain, Catinat, caché avec douze hommes dans une vigne de la Vaunage, avait été surpris par un détachement du Soissonnais; dix de ses gens avaient été tués, le onzième fait prisonnier; et lui-même ne s'était échappé qu'à grand'peine et avec une blessure. Le 25 du même mois, une caverne, qui servait de magasin aux rebelles, avait été découverte du côté de Sauve, et on y avait trouvé cent cinquante sacs du plus beau froment. Enfin, le chevalier de Froulay s'était rendu maître d'une troisième cachette du côté de Mialet; celle-là servait en même temps d'hôpital; de sorte que, outre dix bœufs salés, du vin et de la farine, il y trouva encore six camisards blessés, qui furent fusillés à l'instant même.

La seule troupe qui restât bien entière était donc celle de Ravanel; mais, comme, depuis le départ de Cavalier, rien n'avait réussi à son lieutenant, et qu'il voyait les autres troupes accablées par des échecs successifs, il décréta un jeûne solennel, pour intéresser Dieu à la cause des religionnaires. En conséquence, le samedi 13 septembre, il se rendit avec toute sa troupe dans le bois de Saint-Benazet, et pour y passer la journée du lendemain

en prières. Malheureusement la trahison était devenue contagieuse. Deux paysans qui connaissaient cette résolution en donnèrent avis à M. Lenoir, maire de Le Vigan ; celui-ci en informa aussitôt le maréchal et M. de Baville, qui étaient à Anduze.

Rien ne pouvait être plus agréable au maréchal qu'une nouvelle de cette importance ; aussi prit-il aussitôt toutes ses mesures pour en finir d'un seul coup avec les rebelles. Il ordonna à M. de Courten, colonel-brigadier qui commandait à Alais, de prendre un détachement des troupes qui étaient sous ses ordres, et d'aller border le Gardon entre Ners et Castagnols, point probable que choisiraient pour leur retraite les camisards lorsqu'ils se verraient poussés par un autre corps de troupes qui viendrait du côté opposé ; cet autre corps fut tiré d'Anduze, et se rendit dans la nuit aux environs de Dommersargues. Les deux détachemens faisaient ensemble une petite armée, se composant d'un bataillon suisse, d'un bataillon du régiment de Hainault, d'un bataillon du régiment de Charolais, et de quatre compagnies de dragons de Fimarçon et de Saint-Sernin.

Tout s'était passé comme les deux paysans l'avaient déclaré. Le samedi 13, les camisards étaient entrés dans les bois de Saint-Benazet ; et, pendant la nuit du samedi au dimanche, ils y avaient été enveloppés.

A la pointe du jour, le détachement des troupes royales, qui avait pris du côté de Dommersargues, commença d'agir. Les sentinelles avancées des camisards s'aperçurent bientôt du mouvement, et en donnèrent

avis à Ravanel ; celui-ci assembla aussitôt son petit conseil de guerre. Les avis furent unanimes pour la retraite ; on se retira donc du côté de Ners, afin d'aller passer le Gardon au-dessous de cette ville : c'était justement ce qu'avait prévu M. de Villars. Il était impossible que les rebelles secondassent mieux ses intentions ; ils donnaient droit dans l'embuscade.

En effet, ils ne furent pas plus tôt hors du bois de Saint-Benazet, qu'ils aperçurent, entre Marvejols et un moulin appelé le Moulin-du-Pont, un détachement de troupes royales qui les attendaient. Voyant que le passage était barré de ce côté, ils firent un à-gauche et suivirent une ravine qui longeait les bords du Gardon jusque au-dessous de Marvejols, où ils passèrent la rivière.

Ils croyaient, grâce à cette manœuvre, être à l'abri de tout danger, lorsqu'ils aperçurent, proche d'un moulin appelé le Moulin de la Scie, un autre détachement couché tranquillement sur le gazon. A cette vue, les camisards s'arrêtèrent une seconde fois, et, croyant n'avoir point été découverts, reculèrent à petits pas et allèrent repasser le Gardon au-dessous de Castagnols, pour gagner du côté de Cardet ; mais ils n'étaient sortis d'un piége que pour tomber dans un autre ; car de ce côté ils trouvèrent les dragons et le bataillon de Hainault, qui commencèrent à fondre sur eux. Alors quelques-uns de ces malheureux, ralliés à la voix de Ravanel et des autres officiers, essayèrent de s'opposer à la confusion générale, et se mirent en mesure de se défendre ; mais le danger était si pressant, les ennemis si nombreux, le cercle qu'ils

formaient se rétrécissait si rapidement, que l'exemple même fut sans influence sur eux, et que tous, prenant la fuite, se dispersèrent au hasard, chacun oubliant la sûreté de tous pour ne songer qu'à la sienne.

Alors, ce ne fut plus un combat, ce ne fut plus même une déroute, ce fut une boucherie; car les royaux étaient un contre dix; et parmi ceux à qui ils avaient affaire, à peine soixante étaient-ils armés de fusils, les autres, depuis la perte successive de leurs différens magasins, n'ayant d'autres armes que de mauvais sabres, des fourches et des baïonnettes au bout de bâtons. Aussi presque tous périrent-ils, et Ravanel lui-même n'échappa qu'en se jetant dans le Gardon, en se cachant entre deux roches, et en ne sortant sa tête de l'eau que pour respirer. Il resta ainsi sept heures. Enfin la nuit vint, et les dragons s'étant éloignés, il put enfin fuir à son tour.

Ce fut la dernière lutte armée de cette guerre, qui avait duré quatre ans. Avec Cavalier et Roland, ces deux géans des Cévennes, toute la puissance des rebelles avait disparu. Aussi, dès que le bruit de cette nouvelle défaite se fut répandu, convaincus que l'esprit du Seigneur n'était plus en eux, chefs et soldats commencèrent à se rendre. Le premier qui avait donné l'exemple était Castanet. Dès le 6 septembre, c'est-à-dire huit jours avant la défaite de Ravanel, il s'était rendu au maréchal. Le 19, Catinat et François Sauvayre, son lieutenant, l'imitèrent; le 22, ce fut Amet, frère de Roland; le 4 octobre, ce fut Joanny; le 9, ce furent Laroze, Valette, Salomon, Laforêt, Moulières, Salles, Abraham et Marion;

le 20, ce fut Fidèle; enfin le 25, ce fut de Rochegude.

Chacun d'eux fit son traité particulier, et le fit aux meilleures conditions possibles. En général, on leur donna à tous des récompenses, aux uns plus, aux autres moins; les plus modiques étaient de deux cents livres. Puis on donnait à ceux qui avaient fait ainsi leur soumission des passeports pour sortir du royaume, et on les faisait conduire, sous escorte et aux dépens du roi, jusqu'à Genève. Au reste, voici comment Élie Marion raconte son traité avec le marquis de Lalande ; selon toutes les probabilités, les autres étaient sur des bases sinon pareilles, du moins équivalentes :

« Je fus député, dit-il, pour capituler avec ce lieutenant-général ; je traitai avec lui pour ma troupe, pour celle du chef Laroze et pour les habitans de trente ou trente-cinq paroisses qui avaient contribué à notre subsistance pendant la guerre. En vertu de ce traité, tous les prisonniers de nos cantons devaient être mis en liberté, et rentrer comme les autres dans la possession de leurs biens. Les habitans des paroisses que les ennemis avaient brûlées devaient être exempts de taille pendant trois ans, et ni les uns ni les autres ne devaient plus être inquiétés pour le passé ni molestés sur le chapitre de la religion ; mais il leur devait être permis de servir Dieu dans leurs maisons, selon les mouvemens de leurs consciences. »

Au reste, ces traités furent tenus avec tant de ponctualité, que Laroze, le jour même de sa soumission, c'est-

à-dire le 9 octobre, alla ouvrir lui-même la porte du château et de la tour de Saint-Hippolyte, qui renfermaient près de quatre-vingts prisonniers.

Comme nous l'avons dit, à mesure qu'ils se rendaient les religionnaires étaient acheminés sur Genève. D'Aygaliers, pour lequel nous avons anticipé sur les événemens, y était arrivé, le 23 septembre, avec le frère aîné de Cavalier, Malplach, secrétaire de Roland, et trente-six camisards. Catinat et Castanet y arrivèrent le 8 octobre avec vingt-deux personnes ; enfin Laroze, Laforêt, Salomon, Moulières, Salles, Abraham Marion et Fidèle, conduits par M. de Pradines et quatorze dragons de Fimarçon, y arrivèrent au mois de novembre.

Il ne restait donc plus de tous ces chefs qui avaient fait pendant quatre ans du Languedoc une vaste arène que le seul Ravanel, qui n'avait ni voulu se rendre ni tenter de s'éloigner. Aussi, le 8 octobre, le maréchal rendit une ordonnance par laquelle il le déclarait déchu de la grâce de prétendre à aucune amnistie, promettait à ceux qui l'amèneraient vivant la somme de cent cinquante louis, et à celui qui le tuerait ou l'amènerait mort celle de deux mille quatre cents livres ; quant aux bourgs ou villages qui lui donneraient retraite, ils seraient brûlés, et les habitans passés au fil de l'épée.

La révolte paraissait donc éteinte et le calme rétabli. En conséquence, le maréchal fut rappelé à la cour, et partit le 6 janvier de Nîmes. Avant son départ il tint les états, dont il reçut non seulement les éloges qu'il méritait à cause de sa conduite si intelligemment tour à tour in-

dulgente et sévère, mais encore un présent de douze mille livres. Madame la maréchale, de son côté, en reçut un de huit mille. Mais ce n'était que le prélude des grâces qui l'attendaient : le roi le nomma, le jour même de son retour à Paris, chevalier de ses ordres et duc ; et l'ayant reçu le lendemain : — Monsieur, lui dit-il, vos services passés me donnent de grandes espérances de ceux que vous pouvez me rendre à l'avenir, et les affaires du royaume en iraient beaucoup mieux si j'avais plusieurs Villars à employer ; mais n'en ayant qu'un, je ne puis l'envoyer qu'aux endroits les plus nécessaires : c'est pourquoi je vous avais envoyé en Languedoc. Vous y avez remis la tranquillité parmi mes sujets ; il faut à présent les aller défendre contre mes ennemis. Vous irez commander l'armée que j'aurai sur la Moselle la campagne prochaine.

M. le duc de Berwick arriva le 17 mars à Montpellier pour remplacer le maréchal de Villars. Son premiers soin fut de s'informer auprès de M. de Baville de l'état des choses. M. de Baville lui répondit alors qu'elles étaient loin d'être aussi calmes au fond qu'elles l'étaient à la surface. En effet, les Anglais et les Hollandais, qui avaient besoin qu'une guerre intestine rongeât la France, afin qu'elle tournât contre elle-même ses propres forces, ne cessaient de faire des tentatives de toutes façons près des exilés pour qu'ils retournassent dans leur patrie, leur promettant cette fois de les seconder par des débarquemens de munitions, de fusils et d'hommes ; si bien que l'on disait que quelques-uns étaient déjà partis dans

ce dessein. De ce nombre, assurait-on, était Castanet.

En effet, cet ancien chef des rebelles, se lassant de son inaction, était parti de Genève vers la fin de février ; il était heureusement arrivé dans le Vivarais, et, ayant tenu une assemblée de religion dans une caverne du côté de la Gorée, avait rallié à lui les nommés Valette de Vals et Boyer de Valon ; mais, au moment où tous trois se proposaient de pénétrer dans les Cévennes, ils furent dénoncés par des paysans à un officier suisse nommé Muller, qui commandait un détachement dans un petit village nommé Rivière. Aussitôt Muller monta à cheval, et, guidé par les dénonciateurs, pénétra dans un petit bois qui leur servait d'asile, tombant sur eux au moment où ils s'y attendaient le moins. Boyer fut tué en fuyant. Castanet fut arrêté sur la place et conduit à la prison la plus prochaine, où le rejoignit le lendemain, au point du jour, Valette, qui avait été livré par des paysans auxquels il avait demandé l'hospitalité.

Le premier châtiment de Castanet fut d'être forcé, pendant toute la route depuis la Gorée jusqu'à Montpellier, de porter à la main la tête de Boyer. Il s'y était d'abord refusé avec énergie ; mais on la lui avait liée par les cheveux autour du poignet ; alors il l'avait embrassée sur les deux joues et avait fait un acte de religion de son supplice, lui adressant ses prières, comme il eût fait devant les reliques d'un martyr.

Arrivé à Montpellier, Castanet fut interrogé, et répondit d'abord aux interrogatoires « qu'il n'avait aucun mauvais dessein, et qu'il n'était revenu dans le pays que

parce qu'il n'avait pas de quoi vivre à Genève. » Mais, soumis à la torture, ses douleurs furent poussées à un tel point, que, malgré son courage et sa constance, il fut forcé d'avouer « qu'il y avait un dessein formé de faire entrer dans les Cévennes, par le Dauphiné ou par la mer, une troupe de religionnaires, avec des officiers pour les commander, et qu'en attendant ce secours, on avait envoyé par avance des émissaires pour disposer les esprits à la révolte ; qu'il était lui-même un de ces envoyés ; que Catinat devait être déjà de retour dans le Languedoc ou dans le Vivarais pour le même dessein, avec beaucoup d'argent que les étrangers lui avaient donné pour distribuer, et que plusieurs autres encore des plus importans devaient le suivre. »

Castanet fut condamné à être rompu vif. Au moment de marcher à l'exécution, l'abbé Tremondy, curé de Notre-Dame, et l'abbé Plomet, chanoine de l'église cathédrale, vinrent le trouver dans sa prison, afin de tenter un dernier effort pour le convertir ; mais il ne voulut pas même leur répondre. Ils prirent aussitôt les devans, et allèrent l'attendre sur l'échafaud. Alors, leur vue parut inspirer à Castanet plus d'horreur encore que les instrumens de son supplice ; et tandis qu'il appelait le bourreau frère, il s'écria en s'adressant aux deux prêtres : — Retirez-vous, sauterelles, du puits de l'abîme ; que venez-vous faire ici, maudits tentateurs ? Je veux mourir dans la religion où je suis né. Laissez-moi, hypocrites, laissez-moi. — Mais les deux abbés tinrent bon, et Castanet expira en maudissant, non pas la roue, non pas le bourreau,

mais les deux prêtres qui au moment de la mort détournaient, par leur présence, son esprit des choses qui eussent dû l'occuper.

Valette fut condamné à être pendu et exécuté le même jour que Castanet.

Malgré les révélations de Castanet, qui avaient eu lieu dans le courant de mars, près d'un mois se passa sans qu'on entendît parler de nouvelles menées ou d'un soulèvement quelconque. Mais le 17 avril, vers sept heures du soir, M. de Baville eut avis qu'il y avait à Montpellier quelques camisards revenus depuis peu des pays étrangers, sans qu'on pût lui dire cependant la maison où ils étaient cachés. Il communiqua cette nouvelle au duc de Berwick, et tous deux ordonnèrent aussitôt de faire fouiller certaines maisons dont ils soupçonnaient les maîtres capables de donner retraite aux mécontens.

A minuit on disposa les forces qu'on put réunir en douze détachemens composés d'archers et de soldats, à la tête desquels on mit des gens sûrs. Le lieutenant du roi, Dumayne, leur assigna à chacun les quartiers qu'ils devaient visiter, et ils partirent tous à la fois de l'Hôtel-de-Ville à minuit et demi, marchant en silence et se divisant sur des signes que leur faisaient leurs chefs, tant était pressante la recommandation d'éviter tout bruit.

D'abord les perquisitions furent infructueuses, et ils fouillèrent plusieurs maisons inutilement; mais enfin Jausserand, prévôt diocésain, étant entré avec Vila, capitaine de bourgeoisie, dans une de celles qu'ils avaient eue en partage, ils y trouvèrent trois hommes couchés à

terre sur des matelas. Le prévôt les éveilla, leur demanda qui ils étaient, d'où ils venaient, et ce qu'ils faisaient à Montpellier ; et, comme, à peine éveillés, ils ne purent répondre sans quelque hésitation, il leur commanda de s'habiller promptement et de le suivre.

L'un de ces trois hommes était *Flessière*, déserteur du régiment de Fimarçon, lequel était principalement chargé du secret du complot ; un autre était *Gaillard*, dit Lallemand, qui avait été soldat dans le régiment de Hainault, et le troisième *Jean-Louis*, surnommé le Génevois, qui avait déserté du régiment de Courten.

Flessière, qui était le chef, jugea alors que ce serait une grande honte pour lui que de se laisser prendre ainsi sans résistance. Il fit donc semblant d'obéir au prévôt ; mais en prenant ses habits, qui étaient sur un coffre, il glissa ses mains dessous, saisit deux pistolets et les arma. Au bruit que firent les ressorts, le prévôt se douta de ce qui allait se passer, et se précipitant sur Flessière, il se saisit par derrière et à bras-le-corps. Alors celui-ci, ne pouvant se tourner, renversa son bras en arrière, et lui tira par-dessus l'épaule un coup de pistolet qui lui brûla les cheveux seulement, et blessa à la main le valet du capitaine de bourgeoisie, qui portait le fanal. Mais alors, et comme il faisait effort pour lui lâcher le second coup, Jausserand, d'une main, lui saisit au-dessus du poignet le bras dont il tenait le pistolet, et de l'autre main lui fit sauter la cervelle.

Tandis que Jausserand et Flessière étaient aux prises, Gaillard s'était jeté sur Vila, qu'il tenait étroitement em-

brassé, et qu'à défaut d'armes il poussait vers la muraille, afin de lui briser la tête contre le mur ; mais au coup de pistolet de Flessière, ayant vu la lumière du fanal que le valet de Vila blessé à la main avait laissée tomber à terre presque éteinte, il espéra pouvoir fuir à l'aide de l'obscurité, et abandonnant tout-à-coup son antagoniste, il s'élança vers la porte. Malheureusement pour lui, aux deux issues qui répondaient aux deux rues, on avait posté des soldats et des archers, de sorte que bien qu'il eût par surprise franchi une de ces portes sans être arrêté, les gardes, apercevant un homme à moitié nu et fuyant à toutes jambes, coururent après lui, lui tirèrent quelques coups de fusil, dont l'un d'eux, quoiqu'en le blessant légèrement, suffit néanmoins pour ralentir sa course, au point qu'ils le rejoignirent et l'arrêtèrent. Il fut aussitôt conduit à l'Hôtel-de-Ville, où le cadavre de Flessière était déjà apporté.

Quant au Genevois Jean-Louis, il avait eu le bonheur, pendant la double lutte que nous venons de raconter, de se glisser inaperçu jusqu'à une fenêtre qu'il avait ouverte et de laquelle il avait sauté dans la rue, de sorte qu'ayant pu tourner tout de suite à l'angle de la maison, il avait disparu comme une ombre aux yeux des archers et des soldats qui gardaient la porte. Il erra long-temps de rues en rues et de carrefours en carrefours ; et le hasard l'ayant conduit du côté de la Poissonnière, il aperçut contre une borne un mendiant qui dormait. Il éveilla aussitôt cet homme, et lui proposa de changer d'habits avec lui. Comme ses vêtemens étaient neufs et que ce mendiant,

au contraire, était couvert de haillons, celui-ci crut qu'il se moquait de lui ; mais comme Jean-Louis insistait, il vit bien qu'il parlait sérieusement. L'échange fut fait aussitôt, et les deux troqueurs se séparèrent enchantés l'un de l'autre. Jean-Louis s'avança vers l'une des portes de la ville afin de pouvoir en sortir aussitôt qu'on l'ouvrirait, et le mendiant, de son côté, se hâta de s'éloigner de l'inconnu qui l'avait si bien habillé, de crainte que le repentir ne suivît l'échange de trop près.

Mais toutes les aventures de cette nuit étaient loin d'être terminées. Le mendiant fut arrêté sous l'habit du Genevois, parce que l'habit fut reconnu, et on le conduisit à l'Hôtel-de-Ville, où l'on vit bien qu'il y avait méprise. De son côté, comme le Genevois suivait une rue sombre dans laquelle il était perdu, il vit venir à lui trois hommes dont l'un portait une lanterne ; alors il s'approcha d'eux pour profiter de la lumière, mais justement celui qui portait le fanal était le valet de Vila, qui avait été blessé par Flessière et qui allait se faire panser. Alors le Genevois voulut se retirer, mais il était déjà trop tard : le valet l'avait reconnu ; le Génevois essaya de fuir, mais il fut bientôt rejoint par le blessé, qui, tout blessé qu'il était d'une main, l'arrêta de l'autre avec tant de vigueur et en criant si fort : A l'aide ! que les deux hommes qui l'accompagnaient accoururent à leur tour et se saisirent de lui. On le conduisit aussitôt à l'Hôtel-de-Ville, où il trouva le duc de Berwick et M. de Baville, qui attendaient les résultats de cette échauffourée.

A peine le prisonnier fut-il en leur présence, que se

croyant déjà pendu, ce qui lui était bien permis, au reste, vu la promptitude merveilleuse des exécutions de cette époque, il se jeta à genoux, avoua qui il était, et les raisons qui l'avaient fait s'engager avec les fanatiques ; puis il ajouta que, comme il n'avait pas adopté ce parti par conscience, mais par force, si on voulait lui accorder la vie, il déclarerait des choses de la dernière conséquence, et qui donneraient moyen de faire arrêter les principaux conjurés.

La proposition était trop belle, et la vie de celui qui la faisait était de trop peu d'importance, pour que MM. de Berwick et de Baville marchandassent long-temps : le maréchal et l'intendant promirent donc sur leur honneur la vie au Genevois, dans le cas où, comme il le disait, ses révélations auraient une importance réelle : le marché fut conclu à ces conditions; alors le Genevois déclara :

« Que sur plusieurs lettres venues des pays étrangers, par lesquelles on assurait les malintentionnés de la province d'un grand secours d'hommes et d'argent, il s'y était formé un parti considérable, pour y exciter un nouveau soulèvement; que par ces lettres et par divers autres écrits, qui avaient été répandus de tous côtés, on leur faisait espérer que M. de Miremont, qui était le dernier prince protestant de la maison de Bourbon, devait amener un secours composé de cinq à six mille hommes, avec lequel il viendrait par mer, et ferait une descente à Aiguesmortes ou au port de Cette, et que deux mille barbets ou religionnaires viendraient en même temps par le Dauphiné, et se joindraient aux troupes de débarquement.

» Que dans cette espérance, Catinat, Clary et Jonquet avaient quitté Genève, étaient rentrés en France, s'étaient joints à Ravanel, avaient déjà parcouru secrètement les quatre diocèses infectés de fanatisme, y avaient disposé toutes choses, établi des magasins de poudre et de plomb, ainsi que des munitions de guerre et de bouche, et en outre, enrôlé tous ceux de leur connaissance qui étaient d'âge à porter les armes : de plus, ils avaient fait un état de ce que chaque ville, bourg ou village devait payer en argent ou en nature pour la ligue des Enfans de Dieu, de sorte qu'ils comptaient avoir déjà huit ou dix mille hommes tout prêts à se déclarer au premier signal; il avait en outre été résolu que les soulèvemens auraient lieu en différens endroits à la fois, on s'était distribué les lieux, et on avait nommé ceux qui devaient agir. A Montpellier, cent des plus déterminés mettraient le feu aux divers quartiers, aux maisons des anciens catholiques, tueraient ceux qui courraient pour l'éteindre, et, avec le secours des religionnaires, égorgeraient la garnison, se saisiraient de la citadelle et enlèveraient M. le duc de Berwick et M. de Baville; à Nîmes, à Uzès, à Alais, à Anduze, à Saint-Hippolyte et à Sommières on devait faire la même chose ; enfin, il y avait déjà près de trois mois que l'on travaillait à cette conspiration, et les conjurés, pour n'être pas découverts, ne s'étaient adressés qu'à ceux qu'ils savaient être disposés à les seconder ; si bien qu'il n'avaient révélé leur secret à aucune femme, ni à personne qui leur fût suspect, mais, au contraire, avaient réglé toutes choses en petites assemblées, tenues de nuit

dans certaines maisons de campagne, où l'on n'était introduit que sur le mot du guet; enfin, on avait pris le 25 du mois d'avril, pour le soulèvement général et l'exécution spontanée de tout ce qui avait été convenu. »

Comme on voit, le danger était pressant, puisqu'il ne restait plus que six jours entre celui où la révélation était faite et celui où devait éclater le complot; aussi demandèrent-ils au Genevois, en lui renouvelant la promesse qu'ils lui avaient faite de lui donner la vie sauve, quel moyen il croyait qu'ils dussent prendre pour arrêter les principaux chefs dans le plus court délai possible; celui-ci leur répondit alors qu'il n'en voyait pas d'autre que de le conduire lui-même à Nîmes, où Catinat et Ravanel devaient être dans une maison dont il ignorait le numéro et dans une rue dont il ne savait pas le nom, mais qu'il reconnaîtrait l'une et l'autre si on le faisait promener par la ville; qu'au reste, si ce conseil était adopté, il n'y avait point de temps à perdre pour le suivre, attendu que Ravanel et Catinat ne devaient rester à Nîmes que jusqu'au 20 ou jusqu'au 21 au plus tard, et que par conséquent, si on différait d'y aller, on ne les y trouverait plus.

Le conseil était bon : aussi le maréchal et l'intendant s'empressèrent-ils de le suivre. On envoya le prisonnier à Nîmes, mené par six archers, sous la conduite de Barnier, lieutenant du prevôt, homme de confiance, de main et de tête, auquel on donna des lettres pour le marquis de Sandricourt.

Dès le premier soir que le Genevois fut arrivé à Nîmes, c'est-à-dire dans la nuit du 19 au 20, on le fit promener par toute la ville; ainsi qu'il l'avait promis, il indiqua plusieurs maisons dans le quartier de Sainte-Eugénie. Aussitôt Sandricourt ordonna aux officiers de la garnison et à ceux du régiment de Courten et de la bourgeoisie, de faire mettre sous les armes tous les soldats, de les répandre sans bruit dans la ville, et de faire investir principalement le quartier de Sainte-Eugénie.

A dix heures du soir, le marquis de Sandricourt, voyant que ses instructions étaient ponctuellement exécutées, ordonna à M. de l'Estrade, à Barnier, à Joseph Martin, à Eusèbe, au major des Suisses et à quelques autres officiers, suivis de dix soldats choisis, de se rendre chez le nommé Alison, marchand de soie, dont la maison avait été plus particulièrement désignée par le prisonnier : ceux-ci obéirent aussitôt; mais trouvant la porte de la maison ouverte, ils crurent d'abord qu'il y avait peu d'apparence que les chefs d'une conspiration fussent dans un logis dont les abords étaient si mal gardés. Néanmoins voulant accomplir les instructions reçues, ils se glissèrent doucement jusque dans l'intérieur d'un vestibule, situé au rez-de-chaussée. Après un moment d'attente passé dans le silence et dans l'obscurité, ils entendirent des gens qui parlaient assez haut dans une chambre voisine, et, prêtant l'oreille avec attention, ils entendirent distinctement un homme qui disait : — C'est une chose sûre que, dans moins de trois semaines, le roi ne sera plus maître du Dauphiné, du Vivarais, ni du Langue-

doc ; l'on me cherche partout, je suis dans Nîmes et je ne crains rien. —

La proposition était trop claire, pour que ceux qui l'entendaient ne fussent pas convaincus qu'ils avaient enfin sous la main quelques-uns de ceux qu'ils cherchaient : ils coururent à la porte, elle n'était que poussée, et ils entrèrent tous ensemble et l'épée à la main : c'étaient, en effet, Ravanel, Jonquet et Villas, qui causaient ensemble, l'un assis à une table, l'autre debout devant la cheminée, et le troisième à demi couché sur un lit.

Jonquet était un jeune homme de Saint-Chatte, fort estimé parmi les camisards, et qui, si on se le rappelle, avait été un des principaux officiers de la troupe de Cavalier ; Villas était le fils d'un médecin de Saint-Hippolyte, jeune, bien fait de sa personne, fort élégant dans son costume, et qui déjà portait l'épée depuis dix ans, ayant servi en Angleterre en qualité de cornette dans le régiment de Galloway. Quant à Ravanel, il est suffisamment connu du lecteur, pour que nous ne nous étendions pas autrement sur son compte.

De l'Estrade se jeta sur le premier qui se trouva devant lui, et, sans se servir de son épée, lui donna un violent coup de poing ; Ravanel, car c'était lui, fit tout, étourdi, un pas en arrière, et demanda à l'officier quelle était la cause d'une aussi étrange agression ; en même temps Barnier s'écria : — Ne le lâchez point, monsieur de l'Estrade, c'est Ravanel. — Eh bien ! oui, je suis Ravanel, dit le camisard ; faut-il faire tant de bruit pour cela ? — Puis, en prononçant ces paroles, il voulut sauter

sur ses armes; mais de l'Estrade et Barnier ne lui en donnèrent pas le temps, et, se jetant sur lui, le renversèrent après une lutte de quatre ou cinq minutes, pendant laquelle on avait également arrêté ses deux compagnons; tous trois furent aussitôt conduits au fort, où on les garda à vue.

Le marquis de Sandricourt fit partir immédiatement un courrier, pour avertir le duc de Berwick et M. de Baville de l'importante capture qu'il venait de faire, et tous deux en eurent une si grande joie, que le lendemain, dans la journée, ils arrivèrent à Nîmes.

Ils trouvèrent toute la population en rumeur; chaque extrémité de rue était gardée par des soldats ayant la baïonnette au bout du fusil, et les portes des maisons et celles de la ville étaient fermées, sans qu'il fût permis à personne d'en sortir sans une permission écrite de Sandricourt. Pendant toute la journée du 20, et pendant toute la nuit du 20 au 21, on arrêta plus de cinquante personnes, parmi lesquelles était Alison, le marchand chez lequel s'étaient retirés Ravanel, Villas et Jonquet; Delacroix, beau-frère d'Alison, qui, ayant entendu le bruit qu'on faisait en arrêtant Ravanel, s'était réfugié sur le toit, où il ne fut découvert que le lendemain; Jean Lauze, accusé d'avoir apprêté le souper de Ravanel; la mère de ce Lauze, qui était veuve, Tourelle, sa servante, l'hôte de la Coupe d'Or et un prédicant nommé la Jeunesse.

Mais, quelle que fût la joie du maréchal de Berwick, du marquis de Sandricourt et de M. de Baville, elle

n'était point complète ; car le plus dangereux des rebelles manquait encore : c'était Catinat, dont, quelque chose qu'on eût pu faire, il avait été impossible de découvrir la retraite. Alors, le maréchal de Berwick fit publier une ordonnance par laquelle il promettait de donner cent louis d'or à celui qui livrerait Catinat ou le ferait prendre, déclarant qu'il ferait grâce à celui qui l'aurait retiré, pourvu qu'il le dénonçât avant la perquisition exacte et générale qui allait être faite dans toutes les maisons, mais ajoutant qu'après cela, le maître de celle où il serait trouvé serait pendu sur-le-champ à sa porte, sa famille emprisonnée, ses biens confisqués, et sa maison rasée sans autre forme de procès.

Cette proclamation produisit le résultat qu'en attendait M. de Berwick : en effet, soit que le maître de la maison qui servait d'asile à Catinat se fût laissé intimider par cette publication, et l'eût prié de sortir de chez lui ; soit que Catinat lui-même pensât qu'il valait mieux tenter de quitter la ville que d'y demeurer enfermé, il entra un matin dans la boutique d'un barbier, se fit raser, coiffer et accommoder du mieux qu'il lui fut possible et à la manière des gentilshommes, dont il portait l'habit; puis, sortant de chez le frater avec une assurance merveilleuse, il traversa la ville, et, le chapeau enfoncé sur les yeux et un papier à la main, s'achemina vers la porte Saint-Antoine ; il était tout près de la franchir, lorsqu'un capitaine de la garde, nommé Charreau, excité par un de ses confrères, qui causait avec lui, et qui, voyant venir Catinat, se douta que cet homme cherchait à fuir,

lui barra la porte en lui défendant d'aller plus loin; Catinat lui demanda alors quelle chose il avait à lui dire ou quelle affaire il avait à démêler avec lui; Charreau lui répondit qu'il le lui apprendrait au corps-de-garde, s'il voulait bien se donner la peine d'y entrer: comme toute explication, en pareille circonstance, était on ne peut plus désagréable à Catinat, il essaya de forcer le chemin; mais Charreau le saisit au collet, l'autre officier qui causait avec lui lui prêta main-forte, et Catinat, voyant que toute résistance non seulement serait inutile, mais encore pourrait lui nuire, se laissa conduire au corps-de-garde.

Il y était depuis une heure, sans qu'aucune des personnes qui, attirées par la curiosité, le venaient voir, l'eussent reconnu encore, lorsqu'un des visiteurs, en se retirant, dit que cet homme lui paraissait ressembler fort à Catinat; alors des enfans, qui entendirent ces paroles, se mirent à crier en courant par les rues: — Catinat est pris! Catinat est pris! — Cette nouvelle attira en un instant au corps-de-garde une foule considérable, et parmi cette foule, un homme nommé Anglejas, qui, ayant regardé de plus près le prisonnier, dit qu'il le reconnaissait, et que c'était effectivement Catinat.

A l'instant la garde fut renforcée et le prévenu fouillé. Un livre de psaumes, à fermoir d'argent, et une lettre portant cette adresse: « A M. Maurel, dit Catinat, » que l'on trouva sur lui, ne laissèrent plus aucun doute; d'ailleurs, impatienté de ces investigations, le prévenu, pour les faire finir, avoua qu'il était Catinat lui-même.

Aussitôt Catinat fut conduit sous bonne escorte au palais, où M. de Baville travaillait avec le présidial à juger Ravanel, Villas et Jonquet. En apprenant cette nouvelle, l'intendant fut si joyeux, que, ne pouvant pas croire à une capture si importante, il se leva et alla au-devant du prisonnier, pour s'assurer par ses propres yeux que c'était bien Catinat lui-même.

Du palais, Catinat fut conduit chez M. le duc de Berwick, qui lui fit diverses questions auxquelles Catinat répondit; puis, à son tour, le prisonnier dit au maréchal qu'il aurait quelque chose d'important à lui dire en particulier. Le duc ne se souciait pas fort de rester en tête-à-tête avec Catinat; cependant lui ayant solidement fait lier les mains, et ayant ordonné à Sandricourt de ne pas s'éloigner, il consentit à la conversation que demandait le prisonnier.

Resté seul avec le maréchal et Sandricourt, Catinat proposa un échange de sa personne contre celle du maréchal de Tallard, prisonnier de guerre en Angleterre, disant que si on n'y consentait pas, le même traitement qui lui serait fait, à lui Catinat, serait fait à M. de Tallard. M. de Berwick, avec les idées aristocratiques dans lesquelles il était né, trouva la proposition si insolente, qu'il lui répondit aussitôt : « Si tu n'as pas de meilleure proposition à faire, je te promets que dans quelques heures tu ne seras plus de ce monde. »

En conséquence de cette promesse, le maréchal renvoya Catinat au palais, où effectivement son procès fut bientôt terminé. Celui des trois autres était déjà prêt, et

il n'y avait plus que le jugement à porter. Catinat et Ravanel, qui étaient les plus coupables, furent condamnés à être brûlés vifs. Quelques conseillers avaient opiné pour que Catinat fût tiré à quatre chevaux; mais la majorité avait opiné pour le feu, attendu que ce supplice *était plus long, plus violent et plus douloureux que le déchirement.*

Villas et Jonquet furent condamnés à être roués vifs, avec cette différence cependant dans leur supplice, que le dernier devait être jeté vivant dans le bûcher de Catinat et de Ravanel. Le jugement portait en outre que chacun des condamnés serait préalablement appliqué à la question ordinaire et extraordinaire. Catinat, dont le caractère était violent, la souffrit avec courage, mais en injuriant ses bourreaux. Ravanel épuisa tous les tourmens avec une constance au-dessus de l'humanité, si bien que ce furent les tortureurs qui se lassèrent les premiers. Jonquet parla peu ou révéla des choses insignifiantes. Quant à Villas, il convint que les conjurés avaient formé le dessein d'enlever le maréchal et M. de Baville lorsqu'ils iraient à la promenade, et il ajouta que ce complot avait été formé chez un nommé Boëton de Saint-Laurent-d'Aigozre, établi à Millaud, en Rouergue.

Cependant toutes ces tortures et tous ces interrogatoires avaient traîné en longueur; de sorte que lorsque le bûcher et l'échafaud furent dressés, la nuit était si proche que le maréchal remit le supplice au lendemain, ne voulant pas qu'une exécution si importante se fît aux flambeaux, afin, dit Brueys, que les malintentionnés entre

les religionnaires ne pussent pas soutenir, comme cela s'était fait quelquefois, que les condamnés qu'on avait menés au supplice n'étaient pas ceux qu'on se vantait d'avoir fait mourir, et que tout le peuple vît bien au grand jour que ceux qu'on exécutait étaient réellement Catinat, Ravanel, Villas et Jonquet. Mais ce qu'il y a de plus probable, c'est que MM. de Berwick et Baville craignirent quelque émeute ; et la preuve, c'est qu'au lieu de faire faire l'exécution au lieu ordinaire, ils firent dresser les échafauds et le bûcher au bout du Cours, vis-à-vis le glacis du fort, afin que les soldats de la garnison fussent à portée de donner du secours en cas de soulèvement.

Catinat fut mis dans un cachot séparé, dans lequel on l'entendit maugréer et se plaindre jusqu'au jour. Ravanel, Villas et Jonquet furent laissés ensemble, et passèrent la nuit à chanter des psaumes et à dire des prières.

Le lendemain, qui était le 22 avril 1705, ils furent tirés de leur prison et menés au lieu de l'exécution sur deux charrettes, car ils ne pouvaient marcher, à cause de la question extraordinaire qu'ils avaient subie et qui leur avait brisé les os des jambes. Ils étaient assortis selon le supplice : Catinat avec Ravanel, et Villas avec Jonquet; un seul bûcher était dressé pour Catinat et Ravanel; deux roues attendaient Villas et Jonquet.

On commença par attacher Catinat et Ravanel, au même poteau et dos à dos, en ayant soin de placer Catinat du côté par où le vent venait, afin que son supplice durât plus long-temps; puis on alluma le feu du côté de Ravanel.

Comme on l'avait prévu, cette précaution fut on ne peut plus avantageuse aux amateurs de supplice; le vent soufflait avec une certaine force, de sorte que, la flamme montant diagonalement, le feu dévora lentement les jambes de Catinat, qui, dit l'auteur de l'*Histoire des Camisards*, souffrit ce supplice avec quelque impatience. Quant à Ravanel, il fut héroïque jusqu'à la fin, ne cessant de chanter des psaumes que pour encourager son compagnon de mort, qu'il ne pouvait voir, mais qu'il entendait jurer et gémir; puis, reprenant ses psaumes qu'il chanta ainsi jusqu'au moment où la flamme étouffa sa voix. Au moment où il venait d'expirer, on descendit Jonquet de sa roue, et, les quatre membres brisés et pendans, on vint le jeter comme une masse informe, mais vivante encore, dans le bûcher à demi consumé. Du milieu des flammes, Jonquet cria alors à Catinat: — Courage, Catinat! au revoir au ciel! — Quelques instans après, le poteau auquel était attaché le patient brûla dans sa base, se rompit, et Catinat tomba en arrière dans le brasier, où il fut bientôt étouffé. Cette circonstance déjoua les précautions prises; et, au grand mécontentement des assistans, le supplice ainsi abrégé ne dura guère que trois quarts d'heure.

Villas vécut encore trois heures sur sa roue, et mourut sans avoir poussé une seule plainte.

Le surlendemain, un nouveau jugement condamna six personnes à mort et une aux galères. Ces sept personnes étaient les deux cousins Alison, chez lesquels Ravanel, Villas et Jonquet avaient été pris; Alègre, accusé d'avoir

donné retraite à Catinat et d'être le trésorier des camisards ; Rougier, armurier, accusé d'avoir réparé les fusils des rebelles ; Jean Lauze, aubergiste, qui avait préparé à manger à Ravanel ; La Jeunesse, prédicant, convaincu d'avoir fait des sermons et chanté des psaumes ; enfin Jean Delacroix. Le jugement portait que les trois premiers mourraient sur la roue, que leur maison serait démolie et leurs biens confisqués. Les trois autres devaient être pendus ; enfin Jean Delacroix, à cause de sa jeunesse, mais plutôt encore grâce aux révélations qu'il fit, fut condamné seulement aux galères, où il resta plusieurs années, après lesquelles étant revenu à Arles, il y fut enlevé par la peste de 1720.

Tous ces jugemens furent exécutés dans leur dernière rigueur.

Comme on le voit, la destruction de la révolte allait bon train ; il ne restait plus d'autres chefs camisards que deux jeunes gens, anciens officiers de Cavalier et de Castanet, nommés l'un Pierre Brun, et l'autre Francezet. Quoiqu'ils n'eussent ni le génie ni l'influence de Catinat et de Ravanel, tous deux étaient fort à craindre, l'un par la force personnelle, l'autre par son adresse et sa légèreté ; en effet, on disait de Francezet qu'il ne manquait jamais un coup de fusil, et un jour, poursuivi par les dragons, il avait échappé à leur poursuite en sautant d'un bord à l'autre du Gardon, qui, à cet endroit, avait vingt-deux pieds.

On était depuis long-temps déjà à leur recherche sans avoir pu les joindre, lorsque la femme d'un meu-

nier nommé Semelin, chez lequel Pierre Brun et Francezet étaient cachés avec deux de leurs compagnons, les ayant quittés sous le prétexte de venir à la provision, se présenta chez le marquis de Sandricourt pour les dénoncer.

La délation fut reçue avec un empressement et une reconnaissance qui prouvaient l'importance qu'attachait le gouverneur de Nîmes à la capture de ces deux derniers chefs. En effet, elle eut promesse de cinquante louis s'ils étaient pris, et le chevalier de la Valla, Grandidier et cinquante Suisses, le major de Saint-Sernin, un capitaine et trente dragons furent détachés pour prendre ces quatre hommes.

Arrivés à un quart de lieue du moulin, le chevalier de la Valla, qui commandait l'expédition, prit de la femme du meunier les renseignemens topographiques nécessaires. Ayant su alors qu'il n'y avait au moulin, outre le point où il comptait l'attaquer, qu'une seconde issue, et que cette issue était un pont sur le Vistre, il donna l'ordre à dix dragons et à cinq Suisses de s'emparer de ce pont, tandis qu'avec le reste de sa troupe il s'avancerait directement vers le moulin. Les quatre camisards ne les eurent pas plus tôt aperçus, qu'ils résolurent de fuir par le pont; mais l'un d'eux, étant monté sur le moulin pour s'assurer qu'ils n'avaient aucune embuscade à craindre de ce côté, descendit aussitôt en criant que le pont était gardé. A cette nouvelle, les camisards virent bien qu'ils étaient perdus; mais ils résolurent au moins de faire une vigoureuse défense et de vendre chèrement leur vie. En effet,

à peine les troupes royales furent-elles à portée, que quatre coups de fusil partirent, et que deux dragons, un suisse et un cheval tombèrent. M. de Valla ordonna aussitôt de charger au galop sur les rebelles; mais avant qu'ils eussent atteint la porte du moulin, trois autres coups de fusil partirent, et deux hommes tombèrent encore. Néanmoins, comme ils n'étaient point en mesure de tenir tête à si nombreuse compagnie, Francezet donna lui-même le signal de la retraite, en criant, sauve qui peut ! et en sautant par une croisée élevée de vingt pieds; Pierre Brun le suivit et tomba près de lui sans se faire aucun mal. Aussitôt tous deux, se fiant l'un à sa force, l'autre à sa légèreté, prirent à travers champs; les deux autres, qui voulurent descendre par la porte, furent rejoints et pris.

Alors tous les efforts des dragons se tournèrent vers Brun et Francezet; les suisses les suivirent à pied, et une course merveilleuse commença; car ces deux hommes, si forts et si adroits, semblaient se faire un jeu de cette fuite, s'arrêtant d'instans en instans, quand ils croyaient avoir gagné assez sur ceux qui les poursuivaient, et déchargeant alors leurs fusils sur les plus proches, sans que Francezet, digne de la réputation qu'il s'était faite, manquât un seul coup; puis, se remettant à fuir, ils rechargeaient leurs armes en fuyant, sautant fossés et rivière, et profitant des détours qu'étaient obligés de faire les suisses et les dragons, pour s'arrêter et reprendre haleine, au lieu de gagner quelques couverts où ils eussent été en sûreté. Deux ou trois fois Brun fut sur le point

d'être pris, mais chaque fois le dragon ou le Suisse qui se trouvait le plus près de lui tomba frappé par la balle inévitable de Francezet. Cette course dura quatre heures. Pendant quatre heures cinq officiers, dont deux supérieurs, trente dragons et cinquante suisses furent aux prises avec deux hommes, dont l'un était encore un enfant, car Francezet n'avait point vingt-un ans. Pendant ces quatre heures quinze dragons tombèrent, quatre tués par Brun, onze par Francezet. Alors les deux camisards, manquant tous deux de munitions, échangèrent entre eux le nom du village où ils comptaient se retrouver, et piquant chacun d'un côté avec la légèreté de deux cerfs, forcèrent la troupe qui les poursuivait à se séparer.

Francezet prit du côté de Milhaud avec une telle rapidité, que les dragons eux-mêmes, après l'avoir poursuivi un instant à grande course de cheval, commencèrent à perdre sur lui. Francezet était donc sauvé, lorsqu'un paysan, nommé LaBastide, qui travaillait à la terre avec une houe, et qui avait regardé le combat depuis qu'il était à la portée de ses yeux, voyant le fuyard se diriger vers la brèche d'un mur, se glissa le long de ce mur, et, au moment où il passait comme un éclair, lui assena sur la tête un si rude coup de houe, que, le fer ayant porté en plein sur le crâne, il l'étendit à terre, baigné dans son sang.

Les dragons qui avaient vu de loin ce qui venait de se passer arrivèrent aussitôt, et tirèrent Francezet des mains du paysan qui continuait de frapper sur lui, et qui le

voulait achever. Le prisonnier fut transporté sans connaissance à Milhaud où on banda sa plaie, et où on le fit revenir à lui en lui introduisant des spiritueux dans la bouche et dans les narines.

Quant à son camarade Brun, d'abord plus heureux que lui, et n'ayant trouvé aucun obstacle sur sa route, il s'était bientôt mis, non seulement hors de l'atteinte, mais encore hors de la vue de ceux qui le poursuivaient. Alors, écrasé de fatigue, et ne sachant, après la trahison dont il avait failli être victime, à qui demander un asile, il s'était jeté dans un fossé où il s'était endormi. Les dragons, qui n'avaient point abandonné sa recherche, le trouvèrent là comme un sanglier forcé, se jetèrent sur lui avant qu'il fût réveillé, et l'arrêtèrent ainsi sans qu'il fît la moindre résistance.

Conduits tous deux devant le gouverneur, Francezet, interrogé par lui, répondit qu'il ne dirait rien autre chose sinon que, depuis que frère Catinat était mort, il n'avait point eu d'autre désir que d'être martyr comme lui, et de mêler ses cendres aux siennes ; quant à Brun, il répondit qu'il était à la fois fier et heureux de mourir pour la cause du Seigneur avec un aussi brave compagnon que Francezet. C'était un système de défense qui les menait tout droit à la question extraordinaire et au bûcher : nos lecteurs savent ce que c'est que ce double supplice. Francezet et Brun le subirent l'un et l'autre le 30 avril, sans faire une seule révélation et sans pousser aucune plainte.

Restait Boëton chez lequel s'était ourdi le complot, et

qui avait été dénoncé par Villas, lequel étant trop faible pour la torture, en avait obtenu la fin, grâce à cette révélation.

Boëton, qui était un religionnaire modéré, mais ferme et plein de foi, et qui, dans ses principes se rapprochant du quakérisme, n'avait point voulu tirer l'épée, mais avait consenti à aider la cause de tous ses autres moyens, attendait, avec la quiétude ordinaire que lui donnait sa confiance en Dieu, le jour marqué pour l'exécution du complot, lorsqu'il vit tout-à-coup, et pendant la nuit, sa maison investie par les troupes royales. Fidèle à son système de paix, il ne fit aucune résistance, tendit les mains aux cordes avec lesquelles on les lui lia, fut conduit en triomphe à Nîmes, et de là transféré à la citadelle de Montpellier. Sur la route, il fut rejoint par sa femme et par son fils qui venaient solliciter à Montpellier en sa faveur. Alors, comme tous deux étaient sur le même cheval, ils descendirent, et se mettant à genoux sur la grande route, ils demandèrent, l'une la bénédiction de son mari, l'autre celle de son père. Si insensibles que fussent les soldats, ils s'arrêtèrent cependant, et permirent à Boëton de s'arrêter comme eux. Alors celui-ci leva ses mains liées et donna à sa femme et à son fils la double bénédiction qu'ils sollicitaient; après quoi, touché de cette scène, le baron de Saint-Chatte, qui, au reste, était le cousin par alliance de Boëton, permit au prisonnier de les embrasser tous deux; alors la pauvre famille resta un instant groupée aux bras et sur le cœur les uns des autres; puis, le premier, Boëton donnant le signal du dé-



part, s'arracha de cette douloureuse étreinte, ordonnant à sa femme et à son fils de prier pour M. de Saint-Chatte qui leur avait permis cette dernière consolation, et leur donnant l'exemple, en entonnant lui-même, à son intention, un psaume qu'il chanta d'un bout à l'autre à haute voix.

Le lendemain de son arrivée à Montpellier, Boëton, malgré les sollicitations de sa femme et de son fils, fut condamné à mourir sur la roue, après avoir subi la question ordinaire et extraordinaire; son calme et son courage ne se démentirent point en entendant prononcer ce jugement, quelque cruel qu'il fût, et il dit qu'il était prêt à souffrir tous les maux qu'il plairait à Dieu de lui envoyer pour éprouver l'inflexibilité de sa foi.

En effet, Boëton souffrit la question avec une fermeté si grande, que M. de Baville, qui était présent pour recueillir ses aveux, semblait plus impatient que le condamné lui-même : cette impatience fut portée au point, qu'oubliant son caractère sacré, le juge insulta et frappa le patient. Alors, Boëton, sans répondre autrement à M. de Baville, leva les yeux au ciel, et s'écria : « Seigneur, Seigneur, jusques à quand souffriras-tu le triomphe de l'impie? Jusques à quand permettras-tu qu'il répande le sang de l'innocent? Ce sang crie vengeance devant toi; tarderas-tu long-temps encore à en faire justice? réveille ton ancienne jalousie, et rappelle tes compassions! » M. de Baville se retira en donnant l'ordre de le mener au supplice.

L'échafaud était dressé sur l'Esplanade; c'était, comme

on avait coutume de le faire pour cette exécution, un plancher élevé de cinq ou six pieds, sur lequel était attachée à plat une croix de saint André faite avec deux solives assemblées dans leur milieu et se croisant obliquement. On pratiquait dans chacune des quatre branches deux entailles, placées à environ un pied l'une de l'autre, afin qu'à ces endroits, les membres, portant à faux, fussent plus faciles à briser; enfin, près de cette croix, et à l'un des angles de l'échafaud s'élevait sur un pivot qui l'isolait, une petite roue de carrosse dont on avait scié la partie saillante et supérieure du moyeu. C'était sur ce lit de douleurs, qui permettait que les assistans jouissent de ses dernières convulsions, qu'était étendu le patient, lorsque le bourreau avait rempli son office, et que c'était au tour de la mort d'accomplir le sien.

Boëton fut conduit au supplice en charrette et environné de tambours pour qu'on n'entendît point ses exhortations. Cependant sa voix était si puissante qu'elle ne cessa point de dominer le bruit des roulemens : elle exhortait ses frères à demeurer fermes dans la communion de Jésus-Christ.

A moitié chemin à peu près de l'Esplanade, un des amis du condamné se trouva par hasard sur sa route, et, craignant de ne pas avoir la force de supporter un pareil spectacle, se jeta dans la boutique d'un marchand; mais, arrivé devant la porte, Boëton fit arrêter la charrette, et demanda au prevôt la permission de dire un mot à son ami : cette permission lui fut accordée. Alors il le fit appeler dans la boutique où il était réfugié, et

lorsqu'il fut venu tout en pleurs : « Pourquoi me fuyez-vous ? lui dit-il ; est-ce parce que vous me voyez couvert des livrées de Jésus-Christ ? Pourquoi pleurez-vous quand il me fait la grâce de m'appeler à lui, et qu'il permet, à moi indigne, de sceller de mon sang la défense de sa cause ? » Alors, comme cet ami se jetait dans ses bras, et que l'on vit que l'attendrissement gagnait les spectateurs, on donna ordre de continuer la route, et Boëton se remit en chemin sans murmurer de la brutalité avec laquelle on abrégeait ce dernier adieu.

Au détour de la première rue, il aperçut l'échafaud ; aussitôt il leva les mains au ciel, et s'écria d'une voix joyeuse et avec un visage riant : « Courage, mon âme ! je vois le lieu de ton triomphe, et bientôt, dégagée de tes liens douloureux, tu entreras dans le ciel. »

Arrivé au pied de l'échafaud, on fut obligé de l'aider à monter ; car ses jambes endolories par la torture des brodequins ne pouvaient le soutenir, et pendant ce temps il exhortait et consolait les protestans qui fondaient en larmes. Arrivé sur le plancher, il s'étendit de lui-même sur la croix de saint André ; mais alors l'exécuteur lui dit qu'il fallait qu'il se déshabillât ; Boëton se releva en souriant, et le valet du bourreau lui enleva son pourpoint et son haut-de-chausses ; puis, comme il n'avait pas de bas, mais seulement des linges qui enveloppaient les blessures de ses jambes, il détacha ces linges, retroussa les manches de la chemise jusqu'au coude, et lui ordonna dans cet état de se remettre sur la croix. Boëton s'y recoucha avec le même calme ; alors le valet

l'attacha avec des cordes à toutes les jointures des membres; cette préparation achevée, il se retira. Le bourreau s'avança à son tour, tenant à la main une barre de fer carrée, large d'un pouce et demi, longue de trois pieds, et arrondie à la poignée. A sa vue, Boëton se mit à entonner un psaume qu'il interrompit presque aussitôt en jetant un léger cri : le bourreau venait de lui rompre l'os de la jambe droite; mais presque aussitôt il reprit son chant, qu'il continua sans relâche, quoique l'exécuteur lui rompît tour à tour la cuisse, l'autre jambe et l'autre cuisse, et chaque bras à deux endroits. Alors le bourreau prit ce tronc informe et mutilé, mais vivant toujours et disant les louanges du Seigneur, et, l'ayant détaché de la croix, il le porta sur la roue où il le déposa, après avoir replié sous lui ses cuisses rompues, de manière à ce que ses talons touchassent le derrière de sa tête; et toute cette odieuse cérémonie se fit sans qu'on cessât d'entendre la voix pieuse du patient qui continuait de chanter les louanges du Seigneur.

Jamais peut-être exécution n'avait produit sur la foule un pareil effet; aussi l'abbé de Massilla, témoin de l'impression générale, s'en vint dire à M. de Baville que, bien loin que cette mort effrayât les protestans, elle ne servait qu'à les affermir dans leur religion, ce qu'il était facile de reconnaître par les larmes qu'ils versaient et par les louanges qu'ils donnaient au mourant.

M. de Baville, ayant reconnu la justesse de cette observation, donna l'ordre qu'on achevât le condamné. Cet ordre fut aussitôt transmis au bourreau, qui s'approcha de Boëton

pour lui briser la poitrine d'un dernier coup ; mais alors un archer qui était sur l'échafaud se jeta entre le patient et le bourreau, disant qu'il n'entendait pas qu'on achevât le huguenot, attendu qu'il n'avait pas assez souffert. A ces mots, le patient, qui avait entendu l'atroce discussion qui avait lieu près de lui, cessa de prier un instant, et relevant sa tête qui pendait le long de sa roue : « Mon ami, dit-il, vous croyez que je souffre, et vous ne vous trompez point : je souffre en effet; mais celui qui est avec moi et pour lequel je souffre me donne la force de supporter mes souffrances avec joie. » Mais, en ce moment, l'ordre de M. de Baville ayant été renouvelé, et l'archer n'osant s'opposer plus long-temps à l'exécution, le bourreau s'approcha du patient. Alors voyant que sa dernière heure était venue : « Mes chers frères, dit Boëton, que ma mort vous soit un exemple pour soutenir la pureté de l'Évangile, et soyez mes fidèles témoins, comme quoi je meurs dans la religion du Christ et de ses saints apôtres. » A peine avait-il prononcé ces dernières paroles, que la barre du bourreau lui brisa la poitrine. On entendit encore quelques sons inarticulés qui conservaient l'accent de la prière ; puis, la tête du patient retomba en arrière. Le martyr venait d'expirer.

Cette dernière exécution terminée, tout fut à peu près fini dans le Languedoc.

Il y eut bien encore quelques prédicateurs imprudens, qui payèrent de la roue ou du gibet quelques sermons attardés, qu'écoutaient en tremblant un reste de rebelles: il y eut bien encore quelques soulèvemens dans le Vivarais,

occasionnés par Daniel Billard, à la suite desquels quelques catholiques furent trouvés assassinés sur les grandes routes : enfin, il y eut bien encore quelques combats, comme celui de Saint-Pierre-Ville, par exemple, où les camisards, fidèles aux vieilles traditions des Cavalier, des Catinat et des Ravanel, luttèrent un contre vingt; mais toutes ces prédications, tous ces meurtres, tous ces combats furent sans importance: c'étaient les derniers tressaillemens de la guerre civile; c'étaient les derniers frémissemens que la terre éprouve encore long-temps après que le volcan est éteint.

Cavalier lui-même comprit bientôt que tout était fini, car il passa de la Hollande en Angleterre, où il reçut de la reine Anne un accueil des plus distingués : elle lui offrit alors d'entrer au service de l'Angleterre, ce qu'il accepta, et elle lui donna le commandement d'un régiment de réfugiés; de sorte qu'il se trouva occuper dans la Grande-Bretagne ce grade de colonel qui lui avait été offert en France. Cavalier commandait à la bataille d'Almanza un régiment, qui se trouva opposé par hasard à un régiment français; alors, ces vieux ennemis se reconnurent, et, rugissant d'une même colère, sans entendre à aucun commandement, sans exécuter aucune manœuvre, se ruèrent les uns sur les autres avec une telle furie, qu'au dire du maréchal de Berwick, ils se détruisirent presque entièrement. Cavalier survécut cependant à cette boucherie, dont il avait largement pris sa part, et à la suite de laquelle il fut nommé officier-général et gouverneur de l'île de Jersey. Enfin, il mourut à Chelsea, en mai 1740, âgé de soixante ans.

« J'avoue, dit Malesherbes, que ce guerrier qui, sans jamais avoir servi, se trouva un grand général, par le seul don de la nature; ce camisard qui osa une fois punir le crime en présence d'une troupe féroce, laquelle ne subsistait que par des crimes semblables; ce paysan grossier qui, admis à vingt ans dans la société des gens bien élevés, en prit les mœurs, et s'en fit aimer et estimer; cet homme qui, accoutumé à une vie tumultueuse, et pouvant être justement énorgueilli de ses succès, eut assez de philosophie naturelle pour jouir pendant trente-cinq ans d'une vie tranquille et privée, me paraît un des caractères les plus rares que l'histoire nous ait transmis. »

Enfin, Louis XIV, tout courbé sous le poids d'un règne de soixante ans, parut à son tour devant Dieu, les uns disent pour lui demander récompense, les autres disent pour lui demander pardon. Mais déjà depuis quelque temps Nîmes, la ville aux entrailles de flammes, était tranquille; pareille aux blessés qui ont perdu les trois-quarts de leur sang, elle ne songeait plus guère, dans son égoïsme de convalescente, qu'à se rétablir en paix, des terribles saignées que Montrevel et Berwick lui avaient faites. Pendant soixante ans, les petites ambitions succédèrent aux grands dévouemens, et les querelles d'étiquettes aux combats mortels; bientôt l'ère philosophique parut, poursuivant de ses sarcasmes encyclopédiques la vieille intolérance monarchique de Louis XIV et de Charles IX : alors, les protestans retournent au prêche, rebaptisent leurs enfans et enterrent leurs morts; le commerce

renaît, les deux religions se côtoient, gardant, sous leur double apparence pacifique, l'une le souvenir de ses martyres, l'autre la mémoire de son triomphe. C'est dans cette disposition que le soleil de 89 les éclaira, en se levant dans son aube ensanglantée : les protestans le saluèrent avec des cris de joie : en effet, la liberté promise leur rendait une patrie, un état civil et le rang de citoyens français.

Néanmoins, quelles que fussent les espérances d'un parti et les craintes de l'autre, aucune collision n'avait encore troublé la tranquillité générale, lorsque, les 19 et 20 juillet 1789, on procéda dans la capitale du Gard à la formation d'une milice qui devait porter le nom de milice nîmoise ; cette délibération, prise par les citoyens des trois ordres dans la salle du Palais,

Porte :

Article 10. Que la légion nîmoise sera composée d'un colonel, d'un lieutenant-colonel, d'un major, d'un aide-major, d'un adjudant, de vingt-quatre capitaines, de vingt-quatre lieutenans, de soixante-douze sergens, d'autant de caporaux, de onze cent cinquante-deux soldats, en tout treize cent quarante-neuf hommes divisés en vingt-quatre compagnies.

Art. 11. Que le point de réunion général sera l'Esplanade.

Art. 12. Que les vingt-quatre compagnies seront attachées aux quatre parties de la ville ci-après : Places de l'Hôtel-de-Ville, de la Maison-Carrée, de Saint-Jean et du Château.

Art. 13. Que les compagnies, à mesure de leur formation déterminée par le conseil permanent, nommeront leurs capitaine, lieutenant, sergens et caporaux, et que dès sa nomination, le capitaine prendra séance au conseil permanent.

La milice nîmoise fut donc formée sur les bases arrêtées, et, catholiques et protestans alliés cette fois, se retrouvèrent les uns à côté des autres les armes à la main.

C'était une mine qui devait éclater un jour ou l'autre, dès que le contact des deux partis produirait un choc et ce choc une étincelle.

Cependant les haines couvèrent sourdement pendant près d'une année, se corroborant encore des antipathies politiques : presque tous les protestans étant républicains, et presque tous les catholiques royalistes.

Sur ces entrefaites, c'est-à-dire vers le mois de janvier 1790, un catholique, nommé François Froment, « fut chargé, ainsi qu'il le rapporte dans une lettre adressée à M. le marquis de Foucault, imprimée à Paris en 1817, fut chargé, dis-je, par M. le comte d'Artois, de former un parti royaliste dans le midi, de l'organiser et de le commander; » voici les projet de cet agent tels qu'il les expose lui-même.

« Il est aisé de concevoir que, fidèle à ma religion et à mon roi, révolté des idées séditieuses qu'on propageait de toutes parts, je cherchai à répandre l'esprit dont j'étais animé : je publiai, dans le courant de 1789, plusieurs écrits dans lesquels je dévoilais les dangers dont l'autel et le trône étaient menacés : mes compatriotes, frappés de

la justesse de mes observations, manifestèrent le zèle le plus ardent pour rétablir le roi dans l'exercice de ses droits : désireux de tirer parti de ces dispositions favorables, jugeant trop dangereux de recourir aux ministres de Louis XVI surveillé par les conspirateurs, je me rendis secrètement à Turin, auprès des princes français, pour solliciter leur approbation et leur appui. Dans un conseil qui fut tenu à mon arrivée, je leur démontrai que s'ils voulaient armer les partisans de l'autel et du trône, et faire marcher de pair les intérêts de *la religion* avec ceux de la royauté, il serait aisé de sauver l'un et l'autre.

» Mon plan tendait uniquement à lier un parti et à lui donner, autant qu'il serait en moi, de l'extension et de la consistance.

» Le véritable argument des révolutionnaires étant la force, je sentais que la véritable réponse était la force : alors, comme à présent, j'étais convaincu de cette grande vérité, qu'on ne peut étouffer une forte passion que par une plus forte encore, et que *le zèle religieux* pouvait seul étouffer le délire républicain.

» Les princes, assurés de la vérité de mon rapport et de la réalité de mes moyens, me promirent les armes et les munitions nécessaires pour contenir les factieux, et Monsieur, comte d'Artois, me donna des lettres de recommandation auprès des chefs de la noblesse du haut Languedoc, pour concerter mes mesures avec eux : les gentilshommes de cette contrée, réunis à Toulouse, avaient délibéré d'engager les autres ordres à se rassembler pour *rendre à la religion son utile influence*, aux

lois leur force et leur activité, au roi sa liberté et son autorité.

» De retour en Languedoc, je me hâtai d'en parcourir les principales villes, pour m'aboucher avec les correspondans de Monsieur, comte d'Artois, les royalistes les plus influens, et quelques membres des états et du parlement : après avoir arrêté un plan général, et concerté les moyens de correspondre secrètement entre nous, je me rendis à Nîmes, où en attendant les secours qu'on m'avait promis à Turin, et que je n'ai jamais reçus, je m'attachai à soutenir, à exciter le zèle des habitans : à mes instances, ils prirent, le 20 avril, une délibération qui signée par cinq mille citoyens. »

Cette délibération, qui était à la fois une association religieuse et un manifeste politique, était écrite par Viala, secrétaire de M. Froment, et chacun pouvait la venir signer dans son bureau.

Beaucoup de catholiques signèrent sans savoir même ce qu'ils signaient, car cette délibération était précédée de ce paragraphe, et la lecture de ce paragraphe leur suffisait.

« Messieurs,

» Les vœux d'un très-grand nombre de nos concitoyens, catholiques et bons Français, sont exprimés dans la délibération que nous avons l'honneur de vous soumettre; ils ont cru nécessaire de la prendre dans les circonstances actuelles; et si, comme ils n'en doutent pas, votre patriotisme, votre zèle pour la religion et votre amour pour

notre auguste souverain vous portent à y adhérer, elle pourra concourir au bonheur de la France, *au maintien de la religion*, et à faire rendre au roi son autorité légitime.

» Nous sommes avec respect, messieurs, vos très-humbles et très-obéissans serviteurs, les présidens et commissaires de l'assemblée catholique de Nîmes.

» Signé, Froment, commissaire; Lapierre, président; Folacher, commissaire; Levelut, commissaire; Faure, commissaire; Robin, commissaire; Melchiond, commissaire; Vigne, commissaire. »

En même temps on distribuait dans les rues un écrit intitulé : *Pierre Romain aux catholiques de Nîmes*, dans lequel, entre autres attaques contre les protestans, on lisait celles qui suivent :

« Fermez aux protestans la porte des charges et des honneurs civils et militaires; qu'un tribunal puissant, établi dans Nîmes, veille jour et nuit à l'observance de ces importans articles, et vous les verrez bientôt abandonner le protestantisme.

» Ils vous demandent de participer aux avantages dont vous jouissez; mais vous ne les y aurez pas plus tôt associés, qu'ils ne penseront plus qu'à vous en dépouiller, et bientôt ils y réussiront.

» Vipères ingrates, que l'engourdissement de leurs forces mettait hors d'état de vous nuire, réchauffées par vos bienfaits, elles ne revivent que pour vous donner la mort.

» Ce sont vos ennemis nés : vos pères ont échappé

comme par miracle de leurs mains sanguinaires; ne vous ont-ils pas raconté les excès de cruauté qu'ils ont exercés contre vos aïeux? C'était peu pour eux de leur donner la mort, s'ils ne la leur eussent donnée par les tourmens les plus inouïs: tels ils ont été, tels ils sont encore. »

On comprend que de pareilles agressions devaient bientôt aigrir des esprits déjà si disposés à faire des haines neuves de leurs vieilles haines : d'ailleurs bientôt les catholiques ne se bornèrent plus à des délibérations et à des pamphlets. Froment, qui s'était fait nommer receveur du chapitre et capitaine d'une des compagnies catholiques, voulut assister à l'installation de la municipalité avec sa compagnie armée de fourches, malgré la défense expresse du colonel de la légion: ces fourches étaient une arme terrible, le dos formait une scie, et on les avait fabriquées exprès pour les catholiques de Nîmes, d'Uzès et d'Alais; mais Froment et sa compagnie ne tinrent aucun compte de cette défense. Cette désobéissance causa une grande rumeur parmi les protestans, qui devinèrent les dispositions hostiles de leurs ennemis: il en résulta que dès ce jour peut-être la guerre civile éclatait à Nîmes, si la municipalité qu'on installait n'eût pris le parti de fermer les yeux.

Le lendemain, à l'ordre; un sergent d'une autre compagnie, nommé Allien, et tonnelier de son état, reprocha à l'un des porteurs de fourches d'avoir désobéi en se présentant la veille avec cette arme. — Celui-ci lui répondit alors que le maire lui avait permis de la porter; Allien n'en voulut rien croire, et proposa au catholique d'aller

chez le maire pour lui demander si la chose était vraie. Les deux gardes nationaux se rendirent aussitôt chez M. Marguerite. Celui-ci désavoua la permission et condamna le délinquant à la prison. Mais une demi-heure après il le fit sortir [6].

Celui-ci courut aussitôt trouver ses camarades, qui, se regardant comme insultés dans sa personne, résolurent de se venger le jour même. En effet, à onze heures du soir, ils se rendirent chez le tonnelier, portant avec eux une potence et des cordes toutes savonnées. Mais, si doucement qu'ils procédassent, comme la porte était fermée en dedans, et qu'ils furent forcés de l'enfoncer, Allien entendit du bruit, regarda à la fenêtre, et voyant un grand rassemblement, se douta qu'on en voulait à sa vie; il sauta par une croisée qui donnait sur la cour, et s'enfuit par une porte de derrière. Alors l'attroupement, qui avait manqué son but, se vengea de ce désappointement sur les protestans qui passèrent. Les sieurs Pourcher, Larnac et Ribes, que leur mauvaise étoile poussa de ce côté, furent très-grièvement maltraités. M. Pourcher reçut même trois coups de couteau.

Le 22 avril 1790, la cocarde blanche est arborée par les royalistes, c'est-à-dire par les catholiques, quoique cette cocarde ne soit plus celle de la nation; et le samedi 1er mai, les légionnaires qui ont planté un mai à la porte du maire sont invités à déjeuner chez lui. Pendant toute la journée du 2, les légionnaires qui ont la garde de la mairie crient à plusieurs reprises : — Vive le roi! vive la croix! à bas les gorges noires! — C'est ainsi qu'ils nom-

ment les religionnaires. — Vive la cocarde blanche ! nous ne la quitterons que rouge du sang des protestans. — Cependant, le 5 mai, ils la quittent et la remplacent par un pompon écarlate, que dans leur patois ils appellent un *pouf* rouge. A défaut de la cocarde blanche, le pouf rouge fut donc, à partir de ce moment, le signe de ralliement des catholiques.

Chaque jour qui suit voit éclore quelque rixe ou quelque provocation nouvelle; les libelles se succèdent, rédigés dans la maison des Capucins et distribués par le frère Modeste, le père Alexandre et le père Saturnin. Chaque jour les rassemblemens augmentent, et finissent par être si nombreux, que la municipalité invite les dragons de la milice nîmoise à les disperser. Or les attroupemens étaient formés en grande partie de ces travailleurs de terre qu'on appelle *cébets*, du mot provençal *cebé*, qui signifie ognon, et qu'à leurs poufs rouges, qu'ils portaient même sans être en uniforme, on pouvait reconnaître pour catholiques. — Les dragons étaient tous protestans.

Cependant ces derniers mirent une telle douceur dans leurs admonestations, que, quoique les deux partis ennemis se trouvassent, pour ainsi dire, en face l'un de l'autre, les armes à la main, ils parvinrent pendant quelques jours à disperser cette foule sans effusion de sang. Mais ce n'était point là l'affaire des cébets : ils résolurent en conséquence d'insulter les dragons et de tourner en ridicule leur vigilance. En conséquence, un matin, ils se réunissent en grand nombre, montent sur des ânes, et, le

sabre en main, se mettent à leur tour à faire des patrouilles par la ville. En même temps la classe populaire, à laquelle appartiennent plus particulièrement les catholiques, et surtout les travailleurs de terre qui exécutent les mascarades que nous venons de raconter, se plaint tout haut des dragons : les uns disent que les chevaux ont blessé leurs enfans, les autres qu'ils ont effrayé leurs femmes. Les protestans nient que rien de cela soit vrai ; on s'aigrit de part et d'autre ; les sabres sont à moitié tirés déjà, quand les municipaux interviennent ; mais, au lieu de s'en prendre aux véritables perturbateurs, ils décident que les dragons ne feront plus de patrouilles par la ville, mais qu'ils fourniront seulement un poste de vingt hommes au palais épiscopal, et qu'ils ne marcheront que sur la réquisition expresse des officiers municipaux. On comptait que les dragons se révolteraient contre cet ordre humiliant. Au contraire, ils obéissent, et au grand désappointement des cébets, leur ôtent tout espoir d'un nouveau désordre. N'importe, les catholiques ne se tiennent pas pour battus, ils trouveront un nouveau moyen de pousser leurs ennemis à bout.

Le dimanche 13 juin arrive : c'est le jour désigné par les catholiques à tous ceux qui partagent leurs opinions politiques et religieuses pour se tenir prêts. Vers dix heures du matin, quelques compagnies à poufs rougès, sous prétexte d'aller à la messe, s'arment et traversent la ville dans un appareil menaçant. Les dragons, au contraire, en petit nombre et paisibles dans leur poste de l'évêché, ne font pas même sentinelle et n'ont que cinq fusils à leur disposition.

A deux heures il y eut dans l'église des Jacobins une assemblée formée toute entière de légionnaires à pouf rouge; on y prononça un éloge du maire en forme de discours; puis à la suite de l'éloge, Pierre Froment, frère de François Froment, qui nous a expliqué lui-même sa mission, fait apporter une tonne de vin qu'il distribue aux cébets, en leur ordonnant de se promener trois par trois dans la ville et de désarmer tous les dragons qu'ils trouveront hors de leur poste.

Vers les six heures du soir, un volontaire à pouf rouge se présente à la porte de l'Évêché, et s'adressant au suisse, il lui ordonne de balayer la cour, attendu, dit-il, que les volontaires vont venir donner le bal aux dragons. Après cette bravade, il se retire, et deux minutes après revient avec un billet ainsi conçu : « Le suisse de l'Évêché est averti de ne laisser entrer aucun dragon à pied ni à cheval passé ce soir, sous peine de vie, le 13 juin 1790. » Ce billet est remis au lieutenant, qui s'approche alors du volontaire, et lui fait observer que les gens de l'évêché n'ont à recevoir d'ordre que de la municipalité. Le volontaire répond insolemment; le lieutenant l'invite à se retirer, en le menaçant de le faire sortir de force s'il ne consent pas à s'en aller de bonne volonté. Pendant ce temps le nombre des poufs rouges s'accroît; de leur côté, les dragons, attirés par le bruit, descendent dans la cour. Une altercation plus vive s'élève, des pierres sont jetées, le cri aux armes se fait entendre; aussitôt une quarantaine de cébets qui rôdent dans les rues voisines accourent sur la place de l'Évêché armés de fusils et de sabres.

Le lieutenant, voyant qu'il n'a que douze dragons autour de lui, ordonne au trompette de sonner pour rappeler ceux qui sont éloignés. Les légionnaires se jettent alors sur le trompette, et lui arrachent son instrument, qu'ils mettent en morceaux. Quelques coups de fusil partent des rangs des légionnaires, un dragon riposte, le feu devient respectif, le combat s'engage. Le lieutenant voit dans cet engagement, non pas une rixe, mais une émeute préparée ; il devine la gravité que les choses vont prendre, et envoie par une porte de derrière un dragon à la municipalité.

M. de Saint-Pons, major de la légion, entend du tumulte, et ouvre sa fenêtre. La ville est en tumulte; des gens courent de tous côtés, et crient en courant qu'on assassine les dragons à l'Évêché : il s'élance aussitôt hors de chez lui, ramasse douze ou quinze volontaires patriotes sans armes, court à l'Hôtel-de-Ville, où il trouve deux officiers municipaux, les engage à se rendre sur la place de l'Évêché, escortés de la première compagnie qui est de garde à l'Hôtel-de-Ville. Les deux municipaux répondent qu'ils sont tout prêts à seconder ses bonnes intentions, et se mettent aussitôt en route. Chemin faisant, on tire sur eux, mais sans les atteindre. En arrivant sur la place, ils essuient la décharge des cébets; mais aucune balle ne porte. Par les trois rues qui aboutissent à l'Évêché, on voit accourir des poufs rouges. La première compagnie s'empare des avenues, reçoit et rend le feu, repousse les assaillans et déblaie la place. Un des leurs est tué, mais plusieurs cébets sont blessés et se retirent.

MASSACRES DU MIDI.

Pendant qu'on se bat à l'Évêché, on assassine ailleurs.

A la porte de la Madeleine, l'entrée de la maison du sieur Jalabert est forcée par des gens à poufs rouges. Le malheureux vieillard s'avance alors au-devant d'eux, et leur demande ce qu'ils veulent : — Ta vie et celle de tous ces chiens de protestans, répondent-ils. — Et on l'arrache de sa maison, on le traîne à la rue; quinze légionnaires le mutilent à coups de sabre, et deux jours après il meurt de ses blessures.

Un autre vieillard, nommé Astruc, qui marche courbé sous le poids de ses soixante-quatorze années, et dont les cheveux blancs couvrent les épaules, est arrêté comme il va de la porte de la Couronne à celle des Carmes; reconnu pour être protestant, il reçoit cinq coups de ces fameuses fourches dont est armée la compagnie Froment. Le malheureux tombe, ses assassins le ramassent et le jettent dans le fossé, où ils s'amusent à l'écraser à coups de pierre; enfin l'un d'eux, plus humain, lui casse la tête d'un coup de fusil.

Trois électeurs, les sieurs Massador, du district de Beaucaire; le sieur Vialla, du canton de Lasalle, et le sieur Puech, du même canton, sont attaqués par des gens à pouf rouge en se retirant chez eux, et blessés tous trois grièvement.

Le capitaine qui avait commandé le détachement de garde à l'assemblée électorale se retirait avec un sergent et trois volontaires de sa compagnie, lorsque, arrivés sur le Petit-Cours, ils sont arrêtés par Froment dit Damblay, qui, s'adressant au capitaine et lui mettant le pistolet sur

l'estomac, lui dit : — Halte là, coquin ! rends les armes. — En même temps des cébets à pouf rouge saisissent le capitaine par les cheveux, le renversent en arrière ; en même temps Froment tire le pistolet dont il le menaçait, et le manque. En tombant, le capitaine tire son épée; mais on la lui arrache des mains, et Froment lui donne un coup de la sienne. Alors le capitaine fait un effort, débarrasse un de ses bras, tire de sa poche un pistolet, écarte les assassins, tire sur Froment et le manque. Un des volontaires qui l'accompagnent est blessé et désarmé.

Une patrouille du régiment de Guyenne, à la suite de laquelle était le sieur Boudon, dragon, passait aux Calquières. M. Boudon est attaqué par une troupe de gens à pouf rouge. On lui enlève son casque et son mousquet; plusieurs coups de fusil lui sont tirés ; les uns ratent, les autres le manquent; la patrouille l'enveloppe pour le sauver ; mais il a reçu deux coups de baïonnette, et veut se venger ; il écarte ses protecteurs, s'élance pour reprendre son mousquet, il est à l'instant même massacré. On lui coupe le doigt pour enlever un diamant qu'il y porte. On lui vole sa montre et sa bourse, et on le jette dans le fossé.

Pendant ce temps, la place des Récollets, le Cours, la place des Carmes, la Grande Rue et celle de Notre-Dame-de-l'Esplanade, sont envahis par des hommes, les uns armés de fusils, les autres de fourches et de sabres : tout est sorti, hommes et armes, de la maison de Froment, qui domine le quartier de Nîmes appelé les Calquières et s'ouvre sur les remparts et sur les tours des Domini-

cains. Les trois chefs de l'insurrection Froment, Folacher et Descombiez, s'emparent de ces tours, qui font partie de l'ancien château ; de là les catholiques peuvent diriger leur feu sur tout le quai de Calquières et sur le perron de la salle de spectacle ; et dans le cas où leur mouvement n'aurait pas dans la ville toute l'étendue et toute la spontanéité qu'ils en attendent, il est facile à eux de se maintenir dans une pareille position jusqu'à ce qu'ils y reçoivent dés secours.

Ces dispositions ou étaient méditées depuis long temps, ou étaient l'improvisation d'un habile stratégiste. En effet, la rapidité avec laquelle toutes les avenues de cette forteresse furent gardées par une double ligne de légionnaires à pouf rouge, le soin qu'on avait eu de placer les plus animés près des casernes où le parc d'artillerie était renfermé, enfin une compagnie entière qui barrait le chemin de la citadelle, le seul lieu où les patriotes pussent se procurer des armes, tout indiquait que ce plan, qui semblait n'être que défensif, et qui présentait le double avantage et d'attaquer sans beaucoup de danger et de laisser croire qu'on avait été attaqué soi-même, était arrêté depuis long-temps ; aussi était-il entièrement accompli avant que les citoyens fussent même armés, et jusque là une partie de la garde à pied et les douze dragons de l'évêché avaient seuls résisté aux ligueurs.

Le drapeau rouge, qui est l'étendard autour duquel doivent se réunir, en cas de guerre civile, les bons citoyens, et qui, en dépôt à la municipalité, aurait dû en sortir aux premiers coups de fusil, est alors vivement ré-

clamé : on presse, on force même l'abbé de Belmont, chanoine, vicaire-général et officier municipal, à le porter, comme étant le plus propre, par son caractère ecclésiastique, à imposer à des rebelles armés au nom de la religion.

Voici, du reste, comment l'abbé de Belmont raconte lui-même l'accomplissement de cette mission :

« A sept heures du soir, à peu près, j'étais avec MM. Ponthier et Ferrand, occupé à régler un compte. Nous entendîmes du bruit dans la cour, et, du haut de l'escalier, nous vîmes venir à nous plusieurs dragons, parmi lesquels était le sieur Paris ; ils nous dirent qu'on se battait à la place de l'Évêché, parce qu'un quidam était venu remettre un billet au portier, dans lequel il lui avait dit de ne plus admettre les dragons dans l'évêché, sous peine de la vie. Je leur dis alors qu'ils auraient dû arrêter ce quidam et fermer les portes ; ils me répondirent que cela n'avait point été possible. Incontinent, MM. Ferrand et Ponthier prirent leurs écharpes et sortirent.

» Peu d'instans après, plusieurs dragons, parmi lesquels je ne reconnus que les sieurs Lezan du Pontet, Paris le cadet et Boudon, ainsi qu'un grand nombre de légionnaires, vinrent me demander que le drapeau rouge sortît ; ils coururent à la porte de la salle du conseil, et la trouvant fermée, ils m'en rendirent responsable. J'appelle un valet de ville, on n'en trouve pas ; je demande les clefs à la concierge, qui me dit que M. Berding les a emportées ; les volontaires travaillent à enfoncer la porte ; les clefs arrivent, on ouvre la porte, on prend le

drapeau rouge, on me le remet, on m'entraîne dans la cour, et de là sur la place.

» C'est en vain que je veux faire des observations sur les préliminaires à remplir et sur mon état ; on me répond qu'il y va de ma vie, et que ma robe en imposera aux perturbateurs du repos public. Je représente que ce n'est pas à moi de porter le drapeau ; on ne m'écoute pas. Je marche donc, suivi d'un piquet du régiment de Guyenne, d'une partie de la compagnie n° 1, et de plusieurs dragons ; un jeune homme, armé d'une baïonnette, est toujours à côté de moi. La fureur est peinte sur le visage de tous ceux qui me suivent, et ils se permettent envers moi des injures et des menaces auxquelles je ne m'arrête point.

» Je passe par la rue des Greffes ; on trouve que je ne lève pas assez le drapeau rouge, et qu'il n'est point assez déployé. Arrivé au corps-de-garde de la porte de la Couronne, le détachement se met en bataille, et l'on dit à l'officier qui commande le poste de nous suivre : il répond qu'il ne le saurait sans une réquisition par écrit de la municipalité ; ceux qui m'entourent me disent de la faire ; je demande une plume et une écritoire, et l'on me rend encore responsable de ce que je n'ai ni l'une ni l'autre ; les propos insultans que m'adressent et les gestes menaçans que se permettent contre moi les volontaires et plusieurs soldats du régiment de Guyenne m'inspirent de la frayeur ; on me rudoie, on me frappe ; le sieur Boudon apporte du papier, une plume, et j'écris : *Je requiers la troupe de prêter main forte*. Alors l'offi-

cier du régiment de Guyenne se met en devoir de nous suivre.

» A peine ai-je fait quelques pas, qu'on me demande la réquisition que je viens d'écrire ; on ne la trouve pas; on vient à moi, on dit que je ne l'ai pas faite, et je suis sur le point d'être accablé, lorsqu'un légionnaire la tire toute chiffonnée de sa poche. Les menaces redoublent : on se plaint avec fureur que je ne lève pas assez le drapeau rouge, et l'on me dit que je suis assez grand pour le lever davantage.

» Mais bientôt paraissent les légionnaires à pouf rouge, quelques-uns armés de fusils, un plus grand nombre avec des sabres ; on tire de part et d'autre ; la troupe de ligne et les gardes nationaux se rangent en bataille dans une espèce d'enfoncement, et on veut me faire aller seul en avant : je m'y refuse, parce que j'aurais été entre deux feux. C'est alors que les injures, les menaces et les mauvais traitemens sont portés à leur comble : on me saisit au milieu de la troupe qui m'environne, et à grands coups de culasse de fusil, on me force d'aller en avant; j'en reçois un entre les deux épaules qui me fait venir le sang à la bouche. Cependant ceux du parti opposé s'approchaient davantage, et l'on ne cessait de me crier d'aller en avant. Je m'avance avec le drapeau rouge, je les atteins; je les conjure de se retirer; je me jette même à leurs genoux; je les persuade; mais ils m'entraînent avec eux, me font entrer par la porte des Carmes, prennent le drapeau, et me conduisent chez une femme dont j'ignore le nom. Je crachais le sang à pleine bouche;

elle me donna tout ce qu'elle put trouver de plus propre à me remettre, et, peu de temps après, je me fis conduire chez M. Ponthier. »

Pendant que le drapeau rouge était porté par l'abbé de Belmont, on forçait les municipaux à proclamer la loi martiale. Cette loi venait d'être proclamée, lorsqu'on apprend que le premier drapeau rouge est enlevé ; alors M. Ferrand de Missol s'empare d'un autre drapeau, et, suivi d'une escorte assez considérable, prend le même chemin que son confrère l'abbé de Belmont. Arrivé aux Calquières, les gens à pouf rouge, qui garnissent toujours le rempart et les tours, font une nouvelle décharge sur le cortége ; un légionnaire reçoit un coup de feu à la cuisse; l'escorte rétrograde de nouveau : M. Ferrand s'avance seul vers la porte des Carmes, comme avait fait M. de Belmont. Comme M. de Belmont, il est fait prisonnier par les rebelles et emmené à la tour.

Arrivé à la tour, il y trouve Froment furieux : selon lui, la municipalité ne tient pas sa parole : elle ne lui a pas envoyé les secours promis et tarde à lui livrer la citadelle.

Cependant la troupe n'a fait retraite que pour aller chercher du secours. Elle se rend en tumulte aux casernes, et y trouve le régiment de Guyenne en ordre de bataille, M. de Bonne, lieutenant-colonel, en tête ; mais celui-ci refuse de se mettre en marche, s'il n'en reçoit l'ordre écrit de la municipalité. Alors un vieux caporal s'écrie : « Braves soldats de Guyenne, la patrie étant en danger, nous ne devons pas attendre plus long-temps pour remplir notre devoir. — Oui, oui, s'écrient tous

les soldats, marchons! marchons! » Le lieutenant-colonel n'ose plus résister à de pareilles démonstrations, donne l'ordre demandé, et l'on marche vers l'Esplanade.

Au bruit des tambours du régiment de Guyenne, le feu des remparts cesse. Comme la nuit est arrivée sur ces entrefaites, on ne veut pas risquer une attaque; d'ailleurs la cessation du feu fait croire que les conspirateurs renoncent à leur entreprise. Au bout d'une heure de station sur la place, la troupe rentre dans ses quartiers, et les patriotes vont passer la nuit dans un enclos sur le chemin de Montpellier.

En effet, on pouvait croire que les catholiques avaient reconnu l'impuissance de leur complot, puisqu'en excitant le fanatisme, en disposant de la municipalité, en répandant l'or et le vin, ils n'avaient pu mettre en mouvement que trois compagnies sur dix-huit : « Quinze compagnies, dit M. Alquier, dans son rapport à l'assemblée nationale, quinze compagnies, portant aussi le pouf rouge, ne prirent aucune part à l'action, et ne contribuèrent en rien aux crimes de cette journée ou à ceux qui la suivirent. »

Mais, à défaut de renfort parmi leurs concitoyens, les catholiques comptaient qu'il leur en arriverait de la campagne : aussi, sur les dix heures du soir, les chefs des révoltés, voyant qu'il ne leur arrivait aucun auxiliaire de la plaine, résolurent d'activer ce secours. En conséquence, Froment écrivit à M. de Bouzols, commandant en second la province du Languedoc et résidant à Lunel, la lettre suivante.

« Monsieur,

» Vainement j'ai réclamé jusqu'à ce jour l'armement des compagnies catholiques ; malgré l'ordre que vous aviez bien voulu m'accorder, les officiers municipaux ont cru qu'il était de la prudence de retarder la livraison des fusils jusque après l'assemblée électorale. Aujourd'hui les dragons protestans ont attaqué et tué plusieurs de nos catholiques désarmés ; vous pouvez juger du désordre et de l'alarme qui règnent dans la ville. Je vous supplie, en ma qualité de citoyen et de bon Français, d'envoyer de suite un ordre au régiment du royal-dragons, pour venir mettre le bon ordre dans la ville et en imposer aux ennemis de la paix. La municipalité est dispersée, personne n'ose sortir des maisons, et si elle ne vous fait aucune réquisition en ce moment, c'est que chacun de ses membres tremble pour ses jours et n'ose se montrer. On a sorti deux drapeaux rouges, et les officiers municipaux sans gardes ont été obligés de se réfugier chez de bons patriotes. Quoique simple citoyen, je me permets de réclamer auprès de vous, parce que je pense que les protestans ont déjà envoyé dans la Vaunage et la Gardonninque pour demander des secours, et que l'arrivée des fanatiques de ces contrées exposerait tous les bons Français à être égorgés. Daignez avoir égard à ma demande, je l'attends de votre bonté et de votre justice.

» Froment, capitaine de la compagnie n° 39.

» Ce 13 juin 1790, à 11 heures du soir. »

Malheureusement pour les catholiques, les nommés Dupré et Lieutaud, porteurs de cette lettre et munis de passeports comme chargés d'affaires du roi et de l'état, furent arrêtés à Vehaud, et leurs dépêches apportées à l'assemblée électorale. On signala en même temps d'autres missives à peu près pareilles; des légionnaires à pouf rouge parcouraient les villages voisins, disant qu'on égorgeait les catholiques de Nîmes. Le curé de Courbessac, entre autres, reçut une lettre dans laquelle on lui disait qu'un capucin avait été assassiné, et qu'il fallait porter secours aux catholiques. Les agens qui lui présentèrent cette lettre le prièrent de la signer pour la produire ailleurs ; mais il s'y refusa positivement.

A Bouillargues et à Manduel le tocsin sonna : les habitans de ces deux villages se réunirent alors, et se rendirent armés sur le chemin de Beaucaire à Nîmes. Au pont du Quart, ceux de Redressan et de Marguerite se joignirent à eux. Renforcée ainsi, cette troupe catholique barra le chemin, interrogeant tous ceux qui passaient : s'ils étaient catholiques, ils continuaient leur route; s'ils étaient protestans, ils étaient assassinés. C'était, qu'on se le rappelle, de la même façon que procédaient en 1704 les Cadets de la Croix.

Cependant Descombiés, Froment et Folacher étaient toujours maîtres des remparts et de la tour, et comme, vers les trois heures du matin, leur troupe se recruta de deux cents hommes à peu près, ils profitèrent de ce renfort pour enfoncer la porte d'une maison appartenant à un nommé Therond, pour entrer chez les Jacobins, et de

là à la tour attenante au couvent; de sorte que leur ligne s'étendit dès lors depuis le pont des Calquières jusqu'à l'embouchure de la rue du Collége. De ces diverses portes on commença, au point du jour, à tirer sur les patriotes armés ou non armés qui passaient à la portée du fusil.

Le 14, dès quatre heures du matin, la partie de la légion opposée aux catholiques vint se ranger sur la place de l'Esplanade, où ils furent bientôt rejoints par les patriotes des villes et des villages voisins, qui arrivèrent successivement, et finirent par former un corps d'armée. A cinq heures, M. de Saint-Pons, jugeant que des fenêtres du couvent des Capucins, qu'il savait appartenir entièrement aux catholiques, puisque c'était dans ce couvent que s'étaient fabriqués tous les pamphlets dont nous avons parlé, on pourrait tirer sur les patriotes, se rendit au couvent avec une compagnie, et le visita entièrement, ainsi que les Arènes : ni dans l'un ni dans l'autre de ces monumens on ne trouva rien de suspect.

Ce fut alors qu'on apprit les massacres de la nuit.

On avait brisé les portes de la maison de campagne de M. et de madame Noguiès, et, après avoir dévasté le château, on les avait tués dans leur appartement; un vieillard de soixante-dix ans, nommé Blacher, qui habitait avec eux, avait été massacré à coups de faux.

Le jeune Payre, âgé de quinze ans, passait devant une troupe postée au pont des Iles : un légionnaire à pouf rouge lui demande s'il est catholique ou protestant; le jeune homme répond : — Je suis protestant. — Aussitôt

plus, que le feu sera mieux soutenu; aussi de ce côté tout va-t-il selon leur désir, la fusillade ne cesse pas un instant de pétiller; on tire de la place de l'Esplanade, on tire des fenêtres, on tire des toits des maisons. Mais ces coups, si multipliés qu'ils soient, ont peu de résultats pour les protestans, trompés qu'ils sont par une ruse de Descombiez, qui a recommandé à ses hommes de poser leurs bonnets à houppe rouge sur la muraille pour y attirer les balles, tandis qu'eux tirent d'à côté. Pendant ce temps les ligueurs, pour mieux diriger encore leur fusillade, rétablissent une communication anciennement murée et qui conduit de la tour du Poids de la farine à celle des Dominicains. Descombiez, à la tête de trente hommes, se présente à la porte de ce monastère, qui touche aux fortifications, et demande la clef d'une autre porte pour gagner la partie des remparts située vis-à-vis la place des Carmes où les gardes nationaux sont postés. Malgré les instances des religieux, qui font observer aux ligueurs qu'ils les exposent à être égorgés, les portes sont ouvertes; Froment accourt, et place chacun à son poste; et de son côté aussi le combat s'engage avec d'autant plus d'acharnement, que chaque minute amène aux protestans des renforts de la Gardonninque et de la Vaunage. Le feu a commencé à dix heures du matin, et à quatre heures de l'après-midi il se soutient de part et d'autre avec le même acharnement.

A quatre heures cependant, un parlementaire s'avance: c'est le valet de Descombiez: il vient de la part des catholiques, et apporte une lettre de Descombiez, de Froment

et de Folacher, qui s'intitulent capitaines, commandant les tours du château.

Cette lettre est ainsie conçue :

« A M. le commandant des troupes de ligne, pour communiquer aux légionnaires campés à l'Esplanade.

» Monsieur,

On vient de nous dire que vous proposiez la paix : nous l'avons toujours désirée, et jamais nous ne l'avons troublée. Si ceux qui sont la cause des désordres affreux qui règnent dans la ville veulent mettre fin à leur coupable conduite, nous offrons d'oublier le passé et de vivre en frères ; nous sommes, avec toute la franchise et la loyauté de bons patriotes et de vrais Français, vos très-humbles serviteurs.

» Les capitaines de la légion nîmoise, commandant les tours du château.

» FROMENT, DESCOMBIEZ, FOLACHER.

« Nîmes, ce 14 juin 1790, à 4 heures du soir.»

D'après cette lettre, le trompette de la ville est envoyé aux tours pour offrir aux rebelles une capitulation; les trois chefs se présentèrent alors pour parler aux commissaires du corps électoral ; ils étaient armés et suivis d'un grand nombre des leurs, aussi armés. Cependant, comme, avant tout, les négociateurs veulent la cessation des hostilités, ils proposent aux trois chefs de se rendre, et de se mettre sous la garde de l'assemblée électorale ;

ceux-ci s'y refusent : les commissaires électeurs se retirent, et les rebelles rentrent dans leurs retranchemens.

Vers les cinq heurs du soir, c'est-à-dire au moment où les négociations sont rompues, le sieur Aubry, capitaine d'artillerie, qui s'est porté au dépôt de l'artillerie de campagne avec deux cents hommes à peu près, arrive avec six pièces de canon, pour battre en brêche la tour où les ligueurs sont retranchés, et d'où ils tirent à couvert sur les soldats que rien ne garantit. A six heures les canons sont en batterie; aussitôt ils tonnent, dominant le bruit de la fusillade, qu'ils doivent bientôt faire cesser, car chaque coup creuse la tour, et elle va s'ouvrir éventrée. Alors les commissaires de l'assemblée électorale font taire un instant les batteries; car ils espèrent qu'en présence du danger imminent qui les menace les chefs accepteront les conditions qu'ils ont refusées une heure auparavant, et ils ne veulent pas les pousser au désespoir. Ils s'avancent donc, précédés d'un trompette, par la rue du Collége, et font avertir François Froment et Descombiez de venir leur parler : ceux-ci descendent dans la rue, et en voyant du dehors la tour prête à s'écrouler, consentent à mettre bas les armes, à les faire porter au palais, et à se rendre à l'assemblée électorale pour se mettre sous sa sauve-garde. Ces propositions sont acceptées, et les commissaires élèvent leurs chapeaux en l'air pour indiquer que tout est fini.

En ce moment trois coups de fusil partent des remparts, et les cris : Trahison ! trahison ! retentissent de tous côtés. Les chefs catholiques rentrent dans la tour. Les

protestans, croyant que l'on assassine leurs commissaires, recommencent le feu des batteries ; mais la brèche tarde trop long-temps à s'ouvrir, les protestans courent aux échelles, on escalade les remparts, les tours sont emportées d'assaut, une partie des catholiques est égorgée, l'autre se jette dans la maison de Froment, où, ralliée par celui-ci, elle essaie de faire résistance. Mais les assaillans, malgré la nuit qui arrive, se ruent sur elle avec un tel acharnement, qu'en un instant portes et fenêtres sont brisées. François et Pierre Froment se sauvent par un petit escalier qui donne sur les toits. Mais, avant qu'ils ne les aient atteints, une décharge les poursuit : Pierre Froment, atteint à la cuisse, tombe sur l'escalier. François Froment gagne la terrasse, s'élance sur la maison voisine, et de toits en toits arrive jusqu'à celui du collége, entre dans ce bâtiment par une lucarne, et se cache dans une grande chambre solitaire la nuit, et qui sert le jour de salle d'études.

Froment demeure caché ainsi jusqu'à onze heures. A onze heures, voyant l'obscurité complète, il descend par la fenêtre, traverse la ville, gagne la campagne, marche toute la nuit, se cache, quand le jour vient, dans la maison d'un catholique, se remet en route le soir, arrive au bord de la mer, trouve une barque, gagne les côtes d'Italie, et va rendre compte à ceux qui l'ont envoyé du mauvais résultat de son entreprise.

Trois jours entiers le carnage dura. Les protestans, poussés à bout, massacrent à leur tour sans pitié, et avec des raffinemens de cruauté atroce. Plus de cinq cents ca-

tholiques perdent la vie dans ces trois journées ; ce n'est que le 17 que la paix est rétablie.

Long-temps catholiques et protestans rejetèrent l'un sur l'autre l'agression qui avait amené ces fatales journées. Mais enfin François Froment prit soin lui-même de lever tous les doutes qui pouvaient rester à ce sujet, en publiant l'ouvrage dans lequel se trouvent une partie des détails que nous venons de mettre sous les yeux du lecteur, ainsi que la récompense qu'il reçut à son retour à Turin. Cette récompense, la voici : c'est une délibération de la noblesse française émigrée en faveur de M. Pierre Froment et de ses enfans, habitans de Nîmes. — Nous reproduirons textuellement cette pièce historique.

« Nous, soussignés, gentilshommes français, convaincus que la noblesse n'a été instituée que pour devenir le prix du courage et l'encouragement de la vertu, déclarons que le chevalier de Guer nous ayant rendu compte des preuves de courage, de dévouement pour le roi et d'amour de la patrie, qu'ont données M. Pierre Froment père, receveur du clergé, et ses fils, Mathieu Froment, bourgeois, Jacques Froment, chanoine, François Froment, avocat, habitans de Nîmes ; nous les regarderons désormais, eux et leurs descendans, comme nobles et faits pour jouir de toutes les distinctions qui appartiennent à la véritable noblesse. Les braves citoyens qui feront des actions distinguées en combattant pour le rétablissement de la monarchie devant être les égaux des chevaliers français dont les ancêtres ont contribué à la fonder, déclarons de plus qu'à l'instant où les circonstances le permettront, nous

nous réunirons pour demander à sa majesté d'accorder à cette famille illustrée par la vertu tous les honneurs et prérogatives qui appartiennent aux vrais gentilshommes, et pour les faire jouir dès le premier instant des avantages réservés en France à la noblesse. Nous chargeons MM. le marquis de Miran, le comte d'Espinchal, le marquis d'Escars, le vicomte de Pons, le chevalier de Guer, le marquis de la Féronnière, d'aller en députation vers monseigneur le comte d'Artois, monseigneur le duc d'Angoulême, monseigneur le duc de Berry, monseigneur le prince de Condé, monseigneur le duc de Bourbon et monseigneur le duc d'Enghien, pour les supplier de se mettre à notre tête quand nous demanderons à sa majesté d'accorder à MM. Froment toutes les distinctions qui appartiennent à la véritable noblesse.

» A Turin, ce 12 septembre 1790. »

Le comte de Choiseul.
Beaumont d'Autichamp.
Le comte François d'Escars.
Le chevalier de Vivien.
D'Espinchal père.
Begon de la Rouzière.
De la Salle.
Ulrich.
Le comte de Vérac.
Le comte d'Auteuil.
La Feuillide.
Le chevalier de Verne.
Le comte de Lafare.
Le chevalier de Grailly.
Le vicomte de Milleville.
Barthès de Marmoriers.
Le comte Antoine de Lévis.
Le comte Philippe de Vaudreuil.
Le comte Joseph de Maccarthy.
Le vicomte Robert de Maccarthy.
Le baron de Corcelles.

D'Assac, comte de Fernay.
Le vicomte de Gouvello.
Mirant.
Le marquis de Seraut.
Le comte de Ventimille.
Rebourgueil.
Le marquis de Gain-Montagnac.
Dubois de la Féronnière.
Desouenne d'Empugène.
D'Espinchal fils.
De Pons.
L'abbé de Pons.
L'abbé de Menar.
Le comte d'Avessens.
Le marquis de Palarin.
Le marquis de Boulanger.
D'Auteuil fils.
Le prince de la Trémoille.
Le chevalier de Bouglan.
La Rouzière fils.
Le chevalier de Milleville.
Le chevalier de Marcombe.
Le chevalier de Guer.
Le marquis d'Escars.
De Caze.
Le marquis de Pierrevert.
Le baron Dubois d'Escordal.
Le comte de Lantivy.
Defaure.

La noblesse du Languedoc apprit de son côté avec joie les honneurs conférés à son compatriote M. Froment: aussi lui adressa-t-elle la lettre suivante :

« Lorch, le 7 juillet 1792.

» La noblesse du Languedoc s'est empressée, monsieur, de confirmer la délibération tenue en votre faveur par les gentilshommes assemblés à Turin. Elle rend justice au zèle et au courage qui ont distingué votre conduite et celle de votre famille : en conséquence, elle nous charge de vous assurer qu'elle vous verra avec plaisir parmi les gentilshommes réunis sous les ordres de M. le maréchal de Castries, et que vous pouvez vous rendre au cantonne-

ment de Lorch, pour prendre votre rang dans une de ces compagnies.

» Nous avons l'honneur d'être, monsieur, vos très-humbles et très-obéissans serviteurs,

» Le comte DE TOULOUSE-LAUTREC, le marquis DU LAC, le marquis DE LA JONQUIÈRE, le marquis DE PANOT, le chevalier DE BEDOS.»

Les protestans, nous l'avons dit, avaient salué avec joie les premiers beaux jours de la révolution; mais bientôt arriva la terreur, qui, sans distinction de culte, frappa sur tous. Cent trente-huit têtes tombèrent sur l'échafaud, condamnées par le tribunal révolutionnaire du Gard. Quatre-vingt-onze condamnés étaient catholiques, quarante-sept étaient protestans. On eût dit que les bourreaux, dans leur impartialité, avaient fait le recensement de la population.

Le consulat apparut à son tour : hommes de commerce et d'industrie, plus riches en général que les catholiques, et par conséquent ayant plus à perdre, les protestans, qui voyaient en lui plus de stabilité et surtout un génie plus puissant que dans les gouvernemens précédens, s'y rallièrent avec confiance et avec sincérité. Puis vint l'empire avec ses idées absolues, son système continental, ses réquisitions redoublées; et alors les protestans s'écartèrent de lui; car c'est envers eux surtout, qui ont tant espéré en lui, qu'il est parjure, et que Napoléon ne tient pas les promesses de Buonaparte.

Aussi la première restauration fut-elle saluée à Nîmes

par un cri de joie universel; et un observateur superficiel aurait pu croire que toute trace du vieux levain religieux avait disparu. En effet, pendant les dix-sept ans les deux cultes semblent confondus dans une paix profonde et dans une bienveillance mutuelle; depuis dix-sept ans, dans la société comme dans les affaires, on se réunit sans s'informer de la communion à laquelle on appartient, et Nîmes, à sa surface, peut être citée comme un exemple d'union et de fraternité.

Bientôt Monsieur arriva à Nîmes, la garde urbaine fut sa garde d'honneur; elle conservait encore l'organisation qu'elle avait reçue en 1812, c'est-à-dire qu'elle se composait indistinctement de citoyens appartenant aux deux cultes. Six décorations lui furent accordées; trois furent données aux catholiques, trois furent données aux protestans. En même temps M. Daunant, M. Olivier Desmonts et M. de Seine, le premier maire, le second président du Consistoire, et le dernier membre de la préfecture, tous trois de la religion réformée, reçoivent la même faveur.

De la part de Monsieur, une pareille impartialité était presque une préférence, et cette préférence blessa les cathoques. Ils se rappelèrent qu'à une certaine époque les pères de ceux qui venaient d'être décorés de la main du prince combattaient contre ceux qui lui étaient fidèles. Aussi Monsieur était-il à peine parti, que l'on s'aperçut que l'harmonie n'était déjà plus la même. Les catholiques avaient un café de prédilection, dans lequel, pendant tout le temps de l'empire, ils s'étaient trouvés réunis aux protestans,

sans que cette réunion amenât une seule rixe de religion. A compter de ce moment, ils commencèrent à faire mauvaise mine aux religionnaires; ceux-ci s'en aperçurent; mais, décidés à conserver la paix à tout prix, ils abandonnèrent peu à peu le café aux seuls catholiques, et en adoptèrent un autre qui venait de s'élever, à l'enseigne de l'*Ile d'Elbe*. Il n'en fallut pas davantage pour les faire traiter de bonapartistes; et à ce titre, comme on pensait que le cri de Vive le roi! pouvait leur être désagréable, on les saluait de ce cri à tout moment, et avec un accent qui prenait de jour en jour une intonation plus provocante. D'abord, au cri de Vive le roi! ils répondirent par un cri pareil; mais alors on les traita de lâches, attendu, disait-on, qu'ils proféraient de la bouche un cri qu'ils n'avaient point dans le cœur. Sensibles à cette inculpation, ils se turent; mais alors on les accusa d'aversion pour la famille royale. Enfin ce cri de Vive le roi! que chacun avait d'abord prononcé de si bon cœur dans un chorus universel, devint si inquiétant lorsqu'il ne fut plus que l'expression de la haine d'un parti, que, le 21 février 1815, M. Daunant, le maire, défendit par un arrêté public ce cri de Vive le roi! qu'on était parvenu à rendre séditieux.

Les esprits en étaient déjà arrivés à ce degré d'irritation, lorsqu'on apprit à Nîmes, le 4 mars, au soir, le débarquement de Napoléon.

Quelle que fût l'impression que produisit cette nouvelle, la ville resta sombre mais calme; d'ailleurs on n'avait pas de nouvelles positives. Napoléon, qui connais-

sait la sympathie des montagnards pour lui, s'était engagé dans les Alpes, et son aigle ne volait point encore assez haut pour qu'on le vît planer au-dessus du mont Genève.

Le 12, Mgr le duc d'Angoulême arriva à Nîmes : deux proclamations, qui appellent les habitans aux armes, y signalent son arrivée ; les Nîmois répondent à l'appel avec l'ardeur méridionale ; une armée se forme ; les protestans se présentent concuremment avec les catholiques ; mais les protestans sont exclus, les catholiques ne reconnaissant qu'à eux seuls le droit de défendre leurs souverains légitimes.

Cependant ce triage se fait sans que, en apparence, le duc d'Angoulême en soit instruit. Pendant son séjour à Nîmes, il accueille également bien les protestans et les catholiques, et les uns et les autres sont admis à sa table. Or il se trouve qu'invité, un vendredi, à cette table, un général protestant fait maigre, tandis qu'un général catholique faisait gras. Le prince remarque en riant cette anomalie. — Bah! répond le général catholique, mieux vaut une aile de poulet de plus et une trahison de moins. — L'attaque était si directe, que, quoique le général protestant ne pût en rien se l'appliquer, il se leva de table et sortit. Le général protestant si cruellement blessé était le brave général Gilly.

Cependant les nouvelles deviennent de plus en plus désastreuses ; Napoléon a le vol rapide de ses aigles. Le 24 mars, le bruit se répand à Nîmes que le roi Louis XVIII a quitté Paris le 19, et que Napoléon y est entré le 20.

On remonte à la source de ce bruit, et on apprend qu'il a été répandu par M. Vincent de Saint-Laurent, conseiller de préfecture, et l'un des hommes les plus respectables de Nîmes. Aussitôt M. Vincent de Saint-Laurent est mandé pour savoir d'où il tient ces renseignemens. Il dit qu'il les a lus dans une lettre reçue par M. de Braguères, et produit la lettre; mais cette preuve, toute convaincante qu'elle est, ne suffit point, M. Vincent de Saint-Laurent est conduit, de brigade en brigade, au château d'If. Les protestans prennent parti pour M. Vincent de Saint-Laurent; les catholiques se rangent du côté de l'autorité, qui le persécute; les partis si long-temps calmes, les haines si long-temps assoupies, se retrouvent en présence. Cependant il n'éclate aucune rixe; mais la ville est fiévreuse et chacun s'attend à une crise.

Déjà, le 22 mars, deux bataillons de volontaires catholiques, organisés à Nîmes, et formant à peu près dix-huit cents hommes, ont été acheminés sur Saint-Esprit. Au moment du départ, on leur a distribué des fleurs de lis de drap rouge: ce changement de couleur dans l'emblème monarchique est une menace que comprennent les protestans.

Le prince part à son tour, emmenant avec lui le reste des volontaires royaux, et laissant par le départ des catholiques les protestans à peu près maîtres de Nîmes.

Cependant le calme continue d'y régner, et, chose étrange, les provocations viennent de la part des plus faibles.

Le 27 mars, six hommes se réunissent sur une aire,

y font un repas, et concertent un tour de ville. Ce sont Jacques Dupont, qui, sous le nom de Trestaillons, acquit depuis la terrible célébrité que vous savez ; Truphemy, le boucher; Morenet, le tondeur de chiens; Hours, Servant et Gilles. Ils partent, ils arrivent en face du café de l'Ile d'Elbe, qui par son nom même indique l'opinion de ceux qui le fréquentent : ce café est en face d'un corps de garde occupé par les soldats du 67°. Là ces hommes s'arrêtent, et avec l'accent de la provocation poussent à plusieurs reprises le cri de Vive le roi, sans parvenir à rien amener, qu'une espèce de rixe sans importance, que nous n'avons nous-mêmes rapportée que pour donner une idée de la modération des protestans, et pour mettre en scène les hommes qui devaient jouer trois mois après un rôle si terrible.

Le 1ᵉʳ avril, le maire convoque à la mairie même le conseil municipal, les divers membres des autorités constituées, les officiers de la garde urbaine, les curés, les pasteurs du culte protestant et diverses autres personnes notables de la ville. Là M. Trinquelague, avocat de la cour royale, présente une adresse énergique qui a pour objet de manifester l'amour des citoyens pour le roi, pour la patrie, et de les exhorter à l'union et à la paix. Cette adresse est adoptée à l'unanimité, signée par tous les membres de l'assemblée, et parmi les signatures sont celles des principaux protestans de Nîmes. Ce n'est pas tout ; le lendemain elle est imprimée, publiée et envoyée à toutes les communes du département sur lesquelles le drapeau blanc flotte encore. Et cela, comme nous l'avons

dit, se passe le 2 avril, c'est-à-dire onze jours après la rentrée de Napoléon à Paris.

Le même jour on apprend que l'on a proclamé à Montpellier le gouvernement impérial.

Le lendemain, 3 avril, les officiers de demi-solde devaient se réunir à la fontaine pour y passer une revue du général et du sous-inspecteur. A l'heure dite on s'assemble à la fontaine, et comme le général et le sous-inspecteur tardent, l'ordre du jour du général Ambert, portant reconnaissance du gouvernement impérial, se distribue dans les rangs, les têtes se montent, un des officiers met l'épée à la main, et crie : vive l'empereur ! Le mot magique trouve des échos de tous les côtés. On se porte en tumulte aux casernes du 63me régiment, qui se réunit à l'instant même aux officiers ; le maréchal de camp Pelissier arrive au milieu de ce tumulte, comme il veut s'opposer au mouvement des esprits, il est arrêté par ses propres soldats. Les officiers se rendent aussitôt chez le général Briche, commandant la garnison, pour lui demander communication officielle de l'ordre du jour qu'il a dû recevoir. Le général répond qu'il n'a rien reçu ; interrogé alors sur le parti qu'il prendra, il refuse de répondre. Les officiers s'emparent aussitôt de sa personne et le constituent prisonnier. A peine est-il écroué aux casernes, que le fonctionnaire de la poste se rend chez lui pour lui remettre une dépêche du général Ambert qui vient d'arriver. Apprenant que son général est prisonnier, le fonctionnaire porte la dépêche au colonel du 63me régiment, qui est le plus ancien officier après le

général. Celui-ci l'ouvre, elle contient l'ordre du jour.

A l'instant même cet officier fait battre la générale, la garde urbaine prend les armes, les troupes sortent des casernes et se mettent en ligne; les lignes formées, les gardes nationaux se placent immédiatement après les troupes réglées et dans l'ordre de bataille; l'ordre du jour est lu; les placardeurs se l'arrachent, en un instant il est affiché dans toutes les rues et à tous les carrefours: à ce moment la cocarde nationale remplace la cocarde blanche, et l'on force tout le monde de porter la première ou de n'en pas porter du tout: la ville est déclarée en état de siége, et les militaires forment un comité de surveillance et de police.

Lors du séjour du duc d'Angoulême à Nîmes, le général Gilly est venu solliciter dans l'armée du prince de l'emploi, que malgré ses vives instances il n'a pu obtenir; aussi, immédiatement après le dîner où il a été insulté, s'est-il retiré à sa campagne de l'Avernède; c'est là que, dans la nuit du 5 au 6, il reçoit par un courrier l'ordre du général Ambert, de prendre le commandement de la seconde subdivision; le 6 au matin, le général Gilly se rend à Nîmes, annonce qu'il accepte, et par cette acceptation, les départemens du Gard, de l'Ardèche et de la Lozère se trouvent sous ses ordres.

Le lendemain, le général Gilly reçoit de nouvelles dépêches du général Ambert; il lui annonce que, dans la vue de séparer l'armée du duc d'Angoulême des départemens dans lesquels la sympathie qu'elle excite pourrait amener la guerre civile, il a pris la résolution de faire

occuper militairement Pont-Saint-Esprit; qu'en conséquence, il a donné l'ordre au 10me régiment de chasseurs à cheval, au 13me d'infanterie et à un bataillon d'artillerie, de partir de Montpellier pour se porter sur ce point à marches forcées; ces divers corps sont sous les ordres du colonel Saint-Laurent; mais le général Ambert désire, si le général Gilly croit pouvoir quitter Nîmes sans danger, qu'il en prenne le commandement en chef et qu'il les rejoigne avec une partie du 63me; la ville est si parfaitement calme, que le général Gilly n'hésite pas un instant à obéir à cette invitation; il part le 7 de Nîmes, va coucher à Uzès, trouve la ville abandonnée de ses magistrats, dans la crainte des troubles que peut amener cet abandon, la déclare en état de siége et en laisse le commandement à M. Bresson, chef de bataillon, officier en retraite, né dans la ville et y faisant sa résidence habituelle; puis, tous les malheurs prévenus, autant qu'il est en lui de le faire, il se remet en route le 8 au matin.

Au-dessus du village de Conans, le général Gilly reçoit une ordonnance, que lui expédie le colonel Saint-Laurent; cette ordonnance lui annonce que le colonel occupe Pont-Saint-Esprit, et que le duc d'Angoulême, qui se trouve pris entre deux feux, vient de lui envoyer le général d'Aultanne, chef de l'état-major de l'armée royale, pour traiter avec lui : le général Gilly force sa marche, arrive à Pont-Saint-Esprit, et y trouve en effet le général d'Aultanne et le colonel Saint-Laurent, réunis à l'hôtel de la Poste.

Porteur des instructions du commandant en chef, le colonel Saint-Laurent avait déjà réglé avec l'envoyé de M. le duc d'Angoulême différens points de la capitulation : le général Gilly en modifia quelques-uns, régla les autres, et le même jour, c'est-à-dire le 8 avril, la convention suivante fut signée.

« Convention conclue entre le général Gilly et le baron de Damas.

» S. A. R. Mgr le duc d'Angoulême, commandant en chef l'armée royale du midi, et M. le général de division, baron de Gilly, commandant en chef le premier corps de l'armée impériale, pénétrés de la nécessité et du désir d'arrêter l'effusion du sang français, ont chargé de leurs pleins pouvoirs, pour régler les articles d'une convention qui puisse assurer la tranquillité du midi de la France, savoir : S. A. R. M. le baron de Damas, maréchal de camp, sous-chef de l'état-major général ; et M. le général de Gilly, M. l'adjudant-commandant Lefèvre, chevalier de la Légion-d'Honneur, chef d'état-major du premier corps d'armée, lesquels, après avoir échangé leurs pouvoirs respectifs, sont convenus des articles suivans :

» Art. Ier. L'armée royale est licenciée ; les gardes nationales qui en font partie, sous quelque dénomination qu'elles aient été levées, rentreront chez elles après avoir déposé les armes ; il leur sera délivré des feuilles de route pour rentrer dans leurs foyers, et M. le général de division commandant en chef leur garantit qu'il ne sera jamais question de tout ce qui a pu être dit ou fait relativement aux événemens qui ont eu lieu avant la présente convention.

» Les officiers conserveront leurs épées; les troupes de ligne qui font partie de cette armée se rendront dans les garnisons qui leur seront assignées.

» Art. II. MM. les officiers généraux, officiers supérieurs d'état-major et autres de toutes armes, les chefs et employés de toute administration dont il sera fourni un état nominatif à M. le général en chef, se retireront dans leurs foyers, en attendant les ordres de Sa Majesté l'empereur.

» Art. III. Les officiers de tout grade qui voudraient donner leur démission sont libres de le faire; il leur sera accordé de suite des passeports pour rentrer dans leurs foyers.

» Art. IV. Les caisses de l'armée et les registres du payeur général seront remis de suite aux commissaires nommés à cet effet, par M. le général commandant en chef.

» Art. V. Les articles ci-dessus sont applicables aux corps commandés par Mgr le duc d'Angoulême en personne et à tous ceux qui agissent séparément sous ses ordres et qui font partie de l'armée royale du Midi.

» Art. VI. Son Altesse Royale se rendra en poste au port de Cette, où les bâtimens nécessaires pour elle et sa suite seront disposés pour la transporter partout où elle voudra se rendre. Des postes de l'armée impériale seront placés à tous les relais pour protéger le voyage de Son Altesse, et il lui sera rendu partout les honneurs dus à son rang, si elle le désire.

» Art. VII. Tous les officiers et autres personnes de

la suite de Son Altesse qui désirent la suivre auront la faculté de s'embarquer avec elle, soit qu'ils veuillent partir de suite, soit qu'ils demandent le temps nécessaire pour arranger leurs affaires particulières.

» ART. VIII. Le présent traité restera secret jusqu'à ce que Son Altesse ait quitté le territoire de l'empire.

» Fait en double expédition et convenu entre les chargés de pouvoirs ci-dessus désignés, le 8ᵉ jour d'avril de l'an 1815, sous l'approbation de M. le général commandant en chef, et ont signé,

» Au quartier général de Pont-Saint-Esprit, les jour et an ci-dessus :

» L'adjudant commandant chef d'état-major du premier corps de l'armée impériale du midi,

» *Signé* : LEFÈVRE.

» Le maréchal de camp sous-chef d'état-major général,

» BARON DE DAMAS.

» Approuvée la présente convention par le général de division commandant en chef l'armée impériale du Midi,

» *Signé* : GILLY. »

Après quelques discussions entre le général Gilly et le général Grouchy, la capitulation fut exécutée : le 16 avril, à huit heures du matin, le duc d'Angoulême arriva au port de Cette, et, profitant d'un vent favorable, il quitta le même jour la France, à bord du vaisseau suédois *la Scandinavie*.

Dès le 9 et de grand matin, un officier supérieur avait été envoyé à la Palud pour délivrer des feuilles de route aux troupes qui, d'après l'article Ier de la capitulation, *devaient rentrer chez elles après avoir déposé les armes*. Mais pendant la journée de la veille et pendant la nuit même, une partie des volontaires royaux s'étaient déjà soustraits à cet article en se retirant avec *armes et bagages*. Comme cette infraction amena de graves résultats, nous allons, pour bien l'établir, rapporter la déposition de trois volontaires royaux eux-mêmes.

« Revenant de l'armée de Mgr le duc d'Angoulême après la capitulation, dépose Jean Saunier, je m'étais rendu avec mes chefs et mon corps à Saint-Jean-des-Anels ; de là nous nous dirigeâmes sur Uzès ; lorsque nous fûmes au milieu d'un bois, près d'un village dont je ne me rappelle pas le nom, notre général, M. de Vogué, nous dit qu'il fallait que nous nous retirassions chacun chez nous. Nous lui demandâmes où nous devions déposer le drapeau. Dans ce moment, le commandant Magné le détacha du bâton et le mit dans sa poche. Nous demandâmes au général *où nous devions déposer nos armes*, il nous répondit, *que nous devions les conserver, croyant qu'il n'y en aurait pas pour long-temps avant que nous en eussions besoin, et même que nous devions conserver aussi nos munitions* pour nous garantir en chemin de tout événement malheureux.

» Dès ce moment, chacun prit son parti, et nous restâmes ensemble soixante-quatre qui prîmes un guide pour nous conduire de manière à éviter de passer à Uzès. »

Nicolas Marie, travailleur de terre, dépose ainsi :

« Revenant de l'armée de Mgr le duc d'Angoulême après la capitulation, je m'étais rendu avec mes chefs et mon corps à Saint-Jean-des-Anels, nous nous dirigeâmes vers Uzès ; mais lorsque nous fûmes au milieu d'un bois après un village dont je ne me rappelle pas le nom, notre général, M. de Vogué, nous dit de faire en sorte de nous retirer chacun chez nous. Nous vîmes le commandant Magné, qui, ayant détaché le drapeau de son bâton, le roula et le mit dans sa poche. Nous demandâmes au général ce que nous devions faire de *nos armes*, il nous répondit, *qu'il fallait les conserver, de même que nos munitions, qui pourraient nous être utiles*. Dès ce moment, nos chefs nous abandonnèrent, et chacun se sauva comme il put. »

« Après la capitulation de Mgr le duc d'Angoulême, je me trouvai, dépose Paul Lambert, passementier à Nîmes, faire partie de divers détachemens qui étaient sous les ordres du commandant Magné et de M. le général Vogué. Lorsque nous fûmes dans un bois près d'un village dont je ne sais pas le nom, M. de Vogué et les autres chefs nous dirent de nous retirer chacun chez nous. On fit plier le drapeau, que M. Magné mit dans sa poche. Nous demandâmes à nos chefs ce que nous devions faire de *nos armes*, M. de Vogué nous dit, *qu'il fallait les garder, que nous ne resterions pas long-temps sans en avoir besoin* ; que d'ailleurs elles pourraient nous servir en route, s'il nous arrivait quelque chose. »

Les trois dépositions sont trop identiques pour laisser

aucun doute. Les volontaires royaux étaient donc en contravention avec l'article Ier de la capitulation.

Ainsi abandonnés par leurs chefs, sans général et sans drapeau, les soldats de M. Vogué ne prirent plus conseil que d'eux-mêmes, et s'étant réunis, comme le dit l'un d'eux, au nombre de soixante-quatre avec un seul sergent-major, ils prirent un guide afin de ne point passer à Uzès, où ils craignaient d'être insultés. Le guide les conduisit jusqu'à Montarem sans que nul cherchât à mettre obstacle à leur passage, ni les inquiétât au sujet de leurs armes.

Tout-à-coup un cocher nommé Bertrand, domestique de confiance de l'ancien grand-vicaire d'Alais, M. l'abbé Rafin, et de madame la baronne d'Arnaud Wurmeser, et qui régissait à leurs frais communs le domaine d'Aureillac, arrive à grande course de cheval à Arpaillargues, commune presque entièrement protestante, et par conséquent napoléoniste, annonçant que les miquelets — après cent dix ans, c'est encore, comme on le voit, le même nom que l'on donne aux troupes royales — annonçant, dis-je, que les miquelets arrivent par la route de Montarem, pillant les maisons, assassinant les ministres, violant les femmes et les jetant ensuite par la fenêtre. On comprend l'impression que produit un pareil récit : des groupes se forment ; en l'absence du maire et de l'adjoint, on conduit Bertrand chez un nommé Boucarut, qui reçoit son rapport, ordonne la générale et fait sonner le tocsin. Alors la consternation devient universelle : les hommes s'arment de fusils, les femmes et les enfans de

pierres et de fourches, et chacun s'apprête à faire face à un danger qui n'a jamais existé que dans l'esprit de Bertrand, lequel a fait le faux rapport, sans que rien existe qui ait pu l'y autoriser.

C'est au milieu de la fermentation d'esprits qui y règne, que les volontaires royaux arrivent en vue d'Arpaillargues. A peine les aperçoit-on, que le cri, les voilà! les voilà! s'élève de tous côtés; on barre les rues avec des charrettes, le tocsin, qui gémissait, hurle à toute volée, tout ce qu'il y a d'hommes armés ou en état de porter les armes se précipite à l'extrémité du village. Alors on aperçoit les gardes royaux qui, au bruit qu'ils entendent et aux préparatifs hostiles qu'ils distinguent, s'arrêtent un instant, et pour indiquer leurs intentions pacifiques, mettent la crosse de leurs fusils en l'air, leurs shakos au bout, et annoncent qu'on a tort de se défier d'eux et qu'ils ne veulent faire de mal à personne; mais, prévenus qu'ils sont par les récits terribles de Bertrand, les habitans d'Arpaillargues répondent qu'ils ne se contenteront pas d'une simple démonstration, et que si les miquelets ne remettent pas leurs armes, ils ne passeront point par le village. On conçoit qu'une pareille déclaration devait déplaire à des hommes qui avaient déjà manqué à la capitulation en les conservant: aussi s'y refusent-ils obstinément. Ce refus redouble la défiance; les pourparlers deviennent plus vifs entre le sieur Boucarut, pour les habitans d'Arpaillargues, et le sieur Fournier pour les gardes royaux. Enfin des paroles on en vient aux faits: les miquelets veulent forcer le passage, quelques coups

de fusil partent : deux miquelets tombent ; ce sont les nommés Calvet et Fournier. Les autres se dispersent ; une vive fusillade les poursuit, deux miquelets sont blessés encore, mais légèrement. Tous alors fuient et se dispersent dans une prairie qui borde le chemin ; la populace les y poursuit un instant, puis revient bientôt autour des corps des deux blessés, et procès-verbal est dressé par Antoine Robin, avocat et juge du canton d'Uzès, de ce qui vient de se passer.

Cet accident est à peu près le seul que l'on ait à déplorer pendant les Cent-Jours; les partis restent en présence, menaçans, mais contenus; mais il ne faut pas s'y tromper, la paix n'est pas faite, seulement on attend la guerre.

Cette fois, c'était Marseille qui devait donner le signal des hostilités ; ici, nous nous effaçons pour laisser parler un témoin oculaire qui, catholique lui-même, ne peut être soupçonné de partialité.

« J'habitais Marseille à l'époque du débarquement de Napoléon, je fus témoin de l'impression que cette nouvelle produisit sur tout le monde : il n'y eut qu'un cri ; l'élan fut unanime, la garde nationale demanda en masse à marcher ; mais le maréchal Masséna ne le lui permit que lorsqu'il n'était plus temps, Napoléon avait déjà gagné les montagnes, et marchait avec une telle rapidité, qu'il eût été impossible de le joindre. Bientôt on apprit son entrée triomphale à Lyon et son entrée nocturne à Paris ; Marseille se soumit comme le reste de la France : le prince d'Esling fut rappelé dans la capitale et le maré-

chal Brune, qui vint prendre le commandement du sixième corps d'observation, établit son quartier-général à Marseille.

» Par une versatilité d'opinions assez incompréhensible, Marseille, dont le nom pendant la terreur avait été en quelque sorte le symbole des opinions les plus avancées, était en 1815 presque entièrement royaliste. Néanmoins, ses habitans virent sans le moindre murmure le drapeau tricolore, de retour après un an d'absence, flotter de nouveau sur leurs murailles : aucun acte arbitraire de la part de l'autorité, aucune menace, aucune rixe entre les habitans et les militaires ne troubla la paix de la vieille Phocée, et jamais révolution ne fut si douce ni si facile.

» Il faut dire aussi que le maréchal Brune était bien l'homme qui convenait, pour amener sans secousse une pareille transformation ; à la franchise et à la loyauté d'un vieux soldat, il joignait des qualités plus solides que brillantes : c'était son Tacite à la main, qu'il regardait passer les révolutions modernes, y prenant part quand la voix de son pays l'appelait à sa défense, et toujours par des motifs de patriotisme et non d'intérêt personnel. En effet, le vainqueur d'Harlem et de Bakkum était oublié depuis près de quatre ans dans la retraite ou plutôt dans l'exil, lorsque la même voix qui l'avait éloigné le rappela : à cette voix, Cincinnatus quitta sa charrue et reprit ses armes, voici pour le moral. Quant au physique, c'était à cette époque un homme de cinquante-cinq ans à peu près, à la figure franche et ouverte, encadrée par de gros favoris, à la tête chauve, et garnie seu-

lement aux deux tempes de cheveux grisonnans, à la taille élevée, à la démarche vive et à la tournure essentiellement militaire.

» J'avais été mis en relation avec lui à propos d'un mémoire qu'un de mes amis et moi avions composé sur les opinions des habitans du midi, et dont il nous avait demandé copie : après avoir causé long-temps avec nous de son contenu, qu'il discuta avec l'impartialité d'un homme qui n'est point venu avec un parti pris, mais avec un parti à prendre, il nous invita à revenir le voir souvent ; nous profitâmes de la permission, et nous y fûmes si bien reçus que nous y revînmes presque tous les soirs.

» A son arrivée dans le Midi, une vieille calomnie, qui l'avait déjà poursuivi autrefois, se réveilla, toute rajeunie, de son long sommeil. Je ne sais quel auteur, en rapportant les massacres du 2 septembre et la mort de la malheureuse princesse de Lamballe, avait dit : « Quelques personnes ont cru reconnaître dans l'homme qui portait la tête au bout d'une pique le général Brune déguisé, » et cette accusation, si dénuée non seulement de vérité, mais encore de possibilité qu'elle fût, puisqu'à cette époque le général était loin de Paris, après avoir été saisie avec avidité sous le consulat, poursuivait encore le maréchal en 1815 avec un tel acharnement, qu'il se passait peu de jours sans qu'il reçût quelque lettre anonyme qui le menaçait d'un sort pareil à celui de la princesse. Un soir que nous étions chez lui, il en ouvrit une, qu'il nous passa aussitôt ; elle était conçue en ces termes :

« Coquin,

» Nous connaissons tous tes crimes, tu en recevras bientôt le juste châtiment dans la révolution ; c'est toi qui as fait périr la princesse de Lamballe ; tu portais sa tête au bout d'une pique, mais la tienne doit faire encore plus de chemin. Si tu as le malheur de te rendre à la revue des allées, ton affaire est faite, et ta tête doit être placée au haut du clocher des Accoules.

» Adieu, scélérat. »

» Nous lui donnâmes alors le conseil de remonter à la source de toutes ces calomnies et d'en tirer une fois pour toutes une vengeance éclatante. — Il réfléchit un instant, puis, approchant la lettre d'une bougie et la tenant dans sa main en regardant avec distraction la flamme qui la consumait.

» — Vengeance ! oui, dit-il, je sais bien qu'en en tirant vengeance, je les ferais taire, et que j'assurerais peut-être la tranquillité publique, qu'ils troublent incessamment. Mais je préfère employer la persuasion à la rigueur. J'ai pour principe qu'il vaut mieux ramener les têtes que de les couper, et passer pour un homme faible que pour un buveur de sang.

» Le maréchal Brune était tout entier dans ces quelques mots.

» En effet, la tranquillité publique fut troublée deux fois à Marseille pendant le gouvernement des Cent-Jours ; et elle le fut les deux fois de la même manière. Les officiers de la garnison se réunissaient dans un café de la place

Necker, et y chantaient des chansons analogues aux circonstances. On les attaqua en cassant les vitres avec des pierres qui en atteignirent quelques-uns. Ils sortirent et crièrent aux armes. Les habitans répondirent par le même cri, on battit la générale, de nombreuses patrouilles furent faites, et le commandant de la place parvint à calmer les esprits et à rétablir la tranquillité sans qu'il y eût personne de blessé.

» Le jour du Champ de mai, l'ordre fut donné d'illuminer généralement et d'arborer un drapeau tricolore aux croisées. Le plus grand nombre des habitans ne se conforma point au vœu de l'autorité. Les officiers, irrités de cette désobéissance, se portèrent à des excès coupables; mais, en somme, ces excès n'aboutirent qu'à casser les carreaux des maisons non illuminées et à forcer ainsi les propriétaires à se conformer aux ordres qu'ils avaient reçus.

» Cependant, comme à Marseille, ainsi que dans tout le reste de la France, on commençait à désespérer de la cause royale, ceux qui représentaient cette cause (et comme nous l'avons dit, ils étaient très-nombreux à Marseille) avaient cessé de provoquer la colère des militaires, et semblaient se résigner à son sort. De son côté, le maréchal Brune avait quitté la ville pour se rendre à son poste de la frontière, sans qu'une seule des menaces qui lui avaient été faites eût même eu une apparence d'exécution. On était arrivé au 25 juin, et les nouvelles que l'on avait reçues des premiers succès obtenus à Fleurus et à Ligny semblaient confirmer l'espérance de nos

soldats, quand, vers le milieu de la journée, un bruit sourd se répandit dans la ville, écho lointain du canon de Waterloo; à l'instant même le silence des chefs, l'inquiétude des militaires, la joie des royalistes, tout annonça qu'une guerre nouvelle allait éclater dont on semblait prévoir d'avance les résultats. Vers quatre heures du soir, un homme mieux instruit sans doute que ses compatriotes arrache sa cocarde tricolore et la foule aux pieds, au cri de : vive le roi ! Les soldats irrités le saisissent et veulent l'emmener au corps-de-garde, la garde nationale s'y oppose, cette opposition devient une lutte; des cris s'élèvent, les soldats sont entourés d'un cercle immense, quelques coups de fusil partent, d'autres leur répondent, trois ou quatre hommes tombent et se roulent dans leur sang ; au milieu de ce tumulte le nom de Waterloo retentit, et avec ce nom inconnu, prononcé pour la première fois par la grande voix de l'histoire, se répandent les revers de l'armée française et le triomphe des alliés. Alors le général Verdier, qui commande la place en l'absence du maréchal Brune, monte à cheval et veut haranguer le peuple ; mais sa voix est dominée par les cris de la populace ameutée devant un café où est le buste de l'empereur, et qui veut qu'on lui livre ce buste. Verdier, qui croit apaiser par là ce qu'il prend pour une simple émeute, ordonne que ce buste soit livré; cette condescendance étrange, de la part d'un général commandant au nom de la cause impériale, prouve que tout est perdu pour elle. La colère de la populace s'augmente de la certitude de l'impunité ; elle court à l'Hôtel-de-Ville,

arrache le drapeau tricolore, le brûle et le remplace à l'instant même par le drapeau blanc. On bat la générale, le tocsin sonne, la population s'augmente de celle de tous les villages voisins ; les assassinats commencent, les massacres vont venir.

» Dès le commencement du tumulte, j'étais descendu dans la ville avec M.*** : nous avions donc été témoins de cette agitation menaçante et de ces troubles croissans ; mais nous en ignorions encore la véritable cause, lorsque nous rencontrâmes dans la rue de Noailles un autre de nos amis qui, quoique d'opinion différente, nous avait paru jusque là fort attaché. — Eh bien ! lui dis-je, quelle nouvelle ? — Bonne pour moi, mauvaise pour vous, me répondit-il. Je vous engage à vous retirer. — Étonnés de ce langage, et commençant à craindre réellement, nous le prions de s'expliquer. — Écoutez, nous dit-il : des troubles vont éclater dans la ville. On sait que vous alliez chez Brune presque tous les soirs ; vos voisins ne vous aiment guère : réfugiez-vous à la campagne. — Je voulus insister; mais, cette fois, il me tourna le dos et s'éloigna sans me répondre.

» Nous nous regardions, stupéfaits, M.*** et moi, lorsque le bruit, qui commençait à s'accroître, nous indiqua que nous n'avions pas un instant à perdre pour suivre le conseil qui nous avait été donné. Nous gagnâmes rapidement ma maison, située au bout des allées de Meilhan. Ma femme se préparait à sortir ; je l'arrêtai. — Nous avons des sujets de crainte, lui dis-je ; il faut nous retirer à la campagne. — Chez qui ? — Où notre bonne ou mauvaise

fortune nous conduira. — Partons ! — Elle prenait son chapeau ; je le lui fis laisser. Il était important qu'on crût que nous n'étions instruits de rien, et que nous allions dans le voisinage. Cette précaution nous sauva. Nous apprîmes le lendemain qu'on ne nous aurait point laissés sortir si l'on avait soupçonné notre fuite.

» Nous marchions au hasard, et nous entendions derrière nous des coups de fusil sur tous les points de la ville. Nous trouvâmes sur le chemin une petite troupe de soldats qui couraient au secours de leurs camarades. Le lendemain nous sûmes qu'ils n'avaient point dépassé la barrière.

» Nous songeâmes à un ancien militaire qui, retiré des affaires de ce monde et ayant quitté le service depuis quelque temps, habitait la campagne auprès du village de Saint-Just : ce fut vers sa maison que nous nous dirigeâmes. — Capitaine, lui dis-je, on s'égorge à la ville ; nous sommes poursuivis et sans asile ; nous venons nous jeter dans vos bras. — C'est bien, mes enfans, nous répondit-il ; venez, je ne me suis jamais mêlé de rien, et on ne peut pas m'en vouloir ; entrez donc, car on ne viendra pas vous chercher ici.

» Le capitaine avait à la ville des amis qui, en arrivant successivement chez lui, nous rendirent compte de tous les détails de cette épouvantable journée. Un grand nombre de militaires avaient été tués ; le massacre des mamelouks avait été général. Une négresse qui servait ces malheureux se trouvait sur le port : — Crie : Vive le roi ! lui dit le peuple. — Non, répond-elle ; Napoléon

me fait vivre : vive Napoléon ! — Elle reçoit un coup de baïonnette dans le ventre. — Scélérats, dit-elle en y portant la main pour retenir ses entrailles qui sortent : vive Napoléon ! — On la pousse dans la mer ; elle tombe, touche le fond, reparaît à la surface, et en agitant sa main hors de l'eau : Vive Napoléon ! crie-t-elle une dernière fois ; car cette fois une balle l'atteint et la tue.

» Quant aux bourgeois de la ville, quelques-uns avaient été assassinés avec des circonstances odieuses. M. Anglès, entre autres, mon voisin, vieux et respectable savant, avait eu le malheur de dire, quelques jours auparavant, au palais, en présence de quelques personnes, *que Napoléon était un grand homme* ; de sorte qu'ayant appris que pour ce crime on devait l'arrêter, il avait cédé aux prières de sa famille, et était monté, déguisé, sur une charrette pour se réfugier à la campagne. Malgré son déguisement, il avait été reconnu, saisi, amené à la place du Chapitre, et là, après avoir été exposé une heure aux insultes et aux coups, il avait été égorgé.

» On devine qu'après de pareilles nouvelles, quoique la nuit fût calme pour nous, nous ne dormîmes guère. Nos femmes reposaient tout habillées dans des fauteuils ou sur des canapés, tandis que mon ami, notre hôte et moi, nous faisions sentinelle chacun notre tour, un fusil à la main.

» Aussitôt que le jour parut, nous délibérâmes sur ce que nous avions à faire. Je conseillai de gagner par des chemins détournés la ville d'Aix, où nous avions des connaissances, afin de prendre là une voiture pour Nîmes,

où demeurait ma famille. Ma femme ne fut pas de mon avis. — Il faut, dit-elle, que je retourne à la ville pour faire nos malles; car nous n'avons absolument rien que ce que nous portons sur nous. Envoyons au village, on nous dira si les troubles d'hier ont cessé à Marseille. — Je consentis à ce que ma femme désirait, et nous envoyâmes un messager au village.

» Les nouvelles qu'il apportait étaient bonnes : le calme, assurait-on, était complètement rétabli. J'avais grande peine à le croire, et je m'obstinais à ne point laisser partir ma femme pour la ville, ou du moins à l'accompagner. Mais alors j'eus contre moi toute ma famille; ma présence ne pouvait, disait-on, que faire naître pour elle un danger qui n'existait pas sans moi. Quels seraient les meurtriers assez lâches pour assassiner une jeune femme de dix-huit ans, sans opinion politique, et qui n'a jamais fait de mal à personne? tandis que moi, connu pour mes opinions, c'était toute autre chose. D'ailleurs la mère de ma femme s'offrait pour l'accompagner, et chacun se réunissait à elle pour me persuader qu'il n'y avait aucun danger. Je consentis enfin, mais à une condition. — J'ignore, lui dis-je, jusqu'à quel point sont fondées les nouvelles rassurantes que l'on vient de nous donner; mais je n'ai qu'un mot à te dire : il est sept heures du matin; une heure te suffit pour aller à Marseille, une autre heure pour faire ta malle et une troisième heure pour revenir; j'en mets une de plus pour les accidens imprévus. Si à onze heures tu n'es pas de retour, je croirai qu'il t'est arrivé malheur, et j'agirai en conséquence. — Soit, me répondit

ma femme. Si à onze heures je ne suis pas revenue, je te permets de me croire morte et d'agir comme il te conviendra de le faire. — Elle partit.

» Une heure après son départ, les nouvelles étaient déjà changées : des fuyards, qui comme nous cherchaient un asile à la campagne, m'apprirent que le tumulte, loin de cesser, avait augmenté ; les rues étaient jonchées de cadavres ; deux assassinats venaient d'avoir lieu avec une cruauté inouie.

» Un vieillard, nommé Bessières, de mœurs simples et d'une conduite irréprochable, dont tout le crime était d'avoir servi sous l'usurpateur, jugeant lui-même que ce crime était capital en pareille occasion, avait fait la veille son testament, que l'on retrouva dans ses papiers, et qui commençait par ces paroles :

« Pouvant, dans le courant de cette révolution, être assassiné comme partisan de Bonaparte, quoique je n'aie jamais aimé cet homme-là, je donne et lègue, etc., etc.»

» Dès la veille, son beau-frère, lui connaissant quelques ennemis particuliers, était accouru chez lui, et avait passé la nuit, essayant de le déterminer à fuir, ce qu'il avait constamment refusé ; mais le lendemain, dès le matin, sa maison avait été assaillie ; alors il essaya de se sauver par derrière ; mais, arrêté par quelques gardes nationaux, il se met sous leur protection, et ils le conduisent au cours Saint-Louis. Harcelé par la populace et se voyant faiblement défendu par ceux qui l'accompagnent, il veut se réfugier dans le café Mercantier ; mais on lui en ferme la porte. Accablé de fatigue, haletant et couvert de sueur

et de poussière, il tombe assis sur un des bancs adossés à la maison ; alors un coup de fusil l'atteint et le blesse, mais sans le tuer ; le sang coule, et, à cette vue, les cris de joie redoublent. Alors un jeune homme fend la presse, tenant un pistolet de chaque main, et lâche à bout portant les deux coups sur le vieillard.

» Un autre assassinat plus odieux encore avait eu lieu dans la même matinée. Un père et un fils, liés dos à dos, avaient été livrés à la populace. Leur supplice avait duré près de deux heures : sous le bâton, sous les pierres, sous les crosses de fusil, le sang du père avait rejailli sur le fils, et le sang du fils sur le père.

» Pendant ce temps, ceux qui ne frappaient pas dansaient autour d'eux.

» Le temps s'écoulait à entendre raconter de pareilles nouvelles ; enfin j'aperçois quelqu'un de ma connaissance qui accourait vers nous. Je vais à lui ; il était si pâle, que j'osai à peine l'interroger. Il venait de la ville, il venait de ma maison. Inquiet pour moi, il avait été voir chez moi ce que j'étais devenu ; il n'avait trouvé personne ; seulement, à ma porte, étaient deux corps morts ; un drap ensanglanté les couvrait. Il n'avait point osé le soulever.

» A ces paroles terribles, comme on le comprend bien, rien ne m'arrête plus, et je pars pour Marseille. M.***, qui me voit partir, ne veut point m'y laisser retourner seul, et me suit. En traversant le village de Saint-Just, nous rencontrons une foule de paysans dans la principale rue ; ils étaient tous armés de sabres et de fusils, et parais-

saient pour la plupart avoir appartenu aux compagnies franches. Si peu rassurante que fût cette rencontre, reculer était en pareille circonstance ce qu'il y avait de plus dangereux ; nous continuâmes donc notre chemin comme si nous n'éprouvions pas la moindre crainte. Notre air, notre tournure, tout fut examiné; on se parlait bas, et nous entendions prononcer le mot de *castaniers*. C'était par cette épithète de mangeurs de châtaignes, attendu que les châtaignes viennent de Corse, que les gens du peuple désignaient les bonapartistes. Cependant aucune menace ne se fit entendre, et aucune insulte ne nous fut faite. D'ailleurs nous allions du côté de la ville; il n'y avait donc point probabilité que nous fussions des fuyards. A cent pas du village, nous trouvâmes une troupe de paysans qui se rendaient comme nous à Marseille. Des étoffes, des flambeaux et des bijoux qu'ils portaient nous prouvèrent qu'ils venaient de piller quelque maison de campagne. En effet, ils sortaient de celle de M. R***, inspecteur aux revues. Plusieurs avaient des fusils. Je fis remarquer à mon compagnon de route une tache de sang que l'un d'eux avait à son pantalon sur la cuisse droite. Le jeune homme vit que nous y portions les yeux, et se mit à rire. Deux cents pas en avant de la barrière je rencontrai une femme qui avait servi chez moi, et qui fut fort étonnée de me voir. — Gardez-vous bien d'avancer, me dit-elle, le massacre est horrible, et encore plus affreux qu'hier. — Mais ma femme, m'écriai-je, en avez-vous des nouvelles? — Non, monsieur, me répondit-elle : j'ai voulu frapper à votre porte; mais on

cris d'agonie que j'entendais; et je fus, je l'avoue, glacé de terreur; mais bientôt une réaction violente s'opéra en moi : je préférai marcher droit au danger que de l'attendre, et, quelque danger que je courusse à traverser de nouveau Saint-Just pour retourner à Marseille, je résolus de le risquer. Je me retournai alors vers M.***. — Écoute, lui dis-je : tu peux rester ici jusqu'au soir sans courir de danger; moi je vais à Marseille, car je ne puis rester plus long-temps dans une pareille incertitude. Si les assassins ont quitté Saint-Just, je viens te reprendre; sinon, je continue ma route tout seul.

» Nous connaissions le danger que nous courions tous deux et le peu de chance que nous avions de nous rejoindre : il me tendit la main, je me jetai dans ses bras, nous nous embrassâmes, et nous nous dîmes adieu.

» Je pars aussitôt, j'arrive à Saint-Just; j'aperçois les brigands, je me dirige droit à eux en chantant; un d'eux me saisit au collet et deux autres me couchent en joue.

» S'il est un moment de ma vie où j'ai crié : Vive le roi! sans y mettre l'enthousiasme que ce cri demande, c'était en ce moment-là, certainement : railler, rire, affecter une tranquilité parfaite, quand il n'y a entre vous et la mort que la pression plus ou moins forte du doigt d'un assassin sur la gâchette d'un fusil, n'est pas chose facile; cependant, je fis tout cela, et je sortis du village sain et sauf, mais décidé cette fois à me brûler plutôt la cervelle que d'y rentrer.

» Cependant, comme aucun chemin latéral ne m'était

ouvert, en prenant la résolution de ne plus revenir à Saint-Just, je prenais celle d'entrer à Marseille, et à cette heure ce n'était point chose commode : quelques troupes ayant la coca rde blanche, se croisaient sur le chemin. On m'apprit que le danger d'entrer dans la ville était plus grand que jamais ; je résolus d'attendre la nuit en me promenant, afin d'entrer à la faveur de l'obscurité ; mais une des patrouilles m'avertit alors que j'étais suspect en rôdant ainsi sur la route, et me signifia l'ordre de me retirer ou à la ville, dont j'avais des nouvelles si alarmantes, ou au village, où on avait voulu m'assassiner. Une auberge s'offrit à moi comme ma seule ressource : j'y entrai, je demandai de la bière, et je m'assis près d'une fenêtre, espérant toujours que je verrais passer quelqu'un de connaissance. En effet, après une demi-heure d'attente, j'aperçus M.***, que j'avais laissé dans la vigne, et qui, n'ayant pas voulu rester à m'attendre, était parti pour me rejoindre, et en se mêlant à une bande de pillards était parvenu à traverser le village sans être remarqué. Je l'appelai, il monta. Nous nous consultâmes : l'hôte nous donna un homme sur lequel nous pouvions compter, qui se chargea d'aller avertir mon beau-frère que nous l'attendions à l'auberge. Après trois heures d'attente, nous le vîmes sur la route. Je voulais courir au-devant de lui ; mais M.*** me fit sentir le danger d'une pareille démarche : nous demeurâmes donc où nous étions, mais ne le perdant pas de vue. Il entra dans l'auberge. Alors je ne pus pas résister plus long-temps ; je courus au-devant de lui, et le joignis dans l'escalier : — Ma femme ! m'écriai-

je; avez-vous vu ma femme? — Elle est chez moi, me répondit-il. — Je poussai un cri de joie, et je me jetai dans ses bras.

» En effet, ma femme, menacée, insultée, maltraitée à cause de mon opinion à moi, s'était réfugiée chez lui.

» Le jour commençait à baisser. Mon beau-frère était en habit de garde national, habit qui, dans ce moment, était une sauve-garde : il nous prit chacun sous un bras; nous traversâmes la barrière sans qu'on nous demandât même où nous allions; quelques rues détournées nous conduisirent chez lui. La ville, au reste, était calme : le carnage était fini ou sur le point de finir.

» Ma femme était sauvée : tout ce que le cœur d'un homme peut contenir de joie était dans ce mot. Voilà ce qui était arrivé :

» Ma mère et ma femme, ainsi que la chose avait été convenue entre nous, s'étaient rendues chez elles pour faire nos malles. Mais la propriétaire de la maison, sachant leur retour, les attendit sur l'escalier au moment où elles sortaient, et s'adressant à ma femme, elle l'accabla d'injures. Son mari, qui ignorait ce qui se passait, entendit du bruit, sortit de sa chambre, la prit par le bras et la força de rentrer; mais elle courut à la fenêtre, et au moment où ma femme sortait : — Tirez, s'écria-t-elle, s'adressant à une compagnie franche qui stationnait devant la porte, tirez, ce sont des bonapartistes. — Heureusement, ces hommes eurent plus de pitié qu'elle, et voyant deux femmes seules, ils les laissèrent passer; presque aussitôt, d'ailleurs, mon beau-frère arriva, et,

grâce à son opinion et à son costume, il les prit toutes les deux sous ses bras, et les emmena chez lui.

» Un jeune homme, employé à la préfecture, qui était venu chez moi la veille, et avec lequel je devais m'occuper de la rédaction du *Journal des Bouches-du-Rhône*, fut moins heureux. Son emploi, la visite qu'il m'avait faite, parurent indiquer une opinion si dangereuse, qu'on le pressa de fuir ; mais il n'en eut pas le temps. Attaqué au détour de la rue Noailles, il reçut un coup de poignard qui l'étendit dans son sang : sa blessure heureusement ne fut point mortelle.

» Toute la journée s'était écoulée en massacres plus terribles encore que ceux de la veille : les ruisseaux roulaient du sang, et l'on ne pouvait faire cent pas sans rencontrer un cadavre. Mais ce spectacle, au lieu d'effrayer les assassins, ne faisait qu'éveiller leur gaieté. Le soir, il y eut des rondes et des chants par les rues, et long-temps encore après, ce jour, que nous appelions, nous, *le jour du massacre*, était appelé par les royalistes de bas étage *le jour de la farce*.

» Quant à nous, incapables de supporter plus long-temps un pareil spectacle, quoique le danger fût à peu près passé pour nous-mêmes, nous montâmes le même soir en voiture, et nous prîmes la route de Nîmes.

» Nous ne trouvâmes, au reste, rien de remarquable sur notre chemin jusqu'à Orgon, où nous arrivâmes le lendemain : quelques postes isolés nous annonçaient seulement que nulle part la tranquillité n'était parfaite. Au reste, en approchant de la ville, nous aperçûmes trois hommes se

tenant par-dessous les bras, et dont l'intimité devait nous paraître étrange après ce que nous venions de voir : l'un d'eux avait une cocarde blanche, le second avait une cocarde tricolore, et le troisième n'en avait pas du tout. Comme je l'ai dit, ils se donnaient amicalement le bras, et attendaient, chacun sous une bannière différente, le résultat des événemens politiques. Cette sagesse me frappa : je n'avais rien à craindre de pareils philosophes ; j'allai à eux et les interrogeai : chacun m'expliqua naïvement ses espérances, et surtout son parti bien pris de se soumettre au plus fort.

» En entrant dans Orgon, nous vîmes, du premier coup d'œil, que la ville était troublée par une nouvelle importante. Un air d'inquiétude était répandu sur tous les visages ; un homme, qu'on nous dit être le maire, pérorait au milieu d'un groupe. Comme chacun l'écoutait avec une grande attention, nous nous approchâmes de lui et lui demandâmes le sujet de cette rumeur. — Messieurs, nous dit-il alors, vous devez connaître les nouvelles : le roi est dans sa capitale ; nous avons repris le drapeau blanc, et nous l'avons fait heureusement sans qu'aucune dispute ait troublé cette journée. Les uns ont triomphé sans violence, les autres se sont soumis avec résignation. Eh bien ! je viens d'apprendre qu'une troupe de vagabonds, composée de trois cents hommes à peu près, réunie sur le pont de la Durance, se prépare à marcher cette nuit sur notre petite ville, et prétend nous piller et nous faire contribuer. Il me reste quelques fusils, je vais les faire distribuer, et chacun veillera à la

sûreté commune. — Il n'y avait point d'armes pour tout le monde, et cependant il nous en offrit; mais je refusai, j'avais mes pistolets à deux coups. Je fis coucher ces dames, et, placé à leur porte, j'essayai de dormir, un pistolet de chaque main. A chaque instant, au reste, une fausse alerte se répandait dans la ville, et j'avais, du moins, quand vint le jour, cette triste consolation, que personne à Orgon n'avait mieux dormi que moi.

» Le lendemain, nous continuâmes notre route vers Tarrascon, où nous attendaient de nouveaux événemens. En approchant de cette ville, nous entendîmes sonner le tocsin et battre la générale. Nous commencions d'être accoutumés au tumulte, et celui-ci nous étonna moins. Nous nous informâmes en arrivant, et on nous annonça que douze mille Nîmois avaient marché sur Beaucaire, et qu'ils mettaient tout à feu et à sang. Douze mille hommes me paraissaient former une troupe bien forte, pour avoir été fournie par une seule ville. J'en fis l'observation; mais on me répondit qu'ils étaient secondés par ceux de la Gardonnenque et des Cévennes. Nîmes avait conservé le drapeau tricolore, Beaucaire avait arboré le drapeau blanc; et c'était pour le faire enlever, disait-on, et pour dissiper les attroupemens royalistes qui s'étaient formés dans cette dernière ville, que les Nîmois avaient marché contre elle. Cependant comme Tarrascon et Beaucaire ne sont séparées que par le Rhône, il me parut étrange que l'on ne fût pas autrement agité sur une rive, quand on se battait ainsi sur l'autre; et comme nous doutions tant soit peu, non pas

précisément d'un fait analogue, mais de sa gravité, nous résolûmes de pousser jusqu'à Beaucaire : là nous trouvâmes tout le monde parfaitement tranquille. Cette expédition de douze mille hommes s'était réduite à une simple excursion de deux cents hommes, que l'on avait repoussée. Le résultat de l'affaire, qui avait tourné au désavantage des assaillans, avait même été un blessé et un prisonnier. Fiers de ce succès, les habitans de Beaucaire nous chargèrent de porter mille imprécations aux Nîmois, leurs ennemis éternels.

» S'il est un voyage qui puisse donner une juste idée des apprêts de la guerre civile et de la confusion qui régnait déjà dans le Midi, c'est, sans contredit, celui que nous fîmes dans cette journée. Les quatre lieues qui séparent Beaucaire de Nîmes étaient occupées alternativement par des postes ayant l'une ou l'autre cocarde. Chaque village sur notre route, excepté les plus proches de Nîmes, s'étaient prononcés pour le roi ou pour Napoléon; mais les soldats, qui campaient à des distances à peu près égales sur le chemin, étaient tantôt royalistes, tantôt bonapartistes. Nous les examinions de loin par la portière; et comme nous nous étions, par précaution et à l'instar des habitans d'Orgon, munis de deux cocardes, nous mettions à notre chapeau celle qu'ils portaient au leur, et nous cachions l'autre dans nos souliers; puis, quand nous les avions joints, nous passions nos chapeaux encocardés par la portière, et, selon les circonstances, nous criions : Vive le roi! ou : Vive l'empereur! Grâce à cette concession aux opinions du grand chemin, et surtout à l'argent que nous don-

nâmes à tous les partis à titre de pour-boire, nous arrivâmes aux barrières de Nîmes, où nous retrouvâmes les gardes nationaux repoussés par les habitans de Beaucaire.

» Voilà ce qui s'était passé dans la ville avant notre arrivée.

» La garde nationale de Nîmes, et les troupes qui composaient la garnison, avaient résolu de se réunir le dimanche 25 juin, dans un banquet, pour célébrer les premiers succès des armées françaises : la nouvelle de la bataille de Waterloo n'arriva point aussi rapidement qu'à Marseille; le banquet ne fut donc point interrompu : le buste de Napoléon fut promené en pompe par toute la ville, et les militaires et les gardes nationaux se livrèrent pendant tout le reste du jour à des réjouissances qui ne furent suivies d'aucun excès.

» Cependant la journée n'était point encore finie, que l'on avait appris que des rassemblemens nombreux s'étaient formés à Beaucaire; aussi, quoique la nouvelle de la défaite de Waterloo fût arrivée le mardi, on avait envoyé le mercredi, pour dissiper ces rassemblemens, le détachement que nous avions rencontré en arrivant aux portes de la ville. Néanmoins les Bonapartistes, commandés par le général Gilly, qui avait aussi sous ses ordres un régiment de chasseurs, commençaient à désespérer de leur cause; de sorte que, leur situation devenait de plus en plus critique; d'autant plus que le bruit courait que l'armée de Beaucaire devenait agressive à son tour, et allait marcher sur Nîmes. Quant à moi, étranger à tout

ce qui jusque là s'était passé dans la capitale du Gard, je n'avais rien à craindre personnellement ; mais, accoutumé déjà à l'injustice des soupçons, je crus que le malheur qui me suivait n'épargnerait pas mes amis et ma famille, auxquels on aurait pu faire un crime d'accueillir un réfugié de Marseille ; mot qui ne signifiait au reste rien en lui-même, mais qui pouvait me devenir funeste dans la bouche d'un ennemi. Craignant donc pour l'avenir, par le souvenir que j'avais du passé, je résolus de me soustraire à un spectacle que je n'avais que trop de raisons de redouter, et j'allai demeurer quelque temps à la campagne, avec le projet bien arrêté d'ailleurs de revenir à la ville quand le drapeau blanc y serait arboré.

» Un vieux château situé dans les Cévennes, et qui depuis les bûchers des Albigeois jusqu'au massacre de la Bagarre, avait vu bien des réactions, devint notre asile ; nous nous y retirâmes avec M.***, ma femme et ma mère. La tranquillité de notre solitude n'offrant rien à raconter, je passerai rapidement sur les jours que nous y passâmes. Mais enfin, l'homme est ainsi fait, nous nous ennuyâmes de notre tranquillité, et, privés de nouvelles depuis près d'une semaine, nous résolûmes d'aller nous assurer nous-mêmes de l'état de Nîmes, et nous nous mîmes en route pour y rentrer ; mais à peine avions-nous fait deux lieues, que nous rencontrâmes la voiture d'un de nos amis, riche propriétaire de la ville : dès que je l'aperçus, je mis pied à terre, pour aller lui demander comment tout se passait à Nîmes. — Gardez-vous bien d'y aller, me dit-il, en ce moment surtout : les esprits

fermentent, le sang a déjà coulé; on s'attend à une catastrophe.

» Nous revînmes à notre château des montagnes ; mais au bout de quelques jours, repris de la même inquiétude, et ne pouvant la surmonter, nous prîmes le parti de tout risquer, pour voir par nous-mêmes où les choses en étaient; et cette fois, sans que conseils ni avertissemens nous arrêtassent, nous nous remîmes en route, et le même soir nous étions rendus à notre destination.

» On ne nous avait point trompés : déjà, en effet, quelques rixes particulières avaient enflammé les esprits. Un coup de fusil, tiré près de l'Esplanade, avait tué un homme, et ce malheur en présageait bien d'autres. Les catholiques attendaient avec impatience l'arrivée de cette redoutable armée de Beaucaire qui devait faire leur principale force; les protestans gardaient un silence pénible, et on pouvait voir la crainte sur tous les visages. On arbora enfin le drapeau blanc, le roi fut proclamé, et tout se passa à cette occasion avec plus de calme que l'on ne s'y attendait : mais ce calme était visiblement le repos que les passions prenaient pour se préparer à une lutte. Alors la tranquillité dont nous avions joui dans notre solitude nous inspira une idée : nous avions appris que, revenu de son obstination à ne pas vouloir reconnaître Louis XVIII, le maréchal Brune avait enfin arboré le drapeau blanc à Toulon, et que, la cocarde blanche au chapeau, il avait cédé aux autorités royales le commandement de cette place. La Provence désormais ne lui offrait donc plus un asile où il pût vivre ignoré ;

ses intentions ultérieures n'étaient pas connues, et ses démarches annonçaient la plus grande hésitation... Cette idée qui nous vint était donc de lui offrir, dans notre petite maison de campagne, un refuge où il aurait attendu dans le plus profond repos la fin des troubles. En conséquence, il fut arrêté que M.*** et un autre de nos amis, qui venait d'arriver de Paris depuis quelques jours, iraient lui faire cette proposition, qu'il eût acceptée sans doute, ne fût-ce que parce qu'elle partait de cœurs qui lui étaient profondément dévoués. Ils partirent donc ; mais le même jour, à mon grand étonnement, je les vis revenir ; ils rapportaient la nouvelle que le maréchal Brune avait été assassiné à Avignon.

» Nous ne pûmes d'abord croire à la vérité de cet épouvantable événement, et nous le prîmes pour une de ces rumeurs sanglantes comme il en court par les temps d'orages civils ; mais bientôt il n'y eut plus à en douter, et la catastrophe nous arriva avec tous ses détails. »

Depuis quelques jours, Avignon avait ses assassins, comme Marseille avait eu les siens, et comme Nîmes allait les avoir ; depuis quelques jours, Avignon toute entière tremblait aux seuls noms de cinq hommes : ces cinq hommes s'appelaient Pointu, Fargès, Roquefort, Nadaud et Magnan.

Pointu était le type parfait de l'homme du Midi : teint olivâtre, œil d'aigle, nez recourbé, dents d'émail. Quoiqu'il fût d'une taille à peine au-dessus de la moyenne, qu'il eût le dos voûté par l'habitude de porter des fardeaux, et les jambes arquées en dehors par la pression

des masses énormes qu'il transportait journellement, il était d'une force et d'une adresse extraordinaires : il envoyait par-dessus la porte de Loulle un boulet de quarante-huit, comme un enfant eût fait de sa balle ; il jetait une pierre d'une rive à l'autre du Rhône, c'est-à-dire à plus de deux cents pas ; enfin, il lançait en fuyant son couteau d'une manière si vigoureuse et si juste, que cette nouvelle flèche de Parthe allait en sifflant cacher, à quinze pas derrière elle, deux pouces de son fer dans un arbre de la grosseur de la cuisse. Ajoutez à cela une adresse égale au fusil, au pistolet et au bâton, un esprit naturel, vif et rapide, une haine profonde qu'il avait vouée aux républicains au pied de l'échafaud de son père et de sa mère, et vous aurez une idée de ce qu'était ce terrible chef des assassins d'Avignon, qui avait sous ses ordres, comme premiers agens, le taffetassier Fargès, le portefaix Roquefort, le boulanger Nadaud et le brocanteur Magnan.

Avignon était donc entièrement livrée à ces quelques hommes, dont les autorités civiles et militaires ne voulaient, n'osaient ou ne pouvaient point réprimer les désordres, lorsqu'on apprit que le maréchal Brune, qui était au Luc avec six mille hommes de troupes, était rappelé à Paris pour y rendre compte de sa conduite au nouveau gouvernement.

Le maréchal, connaissant l'état d'effervescence du Midi, et devinant les dangers qui l'attendaient sur la route, avait demandé la permission de revenir par mer ; mais cette permission lui avait été formellement refusée, et

M. le duc de Rivière, gouverneur de Marseille, lui avait donné un sauf-conduit. Les assassins rugirent de joie en apprenant qu'un républicain de 89, devenu maréchal de l'usurpateur, allait traverser Avignon. Aussitôt de sinistres bruits coururent, le précédant comme des courriers de mort. On répétait encore cette calomnio infâme, déjà cent fois démentie, que Brune, qui n'était arrivé à Paris que le 5 septembre 1792, avait le 2, c'est-à-dire trois jours auparavant, et lorsqu'il était encore à Lyon, porté au bout d'une pique la tête de la princesse de Lamballe. Bientôt le bruit se répandit que le maréchal avait manqué d'être assassiné à Aix : en effet, il n'avait dû son salut qu'à la vitesse de ses chevaux. Pointu, Fargès et Roquefort jurèrent qu'il n'en serait pas de même à Avignon.

En suivant la route qu'il avait prise, le maréchal n'avait que deux débouchés pour arriver à Lyon : il lui fallait passer par Avignon, ou éviter la ville en quittant deux lieues avant elle la route au Pointet, et en s'engageant dans un chemin de traverse. Les assassins prévirent ce cas, et le 2 août, jour où l'on attendait le maréchal, Pointu, Magnan et Nadaud, accompagnés de quatre de leurs gens, montèrent à six heures du matin en carriole, et, partant du pont du Rhône, allèrent s'embusquer sur la route du Pointet.

Arrivé à l'embranchement des deux chemins, le maréchal, prévenu des dispositions hostiles d'Avignon, voulut prendre le chemin de traverse qui s'offrait à lui, et sur lequel l'attendaient Pointu et ses hommes; mais le

postillon refusa obstinément de se prêter à ce désir, disant que sa poste était à Avignon, et non au Pointet et à Sorgues. Alors un des aides de camp du maréchal voulut le forcer de marcher, le pistolet au poing; mais le maréchal lui-même s'opposa à ce qu'il lui fût fait aucune violence, et donna l'ordre de continuer la route par Avignon.

A neuf heures du matin le maréchal entrait dans la ville, et s'arrêtait à l'hôtel du Palais-Royal, qui était alors celui de la poste. Pendant que l'on changeait les chevaux et que l'on visait les passeports et le sauf-conduit à la porte de Loulle, le maréchal descendit pour prendre un bouillon. Il n'était pas descendu depuis cinq minutes, que déjà un rassemblement était formé à la porte. M. Moulin, le maître de l'hôtel, reconnaissant les figures de ceux qui le composaient pour sombres et sinistres, monta aussitôt chez le maréchal, l'invita à ne point attendre la remise de ses papiers, lui donna le conseil de partir à l'instant même, et s'engagea de parole à faire courir après lui un homme à cheval, qui lui reporterait à deux ou trois lieues de la ville les passeports de ses aides de camp et son sauf-conduit. Le maréchal descendit, trouva les chevaux prêts, et monta en voiture au milieu des murmures de la populace, parmi laquelle commençait à bruire le terrible *zaou!* ce cri provençal d'excitation, qui renferme toutes les menaces selon la manière dont il est prononcé, et qui veut dire à la fois et dans une seule syllabe : — Mordez, déchirez, tuez, assassinez!

Le maréchal partit au grand galop, franchit sans ob-

stacle la porte de la ville, poursuivi, menacé par les hurlemens de la populace, mais non point encore arrêté par elle. Il croyait déjà être hors de l'atteinte de ses ennemis, lorsque en arrivant à la porte du Rhône il trouva un groupe d'hommes armés de fusils, et commandé par Fargès et Roquefort : ce groupe le mit en joue ; alors le maréchal ordonna au postillon de rebrousser chemin : le postillon obéit, et au bout de cinquante pas la voiture se trouva en face de ceux qui la poursuivaient depuis l'hôtel du Palais-Royal ; aussitôt le postillon s'arrêta. En un instant, les traits des chevaux furent coupés ; le maréchal ouvrit alors la portière, descendit avec son valet de chambre, rentra par la porte de Loulle, suivi de sa seconde voiture, où étaient ses aides de camp, et revint frapper à l'hôtel du Palais-Royal, qui s'ouvrit pour le recevoir, lui et sa suite, et se referma aussitôt.

Le maréchal demanda une chambre ; M. Moulin lui donna le n° 1, sur le devant. Au bout de dix minutes, trois mille personnes encombraient la place, la population sortait de dessous les pavés. En ce moment la voiture abandonnée par le maréchal arriva, conduite par le postillon, qui avait rattaché les traits. On ouvrit une seconde fois la grande porte de la cour ; mais le portefaix Vernet et M. Moulin, qui sont deux hommes d'une force colossale, repoussèrent chacun un battant, parvinrent à les réunir, et barricadèrent aussitôt la porte. Les aides de camp, qui étaient restés jusque là dans leur voiture, descendirent aussitôt, et voulurent se rendre auprès du maréchal ; mais M. Moulin donna ordre au portefaix Vernet

de les faire cacher dans une remise : Vernet en prit un de chaque main, les entraîna malgré eux, les jeta derrière des tonneaux vides, étendit sur eux une vieille tapisserie, et leur dit avec cette voix solennelle des prophètes : — Si vous faites un mouvement, vous êtes morts. — Les aides de camp demeurèrent immobiles et silencieux.

En ce moment M. de Saint-Chamans, préfet d'Avignon, arrivé à cinq heures du matin, s'élança dans la cour : on brisait les fenêtres et la petite porte de la rue ; la place était encombrée ; on entendait mille cris de mort, que dominait le terrible *zaou!* qui de moment en moment prenait une expression plus menaçante. M. Moulin vit que tout était perdu si l'on ne tenait pas jusqu'au moment où arriveraient les troupes du major Lambot, et dit à Vernet de se charger de ceux qui enfonçaient la porte ; qu'il se chargerait, lui, de ceux qui voulaient passer par la fenêtre : et ces deux hommes, d'un mouvement pareil et d'un cœur égal, seuls contre toute une population rugissante, entreprirent de lui disputer le sang dont elle avait soif.

Tous deux s'élancèrent, l'un dans l'allée, l'autre dans la salle à manger : portes et fenêtres étaient déjà enfoncées ; plusieurs hommes étaient entrés. A la vue de Vernet, dont ils connaissaient la force prodigieuse, ils reculèrent : Vernet profita de ce mouvement rétrograde et ferma la porte. Quant à M. Moulin, il saisit son fusil à deux coups, qui était à la cheminée, mit en joue les cinq hommes qui se trouvaient dans la salle à manger, et les

menaça de faire feu sur eux s'ils n'obéissaient à l'instant: quatre obéirent; un seul resta; Moulin, se retrouvant homme à homme, posa son fusil, prit son adversaire aux flancs, l'enleva comme un autre eût fait d'un enfant, et le jeta par la fenêtre : trois semaines après, cet homme mourut, non de la chute, mais de l'étreinte.

Moulin s'élança alors à la fenêtre pour la fermer; mais au moment où il poussait les battans, il sentit qu'on lui prenait la tête par derrière et qu'on la lui penchait violemment sur l'épaule gauche. En même temps un carreau vola en éclats, et le fer d'une hache glissa sur son épaule droite. M. de Saint-Chamans, qui le suivait, avait vu descendre l'arme, et c'était lui qui avait détourné non pas le fer, mais le but qu'il voulait frapper. Moulin saisit la hache par le manche, et l'arracha des mains de celui qui venait de lui porter le coup qu'il avait si heureusement évité; puis il acheva de refermer la fenêtre, la barricada avec les volets intérieurs, et monta aussitôt chez le maréchal.

Il le trouva se promenant à grands pas dans sa chambre. Sa belle et noble figure était calme, comme si tous ces hommes, toutes ces voix, tous ces cris, ne demandaient point sa mort. Moulin le fit passer de la chambre numéro 1 dans la chambre numéro 3, qui, placée sur le derrière et donnant dans la cour, offrait quelque chance de salut, que l'autre n'avait point. Le maréchal demanda alors du papier à lettre, une plume et de l'encre : Moulin les lui donna. Le maréchal s'assit devant une petite table, et se mit à écrire.

En ce moment de nouveaux cris se firent entendre. M. de Saint-Chamans était sorti, et avait ordonné à cette multitude de se retirer ; mille voix lui avaient aussitôt demandé d'un seul cri qui il était pour donner un pareil ordre ; alors il avait décliné sa qualité. — Nous ne connaissons le préfet qu'à son habit, lui avait-on aussitôt répondu de toutes parts. — Malheureusement, les malles de M. de Saint-Chamans venaient par la diligence, et n'étaient point encore arrivées ; de sorte qu'il était vêtu d'un habit vert, d'un pantalon de nankin et d'un gilet de piqué, costume peu imposant dans une pareille circonstance. Il monta sur un banc pour haranguer la populace ; mais une voix se mit à crier : — A bas l'habit vert ! Nous avons bien assez de charlatans comme cela. — Il fut obligé de descendre. Vernet lui rouvrit la porte. Quelques hommes voulurent profiter de cette circonstance pour rentrer en même temps que lui ; mais Vernet laissa retomber trois fois son poing, trois hommes roulèrent à ses pieds comme des taureaux frappés de la massue ; les autres se retirèrent. Douze défenseurs comme Vernet eussent sauvé le maréchal, et cependant cet homme était royaliste aussi ; il professait les opinions de ceux qu'il combattait. Pour lui comme pour eux, le maréchal était un ennemi mortel ; mais il avait un noble cœur, et si le maréchal était coupable, il voulait un jugement et non un assassinat.

Cependant, un homme avait entendu ce qu'on avait dit à M. de Saint-Chamans à propos de son costume, et il était allé revêtir le sien. Cet homme était M. de Puy, beau et digne vieillard à cheveux blancs, à la figure

douce, à la voix conciliante. Il revint avec son habit de maire, son écharpe et sa double croix de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur; mais ni son âge ni son titre n'imposèrent à ces hommes ; ils ne le laissèrent pas même arriver jusqu'à la porte de l'hôtel ; il fut renversé, foulé aux pieds ; son habit et son chapeau furent déchirés, et ses cheveux blancs souillés de poussière et de sang. L'exaspération monta alors à son comble.

Alors parut la garnison d'Avignon : elle se composait de quatre cents volontaires, formant un bataillon qu'on appelait le Royal-Angoulême. Elle était commandée par un homme qui s'intitulait lieutenant-général de l'armée libératrice de Vaucluse. Cette troupe vint se ranger sous les fenêtres mêmes de l'hôtel du Palais-Royal. Elle était presque entièrement composée de Provençaux, parlant le même patois que les portefaix et les gens du peuple. Ceux-ci demandèrent aux soldats ce qu'ils venaient faire, et pourquoi ils ne les laissaient pas tranquillement accomplir leur justice, et s'ils comptaient les en empêcher. — Bien au contraire, répondit un des soldats ; jetez-le par la fenêtre, et nous le recevrons sur nos baïonnettes. — Des cris de joie atroces accueillirent cette réponse, à laquelle succéda un silence de quelques instans; mais il était facile de voir que tout ce peuple était dans l'attente, et que ce calme n'était qu'apparent. En effet, bientôt de nouvelles vociférations se firent entendre, mais cette fois dans l'intérieur de l'hôtel : une troupe s'était détachée du rassemblement ; conduite par Fargès et Roquefort, elle avait, à l'aide d'échelles, escaladé les murailles, et, se

laissant glisser sur la pente du toit, elle était retombée sur le balcon qui longeait les fenêtres de la chambre du maréchal. Il était toujours assis et écrivant.

Alors les uns se précipitèrent à travers les fenêtres sans même les ouvrir, tandis que d'autres s'élançaient par la porte ouverte. Le maréchal, surpris et enveloppé ainsi tout-à-coup, se leva, et ne voulant point que la lettre qu'il écrivait au commandant autrichien pour réclamer sa protection tombât entre les mains de ces misérables, il la déchira. Alors un homme qui appartenait à une classe plus aisée que les autres, et qui porte encore aujourd'hui la croix de la Légion-d'Honneur, qu'il reçut sans doute pour la conduite qu'il tint en cette occasion, s'avança vers le maréchal l'épée à la main, et lui dit que « s'il avait quelques dispositions à faire, il les fît promptement, attendu qu'il n'avait plus que dix minutes à vivre. »

— Qu'est-ce que vous dites donc? dix minutes! s'écria Fargès; est-ce qu'il a donné dix minutes à la princesse Lamballe, lui?

Et il dirigea son pistolet vers la poitrine du maréchal; mais le maréchal leva le bout du canon avec la main, le coup partit en l'air, et la balle alla se perdre dans la corniche.

— Maladroit! dit le maréchal en haussant les épaules, qui ne sait pas tuer un homme à bout portant.

— Cié vrai, — répondit en patois Roquefort, — vas veiyre comme à qui se fa!

En même temps il recula d'un pas, ajusta le maré-

chal avec une carabine pendant qu'il lui tournait à moitié le dos ; le coup partit, et le maréchal tomba raide mort : la balle, entrée par l'épaule, lui avait traversé la poitrine et avait été s'enfoncer dans le mur.

Ces deux coups avaient été entendu de la rue, et ils avaient fait bondir la populace ; elle y répondit aussitôt par de véritables hurlemens. Un misérable, nommé Cadillan, courut alors au balcon qui donnait sur la place, et, tenant de chaque main un pistolet qu'il n'avait pas même osé décharger sur le cadavre, il battit un entrechat, et montrant les armes innocentes qu'il calomniait : — Va, dit-il, qui a fé lou coup. — Et il mentait, le fanfaron, car il se ventait d'un crime commis par de plus hardis assassins que lui.

Derrière lui venait le général de l'armée libératrice de Vaucluse ; il salua gracieusement le peuple.

— Le maréchal s'est fait justice en se suicidant, dit-il : vive le roi ! —

Des cris, dans lesquels il y avait à la fois de la joie, de la vengeance et de la haine, s'élevèrent de cette foule, et le procureur du roi et le juge d'instruction se mirent incontinent à rédiger un procès-verbal de suicide [1].

Tout était fini : il n'y avait plus moyen de sauver le maréchal ; M. Moulin voulut au moins sauver les effets précieux que contenait sa voiture : il trouva dans le coffre quarante mille francs, dans la poche une tabatière enrichie de diamans, dans les sacoches une paire de pistolets et deux sabres, dont l'un, à la poignée enrichie de pierres précieuses, était un don du malheureux Selim.



Le cadavre du Maréchal Brune traîné vers le Rhône

Comme M. Moulin traversait la cour avec ces objets, le damas lui fut arraché des mains ; l'homme qui s'en était emparé ainsi le garda cinq ans comme un trophée, et ce ne fut qu'en 1820 qu'il fut forcé de le remettre au mandataire de la maréchale Brune : cet homme était un officier ; cet officier conserva son grade pendant toute la restauration, et ne fut destitué qu'en 1830.

Ces objets mis en sûreté, M. Moulin requit le juge d'instruction de faire enlever le cadavre, afin que la foule se dissipât, et que l'on pût faire sauver les aides de camp. Pendant qu'on déshabillait le maréchal pour constater le décès, on trouva sur lui une ceinture de cuir qui contenait cinq mille cinq cent trente-six francs.

Le corps du maréchal fut descendu sans opposition par les fossoyeurs; mais à peine eurent-ils fait dix pas sur la place, que les cris : Au Rhône! au Rhône! retentirent de tous côtés. Le commissaire de police, qui voulut résister, fut renversé; les porteurs reçurent ordre de changer de route, ils obéirent. La foule les entraîna vers le Pont-de-Bois; arrivée à la quatorzième arche, la civière fut arrachée des mains de ceux qui la portaient; le cadavre fut précipité dans le fleuve, et au cri : Les honneurs militaires! les fusils furent déchargés sur le cadavre, qui reçut deux nouvelles balles.

Puis on écrivit sur l'arche du pont : *Tombeau du maréchal Brune!*

Le reste de la journée se passa en fêtes.

Cependant le Rhône ne voulut pas être complice de ces hommes ; il emporta le cadavre que les assassins

croyaient englouti. Le lendemain, il était arrêté sur les grèves de Tarascon; mais avant lui le bruit de l'assassinat était arrivé; on le reconnut à ses blessures, on le repoussa dans le Rhône, et le fleuve continua de l'entraîner vers la mer.

Trois lieues plus loin, il s'arrêta une seconde fois dans des herbes : un homme d'une quarantaine d'années et un jeune homme de dix-huit ans l'aperçurent aussi : eux aussi le reconnurent; mais, au lieu de le repousser dans le Rhône, ils le tirèrent sur la rive, et l'emportant dans la propriété de l'un d'eux, l'y enterrèrent religieusement. Le plus âgé de ces deux hommes était M. de Chartrouse, le plus jeune était M. Amédée Pichot.

Le corps fut exhumé par ordre de la maréchale Brune, transporté en son château de Saint-Just en Champagne, embaumé, placé dans un appartement près de sa chambre à coucher, et il y resta couvert d'un voile, jusqu'à ce qu'un jugement public et solennel eût lavé sa mémoire de l'accusation de suicide. Alors, et seulement, il fut enterré avec l'acte de la cour de Riom.

Les assassins, qui s'étaient soustraits à la justice des hommes, n'échappèrent point à la vengeance de Dieu. Presque tous eurent une fin misérable : Roquefort et Fargès furent atteints de maladies étranges et inconnues, pareilles à ces anciennes plaies qu'envoyait la main de Dieu aux peuples qu'il voulait punir. Chez Fargès, ce fut un racornissement de la peau, et des douleurs tellement enflammées, que, tout vivant, on l'enterrait jusqu'au cou pour le rafraîchir. Chez Roquefort, ce fut une gangrène

qui attaquait la moelle, et qui, décomposant les os, leur ôtait leur résistance et leur solidité ; de sorte que ses jambes cessèrent de le porter, et qu'il allait par les rues, se traînant comme un reptile. Tous deux moururent au milieu d'atroces douleurs, et regrettant l'échafaud qui leur eût épargné cette effroyable agonie.

Pointu, condamné à mort par la cour d'assises de la Drôme pour avoir assassiné cinq personnes, fut abandonné par son propre parti. Pendant quelque temps, on vit à Avignon sa femme, infirme et difforme, aller de maison en maison, demandant l'aumône pour celui qui avait été pendant deux mois le roi de la guerre civile et de l'assassinat. Puis, un jour, on la vit ne demandant plus rien et coiffée d'un haillon noir. Pointu était mort; — seulement on ne savait pas où. — Dans un coin, au creux de quelque rocher, au fond de quelque bois, comme un vieux tigre auquel on a scié les griffes et arraché les dents.

Nadaud et Magnan furent condamnés chacun à dix ans de galères. Nadaud y mourut ; Magnan en sortit, et, fidèle à sa vocation de mort, valet de voirie, il empoisonne aujourd'hui les chiens.

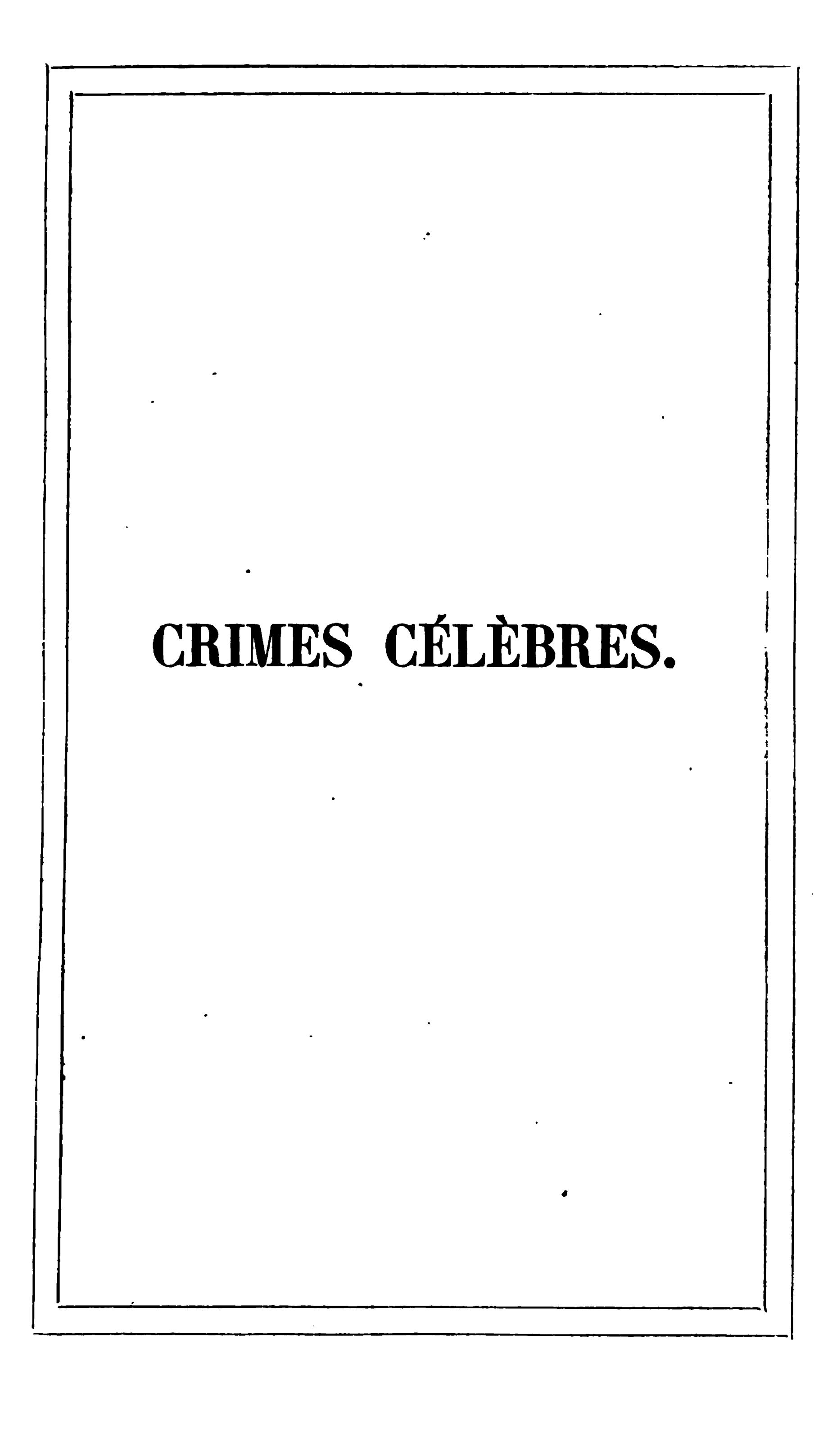
Puis il y en a d'autres qui vivent encore, qui ont des places, des croix et des épaulettes, qui se réjouissent dans leur impunité, et qui croient, sans doute, avoir échappé au regard de Dieu.

Attendons !...

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.

TABLE.

FIN DE LA TABLE.


CRIMES CÉLÈBRES.

IMPRIMERIE DE Ve DONDEY-DUPRÉ,
Rue Saint-Louis, 46, au Marais.

CRIMES CÉLÈBRES

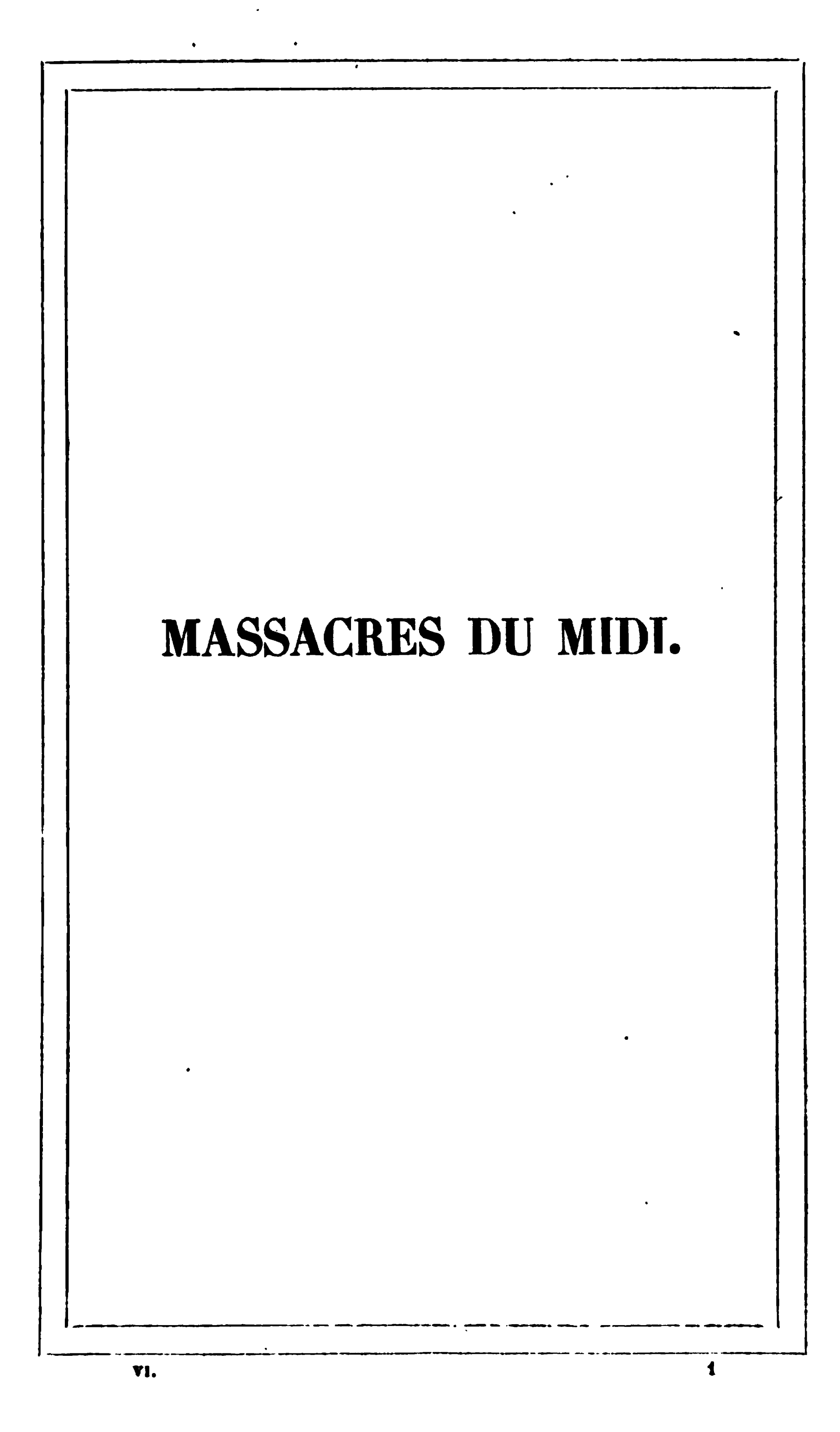
PAR

ALEXANDRE DUMAS.

TOME SIXIÈME.

PARIS.
ADMINISTRATION DE LIBRAIRIE,
RUE LOUIS-LE-GRAND, 18.

1840



MASSACRES DU MIDI.

MASSACRES DU MIDI.

1815.

C'était un samedi que l'on avait arboré le drapeau blanc à Nîmes. Le lendemain une multitude de paysans catholiques des environs se rendit dans la ville et vint y attendre l'armée royaliste de Beaucaire. Les esprits fermentaient; le désir des représailles animait tous ces hommes, dont la haine paternelle, après avoir sommeillé pendant tout le temps de l'empire, se réveillait avec une nouvelle force. Le lundi les trouva dans ces dispositions, et ici je dois le dire, quoique je croie être sûr des jours que je cite, je ne garantis pas aussi bien les dates que les faits : chaque événement que je raconte est vrai, chaque détail est juste; mais le jour ne frappe pas également ma mémoire, et il est plus aisé de se souvenir qu'un meurtre a été commis que de se rappeler précisément l'heure où on en fut témoin.

La garnison de Nîmes se composait d'un bataillon du 13e régiment de ligne et d'un autre bataillon du

79ᵉ régiment, qui était venu avec un cadre s'y compléter. Après la journée de Waterloo, les habitans avaient, autant qu'il était en leur pouvoir, fait déserter les soldats; de sorte qu'il n'était resté des deux bataillons que deux cents hommes à peu près, y compris les officiers.

Lorsque la nouvelle de la proclamation de Napoléon II fut arrivée à Nîmes, le général de brigade Malmont, commandant le département, l'avait fait faire aussi dans la ville, et il n'y avait eu aucun mouvement populaire. Ce ne fut que quelques jours après que la nouvelle se répandit qu'une armée royaliste se rassemblait à Beaucaire, et que la populace allait profiter sans doute de son arrivée pour se porter à des excès. Pour faire face à ce double danger, le général avait ordonné à la troupe et à une partie de la garde nationale des cent jours de prendre en armes position derrière la caserne, sur une éminence où il avait fait mettre en batterie ses cinq pièces de canon. Il avait gardé cette position pendant deux jours et une nuit; mais ne voyant aucun mouvement de la part du peuple, il l'avait quittée et les troupes étaient rentrées à la caserne.

Mais le lundi, comme nous l'avons dit, le peuple, qui savait que l'armée de Beaucaire devait arriver le lendemain, s'ameuta devant la caserne avec des dispositions hostiles et demandant à grands cris et avec des menaces qu'on leur livrât les cinq pièces de canon qui y étaient déposées. Le général, ainsi que les officiers qui étaient logés en ville, informés du tumulte, se rendirent aussitôt dans le quartier, d'où ils sortirent bientôt et s'avancèrent

vers le peuple pour l'engager à se retirer; mais les Nîmois, pour toute réponse, firent feu sur eux. Alors convaincu, par la connaissance qu'il avait des esprits, que dès lors que l'affaire était engagée il n'y avait plus moyen de l'empêcher de suivre son cours, le général recula pas à pas vers la caserne, et arrivé à la porte, il la referma sur lui.

On se mit en devoir de repousser la force par la force, car tout le monde était décidé à défendre chèrement une existence qui du premier coup paraissait si terriblement compromise. Aussi, sans attendre même l'ordre de tirer, quelques coups de fusil ayant cassé des carreaux, les soldats ripostèrent par la fenêtre, et, plus habitués au maniement des armes que les bourgeois, couchèrent quelques-uns de ces derniers sur le carreau. Aussitôt la populace effrayée se retira, se mit hors de la portée du fusil et se retrancha dans les maisons environnantes.

Vers les neuf heures du soir, une espèce de parlementaire, décoré d'une écharpe blanche, parut et parla au général. Cette conférence avait pour but de s'informer de la capitulation qu'exigeaient les troupes pour évacuer Nîmes. Le général demanda que la troupe sortît avec armes et bagages, excepté les pièces de canon, qui resteraient dans la caserne, et que, une fois sortie, elle s'arrêtât dans un petit vallon à une certaine distance de Nîmes : là il serait donné aux soldats les moyens ou de rejoindre les régimens auxquels ils appartenaient, ou de rentrer dans leurs foyers.

A deux heures du matin à peu près, le parlementaire revint, et annonça au général que la capitulation était

acceptée, à l'exception d'un seul article qui était : « que la troupe devait sortir sans armes. » Cet individu, au reste, ajouta que, s'il ne l'acceptait sur-le-champ, dans deux heures, peut-être, il ne serait plus temps de capituler, et qu'il ne répondait pas de la fureur du peuple, qu'il ne pourrait plus contenir. Le général accepta cette condition, et le parlementaire disparut.

En apprenant la dernière condition imposée, les soldats furent sur le point de refuser de s'y soumettre, tant il leur paraissait humiliant de déposer leurs armes devant une populace que quelques coups de fusil avaient déjà fait reculer; mais le général parvint à les calmer et à les déterminer à sortir sans fusils, en leur disant qu'il n'y a rien de déshonorant dans une action qui tendait à empêcher l'effusion du sang entre enfans de la même patrie.

La gendarmerie, d'après un article de la capitulation, devait fermer la marche de la colonne et empêcher par là que le peuple ne se portât à des excès envers les soldats qui la composaient. C'était tout ce qu'on avait pu obtenir du parlementaire en compensation de l'abandon des armes. La gendarmerie, selon les conventions arrêtées, se trouva en effet placée en bataille vis-à-vis la caserne, et semblait attendre la sortie de la troupe pour l'escorter.

A quatre heures du matin, on forma les faisceaux dans la cour de la caserne, et le mouvement commença. Mais à peine quarante ou cinquante hommes furent-ils dehors, que l'on tira dessus à bout portant, et qu'à cette première décharge, on en tua ou blessa près de la moitié.

Aussitôt les soldats qui étaient encore dans la cour de la caserne voulurent fermer les portes, et coupèrent toute retraite à ceux qui se trouvaient dehors; quelques-uns d'entre eux parvinrent cependant à s'échapper, de sorte que le sort de ceux qui restaient se trouva, quoiqu'ils fussent enfermés, tout aussi déplorable que celui de leurs compagnons. En effet, voyant que sur quarante hommes dix ou douze étaient parvenus à fuir, la populace se retourna furieuse contre la caserne, enfonça les portes, escalada les murs, et cela avec tant de rage et de promptitude, que quelques soldats à peine eurent le temps de ressaisir leurs armes; encore, faute de munitions, ces armes leur furent-elles à peu près inutiles. Alors une horrible boucherie commença au dedans et au dehors; car quelques-uns de ces malheureux, poursuivis de chambre en chambre, sautant par les fenêtres sans en mesurer la hauteur, ou tombèrent sur les baïonnettes de ceux qui les attendaient en bas, ou se brisèrent les jambes en tombant, et furent achevés impitoyablement. Le massacre dura trois heures.

Quant à la gendarmerie, qui était venue pour escorter la garnison, sans doute elle se crut convoquée tout bonnement à quelque exécution judiciaire; car elle ne bougea point de sa place et demeura témoin impassible de toutes les atrocités qui s'accomplissaient sous ses yeux. Mais la peine de cette impassibilité ne se fit pas attendre; quand tout fut fini avec les soldats, les assassins trouvèrent que le massacre avait été court et se retournèrent contre les gendarmes : beaucoup furent blessés, tous perdirent leurs chevaux, quelques-uns la vie.

La populace était encore occupée de sa sanglante besogne, lorsqu'on vint lui annoncer que l'armée de Beaucaire était en vue de la ville; elle se hâta d'achever quelques blessés qui respiraient encore, et courut audevant du renfort qui lui arrivait.

Il faut avoir vu cette armée pour se faire une idée de ce que c'était, à part le premier corps, commandé par M. de Barre, qui avait pris ce commandement dans le noble but de s'opposer autant qu'il le pourrait au massacre et au pillage. En effet, ce premier corps qui s'avançait, précédé de quelques officiers respectables, mus par le même motif philanthropique qui avait amené le général, s'offrait avec une certaine régularité, et observait une discipline assez exacte. Tous étaient armés de fusils.

Mais le second corps, c'est-à-dire l'armée véritable, car le premier corps n'était réellement qu'une avant-garde; le second corps, dis-je, était quelque chose de miraculeux à voir. Jamais tant de cris insensés, tant de menaces de mort, tant de haillons, tant d'armes étranges, depuis le fusil à mèche du temps de la Michelade, jusqu'au bâton ferré des bouviers de la Camargue, ne s'étaient trouvés ensemble. Aussi, si déguenillée et hurlante que fût la populace nîmoise, son premier sentiment, à la vue de cette horde fraternelle qui lui tendait la main, fut l'hésitation et l'étonnement.

Au reste, les nouveaux venus donnèrent bientôt la preuve que ce n'était que faute d'occasion de se mettre dans un état plus respectable qu'ils étaient ainsi nus et

à peine armés; car, à peine entrés dans la ville, ils se firent indiquer les maisons protestantes des anciens gardes nationaux; chacune fut taxée à un fusil, à un habit et à un équipement, puis à vingt ou trente louis, selon le caprice de celui qui fixait l'imposition; de sorte que, le soir même, la plupart de ceux qui le matin étaient entrés à moitié nus dans la ville étaient vêtus d'un uniforme complet et avaient de l'or dans leurs poches.

Le même jour le pillage commença; car ce qui s'était fait depuis le matin s'était accompli sous le titre de contribution.

On prétendit que pendant le siége des casernes un individu avait tiré d'une fenêtre un coup de fusil sur les assiégeans. Le peuple indigné se porta à la maison désignée et la pilla sans y rien laisser que les murs. Il est vrai qu'ensuite l'individu fut reconnu innocent.

La maison d'un riche négociant se trouva sur le passage de l'armée; on cria que ce négociant était bonapartiste, et cette accusation suffit. La maison fut envahie, pillée, et les meubles jetés par la fenêtre. Le surlendemain il fut prouvé que non seulement le négociant n'était point bonapartiste, mais encore que son fils avait accompagné le duc d'Angoulême jusqu'à Cette, où le prince s'était embarqué. Les pillards répondirent alors qu'ils avaient été dupes d'une erreur de nom : l'excuse était si bonne, à ce qu'il paraît, qu'elle sembla parfaitement suffisante à l'autorité.

Il n'en fallait pas tant pour exciter la populace de Nîmes à imiter ses frères de Beaucaire. En vingt-quatre

heures, des compagnies s'organisèrent, dont Trestaillons, Truphémy, Graffan et Morinet se firent les capitaines ou les lieutenans. Ces compagnies prirent le titre de garde nationale, et ce que j'avais vu à Marseille résultat de l'effervescence du moment, commença de s'organiser à Nîmes avec toutes les symétries de la haine, et toutes les précautions de la vengeance.

La réaction suivit la progression ordinaire, le pillage d'abord, l'incendie ensuite, le meurtre après.

M. V... vit sa maison d'abord pillée, ensuite démolie; elle était bâtie au centre de la ville, et cependant aucun secours ne lui fut donné.

Sur le chemin de Montpellier, la maison de M. T... fut d'abord pillée, puis démolie; les meubles avaient été empilés, on y mit le feu, et l'on commença de danser à l'entour, comme on eût fait dans une réjouissance publique. On chercha partout le propriétaire pour le tuer, et comme on ne le trouva point, la haine contre le vivant retomba sur les morts. Un enfant enterré depuis trois mois fut exhumé, traîné par les pieds dans la fange des ruisseaux, et jeté à la voirie. Le maire du village dormait pendant cette nuit de pillage, d'incendie et de sacrilége, et cela d'un sommeil si excellent, qu'il se réveilla le lendemain *tout étonné*, dit-il, de ce qui s'était passé.

Cette expédition achevée, la compagnie qui l'avait faite se porta vers la maison de campagne d'une veuve que j'avais invitée bien souvent à la quitter et à venir demeurer avec nous. La pauvre femme, se reposant dans sa faiblesse même, avait toujours refusé, et se tenait seule

et renfermée chez elle. Les portes furent jetées en dedans, la veuve insultée, maltraitée, chassée; puis on démolit la maison, et on mit le feu aux meubles. Un caveau contenait les restes de sa famille, ces restes furent arrachés au cercueil et dispersés dans les champs. Le lendemain, apprenant ce sacrilége, la veuve revint, recueillit les restes de ses pères, et les remit dans leurs tombes ; c'était un crime. La compagnie revint, les exhuma de nouveau, en la menaçant de mort, si elle les replaçait dans le sépulcre, et la pauvre veuve fut réduite à aller pleurer sur ces restes sacrés brisés et répandus dans les champs.

Cette pauvre femme s'appelait la veuve Pepin, et la maison où ce sacrilége fut commis était un petit enclos situé sur la colline des Moulins-à-Vent.

Pendant ce temps, dans le faubourg des Bourgades, le peuple se livrait à un autre genre d'amusement, qu'il considérait comme la comédie du grand drame qui se jouait ailleurs. Des hommes avaient armé de clous des battoirs à laver le linge ; ces clous, par la manière dont ils étaient disposés, présentaient l'image d'une fleur de lis, et toute protestante qui tombait entre leurs mains, quel que fût son âge ou son rang, était marquée, à tour de bras, de la sanglante effigie. Plusieurs furent blessées grièvement, les clous ayant généralement un pouce de longueur.

Bientôt on commença à entendre parler d'assassinats. On apprit que les nommés Loriol, Bigot, Dumas, Lhermet, Héritier, Domaison, Combe, Clairon, Begomet, Poujas, Imbert, Vigal, Pourchet, Vignole, avaient été

tués. A chaque instant des détails plus ou moins atroces se répandaient sur les meurtres croissans. Dalbos était conduit par deux hommes armés ; d'autres arrivent et délibèrent. Dalbos, espérant dans les nouveaux venus, demande grâce : on la lui accorde. Il fait deux pas pour se retirer, et tombe atteint de plusieurs coups de fusil.

Rambert essaie de se sauver, déguisé en femme ; il est reconnu et fusillé à quelques pas de sa maison.

Saussine, capitaine de canonniers, se promenait sur le chemin d'Uzès, se doutant si peu qu'il courût quelque risque, qu'il avait la pipe à la bouche ; il est rencontré par cinq hommes appartenant à la compagnie de Trestaillons, qui l'entourent et le tuent à coups de couteau.

Chivas aîné fuyait à travers champs ; il gagne la maison de campagne Rouvière, qui était, sans qu'il le sût, au pouvoir de la nouvelle garde nationale, et est assassiné en mettant le pied sur le seuil.

Raut est saisi chez lui et fusillé. Clos est aperçu par une compagnie ; mais, voyant dans ses rangs Trestaillons, qui avait été son ami, il marche à lui et lui tend la main. Trestaillons tire un pistolet de sa ceinture, et lui brûle la cervelle.

Calandre, poursuivi dans la rue des Sœurs-Grises, se réfugie dans une taverne. On le force d'en sortir, et on l'égorge à coups de sabre.

Courbet suit quelques hommes qui le conduisent en prison. En route, ces hommes changent d'avis ; au milieu de la rue, ils font feu sur lui et l'étendent sur la place.

Cabanon, marchand de vin, fuit devant Trestaillons,

et se réfugie dans une maison où se trouve un vénérable prêtre nommé le curé Bonhomme ; à la vue de l'assassin déjà tout couvert de sang, le prêtre s'avance et l'arrête.

— Que diras-tu, malheureux, s'écrie-t-il, quand tu te présenteras au tribunal de la pénitence, les bras teints de sang?

—Bah! répond Trestaillons, vous mettrez votre grande robe, les manches sont larges, tout y passera.

A ces différens assassinats, je joindrai le récit d'un meurtre dont je fus personnellement témoin, et qui me fit ressentir une des impressions les plus terribles que j'aie jamais éprouvées.

Il était minuit. Je travaillais auprès du lit de ma femme, qui était près de s'endormir, lorsqu'un bruit lointain fixa notre attention. Peu à peu le bruit devint plus distinct ; plusieurs tambours battaient la générale et se croisaient en tous sens. Dissimulant mes propres craintes dans la peur d'augmenter les siennes, je répondis à ma femme, qui me demandait quelle chose nouvelle ce pouvait être, que sans doute des troupes partaient ou arrivaient, et que ces troupes étaient la seule cause de ce bruit. Mais bientôt des coups de fusil, accompagnés de ces rumeurs auxquelles nous étions si bien habitués que nous ne nous y trompions plus, se firent entendre. J'ouvris ma fenêtre, et j'entendis des imprécations horribles mêlées au cri de vive le Roi! Ne voulant pas demeurer dans l'incertitude où j'étais, je courus éveiller un capitaine qui logeait dans la maison; il se leva, prit ses armes, et nous sortîmes ensemble, en nous dirigeant vers le lieu

ils ; allons, voyons, appelle ton empereur, et qu'il vienne te tirer d'ici. — Le malheureux alors redoublait de supplications, et eux d'ironie ; ils le mettaient en joue, puis ils abaissaient leurs fusils en disant : — Non, pas encore, que diable ! donnons-lui un peu le temps de se voir mourir. — Et alors la victime, n'espérant plus de grâce, les priait au moins de l'achever tout de suite.

La sueur me coulait sur le front. Je me tâtai pour savoir si je n'avais pas sur moi une arme quelconque. Je n'avais rien, pas même un couteau. Je regardai mon chien. Il était couché à plat ventre au pied de l'arbre, et paraissait lui-même atteint de la terreur la plus profonde. Le prisonnier continuait de se lamenter ; les assassins menaçaient et raillaient toujours. Je descendis doucement du figuier pour aller chercher des pistolets. Mon chien me suivait des yeux, et semblait n'avoir que la tête de vivante. Au moment où je mettais le pied sur le sol, une double détonation se fit entendre ; mon chien poussa un hurlement plaintif et prolongé. Je devinai que tout était fini.

Il était désormais inutile d'aller chercher des armes ; je remontai sur mon figuier. Le malheureux, la face contre terre, se tordait dans son sang ; les assassins s'éloignaient en rechargeant leurs fusils.

Je voulus voir s'il n'y avait pas moyen de porter secours à celui que je n'avais pu sauver. Je sortis donc, aussitôt je m'approchai de lui ; il était sanglant, défiguré, expirant, et pourtant il vivait encore, et poussait des gémissemens sourds. J'essayai de le soutenir ; mais je vis

bientôt que ses blessures, faites à bout portant, l'une dans la tête, et l'autre dans les reins, étaient sans remède. Une patrouille de la garde nationale parut alors au coin de la rue. Au lieu de voir en elle des secours, je voyais en elle un danger. Je ne pouvais rien pour le blessé; déjà il râlait, et bientôt allait mourir. Je rentrai, je repoussai la porte à demi, et j'écoutai.

— Qui vive? demanda le caporal.

— Farceur, dit un autre, qui demande qui vive à un mort.

— Eh! non, il n'est pas mort, répliqua un troisième, tu vois bien qu'il chante encore. — En effet, le malheureux, dans son agonie, poussait des gémissemens affreux.

— On l'a chatouillé, dit un autre, il n'y a point de mal à cela; le meilleur maintenant serait de l'achever.

Aussitôt j'entendis cinq ou six coups de fusil, et les gémissemens cessèrent.

— Celui qui venait d'expirer se nommait Louis Lichaire: ce n'était pas à lui, mais à son neveu, que les assassins en voulaient; ils avaient pénétré de force dans son domicile, et comme ils n'y avaient point trouvé celui qu'ils cherchaient, et qu'il leur fallait une victime, ils l'avaient arraché des bras de sa femme, et l'avaient emmené jusqu'auprès de la citadelle, où, comme je viens de le dire, ils l'avaient assassiné.

Le lendemain, dès le point du jour, j'envoyai chez trois commissaires de police les uns après les autres, pour obtenir l'autorisation d'enlever le cadavre et de le transporter à l'hospice; mais, ou ces messieurs n'étaient

pas encore levés, ou ils étaient déjà sortis; si bien que ce ne fut qu'à onze heures du matin et à force de visites, qu'on voulut bien me délivrer cette autorisation.

Le lendemain, grâce à ce retard, toute la ville vint voir le corps de ce malheureux: le jour qui suit un massacre semble un jour de fête, on laisse tout pour venir contempler les cadavres des victimes: un homme, voulant amuser la foule, ôta sa pipe de sa bouche, et la mit dans celle du cadavre; la plaisanterie eut un merveilleux succès, et les assistans se prirent à rire aux éclats. —

Toute la nuit s'était passée en meurtres; les compagnies parcouraient les rues, en chantant une espèce de chanson, qu'un de ces poètes de sang avait composée, et dont le refrain était :

N'épargnons personne,
Trestaillons l'ordonne.

Dix-sept assassinats mortels avaient été commis; et cependant ni les coups de feu des assassins, ni les cris des victimes ne troublèrent le sommeil paisible de M. le préfet et de M. le commissaire-général de la police [6].

Mais si les autorités civiles dormaient, le général Lagarde, arrivé depuis peu dans la ville pour en prendre le commandement au nom du roi, s'était réveillé, lui, au premier coup de feu : aussitôt il avait santé à bas de son lit, s'était habillé et avait visité les postes; puis, sûr de toutes ses forces, il avait organisé des patrouilles de chasseurs, et lui-même, accompagné de deux officiers seulement, il avait couru partout où des cris l'avaient ap-

pelé ; néanmoins, malgré la sévérité des ordres donnés, le peu de troupes qu'il avait à sa disposition avait ôté à ses efforts une partie de leur efficacité ; aussi ne fut-co qu'à près de trois heures du matin qu'on parvint à s'emparer de Trestaillons; il portait comme d'habitude l'uniforme de la garde nationale, un chapeau à trois cornes et des épaulettes de capitaine; le général Lagarde lui fit ôter son épée et sa carabine, et ordonna qu'il fût conduit désarmé à la caserne des gendarmes, afin qu'il y demeurât sous leur garde : la lutte fut longue, Trestaillons prétendait qu'il ne rendrait sa carabine qu'avec sa vie ; néanmoins, il lui fallut céder au nombre, et comme son absence était nécessaire à la tranquillité de la ville, le général ordonna que dès le lendemain matin il serait transféré dans la citadelle de Montpellier : au point du jour il y fut conduit, en effet, et sous bonne escorte.

Cependant, à huit heures du matin, le désordre n'avait point encore cessé; l'esprit de Trestaillons continuait d'animer cette multitude; pendant que les soldats parcouraient un quartier de la ville, une vingtaine d'hommes se rassembla et força la maison d'un nommé Scipion Chabrier, qui long-temps s'était caché, mais qui enfin, sur les proclamations que le général Lagarde avait publiées en prenant le commandement de la ville, était revenu chez lui : en effet, il avait cru les troubles de Nîmes un peu calmés, lorsque la journée du 16 octobre les redoubla; le 17 au matin, il était renfermé chez lui, où il travaillait à son état de taffetassier, lorsque, prévenu par les cris des assassins qui s'avançaient vers sa maison, il

essaya de se sauver; mais à peine se fut-il réfugié dans la maison dite de la Coupe-d'Or, que les meurtriers s'y précipitèrent derrière lui, et que le premier arrivé lui enfonça sa baïonnette dans la cuisse; renversé du coup du haut en bas d'un escalier, il fut saisi et traîné dans une écurie, où, le croyant mort, les assassins l'abandonnèrent percé de sept blessures.

Ce fut, au reste, le seul meurtre qui fut commis dans cette journée, grâce à la vigilance et au courage du général Lagarde.

Le lendemain, il se forma un attroupement considérable; une députation tumultueuse se rendit à l'hôtel du général Lagarde, et demanda effrontément qu'on lui rendît Trestaillons: le général invita le rassemblement à se dissiper, mais le rassemblement ne tint aucun compte de cette invitation; alors le général Lagarde ordonna de charger; la force opéra en un instant ce que n'avait pu faire la persuasion; plusieurs des mutins furent arrêtés et conduits en prison.

Ainsi, comme on le voit, la lutte avait changé de face; la résistance au nom de la royauté se faisait contre la royauté même, et ceux qui troublaient ou ceux qui rétablissaient l'ordre opéraient chacun de leur côté au nom de: —Vive le roi.

La fermeté du général Lagarde avait rendu quelque tranquillité apparente à Nîmes; mais rien n'était fini réellement: un pouvoir occulte, qui se trahissait par son inertie, neutralisait toutes les mesures du commandant militaire. Or, comme il avait vu que le fond de cette sanglante

rixe politique était une vieille haine religieuse, il résolut, sur la demande générale des protestans, et après en avoir reçu l'autorisation du roi, de frapper un dernier coup en rouvrant les temples, qui étaient fermés depuis plus de quatre mois, et en rétablissant publiquement l'exercice du culte réformé, qui, depuis ce même temps, était entièrement banni de la ville.

Deux pasteurs seulement étaient restés à Nîmes, tous les autres avaient fui : ces deux pasteurs étaient MM. Juillerat et Olivier Desmonts ; le premier jeune homme de vingt-huit ans, le second, vieillard de soixante-dix : c'était tout ce qui restait des six ministres que possédait Nîmes avant les massacres.

Tout le poids du ministère était tombé, pendant ces heures de proscription, sur M. Juillerat, qui avait accepté et rempli religieusement son mandat, et qu'un pouvoir suprême semblait avoir protégé miraculeusement au milieu de tous les dangers qui l'entouraient ; quant à M. Oliviers Desmonts, quoique président du consistoire, le péril avait été pour lui moins réel ; il était d'un âge qui commande presque toujours des égards, et de plus son fils, qui était au nombre des gardes royaux, son fils, qui avait suivi le prince et qui était lieutenant dans un des corps organisés à Beaucaire, le protégeait de son nom, quand il ne le protégeait point de sa présence ; M. Desmonts était donc à peu près en sûreté, soit qu'il passât dans les rues de Nîmes, soit même qu'il se rendît à sa campagne de Redessans.[9]

Mais, comme nous l'avons dit, il n'en était point de

même de M. Juillerat : c'était lui qui, par l'activité de son âge et la fermeté de sa foi, était resté presque seul pour la consolation des malades et pour les autres fonctions du culte : la nuit, on lui apportait les enfans à baptiser, et il avait consenti à cette espèce de concession, parce qu'en exigeant que cette cérémonie se fît le jour, il ne compromettait pas sa seule existence ; mais pour tout ce qui lui était personnel, comme consolation aux malades, secours aux blessés, il agissait publiquement et au grand jour, sans que jamais le danger qui se trouvait sur son chemin eût pu le faire reculer d'un seul pas.

Aussi un jour que M. Juillerat, pour accomplir un devoir de son ministère, se rendait à la préfecture, vit-il, comme il passait par la rue des Barquettes, plusieurs hommes embusqués dans une espèce d'impasse et qui le couchaient en joue ; mais il n'en continua pas moins son chemin, avec une telle tranquillité et une si grande résignation, que son calme avait imposé aux assassins, et que les fusils levés sur lui s'étaient abaissés sans qu'un seul eût osé faire feu. M. Juillerat, pensant qu'un préfet devait connaître de tout ce qui était contraire à l'ordre, avait raconté ce fait à M. d'Arbaud-Jouques ; mais celui-ci n'avait point trouvé qu'il méritât la peine d'une enquête particulière.

C'était donc, comme on le voit, une chose sérieuse à entreprendre et difficile à mener à bien, que d'essayer, dans les circonstances où l'on se trouvait, et certain comme on devait l'être de la mauvaise volonté des autorités civiles, de rouvrir publiquement les temples fermés depuis

quatre mois ; mais le général Lagarde était un de ces esprits fermes qui ne reculent jamais devant une conviction ; d'ailleurs, il comptait, pour préparer les esprits à ce coup d'état religieux, sur la présence du duc d'Angoulême, qui devait incessamment visiter la ville de Nîmes, en faisant une tournée dans le Midi.

Le 5 novembre, le prince fit son entrée dans la ville; prévenu par les rapports du général au roi Louis XVIII, et ayant reçu les instructions positives de son oncle pour la pacification des malheureuses provinces qu'il venait visiter, il se présentait avec le désir sinon réel, du moins apparent, d'une impartialité parfaite; aussi lorsque les députés du consistoire lui furent présentés, non seulement le prince les accueillit avec une grande bienveillance, mais encore il leur parla le premier des intérêts de leur culte ; ajoutant que c'était avec douleur qu'il avait appris, quelques jours auparavant seulement, qu'il était interrompu depuis le 16 juillet. Le consistoire répondit à son Altesse royale que, dans une pareille émotion, la fermeture des temples était une mesure de prudence qu'ils avaient dû supporter et qu'ils avaient supportée effectivement avec résignation : le prince approuva cette réserve pour le passé; mais il répondit en même temps que sa présence devait donner toute garantie à l'avenir, et qu'il désirait que le jeudi, 9 du courant, les deux temples fussent rouverts et rendus à leur culte, promettant en même temps aux protestans effrayés de la faveur qu'on leur accordait et à laquelle ils étaient loin de s'attendre, que toutes les mesures seraient prises pour que la tranquillité

ne pût être troublée : en même temps, M. Olivier Desmonts, président, et M. Rolland-Lacoste, membre du consistoire, furent invités à dîner avec le prince.

Derrière cette députation, une autre députation entra : celle-ci était catholique et venait demander la mise en liberté de Trestaillons : le prince fut tellement indigné d'une pareille demande, que pour toute réponse il tourna le dos à ceux qui la lui faisaient.

Le lendemain le duc d'Angoulême partit pour Montpellier, accompagné du général Lagarde : comme c'était sur ce dernier que les protestans comptaient seulement pour soutenir leurs droits, garantis désormais par la parole du prince, ils ne voulurent rien faire en son absence, laissèrent passer le 9 avril sans rien tenter pour le rétablissement public de leur culte, et attendirent le retour de leur protecteur, qui rentra à Nîmes pendant la soirée du samedi 11 novembre.

En arrivant, le premier soin du général Lagarde est de s'informer si les intentions du prince ont été suivies, et sur la réponse négative, sans s'arrêter aux raisons qu'on lui donne pour justifier ce retard, il envoie au président du consistoire l'invitation positive d'ouvrir les deux temples.

Alors le président, poussant l'abnégation et la prudence jusqu'au bout, se rend chez le général, l'aborde avec des remerciemens, puis ensuite lui rappelle tous les dangers auxquels il s'expose en heurtant brusquement ainsi les opinions de ceux qui depuis quatre mois sont les maîtres de la ville ; mais le général Lagarde n'entend

à rien; il a reçu un ordre du prince, et dans son rigorisme militaire, il faut que cet ordre s'accomplisse.

Le président hasarde quelques nouvelles observations.

— Il n'arrivera rien, dit le général, j'en réponds sur ma tête.

Cependant le président insiste encore, demandant au moins qu'on n'ouvre qu'un seul temple. Le général y consent.

Cependant cette espèce de résistance au rétablissement du culte, de la part de ceux-là mêmes qui y sont intéressés, donne au général la mesure du danger, et à l'instant même ses mesures sont prises; sous prétexte d'une revue générale qu'il improvise, il se trouve avoir sous la main toute la force civile et militaire de Nîmes, décidé qu'il est, si la chose devient nécessaire, à comprimer l'une par l'autre. Dès huit heures du matin, des gendarmes sont placés aux portes du temple qu'on doit ouvrir, tandis que des pelotons de soldats de la même arme stationnent dans les rues adjacentes. De son côté, le consistoire décide que l'ouverture des portes sera faite une heure plus tôt que l'on n'a coutume de le faire le dimanche, qu'on ne sonnera point les cloches, et qu'à l'exemple des cloches, les orgues resteront muettes.

Ces précautions avaient à la fois leur bon et leur mauvais côté. Les gendarmes, placés à la porte du temple, promettaient sinon la tranquillité, du moins l'appui de la force; mais ils indiquaient en même temps aux habitans malintentionnés ce que l'on se proposait de faire; aussi, dès neuf heures du matin, des groupes de catholiques

commencèrent-ils à se former, et comme le jour fixé pour la réouverture des temples était justement comme nous l'avons dit, un dimanche, les habitans de la campagne, en arrivant petit à petit des villages environnans, eurent bientôt fait de ces groupes un rassemblement. En effet, en peu d'instans toutes les rues qui conduisent au temple sont obstruées, les injures commencent à poursuivre les protestans qui passent, et le président du consistoire, dont les cheveux blancs et la figure vénérable sont sans puissance sur cette multitude, entend répéter tout autour de lui : « Les brigands de protestans viennent à leur temple, mais nous leur en f........ tant qu'ils n'auront plus envie d'y revenir. »

La colère du peuple est rapide, et du moment où elle commence à frémir, elle ne tarde pas à bouillonner. A ces menaces proférées d'abord à demi-voix succédèrent bientôt des rumeurs et des vociférations. Des femmes, des enfans, des hommes commencèrent à crier : « A bas les grilleurs! (c'est sous ce titre qu'on désigne les protestans) à bas les grilleurs! nous ne voulons pas qu'ils se servent de nos églises! qu'ils nous rendent nos églises! — Qu'ils aillent au désert! dehors! dehors! — Au désert! au désert!

Cependant, comme il n'y avait encore que des insultes, et que depuis long-temps les protestans étaient habitués à mieux que cela, ils continuèrent à s'acheminer, humbles et muets, vers leur temple; ils y entrèrent à travers ces premiers obstacles, et la célébration du culte commença; mais avec eux entrèrent des catholiques, et bientôt les

mêmes cris qui les avaient accompagnés au dehors retentirent au dedans. Cependant, comme le général veillait pour tous, à peine ces cris eurent-ils retenti, que les gendarmes entrèrent dans l'église, et que ceux qui les avaient proférés furent arrêtés. Les catholiques voulurent s'opposer à ce que l'on conduisit les perturbateurs en prison; mais le général parut à la tête de forces imposantes. A sa vue, ils se turent, le calme parut se rétablir, et l'exercice du culte continua librement.

Le général fut trompé par les apparences; il avait lui-même une messe militaire à entendre. A onze heures, il rentra chez lui pour déjeuner.

A peine fut-il absent, que cette absence fut remarquée, et que les perturbateurs en profitèrent. En un instant les attroupemens dissipés se reforment et grossissent à vue d'œil; les protestans, menacés de nouveau, ferment la porte de leur temple en dedans; les gendarmes se rangent en dehors. Mais la multitude devient si pressée et si menaçante, que, désespérant de pouvoir tenir contre une pareille masse, le capitaine qui la commande ordonne à M. Delbose, un de ses officiers, de courir avertir le général; celui-ci fend la foule à grand'peine, et s'éloigne au galop.

Alors la multitude comprend qu'elle n'a pas de temps à perdre; elle connaît le général, elle sait que dans un quart d'heure il sera sur les lieux. Mais elle est puissante de son nombre; elle n'a qu'à pousser, et tout ce qui est devant elle cédera, hommes, bois et fer; il se fait un de ces mouvemens devant lesquels tout plie, craque

et se brise ; les gendarmes et leurs chevaux sont broyés contre le mur, les portes cèdent, et le flot orageux et bruyant entre violemment dans le temple. Aussitôt des cris de terreur et des imprécations de colère se font entendre, chacun se fait des armes de ce qu'il trouve ; une lutte à coups de bancs et de chaises commence, le désordre est à son comble, les jours de la Michelade et de la bagarre vont revenir; quand tout-à-coup une nouvelle terrible se répand, qui arrête à l'instant assaillis et assaillans : le général Lagarde vient d'être assassiné.

En effet, prévenu par l'officier de gendarmerie, le général Lagarde est monté aussitôt à cheval ; trop brave ou peut-être trop dédaigneux de pareils ennemis pour s'entourer d'une escorte, il n'a pris avec lui que deux ou trois officiers et s'est dirigé en toute hâte vers le théâtre du tumulte; il a traversé, en refoulant toute cette masse du poitrail de son cheval, ces rues étroites qui conduisent à la place du Temple ; mais en arrivant sur cette place, un jeune homme, nommé Boissin, sergent de la garde nationale de Nîmes, s'est approché de lui, et comme le général, sans défiance, en voyant un homme revêtu de son uniforme, s'était penché vers lui pour écouter ce qu'il avait à lui dire, celui-ci à bout portant lui avait tiré un coup de pistolet, dont la balle lui avait brisé la clavicule et ne s'était arrêtée que dans le cou, derrière l'artère carotide. Le général était tombé sur la place.

La nouvelle de cet assassinat avait produit un résultat étrange et inattendu ; c'est que la foule, toute bouillonnante et insensée qu'elle était, en avait calculé à l'instant

même toutes les conséquences. En effet, ce n'était plus, comme à Avignon, sur le maréchal Brune, et à Toulouse, sur le général Ramel, une vengeance exercée contre un favori de Napoléon, c'était une rébellion ouverte à main armée et sanglante contre un agent du roi. C'était non seulement un assassinat, c'était une haute trahison.

Une terreur profonde se répandit à l'instant même par la ville. Quelques fanatiques seulement continuèrent à hurler dans l'église, que les protestans, dans la crainte de plus grands malheurs, abandonnèrent aussitôt. Le président Olivier Desmonts marcha en tête, conduit par le maire de Nîmes, M. Vallongues, qui venait d'arriver seulement, et qui avait couru aussitôt où son devoir l'appelait.

M. Juillerat prit ses deux enfans entre ses bras et marcha derrière lui. Tous les protestans qui étaient dans le temple vinrent après. La multitude était toujours menaçante et irritée, faisant entendre des cris et jetant des pierres; mais à la voix du maire, à l'aspect vénérable de M. Olivier Desmonts, qui était pasteur depuis cinquante-un ans, elle s'ouvrit. Et quoique dans cette retraite étrange plus de quatre-vingts personnes eussent été blessées, aucune ne succomba, excepté une jeune fille nommée Jeannette Cornillière, qui avait été maltraitée à tel point et frappée avec un tel acharnement, qu'elle en mourut quelques jours après.

Cependant, cette heureuse hésitation, que l'assassinat du général Lagarde avait occasionnée, ne réduisit point à une inaction totale les catholiques. Durant tout le reste

de la journée la population toute fiévreuse sembla secouée comme par un tremblement de terre. Le soir, vers les six heures, quelques-uns des plus acharnés se réunirent, se firent donner une hache, et, s'acheminant vers le temple, ils en brisèrent les portes, mirent en pièces les habits des ministres, volèrent le tronc des pauvres, et déchirèrent les livres. Une patrouille arriva néanmoins à temps pour les empêcher de mettre le feu.

Le lendemain, la journée fut plus calme; la chose était trop grave, cette fois, pour passer inaperçue devant le préfet, comme tant d'autres choses sanglantes qui y avaient déjà passé. Le rapport fut donc fait au roi. Vers le soir, au reste, la nouvelle se répandit que la blessure du général Lagarde ne serait peut-être pas mortelle; le docteur Delpech, appelé de Montpellier, était parvenu à extraire la balle, et sans donner l'espoir, du moins il ne l'ôtait pas.

Le surlendemain, tout parut avoir repris à peu près le train accoutumé; enfin, le 21 novembre, le roi rendit l'ordonnance suivante :

« Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre,

» A tous ceux qui ces présentes verront, salut :

» Un crime atroce a souillé notre ville de Nîmes. Au mépris de la charte constitutionnelle, qui reconnaît la religion catholique pour la religion de l'état, mais qui garantit aux autres cultes protection et liberté, des séditieux attroupés ont osé s'opposer à l'ouverture du temple protestant. Notre commandant militaire, en tâchant de

les dissiper par la persuasion avant que d'employer la force, a été assassiné, et son assassin a cherché un asile contre les poursuites de la justice. Si un tel attentat restait impuni, il n'y aurait plus d'ordre public ni de gouvernement, et nos ministres seraient coupables de l'inexécution des lois.

» A ces causes, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

» Article 1er. Il sera, à la diligence de notre procureur général et de notre procureur ordinaire, procédé sans délai contre l'auteur de l'assassinat commis sur la personne du sieur Lagarde, et contre les auteurs, fauteurs et complices de l'émeute qui a eu lieu dans la ville de Nîmes le 12 du présent mois.

» Art. 2. Des troupes en nombre suffisant seront envoyées dans ladite ville; elles y demeureront aux frais des habitans jusqu'à ce que l'assassin et ses complices aient été traduits devant les tribunaux.

» Art. 3. Il sera procédé au désarmement de ceux des habitans qui n'ont pas le droit de faire partie de la garde nationale.

» Notre ministre garde-des-sceaux, nos ministres de la guerre, de l'intérieur et de la police générale sont chargés de l'exécution de la présente ordonnance.

» Donné à Paris, au château des Tuileries, le 21 novembre de l'an de grâce 1815, et de notre règne le 21e.

» *Signé* : LOUIS. »

Boissin fut acquitté.

Ce fut le dernier crime commis dans le Midi, et celui-là, heureusement, n'a point encore eu de représailles.

❀

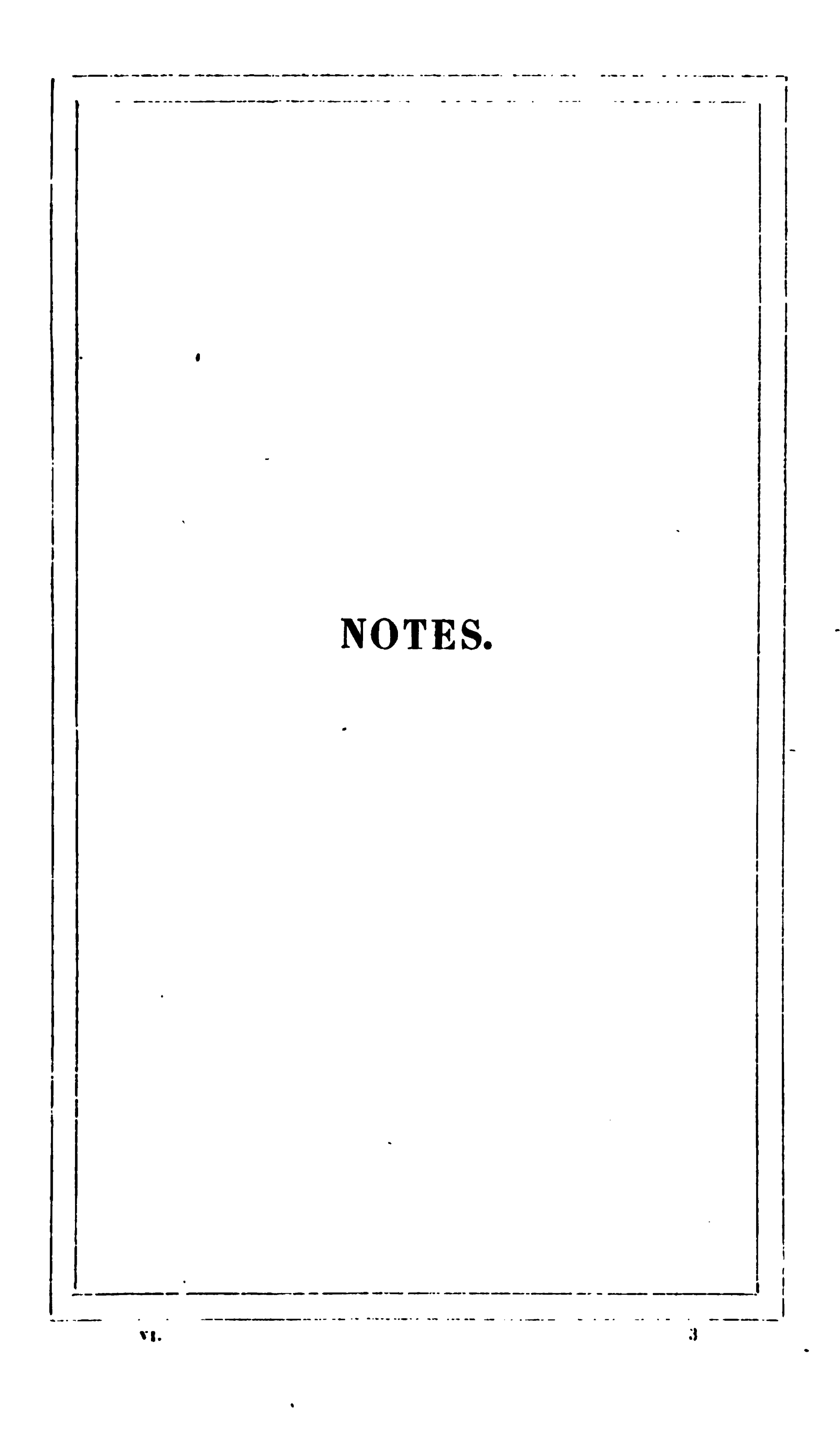
Trois mois après l'assassinat dont il avait failli être victime, le général Lagarde quitta, avec le rang d'ambassadeur, la ville de Nîmes, où M. d'Argout entrait, de son côté, avec le titre de préfet.

Ce fut pendant son administration ferme, juste et indépendante, que le désarmement voulu par l'ordonnance royale s'opéra sans qu'il fût répandu une seule goutte de sang.

Le résultat de son influence fut la nomination à la chambre des députés de MM. Chabot, Latour, Saint-Aulaire et Lascour, en remplacement de MM. de Calvière, de Vogué et de Trinquelade.

Si bien qu'aujourd'hui, le nom de M. d'Argout est encore en vénération à Nîmes comme s'il avait quitté la ville seulement d'hier.

❀



NOTES.

NOTES.

[1] Voir l'*Histoire de Nîmes par Nisard*, l'un des meilleurs ouvrages qui aient été faits parmi les travaux publics sur les villes de France.

[2] Ménars, *Histoire de Nîmes*.

[3] Ces deux noms si caractéristiques n'étaient cependant une prophétie que par hasard : ils lui venaient de ce qu'elle avait été conclue au nom du roi, par Biron, qui était boiteux, et par Mesme, qui était seigneur de Malassis.

[4] Ménard, *Histoire de Nîmes*; — Nisard, *id.*

[5] Ce passage de l'adresse a rapport à un édit du commencement de la majorité de Louis XIV, où il confirme tous les priviléges que ses prédécesseurs ont accordés aux protestans, mais où il déclare, en outre, que ses sujets de la religion réformée lui ont donné des preuves certaines de leur affection et de leur fidélité.

Trois ans après, il s'explique sur eux avec de plus grands détails encore :

« J'ai sujet, dit-il, de louer leur fidélité pour mon service; ils n'omettent rien pour m'en donner des preuves, même au-delà de ce que l'on peut imaginer, contribuant en toutes choses au bien et avantage de mes affaires. »

Enfin, dans une lettre écrite à l'électeur de Brandebourg, c'est-à-dire à une époque où les persécutions étaient déjà commencées, il dit en parlant des réformés :

« Je suis engagé vis-à-vis d'eux par ma parole royale, et c'est la règle que je me prescris à moi-même, tant pour observer la justice que pour leur témoigner la satisfaction que j'ai de leur obéissance et de leur zèle depuis la pacification de 1629, et la reconnaissance que j'ai de leur fidélité pendant les derniers momens où ils ont pris les armes pour mon service, et se sont opposés avec vigueur et avec force aux mauvais desseins qu'un parti de rébellion avait formés dans mes états contre mon autorité. »

[6] Les détails qui précèdent et ceux qui suivent, sur les événemens arrivés à Nîmes en 90, sont tirés de l'excellent ouvrage de M. Lauze de Pelet.

[7] Voici le procès-verbal tel qu'il a été produit à la cour d'assises de Riom :

« Cejourd'hui 2 août 1815, nous, Joseph-Louis-Joachim Piot, juge d'instruction de l'arrondissement d'Avignon, département de Vaucluse, disons et rapportons que cejourd'hui, environ sur les deux heures et demie de relevée, M. le procureur du roi près le tribunal de première instance, séant en cette ville d'Avignon, nous ayant informé personnellement qu'il apprenait à l'instant même que le maréchal Brune, passant casuellement dans cette ville, venait de perdre la vie, et que son cadavre gisait dans une chambre de l'hôtel du Palais-Royal, tenu par le sieur Molin, aubergiste, sur la place des Spectacles de cette ville; nous nous sommes transportés de suite, en compagnie de ce magistrat et de M. Verney, commis greffier près ledit tribunal, audit hôtel, où nous n'avons pu pénétrer qu'à travers les flots tumultueux d'un peuple nombreux et agité, soit sur ladite place des Spectacles, soit dans les rues environnantes, et qui ne pouvait être contenu par la présence de la force publique et le zèle des autorités civiles et militaires.

»Nous avons trouvé dans l'intérieur dudit hôtel M. de Saint-Chamans, nouveau préfet de Vaucluse, arrivé seulement aujourd'hui dès cinq heures du matin, et qui n'était point encore allé habiter celui de la préfecture. Ce courageux magistrat, environné de toutes les autorités civiles et militaires, n'ayant pu, par les soins de tous genres et le concours de ces mêmes autorités, parvenir à calmer l'effervescence populaire, nous a confirmé la nouvelle de la mort du maréchal Brune.

» Voulant aussitôt constater d'une manière légale le genre de sa mort et procéder aux divers actes auxquels elle donne lieu, MM. Louvel-Beauregard, docteur en chirurgie, et Martin, officier de santé, tous deux de cette ville, ayant été préalablement requis, se sont aussitôt transportés près de nous aux fins des opérations ci-après.

» D'après l'indication qui nous a été donnée, nous sommes montés au premier étage dudit hôtel, et nous sommes entrés avec ledit procureur du roi, M. de Saint-Chamans, préfet du département, M. le major Lambot, commandant supérieur du département de Vaucluse, M. Vernetty, commandant d'armes de cette ville, M. Acart, capitaine commandant la gendarmerie royale de ce département, M. Hugues, chef de bataillon des chasseurs d'Angoulême, M. Bressy, l'un des commissaires

de police d'Avignon, lesdits Louvet-Beauregard, docteur en chirurgie, Martin, officier de santé, et M. Verney, commis greffier, en une chambre portant au-dessus de la porte le n° 3, qui a deux fenêtres à l'exposition du midi, donnant sur une petite cour dans l'intérieur de l'hôtel, entre lesquelles se trouve une commode, et vis-à-vis deux lits du côté droit en entrant dans ladite chambre, dont la cheminée est placée en face de la porte : au milieu de ladite chambre était étendu par terre le cadavre d'un homme couché sur le ventre, dont la figure nageait dans le sang, qui était vêtu d'un habit gris foncé et mélangé, pantalon de drap bleu, un gilet de bazin blanc piqué, une cravate de taffetas noir, une chemise de linge fin et des bottes à la russe. Lesdits docteur et officier de santé, serment préalablement prêté par eux individuellement entre nos mains, ont reconnu et nous ont déclaré en présence de tous les susnommés que ce cadavre était encore chaud, qu'il avait deux plaies de forme orbiculaire du diamètre de quatorze millimètres environ, l'une située à la partie antérieure un peu latérale droite, dite larynx, pénétrant d'outre en outre à travers le cou, et correspondante à une autre plaie située derrière le dos, entre les deux épaules, entre la troisième et la quatrième vertèbre cervicale : que ces deux plaies ont été faites par un même coup d'arme à feu, et que la balle dans son trajet avait fracturé non seulement le corps des vertèbres, mais avait déchiré les artères jugulaires et carotides et lésé complètement toutes les parties molles, ce qui a dû nécessairement procurer une mort prompte au sujet ; que cet homme leur paraissait âgé de cinquante-huit à soixante ans.

» L'état du cadavre ainsi constaté par lesdits docteur en chirurgie et officier de santé, les sieurs Recellac, chirurgien aide-major de la garde nationale de Marseille, Arnoux, ex-officier du sixième régiment d'infanterie de ligne, aujourd'hui officier de la garde nationale d'Avignon, et Pierre Laporte, domestique de l'auberge du Palais-Royal, ont déclaré le reconnaître pour être celui du maréchal de France Brune.

» Nous avons ensuite remarqué dans ladite chambre et contre le mur, entre la cheminée et l'un des deux lits, une empreinte qui nous a paru être celle d'une balle, laquelle empreinte est à la hauteur à peu près de la taille d'un homme ; nous avons encore remarqué une brèche qui nous a paru récente, faite à ce plâtre à l'angle et vers le milieu de la poutre du plafond ; ladite brèche étant de forme irrégulière, nous ne pouvons en déterminer la cause.

» Procédant ensuite à l'examen et reconnaissance des objets de tous genres qui peuvent se trouver sur la personne et dans la chambre du maréchal et à lui appartenant, nous avons trouvé, savoir :

» Sur sa personne, une ceinture de cuir contenant deux rouleaux composés chacun de 25 pièces d'or de 40 fr., faisant 2,000	ci	2,000 fr.
» Six rouleaux composés chacun de 25 pièces d'or de 20 fr., faisant 3,000 fr.	ci	3,000
» 25 pièces d'or de 20 fr., faisant 500	ci	500
» Et différentes pièces d'argent faisant la somme de 36 fr.	ci	36
	Total.	5,536 fr.

» Plus une paire d'éperons en argent attachée aux bottes qu'il avait aux jambes ; un cachet d'argent portant les lettres G. B. et les bâtons de maréchal en sautoir derrière l'écusson ; un couteau, un mouchoir, deux souvenirs, une lunette, une paire de gants de peau de couleur grisâtre.

» Dans la chambre, une montre en or placée sur la commode, un chapeau garni de plumes blanches avec sa ganse en or, la cocarde blanche et bouton de maréchal ; une poignée de petits morceaux d'une ou plusieurs feuilles de papier écrites, lesquels morceaux ont été recueillis par les soins du sieur Jean-Baptiste Didier, sous-lieutenant dans la compagnie de chasseurs de la garde urbaine d'Avignon, qui, après les avoir tous pliés dans une feuille de papier blanc, nous les a remis au moment où nous sommes entrés dans ladite chambre.

» Toute opération à faire dans l'intérêt de la procédure touchant ledit cadavre étant terminée, nous avons ordonné à l'un des fossoyeurs de se procurer une toile convenable à son ensevelissement, et d'y procéder, comme encore d'avertir l'officier de l'état civil et le curé de la paroisse cathédrale sur laquelle est décédé ledit maréchal, d'avoir à se tenir prêts à déférer aux ordres qui seront donnés par M. le major commandant supérieur du département, aux soins duquel, attendu la qualité du défunt, nous avons confié l'enlèvement du corps et son inhumation.

» Pour parvenir à connaître de quelle main le maréchal a reçu le coup qui lui a procuré la mort, et étant informé que les sieur Didier, Boudon et Girard en avaient été témoins, nous avons reçu leurs dépositions individuelles séparément l'un de l'autre, ainsi qu'il suit.

» En premier lieu est comparu le témoin ci-après nommé, lequel,

après avoir prêté serment de dire toute la vérité, rien que la vérité

» A dit :

» S'appeler Jean-Baptiste Didier, être âgé de vingt-huit ans, marié, serrurier de profession, sous-lieutenant dans la compagnie de chasseurs de la garde urbaine d'Avignon, né à Paris, domicilié à Avignon, n'être parent, allié, serviteur ni domestique de feu le maréchal Brune, et a ensuite déposé que, dès l'instant que ledit maréchal est entré dans la chambre n° 3, au premier étage du Palais-Royal, sur la place des Spectacles, pouvant être alors dix heures du matin de ce jour, il a été préposé à la garde dudit maréchal avec quatre hommes de piquet, qui étaient des chasseurs volontaires d'Angoulême, et qui lui sont inconnus; que les mouvemens populaires qui ont eu lieu pendant environ quatre heures, soit à l'extérieur, soit dans l'intérieur dudit hôtel, avaient poussé à plusieurs reprises ledit maréchal pendant cet intervalle à la tentative de se détruire lui-même, soit au moyen d'armes à feu, soit au moyen d'un couteau, intentions qu'il manifestait à chaque instant; que toute arme à feu lui a été constamment refusée, et que le déposant lui a arraché une fois un couteau des mains; qu'il a vu en outre ledit maréchal proposer de l'argent à un factionnaire pour qu'il condescendît à lui prêter son fusil à l'effet de se donner la mort; qu'enfin cet après-midi, sur les deux heures et demie, il a vu ledit maréchal se saisir d'un pistolet d'arçon qu'avait un chasseur d'Angoulême qui était de planton à sa porte, et se donner la mort en se tirant lui-même un coup de pistolet au-dessous du cou, du côté droit. Il ne connaît pas le chasseur, auquel cependant il a vu reprendre et emporter son pistolet; qu'environ un quart d'heure avant que le maréchal se brûlât la cervelle, il l'a vu jeter dans la cheminée de sa chambre une poignée de petits morceaux de papier écrit paraissant avoir été déchirés; qu'il les a ensuite fait ramasser et plier dans un grand papier par un chasseur, et que ce sont ces mêmes petits morceaux de papier qu'il vient de remettre entre nos mains il y a quelques instans.

» Et plus n'a dit savoir : lecture à lui faite de ses réponses, a dit icelles contenir vérité, y a persisté et a signé en cet endroit : signé Piot Didier.

» En second lieu est comparu le témoin ci-après nommé, lequel, après avoir prêté serment de dire toute la vérité, rien que la vérité,

» A dit :

» S'appeler Claude Boudon, être âgé de vingt-huit ans, non marié, boucher de profession, sergent dans la première compagnie des grenadiers de la garde urbaine de cette ville d'Avignon, né et domicilié en cette dite ville; n'être parent, allié, serviteur ni domestique dudit maréchal Brune, et a ensuite déposé que sur les onze heures et demie de ce jour il avait été placé de planton dans le corridor, au premier étage du Palais-Royal, pour y empêcher le désordre qui avait lieu dans l'intérieur de l'hôtel, comme au dehors; que la porte de la chambre n° 3 étant restée ouverte, il a été à portée de voir ce qui s'y passait, ne faisant que circuler dans ledit corridor; qu'il a constamment vu ledit maréchal dans l'intention de se détruire avec la première arme qu'il pourrait se procurer; qu'il l'a entendu proposer de l'argent à un volontaire, pour qu'il lui prêtât son fusil; qu'il a engagé le déposant lui-même à lui prêter son sabre, en lui disant : « Sergent, prête-moi ton sabre, et tu verras comment un brave militaire meurt; » qu'enfin, sur les deux heures et demie de ce jour, ledit maréchal s'étant trouvé à portée d'un volontaire qui avait un pistolet d'arçon, il s'en est saisi de force, et s'en est tiré un coup au cou du côté droit, qui lui a aussitôt donné la mort.

» Et plus n'a dit savoir : lecture à lui faite de sa déposition, a dit icelle contenir vérité, y a persisté, et a signé en cet endroit : signé Piot, Boudon.

» En troisième lieu est comparu le témoin ci-après nommé, lequel, après avoir prêté serment de dire toute la vérité, rien que la vérité,

» A dit :

» S'appeler François-Xavier Girard, être âgé de vingt-sept ans, marié, fileur de soie de profession, grenadier dans la première compagnie du deuxième bataillon de la garde nationale de cette ville: né à Lille, domicilié à Avignon; n'être parent, allié, serviteur ni domestique de feu le maréchal Brune: et à déposé que cejourd'hui, sur les dix heures du matin, les devoirs de son service l'avaient conduit, d'après les ordres de son capitaine, à l'hôtel du Palais-Royal en cette ville, où il est resté pour le maintien de l'ordre jusque après le décès du maréchal Brune; qu'il n'avait cessé d'être à portée dudit maréchal, soit dans le corridor du premier étage dudit hôtel, soit dans la chambre qui est à droite dudit corridor, dont les deux croisées donnent sur une cour intérieure, laquelle a été occupée par ledit maréchal; que sans entrer dans le détail des différens colloques qu'il a eus avec ledit maréchal, et dont les

sujets n'étaient nullement importans, il se borne à dire que dès que ledit maréchal a été entré dans ladite chambre, il lui a vu sortir de la poche de sa redingote trois ou quatre lettres missives, autant qu'il a pu en juger; qu'il s'est placé au-devant de celui des deux lits qui est placé derrière la porte de ladite chambre, et à déchiré les dites lettres, que pendant qu'il les déchirait, soit avec les mains, soit l'une d'elles avec les dents, le déposant lui a demandé s'il correspondait encore avec l'armée de la Loire ; à quoi ledit maréchal a répondu : — Ce sont des lettres de ma femme; — qu'il l'a vu ensuite rassembler dans la paume de la main tous les petits morceaux desdites lettres déchirées, et qu'il est venu en jeter une petite partie qu'il avait mise dans sa bouche, par la fenêtre du corridor, dans la susdite cour, et qu'il a jeté tous les morceaux qui étaient renfermés dans sa main sur la cheminée de sa chambre; qu'il n'a point été témoin de la mort du maréchal; qu'il a seulement entendu l'explosion du coup de feu qui lui a donné la mort, se trouvant pour lors, le déposant, au rez-de-chaussée de l'hôtel avec M. le major commandant supérieur du département.

» Et plus n'a dit savoir : lecture à lui faite de sa déposition, a dit icelle contenir vérité, y a persisté, et a signé en cet endroit: signé Piot, Girard.

» D'après les renseignemens authentiques que nous avons recueillis, il demeure constant que le maréchal Brune est parti de Toulon avec sa suite dans la nuit du 31 juillet dernier au 1er août courant, sur les deux heures après minuit; qu'il s'est présenté sur les dix heures du matin de ce jour à la poste aux chevaux de cette ville pour y relayer; qu'il occupait seul une voiture dite calèche; qu'il avait pour toute suite deux aides de camp et un seul domestique qui voyageaient en cabriolet; qu'ayant exhibé ses papiers à l'officier du poste de la porte de l'Oule, par laquelle il est entré en cette ville, et cet officier ayant voulu en référer à M. le major commandant supérieur du département, ledit maréchal a éprouvé quelque retard, toutefois assez court pour pouvoir continuer sa route; que la nouvelle de sa présence, circulant bientôt de bouche en bouche, a bientôt accumulé auprès de la poste aux chevaux et à la porte de la ville un certain nombre de curieux; que, néanmoins, ledit maréchal est parvenu à sortir, mais que, la foule s'étant au même instant considérablement accrue, on a couru après lui; que ses voitures ont été amenées à l'hôtel du Palais-Royal; qu'on l'a forcé à descendre de la sienne, ainsi que les personnes de sa suite de la leur; qu'il est monté dans la chambre n° 3, au premier étage dudit hôtel, et l'a oc-

cupée jusqu'à l'instant de sa mort; qu'il a eu successivement des entretiens, soit avec M. le préfet, arrivé quelques heures avant lui à Avignon, soit avec M. le major commandant supérieur du département, M. Boudard, conseiller de préfecture, M. le maire de cette ville, M. le commandant d'armes, soit avec d'autres fonctionnaires publics, chefs et officiers de différens corps de la force armée; qu'ils ont tous cherché à faciliter le départ dudit maréchal; qu'ils n'ont cessé de protéger sa personne *au péril de leur propre vie;* que, malgré les efforts de l'autorité, le tumulte est parvenu à son comble; que les vociférations se sont fait entendre de toutes parts; que des menaces ont éclaté de tous les points de la place et des rues adjacentes; que le comble des maisons était couvert de gens qui, par leurs cris, excitaient le tumulte, et cherchaient à pousser le peuple aux dernières extrémités; que cette exaltation présageait les suites les plus sinistres; qu'une multitude effrénée s'est portée avec violence et la hache à la main, sur la principale porte d'entrée dudit hôtel, où plusieurs entailles desdites haches se font encore remarquer; que beaucoup de vitres du rez-de-chaussée ont été brisées; que lesdites fenêtres ont été forcées; qu'on a pénétré avec le plus grand désordre dans l'intérieur de l'hôtel; que toutes sortes de dégâts s'y sont faits, même sur le comble de la maison, sur lequel une quarantaine d'invidus sont parvenus; que plusieurs objets ont été brisés ou volés, ainsi que le tout sera constaté, comme de droit, par le sieur Molin, propriétaire dudit hôtel; que, pendant les quelques heures que ces mouvemens populaires ont duré, on a plusieurs fois menacé ledit Molin d'incendier son auberge; que les voyageurs de passage cejourd'hui se sont empressés d'évacuer ledit hôtel; qu'enfin l'autorité a été complètement méconnue, la propriété violée, la sûreté des personnes compromise; que le désordre n'a cessé qu'à l'instant où M. le major commandant supérieur de Vaucluse a annoncé à la multitude que le maréchal Brune *venait de se donner la mort.*

» Les autorités qui nous avaient précédés sur les lieux ayant, avant notre arrivée, pourvu à la sûreté des deux voitures du maréchal Brune par la présence d'une forte garde chargée de surveiller à ce que rien n'en fût distrait ni enlevé, et nous étant assurés que lesdites voitures étaient en effet soigneusement gardées dans la remise dite du Palais-Royal, nous n'avons eu qu'à confirmer les dispositions déjà prises, et ce jusqu'à la conclusion de l'inventaire que nous nous proposons de dresser de tout ce qui y est renfermé.

» De tout quoi nous avons dressé le présent procès-verbal à Avignon.

les an, mois et jours susdits, à quatre heures après midi, dans une salle basse dudit hôtel du Palais-Royal, et d'après les notes sommairement et successivement prises sur le matériel; et avons signé avec M. le procureur du roi, M. le préfet, M. le major, commandant supérieur de Vaucluse, M. le commandant de la place, M. le capitaine de la gendarmerie royale, M. Hugues, chef de bataillon, M. Bressy, commissaire de police, maîtres Louvel-Beauregard et martin; M. Arnoux, adjudant-major de la garde nationale, M. Pierre Laporte et M. Vernay, commis greffier, écrivant : et n'a signé M. Recellac, étant sorti de l'hôtel après sa déclaration.

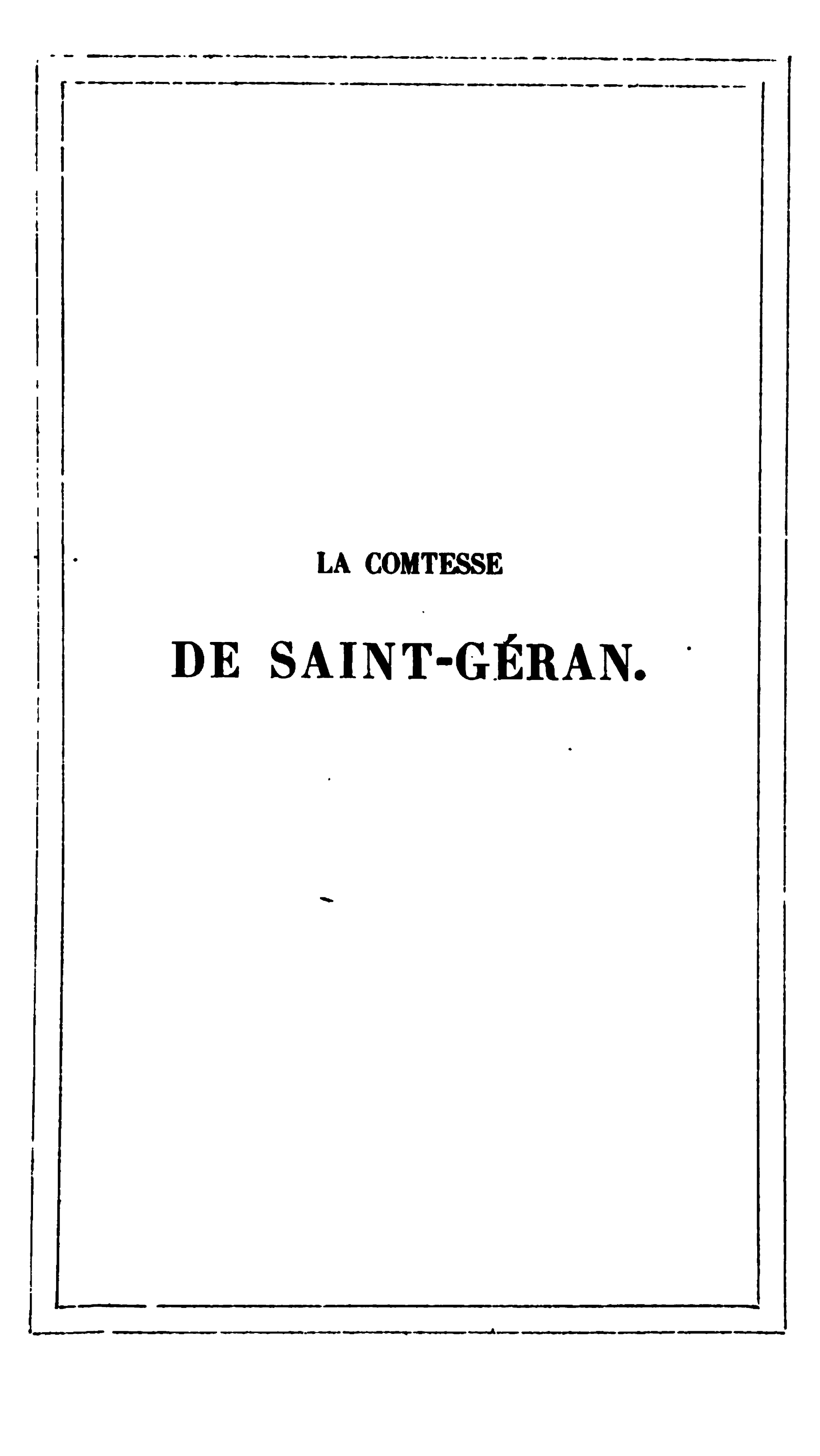
Signé Piot, Verger, procureur du roi, le préfet, baron de Saint-Chamans, Lamboi, commandant supérieur du département de Vaucluse, Acart, capitaine de gendarmerie, Louvel-Beauregard, docteur en chirurgie, Martin, officier de santé, Bressy, pour le commissaire de police, Joseph Arnoux, adjudant-major de la garde nationale, le chef de bataillon, Hugues, P. Vernetty, chef de bataillon, commandant la place, Pierre Laporte, Vernay, commis greffier.

» Pour copie conforme delivrée à M. le procureur du roi, sur sa demande.

» Signé VITALIS, greffier. »

[8] Ici s'arrête le curieux et intéressant récit que nous empruntons à l'auteur de *Nîmes et Marseille en* 1815, publié en 1818 : une pareille publication à cette époque était non seulement un bien grand exemple de patriotisme, mais encore une bien grande preuve de courage.

[9] Nous empruntons presque textuellement, et pour être toujours certain de ne point nous écarter de la vérité, tous ces détails à l'excellent ouvrage de M. Lauze de Pelet, intitulé *Causes et Précis des troubles, des crimes, des désordres*, dans le département du Gard et dans d'autres lieux du midi de la France, en 1815 et en 1816.



LA COMTESSE

DE SAINT-GÉRAN.

LA

COMTESSE DE SAINT-GÉRAN.

Vers la fin de l'année 1659, une troupe de cavaliers arriva, sur le milieu du jour, dans un petit village à l'extrémité de l'Auvergne, du côté de Paris. Les gens du pays se rassemblèrent au bruit, et reconnurent le prevôt de la maréchaussée et ses gens. La chaleur était excessive, les chevaux étaient mouillés de sueur, les cavaliers étaient couverts de poussière et semblaient revenir d'une expédition importante. Un homme se détacha de l'escorte, et demanda à une vieille femme qui filait sur sa porte s'il n'y avait point une auberge dans cet endroit. Cette femme et les enfans lui montrèrent un bouchon de buis qui pendait au-dessus d'une porte, tout au bout de l'unique rue du village; et l'escorte se remit en marche au pas. Alors on distingua, parmi les cavaliers, un jeune homme de bonne mine et richement vêtu, qui semblait être prisonnier. Cette découverte redoubla la

de trois de ses hommes portant des flambeaux, s'assura sans affectation de la chambre qu'on donnait au prisonnier, et le quitta avec force révérences.

Le marquis se jeta sur son lit sans se débotter, écoutant une horloge qui sonnait neuf heures. Il entendit les cavaliers aller et venir dans les écuries et dans la cour.

Cependant, une heure plus tard, comme chacun était fatigué, tout était rentré dans le silence. Le prisonnier se leva alors doucement, et chercha à tâtons sur la cheminée, sur les meubles, et jusque dans ses draps, la clef qu'il espérait y rencontrer. Il ne la trouva point. Il ne s'était pas mépris, cependant, au tendre intérêt de la jeune fille, et ne pouvait croire qu'elle se fût jouée de lui. La chambre du marquis avait une fenêtre qui donnait sur la rue, et une porte qui ouvrait sur une méchante galerie de bois qui jouait le balcon et dont l'escalier descendait vers les salles les plus fréquentées de la maison. Cette galerie régnait sur la cour, à la même hauteur que la fenêtre. Le marquis n'avait qu'à sauter d'un côté ou de l'autre; il y songeait depuis long-temps. Et comme il délibérait de s'élancer dans la rue, au risque de se rompre le cou, on frappa deux petits coups à la porte. Il tressaillit, et dit en ouvrant :—Je suis sauvé.—Une sorte d'ombre se glissa dans la chambre; la jeune fille tremblait de tous ses membres, et ne pouvait dire une parole. Le marquis la rassura avec toutes sortes de caresses.

— Ah! monsieur, dit-elle, je suis morte si l'on nous surprend.





Évasion de Mr de St Mamant

— Oui, dit le marquis; mais votre fortune est faite si vous me tirez d'ici.

— Dieu m'est témoin que je le voudrais de toute mon âme; mais j'ai une nouvelle si triste....—

Elle s'arrêtait, suffoquée d'émotions diverses. La pauvre enfant était venue nu-pieds, de peur de faire du bruit, et l'on eût dit qu'elle grelottait.

— Qu'est-ce? demanda le marquis avec impatience.

— Avant de s'aller coucher, continua-t-elle, M. le prevôt a fait demander à mon père toutes les clefs de la maison et lui a fait jurer un gros serment qu'il n'en avait point d'autres. Mon père les lui a toutes données; de plus, il y a un soldat en sentinelle à chaque porte; mais ils sont très-fatigués, je les ai entendus qui murmuraient, et je leur ai fait donner plus de vin que vous n'aviez dit.

— Ils dormiront, dit le marquis sans se laisser abattre, et c'est déjà un grand bonheur qu'on ait accordé à ma qualité de ne point me verrouiller dans cette chambre.

— Il y a, reprit la jeune fille, un endroit du potager, du côté des champs, qui n'est clos que par une claie qui n'est guère solide; mais....

— Où est mon cheval?

— Sous le hangar, sans doute avec les autres.

— Je vais sauter dans la cour.

— Vous vous tueriez.

— Tant mieux !

— Ah! monsieur le marquis, qu'avez-vous donc fait? dit la jeune fille avec douleur.

— Des folies! presque rien; mais il y va de ma tête et de mon honneur. Ne perdons point de temps, je suis décidé.

— Attendez, reprit l'enfant en lui serrant le bras; il y a au coin de la cour à gauche un grand tas de paille, la galerie va jusqu'au-dessus....

— A merveille! je ferai moins de bruit, et je me ferai moins de mal.—

Il fit un pas vers la porte, la jeune fille essaya de le retenir encore sans savoir ce qu'elle faisait; mais il s'en débarrassa et ouvrit. La lune donnait en plein sur la cour; il n'entendit aucun bruit. Il s'avança jusqu'au bout de la rampe de bois, et distingua le fumier qui montait assez haut; la jeune fille fit le signe de la croix. Le marquis prêta l'oreille encore une fois, n'entendit rien, et monta sur la rampe. Il allait s'élancer, quand par miracle il entendit assez tôt une grosse voix qui murmurait. C'étaient deux cavaliers qui reprenaient la conversation en se passant une pinte. Le marquis regagna sa porte en retenant son souffle; la jeune fille l'y attendait sur le seuil.

— Je vous le disais bien, qu'il n'était pas temps encore, lui dit-elle.

— As-tu seulement un couteau, dit le marquis, pour le planter dans la gorge de ces coquins?

— Attendez, je vous en supplie, une heure, rien qu'une heure, murmura la jeune fille, et dans une heure ils seront tous endormis.

La voix de la jeune fille était si douce, les bras qu'elle étendait vers lui étaient si supplians, que le marquis resta, et qu'au bout d'une heure ce fut la jeune fille qui à son tour lui dit de partir.

Le marquis appuya une dernière fois sa bouche sur ces lèvres la veille encore si innocentes, puis il entr'ouvrit la porte, et n'entendit cette fois que des chiens qui aboyaient au loin dans la campagne, au milieu d'un grand silence. Il se pencha, et vit très-distinctement un soldat couché sur de la paille la face contre terre.

— S'ils se réveillent? murmurait la jeune fille avec angoisse.

— En tous cas, ils ne m'auront pas vivant, sois tranquille, dit le marquis.

— Adieu donc, reprit-elle en sanglotant, et que le ciel vous garde! —

Il enjamba la balustrade, s'accroupit, et tomba lourdement sur le fumier.

La fille le vit courir au hangar, détacher un cheval à la hâte, sauter dessus, passer derrière le mur d'une étable, piquer des deux, ravager le potager, lancer son cheval contre la claie, la renverser, la franchir, et gagner la grand' route à travers champs.

La pauvre enfant s'était arrêtée au bout de la galerie, et tenait les yeux sur le cavalier de la maréchaussée, prête à disparaître au moindre mouvement. Le bruit des éperons sur le pavé et du cheval au fond de la cour l'avaient à demi réveillé. Il se leva, et se doutant de quelque surprise, courut au hangar. Son cheval n'y était plus:

le marquis, dans la hâte qu'il avait de fuir, avait pris le premier qui lui était tombé sous la main, et c'était celui du soldat. Aussitôt le soldat crie *alarme*, ses camarades se réveillent. On court à la chambre du prisonnier, on la trouve vide. Le prevôt sort de son lit, tout ébloui. Le prisonnier est évadé.

Alors la jeune fille, qui feint de s'être levée au bruit, retarde les préparatifs en égarant les harnais, en troublant les cavaliers sous prétexte de les aider : néanmoins en un quart d'heure toute la troupe était au galop sur la route. Le prevôt jurait comme un mécréant. Les meilleurs chevaux prirent l'avance, et la sentinelle, qui montait celui du marquis, et qui avait plus à cœur de rattraper le prisonnier, devança de beaucoup ses compagnons : il était suivi du sergent, également bien monté ; et comme on avait pu voir à la haie par quelle route il avait fui, en quelques minutes ils furent en vue du fugitif, mais à une grande distance. Cependant le marquis perdait du terrain, le cheval dont il s'était emparé était le plus mauvais de la compagnie, et il l'avait poussé à outrance. En se retournant, il vit les soldats à une demi-portée de mousquet de lui : il presse le cheval de plus en plus, lui déchirant les flancs avec ses éperons ; mais bientôt le cheval, au bout de son haleine, s'abat. Le marquis roule avec lui dans la poussière ; mais en roulant il se retient aux fontes, et s'aperçoit que les fontes sont garnies de pistolets : il reste couché près du cheval, comme s'il était évanoui, un pistolet tout armé à la main. La sentinelle, qui était montée sur son propre cheval, qui

était un cheval de prix, et qui dépassait son brigadier de plus de deux cents pas, arrive à lui. En ce moment, le marquis se relève avant qu'il ait eu le temps de se mettre en défense, lui casse le tête, le cavalier tombe, le marquis s'élance à sa place sans même mettre le pied à l'étrier, lance son cheval au galop, et repart comme le vent, laissant à cinquante pas derrière lui le brigadier stupéfait de ce qui vient de se passer sous ses yeux.

Le gros de l'escorte accourait au galop, croyant qu'il était pris, et le prevôt s'égosillait à crier : — Ne le tuez pas ! — Mais on ne retrouva que le sergent, lequel essayait de ranimer son cavalier, qui avait le crâne horriblement fracassé et qui était mort sur le coup.

Quant au marquis, il était hors de vue ; car, de peur de nouvelles poursuites, il s'était jeté dans la traverse, où il courut encore une bonne heure à bride abattue. Quand il fut à peu près sûr d'avoir dépisté la maréchaussée, et que ses mauvais chevaux ne pourraient plus l'atteindre, il résolut de s'arrêter pour ménager sa monture ; il l'avait mise au pas dans un chemin creux, quand il vit venir de loin un paysan ; il lui demanda la route du Bourbonnais, et lui jeta un écu. L'homme prit l'écu, indiqua la route; mais il savait à peine ce qu'il disait, et il regardait fixement le marquis d'une façon singulière. Le marquis lui cria de passer son chemin; mais le paysan demeura planté sur le bord de la route sans faire un pas. Le marquis s'avança en le menaçant, et lui demanda pourquoi il avait l'insolence de le regarder ainsi.

— C'est, dit le paysan, que vous avez... — Et il montrait son épaule et sa fraise.

Le marquis reporta les yeux sur lui, et vit que son pourpoint était tout souillé de sang, ce qui, joint au désordre de ses vêtemens et à la poussière dont il était couvert, lui devait donner une mine assez effrayante.

— Je sais ce que c'est, dit-il ; moi et mon valet nous venons d'être séparés dans une rencontre avec des Allemands ivres; on s'est un peu gourmé, et, soit qu'on m'ait égratigné, soit qu'en me colletant avec quelqu'un de ces drôles je lui aie fait faire sang, cela vient de l'algarade. Au reste, je ne me sens aucun mal.

En disant ceci, il feignait de se tâter par tout le corps.

— Cependant, reprit-il, je ne serais pas fâché de me nettoyer; aussi bien je crève de soif et de chaud, et mon cheval ne se trouve pas mieux que moi de l'esclandre. Savez-vous où je pourrais me reposer ?

Le paysan s'offrit à le conduire dans sa propre maison, qui n'était qu'à quelques pas. Une femme et des enfans qui travaillaient s'écartèrent par respect, et allèrent chercher ce qu'il fallait, du vin, de l'eau, des fruits et une grande pièce de pain noir. Le marquis épongea son pourpoint, but un coup, et appela les gens de la maison, qu'il questionna avec indifférence. Il s'informa encore une fois des diverses routes qui menaient dans le Bourbonnais, où il allait voir un parent, des villages, des chemins de traverse, des distances; et puis il parla du pays, de la moisson, et demanda ce qu'il y avait de nouveau.

Le paysan reprit, à ce sujet, qu'il était étonnant qu'on

fit de mauvaises rencontres sur une grande route où devaient se trouver en ce moment des détachemens de la maréchaussée, qui venait de faire une capture importante.

— Et qui donc ? demanda le marquis.

— Oh ! dit le paysan, un gentilhomme qui a fait bien du mal dans le pays.

— Quoi ! un gentilhomme dans les mains de la justice ?

— Oui dà ! et qui pourrait bien y laisser sa tête.

— Dit-on ce qu'il a fait ?

— Cela fait frémir ; des choses abominables ; son compte est bon. Toute la province est indignée.

— Le connaissez-vous ?

— Non, mais nous avons tous son signalement.

Comme la nouvelle n'avait rien de bien rassurant, le marquis, après quelques propos de même sorte, alla voir son cheval, le flatta de la main, jeta encore quelque argent au paysan, et disparut dans la direction qu'on lui avait indiquée.

Le prevôt s'était avancé encore d'une demi-lieue sur la route ; mais jugeant bien que sa poursuite était inutile, il dépêcha un de ses cavaliers à la prevôté, pour faire donner des ordres sur tous les points de la province, et retourna lui-même avec ses hommes à l'endroit d'où il était parti le matin. Le marquis avait des parens dans les environs, et il était permis de penser qu'il reviendrait peut-être s'y cacher. Tout le village accourut au-devant des cavaliers, à qui force fut d'avouer qu'ils avaient été joués par le beau prisonnier. On s'affecta diversement de l'événement, et cela fit une grande rumeur. Le prevôt

rentra dans l'auberge, donnant du poing sur les meubles et s'en prenant à tout le monde du malheur qui lui arrivait. La fille de la maison, d'abord livrée à l'anxiété la plus douloureuse, avait grand'peine à cacher sa joie.

Le prevôt étala ses papiers sur la table, comme pour nourrir sa mauvaise humeur.

— Le plus grand coquin du monde ! s'écria-t-il ; j'aurais dû m'en douter.

— Il avait l'air si doux ! disait l'hôtesse.

— Un scélérat consommé ! Savez-vous comment il s'appelle ? c'est le marquis de Saint-Maixent !

— Le marquis de Saint-Maixent ! s'écria-t-on avec horreur.

— Oui, certes, reprit le prevôt, le marquis de Saint-Maxent, accusé, et, pour ainsi dire, convaincu de fausse monnaie et de magie.

— Ah !

— Convaincu du crime d'inceste.

— O mon Dieu !

— Convaincu d'avoir fait étrangler sa femme pour en épouser une autre, dont il avait projeté de poignarder le mari.

— Le ciel nous soit en aide !

Tout le monde faisait des signes de croix.

— Oui, bonnes gens, continua le prevôt furieux, voilà le mignon qui vient d'échapper à la justice du roi !

La fille de l'hôte sortit de la salle; car elle se sentait défaillir.

— Eh! dit l'hôte, est-ce qu'il n'y a plus d'espoir de le rattraper?

—Il n'y en a plus guère, s'il a pris la route du Bourbonnais; car je crois qu'il a dans cette province des gentilshommes de sa famille qui ne le laisseront pas ressaisir.

Ce fugitif, en effet, n'était autre que M. le marquis de Saint-Maixent, accusé de tous les énormes crimes que venait de détailler le prevôt, et qui par sa fuite audacieuse allait se retrouver à même de prendre une part active à l'étrange histoire qui nous reste à raconter.

En effet, quinze jours environ après ces événemens, un cavalier sonnait à la grille du château de Saint-Géran, aux portes de Moulins. Il était tard, et les gens ne se pressaient point d'ouvrir. L'inconnu remit la cloche en branle d'un ton de maître, et vit enfin un homme qui accourait du fond de l'avenue. Le valet regarda à travers la grille, et, distinguant à peine, à la chute du jour, un voyageur assez mal en ordre, le chapeau rabattu, les habits poudreux et sans épée, lui demanda ce qu'il voulait; l'inconnu répondit, sans tant de façons, qu'il voulait voir le comte de Saint-Géran, et qu'on se dépêchât. Le valet répondit que cela n'était pas possible; l'autre se fâcha.

— Qui êtes-vous? demanda l'homme de livrée.

—Drôle! s'écria le cavalier, vous faites bien des cérémonies. Allez dire à M. de Saint-Géran que c'est le marquis de Saint-Maixent, son parent, qui voudrait le voir tout-à-l'heure?

Le valet se confondit en excuses, et la grille s'ouvrit. Il marcha ensuite devant le marquis, avertit d'autres la-

quais qui vinrent lui tenir l'étrier, et courut annoncer cette arrivée dans les appartemens. L'on allait servir le souper quand le comte fut prévenu ; il s'en alla aussitôt recevoir le marquis, l'embrassa à plusieurs reprises, lui fit l'accueil le plus amical et le plus gracieux. Il le voulait entraîner aussitôt dans la salle à manger pour le présenter à toute la famille ; mais le marquis lui fit remarquer le mauvais état de ses vêtemens, et le pria en même temps de lui accorder quelques minutes d'entretien. Le comte le mena dans sa chambre, où il le fit habiller des pieds à la tête avec ses hardes, tandis qu'ils causaient. Ce fut alors que le marquis raconta on ne sait quelle histoire à M. de Saint-Géran, relativement à l'accusation qui pesait contre lui. Mais, ce qu'il y a de certain, c'est que le comte ne cessa pas de se montrer fort empressé pour son parent, et que celui-ci put, dès cette heure, compter au château de Saint-Géran sur un refuge assuré. Quand il eut fini de s'habiller, il suivit le comte, qui le présenta à la comtesse, et ensuite au reste de sa famille.

Il convient maintenant de faire connaître les personnes qui se trouvaient au château, et de rapporter quelques détails antérieurs pour l'explication de ceux qui vont suivre.

Le maréchal de Saint-Géran, de l'illustre maison de La Guiche et gouverneur du Bourbonnais, avait épousé en premières noces Anne de Tournon, dont il eut Claude de La Guiche, et une fille qui épousa le marquis de Bouillé. Sa femme étant morte, il se maria en secondes noces avec Suzanne-aux-Épaules, qui contractait également un second mariage, ayant été d'abord la femme du feu comte

de Longaunay, dont elle avait eu Suzanne de Longaunay.

Le maréchal et la dame Suzanne-aux-Épaules, pour avantager également leurs enfans du premier lit, résolurent de les marier, et scellèrent leur union d'un double nœud. Claude de La Guiche, fils du maréchal, épousa Suzanne de Longaunay.

Cela ne se fit point sans un grand dépit de la marquise de Bouillé, la dernière fille du maréchal, qui demeurait, sans liens nouveaux, avec sa belle-mère, et d'ailleurs assez mal mariée avec un homme qui lui donnait, disait-elle, de grands sujets de plainte, dont le meilleur était qu'il était septuagénaire.

Le contrat de mariage de Claude de La Guiche et de Suzanne de Longaunay fut passé à Rouen le 17 février 1619 ; mais la grande jeunesse de l'époux, qui n'avait que dix-huit ans, fut cause qu'on lui fit entreprendre un voyage en Italie. Il en revint au bout de deux ans, et cette union fut de tout point fort heureuse, si ce n'est qu'elle demeura stérile. La comtesse ne pouvait supporter cette stérilité qui menaçait d'amener la fin d'un grand nom, et l'extinction d'une noble famille. Elle fit des vœux, des pèlerinages ; elle consulta des docteurs et des empiriques : tout cela fut inutile.

Le maréchal de Saint-Géran mourut le 30 décembre 1632, avec le déplaisir de n'avoir point de descendans issus du mariage de son fils. Celui-ci, devenu le comte de Saint-Géran, succéda à son père dans le gouvernement du Bourbonnais, et fut nommé chevalier des ordres du roi.

Sur ces entrefaites, la marquise de Bouillé rompit avec le vieux marquis, son mari, par un divorce éclatant, et vint demeurer au château de Saint-Géran, fort rassurée sur le mariage de son frère, dont tous les biens devaient lui revenir, puisqu'il n'avait point d'autre héritier qu'elle.

Ce fut dans ces conjonctures que le marquis de Saint-Maixent arriva au château. Il était jeune, bien fait, fort rusé; il plut beaucoup aux femmes, et séduisit jusqu'à la vieille maréchale de Saint-Géran, qui habitait avec ses enfans. Il vit bientôt notamment qu'il pouvait entrer en intelligence avec la marquise de Bouillé.

Sa fortune à lui marquis de Saint-Maixent était fort délabrée par ses désordres et les poursuites de la justice, ou plutôt il l'avait, pour ainsi dire, perdue toute entière. La marquise était l'héritière présomptive du comte; il comptait qu'elle perdrait bientôt son mari; ce n'était pas d'ailleurs la vie d'un vieillard septuagénaire qui embarrassait un homme comme le marquis; il pouvait ensuite décider la marquise à l'épouser, et se trouver ainsi à la tête des plus grands biens de la province.

Il se mit en devoir de lui rendre des soins, évitant par-dessus tout qu'on le pût soupçonner. Cependant et il était assez difficile de se faire entendre de la marquise sans se trahir aux yeux des indifférens. Mais la marquise, déjà prévenue par l'extérieur agréable de M. de Saint-Maixent, le comprit vite, et les malheurs de son mariage, l'éclat d'un procès scandaleux, la laissèrent faible contre ses entreprises. Néanmoins ils n'avaient que bien peu d'occasions de se voir en particulier. La comtesse se mêlait in-

nocemment à tous leurs entretiens; le comte emmenait souvent le marquis à la chasse; les journées se passaient en famille. M. de Saint-Maixent n'avait encore dit que ce qu'une femme honnête doit feindre de ne pas entendre; cette intrigue, malgré l'imaginative du marquis, traîna donc en longueur.

La comtesse, nous l'avons déjà dit, depuis vingt années, n'avait cessé d'espérer que ses prières lui obtiendraient la grâce de donner un fils à son mari. Elle s'était livrée, de guerre lasse, à toutes sortes de charlatans, qui trouvaient crédit en ce temps-là même auprès des gens de condition. Elle avait fait venir une fois d'Italie une sorte d'astrologue qui faillit l'empoisonner d'un horrible médicament, et qu'on fut obligé de renvoyer en diligence dans son pays, fort heureux qu'il dut être de se trouver quitte à si bon marché. Ceci avait valu à madame de Saint-Géran de grandes remontrances de la part de son confesseur; enfin, le temps aidant, elle s'était accoutumée à cette affreuse idée qu'elle n'aurait point d'enfant, et s'était jetée dans les bras de la religion. Le comte, sans cesser de lui témoigner la même tendresse, ne comptait pas davantage sur un héritier, et avait fait son testament dans cette disposition. Les espérances de la marquise s'étaient changées en certitude, et M. de Saint-Maixent, en parfaite sûreté de ce côté, ne songeait qu'à poursuivre ses vues particulières sur madame de Bouillé, quand, sur la fin du mois de novembre 1640, le comte de Saint-Géran fut obligé par certains devoirs de s'en aller en toute hâte à Paris.

La comtesse, qui ne pouvait supporter d'être séparée de son mari, mit en question si elle ne le suivrait pas. Le marquis, ravi de cette occasion qui le laissait presque seul au château avec madame de Bouillé, lui peignit le voyage de Paris sous les couleurs les plus séduisantes, et fit tout au monde pour la décider. La marquise, de son côté, manœuvra tout doucement pour l'y engager : c'était plus qu'il n'en fallait. Il fut arrêté que la comtesse partirait avec M. de Saint-Géran. Elle prit à peine le temps de faire ses préparatifs, et quelques jours après ils se mirent en route.

Le marquis ne craignit plus de laisser paraître toute sa passion; il n'eut pas de peine à achever d'enflammer madame de Bouillé; il affectait l'amour le plus violent, et celle-ci y répondit sur le même pied. Ce n'étaient que parties et promenades où l'on éloignait les domestiques; les amans, toujours ensemble, passaient des journées entières dans quelque endroit retiré du parc ou renfermés dans les appartemens. Il était impossible que ces détails n'éveillassent pas enfin certains bruits chez une armée de valets dont il fallait sans cesse se défier, et ce fut ce qui arriva.

La marquise se vit donc bientôt obligée de gagner les sœurs Quinet, ses femmes de chambre; ce à quoi elle n'eut pas grand'peine, car ces filles lui étaient très-dévouées. Ce fut une première honte pour la dame de Bouillé et un premier degré de corruption pour ces créatures, qui devaient se trouver entraînées incessamment dans un plus noir complot. De plus, il y avait au château de Saint-Géran un homme grand, sec, jaune, borné, tout

juste assez intelligent pour exécuter sinon concevoir une mauvaise action, qui avait la haute main sur les domestiques ; c'était un simple paysan que le maréchal avait daigné recueillir, et que le comte avait élevé peu à peu à l'emploi de maître d'hôtel à cause de son ancienneté dans la maison, et parce qu'il l'y avait vu dès son enfance ; il n'avait pas voulu l'emmener avec lui, de peur qu'il ne fût point au courant du service à Paris, et il lui avait laissé en partant la surveillance de ses gens. Le marquis prit cet homme à part, le sonda finement, lui tourna l'esprit, lui donna quelque argent, et se l'acquit corps et âme. Ces divers agens se chargèrent de couper court aux propos de la valetaille, et dès lors les amans purent entretenir leur liaison sans ménagement.

Un soir, comme M. de Saint-Maixent soupait en tête-à-tête avec la marquise, on sonna bruyamment à la porte du château, et il se fit une rumeur à laquelle ils ne firent pas grande attention. Cependant un courrier qui venait de Paris à bride abattue entrait dans les cours avec une lettre de M. le comte de Saint-Géran pour M. le marquis ; on l'annonça et on l'introduisit, suivi de presque toute la livrée. Le marquis demanda ce que cela signifiait, et congédia d'un signe tous ces gens-là, mais le courrier reprit que M. le comte désirait que la lettre qu'il apportait fût lue devant tout le monde. Le marquis l'ouvrit sans répondre, la parcourut des yeux, et la lut à haute voix sans la moindre altération ; le comte annonçait à ses bons parens et à toute sa maison que la comtesse avait laissé voir des symptômes certains de

grossesse, qu'à peine arrivée à Paris elle avait éprouvé des défaillances, des nausées, des vomissemens, qu'elle supportait avec délices ces malaises qui lui annonçaient sa fécondité, que ce n'était plus un objet de doute pour les médecins, ni pour personne ; que pour lui il était dans la plus grande joie de cet événement, qui mettait le comble à ses vœux, qu'il désirait que l'on commençât dès à présent à y prendre part au château par toutes sortes de réjouissances, et qu'au reste, cette lettre ne précéderait leur arrivée que de quelques jours, et qu'il allait faire transporter la comtesse en litière pour plus grande sûreté ; puis suivait le détail de certaines sommes d'argent à distribuer aux domestiques.

Les valets éclatèrent en cris de joie ; le marquis et la marquise ne se jetèrent qu'un regard, mais ce regard exprimait bien tout leur trouble ; ils se continrent pourtant au point de feindre un grand contentement, et le marquis alla jusqu'à féliciter les gens de service de leur attachement pour leurs maîtres. Après quoi on les laissa seuls, le visage fort sérieux, tandis que les fusées et les violons faisaient rage sous les fenêtres. Ils gardèrent quelque temps le silence, leur première pensée à tous deux fut que le comte et la comtesse s'étaient abusés sur des symptômes aussi communs qu'insignifians, qu'on avait voulu flatter leurs espérances, qu'il était impossible qu'un tempérament se démentît de la sorte au bout de vingt ans, et qu'il n'était rien de cette prétendue grossesse. Cette opinion s'accrédita de plus en plus dans leur esprit et leur rendit un peu de calme.

LA COMTESSE DE SAINT-GÉRAN.

Le lendemain ils se promenaient côte à côte dans une allée solitaire du parc et repassaient les chances de leur situation. M. de Saint-Maixent remettait sous les yeux de la marquise l'énorme dommage que cet événement allait lui porter; il disait ensuite, qu'en supposant que la nouvelle fût vraie, il y avait encore bien des écueils dangereux à passer. Il fallait qu'il n'arrivât aucun accident à la comtesse, il fallait, en outre, que l'accouchement fût heureux.

— L'enfant peut mourir, dit-il enfin.

Et il lui échappa quelques paroles sinistres sur le petit mal qu'il y aurait dans la perte d'une chétive créature sans esprit, sans intérêts, sans conséquence, qui n'était, disait-il, qu'un *morceau de matière mal organisée* et qui ne se donnait que la peine de naître, pour causer la ruine d'une personne aussi considérable que la marquise.

— Mais à quoi bon se tourmenter? reprit-il avec impatience; la comtesse n'est point grosse, cela n'est pas, cela ne saurait être.

Un jardinier qui travaillait entendit cette partie de la conversation, mais comme ils marchaient en s'éloignant toujours davantage, il ne put entendre le reste.

A quelques jours de là, cependant, des hommes à cheval, que le comte avait envoyés devant lui, entrèrent au château, disant que leurs maîtres étaient tout proche. En effet, ils furent suivis à mesure de fourgons et de voitures d'équipage, et enfin l'on vit arriver la litière de la comtesse, dont M. de Saint-Géran, à cheval, n'avait pas quitté la portière durant tout le voyage. Ce fut une ré-

ception triomphale : tous les paysans avaient quitté leurs travaux et remplissaient l'air d'acclamations ; les domestiques accouraient au-devant de leur maîtresse ; les plus vieux pleuraient de joie de voir le comte si joyeux et de ce que ses nobles qualités se perpétueraient dans son héritier. Le marquis de Saint-Maixent et madame de Bouillé firent de leur mieux pour se hausser au ton de cette allégresse.

Madame la maréchale de Saint-Géran, accourue le jour même au château, et qui ne pouvait croire non plus à cette nouvelle, eut le bonheur de s'en convaincre, en posant la main sur le ventre de sa fille, et sentit palpiter cet enfant tant désiré. Le comte et la comtesse étaient fort aimés dans le Bourbonnais : cet événement y causa une satisfaction générale, et particulièrement dans les maisons qui leur étaient attachées par les liens du sang et qui étaient fort nombreuses. Dès les premiers jours, plus de vingt dames de qualité s'en vinrent les visiter en toute hâte pour leur témoigner combien elles s'intéressaient à cette grossesse. Toutes ces dames, en diverses occasions, sentirent parfaitement remuer l'enfant dans les flancs de sa mère, et plusieurs d'entre elles, à ce propos, par un badinage agréable à la comtesse, s'érigèrent en devineresses, et lui prédirent qu'elle accoucherait d'un garçon. Du reste, l'enflure du sein et des côtes, et tous les symptômes ordinaires bien évidens, ne laissaient pas un doute ; les médecins du pays furent d'accord. Le comte retint un de ces médecins chez lui durant deux mois, et parla au marquis de Saint-Maixent du dessein où il était de

se procurer une bonne sage-femme, aux mêmes conditions. Enfin la maréchale, qui devait donner son nom à l'enfant, commanda à grands frais une layette magnifique, dont elle voulait lui faire présent.

La marquise dévorait son dépit, et parmi ces personnes qu'aveuglait la joie, pas une ne remarqua tout le chagrin qui couvait dans son âme. Elle voyait le marquis tous les jours, qui ne faisait qu'augmenter ses regrets, et l'aigrissait incessamment, en lui répétant que le comte et la comtesse se faisaient un triomphe de son désastre, et en lui insinuant qu'ils avaient supposé cet enfant pour la déshériter. Il avait commencé, comme c'est l'usage en particulier et en politique, par corrompre les idées de la marquise et la détourner de la religion, [pour la disposer au crime. Le marquis était un de ces libertins si rares dans ce temps, moins malheureux qu'on n'a dit, qui avaient le dernier mot de la science en fait d'athéisme. Il est à remarquer que les grands criminels de cette époque, Sainte-Croix, par exemple, et Exili, le sombre empoisonneur, ont été précisément les premiers incrédules, et qu'ils ont devancé les savans du siècle suivant dans la philosophie aussi bien que dans l'étude exclusive des sciences physiques, auxquelles ils demandèrent d'abord des poisons. La passion, l'intérêt, la haine combattirent pour le marquis dans le cœur de madame de Bouillé ; elle donna les mains à tout ce que M. de Saint-Maixent voulut.

Le marquis de Saint-Maixent avait un homme à lui, fourbe, insolent, adroit, qu'il avait fait venir de ses terres, valet de confiance bien digne d'un tel maître, et qu'il

envoyait depuis quelque temps en commission dans les environs de Saint-Géran.

Un soir, comme le marquis allait se coucher, cet homme revint d'une de ses courses, pénétra dans sa chambre, où il demeura long-temps, lui dit qu'il avait enfin trouvé ce qu'il cherchait, et lui remit un petit papier qui contenait quelques noms de lieux et de personnes.

Le lendemain, au lever du jour, le marquis fit seller deux de ses chevaux, feignit qu'on le mandait de chez lui pour une affaire d'importance, prévint qu'il pourrait bien demeurer trois ou quatre jours absent, pria qu'on fît ses excuses au comte, et partit ventre à terre, suivi de son valet.

Ils couchèrent, le soir, dans une hôtellerie sur la route d'Auvergne pour dépister les gens qui auraient pu les reconnaître; puis, se jetant dans les chemins détournés, arrivèrent en deux jours à un gros bourg qu'ils semblaient avoir laissé bien loin sur la gauche.

Il y avait là, dans le faubourg, une femme qui exerçait la profession de sage-femme, et qui était connue pour telle dans les environs, mais qui avait, disait-on, pour les gens qui la payaient bien, de mystérieux et infâmes secrets. Au reste, elle avait mis habilement à profit l'influence que son art pouvait lui donner sur des gens crédules. Selon ses pratiques, elle guérissait les écrouelles, composait des philtres, des remèdes amoureux, secourait les filles de bonne maison, se mêlait d'intrigues, et pratiquait même la sorcellerie pour les habitans de la campagne. Elle avait si bien manœuvré, qu'elle n'était guère

connue sous ces divers rapports que de malheureuses personnes intéressées comme elle à garder le plus profond secret ; et comme elle ne s'employait qu'à prix d'or, elle vivait dans une certaine aisance dans une maison qui lui appartenait, et qu'elle habitait seule, pour plus de commodité. Du reste, elle jouissait d'une bonne réputation dans son métier, et possédait en même temps l'estime des personnes les plus considérées. Cette femme s'appelait Louise Goillard.

Comme elle était seule un soir, le couvre-feu sonné, elle entendit frapper avec force à la porte de la maison. Habituée à recevoir des visites à toute heure de la nuit, elle prit sa lampe sans défiance, et ouvrit. Un homme armé se jeta dans la salle avec les airs d'une grande agitation. Louise Goillard eut une telle frayeur, qu'elle se laissa tomber sur une chaise : cet homme, c'était le marquis de Saint-Maixent.

— Rassurez-vous, bonne dame, dit l'étranger tout oppressé et entrecoupant ses paroles ; rassurez-vous, je vous en prie, car ce n'est point à vous, mais à moi qu'il appartient d'être ému. Je ne suis point un malfaiteur, et loin que vous ayez à craindre quelque chose de moi, c'est moi qui viens, au contraire, vous demander votre secours.

Il jeta son manteau dans un coin, déboucla son ceinturon et posa son épée. Puis tombant sur une chaise :

— Permettez-moi d'abord de me reposer.

Le marquis portait un habit de voyage ; mais quoiqu'il ne se fût point nommé, Louise Goillard vit d'un coup

d'œil qu'il était bien loin d'être ce qu'elle avait cru, et que c'était, au contraire, un beau gentilhomme que sa bonne fortune lui amenait.

— Je vous prie d'excuser, dit-elle, une crainte qui vous fait injure. Vous êtes entré si vite, que je n'ai pas eu le temps de voir à qui j'avais l'honneur d'avoir affaire. Ma maison est un peu isolée ; je suis seule, on pourrait en profiter pour causer du dommage à une pauvre femme qui n'a guère besoin de mauvais hasards... Les temps sont si mauvais !... Vous me semblez fatigué... Voulez-vous respirer quelque essence ?

— Donnez-moi seulement un verre d'eau.

Louise Goillard passa dans une pièce voisine, et revint avec une aiguière.

Le marquis feignit de se rafraîchir les lèvres, et dit :

— Je viens de fort loin pour une affaire des plus importantes, et comptez que je saurai reconnaître vos services.

Il fouilla dans sa poche et en tira une bourse qu'il roula dans ses doigts.

— Vous allez d'abord, reprit-il, me jurer le plus grand secret.

— Il n'en est pas besoin avec nous, dit Louise Goillard ; c'est la première condition de notre métier.

— Il me faut des garanties plus expresses, et votre serment que vous ne révélerez à qui que ce soit au monde ce que je vais vous confier.

— Je vous donne donc ma parole, puisque vous l'exigez ; mais, encore une fois, cela est inutile, vous ne me connaissez pas.

— Songez qu'il y va des événemens les plus graves, que c'est comme si je remettais ma tête dans vos mains, et que je sacrifierais mille fois ma vie, plutôt que de voir découvrir ce mystère.

— Songez donc aussi, reprit bonnement la matrone, que nous sommes intéressées nous-mêmes toutes les premières aux secrets que l'on nous confie; qu'une indiscrétion nous ferait perdre la confiance, et qu'il y a même des cas... Vous pouvez parler.

Quand le marquis l'eut ainsi rassurée sur lui-même par ce détour, il reprit :

— Je sais que vous êtes une très-habile femme.

— Je voudrais l'être effectivement pour vous obliger.

— Que vous avez poussé aussi loin que possible l'étude de votre art.

— On aura peut-être trop vanté votre humble servante.

— Et que vos travaux vous ont découvert les moyens de connaître l'avenir.

— Pour cela, il n'en est rien.

— Cela est vrai ; on me l'a dit.

— On vous a trompé.

— A quoi bon le nier, et refusez-vous déjà de m'être utile?

Louise Goillard se défendit long-temps : elle ne comprenait pas qu'un homme de cette qualité pût ajouter foi à des pratiques de divination qu'elle n'employait qu'avec le menu peuple et les fermiers enrichis; mais le marquis montrait un tel empressement, qu'elle ne savait que penser.

— Écoutez, dit celui-ci, il est inutile de feindre avec moi, je sais tout. Soyez tranquille, nous jouons un jeu où vous gagnez un contre mille; et d'ailleurs voici pour vous dédommager de mes importunités.

Il posa une pile d'or sur la table. La matrone convint faiblement qu'elle s'était livrée quelquefois à des tentatives de combinaisons astrologiques qui n'étaient pas toujours heureuses, et qu'elle y avait été poussée uniquement par l'enchaînement des phénomènes de sa science. Le secret de ses pratiques coupables était forcé dans ses premiers retranchemens.

— Si cela est ainsi, reprit le marquis, vous devez savoir déjà dans quelle situation je me trouve; vous devez savoir qu'entraîné par la passion la plus vive et la plus aveugle, j'ai trahi la confiance d'un vieux gentilhomme et violé les lois de l'hospitalité en séduisant sa fille dans sa propre maison; que les choses en sont à l'extrémité, et que cette noble fille, que j'aime éperdument, étant devenue grosse, est sur le point de perdre la vie et l'honneur par la découverte de sa faute, qui est la mienne.

La matrone répondit: — Qu'on ne pouvait rien savoir sur une personne, sauf des interrogations particulières; et pour mieux éblouir le marquis, elle alla chercher une sorte de boîte marquée de chiffres et d'emblèmes bizarres.

Elle l'ouvrit, et après avoir combiné certaines figures qui s'y trouvaient, elle avoua qu'il était vrai, et que la situation du marquis était des plus malheureuses. Elle

ajouta, dans le but de l'effrayer, qu'il était menacé par des événemens plus malheureux encore que ceux qui lui étaient déjà arrivés, mais qu'il était facile de connaître et de prévenir les événemens au moyen de nouvelles consultations.

— Madame, répondit le marquis, il n'y a qu'une chose au monde que je craigne, c'est le déshonneur de la femme que j'aime. N'y a-t-il aucun moyen de remédier aux embarras ordinaires des accouchemens ?

— Je n'en connais pas, dit la matrone.

— La demoiselle est parvenue à dissimuler sa grossesse, et il lui serait facile d'accoucher sans bruit.

— Elle a déjà risqué sa vie, et je ne consentirai pas à tremper dans cette affaire, de peur d'accident.

— Ne pourrait-on, par exemple, dit le marquis, accoucher sans douleur?

— Quant à cela, je l'ignore, et j'en saurais quelque chose, que je me garderais bien d'essayer quelque méthode qui contrarie sans doute les desseins de la nature.

— Vous me trompez; vous connaissez cette méthode, vous l'avez employée avec telle personne que je pourrais vous nommer.

— Qui donc m'ose calomnier ainsi? Je n'opère que d'après les décisions des facultés. A Dieu ne plaise que je me fasse jeter la pierre par tous les médecins et peut-être chasser de France!

— Vous voulez donc me laisser mourir de désespoir? Si j'étais capable de faire un mauvais usage de vos secrets, je l'aurais pu dès à présent, car je les connais. Au nom

du ciel, ne dissimulez pas davantage, et dites-moi commenti il est possible d'endormir les douleurs de l'enfantement? Voulez-vous encore de l'or? en voilà.

Il posa encore quelques louis sur la table.

— Attendez, dit la matrone, il y aurait peut-être un moyen, que je crois avoir découvert, et dont je ne me suis jamais servie, mais que je crois assez efficace.

— Mais si vous ne vous en êtes jamais servie, il peut être dangereux et compromettre la vie de la femme que j'aime?

— Quand je dis jamais, je l'ai essayé une fois, et avec le plus grand succès. Soyez tranquille.

— Ah! s'écria le marquis, ma reconnaissance vous est à jamais acquise! Mais, reprit-il, si l'on pouvait prévenir l'accouchement même et faire disparaître dès à présent les symptômes de grossesse?

— Ah! monsieur, c'est un grand crime que ce que vous dites!

— Hélas! reprit le marquis, comme se parlant à lui-même dans l'accès d'une vive douleur, j'aime mieux me priver d'un enfant chéri, gage de notre amour, que de mettre dans le monde un malheureux qui peut-être tuerait sa mère.

— De grâce, monsieur, n'en parlons plus; c'est déjà un horrible péché que d'y penser.

— Mais quoi donc! vaut-il mieux faire périr deux personnes et peut-être toute une famille dans le désespoir? O madame! je vous en prie, tirez-nous de cette extrémité!

Le marquis se cacha le visage dans ses mains, et poussa des sanglots comme s'il pleurait abondamment.

— Votre désespoir me touche beaucoup, dit la matrone; mais songez que pour une femme de ma sorte il y va du dernier supplice.

— Que parlez-vous de supplice? Et notre mystère, et notre sûreté, et notre crédit? On n'arriverait à vous qu'après la mort et le déshonneur de tout ce que j'ai de cher au monde.

— Je pourrais peut-être alors... mais, en ce cas, il faudrait me prémunir d'abord contre les tracasseries de la justice, les confiscations, et m'assurer la facilité de sortir du royaume.

— Ah! qu'à cela ne tienne! prenez ma fortune! prenez ma vie!

Et il jeta la bourse entière sur la table.

— Dans ce cas, et uniquement pour vous retirer du péril extrême où je vous vois, je consens à vous livrer un breuvage et certains préceptes qui délivreront à l'instant la dame de son fardeau. Il faut qu'elle emploie les plus grandes précautions et qu'elle s'étudie exactement à exécuter ce que je vais vous dire..... Mon Dieu! il faut des occasions aussi désespérées pour me décider à..... tenez.....

Elle alla prendre un flacon au fond d'une armoire, et continua :

— Voici une liqueur qui n'a jamais manqué son effet.

— Ah! madame, vous nous sauvez l'honneur, qui est plus que la vie! Mais ce n'est point assez; dites-moi

comment je dois me servir de cette liqueur, et à quelle dose je dois l'administrer.

— Il faudrait, répondit la sage-femme, que la malade en prît le premier jour une cuillerée, le second jour deux, le troisième.....

— Je ne me rappellerai jamais cela ; écrivez-moi, je vous en supplie, cette ordonnance sur mon portefeuille.

La sage-femme hésita un instant, mais le portefeuille en s'ouvrant laissa échapper un bon au porteur de la somme de cinq cents francs; le marquis prit le bon et le lui présenta.

— Tenez, dit-il, puisqu'il en est sorti, ce n'est pas la peine qu'il y rentre.

Ce dernier don était trop magnifique pour que la sage-femme conservât aucun soupçon, aussi écrivit-elle l'ordonnance toute entière sur le portefeuille du marquis.

Le marquis mit la fiole dans sa poche, prit le portefeuille, s'assura que l'ordonnance y était bien toute entière, puis se retournant vers la sage-femme avec un sourire diabolique :

— Et maintenant, ma mie, s'écria-t-il, vous êtes à moi.

— Que voulez-vous dire, monsieur? demanda la sage-femme étonnée.

— Je veux dire, continua le marquis, que vous êtes une infâme sorcière, et une misérable empoisonneuse. Je veux dire que j'ai la preuve de vos crimes, et que vous ferez ce que je voudrai maintenant, ou que vous mourrez sur le bûcher.

— Grâce! grâce! s'écria la matrone en tombant aux pieds du marquis.

— Votre grâce est entre vos mains, répondit tranquillement le marquis.

— Eh bien! que faut-il faire? demanda la sage-femme; je suis prête à tout.

— Alors, c'est donc à mon tour de vous dire mes secrets; seulement je ne les écrirai pas, moi.

— Dites, monseigneur, et vous serez content de mon dévouement.

— Asseyez-vous donc, et écoutez-moi.

La sage-femme se releva et se laissa tomber sur un siége.

— Allons, je vois que vous comprenez, dit le marquis: la prison, la torture, le feu, ou bien trois fois autant d'or que vous en avez là, c'est-à-dire de l'aisance pour tout le reste de votre vie.

Les yeux de la sage-femme reprirent tout leur éclat, et elle remercia d'un signe de tête, comme pour montrer qu'elle était au marquis corps et âme.

— Il y a, continua le marquis en fixant son regard profond sur les yeux de la pauvre femme, il y a dans un château, à trente lieues d'ici, une dame de grande maison qui est grosse de quelques mois. La naissance de cet enfant m'est odieuse. Vous serez chargée de l'accouchement. Je vous dirai ce qu'il faudra faire, et vous ferez tout ce que je vous dirai. Maintenant, il importe de partir cette nuit. Vous allez me suivre. J'ai des chevaux à quelques pas d'ici. Je vous mène dans un lieu où vous

attendrez mes ordres. On vous avertira quand il en sera temps. Rien ne vous manquera, et l'argent ne sera pas épargné.

— Je suis prête, dit laconiquement la sage-femme.

— Vous m'obéirez en tout point ?

— Je vous le jure.

— Partons donc.

Elle demanda seulement le temps de prendre un peu de linge, mit en ordre certains objets, verrouilla ses portes, et sortit de la maison avec le marquis. Un quart d'heure après ils galopaient au milieu de la nuit sans qu'elle sût où le marquis la conduisait.

Le marquis reparut trois jours après au château, et retrouva la famille du comte comme il l'avait laissée, c'est-à-dire ivre d'espérance et comptant les heures et les semaines en attendant la délivrance de la comtesse. Il s'excusa de son départ précipité sur l'importance de l'affaire qu'on lui avait mandée ; et parlant de son voyage à table, il rapporta le bruit qu'avait fait dans le pays d'où il revenait un événement surprenant dont il avait presque été le témoin. C'était une dame de qualité qui s'était subitement trouvée dans les douleurs d'un enfantement des plus laborieux. Tout le savoir des médecins qu'on avait appelés s'était trouvé en défaut ; la dame allait périr ; enfin, en désespoir de cause, on avait fait venir une matrone fort renommée dans la campagne parmi les paysans, mais qu'on n'appelait guère dans les bonnes maisons. Cette femme s'était présentée modestement, se défiant d'elle-même. Dès les premiers soins, les douleurs avaient cessé

comme par enchantement, la malade était entrée dans un bien-être indéfinissable; enfin, au bout de quelques heures, elle était heureusement accouchée du plus bel enfant du monde; mais, au sortir de là, une fièvre violente l'avait prise qui l'avait mise à deux doigts du tombeau. On avait alors résolu de rappeler les médecins, malgré le maître de la maison, qui avait pris confiance en la matrone. Le traitement des docteurs n'avait fait qu'empirer le mal. On avait encore eu recours à la sage-femme à toute extrémité, et au bout de trois semaines, la dame était miraculeusement revenue à la vie; ce qui avait mis, ajoutait le marquis, le sceau à la réputation de la matrone, si bien que l'on ne parlait que de son talent dans la ville d'où il revenait, ainsi que dans les environs.

Ce récit frappa la compagnie à cause de l'état de la comtesse; la maréchale ajouta qu'on avait tort souvent de railler ces humbles savans de la campagne, et que parfois l'expérience et la droiture du sens leur livraient des secrets que l'étude et l'orgueil refusaient aux docteurs. Le comte s'écria à ce propos, qu'il cherchait une sage-femme, et que ce serait bien une femme comme celle-là qu'il lui faudrait. Après quoi l'on parla d'autre chose, et le marquis fut le premier à changer de conversation; il lui suffisait d'avoir jeté sans affectation les premières semences de son dessein.

Après dîner, la compagnie se promena sur la terrasse. Madame la maréchale ne pouvant beaucoup marcher à cause de son grand âge, la comtesse et madame de Bouillé

prirent des siéges à ses côtés. Le comte se promenait de long en large avec M. de Saint-Maixent. Le marquis demanda naturellement comment tout était allé en son absence, et si madame de Saint-Géran n'avait pas été plus incommodée ; car sa grossesse était devenue l'affaire la plus importante de la maison. La conversation tomba donc encore sur ce sujet.

— A propos, dit le comte, vous nous avez parlé tout-à-l'heure d'une sage-femme fort habile ; ne pourrais-je pas bien l'appeler?

— Je crois, répondit le marquis, que ce serait un bon choix, et que vous n'en avez guère dans les environs que l'on puisse lui comparer.

— J'ai grande envie de la mander tout-à-l'heure et de la retenir dès à présent au service de la comtesse, dont elle connaîtra mieux le tempérament en la prenant ainsi à l'avance. Savez-vous où il faut que je l'envoie chercher?

— Ma foi, dit le marquis, elle habite un village; mais je ne saís lequel.

— Savez-vous au moins son nom?

— Je m'en souviens à peine : Louise Boyard, je crois, ou Polliard, je ne sais trop lequel.

— Comment! vous n'avez pas même retenu le nom.

— J'écoutais le récit, et voilà tout. Qui diable va retenir un nom qu'on vous dit en l'air?

— Quoi! vous n'avez pas du tout pensé à la comtesse?

— C'est si loin d'ici. Je n'allais pas imaginer que vous iriez chercher cette femme jusque là. Je vous croyais pourvu.

— Comment la retrouver à présent?

— Si ce n'est que cela, j'ai un valet qui a des connaissances dans le pays, et qui ne manque pas de savoir-faire; il vous l'ira chercher, si vous voulez.

— Si je le veux! à l'instant même.

Le soir-même, le valet eut la commission, les instructions du comte, et surtout celles de son maître. Il partit à franc-étrier. On pense bien qu'il n'alla pas loin chercher celle qu'il devait ramener; mais il demeura trois jours dehors à dessein, et au bout de ce temps Louise Goillard fut installée au château.

C'était une femme d'un extérieur simple et sévère, qui se concilia d'abord la confiance de tout le monde. Les machinations du marquis et de madame de Bouillé s'ourdissaient donc avec un effroyable succès; mais il arriva un accident qui faillit les rendre inutiles, et qui tout en causant un grand malheur pouvait détourner un crime.

La comtesse, en passant dans son appartement, s'embarrassa les pieds dans un tapis, et tomba lourdement sur le parquet. Aux cris que poussa un laquais, toute la maison s'émut. On porta la comtesse dans son lit; l'alarme fut des plus vives; mais cet accident n'eut pas de suites, et ne fut qu'une nouvelle occasion de visites qui prouvèrent encore une fois l'intérêt des voisins et de la province. Ceci se passait vers la fin du septième mois.

Enfin le moment de la délivrance approcha. Tout étant préparé depuis long-temps, il n'y eut rien à disposer pour la naissance. Le marquis avait employé tout ce temps à fortifier madame de Bouillé contre ses scrupules. Il voyait

aussi souvent Louise Goillard à la dérobée, et lui communiquait ses instructions ; mais il comprit que la corruption de Baulieu, le maître-d'hôtel, lui était surtout nécessaire. Baulieu se trouvait déjà entamé par les confidences de l'an passé ; une grosse somme et beaucoup de promesses firent le reste. Ce misérable n'eut pas honte d'entrer dans un complot contre le maître auquel il devait tout. La marquise, de son côté, et toujours à l'instigation de M. de Saint-Maixent, acheva de convertir à l'abominable projet les filles Quinet, ses femmes de chambre; en sorte que tout n'était que trahison et complot autour de cette excellente famille, parmi ces personnes qu'on appelle ordinairement des gens de *confiance*. Les conjurés ainsi disposés attendirent le moment.

Le 16 du mois d'août 1641, la comtesse de Saint-Géran fut surprise des douleurs de l'enfantement dans la chapelle du château, où elle entendait la messe. On la porta dans sa chambre avant que la messe fût achevée ; les femmes accoururent auprès d'elle, et la maréchale la coiffa de sa propre main comme on coiffe les femmes qui vont accoucher, et qui ne doivent pas être recoiffées de long-temps.

Les douleurs se succédèrent avec des redoublemens terribles. Le comte pleurait aux cris de sa femme. Beaucoup de personnes étaient présentes. Les deux filles du second lit de la maréchale, dont l'une, alors âgée de seize ans, épousa depuis le duc de Ventadour, et figura dans le procès, avaient voulu assister à cet accouchement, qui perpétuait par un nouveau rejeton une race illustre près

de s'éteindre. Il y avait encore la dame de Saligny, sœur de feu le maréchal de Saint-Géran, le marquis de Saint-Maixent et la marquise de Bouillé.

Tout semblait servir les projets de ces deux dernières personnes, dont la pensée à ce spectacle s'écartait bien de l'intérêt général. Comme on reconnut que les douleurs empiraient sans résultat, que l'accouchement était des plus difficiles, et que la comtesse était dans un état extrême, on dépêcha des exprès dans les paroisses voisines, pour demander des prières à l'intention de la mère et de l'enfant. Le Saint-Sacrement fut exposé dans les églises à Moulins.

La sage-femme vaquait seule à tous les soins. Elle avait prétexté qu'elle en serait plus à son aise, et l'on s'empressait d'obéir à ses moindres caprices. La comtesse ne disait plus une parole, et n'interrompait ce silence effrayant que par des cris qui brisaient l'âme. Tout-à-coup, madame de Bouillé, qui affectait de se donner beaucoup d'occupation, représenta que la grande compagnie qui était là incommodait la comtesse, et, prenant un air d'empire, autorisé par une feinte tendresse, elle dit qu'il fallait que tout le monde se retirât, qu'il ne restât auprès de la patiente que les personnes qui lui étaient absolument nécessaires, et qu'afin que nul ne pût s'en défendre, madame la maréchale devait donner l'exemple. On saisit cette occasion d'arracher le comte à cette scène douloureuse, et tout le monde sortit après la maréchale. On ne voulut pas même souffrir dans la chambre les deux filles de service de la comtesse. On leur donna des com-

missions qui les éloignèrent. Il se présenta d'ailleurs ce prétexte, que la plus âgée ayant à peine quinze ans, leur pudeur ne leur permettait pas d'assister à ce spectacle. Il ne resta auprès du lit que la marquise de Bouillé, la sage-femme, les deux filles Quinet : la comtesse demeura donc livrée à ses plus cruels ennemis.

Il était sept heures du soir ; les étreintes continuaient, l'aînée des Quinet tenait la malade par la main pour la contenir. Le comte et la maréchale envoyaient de minute en minute savoir de ses nouvelles. On leur faisait dire que tout allait bien, et que dans peu leurs vœux seraient comblés ; du reste, on refusa l'entrée de la chambre à tous les domestiques.

Trois heures plus tard, la sage-femme déclara que la comtesse ne pourrait point résister si on ne lui procurait un peu de repos. Elle lui fit avaler une liqueur qu'on lui versa dans la bouche par cuillerées. La comtesse tomba dans un sommeil si profond, qu'il semblait qu'elle fût morte. La plus jeune des filles Quinet crut un moment qu'on venait de la tuer, et se mit à pleurer dans un coin. Madame de Bouillé lui fit entendre raison.

Durant cette affreuse nuit, une ombre rôdait dans les corridors, parcourait silencieusement les salles, venait jusqu'à la porte de la salle, parlait tout bas à la sage-femme, à la marquise de Bouillé. C'était le marquis de Saint-Maixent, qui donnait ses ordres, encourageait ses gens, veillait sur tous les points de sa trame, livré lui-même aux transes qui accompagnent les préparatifs d'un grand crime.

La maréchale, à cause de son grand âge, s'était vue forcée de prendre quelque repos. Le comte veillait, exténué de fatigue, dans une salle basse, à deux pas du lieu où l'on achevait la ruine de ce qu'il avait de plus cher au monde.

La comtesse, dans sa léthargie profonde, accoucha, sans le sentir, d'un garçon, qui tomba ainsi, en venant au monde, dans les mains de ses ennemis, sans que sa mère pût au moins le défendre par ses cris et ses larmes. On entr'ouvrit la porte, et on introduisit un homme qui attendait; c'était le maître-d'hôtel Baulieu.

La sage-femme, sous prétexte des premiers soins à donner à l'enfant, l'avait détourné dans un coin. Baulieu vit un de ses mouvemens, et s'élançant sur elle, lui retint le bras. La malheureuse lui enfonçait les doigts dans le crâne. Il lui arracha le pauvre petit des mains; mais il a toujours porté depuis la marque des doigts de cette femme.

La marquise de Bouillé, peut-être, ne put se résoudre à laisser commettre un si grand crime; mais on pense plutôt que le maître-d'hôtel l'empêcha sur les ordres de M. de Saint-Maixent. On conjecture que le marquis, se défiant de la promesse que madame de Bouillé lui avait faite de l'épouser après la mort de son mari, voulait conserver cet enfant pour l'obliger à tenir sa parole par la menace de le faire reconnaître, si elle lui était infidèle. On ne voit pas, d'ailleurs, d'autres raisons qui aient pu déterminer un homme de sa trempe à prendre un si grand soin de sa victime.

Baulieu fit emmailloter l'enfant, le mit dans une cor-

beille, le cacha sous son manteau, et revint trouver le marquis avec sa proie ; ils conférèrent quelque temps ensemble, après quoi le maître-d'hôtel passa par une porte basse qui donnait sur les fossés du château, de là sur une terrasse, et gagna un pont qui menait dans le parc. Ce parc avait douze portes dont il avait toutes les clefs. Il monta sur un cheval de prix qu'il avait fait préparer derrière un mur, et partit au galop.

Il traversa le même jour le village des Escherolles, à une lieue de Saint-Géran, où il s'arrêta chez une nourrice, femme d'un nommé Claude, gantier. Cette paysanne donna son sein à l'enfant ; mais le maître-d'hôtel n'osant séjourner dans un village si voisin de Saint-Géran, traversa la rivière d'Allier au *port de la Chaise*, et ayant mis pied à terre dans le logis d'un nommé Boucaud, il fit encore allaiter l'enfant par la maîtresse de la maison ; il poursuivit ensuite son chemin du côté de l'Auvergne.

La chaleur était excessive ; le cheval était rendu, l'enfant semblait incommodé. Un charretier vint à passer, qui s'en allait à Riom. C'était le nommé Paul Boithion, de la ville d'Aigueperce, voiturier ordinaire de cette route. Baulieu fit marché avec lui pour mettre l'enfant dans la charrette, sur laquelle il monta lui-même en le tenant dans ses bras. Le cheval suivait, attaché par derrière.

Dans la conversation qu'il eut avec cet homme, Baulieu se mit à dire qu'il ne prendrait pas tant de soin de l'enfant, s'il n'était de la première maison du Bourbonnais. Il arriva au village du Ché sur le midi. La maîtresse du logis où il s'arrêta, et qui avait des nourrissons, con-

sentit à donner un peu de son lait à l'enfant. Le pauvre petit était tout sanglant; elle fit chauffer de l'eau, le débarrassa de ses langes, le lava des pieds à la tête, et le remmaillota plus proprement.

Le charretier les conduisit ainsi jusque auprès de Riom. Arrivé là, Baulieu s'en débarrassa en lui donnant un faux rendez-vous pour le départ, tira du côté de l'abbaye de Lavoine, et arriva au village de Descoutoux, dans les montagnes, entre Lavoine et Thiers. La marquise de Bouillé avait là un château où elle se retirait de temps en temps.

L'enfant fut nourri à Descoutoux par Gabrielle Moinot, à qui l'on paya un mois d'avance; mais elle ne le garda que sept ou huit jours, parce qu'on refusa de lui nommer le père et la mère, et de lui indiquer le lieu où elle pourrait s'adresser pour donner des nouvelles de son nourrisson. Cette femme ayant répandu cette aventure, aucune nourrice ne voulut se charger de l'enfant. On l'enleva du village de Descoutoux. Ceux qui l'emmenèrent prirent le grand chemin de la Bourgogne, traversèrent un grand pays de bois, et ce fut là qu'on perdit leur piste.

Ces détails ont été prouvés par les nourrices, le charretier et d'autres personnes qui déposèrent en justice. Nous les rapportons, parce qu'ils furent d'une grande importance dans le procès. Les auteurs qui ont recueilli cette histoire, et dans lesquels nous puisons des renseignemens, ont seulement omis de nous dire comment fut expliquée au château l'absence du maître-d'hôtel; il est probable que le marquis avait de longue main préparé un prétexte.

L'assoupissement de la comtesse dura jusqu'à la pointe du jour. Elle se réveilla baignée dans son sang, accablée, mais pourtant dans un état de bien-être qui lui annonçait qu'elle était délivrée de son fardeau. Ses premières paroles furent pour son enfant. Elle voulait le voir, l'embrasser, et demandait où il était. La sage-femme lui répondit d'un grand sang-froid, tandis que les filles qui étaient là se détournaient par la honte de son effronterie, qu'elle n'était point accouchée. La comtesse soutint le contraire, et comme elle paraissait extrêmement animée, la sage-femme s'efforça de la calmer, et lui assura qu'en tout cas sa délivrance ne saurait tarder, et qu'on jugeait par tous les symptômes qui avaient paru durant la nuit qu'elle mettrait au monde un garçon. Cette promesse réconforta le comte et la maréchale, mais demeura sans succès auprès de la comtesse, qui voulait absolument que son enfant fût né.

Le matin même, une fille des basses-cours rencontra une femme qui descendait au bord de l'eau, dans les fossés du château, avec un paquet sur les bras. Elle reconnut la sage-femme, et lui demanda ce qu'elle portait là, et où elle allait si matin. Celle-ci répondit qu'elle était bien curieuse, et que d'ailleurs ce n'était rien ; mais la fille, feignant, en riant, de se fâcher de cette réponse, tira l'un des bouts du paquet avant que la sage-femme eût le temps de s'y opposer, et découvrit des linges tout souillés de sang.

— Madame est donc accouchée ? dit-elle alors à la matrone.

— Non, répondit celle-ci avec vivacité, elle ne l'est point.

La fille ne se rendit pas, et dit :

— Comment ne le serait-elle point, puisque madame la marquise, qui était présente, l'a dit.

La matrone confondue répliqua :

— Elle aurait la langue bien longue, si elle avait dit cela.

La déposition de cette fille devint plus tard l'une des plus graves.

L'irritation de la comtesse ne fit qu'empirer le lendemain. Elle demandait avec des cris et des larmes qu'on lui dît au moins ce qu'était devenu son enfant, soutenant toujours qu'elle ne se trompait point quand elle assurait qu'elle était accouchée. La sage-femme disait froidement que la nouvelle lune s'était opposée à l'enfantement, et qu'il fallait en attendre le déclin, où il aurait lieu plus facilement, parce que les voies étaient préparées.

Les emportemens des malades n'inspirent point grande confiance ; mais cependant la fermeté de la comtesse aurait fini par convaincre tout le monde, si la maréchale n'eût dit qu'elle se souvenait qu'au bout du neuvième mois d'une de ses grossesses, elle avait eu tous les signes avant-coureurs d'un accouchement, mais en vain, et qu'elle n'était guère accouchée que six semaines après.

Ce détail inspira grande confiance. Le marquis et madame de Bouillé n'oublièrent rien pour qu'on s'y arrêtât ; mais la comtesse résistait toujours, et ses transports continuels donnaient de part et d'autre la plus vive inquié-

tude. La matrone, qui ne savait plus comment gagner du temps et qui perdait tout espoir contre cette persuasion inébranlable de madame de Saint-Géran, fut poussée par sa frayeur à la faire périr; elle lui dit que son enfant avait fait les premiers efforts pour venir au monde, qu'il était sans doute retenu aux flancs par des phénomènes qu'elle détailla, et qu'il fallait qu'elle se livrât à quelque exercice violent pour l'en détacher. La comtesse, toujours affermie dans son sentiment, refusa de se prêter à cette ordonnance; mais le comte, la maréchale et toute la famille l'en prièrent avec tant d'instances, qu'elle céda.

On la fit monter dans un carrosse fermé et on la promena tout un jour à travers des champs labourés, par les chemins les plus rudes et les plus difficiles. Elle fut tellement secouée qu'elle en perdait le souffle; il fallut la force de sa constitution pour résister à ce supplice dans l'état délicat d'une femme nouvellement accouchée. On la rapporta dans son lit après cette cruelle promenade, et voyant alors que personne ne la soutenait dans son opinion, elle se jeta dans les bras de la Providence et se consola par les moyens de la religion: la sage-femme cependant lui avait administré des remèdes violens pour faire écouler son lait; elle résista à toutes ces tentatives de meurtre, et se rétablit lentement.

Le temps, qui remédie aux plus grands chagrins, adoucit peu à peu ceux de la comtesse; sa douleur néanmoins éclatait encore de temps en temps à la moindre occasion; mais elle finit par s'éteindre, jusqu'à des événemens qui la ravivèrent et que nous allons rapporter.

LA COMTESSE DE SAINT-GÉRAN.

Il y avait à Paris un maître en fait d'armes qui se vantait de tenir par un de ses frères au service d'une grande maison, et qui avait épousé Marie Pigoreau, fille d'un comédien. Cet homme était mort depuis peu dans l'indigence, laissant sa veuve chargée de deux enfans. La Pigoreau ne jouissait pas dans le quartier d'une fort bonne réputation, et l'on ne savait de quoi elle vivait, quand tout-à-coup, après quelques courtes absences et quelques visites d'un inconnu qui venait sur le soir, le nez dans son manteau, on la vit afficher plus d'aisance; on remarqua chez elle des hardes de prix, des langes magnifiques, et l'on sut enfin qu'elle élevait un enfant étranger.

Vers le même temps, on sut encore qu'elle avait déposé deux mille livres entre les mains d'un épicier du quartier, nommé Raguenet; à quelques jours de là, comme on avait sans doute différé de faire baptiser cet enfant, de peur de trahir son origine, la Pigoreau entreprit de le faire ondoyer à Saint-Jean-en-Grève. Elle n'eut pas recours aux voisins pour le tenir sur les fonts, et trouva moyen de citer le père et la mère à l'église. Elle prit pour parrain le fossoyeur de la paroisse, nommé Paul Marmion, qui donna le nom de Bernard à l'enfant.

La Pigoreau se tint dans un confessionnal durant la cérémonie, et donna dix sols à cet homme. La marraine fut Jeanne Chevalier, pauvre femme de la paroisse.

On écrivit sur le registre :

« *Le septième jour de mars mil six cent quarante-deux a été baptisé Bernard, fils de..... et de..... le*

parrain, Paul Marmion, gagne-denier et serviteur de cette paroisse, et la marraine, Jeanne Chevalier, veuve de Pierre Thibou. »

Peu de jours après, la Pigoreau mit l'enfant en nourrice au village de Torey en Brie, chez une femme qui était sa commère, et dont le mari s'appelait Paillard. Elle lui dit que c'était un enfant de qualité qu'on lui avait confié, et qu'elle ne balancerait pas, s'il le fallait, à racheter sa vie de la vie de l'un des siens. La nourrice ne le garda pas long-temps, parce qu'elle tomba malade; la Pigoreau revint le chercher en la plaignant de cet accident, et dit encore qu'il était fâcheux qu'elle ne pût élever cet enfant, et qu'elle eût gagné de quoi finir tranquillement ses jours. De là elle le remit dans le même village, chez la veuve d'un paysan appelé Marc Péguin. Les mois de nourrice furent exactement payés, et l'enfant entretenu comme un enfant de condition. La Pigoreau dit encore à cette femme que c'était le fils d'un grand seigneur, et qu'il ferait plus tard la fortune de ceux qui l'auraient servi. Un homme d'un certain âge que l'on prit pour le père, mais que la Pigoreau assurait être son beau-frère, le venait souvent visiter.

Quand cet enfant eut dix-huit mois, la Pigoreau le retira et le sevra. Des deux fils qu'elle avait eus de son mari, le premier s'appelait Antoine, le second se fût appelé Henri s'il eût vécu; mais il était né le 9 août 1639, après la mort de son père, tué au mois de juin de la même année, et il était mort peu de temps après sa naissance. La Pigoreau s'avisa de donner le nom et l'état de

ce second fils à l'enfant étranger et d'ensevelir à jamais, par ce moyen, le secret de la naissance de ce dernier. Dans ce dessein, elle quitta le quartier où elle demeurait, et s'en alla se cacher dans une autre paroisse où elle n'était pas connue.

L'enfant vécut sous le nom et la qualité de Henri, second fils de la Pigoreau, jusqu'à l'âge de deux ans et demi; mais à cette époque, soit qu'elle ne se fût engagée à le garder que jusque alors, soit qu'elle eût achevé les deux mille livres de Raguenet l'épicier, et qu'on refusât de subvenir à son entretien, elle résolut de s'en débarrasser.

On avait entendu dire à cette femme qu'elle n'était guère en peine de son fils aîné, parce qu'elle était très-rassurée sur la fortune du second; et comme on lui remontrait qu'étant obligée de se séparer de l'un des deux, il valait mieux garder le second, qui était un bel enfant, elle répondait que cela ne dépendait point d'elle, et que celui-là avait pour parrain un oncle aisé, qui ne voudrait se charger que de lui. Elle parlait souvent de cet oncle, son beau-frère, lequel, disait-elle, était maître-d'hôtel dans une grande maison.

Un matin, le suisse de l'hôtel de Saint-Géran vint dire à Baulieu qu'une femme qui amenait un enfant le demandait à la grille : Baulieu était, en effet, le frère du maître en fait d'armes et le parrain du second fils de la Pigoreau. On devine maintenant que c'était là l'inconnu qui lui avait confié cet enfant de qualité et qui l'allait visiter chez sa nourrice. La Pigoreau l'entretint longuement de

sa situation. Le maître-d'hôtel tout ému prit l'enfant, et dit à la Pigoreau d'attendre sa réponse, à quelques pas de l'hôtel, dans un endroit qu'il lui désigna.

La femme de Baulieu jeta les hauts cris à la première proposition de cet accroissement de famille; mais il parvint à la calmer en lui représentant la gêne de sa belle-sœur et la facilité qu'ils avaient de faire cette bonne œuvre dans une maison comme celle de M. le comte. Il alla trouver ensuite ses maîtres pour leur demander la permission d'élever cet enfant à l'hôtel; il se mêlait à son trouble un certain sentiment qui diminuait en quelque sorte le poids qui pesait sur sa conscience.

Le comte et la comtesse s'opposèrent d'abord à son projet, et lui dirent qu'ayant déjà cinq enfans, il ne devait pas prendre cette nouvelle charge, mais il les supplia avec tant d'instances, qu'il obtint ce qu'il désirait. La comtesse voulut le voir, et comme elle allait partir pour Moulins, elle dit qu'elle le ferait mettre dans le carrosse de ses femmes : quand on le lui présenta, elle s'écria :

— Voilà un bel enfant !

En effet il était blond, avec de grands yeux bleus et des traits fort réguliers. Elle lui fit cent caresses, que l'enfant lui rendit de très-bonne grâce. Elle s'attacha aussitôt à lui. Elle se reprit alors et dit à Baulieu :

— Je ne veux pas qu'il monte dans le carrosse de mes filles, mais je le mettrai dans le mien avec moi.

Arrivée au château de Saint-Géran, sa tendresse s'accrut pour Henri; c'était le nom qu'avait conservé l'en-

fant. Elle le regardait souvent avec tristesse, et puis l'embrassait vivement, et le gardait long-temps sur son sein. Le comte partageait ces sentimens pour le prétendu neveu de Baulieu, qu'on adopta, pour ainsi dire, et qu'on éleva comme un enfant de qualité.

Le marquis de Saint-Maixent et madame de Bouillé ne s'étaient pas mariés, bien que le vieux marquis de Bouillé fût mort depuis long-temps. Il paraît qu'ils avaient renoncé à ce projet. La marquise fut retenue sans doute par des scrupules, et le marquis en fut détourné par ses habitudes de libertinage. On pense que d'autres engagemens et surtout des sommes énormes le dédommagèrent d'un manque de parole.

Il courait le monde vers ce temps-là et faisait la cour à demoiselle Jacqueline de la Garde; il était parvenu à se faire aimer de cette fille, et l'avait amenée à tel point, qu'elle ne se défendait plus que sur la grossesse et les douleurs que pouvait occasionner une faute. Le marquis lui offrit alors le ministère d'une matrone qui accouchait les femmes sans douleur et qui en avait fait des expériences certaines. La même Jacqueline de la Garde raconta encore que M. de Saint-Maixent s'était vanté souvent, comme d'une intrigue savante, d'avoir fait enlever le fils d'un gouverneur de province et petit-fils d'un maréchal de France; qu'en parlant de la marquise de Bouillé, il disait qu'il l'avait rendue opulente, et que c'était à lui qu'elle devait ses grands biens; qu'enfin, l'ayant menée un jour dans une belle campagne qui lui appartenait, elle en avait fait l'éloge en disant *que c'était un beau*

amour pour lui. Ils lui faisaient apprendre la danse et l'escrime. Ils lui donnèrent des chausses et un habit de page de leur livrée, et il les servait en cette qualité. Le marquis tourna ses batteries de ce côté. Il s'occupait sans doute d'une machination aussi criminelle que les précédentes, quand la justice tomba sur la voie d'autres crimes énormes dont il était prévenu. On l'arrêta un jour comme il faisait parler dans la rue un laquais de l'hôtel de Saint-Géran, et on le conduisit à la Conciergerie du Palais.

Soit à cause de ses propos, soit sur d'autres indications que nous avons rapportées, certains bruits couraient dans le Bourbonnais sur les véritables détails de ces événemens; ils arrivèrent confusément aux oreilles du comte et de la comtesse; mais ils ne firent que réveiller leur douleur sans leur offrir aucune trace de la vérité.

Sur ces entrefaites, le comte alla prendre les eaux de Vichy. La comtesse et madame de Bouillé le suivirent. Le hasard fit qu'ils rencontrèrent Louise Goillard, la sage-femme, dans cette ville. Cette femme renoua avec la maison, et surtout visitait souvent la marquise de Bouillé. Un jour, la comtesse entrant tout-à-coup dans la chambre de la marquise, les y trouva causant à voix basse. Elles s'interrompirent aussitôt, et parurent décontenancées.

La comtesse s'en aperçut sans y attacher d'importance, et leur demanda le sujet de leur entretien.

— Ce n'est rien, dit la marquise.

— Qu'est-ce donc? répliqua la comtesse en voyant qu'elle rougissait.

La marquise ne pouvant alors se défendre de répondre, et sentant son trouble s'accroître :

— Dame Louise, dit-elle, se loue de mon frère, parce qu'il ne lui a point fait mauvais visage.

— Pourquoi ? dit la comtesse en s'adressant à la sage-femme ; qu'est-ce qui vous faisait craindre un mauvais accueil de mon mari ?

— J'appréhendais, dit maladroitement Louise Goillard, qu'il ne me sût mauvais gré de ce qui s'est passé quand nous croyions que vous alliez accoucher.

L'obscurité de ces paroles et le trouble de ces deux femmes frappèrent à la fois l'esprit de la comtesse ; mais elle se contint et ne poussa pas plus loin la conversation. Son émotion pourtant n'échappa guère à la marquise. Le lendemain, elle fit atteler, et se retira dans sa terre de Lavoine. Cette maladresse fortifia les soupçons.

La première résolution de la comtesse fut de faire arrêter Louise Goillard ; mais elle comprit qu'en une affaire si grave il ne fallait rien hasarder à la légère. Elle consulta le comte et la maréchale, et l'on fit venir la sage-femme sans scandale, pour l'interroger à l'improviste. Elle se démentit et se contredit plusieurs fois. D'ailleurs, sa frayeur suffisait pour la convaincre d'un crime. On la remit entre les mains de la justice, et le comte de Saint-Géran rendit sa plainte par-devant le vice-sénéchal de Moulins.

La sage-femme subit un premier interrogatoire. Elle confessa la vérité de l'accouchement ; mais elle ajouta que la comtesse avait mis au monde une fille mort-née, et

qu'elle l'avait enterrée sous une pierre près d'un degré qui avoisinait la grange de la basse-cour.

Le juge, accompagné d'un médecin et d'un chirurgien, se transporta sur les lieux, et ne trouva ni pierre, ni cadavre, ni aucun indice. On fouilla inutilement dans d'autres endroits.

On fit savoir cette déclaration à la maréchale, qui répondit qu'il fallait faire sur-le-champ son procès à cette horrible femme. Le lieutenant particulier, en l'absence du lieutenant criminel, commença la procédure;

Louise Goillard, dans un second interrogatoire, assura que la comtesse n'était point accouchée ;

Dans un troisième, qu'elle était accouchée d'une mole;

Dans un quatrième, qu'elle avait donné le jour à un garçon que Baulieu avait emporté dans une corbeille;

Dans un cinquième, où elle répondit sur la sellette, elle soutint qu'on lui avait arraché par la violence cet aveu de l'accouchement de la comtesse. Elle ne chargea jamais ni madame de Bouillé ni le marquis de Saint-Maixent.

Mais, d'autre part, à peine sous les verroux, elle dépêcha son fils Guillemin à la marquise, pour lui dire seulement qu'elle était arrêtée. La marquise comprit cette menace, et fut consternée; elle envoya aussitôt le sieur de la Foresterie, son écuyer, au lieutenant-général, son conseil, l'ennemi mortel du comte, afin qu'il la conseillât dans cette conjoncture, et qu'il lui apprît comment elle pouvait secourir la matrone sans paraître en aucune

façon. L'avis du lieutenant fut d'étouffer la procédure et d'obtenir un arrêt avec défenses de poursuivre l'instruction du procès. La marquise répandit l'or, et obtint cet arrêt ; il devint inutile presque aussitôt, et les défenses furent levées.

La Foresterie avait l'ordre de passer ensuite à Riom, où demeuraient les sœurs Quinet, et de les raffermir dans le secret à force d'argent. L'aînée, en quittant le service de la marquise, lui avait porté le poing au visage, forte de ses horribles confidences, et lui avait dit qu'elle se repentirait de les avoir chassées, et qu'elle dirait tout, quand elle devrait être pendue. Ces filles alors lui firent dire qu'elles la suppliaient de les reprendre à son service; que la comtesse leur avait fait promettre des conditions avantageuses si elles voulaient parler; qu'elles avaient été même interrogées en son nom par un gardien des capucins, mais qu'elles n'avaient rien dit, afin qu'on eût le temps de leur prescrire leur réponse. La marquise se vit obligée de rappeler ces filles. Elle garda la cadette, et maria l'autre à Delisle, son maître-d'hôtel.

Mais la Foresterie, qui était entré par ces rapports dans d'étranges révélations, se dégoûta de servir une telle maîtresse, et quitta la maison. La marquise lui dit en le quittant, « que s'il était assez indiscret pour révéler un mot de ce qu'il avait appris des Quinet, elle lui ferait donner cent coups de poignard par son maître-d'hôtel Delisle. »

Elle avait donc ainsi renforcé sa ligne de retranchemens, et se croyait à l'abri de toute rencontre; mais

il arriva qu'un nommé Prudent Berger, gentilhomme et page du marquis de Saint-Maixent, qui avait la confiance de son maître et qui l'allait voir à la Conciergerie du Palais, où il était prisonnier, répandit d'étranges clartés sur cette affaire. Son maître lui avait conté tous les détails de l'accouchement de la comtesse et de l'enlèvement de l'enfant.

— Je m'étonne, monsieur, avait répondu le page, qu'étant accablé déjà de tant d'affaires fâcheuses, vous ne soulagiez pas votre conscience de celle-là?

— Je compte, reprit le marquis, rendre cet enfant à son père; j'en ai reçu l'ordre d'un capucin à qui je me suis confessé d'avoir enlevé, sans qu'on s'en soit aperçu, au milieu de sa famille, un petit-fils de maréchal de France et fils d'un gouverneur de province.

Le marquis avait alors la permission de sortir de temps en temps de la prison sur sa parole. Ceci ne surprendra point les gens qui savent quelles idées conservait sur l'honneur un gentilhomme d'autrefois, même le plus criminel. Le marquis, profitant de cette facilité, mena le page voir un enfant qui pouvait avoir sept ans, blond et d'un charmant visage.

Le marquis lui dit alors :

—Page, regardez bien cet enfant, afin que vous puissiez le reconnaître quand je vous enverrai savoir de ses nouvelles.

Il lui avoua ensuite que c'était le fils du comte de Saint-Géran, dont il lui avait parlé.

La justice, saisie de ces bruits, crut tenir des preuves

décisives, mais ils s'étaient répandus précisément à l'instant où d'autres procédures s'instruisaient contre le marquis et le laissaient sans recours contre la mise au jour de ses crimes. On envoya en toute hâte des exempts à la Conciergerie ; les geôliers les arrêtèrent en disant que le marquis, se sentant malade, était occupé avec un curé qui lui administrait les sacremens. Comme ils insistaient, les gens de la prison s'approchèrent du cachot; le curé en sortait en criant qu'il fallait aller chercher des personnes à qui le malade avait un secret à révéler, qu'il était dans un état désespéré, et qu'il lui avait dit qu'il venait de s'empoisonner : tout le monde entra dans la prison.

M. de Saint-Maixent se roulait sur son grabat, dans un état à faire pitié, tantôt hurlant comme une bête farouche, tantôt bégayant des paroles sans suite.

Les gens de justice entendirent ceci :

— Monsieur le comte.... appelez.... la comtesse.... de Saint-Géran.... qu'ils viennent....

Les exempts s'approchèrent avec empressement, et le pressèrent de s'expliquer.

Le marquis retomba dans une crise; quand il rouvrit les yeux il dit encore:

—Faites venir la comtesse.... qu'ils me pardonnent.... je veux tout leur dire.

Les exempts lui firent entendre qu'il pouvait parler: l'un d'entre eux s'avisa même de lui dire que le comte était là. Le marquis se retourna en murmurant :

— Je vais vous dire....

Puis il poussa un grand cri; il était mort.

Il semblait donc que le sort prît à tâche de fermer toutes les bouches d'où pouvait s'échapper la vérité. Cependant cet aveu d'une révélation à faire au lit de mort au comte de Saint-Géran, et les déclarations du curé qui avait administré le mourant, formèrent une déposition considérable.

Le premier juge, rassemblant toutes les circonstances que nous avons rapportées, en forma un corps où tout le monde reconnut la vérité. Les charretiers, les nourrices, les laquais comparurent ; l'itinéraire et les diverses aventures de l'enfant furent connues, depuis l'accouchement jusqu'à son arrivée au village de Descoutoux.

La justice, en remontant aux sources du crime, ne pouvait s'empêcher de décréter la marquise de Bouillé; mais il y a lieu de croire qu'elle en fut détournée à grand effort par le comte de Saint-Géran, qui ne put se résoudre à perdre sa sœur, dont le déshonneur eût rejailli sur lui. La marquise couvait ses remords dans la solitude, et n'avait point reparu. Elle mourut à quelque temps de là, emportant le poids de son secret jusqu'au dernier soupir.

Le juge de Moulins rendit enfin la sentence par laquelle il déclara la sage-femme atteinte et convaincue d'avoir supprimé l'enfant provenu de l'accouchement de la comtesse ; et pour réparation elle fut condamnée à être pendue après avoir été appliquée à la question. La matrone interjeta appel de cette sentence, et fut dans la suite transportée à la Conciergerie du Palais.

A peine les nobles époux Saint-Géran virent-ils les

preuves sortir successivement de la procédure, que leur tendresse et la nature qui parlait en eux fit le reste. Ils ne doutèrent plus que leur page ne fût leur fils; on lui fit quitter sur-le-champ la livrée, et on lui rendit ses titres et prérogatives, on l'appela le comte de la Pàlice.

Sur ces entrefaites, un particulier nommé Séqueville vint dire à la comtesse qu'il avait fait une découverte fort importante pour elle; qu'un enfant avait été baptisé en 1642 à Saint-Jean-en-Grève, et qu'une femme nommée Marie Pigoreau avait pris une grande part à l'événement. Sur cet avis, on fit des perquisitions et l'on découvrit que cet enfant avait été nourri au village de Torcy. Le comte obtint un arrêt qui lui permit d'informer par devant le juge de Torcy; il n'oublia rien pour recueillir tous les rayons de la vérité : il obtint encore un arrêt qui lui permit de nouveau d'informer et de faire publier un monitoire. Ce fut alors que l'aînée des filles Quinet dit au marquis de Canillac que le comte cherchait bien loin ce qu'il avait près de lui. A ces nouvelles clartés qui jaillirent des informations, la vérité parut avec un grand éclat.

L'enfant, représenté par devant un conseiller commissaire aux nourrices et aux témoins de Torcy, fut reconnu, tant à la marque des doigts de la matrone qu'il avait conservée sur la tête qu'à la couleur de ses cheveux blonds et de ses yeux bleus. Ce vestige ineffaçable du crime de la sage-femme fut la preuve principale; les témoins attestèrent que la Pigoreau, en visitant cet enfant avec un homme qui leur parut être de condition, disait toujours

qu'il était le fils d'un grand seigneur, qu'il lui avait été confié, et qu'elle espérait qu'il ferait sa fortune et celle de ceux qui l'auraient élevé.

Le parrain de l'enfant, Paul Marmion, dit *gagne-denier*, l'épicier Raguenet, qui avait fourni les deux mille livres, la servante de la Pigoreau, qui lui avait entendu dire que le comte était obligé de prendre cet enfant, les témoins qui déposaient que la Pigoreau leur avait dit que cet enfant était de trop bonne maison pour porter des livrées de page, fournirent de ces preuves qui entraînent l'esprit ; il y en eut d'autres.

C'était chez la Pigoreau que le marquis de Saint-Maixent allait voir l'enfant, qui, demeurant à l'hôtel de Saint-Géran, venait de temps en temps la visiter comme sa mère ; Prudent Berger, page du marquis, reconnut parfaitement la Pigoreau, et reconnut également l'enfant pour celui qu'il avait vu chez elle et dont le marquis lui avait conté l'histoire. Enfin, plusieurs autres témoins ouïs dans les informations faites, tant au parlement que par les juges de Torcy, de Cusset et autres commis par arrêt, rapportaient des faits si précis, si concluans en faveur du véritable état du jeune comte, qu'on ne put se dispenser d'étendre l'accusation.

La cour d'office décréta d'ajournement personnel la Pigoreau, qui n'avait pas été compromise dans la première instruction.

Ce coup d'autorité foudroya cette femme d'intrigue; mais elle tenta de s'en relever.

La dame veuve du duc de Ventadour, fille du second

lit de la maréchale de Saint-Géran, sœur consanguine du comte, et la comtesse du Lude, fille de la marquise de Bouillé, à qui le jeune comte enlevait la riche succession de M. de Saint-Géran, s'agitaient beaucoup et parlaient d'entrer en lice. La Pigoreau les alla trouver et se concerta avec elles.

Alors s'éleva ce nouveau procès, si fameux, qui occupa si long-temps toute la France, et qui rappelle cette cause portée devant Salomon, d'un enfant réclamé par deux mères.

Le marquis de Saint-Maixent et madame de Bouillé étaient naturellement hors de cause; l'affaire se concentra entre la Pigoreau et mesdames du Lude et de Ventadour. Ces dames étaient sans doute de bonne foi, et refusaient de croire au crime; car si elles eussent connu la vérité, il est présumable qu'elles n'étaient pas capables de lui résister, et surtout si long-temps et si obstinément.

Elles firent donc rassurer la sage-femme, qui était tombée malade dans sa prison; après quoi, l'on tint conseil et l'on résolut :

Que les accusés appelleraient des procédures criminelles ;

Que la Pigoreau prendrait la voie de la requête civile contre les arrêts qui la décrétaient et qui ordonnaient la confrontation des témoins ;

Qu'ils seraient appelans comme d'abus de l'obtention et publication des monitoires, et interjetteraient appel de la sentence du premier juge, qui avait condamné la matrone à la peine capitale ;

Et qu'enfin, pour faire une plus grande diversion, la Pigoreau *attaquerait la maternité de la comtesse, en réclamant l'enfant en qualité de mère;* et que les dames soutiendraient que l'accouchement de la comtesse était une imposture qu'elle mettait en œuvre pour se supposer un enfant.

Pour plus de sûreté et d'apparence désintéressée, mesdames du Lude et de Ventadour feignirent de n'être pas d'intelligence avec la Pigoreau.

A cette époque, la sage-femme mourut en prison de la maladie que le chagrin et les remords avaient hâtée. Après sa mort, son fils Guillemin avoua qu'elle lui avait souvent dit que la comtesse était accouchée d'un fils, que Baulieu avait enlevé, et que l'enfant qu'on avait confié à Baulieu à l'hôtel Saint-Géran était le même qui avait été détourné; ce jeune homme ajouta qu'il avait caché cette vérité tant qu'elle avait pu nuire à sa mère, et que les dames de Ventadour et du Lude l'avaient aidée dans sa prison de leur argent et de leurs conseils : autre preuve.

La demande des accusés et l'intervention des dames du Lude et de Ventadour furent discutées dans sept audiences, les trois chambres assemblées. Le procès marcha avec toute la langueur et tous les embarras de ce temps-là.

Après des plaidoyers également longs et spécieux, l'avocat-général Bignon embrassa le parti de M. le comte et de madame la comtesse de Saint-Géran. Il conclut en disant :

« Qu'il y avait lieu de débouter la Pigoreau de ses lettres en forme de requête civile, et toutes les appelantes et les accusés, de leurs opposition et appellation, les condamner à l'amende et aux dépens ; et, attendu qu'il y avait des charges suffisantes contre la Pigoreau, qu'elle avait été décrétée d'ajournement personnel, il requérait qu'elle descendît présentement en bas, s'en rapportant néanmoins à la prudence de la cour. »

Par arrêt rendu en audience à la Tournelle par M. de Mesmes, le 18 août 1657, *les dames appelantes et les accusés furent déboutés de leur opposition avec amende et dépens. Défense à la Pigoreau de désemparer la ville et les faubourgs de Paris, à peine de conviction. La requête fut jointe au procès.*

Ce revers abattit d'abord le parti de mesdames du Lude et de Ventadour; mais il se releva bientôt avec plus de résolution que jamais. Ces dames, qui avaient conduit la Pigoreau dans leur carrosse à toutes les confrontations, lui inspirèrent, pour éloigner le jugement, de présenter une nouvelle requête, où elle demandait que les témoins qui parlaient de la grossesse et de l'enfantement lui fussent confrontés.

La cour, sur cette requête, rendit, le 28 août 1658, un arrêt qui ordonna cette confrontation; mais à condition que, pour y procéder, la Pigoreau se constituerait dans trois jours prisonnière dans la prison de la Conciergerie.

Cet arrêt, dont la Pigoreau craignait les suites, la frappa à tel point, qu'après avoir pesé l'intérêt de son

procès qu'elle perdait par la fuite, et le danger qu'il y allait de sa vie en se hasardant entre les mains de la justice, elle abandonna sa fausse maternité, et se réfugia secrètement à l'étranger. Cette dernière circonstance était bien faite pour décourager mesdames du Lude et de Ventadour; mais elles n'étaient pas à bout de leurs ressources et de leur obstination.

La contumace étant acquise contre la Pigoreau et le procès mûr contre les autres accusés, le comte de Saint-Géran partit pour le Bourbonnais, pour l'exécution de l'arrêt qui ordonnait la confrontation des témoins. Il était à peine arrivé dans la province, qu'il fut obligé d'interrompre ses soins pour recevoir le roi et la reine-mère, qui revenaient de Lyon et passaient par Moulins. Il présenta le comte de la Palice à Leurs Majestés, comme son fils; elles l'accueillirent en cette qualité. Mais pendant le séjour du roi et de la reine, le comte de Saint-Géran tomba malade, épuisé sans doute par le zèle qu'il avait mis, outre ses affaires, à leur faire une réception digne d'eux.

Pendant sa maladie, qui ne dura que huit jours, il fit dans un testament une nouvelle reconnaissance de son fils, nomma pour exécuteurs testamentaires M. de la Barrière, intendant de la province, le sieur Vialet, trésorier de France, et les chargea de terminer son procès. Sa dernière parole fut pour sa femme et son enfant; le seul regret qu'il eut fut de n'avoir pu mettre fin à cette affaire. Il mourut le 31 janvier 1659.

La tendresse maternelle de la comtesse n'avait pas

besoin d'être excitée par les invitations de son mari, et elle reprit le procès en diligence. Les dames de Ventadour et du Lude obtinrent des lettres d'héritières par bénéfice d'inventaire, qu'elles firent entériner par défaut au Châtelet. Elles appelèrent en même temps de la sentence du lieutenant-général du Bourbonnais qui déférait la tutelle du jeune comte à la comtesse sa mère, et la curatelle au sieur de Bompré. La comtesse, de son côté, interjeta appel de la sentence d'entérinement des lettres d'héritières par bénéfice d'inventaire, et fit son possible pour ramener les contestations à la Tournelle. Ces dames poursuivirent leur appel à la grand'chambre, soutenant qu'elles n'étaient point parties au procès de la Tournelle.

On ne s'engagera point dans l'obscur labyrinthe des procédures d'alors et dans le récit de toutes les marches et contremarches que suggéra aux parties l'esprit de chicane.

La comtesse, au bout de trois ans, obtint un arrêt le 9 avril 1661, par lequel le roi en personne :

Évoquant à soi tant le procès civil pendant à la Tournelle que les appellations respectivement interjetées et la dernière requête des dames du Lude et de Ventadour, renvoie les parties aux trois chambres assemblées, pour leur être fait droit conjointement ou séparément, ainsi que ces trois chambres jugeront bon être.

La comtesse était revenue sur son premier champ de bataille. La science du procès se déploya en des écritures immenses. Les avocats et les procureurs se signalèrent à

l'envi. Après une nouvelle procédure interminable et des plaidoyers plus longs et plus compliqués que jamais, qui n'éblouirent pas la cour, intervint enfin un arrêt conforme aux conclusions de M. le procureur-général, portant :

« Que sans s'arrêter à la requête des dames Marie de la Guiche et Éléonore de Bouillé, en tant que, etc.;

» Enquêtes faites, etc.;

» Les appellations, sentences, mises au néant, etc.;

» Ayant égard à la requête de défunt Claude de la Guiche et de Suzanne de Longaunay, du 12 août 1658,

» Ordonne :

» Que la provision adjugée par l'arrêt demeurera définitive;

» Ce faisant, a maintenu et gardé, maintient et garde Bernard de la Guiche comme fils naturel et légitime de Claude de la Guiche et de Suzanne de Longaunay, en la possession et jouissance du nom et des armes de la maison de la Guiche et de tous les biens délaissés par Claude de la Guiche, son père, et fait défense à Marie de la Guiche et Éléonore de Bouillé de l'y troubler;

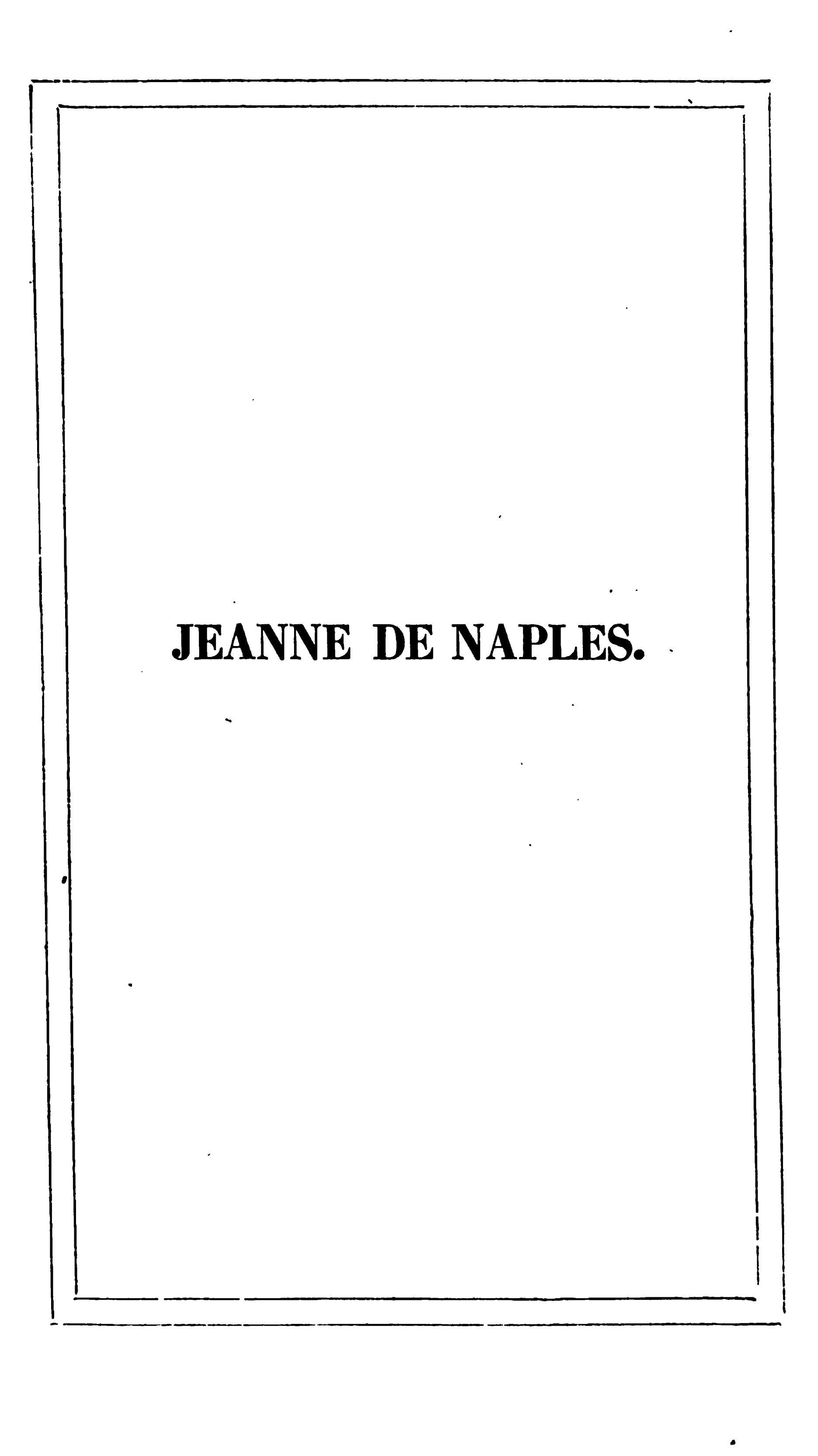
» Sur les requêtes d'Éléonore de Bouillé et de Marie de la Guiche, des 4 juin 1664, 4 août 1665, 6 janvier, 10 février, 12 mars, 15 avril, 2 juin 1666, elles sont déboutées de leurs demandes, les condamne aux dépens;

» Déclare les défauts bien obtenus à l'encontre de la Pigoreau, et pour le profit, elle, duement atteinte et convaincue des cas à elle imputés, et, pour réparation, condamnée à être pendue et étranglée à une potence plantée

en la place de Grève de cette ville, si prise et appréhendée peut être, sinon, par effigie à un tableau qui sera attaché à une potence plantée en ladite place de Grève; tous et un chacun ses biens ès-pays où confiscation a lieu, acquis et confisqués à qui il appartiendra; sur iceux et autres non sujets à confiscation préalablement prise la somme de huit cents livres parisis d'amende envers le roi, applicable au pain des prisonniers de la Conciergerie du Palais, et aux dépens. »

Il ne s'est peut-être jamais présenté un procès plus opiniâtrément soutenu de part et d'autre, mais surtout par ceux qui devaient le perdre. Quant à la comtesse, qui joua bien le rôle de la vraie mère de la Bible, elle avait cette affaire si fort à cœur, qu'elle avait dit souvent à ses juges, en sollicitant son procès, que s'ils ne reconnaissaient pas son fils, elle l'épouserait et lui assurerait tout son bien.

Le jeune comte de la Palice, devenu comte de Saint-Géran par la mort de son père, épousa, en 1667, Claude-Françoise-Madeleine de Varignies, fille unique de François de Monfreville et de Marguerite Jourdain de Carbone de Canisi. Il n'eut qu'une fille, née en 1688; elle se fit religieuse. Il mourut à l'âge de cinquante-cinq ans. Ainsi s'éteignit cette illustre famille.



JEANNE DE NAPLES.

JEANNE DE NAPLES.

1343-1382.

Dans la nuit du 15 au 16 janvier de l'année 1343, les habitans de Naples, livrés à leur paisible sommeil, furent réveillés en sursaut par les cloches des trois cents églises que possède cette bienheureuse capitale. Au milieu du trouble universel causé par un si brusque réveil, la première idée qui se jeta à l'esprit de tout le monde fut que le feu avait pris aux quatre coins de la ville, ou qu'une armée ennemie, débarquée mystérieusement à la faveur de la nuit, allait passer les citoyens au fil de l'épée. Mais les sons lugubres et intermittens de toutes ces cloches, qui, troublant le silence à intervalles rares et égaux, invitaient les fidèles à réciter les prières des agonisans, firent bientôt connaître qu'aucun malheur ne menaçait la ville, et que le roi seul était en danger.

En effet, depuis plusieurs jours on avait pu remarquer que la plus grande inquiétude régnait dans l'inté-

rieur du Château-Neuf : les officiers de la couronne étaient convoqués régulièrement deux fois dans la journée, et les grands du royaume, qui avaient le droit de pénétrer dans les appartemens du monarque, en sortaient accablés d'une profonde tristesse. Cependant, quoique la mort du roi fût regardée comme un malheur inévitable, lorsqu'on acquit la certitude que sa dernière heure approchait, la ville entière fut affectée d'une vive douleur, que l'on comprendra facilement quand nous aurons ajouté que celui qui allait mourir, après avoir régné trente-trois ans huit mois et quelques jours, était Robert d'Anjou, le roi le plus juste, le plus sage et le plus glorieux qui eût jamais occupé le trône de Sicile. Aussi emportait-il dans sa tombe les regrets et les éloges de tous ses sujets.

Les soldats parlaient avec enthousiasme des longues guerres qu'il avait soutenues contre Frédéric et Pierre d'Aragon, contre Henri VII et Louis de Bavière, et sentaient battre leur cœur aux glorieux souvenirs des campagnes de la Lombardie et de la Toscane ; les prêtres l'exaltaient avec reconnaissance pour avoir défendu constamment les papes contre les attaques des Gibelins, et pour avoir fondé dans tout le royaume des convens, des hôpitaux, des églises ; les lettrés le regardaient comme le roi le plus savant de la chrétienté : si bien que Pétrarque n'avait voulu recevoir que de ses mains la couronne de poète, et avait répondu pendant trois jours de suite aux questions que Robert avait daigné lui adresser sur toutes les branches du savoir humain. Les juriscon-

sultes, émerveillés de la sagesse des lois dont il avait enrichi le code napolitain, l'avaient surnommé le Salomon du moyen âge ; les nobles s'applaudissaient de la manière dont il avait respecté leurs priviléges ; et le peuple célébrait sa clémence, sa piété, sa douceur. Enfin prêtres et soldats, savans et poètes, nobles et plébéiens, songeaient avec effroi que le gouvernement allait tomber dans les mains d'un étranger et d'une jeune fille, et se souvenaient des paroles de Robert, qui, suivant le cercueil de Charles, son fils unique, au moment où il franchissait le seuil de l'église, se tournant vers les barons du royaume, s'était écrié dans les sanglots : — Aujourd'hui la couronne est tombée de ma tête, malheur à moi ! malheur à vous !

Et maintenant que les cloches sonnaient l'agonie du bon roi, tous les esprits étaient préoccupés de ces mots prophétiques ; les femmes priaient Dieu avec ferveur, et les hommes se dirigeaient de tous les points de la ville vers la demeure royale pour avoir des nouvelles plus authentiques et plus promptes ; mais après quelques momens d'attente, qu'ils mirent à profit pour échanger leurs tristes réflexions, force leur fut de s'en retourner comme ils étaient venus, car rien de ce qui se passait au sein de la famille ne transpirait au dehors ; le château était plongé dans l'obscurité la plus complète, le pont était levé comme à l'ordinaire, et les gardes veillaient à leur poste.

Cependant, si nos lecteurs sont curieux d'assister à l'agonie du neveu de saint Louis et du petit-fils de Charles

d'Anjou, nous pouvons les introduire dans la chambre occupée par le mourant. Une lampe d'albâtre, suspendue au plafond, éclaire cette pièce vaste et sombre, dont les murs sont tendus de velours noir parsemé de fleurs-de-lis d'or. Près du mur qui fait face aux deux portes par lesquelles on entre dans la chambre, et qui dans ce moment sont fermées, s'élève, sous un dais de brocart, un lit d'ébène, supporté par quatre colonnes torses et sculpté de figures symboliques. Le roi, après avoir lutté contre une crise violente, est tombé évanoui dans les bras de son confesseur et de son médecin, qui, s'emparant chacun d'une des mains du mourant, interrogent son pouls avec inquiétude et échangent des regards d'intelligence. Au pied du lit se tient debout une femme d'une cinquantaine d'années, les mains jointes, le regard levé au ciel dans l'attitude d'une douleur résignée; cette femme est la reine. Ses yeux n'ont pas de larmes, et ses joues amaigries offrent ces tons de cire jaune qu'on peut remarquer dans les corps des saintes conservés par miracle. Son aspect montre ce contraste de calme et de souffrance qui révèle une âme éprouvée par le malheur et domptée par la religion. Au bout d'une heure, pendant laquelle aucun mouvement n'avait troublé le profond silence qui régnait autour de ce lit mortuaire, le roi tressaillit faiblement, ouvrit les yeux, et fit un léger effort pour soulever la tête. Puis, remerciant par un sourire le docteur et le prêtre, qui s'empressaient d'arranger ses oreillers, il pria la reine de s'approcher, et lui dit d'une voix émue qu'il désirait l'entretenir quelques momens sans témoins.

Le médecin et le confesseur se retirèrent en s'inclinant profondément, et le roi les suivit du regard jusqu'au moment où une des portes se referma sur eux. Il passa ensuite la main sur son front comme pour en arracher une pensée qui l'obsédait, et réunissant toutes ses forces pour cet instant suprême, il prononça ces paroles :

— Ce que j'ai à vous dire, madame, ne regarde aucun des deux graves personnages qui étaient ici tout à l'heure, car leur tâche est accomplie. L'un d'eux a fait pour mon corps tout ce que la science humaine a su lui suggérer sans obtenir d'autres résultats que de prolonger encore un peu mon agonie; et l'autre vient d'absoudre mon âme de tous mes péchés en me promettant la rémission divine, sans pouvoir éloigner les apparitions sinistres qui se dressent devant moi à cette heure terrible. Vous m'avez vu deux fois de suite me débattre sous une étreinte surhumaine. Mon front s'est baigné de sueur, mes membres se sont raidis, mes cris ont été étouffés par une main de fer. Est-ce le mauvais esprit à qui Dieu a permis de me tenter? est-ce le remords qui prend la forme d'un fantôme? Toujours est-il que les deux combats que je viens de soutenir ont tellement affaibli mes forces, que je ne pourrai résister à une troisième attaque. Écoutez-moi donc, ma Sancia, car j'ai des recommandations à vous faire, desquelles dépendra peut-être le repos de mon âme.

— Mon seigneur et mon maître, dit la reine avec l'accent de la plus douce soumission, me voici prête à écouter vos ordres; et si Dieu, dans les profonds desseins

de sa providence, a décidé de vous appeler dans sa gloire, et de nous plonger, nous, dans la douleur, vos dernières volontés seront exécutées sur la terre avec la plus scrupuleuse exactitude. Mais permettez-moi, ajouta-t-elle avec toute la sollicitude d'une conscience timorée, permettez-moi de répandre quelques gouttes d'eau bénite pour chasser le maudit de cette chambre, et de réciter un passage de l'office que vous avez composé en l'honneur de votre saint frère, pour implorer sa protection dans un moment où elle nous est si indispensable.

Et ouvrant un livre richement relié, elle lut avec la plus fervente dévotion quelques versets de l'office écrit par Robert dans un latin très-élégant pour son frère Louis, évêque de Toulouse, office que l'Église a chanté jusqu'au concile de Trente.

Bercé par l'harmonie de ces prières composées par lui-même, le roi oublia presque l'objet de l'entretien qu'il avait demandé avec tant d'empressement et de solennité, et se laissant aller à une vague mélancolie, il murmura sourdement : — Oh! oui! vous avez raison; priez pour moi, madame, car vous aussi vous êtes une sainte, et moi je ne suis qu'un pauvre pécheur.

— Ne dites pas cela, monseigneur, interrompit dona Sancia; vous êtes le roi le plus grand, le plus sage et le plus juste qui ait jamais monté sur le trône de Naples.

— Mais ce trône est usurpé, reprit Robert d'une voix sombre; vous le savez, le royaume appartenait à Charles Martel, mon frère aîné, et comme Charles occupait le trône de Hongrie, dont il avait hérité par sa mère, le



Mort du vieux Roi Robert

royaume de Naples revenait de droit à son fils aîné Carobert, et non pas à moi, qui suis le troisième de la famille. Eh bien, j'ai souffert qu'on me couronnât à la place de mon neveu, qui était le seul roi légitime, j'ai substitué la branche cadette à la branche aînée, j'ai étouffé pendant trente-trois ans les remords de ma conscience. Il est vrai que j'ai gagné des batailles, que j'ai fait des lois, que j'ai fondé des églises ; mais un seul mot dément tous les titres pompeux dont l'admiration des peuples entoure mon nom, et ce mot retentit plus haut dans mon âme que toutes les flatteries des courtisans, que tous les chants des poètes, que toutes les ovations de la foule, — je suis un usurpateur !

— Ne soyez pas injuste envers vous-même, monseigneur, et songez que si vous n'avez pas abdiqué en faveur de l'héritier légitime, c'est que vous avez voulu épargner au peuple de plus grands malheurs. Au surplus, continua la reine avec la profonde conviction que donne un argument sans réplique, vous avez gardé le royaume avec l'assentiment et l'autorisation de notre saint-père le souverain pontife, qui en dispose comme d'un fief appartenant à l'Église.

— Je me suis long-temps bercé de ces raisons, reprit le mourant, et l'autorité du pape a imposé silence à tous mes scrupules ; mais, quelque sécurité qu'on affecte pendant la vie, il vient une heure solennelle et terrible, où toutes les illusions disparaissent ; et cette heure est venue pour moi, car je vais paraître devant Dieu, qui est le seul juge infaillible.

— Si sa justice est infaillible, sa miséricorde n'est-elle pas infinie? poursuivit la reine avec l'élan d'une sainte inspiration. Quand même la crainte qui vient troubler votre âme serait fondée, quelle faute n'effacerait pas un si noble repentir? Du reste, n'avez-vous pas réparé le tort que vous avez pu faire à votre neveu Carobert en appelant dans le royaume André, son fils cadet, et en le mariant à Jeanne, la fille aînée de votre pauvre Charles? Ne seront-ils pas les héritiers de votre couronne?

— Hélas! s'écria Robert avec un profond soupir, Dieu me punit peut-être d'avoir songé trop tard à cette juste réparation. O ma noble et bonne Sancia, vous venez de toucher une corde qui vibre douloureusement dans mon âme, et vous allez vous-même au-devant de la triste confidence que je voulais vous faire. J'ai un pressentiment sinistre, — et les pressentimens que nous inspire la mort sont des prophéties, — j'ai un pressentiment, dis-je, que les deux fils de mon neveu, Louis, qui est roi de Hongrie depuis la mort de son père, et André, que j'ai voulu faire roi de Naples, seront le fléau de ma famille. Depuis le jour où ce dernier a mis le pied dans notre château, une fatalité étrange s'acharne à contrarier tous mes projets. J'espérai qu'en faisant élever ensemble Jeanne et André, une tendre intimité s'établirait entre ces deux enfans, et que la beauté de notre ciel, l'aménité de nos mœurs, le tableau séduisant de notre cour finiraient par adoucir ce qu'il y avait de trop rude dans le caractère du jeune Hongrois : eh bien, malgré mes efforts, tout a contribué à jeter entre les deux époux

de l'aversion et de la froideur. Jeanne, à quinze ans à peine, est déjà bien au-dessus de son âge. Douée d'un esprit brillant et mobile, d'un caractère noble et élevé, d'une imagination vive et ardente ; tantôt libre et enjouée comme un enfant, tantôt digne et fière comme une reine, confiante et naïve comme une jeune fille, passionnée et sensible comme une femme, elle offre le plus frappant contraste avec André, qui, après être resté dix ans dans notre cour, est plus sauvage, plus morne et plus intraitable que jamais. Ses traits froids et réguliers, sa physionomie impassible, sa répugnance pour tous les plaisirs que sa femme paraît aimer de préférence ont élevé entre Jeanne et lui une barrière d'indifférence, et d'antipathie. Aux plus doux épanchemens il répond par un mot sèchement prononcé, par un sourire dédaigneux, par un froncement de sourcils, et il ne paraît jamais si heureux que lorsque, sous prétexte de chasser, il peut s'éloigner de la cour. Voilà, madame, quels sont les jeunes mariés sur le front desquels va passer ma couronne, et qui dans quelques instans vont se trouver exposés à toutes les passions qui grondent sourdement sous un calme trompeur, et qui n'attendent pour éclater que le moment où je rendrai le dernier soupir.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! répétait la reine accablée, en laissant tomber ses bras comme font les statues qui pleurent sur les tombeaux.

— Écoutez-moi, dona Sancia : je sais que votre cœur a toujours été détaché des vanités de la terre, et que vous attendez l'heure où Dieu m'appellera à lui pour

vous retirer dans le couvent de Sainte-Marie de la Croix, que vous avez fondé vous-même dans l'espoir d'y terminer vos jours. Ce n'est pas au moment où je vais descendre dans la tombe, convaincu du néant des grandeurs humaines, que j'essayerai de vous détourner de votre sainte vocation. Accordez-moi seulement, avant de passer aux noces du Seigneur, une année de veuvage, pendant laquelle vous porterez mon deuil et veillerez sur Jeanne et sur son mari, pour écarter de leurs têtes tous les dangers qui les menacent. Déjà la grande-sénéchale et son fils ont pris trop d'ascendant sur notre petite-fille; prenez-y garde, madame, et, au milieu de tous les intérêts, de toutes les intrigues, de toutes les séductions dont la jeune reine va être entourée, défiez-vous surtout de la tendresse de Bertrand d'Artois, de la beauté de Louis de Tarente et de l'ambition de Charles de Duras.

Le roi s'arrêta, épuisé par l'effort qu'il venait de faire en parlant; puis, tournant vers sa femme un regard suppliant et lui tendant sa main décharnée, il ajouta d'une voix presque éteinte :

— Encore une fois, je vous en conjure, ne quittez pas la cour avant un an. Me le promettez-vous, madame?

— Je vous le promets, monseigneur.

— Et maintenant, continua Robert, dont la physionomie se ranima à ces paroles, rappelez mon confesseur et mon médecin, et rassemblez la famille; car l'heure approche, et bientôt je n'aurai plus la force de prononcer les dernières paroles.

Au bout de quelques instans, le prêtre et le docteur rentrèrent dans la chambre, le visage inondé de larmes. Le roi les remercia avec effusion des soins qu'ils lui avaient prodigués dans sa dernière maladie, et les pria de l'aider à se vêtir des habits grossiers des moines franciscains, afin que Dieu, disait-il, le voyant mourir dans la pauvreté, dans l'humilité et dans la pénitence, daignât lui accorder plus facilement son pardon. Le confesseur et le médecin chaussèrent ses pieds nus des sandales des frères mendians, l'habillèrent du froc de saint François, et nouèrent le cordon autour de sa ceinture. Ainsi étendu sur son lit, avec son front couronné de rares cheveux, sa longue barbe blanche et ses mains croisées sur la poitrine, le roi de Naples ressemblait à un de ces vieux anachorètes dont la vie s'est usée dans les macérations de la chair, et dont l'âme, absorbée par des contemplations célestes, passe insensiblement de sa dernière extase à la béatitude éternelle. Il resta ainsi quelque temps, les yeux fermés, adressant à Dieu une muette prière ; puis, ayant fait éclairer la vaste pièce où il se trouvait, comme dans les grandes solennités, il fit un signe aux deux personnages, dont l'un se plaça au chevet et l'autre aux pieds du mourant. A l'instant même les portes s'ouvrirent à deux battans, et toute la famille royale, précédée par la reine et suivie par les principaux barons du royaume, vint se ranger en silence autour du lit du monarque pour écouter ses dernières volontés.

Les yeux du roi se portèrent sur Jeanne, qui vint se placer la première à sa droite, avec une expression indé-

finissable de tendresse et de douleur. Elle était d'une beauté si rare et si prodigieuse, que son aïeul, fasciné par cette éblouissante apparition, la prit pour un ange que Dieu lui envoyait pour consoler son agonie. Les lignes brillantes de son beau profil, ses grands yeux noirs et humides, son front pur et découvert, ses cheveux vernissés comme l'aile du corbeau, sa bouche délicate, tout l'ensemble de cette admirable figure enfin, laissaient dans le cœur de ceux qui la regardaient une impression profonde de mélancolie et de douceur, et se gravaient dans l'esprit en traits ineffaçables. Grande et svelte, sans avoir l'excessive ténuité des jeunes filles, elle conservait ces mouvemens pleins de souplesse et de nonchalance qui donnent à la taille l'ondulation d'une tige de fleur balancée par la brise. Mais, à travers toutes ces grâces souriantes et naïves, on pouvait déjà remarquer dans l'héritière de Robert une volonté ferme et décidée à braver tous les obstacles, et le cercle de bistre dont les beaux yeux de la jeune femme étaient cernés prouvait que son âme était déjà ravagée par de précoces passions.

Près de Jeanne se tenait Marie, sa jeune sœur, âgée de douze à treize ans, fille, elle aussi, de Charles duc de Calabre, qui ne l'avait pas vue naître, et de Marie de Valois, qui avait eu la douleur de la quitter au berceau. Admirablement jolie et timide, elle paraissait gênée par tout ce rassemblement de grands personnages, et se rapprochait doucement de la grande-sénéchale Filippa, surnommée la Catanaise, gouvernante des princesses, et respectée par elles comme une mère. Derrière les prin-

cesses et à côté de la grande-sénéchale, était placé son fils Robert de Cabane, beau jeune homme fier et cambré, caressant de sa main gauche sa moustache effilée, et jetant à la dérobée sur Jeanne un regard d'une témérité effrayante. Le groupe était fermé par dona Cancia, jeune camérière des princesses, et par le comte de Terlizzi, qui échangeait avec cette dernière tantôt une œillade furtive, tantôt un sourire mal comprimé.

Le second groupe se composait d'André, le mari de Jeanne, et de frère Robert, précepteur du jeune prince, qui l'avait suivi de Bude et ne le quittait pas un instant. André pouvait avoir alors environ dix-huit ans; au premier aspect on était frappé par l'extrême régularité de ses traits et par sa belle et noble figure, encadrée de magnifiques cheveux blonds; mais, au milieu de toutes ces physionomies italiennes d'une beauté vive et saisissante, son visage manquait d'expression, ses yeux paraissaient éteints, et quelque chose de dur et de glacial révélait son caractère sauvage et son origine étrangère. Quant à son précepteur, Pétrarque a eu soin de nous laisser son portrait : visage rouge, barbe et cheveux roux, taille courte et déjetée; orgueilleux dans sa misère, riche de sa crasse, et, comme un autre Diogène, couvrant à peine de son froc ses membres hideux et difformes.

Dans le troisième groupe était la veuve de Philippe, prince de Tarente, frère du roi, honorée à la cour de Naples du titre d'impératrice de Constantinople, titre qu'elle avait hérité en sa qualité de petite-fille de Baudouin II. Un homme habitué à sonder les sombres pro-

fondeurs de l'âme humaine aurait compris d'un seul regard tout ce que cette femme cachait de haine implacable, de jalousie venimeuse et d'ambition dévorante sous sa livide pâleur. Elle était entourée de ses trois fils Robert, Philippe et Louis, le plus jeune de tous les trois. Si le roi avait choisi parmi ses neveux le plus beau, le plus généreux, le plus brave, nul doute que Louis de Tarente n'eût obtenu la couronne. A vingt-trois ans, il avait dépassé dans l'exercice des armes les cavaliers du plus grand renom ; franc, loyal, hardi, il n'avait pas plus tôt conçu un projet, qu'il en assurait l'exécution. Son front brillait de cet éclat limpide qui est pour les natures privilégiées comme l'auréole du succès ; ses beaux yeux, d'un noir doux et velouté, subjuguaient les âmes, pour qui la résistance devenait impossible, et son sourire caressant consolait les vaincus de leur défaite. Enfant prédestiné, il n'avait qu'à vouloir, une puissance inconnue, une fée bienfaisante qui avait présidé à sa naissance se chargeait d'aplanir tous les obstacles, et de satisfaire à tous ses désirs.

Presque à côté de lui, dans le quatrième groupe, fronçait le sourcil son cousin Charles de Duras. Sa mère Agnès, veuve de Jean, duc de Duras et d'Albanie, autre frère du roi, le contemplait avec effroi, et serrait sur son cœur, par un mouvement instinctif, ses deux plus jeunes fils, Ludovic, comte de Gravina, et Robert, prince de Morée. Charles, le visage pâle, les cheveux courts, la barbe épaisse, portait ses regards soupçonneux tantôt sur son oncle mourant, tantôt sur Jeanne et sur la petite

Marie, tantôt sur ses cousins, et paraissait tellement agité par ses pensées tumultueuses, qu'il ne pouvait pas rester en place. Son attitude inquiète et fiévreuse contrastait singulièrement avec le visage calme et rêveur de Bertrand d'Artois, qui, cédant le pas à son père Charles, se rapprochait ainsi de la reine, placée au pied du lit, et se trouvait de cette façon en face de Jeanne. Le jeune homme était tellement absorbé par la beauté de la princesse, qu'il semblait ne voir qu'elle dans la chambre.

Aussitôt que Jeanne et André, les princes de Tarente et de Duras, les comtes d'Artois et la reine Sancia, eurent pris leurs places autour du lit mortuaire, en formant un demi-cercle dans l'ordre que nous venons de décrire, le vice-chancelier du royaume traversa les rangs des barons, qui se pressaient, suivant leur grade, à la suite des princes du sang, et après s'être incliné devant le roi, il déploya un parchemin scellé du sceau royal, et lut d'une voix solennelle, au milieu du plus profond silence :

« Robert, par la grâce de Dieu, roi de Sicile et de Jérusalem, comte de Provence, de Forcalquier et du Piémont, vicaire de la sainte Église romaine, nomme et déclare son héritière universelle dans le royaume de Sicile, en-delà et en-deçà du Phare, ainsi que dans les comtés de Provence, de Forcalquier et du Piémont, et dans toutes ses autres terres, Jeanne, duchesse de Calabre, fille aînée de l'excellent seigneur Charles, duc de Calabre, d'illustre mémoire.

» De même il nomme et déclare la respectable demoiselle Marie, fille puînée de feu monseigneur le duc de

Calabre, son héritière dans la comté d'Alba et dans la justice de la vallée de Grati et de la terre de Giordano, avec tous les châteaux et dépendances, et ordonne que la demoiselle énoncée les reçoive en fief direct de la susdite duchesse et de ses héritiers ; à cette condition cependant, que si madame la duchesse donne et alloue à son illustre sœur, ou à ses ayans-cause, la somme de dix mille onces d'or, à titre de dédommagement, la comté et justice susdites resteront à madame la duchesse et à ses héritiers.

» De même il veut et ordonne, pour des raisons secrètes qui le font agir ainsi, que la susdite demoiselle Marie contracte mariage avec le très-illustre prince monseigneur Louis, actuel roi de Hongrie. Et si quelque empêchement s'oppose à ces noces, à cause du mariage qu'on dit conclu et signé entre le roi de Hongrie et le roi de Bohême et sa fille, le roi notre seigneur ordonne que l'illustre demoiselle Marie contracte mariage avec le fils aîné du très-haut seigneur don Juan, duc de Normandie, fils aîné de l'actuel roi de France. »

A ce passage, Charles de Duras jeta sur Marie un regard singulièrement significatif, qui échappa à tous les assistans, dont l'attention était absorbée par la lecture du testament de Robert. Quant à la jeune fille, depuis qu'elle avait entendu prononcer son nom, ses joues étaient devenues pourpres, et, confuse et interdite, elle n'avait plus osé lever les yeux sur personne. Le vice-chancelier continua :

« De même il a voulu et ordonné que, toujours et à

perpétuité, les comtés de Forcalquier et de Provence soient unies à son royaume, sous une seule domination, et comme formant un seul domaine inséparable, quand même il y aurait plusieurs fils ou filles, ou pour quelque raison que ce soit, cette union étant du plus haut intérêt pour la sûreté et la prospérité mutuelle du royaume et des comtés susdits.

» De même, il a décidé et ordonné, qu'au cas où la duchesse Jeanne viendrait à mourir, — ce dont Dieu nous garde! — sans laisser d'enfans légitimes de son propre corps, l'illustrissime seigneur André, duc de Calabre, son mari, aura la principauté de Salerne, avec le titre, les fruits, les rentes et tous les droits, plus la rente de deux mille onces d'or pour son entretien.

» De même il a décidé et ordonné que la reine principalement, aussi bien que le vénérable père don Philippe de Cabassole, évêque de Cavaillon, vice-chancelier du royaume de Sicile, et les magnifiques seigneurs Philippe de Sanguineto, sénéchal de Provence, Godefroi de Marsan, comte de Squillace, amiral du royaume, et Charles d'Artois, comte d'Aire, seront et devront être gouverneurs, régens et administrateurs du susdit seigneur André, et des susdites dames Jeanne et Marie, jusqu'à ce que monseigneur le duc, madame la duchesse et la très-illustre demoiselle Marie auront atteint la vingt-cinquième année, etc., etc. »

Lorsque le vice-chancelier eut achevé sa lecture, le roi se leva sur son séant, et après avoir parcouru du regard sa belle et nombreuse famille :

— Mes enfans, dit-il, vous venez d'entendre mes dernières volontés. Je vous ai fait venir tous à mon lit de mort afin que vous puissiez voir comment passe la gloire de ce monde. Ceux que le peuple a nommés les grands de la terre ont pendant la vie de plus grands devoirs à remplir, après la mort de plus grands comptes à rendre, voilà en quoi consiste leur grandeur. J'ai régné trente-trois ans, et Dieu, devant lequel je vais paraître tout-à-l'heure, Dieu, qui a souvent recueilli mes soupirs pendant ma longue et pénible carrière, connaît seul les pensées qui me déchirent l'âme au moment de mon agonie. Bientôt je serai couché dans ma tombe, et je ne vivrai plus pour ce monde que dans la mémoire de ceux qui prieront pour moi. Mais avant de vous quitter pour toujours, vous deux fois mes filles, que j'ai aimées d'un double amour, vous mes neveux, pour lesquels j'ai eu tous les soins et toute la tendresse d'un père, promettez-moi d'être toujours unis d'âme et d'intentions, comme vous l'êtes dans mon cœur. J'ai survécu à vos pères, moi le plus vieux de tous, et Dieu, sans doute, l'a voulu ainsi pour resserrer les liens de vos affections, pour vous habituer à vivre dans une seule famille, et à ne respecter qu'un seul chef. Je vous ai tous aimés également, comme le doit un père, sans exception, sans préférence. J'ai disposé du trône suivant le droit de la nature et les inspirations de ma conscience. Voici les héritiers de la couronne de Naples: vous, Jeanne, et vous, André, n'oubliez jamais le respect et l'amour qu'on se doit entre époux et que vous vous êtes jurés mutuellement au pied de l'autel;

et vous tous, mes neveux, mes barons, mes officiers, prêtez hommage à vos souverains légitimes ; André de Hongrie, Louis de Tarente, Charles de Duras, souvenez-vous que vous êtes frères, malheur à celui qui imitera la perfidie de Caïn ! que le sang retombe sur sa tête, et qu'il soit maudit par le ciel comme il est maudit par la bouche d'un mourant, et que la bénédiction du Père, du Fils et du Saint-Esprit descende sur les hommes de bonne volonté, au moment où le Seigneur miséricordieux va rappeler mon âme. »

Le roi resta immobile, les bras levés, les yeux fixés vers le ciel, les joues animées d'un éclat extraordinaire, tandis que les princes, les barons et les officiers de la cour prêtaient à Jeanne et à son mari le serment de fidélité et d'hommage. Lorsque le tour des princes de Duras arriva, Charles passa dédaigneusement devant André, et pliant un genou devant la princesse, il dit d'une voix forte et en lui baisant la main :

— C'est à vous, ma reine, que je rends hommage.

Tous les regards se tournèrent avec effroi vers le mourant ; mais le bon roi n'avait rien entendu. Le voyant retomber raide et sans mouvement, dona Sancia éclata en sanglots et s'écria d'une voix remplie de larmes :

— Le roi est mort, prions pour son âme.

Mais à l'instant même tous les princes s'élancèrent hors de la chambre, et toutes les passions comprimées jusque alors par la présence du roi débordèrent à la fois. comme un torrent qui rompt ses digues.

— Vive Jeanne ! crièrent les premiers Robert de Ca-

bane, Louis de Tarente et Bertrand d'Artois, tandis que le précepteur du prince, furieux, fendant la foule et apostrophant énergiquement les membres du conseil de régence, répétait sur tous les tons : — Messeigneurs, vous oubliez déjà les volontés du roi, il faut crier aussi, — Vive André ! — puis, joignant l'exemple à la théorie, et faisant lui seul autant de vacarme que tous les barons réunis, il s'écria d'une voix tonnante :

— Vive le roi de Naples !

Mais ce cri resta sans écho, et Charles de Duras, toisant le dominicain d'un regard terrible, s'avança vers la reine, et la prenant par la main, il fit glisser sur les tringles le rideau du balcon d'où l'on découvrait la place et la ville. Une foule immense, inondée par des flots de lumière, encombrait toute l'étendue que les regards pouvaient embrasser, et des milliers de têtes s'élevèrent vers le balcon du Château-Neuf pour entendre ce qu'on venait leur annoncer. Alors Charles se tirant respectueusement d'un côté et montrant de la main sa belle cousine :

— Peuple napolitain, dit-il, le roi est mort, vive la reine !

— Vive Jeanne la reine de Naples ! — répondit le peuple avec un seul cri immense qui retentit dans tous les quartiers de la ville.

Les événemens qui s'étaient succédé dans cette nuit avec la rapidité d'un rêve avaient produit sur l'esprit de Jeanne une impression si profonde, que, brisée par mille émotions diverses, elle se retira dans ses appartemens, et

s'enfermant dans sa chambre, elle donna un libre essor à sa douleur. Tandis que toutes les ambitions s'agitaient autour du cercueil du monarque napolitain, la jeune reine, refusant toutes les consolations qui lui étaient offertes, pleurait amèrement la mort de son aïeul, qui l'avait aimée jusqu'à la faiblesse. Quant au roi, il fut enterré solennellement dans l'église de Santa-Chiara, qu'il avait fondée et dédiée au Saint-Sacrement, après l'avoir enrichie des magnifiques fresques de Giotto et de plusieurs reliques précieuses, parmi lesquelles on montre encore aujourd'hui, derrière la tribune du maître-autel, deux colonnes de marbre blanc enlevées au temple de Salomon. C'est là qu'il est encore aujourd'hui, représenté sur son tombeau en habit de roi et en robe de religieux, à droite du monument de son fils Charles, duc de Calabre.

Immédiatement après les obsèques, le précepteur d'André rassembla à la hâte les principaux seigneurs hongrois, et il fut décidé dans ce conseil, tenu en la présence et avec l'assentiment du prince, que des lettres seraient expédiées à sa mère, Elisabeth de Pologne, et à son frère, Louis de Hongrie, pour leur donner connaissance du testament de Robert, et qu'en même temps on se plaindrait à la cour d'Avignon de la conduite des princes et du peuple napolitain, qui avaient proclamé Jeanne seule reine de Naples, au mépris des droits de son mari, et qu'on solliciterait pour ce dernier la bulle du couronnement. Frère Robert, qui à une profonde connaissance des intrigues de la cour ajoutait l'expérience du savant et la ruse du moine, fit comprendre à son élève qu'il fal-

lait profiter de l'abattement dans lequel la mort du roi paraissait avoir plongé Jeanne, et ne pas laisser à ses favoris le temps de l'entourer de leurs séductions et de leurs conseils.

Mais plus la douleur de Jeanne avait été vive et bruyante, plus elle se consola promptement; les sanglots qui avaient failli briser sa poitrine se calmèrent tout-à-coup, de nouvelles pensées, moins lugubres et plus douces, se succédèrent dans l'esprit de la reine, la trace de ses larmes s'effaça, et un léger sourire vint briller dans ses yeux humides, comme un rayon de soleil après une pluie d'orage. Ce changement, épié avec sollicitude et attendu avec impatience, fut bientôt remarqué par la jeune camérière de Jeanne; elle se glissa dans la chambre de la reine, et tombant à genoux, avec le ton le plus flatteur et les plus tendres paroles, elle adressa à sa belle maîtresse les premières félicitations. Jeanne ouvrit ses bras et la tint long-temps serrée sur son cœur; car dona Cancia était bien plus que sa caméristo, elle était la compagne de son enfance, la dépositaire de tous ses secrets, la confidente de ses plus intimes pensées. Au reste, rien qu'à jeter un regard sur cette jeune fille, on comprenait la séduction qu'elle devait exercer sur l'esprit de la reine. C'était une de ces figures riantes et ouvertes qui inspirent la confiance et captivent les âmes du premier abord. Ses cheveux d'un blond chaud et doré, ses yeux d'un bleu pur et limpide, sa bouche malicieusement relevée par les coins, son menton d'une extrême finesse, donnaient à sa physionomie un charme irrésistible. Folle,

enjouée, légère, ne respirant que le plaisir, n'écoutant que l'amour, admirablement spirituelle, délicieusement perfide, à seize ans, elle était jolie comme un ange et corrompue comme un démon. Toute la cour l'adorait, et Jeanne avait plus d'amitié pour elle que pour sa propre sœur.

— Eh bien, ma chère Cancia, murmura la reine avec un soupir, tu me vois bien triste et bien infortunée?

— Et moi, ma belle souveraine, répondit la confidente en fixant sur Jeanne un regard d'admiration, vous me voyez bien heureuse, au contraire, de pouvoir déposer à vos pieds, avant les autres, le témoignage de la joie qu'éprouve en ce moment le peuple napolitain. Les autres vous envieront peut-être cette couronne qui brille sur votre front, ce trône qui est un des plus beaux trônes du monde, ces acclamations d'une ville entière qui ressemblent plus à un culte qu'à un hommage; mais moi, madame, je vous envie vos beaux cheveux noirs, votre regard éblouissant, votre grâce surhumaine, qui vous font adorer de tous les hommes.

— Tu le sais pourtant, ma Cancia, je suis bien à plaindre comme reine et comme femme ; à quinze ans une couronne est lourde à porter, et je n'ai même pas la liberté dont jouit le dernier de mes sujets, la liberté des affections ; car avant l'âge de raison on m'a sacrifiée à un homme que je ne pourrai jamais aimer.

— Cependant, madame, reprit la camérière d'une voix plus insinuante, il est dans cette cour un jeune chevalier qui, par son respect, son dévouement et son amour,

aurait dû vous faire oublier les torts de cet étranger, qui n'est digne d'être ni notre roi ni votre mari.

La reine poussa un profond soupir.

— Depuis quand, reprit-elle, as-tu perdu l'habitude de lire dans mon âme? Dois-je aussi t'avouer que cet amour me rend malheureuse? Il est vrai que dans les premiers momens cette émotion criminelle m'a paru bien vive; j'ai senti une nouvelle vie se réveiller dans mon âme, j'ai été entraînée, séduite par les prières, par les larmes, par le désespoir de ce jeune homme, par la facilité que nous laissait sa mère, que j'ai toujours regardée comme ma propre mère; je l'ai aimé.... Mon Dieu! si jeune encore, avoir un passé si douloureux! Il me vient parfois dans l'esprit des pensées étranges, il me semble qu'il ne m'aime plus, qu'il ne m'a jamais aimée, que l'ambition, l'intérêt, d'ignobles motifs, l'ont poussé à feindre un sentiment qu'il n'a jamais ressenti; moi-même j'éprouve une froideur dont je ne me rends pas compte; sa présence me gêne, son regard me trouble, sa voix me fait trembler, je le crains, et je donnerais une année de ma jeunesse pour ne l'avoir jamais écouté.

Ces paroles semblèrent toucher la jeune confidente jusqu'au fond de l'âme; son front se voila de tristesse, elle baissa les yeux et resta quelque temps sans répondre, en montrant plus de douleur que d'étonnement. Puis soulevant doucement la tête, elle ajouta avec un visible embarras :

—Je n'aurais jamais osé porter un jugement si sévère sur l'homme que ma souveraine a élevé au-dessus des

autres en laissant tomber sur lui un regard de bienveillance; mais si Robert de Cabane avait mérité des reproches de légèreté et d'ingratitude, s'il s'était lâchement parjuré, il serait le dernier des misérables, car il aurait méprisé un bonheur que d'autres auraient demandé à Dieu tout le temps de leur vie, pour le payer de leur éternité. Je sais quelqu'un qui pleure nuit et jour, sans consolation et sans espoir, qui souffre et se consume d'une maladie lente et cruelle, et qu'un mot de pitié pourrait sauver encore, si ce mot sortait des lèvres de ma noble maîtresse.

— Je ne veux plus rien entendre, s'écria Jeanne en se levant brusquement, je ne veux pas attacher un autre remords à ma vie. Le malheur m'a frappée dans mon amour légitime et dans mon amour criminel; hélas! je n'essayerai plus de conjurer ma terrible destinée, je courberai le front sans murmurer; je suis reine, je me dois au bonheur de mes sujets.

— Me défendrez-vous, madame, reprit dona Cancia d'une voix douce et caressante, me défendrez-vous de prononcer en votre présence le nom de Bertrand d'Artois, de ce pauvre jeune homme qui a la beauté des anges et la timidité des jeunes filles? Et maintenant que vous êtes reine et que vous avez dans vos mains la vie et la mort de vos sujets, n'aurez-vous aucune clémence pour un malheureux qui n'a commis que la faute de vous adorer et de rassembler toutes les forces de son âme pour ne pas expirer de bonheur toutes les fois qu'il a pu rencontrer un de vos regards?

— J'ai pourtant fait bien des efforts sur moi-même pour les détourner de lui ! s'écria la reine avec un élan de cœur qu'elle fut impuissante à maîtriser ; mais aussitôt, pour effacer l'impression que cet aveu aurait pu produire dans l'esprit de sa suivante, elle ajouta d'un ton sévère :

— Je te défends de prononcer son nom devant moi, et s'il osait jamais laisser échapper quelque plainte, je t'ordonne de lui dire de ma part que le jour où je pourrai soupçonner la cause de son chagrin il sera exilé pour toujours de ma présence.

— Eh bien, madame, chassez-moi aussi de votre présence ; car je n'aurai jamais la force de remplir un ordre si dur ; quant au malheureux qui ne peut éveiller dans votre cœur un sentiment de compassion, vous pouvez le frapper vous-même dans votre colère, car le voici qui vient écouter son arrêt et mourir à vos pieds. —

A ces mots, prononcés d'une voix plus forte, pour les faire entendre au dehors, Bertrand d'Artois s'élança dans la chambre, et tomba aux genoux de la reine. Depuis long-temps la jeune camérière s'était aperçue que Robert de Cabane avait par sa faute perdu l'amour de Jeanne, à qui la tyrannie de cet homme était devenue plus insupportable que celle de son mari. Dona Cancia ne tarda guère à remarquer que les yeux de sa maîtresse se reposaient avec une douce mélancolie sur Bertrand, beau jeune homme, triste et rêveur, et quand elle se décida à parler pour lui, elle était persuadée que la reine l'aimait déjà. Néanmoins une vive rougeur monta au front de Jeanne,

et sa colère allait tomber indistinctement sur les deux coupables, lorsqu'un bruit de pas se fit entendre dans le salon contigu, et la voix de la grande-sénéchale causant avec son fils frappa les trois jeunes gens comme un coup de foudre. La camérière chancela pâle comme la mort, Bertrand se crut d'autant plus perdu, qué sa présence perdait la reine; Jeanne seule, avec cet admirable sang-froid qui ne devait pas la quitter dans les momens les plus difficiles de sa vie, poussa le jeune homme contre le dossier sculpté de son lit, et le cacha complètement sous les larges plis du rideau, puis elle fit signe à dona Cancia d'aller au-devant de sa gouvernante et de son fils.

Mais, avant d'introduire dans la chambre de la reine ces deux personnages, que nos lecteurs ont pu voir à la suite de Jeanne, près du chevet de Robert, il faut que nous racontions par quel prodigieux concours de circonstances et avec quelle incroyable rapidité la famille de la Catanaise s'était élevée de la dernière classe du peuple aux premiers rangs de la cour.

Lorsque dona Violante d'Aragon, première femme de Robert d'Anjou, accoucha de Charles, qui devait mourir duc de Calabre, on chercha une nourrice pour le nouveau-né parmi les plus belles femmes du peuple. Après en avoir passé plusieurs en revue, toutes également admirables de beauté, de jeunesse et de fraîcheur, le choix de la princesse s'arrêta sur une jeune Catanaise nommée Filippa, femme d'un pêcheur de Trapani et blanchisseuse de son état. La jeune femme, tout en lavant son linge au bord

d'une fontaine, avait fait des rêves étranges ; elle s'était imaginé d'être présentée à la cour, d'épouser un grand personnage, d'avoir les honneurs d'une grande dame. Aussi, quand elle fut appelée au Château-Neuf, sa joie fut-elle extrême, et son rêve parut commencer à se réaliser. Filippa fut donc installée à la cour, et peu de mois après qu'elle avait commencé à nourrir l'enfant, elle resta veuve du pêcheur. Dans ce temps, Raymond de Cabane, majordome de la maison du roi Charles II, ayant acheté un nègre à des corsaires, le fit baptiser, en lui donnant son propre nom, l'affranchit, et voyant qu'il ne manquait ni d'adresse ni d'intelligence, le nomma chef de la cuisine du roi ; après quoi il s'en alla à la guerre. Pendant l'absence de son protecteur, le nègre, resté à la cour, fit si bien ses propres affaires, qu'en peu de temps il acheta des terres, des maisons, des fermes, de la vaisselle d'argent et des chevaux, de façon à pouvoir rivaliser avec les plus riches barons du royaume ; et comme il n'avait jamais cessé de gagner de plus en plus l'affection de la famille royale, il passa de la cuisine à la garde-robe du roi. D'un autre côté, la Catanaise avait si bien mérité l'amour de ses maîtres, que, pour la récompenser des soins donnés à son enfant, la princesse la maria au nègre, et pour cadeau de noces on le fit chevalier. A dater de ce jour, Raymond de Cabane et Filippa la blanchisseuse montèrent si rapidement, que personne ne put balancer leur influence à la cour. Après la mort de dona Violante, la Catanaise devint l'amie intime de dona Sancia, seconde femme de Robert, que nous avons pré-

sentée à nos lecteurs au commencement de cette histoire. Charles, son fils de lait, l'aimait comme une mère, et elle fut successivement la confidente de ses deux femmes, surtout de la seconde, Marie de Valois. Et comme l'ancienne blanchisseuse avait fini par apprendre les usages et les manières de la cour, lorsque Jeanne et sa sœur naquirent, elle fut nommée gouvernante et maîtresse des jeunes filles, et par cette occasion Raymond fut créé majordome. Enfin Marie de Valois, à son lit de mort, lui recommanda les deux jeunes princesses, en la priant de les regarder comme ses filles, et Filippa la Catanaise, honorée désormais comme la mère de l'héritière du trône de Naples, eut le pouvoir de faire nommer son mari grand-sénéchal, une des sept plus grandes charges du royaume, et ses trois fils chevaliers. Raymond de Cabane fut enterré comme un roi dans un tombeau de marbre dans l'église du Saint-Sacrement, et deux de ses fils allèrent bientôt le rejoindre. Le troisième, nommé Robert, jeune homme d'une force et d'une beauté extraordinaires, ayant quitté l'habit ecclésiastique, fut à son tour nommé majordome, et les deux filles de son frère aîné furent mariées, l'une au comte de Terlizzi, et l'autre au comte de Morcone. Les choses en étaient là, et la puissance de la grande-sénéchale paraissait assurée à jamais, lorsqu'un événement inattendu vint tout-à-coup ébranler son crédit, et que le long édifice de sa fortune, élevé péniblement et pierre à pierre, avec tant de patience et tant de lenteur, miné dans sa base, faillit s'écrouler en un jour. La brusque apparition de frère Ro-

bert, qui avait suivi à la cour de Rome son jeune élève, destiné dès l'enfance à être le mari de Jeanne, vint se jeter au travers de tous les desseins de la Catanaise, et menaça sérieusement son avenir. Le moine n'avait pas tardé à comprendre que tant que la grande-sénéchale resterait à la cour, André ne serait que l'esclave, et peut-être la victime de sa femme. Aussi toutes les pensées de frère Robert furent-elles concentrées sourdement vers un seul but, celui d'éloigner la Catanaise ou de neutraliser son influence. Le précepteur du prince et la gouvernante de l'héritière du trône échangèrent un seul coup d'œil froid, perçant, lucide, et leurs regards se croisèrent comme deux éclairs de haine et de vengeance. Alors la Catanaise, se sentant devinée, et n'ayant pas le courage de lutter ouvertement contre cet homme, conçut le projet d'assurer sa domination chancelante par la corruption et par la débauche. Elle infiltra lentement dans l'âme de son élève le poison du vice, irrita sa jeune imagination par des désirs précoces, sema dans son cœur les germes d'une aversion invincible pour son mari, entoura la pauvre fille de femmes perdues, attacha particulièrement à son côté la belle et séduisante dona Cancia, que les auteurs contemporains flétrissent du titre de courtisane, et pour achever d'un seul trait ses leçons d'infamie, elle prostitua Jeanne à son fils. La pauvre enfant, déjà souillée par le crime avant de comprendre la vie, se jeta dans sa première passion avec toute l'ardeur de la jeunesse, et aima Robert de Cabane d'un amour si violent et si frénétique, que la rusée Catanaise, s'ap-

plaudissant de son œuvre infâme, crut si bien tenir sa proie, qu'elle n'essayerait jamais de lui échapper.

Une année s'écoula sans que Jeanne, absorbée par son ivresse, conçût un seul soupçon sur la sincérité de son amant. Le jeune homme, d'un caractère plus ambitieux que tendre, dissimulait adroitement sa froideur par une intimité fraternelle, par une aveugle soumission, par un dévouement à toute épreuve; et peut-être eût-il réussi long-temps encore à tromper sa maîtresse, si le jeune comte d'Artois ne fût devenu à son tour éperdument amoureux de Jeanne. Le bandeau tomba tout-à-coup des yeux de la jeune fille; en comparant ces deux sentimens avec cet instinct du cœur qui ne trompe jamais la femme aimée, elle comprit que Robert de Cabane l'aimait pour lui-même, tandis que Bertrand d'Artois aurait donné sa vie pour la voir heureuse; un trait de lumière éclaira son passé, elle repassa dans son esprit les circonstances qui avaient précédé et accompagné son premier amour, et un frisson courut dans ses veines, en songeant qu'elle avait été immolée à un lâche séducteur par la femme qu'elle avait le plus aimée au monde, qu'elle avait appelée du nom de mère.

Jeanne se replia sur elle-même, et pleura amèrement. Frappée d'un seul coup dans toutes ses affections, elle dévora sa douleur; puis, animée d'une soudaine colère, elle releva fièrement la tête, et changea son amour en mépris. Robert, étonné de l'accueil hautain et glacial qui venait de succéder à tant d'amitié, irrité par la jalousie, blessé dans son amour-propre, éclata en reproches amers et en

récriminations violentes, et, laissant tomber son masque, acheva de se perdre dans le cœur de la princesse.

La grande-sénéchale vit enfin qu'il était temps d'intervenir : elle gourmanda son fils, et l'accusa de miner par sa maladresse tous ses projets.

— Puisque tu n'as pas su dominer son âme par l'amour, lui dit-elle, il faut la dominer par la crainte. Nous avons le secret de son honneur, elle n'osera jamais se révolter contre nous. Évidemment, elle aime Bertrand d'Artois, dont les yeux langoureux et les humbles soupirs contrastent d'une manière frappante avec ta fière insouciance et tes emportemens despotiques. La mère des princes de Tarente, l'impératrice de Constantinople, saisira avec empressement l'occasion de favoriser les amours de la princesse, pour l'éloigner de plus en plus de son mari; Cancia sera choisie pour messagère, et tôt ou tard nous surprendrons d'Artois aux pieds de Jeanne. Alors elle ne pourra plus rien nous refuser.

Sur ces entrefaites, le vieux roi mourut, et la Catanaise, qui n'avait cessé de guetter le moment qu'elle avait prévu avec une lucidité extrême, ayant vu le comte d'Artois se glisser dans l'appartement de Jeanne, appela son fils à haute voix, et l'entraînant avec elle :

— Suis-moi, lui dit-elle, la reine est à nous.

C'était dans ce but qu'elle venait avec son fils.

Jeanne, debout au milieu de la chambre, le front couvert de pâleur, les yeux fixés sur les rideaux de son lit, cachant son trouble sous un sourire, fit un pas vers sa gouvernante, et baissa le front pour recevoir le baiser

que la grande-sénéchale avait l'habitude d'y déposer tous les matins. La Catanaise l'embrassa avec une cordialité affectée, et se tournant vers son fils, qui avait plié un genou en terre :

— Permettez, ma belle souveraine, dit-elle en lui montrant Robert, que le plus humble de vos sujets vous adresse ses félicitations sincères et dépose à vos pieds ses hommages.

— Relevez-vous, Robert, dit Jeanne en lui tendant la main avec bonté et sans laisser percer la moindre amertume. Nous avons été élevés ensemble, et je n'oublierai jamais que dans mon enfance, c'est-à-dire dans cet âge heureux où nous étions tous les deux innocens, je vous ai appelé mon frère.

— Puisque vous le permettez, madame, répondit Robert avec un sourire ironique, moi aussi je me souviendrai toujours des noms que vous avez daigné m'accorder autrefois.

— Et moi, j'oublierai que je parle à la reine de Naples, reprit la Catanaise, pour embrasser encore une fois ma fille bien aimée. Allons, madame, chassez ce reste de tristesse ; vous avez assez pleuré, nous avons assez respecté votre douleur. Il est temps de vous montrer à ce bon peuple napolitain, qui ne cesse de bénir le ciel pour lui avoir accordé une reine si belle et si généreuse ; il est temps de faire pleuvoir vos grâces sur vos fidèles sujets ; et mon fils, qui les surpasse tous en fidélité, pour vous servir avec plus de zèle, vient avant tous les autres vous demander une faveur.

Jeanne laissa tomber sur Robert un regard accablant, et s'adressant à la Catanaise, elle ajouta avec le plus profond mépris :

— Vous le savez, ma gouvernante, je n'ai rien à refuser à votre fils.

— Il ne demande, repartit la gouvernante, qu'un titre qui lui est dû, et qu'il a hérité de son père, celui de grand-sénéchal du royaume des Deux-Siciles ; j'espère, ma fille, que vous n'aurez aucune difficulté à le lui accorder.

— Je devrais cependant consulter les membres du conseil de régence.

— Le conseil s'empressera de ratifier les volontés de la reine, reprit Robert en lui tendant le parchemin avec un geste impérieux, vous n'aurez qu'à vous adresser au comte d'Artois.

Et il jeta sur le rideau, qui s'était légèrement agité, un regard foudroyant.

— Vous avez raison, répondit la reine vivement ; et s'approchant d'une table, elle signa le parchemin d'une main tremblante.

— Maintenant, ma fille, au nom de tous les soins que j'ai donnés à votre enfance, au nom de cet amour plus que maternel dont je vous ai toujours chérie, je viens vous supplier de nous accorder une grâce dont ma famille gardera un éternel souvenir.

La reine recula d'un pas, rouge d'étonnement et de colère ; mais, avant qu'elle eût trouvé les mots pour former une réponse, la grande-sénéchale continua d'une voix impassible :

— Je vous prie de créer mon fils comte d'Eboli.

— Cela ne dépend pas de moi, madame; les barons du royaume se révolteront en masse, si j'élève de ma simple autorité à une des premières comtés du royaume le fils....

— D'une blanchisseuse et d'un nègre, n'est-ce pas, madame? ajouta Robert en ricanant. Bertrand d'Artois se fâchera peut-être si je m'appelle comte comme lui.

Et il fit un pas vers le lit en portant la main sur le pommeau de l'épée.

— Par pitié, Robert! s'écria la reine en l'arrêtant; je ferai tout ce que vous demandez.

Et elle signa le parchemin qui le déclarait comte d'Eboli.

— Et maintenant, pour que mon titre ne soit pas illusoire, continua Robert avec une impudente témérité, puisque vous êtes en train de signer, accordez-moi le privilége de prendre part aux conseils de la couronne, et déclarez, sauf votre bon plaisir, que toutes les fois qu'il s'agira d'une affaire grave, ma mère et moi nous aurons dans le conseil une voix délibérative.

— Jamais! s'écria Jeanne en pâlissant. Filippa, Robert, vous abusez de ma faiblesse, vous maltraitez indignement votre reine. J'ai pleuré, j'ai souffert tous ces jours derniers, accablée d'une terrible douleur; je n'ai pas la force de m'occuper d'affaires en ce moment. Retirez-vous, je vous en prie; je me sens défaillir.

— Comment, ma fille, reprit la Catanaise d'un ton hypocrite, est-ce que vous vous trouveriez mal? Venez

vite vous reposer. —Et s'élançant vers le lit, elle saisit le rideau qui cachait le comte d'Artois.

La reine poussa un cri perçant, et se jeta comme une lionne sur sa gouvernante.

— Arrêtez, dit-elle d'une voix suffoquée, voici le privilége que vous demandez, et maintenant sortez, si la vie vous est chère.

La Catanaise et son fils sortirent à l'instant, sans même répondre, car ils avaient obtenu tout ce qu'ils désiraient, et Jeanne, tremblante, éperdue, s'élança vers Bertrand d'Artois, qui, enflammé de colère, avait tiré le poignard et voulait se précipiter sur les deux favoris pour venger les insultes qu'ils venaient de faire à leur reine; mais le jeune homme fut bientôt désarmé par l'éclat de ces beaux yeux supplians, par ces deux bras qui entouraient sa taille, par les larmes de Jeanne, et il tomba à son tour à ses pieds, qu'il baisa avec transport, sans songer à lui demander pardon de sa présence, sans lui parler de son amour, comme s'ils s'étaient toujours aimés; il lui prodigua les plus tendres caresses, essuya ses larmes, effleura ses beaux cheveux de ses lèvres frémissantes. Jeanne avait peu à peu oublié sa colère, ses sermens, son repentir: bercée par les mélodieuses paroles de son amant, elle répondait par monosyllabes sans rien comprendre; son cœur battait à lui briser la poitrine, elle était retombée sous le charme irrésistible de l'amour, lorsqu'un nouveau bruit vint l'arracher brusquement à son extase; mais, cette fois, le jeune comte put se retirer sans aucune précipitation dans une pièce voisine, et Jeanne se disposa à recevoir

l'importun visiteur avec une dignité froide et sévère.

Celui qui arrivait si mal à propos pour conjurer l'orage amassé sur le front de la reine était Charles, l'aîné de la branche des Duras. Après avoir présenté au peuple sa belle cousine comme la seule souveraine légitime, il avait cherché, à plusieurs reprises, l'occasion d'avoir un entretien avec elle, entretien qui, suivant toutes les probabilités, devait être décisif. Charles était un de ces hommes qui ne reculent devant aucun moyen pour atteindre leur but; rongé par une ambition dévorante, habitué dès ses plus jeunes années à cacher ses désirs les plus brûlans sous une légère insouciance, marchant de combinaison en combinaison vers un objet déterminé, sans s'écarter d'une seule ligne du chemin qu'il s'était tracé, redoublant de prudence à chaque victoire et de courage à chaque défaite, pâle dans la joie, souriant dans la haine, impénétrable dans les plus fortes émotions de sa vie, il avait juré d'arriver au trône de Naples, dont il s'était cru long-temps l'héritier comme le plus proche neveu de Robert; et c'était à lui en effet qu'aurait dû appartenir la main de Jeanne, si le vieux roi ne s'était avisé, sur la fin de ses jours, d'appeler André de Hongrie et de réintégrer dans ses droits la branche aînée, à laquelle personne ne songeait plus. Mais ni l'arrivée d'André dans le royaume, ni l'indifférence profonde avec laquelle Jeanne, préoccupée par d'autres passions, avait toujours accueilli les avances de son cousin de Duras, n'avaient affaibli un seul instant la résolution de ce dernier, car l'amour d'une femme et la vie d'un homme ne pesaient rien pour

Charles, lorsqu'une couronne était sur l'autre plateau de la balance.

Après avoir rôdé autour des appartemens de la reine tout le temps qu'elle était restée strictement invisible, il se présenta avec un empressement respectueux pour s'informer de la santé de sa cousine. Le jeune duc avait rehaussé la noblesse de ses traits et l'élégance de sa taille par un magnifique costume tout fleurdelisé d'or et étincelant de pierreries. Son pourpoint de velours écarlate et sa toque de la même couleur relevaient par leur éclat les tons chauds de sa figure, et sa noire prunelle d'aigle lançait des éclairs et animait sa physionomie.

Charles parla long-temps à sa cousine de l'enthousiasme que le peuple avait montré à son avénement au trône et des brillantes destinées qu'elle aurait à remplir; il traça un tableau rapide et exact de la situation du royaume; et tout en prodiguant des éloges à la sagesse de la reine, il indiqua adroitement les améliorations que le pays réclamait avec plus d'urgence; enfin, il mit dans son discours tant de chaleur et tant de réserve à la fois, qu'il parvint à détruire la fâcheuse impression que son arrivée avait produite. Malgré les égaremens d'une jeunesse dépravée par la plus déplorable éducation, Jeanne était portée par sa nature aux grandes choses; s'élevant au-dessus de son âge et de son sexe, dès qu'il s'agissait du bonheur de ses sujets, elle oublia sa singulière position, et écouta le duc de Duras avec le plus vif intérêt et avec l'attention la plus bienveillante. Alors il hasarda des allusions sur les dangers qui menaçaient la jeune

reine; il parla vaguement de la difficulté de distinguer les véritables dévouemens des lâches complaisances et des attachemens intéressés; il insista sur l'ingratitude des personnes qu'on a le plus comblées de bienfaits et dans lesquelles on avait le plus de confiance. Jeanne, qui venait de faire une si douloureuse expérience de la vérité de ces paroles, répondit d'abord par un soupir, puis après un instant de silence :

— Puisse Dieu, que j'appelle à témoin de mes intentions droites et loyales, démasquer les traîtres et m'éclairer sur mes véritables amis! Je sais que le fardeau qu'on m'impose est bien lourd, et je ne présume pas trop de mes forces; mais la vieille expérience des conseillers auxquels mon aïeul a confié ma tutelle, le concours de ma famille, et surtout votre pure et cordiale amitié, mon cousin, m'aideront, je l'espère, dans l'accomplissement de mes devoirs.

— Mon vœu le plus sincère est que vous puissiez réussir, ma belle cousine, et je ne veux pas troubler des momens qui doivent être entièrement au bonheur par des pensées de méfiance et de doute; je ne veux pas mêler à la joie qui éclate de toutes parts en vous saluant du titre de reine des regrets stériles sur l'aveugle destinée qui place à côté de la femme que nous adorons tous, à côté de vous, ma cousine, dont un seul regard rendrait un homme plus heureux que les anges, un étranger indigne de partager votre cœur, incapable de partager votre trône.

— Vous oubliez, Charles, dit la reine en tendant la

main comme pour arrêter ses paroles, vous oubliez qu'André est mon mari, et que c'est la volonté de notre aïeul qui l'a appelé à régner avec moi.

— Jamais ! s'écria le duc d'une voix indignée; lui ! roi de Naples ! Mais songez donc que la ville s'ébranlerait dans ses fondemens, que le peuple se soulèverait en masse, que les cloches de nos églises sonneront de nouvelles vêpres siciliennes, avant que les Napolitains se laissent gouverner par une poignée de Hongrois ivres et féroces, par un moine hypocrite et difforme, par un prince qu'on déteste autant qu'on vous aime.

— Mais qu'est-ce donc qu'on lui reproche ? quelle est sa faute ?

— Quelle est sa faute ? qu'est-ce qu'on lui reproche, madame ? Le peuple lui reproche d'être incapable, grossier, sauvage; les nobles lui reprochent de violer leurs priviléges, et de protéger ouvertement des hommes d'une naissance obscure; et moi, madame, ajouta-t-il en baissant la voix, moi, je lui reproche de vous rendre malheureuse.

Jeanne tressaillit comme si une main rude eût froissé sa blessure ; mais cachant son émotion sous un calme apparent, elle répondit du ton de la plus parfaite indifférence.

— Je crois que vous rêvez, Charles ; qui vous a autorisé à me croire malheureuse ?

— N'essayez pas de l'excuser, ma cousine, reprit Charles vivement, vous vous perdriez sans le sauver.

La reine regarda son cousin fixement comme pour

lire au fond de son âme et pour bien s'expliquer le sens de ces paroles; mais ne pouvant pas croire à la pensée horrible qui se présenta à son esprit, elle affecta une entière confiance dans l'amitié de son cousin pour pénétrer ses projets, et lui dit avec abandon :

— Eh bien, Charles, supposons que je ne sois pas heureuse, quel remède sauriez-vous me proposer pour échapper à mon sort?

— Vous le demandez, ma cousine? Est-ce que tous les moyens ne sont pas bons lorsque vous souffrez et qu'il s'agit de vous venger?

— Mais encore faut-il avoir recours à des moyens possibles. André ne renoncera pas facilement à ses prétentions : il a un parti qui le soutient, et dans le cas d'une rupture ouverte, son frère, le roi de Hongrie, peut nous déclarer la guerre et porter la désolation dans le royaume.

Le duc de Duras sourit légèrement, et sa physionomie prit une expression sinistre.

— Vous ne me comprenez pas, ma cousine.

— Expliquez-vous donc sans détour, dit la reine en faisant des efforts pour ne pas trahir le frisson convulsif qui agitait ses membres.

— Écoutez, Jeanne, dit Charles en prenant la main de sa cousine et en la portant sur son cœur, sentez-vous ce poignard?

— Je le sens, dit Jeanne en pâlissant.

— Un mot de vous... et...

— Eh bien?

— Et demain vous serez libre.

— Un meurtre! s'écria Jeanne en reculant d'horreur; je ne m'étais donc pas trompée! c'est un meurtre que vous veniez me proposer.

— Indispensable! ajouta le duc tranquillement; aujourd'hui, c'est moi qui le conseille; plus tard, ce sera vous qui l'ordonnerez.

— Assez, malheureux! je ne sais si vous êtes plus lâche que téméraire, ou plus téméraire que lâche: lâche, car vous m'avouez un projet criminel parce que vous êtes persuadé que je ne vous dénoncerai pas; téméraire, parce qu'en me l'avouant, vous ne savez pas s'il n'y a point ici d'autres témoins qui nous écoutent.

— Eh bien, madame, puisque je viens de me livrer, vous comprendrez que je ne puis pas vous quitter avant de savoir si je dois me regarder comme votre ami ou comme votre ennemi.

— Sortez! s'écria Jeanne avec un geste dédaigneux, vous insultez votre reine.

— Vous oubliez, ma cousine, que je pourrais bien avoir un jour des droits à votre royaume.

— Ne m'obligez pas à vous faire chasser de ma présence, dit Jeanne en s'avançant vers la porte.

— Allons, ne vous emportez pas, ma belle cousine, je vous laisse; mais rappelez-vous du moins que c'est moi qui vous ai tendu la main, et que c'est vous qui la repoussez. Retenez bien ce que je vous dis dans ce moment solennel : aujourd'hui je suis le coupable; un jour, peut-être, je serai le juge.

Et il s'éloigna lentement, tournant la tête à deux reprises, et lui jetant de loin, par un geste, sa menaçante prophétie. Jeanne se cacha le visage dans ses mains, et resta long-temps abîmée dans ses réflexions douloureuses; puis, la colère dominant chez elle tous les autres sentimens, elle appela dona Cancia, et lui intima l'ordre de ne plus laisser entrer personne, sous quelque prétexte que ce fût.

La défense n'était pas pour le comte d'Artois, car le lecteur se rappelle qu'il était dans la chambre à côté.

Cependant la nuit était tombée, et depuis le Môle jusqu'à Mergelline, depuis le château Capouan jusqu'à la colline de Saint-Elme, le plus profond silence avait succédé aux mille cris de la ville la plus bruyante de l'univers. Charles de Duras, s'éloignant rapidement de la place des Correggie, après avoir jeté sur le Château-Neuf un dernier regard de vengeance, s'enfonça dans le dédale de rues obscures et tortueuses qui se croisaient en tous sens dans l'ancienne cité, et au bout d'un quart d'heure d'une marche tantôt lente, tantôt précipitée, qui trahissait l'agitation de son esprit, il arriva à son palais ducal, situé près de l'église de San-Giovanni à Mare. Après avoir donné quelques ordres d'une voix brusque et dure à un de ses pages, auquel il remit son épée et son manteau, Charles s'enferma dans son appartement, sans monter chez sa pauvre mère, qui dans ce moment pleurait, triste et seule, sur l'ingratitude de son fils, et se vengeait, comme toutes les mères, en priant Dieu pour lui.

Le duc de Duras fit plusieurs tours dans sa chambre

comme un lion dans sa cage, comptant les minutes et dévoré par son impatience; il allait appeler un de ses valets pour renouveler ses ordres, lorsque deux coups frappés sourdement à la porte l'avertirent que la personne qu'il attendait venait enfin d'arriver. Il ouvrit vivement, et un homme d'une cinquantaine d'années, noir de la tête aux pieds, entra avec les plus humbles révérences, et referma soigneusement la porte après lui. Charles se jeta sur un fauteuil, et regardant fixement cet homme, qui se tenait debout devant lui, les yeux baissés vers la terre, les bras croisés sur la poitrine dans l'attitude du plus profond respect et de la plus aveugle obéissance, il lui dit lentement et pesant chaque parole :

— Maître Nicolas de Melazzo, avez-vous encore quelque souvenir des services que je vous ai rendus?

L'homme à qui ces mots s'adressaient frissonna de tous ses membres, comme s'il eût entendu retentir à son oreille la voix de Satan réclamant son âme; puis, levant sur son interlocuteur un regard effaré, il demanda d'une voix sombre :

— Qu'ai-je fait, monseigneur, pour mériter un tel reproche?

— Ce n'est pas un reproche que je vous adresse, notaire, c'est une simple question.

— Monseigneur peut-il douter un instant de ma reconnaissance éternelle? Moi, oublier les bienfaits de votre excellence? Mais quand même je perdrais à un tel point la raison et la mémoire, ma femme et mon fils ne sont-ils pas là tous les jours pour me rappeler que nous

vous devons tout, la fortune, la vie, l'honneur? Je m'étais rendu coupable d'une action infâme, continua le notaire en baissant la voix, d'un faux qui entraînait non seulement pour moi la peine de mort, mais aussi la confiscation de mes biens, la désolation de ma famille, la misère et la honte de mon fils unique, de ce même fils auquel j'avais voulu, malheureux que j'étais, assurer un brillant avenir par un crime épouvantable; vous aviez dans vos mains les preuves de ce crime...

— Je les ai encore...

— Et vous ne me perdrez pas, monseigneur, reprit le notaire en tremblant; me voici à vos pieds, prenez ma vie, excellence, j'expirerai dans les tourmens sans me plaindre; mais sauvez mon fils, puisque vous avez été si clément de l'épargner jusqu'ici; grâce pour sa mère! grâce, monseigneur!

— Rassure-toi, dit Charles en lui faisant signe de se relever, il ne s'agit pas de ta vie; cela viendra peut-être. Ce que j'ai à te demander à présent est bien plus facile et plus simple.

— J'attends vos ordres, monseigneur.

— Et d'abord, reprit le duc d'un ton ironiquement enjoué, tu vas rédiger en bonne forme le contrat de mon mariage.

— A l'instant même, excellence.

— Tu écriras dans le premier article, que ma femme m'apporte en dot la comté d'Alba, la justice de Grati et de Giordano, avec tous les châteaux, les fiefs et les terres qui en dépendent.

— Mais, monseigneur... répondit le pauvre notaire avec le plus grand embarras.

— Est-ce que vous y trouvez quelque difficulté, maître Nicolas ?

— Dieu m'en garde, excellence! mais...

— Qu'est-ce donc ?

— C'est que, si monseigneur me permet... c'est qu'il n'y a à Naples qu'une personne qui possède la dot que votre excellence vient de désigner.

— Après ?

— Et cette personne, balbutia le notaire, de plus en plus embarrassé, est la sœur de la reine.

— Aussi écriras-tu dans le contrat le nom de Marie d'Anjou.

— Mais, répliqua encore timidement maître Nicolas, la jeune fille que votre excellence désire épouser a été destinée, il me semble, dans le testament du feu roi notre seigneur de bienheureuse mémoire, à devenir la femme du roi de Hongrie, ou du petit-fils du roi de France.

— Ah ! ah ! je comprends ton étonnement, mon cher notaire ; ceci t'apprendra que la volonté des oncles n'est pas toujours la volonté des neveux.

— En ce cas, si j'osais.... si monseigneur daignait m'accorder la permission.... si j'avais un avis à donner, je supplierais bien humblement votre excellence de réfléchir qu'il s'agit de l'enlèvement d'une mineure.

— Depuis quand avez-vous des scrupules, maître Nicolas ?

Cette apostrophe fut accompagnée d'un regard si terrible, que le pauvre notaire atterré eut à peine la force de répondre :

— Dans une heure le contrat sera prêt.

— Ainsi nous sommes d'accord sur le premier point, continua Charles en reprenant son ton de voix naturel. Voici maintenant ma seconde commission. Tu connais, je crois, depuis plusieurs années, et d'une manière assez intime, le valet de chambre du duc de Calabre.

— Tommaso Pace! c'est mon meilleur ami.

— A merveille! Écoute-moi donc, et songe que de ta discrétion dépend le salut ou la ruine de ta famille. Un complot ne tardera pas à s'ourdir contre le mari de la reine; les conjurés gagneront sans doute le valet d'André, l'homme que tu appelles ton meilleur ami; ne le quitte pas un instant, cherche à t'attacher à lui comme une ombre; et jour par jour, heure par heure, viens me rapporter fidèlement les progrès de la conspiration et les noms des complices.

— C'est tout ce que votre excellence avait à m'ordonner?

— C'est tout.

Le notaire s'inclina respectueusement, et sortit pour mettre à exécution sans délai les ordres qu'il venait de recevoir. Charles passa le reste de la nuit à écrire à son oncle le cardinal de Périgord, un des prélats les plus influens de la cour d'Avignon. Il le priait avant tout d'employer son autorité pour empêcher que Clément VI signât la bulle du couronnement d'André, et il terminait sa

lettre en faisant les plus vives instances à son oncle pour lui obtenir du pape la permission d'épouser la sœur de la reine.

— Nous verrons, ma cousine, dit-il en cachetant sa lettre, lequel de nous deux comprend mieux ses intérêts. Vous ne voulez pas m'accepter pour ami, eh bien ! vous m'aurez pour adversaire. Endormez-vous dans les bras de vos amans, je vous réveillerai quand l'heure sera venue. Un jour, je serai peut-être duc de Calabre, et ce titre-là, vous ne l'ignorez pas, ma cousine, est le titre de l'héritier du trône !

Le lendemain et les jours suivans, on remarqua un changement complet dans les manières de Charles à l'égard d'André ; il l'aborda avec les marques de la plus vive sympathie, flatta ses goûts avec adresse, et fit croire à frère Robert que, loin d'être hostile au couronnement d'André, son plus ardent désir était de voir respecter les volontés de son oncle, et que s'il avait paru agir dans un sens contraire, il l'avait fait dans le but d'apaiser la populace, qui, dans sa première effervescence, aurait pu se soulever contre les Hongrois. Il déclara avec énergie qu'il détestait cordialement les personnes qui entouraient la reine pour l'égarer par leurs conseils, et s'engagea à joindre ses efforts à ceux de frère Robert pour renverser les favoris de Jeanne par tous les moyens que le sort mettrait à sa portée. Quoique le dominicain ne fût nullement persuadé de la sincérité du récit de son allié, il n'en accepta pas moins avec joie un appui qui pouvait être si utile à la cause de son prince, attribuant la con-

version subite de Charles à une rupture récente avec sa cousine, et se promettant de mettre à profit le ressentiment du duc de Duras. Quoi qu'il en fût, Charles s'insinua tellement dans le cœur d'André, qu'au bout de quelques jours il était impossible de voir l'un sans l'autre. Si André partait pour la chasse, plaisir qu'il affectionnait de préférence, Charles s'empressait de mettre à sa disposition sa meute et ses faucons ; si André chevauchait par la ville, Charles caracolait à son côté. Il se prêtait à tous ses caprices, le poussait aux excès, envenimait ses colères ; en un mot, il était le bon ou le mauvais esprit qui soufflait au prince toutes ses pensées et dirigeait toutes ses actions.

Jeanne comprit bientôt ce manége, auquel, du reste, elle s'attendait. Elle aurait pu d'un seul mot perdre Duras ; mais, dédaignant une si basse vengeance, elle le traita avec le plus profond mépris. La cour se trouva ainsi divisée en deux partis ; d'un côté, les Hongrois, dirigés par frère Robert et appuyés ouvertement par Charles de Duras ; de l'autre côté, toute la noblesse napolitaine, à la tête de laquelle étaient les princes de Tarente. Jeanne, dominée par la grande-sénéchale et par ses deux filles, la comtesse de Terlizzi et la comtesse de Morcone, par dona Cancia et par l'impératrice de Constantinople, embrassa le parti napolitain contre les prétentions de son mari. Le premier soin des partisans de la reine fut d'inscrire son nom dans tous les actes publics, sans y joindre celui d'André ; mais Jeanne, guidée par un instinct de probité et de justice au milieu de la corruption de sa

cour, n'avait consenti à cette dernière manifestation que d'après les conseils d'André d'Isernia, un des plus savans jurisconsultes de cette époque, également respectable par son caractère élevé et par sa haute sagesse. Le prince, irrité de se voir exclu des affaires, riposta par la violence et le despotisme. Il délivra des prisonniers de sa propre autorité, partagea ses faveurs parmi les Hongrois, et combla d'honneurs et de richesses Jean Pipino, comte d'Altamura, l'ennemi le plus redoutable et le plus détesté des barons napolitains. Ce fut alors que les comtes de San-Severino et de Mileto, de Terlizzi et de Balzo, de Catanzaro et de Saint-Ange, et la plupart des grands du royaume, exaspérés par la hauteur insolente que déployait de jour en jour le favori d'André, décidèrent sa perte et celle de son protecteur lui-même, s'il persistait à attaquer leurs priviléges et à braver leur colère.

D'un autre côté, les femmes qui entouraient la reine la poussaient, chacune selon son intérêt, dans sa nouvelle passion ; et la pauvre Jeanne, délaissée par son mari, trahie par Cabane, fléchissant sous le fardeau de devoirs trop au-dessus de ses forces, se réfugiait dans l'amour de Bertrand d'Artois, qu'elle n'essayait pas même de combattre ; car tous les principes de religion et de vertu avaient été détruits à dessein dans l'esprit de la jeune reine, et son âme s'était de bonne heure pliée au vice, comme le corps de ces pauvres créatures dont les os sont brisés par les jongleurs. Quant à Bertrand, il l'adorait avec une ardeur qui dépassait toutes les bornes

des passions humaines. Arrivé au comble d'un bonheur qu'il n'avait jamais osé espérer dans ses rêves les plus téméraires, le jeune comte avait failli en perdre la raison. En vain son père, Charles d'Artois, comte d'Aire, descendant en droite ligne de Philippe le Hardi et un des régens du royaume, avait tâché, par des admonestations sévères, de l'arrêter au bord du précipice ; Bertrand n'écoutait que son amour pour Jeanne et sa haine implacable pour tous les ennemis de la reine. Souvent, à la chute du jour, tandis que la brise de Pausilippe ou de Sorrente venait de loin se jouer dans ses cheveux, on pouvait le voir, accoudé sur une des croisées du Château-Neuf, pâle, immobile, regardant fixement du côté de la place au moment où le duc de Calabre et le duc de Duras, galopant côte à côte au milieu d'un nuage de poussière, s'en revenaient joyeusement de leur promenade du soir. Alors les sourcils du jeune comte se rapprochaient par une contraction violente, son regard d'un bleu si pur lançait des lueurs fauves et sinistres, une pensée de vengeance et de mort traversait son front comme un éclair : puis on le voyait tout-à-coup tressaillir, une main légère s'appuyait sur son épaule ; il se tournait doucement, de peur que la divine apparition ne s'envolât vers le ciel, et il trouvait debout derrière lui une jeune femme qui, les joues en feu, le sein agité, les yeux brillans et humides, venait lui faire le récit de sa journée, et lui demander un baiser sur le front pour prix de ses travaux et de son absence. Et cette femme, qui venait de dicter des lois et de rendre la justice au milieu de graves magistrats et de

ministres austères, n'avait que quinze ans; et ce jeune homme, qui comprimait sa douleur, et qui, pour la venger, méditait un régicide, n'en avait pas encore vingt; deux enfans jetés sur la terre pour être le jouet d'une si terrible destinée!

Deux mois et quelques jours s'étaient ainsi écoulés depuis la mort du vieux roi, lorsqu'un matin, le vendredi 28 mars de cette même année 1343, la grande-sénéchale Filippa, qui avait déjà trouvé moyen de se faire pardonner le lâche guet-apens par lequel l'ancienne gouvernante avait forcé la main de la reine à signer tout ce que son fils demandait, Filippa, disons-nous, agitée par une terreur véritable, pâle et défaite, entra dans les appartemens de la reine, pour lui apporter une nouvelle qui devait répandre l'alarme et le deuil dans toute la cour; Marie, la jeune sœur de Jeanne, avait disparu. On avait parcouru les cours et les jardins pour découvrir quelque trace; on avait cherché dans tous les coins du château, on avait interrogé les gardes et on les avait menacés de les mettre à la torture pour leur arracher la vérité; personne n'avait aperçu la princesse, et aucun indice n'avait été recueilli qui pût justifier la supposition d'une fuite ou d'un enlèvement. Jeanne, frappée par ce coup inattendu, qui venait ajouter une nouvelle douleur à tous ses chagrins, demeura d'abord dans un état d'anéantissement complet; puis, quand elle fut revenue de sa première surprise, elle s'emporta comme tous les malheureux à qui le désespoir ôte la raison, donna des ordres qu'on avait déjà exécutés, répéta mille fois les mêmes demandes pour entendre

toujours les mêmes réponses, suivies de regrets stériles et d'injustes reproches. Bientôt la nouvelle se répandit dans la ville et y causa un profond étonnement; une immense clameur s'éleva dans le château, les membres du conseil de régence se rassemblèrent à la hâte, on expédia des courriers dans toutes les directions, promettant trois mille ducats d'or à celui qui révélerait le lieu où l'on cachait la princesse, et un procès fut immédiatement instruit contre les soldats qui, au moment de la disparition, veillaient à la garde de la forteresse.

Bertrand d'Artois tira la reine à l'écart, et lui communiqua ses soupçons, qui tombèrent directement sur Charles de Duras; mais Jeanne ne tarda pas à le convaincre de l'invraisemblance de son hypothèse : d'abord, Charles n'avait pas remis le pied au Château-Neuf depuis le jour de son orageuse explication avec la reine, affectant de quitter toujours André près du pont, toutes les fois qu'il l'accompagnait dans la ville; ensuite, on n'avait jamais remarqué, même par le passé, que le jeune duc eût adressé une parole à Marie ou échangé un regard avec elle; il résultait enfin de tous les témoignages qu'aucun étranger n'avait pénétré dans l'intérieur du château la veille de l'événement, à l'exception d'un notaire nommé maître Nicolas de Melazzo, vieux bonhomme moitié fou, moitié dévot, et dont Tommaso Pace, le valet de chambre du duc de Calabre, répondait sur sa tête. Bertrand se rendit aux raisons de la reine, et tous les jours il mit en avant de nouvelles suppositions moins probables les unes que les autres, pour entretenir sa

maîtresse dans un espoir qu'il était loin de partager.

Mais un mois après la disparition de la jeune fille, et précisément le matin du lundi 30 avril, une scène étrange et inouïe, et dont la témérité dépassait tous les calculs, vint frapper de stupeur le peuple napolitain, et changea en indignation la douleur de Jeanne et de ses amis. Aussitôt que la cloche de l'église de San-Giovanni sonna midi, les portes du magnifique palais des Duras s'ouvrirent à deux battans, et un double rang de cavaliers, montés sur des chevaux richement caparaçonnés et portant sur les boucliers les armes du duc, sortit au son des trompettes, et se rangea tout autour de la maison, pour empêcher les gens du dehors de troubler la cérémonie qui allait se passer aux yeux d'une foule immense rassemblée tout-à-coup, et comme par enchantement, sur la place. Au fond de la cour s'élevait un autel, et sur l'estrade on avait préparé deux coussins de velours cramoisi sur lesquels étaient brodées en or les fleurs-de-lis de France et la couronne ducale. Charles s'avança, revêtu d'un costume éblouissant, et tenant par la main la sœur de la reine, la princesse Marie, jeune fille qui n'avait alors que treize ans tout au plus. Elle s'agenouilla timidement sur un des coussins, et lorsque Charles en eut fait autant, le grand-aumônier de la maison de Duras demanda solennellement au jeune duc quelles étaient ses intentions en se présentant dans cette humble attitude devant un des ministres de l'Église. A ces mots, maître Nicolas de Melazzo se plaça à la gauche de l'autel, et lut d'une voix ferme et claire d'abord l'acte de mariage contracté entre

Charles et Marie, et ensuite les lettres apostoliques de sa sainteté le souverain pontife, Clément VI, qui, levant de son plein pouvoir tous les obstacles qui auraient pu empêcher cette union, tels que l'âge de la jeune fille et les degrés de parenté qui existaient entre les deux époux, autorisait son fils bien aimé, Charles, duc de Duras et d'Albanie, à se marier avec la très-illustre Marie d'Anjou, sœur de Jeanne, reine de Naples et de Jérusalem, et leur accordait sa sainte bénédiction.

L'aumônier prit alors la main de la jeune fille, et après l'avoir placée dans la main de Charles, il prononça les prières de l'Église. Après quoi, Charles, se tournant à moitié vers le peuple, dit d'une voix forte :

— Devant Dieu et devant les hommes, celle-ci est ma femme.

— Et celui-ci est mon mari, ajouta Marie en tremblant.

— Vivent le duc et la duchesse de Duras! s'écria la foule en battant des mains.

Et les deux époux, montant aussitôt sur deux chevaux d'une extrême beauté, suivis de leurs cavaliers et de leurs pages, firent solennellement le tour de la ville, et rentrèrent dans leur palais au bruit des applaudissemens et au son des fanfares.

Lorsque cette incroyable nouvelle fut rapportée à la reine, la première impression qu'elle produisit sur son âme fut une grande joie d'avoir enfin retrouvé sa sœur; et comme Bertrand d'Artois voulait monter à cheval, à la tête des barons, pour s'élancer sur le cortége et punir le

ravisseur, Jeanne l'arrêta de la main, en levant sur lui un regard d'une profonde mélancolie.

— Hélas, lui dit-elle tristement, il est trop tard! Ils sont légitimement mariés, puisque le chef de l'Église, qui est en même temps, d'après la volonté de mon aïeul, le chef de notre famille, leur a accordé sa permission. Je plains seulement ma pauvre sœur, je la plains d'être, si jeune encore, la proie d'un misérable qui l'immole à son ambition, espérant obtenir par ces noces des droits à ma couronne. Mon Dieu! quelle étrange fatalité pèse donc sur la branche royale d'Anjou! Mon père est mort jeune au milieu de ses triomphes; ma pauvre mère n'a pas tardé à le suivre au tombeau; ma sœur et moi, derniers rejetons de Charles Ier, nous voici toutes deux, avant même d'être femmes, livrées à des lâches qui nous regardent comme un marche-pied pour monter au pouvoir.

Jeanne retomba brisée sur un siége, et une larme brûlante trembla au bord de sa paupière.

— C'est la seconde fois, reprit Bertrand d'un ton de reproche, que je tire mon épée pour venger vos insultes, et c'est la seconde fois que mon épée rentre dans le fourreau par vos ordres; mais souvenez-vous, Jeanne, que la troisième fois je ne serai plus si docile; car ma vengeance ne frappera alors ni Robert de Cabane, ni Charles de Duras, mais celui qui est l'origine de tous vos malheurs.

— Par pitié, Bertrand, ne prononcez pas, vous aussi, ces paroles; laissez-moi venir à vous toutes les fois que cette idée horrible s'empare de mon esprit, que cette

menace sanglante bourdonne à mes oreilles, que cette image sinistre se dresse devant mes yeux; laissez-moi venir à vous, mon bien-aimé, pour pleurer dans votre sein, pour rafraîchir à votre souffle mes brûlantes pensées, pour puiser dans vos regards un peu de courage qui puisse raviver mon âme flétrie. Allez, je suis déjà assez malheureuse, sans empoisonner mon avenir par un remords éternel. Parlez-moi plutôt de pardon et d'oubli, au lieu de me parler de haine et de vengeance; montrez-moi un rayon d'espoir au milieu des ténèbres qui m'environnent; et soutenez mes pas chancelans, au lieu de me pousser dans l'abîme. —

Ces altercations se répétaient tous les jours à chaque nouveau tort d'André ou de son parti; et à mesure que les attaques de Bertrand et des amis de la reine devenaient plus vives et, il faut le dire, plus justes, Jeanne les repoussait plus faiblement. La domination hongroise, de plus en plus arbitraire et insupportable, irrita tellement les esprits, que le peuple en murmura tout bas, et les nobles en exprimèrent à haute voix leur mécontentement. Les soldats d'André se livraient à des excès qui n'auraient pas été tolérables dans une ville conquise; on les rencontrait à chaque pas se disputant dans les tavernes ou se vautrant dans les ruisseaux dans un état d'ivresse révoltante, et le prince, loin de condamner leurs orgies, était accusé de les partager. Son ancien gouverneur, qui aurait dû, par son autorité, l'arracher à cette ignoble existence, le plongeait dans les plaisirs abrutissans pour l'éloigner des affaires, et hâtait, sans s'en douter, le dé-

nouement de ce drame terrible qu'on jouait sourdement au Château-Neuf.

La veuve de Robert, dona Sancia d'Aragon, cette digne et sainte femme que nos lecteurs ont peut-être oubliée, comme on l'avait oubliée dans sa famille, voyant la colère céleste planer sur sa maison sans qu'elle pût l'arrêter pas ses conseils, par ses prières, par ses larmes, après avoir porté une année entière, ainsi qu'elle en avait fait la promesse, le deuil du roi son mari, prit le voile dans le couvent de Sainte-Marie-de-la-Croix, abandonnant cette pauvre cour à ses passions insensées, comme les anciens prophètes, qui, tournant le dos aux villes maudites, secouaient la poussière de leurs sandales et s'éloignaient d'elles. La retraite de Sancia fut d'un triste présage, et bientôt les dissensions intestines, péniblement étouffées, éclatèrent au grand jour; l'orage, après avoir grondé dans le lointain, s'abattit tout-à-coup sur la ville, et la foudre ne se fit pas attendre long-temps.

Le dernier jour d'août de l'année 1344, Jeanne prêta hommage dans les mains d'Améric, cardinal de Saint-Martin-des-Monts et légat de Clément VI, qui regardait toujours le royaume de Naples comme inféodé à l'Église depuis la donation que ses prédécesseurs en avaient faite à Charles d'Anjou, après avoir excommunié et détrôné la maison de Souabe. L'église de Sainte-Claire, tombeau des monarques napolitains, où reposaient dans des sépultures récentes, à droite et à gauche du maître-autel, l'aïeul et le père de la jeune reine, fut choisie pour cette cérémonie solennelle. Jeanne, revêtue de la chlamide royale, le

front entouré de sa couronne, prêta son serment de fidélité dans les mains du légat apostolique, en la présence de son mari, qui se tenait debout derrière elle en qualité de simple témoin, comme les autres princes du sang. Parmi les prélats qui, ornés de leurs insignes pontificaux, formaient la suite brillante de l'envoyé d'Avignon, on remarquait les archevêques de Pise, de Bari, de Capoue et de Brindes, et les révérends pères Hugolin, évêque de Castella, et Philippe, évêque de Cavaillon, chancelier de la reine. Toute la noblesse napolitaine et hongroise était présente à cet acte qui écartait André du trône d'une manière si formelle et si éclatante. Aussi, à la sortie de l'église, l'effervescence des partis arriva-t-elle à une crise tellement imminente, on échangea des regards si hostiles et des propos si menaçans, que le prince, se voyant trop faible pour lutter contre ses ennemis, écrivit le soir même à sa mère, en lui déclarant que son intention était de quitter un pays où depuis son enfance il n'avait éprouvé que déceptions et malheurs.

Ceux qui connaissent le cœur d'une mère devineront facilement qu'Elisabeth de Pologne fut à peine avertie du danger que courait son fils, qu'elle arriva à Naples immédiatement et avant que personne soupçonnât sa venue. Le bruit se répandit aussitôt que la reine de Hongrie venait chercher son fils pour l'emmener avec elle, et cette résolution inespérée souleva d'étranges commentaires, et donna une nouvelle direction à la fiévreuse turbulence des esprits. L'impératrice de Constantinople, la Catanaise et ses deux filles, et tous les courtisans,

dont les calculs étaient déjoués par le brusque départ d'André, s'empressèrent de fêter l'arrivée de la reine de Hongrie par l'accueil le plus cordial et le plus respectueux, pour lui prouver que l'isolement et l'amertume du jeune prince au milieu d'une cour si prévenante et si dévouée ne tenaient qu'aux injustes défiances de son orgueil et à la sauvagerie naturelle de son caractère. Jeanne reçut la mère de son mari avec un sentiment si ferme et si légitime de sa dignité, que, malgré ses préventions, Elisabeth ne put s'empêcher d'admirer la noblesse sérieuse et la sensibilité profonde de sa belle-fille. Pour rendre à la noble étrangère plus agréable le séjour de Naples, on donna des fêtes et des tournois dans lesquels les barons du royaume rivalisèrent de luxe et d'éclat. L'impératrice de Constantinople et la Catanaise, Charles de Duras et sa jeune femme, se montrèrent les plus empressés auprès de la mère du prince. Marie, qui par son extrême jeunesse et par la douceur de son caractère restait tout-à-fait en dehors des intrigues, céda plus aux impulsions de son cœur qu'aux ordres de son mari en reportant sur la reine de Hongrie toute la tendresse et tous les égards qu'elle aurait eus pour sa propre mère. Mais malgré ces protestations de respect et d'amour, Elisabeth de Pologne, tremblant pour son fils, par un instinct de sollicitude maternelle, persistait dans sa première intention, ne se croyant en sûreté que lorsque André serait bien loin de cette cour si douce en apparence, si perfide en réalité.

Celui qui paraissait le plus consterné de ce départ, et

qui essayait de l'empêcher par tous les moyens, était frère Robert. Plongé dans ses combinaisons politiques, courbé sur ses plans mystérieux avec l'acharnement d'un joueur au moment de gagner sa partie, le dominicain, qui se voyait à la veille d'un immense résultat, qui, à force de ruse, de labeur et de patience, allait enfin écraser ses ennemis et régner en maître absolu, tombant tout-à-coup du haut de ses rêves, se raidit par un effort suprême contre la mère de son élève. Mais la crainte parlait plus haut dans le cœur d'Elisabeth que tous les raisonnemens du moine, et à chaque argument que frère Robert avançait elle se contentait de répondre que, tant que son fils ne serait pas roi et n'aurait pas une puissance entière et illimitée, il était imprudent de le laisser exposé à ses ennemis. Le ministre, voyant que tout était perdu et qu'il lui serait impossible de combattre les appréhensions de cette femme, se borna à lui demander encore trois jours, au bout desquels, si la réponse qu'il attendait n'était pas arrivée, non seulement il ne s'opposerait plus au départ d'André, mais il le suivrait lui-même, renonçant pour toujours à un projet qui lui avait tant coûté.

Vers la fin du troisième jour, et comme Elisabeth se préparait définitivement à partir, le moine entra d'un air radieux, et lui montrant une lettre dont il venait de briser à la hâte les cachets :

— Dieu soit loué, madame, s'écria-t-il d'une voix triomphante, je puis enfin vous donner des preuves incontestables de l'activité de mon zèle et de la justesse de mes prévisions.

La mère d'André, après avoir parcouru avidement le parchemin, reportait les yeux sur le moine avec un reste de défiance, n'osant pas s'abandonner à la joie qui débordait de son cœur.

— Oui, madame, reprit le moine en élevant le front, et sa laideur s'éclaira par les reflets du génie, oui, madame, vous pouvez en croire vos yeux, puisque vous n'avez pas voulu ajouter foi à mes paroles : ce n'est pas le rêve d'une imagination trop ardente, l'hallucination d'un esprit trop crédule, le préjugé d'une raison trop étroite ; c'est un plan lentement conçu, péniblement élaboré, adroitement conduit ; c'est le fruit de mes veilles, la pensée de mes jours, l'œuvre de ma vie entière. Je n'ignorais pas que la cause de votre fils avait de puissans ennemis à la cour d'Avignon ; mais je savais aussi que le jour où je prendrais au nom de mon prince l'engagement solennel de retirer ces lois qui avaient jeté de la froideur entre le pape et Robert, d'ailleurs si dévoué à l'Église, je savais qu'on ne résisterait pas à mon offre, et je gardais ma proposition pour le dernier coup. Vous le voyez, madame, mes calculs étaient justes, nos ennemis ont été confondus, et votre fils triomphe.

Et se tournant vers André, qui arrivait à l'instant même, et, n'ayant entendu que les dernières paroles, restait interdit sur le seuil de la porte :

— Venez, mon enfant, ajouta-t-il ; nos vœux sont enfin comblés, vous êtes roi.

— Roi ! répéta André à son tour, immobile de joie, d'hésitation et d'étonnement.

— Roi de Sicile et de Jérusalem; oh! oui, monseigneur! vous n'avez pas besoin de le lire dans ce parchemin qui nous apporte une nouvelle aussi heureuse qu'inespérée, voyez-le aux larmes de votre mère, qui vous ouvre les bras pour vous presser sur son sein; voyez-le aux transports de votre vieux précepteur, qui se jette à vos genoux pour vous saluer d'un titre qu'il aurait consacré de son sang, si l'on s'était obstiné plus long-temps à vous le refuser.

— Et pourtant, reprit Elisabeth après avoir tristement réfléchi, si j'écoutais mes pressentimens, la nouvelle que vous venez de m'annoncer ne changerait rien à nos projets de départ?

— Non, ma mère, reprit André avec énergie, vous ne voudriez pas m'obliger à quitter le royaume au détriment de mon honneur. Si j'ai versé dans votre âme l'amertume et le chagrin dont mes lâches ennemis ont abreuvé ma jeunesse, ce n'est pas le découragement qui m'a fait agir ainsi, mais l'impuissance dans laquelle je me voyais de tirer une vengeance éclatante et terrible de leurs insultes secrètes, de leurs outrages détournés, de leurs menées souterraines. Ce n'était pas la force qui manquait à mon bras, c'était une couronne qui manquait à mon front. J'aurais pu écraser quelques-uns de ces misérables, peut-être les plus téméraires, peut-être les moins dangereux; mais j'aurais frappé dans l'ombre, mais les chefs m'auraient échappé, mais je n'aurais jamais atteint au cœur cette conspiration infernale. Aussi ai-je dévoré dans le silence l'indignation et la honte. Et maintenant que

mes droits sacrés sont reconnus par l'Église, vous les verrez, ma mère, ces barons redoutables, ces conseillers de la reine, ces tuteurs du royaume, vous les verrez tomber le front dans la poussière; car ce n'est pas une épée qui les menace, ce n'est pas un combat qu'on leur propose, ce n'est pas un de leurs égaux qui leur parle, c'est le roi qui accuse, c'est la loi qui condamne, c'est l'échafaud qui punit.

— O mon fils bien aimé, s'écria la reine en pleurant, je n'ai jamais douté ni de la noblesse de tes sentimens ni de la justice de tes droits; mais lorsque ta vie est en danger, puis-je écouter une autre voix que celle de la crainte? puis-je donner d'autres conseils que ceux que m'inspire mon amour?

— Croyez-moi, ma mère, si la main de ces lâches n'avait pas tremblé autant que leur cœur, depuis long-temps vous eussiez pleuré votre fils.

— Aussi n'est-ce pas la violence que je crains, mais la trahison.

— Ma vie appartient à Dieu comme celle de tous les hommes, et le dernier des sbires peut la prendre au détour d'un chemin; mais un roi se doit à son peuple.

La pauvre mère essaya long-temps de fléchir la résolution d'André par des raisons et par des prières; mais quand elle eut épuisé son dernier argument et versé sa dernière larme, voyant qu'il lui faudrait se séparer de son fils, elle fit appeler auprès d'elle Bertram de Baux, maître justicier du royaume, et Marie, duchesse de Duras, et, confiante dans la sagesse du vieillard et dans l'inno-

cence de la jeune femme, elle leur recommanda son enfant avec les paroles les plus tendres et les plus déchirantes; puis elle retira de son propre doigt une bague richement travaillée, et prenant le prince à l'écart, elle la lui passa à l'index; après quoi, le serrant dans ses bras :

— Mon fils, lui dit-elle d'une voix émue et tremblante, puisque tu refuses de me suivre, voici un talisman merveilleux dont je ne devais faire usage qu'à la dernière extrémité. Tant que tu auras au doigt cette bague, ni le fer ni le poison ne pourront rien contre toi.

— Vous le voyez bien, ma mère, répondit le prince en souriant : protégé ainsi, vous n'avez plus aucune raison de craindre pour mes jours.

— On ne meurt pas seulement par le poison ou par le fer, reprit la reine en soupirant.

— Rassurez-vous, ma mère; le plus puissant talisman contre tous les dangers, ce sont les prières que vous adresserez à Dieu pour moi; c'est votre doux souvenir qui me soutiendra toujours dans le chemin du devoir et de la justice; c'est votre amour maternel qui veillera de loin sur moi et me couvrira de ses ailes comme un ange tutélaire.

Élisabeth embrassait son fils en sanglotant; et en se détachant de lui, elle croyait que son cœur allait se briser dans sa poitrine. Enfin elle se décida à partir, suivie par toute la cour, qui n'avait pas démenti un seul instant à son égard sa courtoisie chevaleresque et son respectueux empressement. La pauvre mère, pâle, chancelante, anéantie, s'appuyait en marchant sur le bras d'André

pour ne pas tomber. Arrivée sur le navire qui devait la séparer à jamais de son fils, elle se jeta une dernière fois à son cou, demeura ainsi long-temps sans voix, sans larmes, sans mouvement, et lorsque le signal du départ fut donné, ses femmes la reçurent dans leurs bras à moitié évanouie. André était resté sur le rivage, la mort dans l'âme, les yeux fixés sur cette voile qui s'éloignait rapidement, emportant tout ce qu'il aimait au monde. Tout-à-coup il lui parut qu'on agitait au loin quelque chose de blanc; c'était sa mère qui, recouvrant l'usage de ses sens par un effort suprême, se traînait sur le pont pour lui faire un dernier signe d'adieu; car elle sentait bien, l'infortunée, que c'était la dernière fois qu'elle verrait son fils.

Presque au même instant que la mère d'André s'éloignait du royaume, l'ancienne reine de Naples, la veuve de Robert, dona Sancia d'Aragon, rendait son dernier soupir. Elle fut enterrée dans le couvent de Sainte-Marie-de-la-Croix, sous le nom de Claire, qu'elle avait pris en prononçant ses vœux de religieuse, comme le dit son épitaphe, conçue en ces termes :

« Ci-gît, comme un exemple de grande humilité, le corps de la sainte sœur Claire, d'illustre mémoire, autrefois Sancia, reine de Sicile et de Jérusalem, veuve du seigneur sérénissime Robert, roi de Jérusalem et de Sicile; laquelle reine, après la mort du roi son mari, ayant fini son année de veuvage, échangeant les biens passagers contre les biens éternels, adoptant pour l'amour de Dieu une pauvreté volontaire, après avoir distribué ses

biens aux pauvres, entra sous l'obéissance dans ce couvent célèbre de Sainte-Croix, œuvre de ses mains, dans l'année 1344, le 21 janvier de la XII[e] indiction; où ayant mené une vie béate sous la règle du bienheureux François, père des pauvres, termina ses jours religieusement dans l'année du Seigneur 1345, le 28 juillet de la XIII[e] indiction. Le jour suivant, elle a été enterrée dans ce tombeau. »

La mort de dona Sancia hâta la catastrophe qui devait ensanglanter le trône de Naples : on eût dit que Dieu avait voulu épargner un horrible spectacle à cet ange de résignation et d'amour, qui s'offrait à lui comme une victime propitiatoire pour racheter les crimes de sa famille.

Huit jours après les funérailles de l'ancienne reine, Bertrand d'Artois entra chez Jeanne, pâle, défait, les cheveux épars, dans un état d'agitation et de désordre impossible à décrire. Jeanne s'élança au-devant de son amant, saisie de frayeur et l'interrogeant du regard sur la cause de son trouble :

— Je l'avais bien dit, madame, s'écria le jeune comte avec emportement, que vous finiriez par nous perdre tous, en refusant obstinément d'écouter mes conseils.

— Par pitié, Bertrand, parlez sans détour : qu'y a-t-il de nouveau, quels conseils ai-je refusé de suivre ?

— Il y a, madame, que votre noble époux, André de Hongrie, vient d'être reconnu par la cour d'Avignon roi de Jérusalem et de Sicile, et que désormais vous ne serez que son esclave.

— Vous rêvez, comte d'Artois.

— Je ne rêve pas, madame, et la preuve que ce que j'avance est la plus exacte vérité, c'est que les légats du pape qui apportent la bulle du couronnement sont arrivés à Capoue, et que s'ils n'entrent pas ce soir même au Château-Neuf, c'est pour donner au nouveau roi le temps de faire ses préparatifs.

La reine pencha la tête comme si la foudre venait d'éclater à ses pieds.

— Quand je vous ai dit, continua le comte avec une fureur croissante, qu'il fallait repousser la force par la force, qu'il fallait briser le joug de cette infâme tyrannie, qu'il fallait se défaire de cet homme avant qu'il eût les moyens de vous nuire; vous avez toujours reculé par une crainte puérile, par une lâche hésitation de femme.

Jeanne leva sur son amant un regard plein de larmes.

— Mon Dieu! mon Dieu! s'écria-t-elle en joignant les mains par un mouvement de désespoir, j'entendrai donc toujours retentir autour de moi ce fatal cri de mort! Et vous aussi, Bertrand, vous le répétez à votre tour, ainsi que Charles de Duras, ainsi que Robert de Cabane! Pourquoi voulez-vous, malheureux, qu'un fantôme sanglant vienne se dresser entre nous pour étouffer de sa main de glace nos baisers adultères? Assez de crimes comme cela; qu'il règne, si sa triste ambition le pousse à régner; que me fait le pouvoir, pourvu qu'il me laisse votre amour!

— Il n'est pas bien certain que nos amours aient une longue durée.

— Que voulez-vous dire, Bertrand? Vous prenez plaisir à me torturer sans pitié.

— Je dis, madame, que le nouveau roi de Naples a préparé un drapeau noir, qu'il sera porté devant lui le jour de son couronnement.

— Et vous croyez, dit Jeanne en devenant pâle comme un cadavre sorti de son linceul, vous croyez que ce drapeau est une menace?

— Qui a déjà reçu un commencement d'exécution.

La reine chancela et s'appuya sur une table pour ne pas tomber.

— Racontez-moi tout, dit-elle d'une voix suffoquée, ne craignez pas de m'effrayer; voyez, je ne tremble pas. Oh! Bertrand, je vous en supplie!

— Les traîtres ont commencé par l'homme que vous estimiez le plus, par le plus sage conseiller de la couronne, par le magistrat le plus intègre, par le plus noble cœur, par la vertu la plus austère...

— André d'Isernia!

— Il n'est plus, madame.

Jeanne poussa un cri comme si on eût tué devant elle le noble vieillard qu'elle respectait à l'égal d'un père; puis, s'affaissant sur elle-même, elle retomba dans un profond silence.

— Comment l'ont-ils tué? reprit-elle enfin, en fixant sur le comte ses grands yeux effrayés.

— Hier au soir, en sortant de ce château, tandis qu'il se dirigeait vers sa maison, un homme s'est dressé tout-à-coup devant lui près de la porte *Petrucia;* cet homme

est un des favoris d'André, Conrad de Gottis, qu'on a choisi sans doute parce qu'ayant lui-même à se plaindre d'un arrêt que l'incorruptible magistrat avait porté contre lui, le meurtre serait mis sur le compte d'une vengeance privée. Le lâche a fait signe à deux ou trois de ses compagnons, qui ont entouré leur victime en lui ôtant tous les moyens de s'échapper. Le pauvre vieillard a regardé fixement son assassin, et lui a demandé d'une voix calme qu'est-ce qu'il lui voulait : « Je veux que tu perdes la vie comme tu m'as fait perdre mon procès, » s'est écrié le meurtrier ; et, sans lui laisser le temps de proférer une réponse, il l'a percé d'un coup d'épée. Alors les autres se sont jetés sur le malheureux, qui n'essayait pas même de crier au secours, et l'ont criblé de blessures en mutilant hideusement son cadavre, qu'ils ont laissé baigné dans son sang.

— Horreur ! murmura la reine en couvrant son visage

— Ceci n'est que leur coup d'essai ; car les listes de proscription sont déjà pleines : il faut du sang à André pour célébrer son avénement au trône de Naples. Et savez-vous, Jeanne, quel est celui qui se trouve à la tête des condamnés ?

— Qui ? demanda la reine en frissonnant de la tête aux pieds.

— Moi, répondit le comte d'un ton naturel.

— Toi ! s'écria Jeanne en se redressant de toute sa hauteur, c'est toi qu'on veut tuer maintenant ! Oh ! prends garde à toi, André ; tu viens de prononcer ton arrêt de mort. J'ai long-temps détourné le poignard qui brillait

sur ta poitrine; mais tu pousses à bout ma patience. Malheur à toi, prince de Hongrie! le sang que tu as versé rejaillira sur ta tête!

En parlant ainsi, sa pâleur avait disparu, son beau visage était animé du feu de la vengeance, ses regards lançaient des éclairs. Cette enfant de seize ans était terrible à voir; elle serrait la main de son amant avec une tendresse convulsive, et se collait près de lui comme si elle eût voulu lui faire un abri de son corps.

— Ta colère se réveille un peu tard, continua le jeune comte d'une voix triste et douce; car Jeanne lui parut si belle en ce moment, qu'il n'eut pas la force de lui adresser un reproche. Tu ne sais donc pas que sa mère lui a laissé un talisman qui le préserve du poison et du fer?

— Il mourra, reprit Jeanne d'une voix ferme; et le sourire qui vint éclairer sa figure était si étrange, que le comte baissa les yeux, effrayé à son tour.

Le lendemain, la jeune reine de Naples, plus belle et plus souriante que jamais, assise avec un doux abandon près d'une croisée d'où la magique perspective du golfe se déroulait à ses yeux, tissait de ses blanches mains un cordon de soie et d'or. Le soleil, après avoir parcouru les deux tiers à peu près de sa carrière embrasée, baignait lentement ses rayons dans les eaux bleues et limpides où le Pausilippe réfléchissait sa cime couronnée de fleurs et de verdure. Une brise tiède et embaumée, après avoir effleuré en passant les orangers de Sorrente et d'Amalfi, apportait sa délicieuse fraîcheur aux habitans de la capitale engourdis par une voluptueuse mollesse. La ville

entière se réveillait de sa longue sieste, respirant librement et soulevant sa paupière appesantie; le Môle se couvrait d'une population bruyante et infinie, bigarrée des plus vives couleurs; et des cris de fête, des chansons joyeuses, des refrains d'amour, s'élevant de tous les points de ce vaste amphithéâtre, qui est l'une des plus puissantes merveilles de la création, venaient frapper l'oreille de Jeanne, qui les écoutait le front penché sur son travail et absorbée par une profonde rêverie. Tout-à-coup, et au moment où elle paraissait le plus occupée de son ouvrage, le bruit insaisissable d'une respiration comprimée et l'imperceptible frôlement d'une étoffe qui effleurait son épaule la firent brusquement tressaillir; elle se tourna, comme réveillée en sursaut par le contact d'un serpent, et aperçut son mari paré d'un magnifique costume et nonchalamment appuyé sur le dossier de son fauteuil. Depuis long-temps le prince n'était pas venu se placer aussi familièrement auprès de sa femme. Aussi ce mouvement de tendresse et d'abandon sembla-t-il d'un mauvais augure à la reine. André ne parut pas remarquer le regard de haine et de terreur que sa femme avait laissé échapper malgré elle, et, donnant à ses traits froids et réguliers toute l'expression de douceur qu'il put prendre dans cette circonstance, il lui demanda en souriant :

— Pourquoi faites-vous ce beau cordon, ma chère et fidèle épouse?

— C'est pour vous pendre, monseigneur! répondit en souriant à son tour la reine.

André haussa les épaules, ne voyant dans cette me-



Jeanne Iʳᵉ tressant devant André son mari le cordon de soie avec lequel il doit être pendu.

nace d'une incroyable témérité qu'une grossière plaisanterie. Puis, comme il vit que Jeanne se remettait à son ouvrage, il essaya de renouer la conversation.

— J'avoue, continua-t-il d'une voix parfaitement calme, que ma demande est au moins superflue : j'aurais dû me douter à l'empressement que vous mettez à terminer votre riche travail qu'il est destiné à quelque beau chevalier que vous vous proposez d'envoyer, sous l'auspice de vos couleurs, à quelque entreprise dangereuse. Dans ce cas, ma belle souveraine, je réclame un ordre de votre bouche ; marquez le lieu et le temps de l'épreuve, et je suis sûr d'avance de remporter un prix que je disputerai à tous vos adorateurs.

— Cela n'est pas bien certain, reprit Jeanne, si vous êtes aussi vaillant en guerre qu'en amour? Et elle jeta à son mari un regard si lascif et si méprisant, que le jeune homme en rougit jusqu'aux yeux.

— J'espère, reprit André en se contenant, vous donner bientôt de telles preuves de mon affection, que vous ne pourrez plus en douter.

— Et qu'est-ce qui vous fait espérer cela, monseigneur?

— Je vous le dirais, si vous vouliez m'écouter sérieusement.

— Je vous écoute.

— Eh bien ! ce qui me donne une si grande confiance dans l'avenir, est un rêve que j'ai fait la nuit passée.

— Un rêve ! cela mérite bien quelques explications de votre part.

— J'ai rêvé qu'il y avait grande fête dans la ville; une foule immense envahissait les rues comme un torrent qui déborde, et faisait retentir le ciel de ses cris d'allégresse; les sombres façades de marbre et de granit avaient disparu sous des tentures de soie et des festons de fleurs, les églises étaient parées comme pour les grandes solennités. Je chevauchais côte à côte avec vous. — Jeanne fit un mouvement d'orgueil. — Pardon, madame, ce n'est qu'un rêve : je marchais donc à votre droite, sur un beau cheval blanc, magnifiquement caparaçonné, et le maître justicier du royaume portait devant moi un drapeau déployé, en signe d'honneur. Après avoir parcouru triomphalement les principaux quartiers de la cité, nous sommes arrivés, au son des clairons et des trompettes, à la royale église de Sainte-Claire, où est enterré votre aïeul et mon oncle, et là, devant le maître-autel, le légat du pape, après avoir mis votre main dans la mienne, a prononcé un long discours, et a posé tour à tour sur nos fronts la couronne de Jérusalem et de Sicile : après quoi, les grands et le peuple se sont écriés d'une voix unanime : « Vivent le roi et la reine de Naples ! » Et moi, voulant rendre éternel le souvenir d'une si glorieuse journée, j'ai ordonné des chevaliers parmi les plus zélés de la cour.

— Et ne vous rappelez-vous pas les noms de ces élus que vous avez jugés dignes de vos royales faveurs ?

— Si fait, madame, si fait : Bertrand, comte d'Artois...

— Assez, monseigneur ; je vous dispense de nommer les autres : j'ai toujours cru que vous étiez un magnifique

et loyal seigneur; mais vous venez de m'en donner de nouvelles preuves en faisant tomber vos grâces sur les personnes que j'honore le plus de ma confiance. J'ignore si vos désirs doivent bientôt se réaliser; mais, dans tous les cas, soyez sûr de ma reconnaissance éternelle. —

La voix de Jeanne ne trahissait pas la moindre émotion, son regard était devenu caressant, et le plus doux sourire errait sur ses lèvres. Mais dès ce moment la mort d'André fut décidée dans son cœur. Le prince, trop préoccupé lui-même de ses projets de vengeance, et trop confiant dans la toute-puissance de son talisman et dans sa bravoure personnelle, ne conçut pas le soupçon qu'on pourrait le prévenir. Il s'entretint long-temps avec sa femme sur le ton d'une causerie amicale et enjouée, cherchant à épier ses secrets, et lui livrant les siens par des phrases tronquées et des réticences mystérieuses. Quand il crut voir que jusqu'au plus léger nuage de ses anciens ressentimens s'était dissipé du front de Jeanne, il la supplia de l'accompagner, elle et sa suite, dans une chasse magnifique qu'il organisait pour le 20 août, ajoutant que cette complaisance de la reine serait pour lui le gage le plus sûr de leur réconciliation complète et d'un entier oubli du passé. Jeanne le lui promit avec une grâce charmante, et le prince se retira pleinement satisfait de son entretien, emportant la conviction qu'il n'aurait qu'à frapper les favoris de la reine pour s'en faire obéir et peut-être aimer encore.

Mais la veille du 20 août, une scène étrange et terrible se passait au fond d'une des tours latérales du Château-

Neuf. Charles de Duras, qui n'avait cessé de couver dans l'ombre son projet infernal, averti par le notaire qu'il avait chargé de veiller sur les progrès de la conspiration que le soir même il devait y avoir une réunion définitive, enveloppé d'un manteau noir, se glissa dans un corridor souterrain, et, caché derrière un pilier, il attendit l'issue de la conférence. Après deux heures d'attente mortelle, où chaque seconde était marquée par les battemens de son cœur, Charles crut entendre le bruit d'une porte qu'on ouvrait avec la plus grand précaution; un faible rayon s'échappant de la fente d'une lanterne trembla sous la voûte sans dissiper les ténèbres, et un homme, se détachant de la muraille, marcha dans sa direction comme un bas-relief vivant. Charles toussa légèrement : c'était le signal convenu. L'homme éteignit sa lumière, et cacha le poignard qu'il avait tiré dans la crainte d'une surprise.

—C'est toi, maître Nicolas? demanda le duc à voix basse.

— C'est moi, monseigneur.

— Eh bien?

— On vient de décider la mort du prince pour demain, en allant à la chasse.

— As-tu reconnu tous les conjurés?

— Tous, quoique leurs traits soient cachés par un masque; mais lorsqu'ils ont prononcé leur vote de mort, je les ai reconnus à leur voix.

— Pourrais-tu me les désigner?

— A l'instant même : ils vont défiler par le fond de ce corridor; et tenez, voici Tommaso Pace qui marche en avant des autres pour les éclairer.



Maître Nicolas de Melazzo montrant à Charles de Ducas la Reine
au nombre des conjurés

En effet, un long fantôme, noir de la tête aux pieds, le visage soigneusement caché par un masque en velours, une torche à la main, traversa le fond du couloir, et s'arrêta sur le premier degré d'un escalier tournant qui menait aux étages supérieurs. Les conjurés s'avançaient lentement, deux à deux, comme une procession de spectres, passaient un moment dans le cercle lumineux projeté par la torche, et disparaissaient dans l'ombre.

— Voici Charles et Bertrand d'Artois, dit le notaire; voici les comtes de Terlizzi et de Catanzaro; voici le grand-amiral et le grand-sénéchal du royaume, Godefroi de Marsan, comte de Squillace, et Robert de Cabane, comte d'Éboli : ces deux femmes qui parlent à voix basse avec une si grande volubilité de gestes sont Catherine de Tarente, impératrice de Constantinople, et Filippa la Catanaise, gouvernante et première dame de la reine; voici donna Cancia, la camérière et la confidente de Jeanne, et voici la comtesse de Morcone...

Le notaire s'arrêta en voyant paraître une ombre qui marchait toute seule, la tête basse, les bras pendans, étouffant ses sanglots sous les plis de son long capuchon noir.

— Et quelle est cette femme, qui semble se traîner avec peine à la suite du lugubre cortége? demanda le duc en serrant le bras de son compagnon.

— Cette femme! murmura le notaire; c'est la reine!

—Ah! je la tiens! pensa Charles en respirant à pleine poitrine, avec cette profonde satisfaction que doit éprouver Satan lorsqu'une âme long-temps convoitée tombe enfin dans son pouvoir.

— Et maintenant, monseigneur, reprit maître Nicolas lorsque tout fut rentré dans l'obscurité et dans le silence, si vous m'avez commandé d'épier les démarches des conjurés pour sauver le jeune prince que vous protégez de votre amitié vigilante, hâtez-vous de le prévenir, car demain peut-être il serait trop tard.

— Suis-moi, s'écria le duc d'un ton impérieux; il est temps que tu apprennes mes intentions véritables, pour te conformer à mes ordres avec la plus scrupuleuse exactitude.

Et en achevant ces paroles il l'entraîna du côté opposé à celui par lequel les conjurés venaient de disparaître. Le notaire le suivit machinalement à travers un dédale de corridors obscurs et d'escaliers dérobés, sans pouvoir s'expliquer le brusque changement qui paraissait s'opérer dans l'esprit de son maître, lorsque traversant une des antichambre du château ils rencontrèrent André, qui les aborda joyeusement; le prince serra avec son amitié habituelle la main de son cousin de Duras, et lui demanda avec une assurance qui n'admettait pas de refus :

— Eh bien! duc, serez-vous demain de notre chasse?

— Excusez-moi, monseigneur, répondit Charles en s'inclinant jusqu'à terre, il m'est impossible de vous accompagner demain; car ma femme est très-souffrante; mais je vous prie d'accepter le plus beau de mes faucons.

Et il lança au notaire un regard qui le cloua à sa place.

La matinée du 20 août se leva belle et sereine, par une

de ces ironies de la nature qui contrastent si cruellement avec les douleurs des hommes. Dès la pointe du jour, maîtres et valets, pages et chevaliers, princes et courtisans, tout le monde était sur pied; des cris de joie s'élevèrent de toutes parts lorsque la reine parut, montée sur un cheval blanc comme la neige, à la tête de cette brillante jeunesse. Jeanne était peut-être plus pâle qu'à l'ordinaire; mais on pouvait attribuer sa pâleur à l'heure matinale à laquelle elle avait été obligée de se lever. André, pressant de ses genoux un des chevaux les plus fougueux qu'il eût domptés de sa vie, caracolait près de sa femme avec une noble fierté, et se sentait heureux de sa force, heureux de sa jeunesse, heureux de mille espérances dorées qui paraient son avenir des plus riches couleurs. Jamais la cour de Naples n'avait déployé plus d'éclat; tous les sentimens de haine et de méfiance paraissaient complètement oubliés; et frère Robert lui-même, le soupçonneux ministre, voyant passer sous sa croisée cette joyeuse cavalcade, dérida son front soucieux et caressa sa barbe avec orgueil.

L'intention d'André était de passer plusieurs jours en chassant entre Capoue et Aversa, et de ne revenir à Naples que lorsque tout serait prêt pour son couronnement. En conséquence, le premier jour on chassa près de Melito, et on traversa deux ou trois villages de la Terre de Labour. Vers le soir la cour s'arrêta pour passer la nuit à Aversa, et comme à cette époque il n'y avait pas dans la ville un château digne de recevoir la reine et son mari avec leur suite nombreuse, on transforma en demeure

royale le couvent de Saint-Pierre à Majella, bâti par Charles II, l'an du Seigneur 1309.

Tandis que le grand-sénéchal donnait des ordres pour le souper et faisait préparer à la hâte un appartement pour André et sa femme, le prince, qui s'était livré toute la journée, par une chaleur ardente, à son plaisir favori avec tout l'abandon de la jeunesse, monta sur une terrasse pour respirer la brise du soir en compagnie de sa bonne Isolda, de sa chère nourrice, qui, l'aimant plus que sa mère, ne se séparait pas de lui un seul instant. Jamais le prince n'avait paru si animé et si content; il s'extasiait sur la beauté de la campagne, sur la limpidité du ciel, sur le parfum de la verdure, il accablait sa nourrice de mille questions sans s'inquiéter de ses réponses, qui se faisaient long-temps attendre, car la pauvre Isolda le contemplait avec cet air de ravissement profond qui rend les mères si distraites lorsqu'elles écoutent leurs enfans. André lui parlait-il avec ardeur d'un terrible sanglier qu'il avait poursuivi le matin à travers le bois et avait étendu écumant à ses pieds, Isolda l'interrompait pour l'avertir qu'il avait dans l'angle de l'œil un grain de poussière. André formait des projets pour l'avenir; Isolda, tout en caressant ses blonds cheveux, remarquait avec sollicitude qu'il devait être bien fatigué. Enfin, n'écoutant que ses transports, le jeune prince défiait la destinée et appelait de tous ses vœux des dangers pour les combattre, et la pauvre nourrice s'écriait toute en pleurs : — Vous ne m'aimez plus, mon enfant!

Impatienté de ces interruptions continuelles, André la

grondait doucement, et jouait avec ses puériles frayeurs. Puis, sans se rendre compte d'une mélancolique tendresse qui le gagnait insensiblement, il se fit raconter mille traits de son enfance, lui parla long-temps de son frère Louis, de sa mère absente, et une larme lui vint à la paupière quand il se rappela le dernier adieu maternel. Isolda l'écouta avec joie, répondit naturellement à toutes ses demandes; mais aucun pressentiment n'agita son cœur; car la pauvre femme aimait André de toutes les forces de son âme; elle aurait donné pour lui sa vie dans ce monde et sa part de ciel dans l'autre; mais elle n'était pas sa mère!

Lorsque tout fut prêt, Robert de Cabane vint avertir le prince que la reine l'attendait; André jeta un dernier regard sur ces riantes campagnes que la nuit couvrait de son voile étoilé, porta sur ses lèvres et sur son cœur la main de sa nourrice, et suivit le grand-sénéchal lentement et comme à regret. Mais bientôt les lumières qui brillaient dans la salle, les vins qui circulaient en abondance, les gais propos, les récits bruyans des exploits de la journée, dissipèrent ce nuage de tristesse qui avait assombri pour un instant le front du prince. La reine seule, les coudes appuyés sur la table, les prunelles fixes, les lèvres immobiles, assistait à cet étrange festin, pâle et froide comme une apparition sinistre évoquée du tombeau pour troubler la joie des convives. André, dont la raison commençait à se noyer dans les flots de vin de Caprée et de Syracuse, choqué de la contenance de sa femme, qu'il attribuait au dédain, remplit une coupe jusqu'aux bords et la

présenta à la reine. Jeanne tressaillit vivement et remua ses lèvres avec une agitation convulsive; mais les conjurés couvrirent de leurs voix éclatantes le frémissement involontaire qui venait d'échapper de sa poitrine. Au milieu du tumulte général, Robert de Cabane proposa de distribuer copieusement à la garde hongroise qui veillait aux avenues du couvent les mêmes vins qu'on avait servis à la table royale, et cette libéralité extravagante souleva des applaudissemens frénétiques. Bientôt les cris des soldats, qui témoignaient leur reconnaissance pour une générosité si inattendue, se mêlèrent aux ovations des convives. Pour compléter l'ivresse du prince, on s'écriait de toutes parts :—Vive la reine! vive sa majesté le roi de Naples!

On prolongea l'orgie bien avant dans la nuit ; on parla avec enthousiasme des plaisirs qu'on se promettait pour le lendemain, et Bertrand d'Artois remarqua tout haut qu'après une si longue veillée tout le monde ne se lèverait peut-être pas à l'heure. André déclara que, quant à lui, une heure ou deux de repos suffiraient pour le remettre entièrement de ses fatigues, et qu'il souhaitait vivement que son exemple ne restât pas sans imitateurs. Le comte de Terlizzi parut exprimer respectueusement quelques doutes sur l'exactitude du prince. André se récria, et après avoir porté un défi à tous les barons présens, à qui serait debout le premier, il se retira avec la reine dans l'appartement qui leur était réservé, où il ne tarda pas à s'endormir d'un sommeil lourd et profond. Vers deux heures du matin, Tommaso Pace, valet de chambre du

prince et premier huissier des appartemens royaux, vint frapper à la porte de son maître, afin de le réveiller pour la chasse. Au premier coup, tout demeura dans le silence; au second, Jeanne, qui n'avait pas fermé l'œil de la nuit, fit un mouvement comme pour secouer son mari et l'avertir du danger qui le menaçait; au troisième, le malheureux jeune homme se réveilla en sursaut, et entendant dans la chambre voisine des rires et des chuchotemens, persuadé qu'on plaisantait sur sa paresse, il sauta de son lit, la tête nue, couvert de sa chemise et chaussé à peine, et ouvrit la porte. Ici nous traduisons littéralement le récit de Dominique Gravina, un des chroniqueurs les plus estimés.

Aussitôt que le prince se montra, les conjurés se jetèrent sur lui tous à la fois, pour l'étouffer de leurs mains; car il ne pouvait mourir ni par le fer ni par le poison, à cause d'un anneau que sa pauvre mère lui avait donné. Mais André, fort et agile comme il était, voyant l'infâme trahison, se défendait avec une vigueur surnaturelle, et, poussant des cris horribles, il se dégagea de l'étreinte de ses meurtriers, le visage sanglant, et ses blonds cheveux arrachés par touffes. Le malheureux jeune homme essayait de gagner sa chambre pour prendre une arme et résister bravement à ses assassins; mais arrivé près de la porte, le notaire Nicolas de Melazzo, passant son poignard comme un verrou dans les anneaux de la serrure, l'empêcha d'entrer. Le prince, criant toujours, implorant la protection de ses fidèles, retourna dans la salle; mais toutes les portes étaient fermées, et personne ne lui ten-

dait une main secourable; car la reine se taisait, sans montrer aucune inquiétude de la mort de son mari.

Cependant la nourrice Isolda, frappée par les hurlemens de son cher fils et seigneur, bondissant de son lit et s'approchant de la fenêtre, remplissait la maison de cris épouvantables. Déjà les traîtres, effrayés par l'immense rumeur, quoique le lieu fût désert et tellement éloigné du centre de la ville, que personne n'aurait pu accourir à ce bruit, se disposaient à lâcher leur victime, lorsque Bertrand d'Artois, se sentant plus coupable que les autres, excité par une rage d'enfer, saisit fortement le prince à bras le corps, et le terrassa après une lutte désespérée; puis, le traînant par les cheveux vers un balcon qui donnait sur les jardins, et appuyant un genou sur sa poitrine :

— A moi, barons! s'écria-t-il en s'adressant aux autres ; j'ai ce qu'il faut pour l'étrangler.

Et il lui passa au cou un long cordon de soie et d'or, tandis que le malheureux se débattait de toutes ses forces; mais Bertrand serra le nœud promptement, et les autres, jetant le corps par-dessus le parapet du balcon, le laissèrent ainsi suspendu entre le ciel et la terre jusqu'à ce que mort s'ensuivît. Et comme le comte de Terlizzi détournait les yeux avec horreur de cette affreuse agonie, Robert de Cabane lui cria impérieusement :

— Que faites-vous là, mon beau-frère? la corde est assez longue pour que chacun de nous puisse en tenir un bout : il nous faut des complices, et non des témoins.

Et aussitôt que les dernières convulsions du mourant

eurent cessé, ils laissèrent tomber le cadavre de toute la hauteur de trois étages, et, ouvrant les portes de la salle, s'en allèrent comme s'ils n'avaient rien fait.

Isolda, ayant pu enfin se procurer de la lumière, monta rapidement à la chambre de la reine, et, trouvant la porte fermée en dedans, elle se mit à appeler son fils à haute voix. Point de réponse ; et cependant la reine était dans la chambre. La pauvre nourrice, égarée, tremblante, éperdue, traversa tous les corridors, frappa à toutes les cellules, réveilla les moines un à un, les priant de chercher le prince avec elle. Les moines répondirent qu'ils avaient entendu du bruit en effet ; mais, croyant qu'il s'agissait d'une querelle de soldats ivres ou révoltés, ils n'avaient pas cru devoir intervenir. Isolda insiste par de plus vives prières; l'alarme se répand dans le couvent ; les religieux suivent la nourrice, qui les précède avec un flambeau. Elle entre dans le jardin, aperçoit sur l'herbe quelque chose de blanc, s'avance en tremblant, pousse un cri aigu, et tombe à la renverse.

Le malheureux André gisait dans son sang, la corde au cou comme un voleur, la tête écrasée par la chute profonde. Alors deux moines montèrent à l'appartement de la reine, et, frappant à la porte avec respect, lui demandèrent d'une voix sépulcrale :

— Madame la reine, que voulez-vous qu'on fasse du cadavre de votre mari?

Et comme la reine ne donnait aucune réponse, ils redescendirent lentement au jardin, et s'agenouillant, un à la tête, et l'autre aux pieds du mort, ils se mirent à

réciter à voix basse les psaumes de pénitence. Quand ils eurent prié une heure, deux autres moines montèrent également à la chambre de Jeanne, et ayant répété la même demande sans obtenir de réponse, ils relevèrent les deux premiers moines, et prièrent à leur tour. Enfin un troisième couple se présenta à la porte de cette chambre inexorable, et comme il s'en revenait consterné par le peu de succès de sa démarche, le peuple s'ameuta autour du couvent, et des cris de mort coururent sur cette multitude indignée. Déjà les groupes devenaient plus serrés, les voix s'élevaient plus menaçantes, le torrent menaçait d'envahir la demeure royale, lorsque la garde de la reine parut la lance au poing, et une litière hermétiquement fermée, entourée des principaux barons de la cour, traversa la foule frappée de stupeur. Jeanne, couverte d'un voile noir, se rendit au Château-Neuf au milieu de son escorte, et personne, disent les historiens, n'osa plus parler de cette mort.

Mais le rôle terrible de Charles de Duras devait commencer aussitôt que le crime serait consommé. Le duc laissa pendant deux jours au vent et à la pluie, sans sépulture et sans honneurs le cadavre de celui que le pape avait déjà nommé roi de Sicile et de Jérusalem, afin que cette vue misérable augmentât l'indignation de la foule. Puis, le troisième jour, il le fit transporter avec la plus grande pompe à la cathédrale de Naples, et rassemblant tous les Hongrois autour du catafalque, il s'écria d'une voix tonnante :

— Nobles et manans, voici notre roi lâchement étran-

glé par une trahison infâme. Dieu ne tardera pas à nous livrer les noms de tous les coupables : que ceux qui désirent que justice soit faite lèvent la main en jurant aux meurtriers une persécution sanglante, une haine implacable, une vengeance éternelle !

Alors ce ne fut qu'un seul cri, qui porta la désolation et la mort au cœur des conjurés, et le peuple se dispersa par la ville en criant : — Vengeance ! vengeance !

La justice divine, qui ne connaît point de priviléges et qui ne s'arrête pas devant une couronne, frappa d'abord Jeanne dans son amour. Lorsque les deux amans se trouvèrent en présence, saisis mutuellement d'horreur et de dégoût, ils reculèrent en tremblant, la reine ne voyant en lui que le bourreau de son mari, et lui ne voyant dans la reine que la cause de son crime et peut-être de sa punition imminente. Les traits de Bertrand d'Artois étaient bouleversés, ses joues creuses, ses yeux cernés d'un cercle livide ; sa bouche horriblement contractée, le bras et l'index tendus vers sa complice, il voyait se dresser devant lui une affreuse vision. Le même cordon avec lequel il avait étranglé André, il le voyait maintenant autour du cou de la reine, tellement serré qu'il entrait dans les chairs, et une force invisible, une inspiration satanique le poussait, lui, Bertrand, à étrangler de ses propres mains cette femme qu'il avait tant aimée, qu'il avait autrefois adorée à genoux. Le comte s'élança hors de la chambre en faisant des gestes désespérés, en prononçant des paroles incohérentes, et comme il donnait des signes d'égarement et de folie, son père,

Charles d'Artois, l'entraîna avec lui, et le soir même ils partirent pour leur terre de Sainte-Agathe, et s'y fortifièrent en cas d'attaque.

Mais le supplice de Jeanne, supplice lent et terrible, qui devait durer trente-sept ans et se terminer par une mort affreuse, ne faisait que commencer à peine. Tous les misérables qui avaient trempé dans la mort d'André se présentèrent tour à tour pour demander le prix du sang. La Cabanaise et son fils, qui avaient maintenant dans leurs mains non seulement l'honneur, mais la vie aussi de la reine, redoublèrent d'avidité et d'exigence; dona Cancia ne mit plus aucun frein à ses débauches, et l'impératrice de Constantinople somma sa nièce d'épouser son fils aîné, Robert, prince de Tarente. Jeanne, rongée par ses remords, dévorée par l'indignation, humiliée par l'arrogance de ses sujets, n'osant plus relever le front, accablée sous la honte, descendit aux prières, et se borna à demander quelques jours de délai; l'impératrice y consentit, à la condition que son fils viendrait habiter le Château-Neuf, et aurait la permission de voir la reine une fois par jour; Jeanne courba la tête en silence, et Robert de Tarente fut installé au château.

De son côté, Charles de Duras, qui, par la mort d'André, était devenu presque le chef de la famille, et qui, aux termes du testament du vieux roi, dans le cas où Jeanne mourrait sans enfans légitimes, héritait du royaume par sa femme Marie, Charles de Duras intima deux ordres à la reine : premièrement, qu'elle ne songeât pas à contracter de nouvelles noces sans le consulter sur le choix de l'époux;

secondement, qu'elle eût à l'investir sur-le-champ du titre de duc de Calabre, et pour déterminer sa cousine à ce double sacrifice, il ajouta que si elle était assez mal avisée pour lui refuser une de ces deux demandes, il livrerait à la justice les preuves du crime et les noms des meurtriers. Jeanne, fléchissant sous le poids de ce nouveau malheur, ne trouvait pas d'expédient pour l'éviter; mais Catherine, qui était seule de taille à lutter contre son neveu, répondit qu'il fallait frapper le duc de Duras dans son ambition et dans ses espérances, en lui déclarant d'abord, comme c'était la vérité, que la reine était enceinte, et si, malgré cette nouvelle, il persistait dans ses projets, qu'alors elle se chargerait de trouver quelque moyen pour jeter dans la famille de son neveu le trouble et la discorde, pour le blesser dans ses affections ou dans ses intérêts les plus intimes, pour le déshonorer publiquement dans la personne de sa femme et de sa mère.

Charles sourit froidement lorsque sa tante vint lui rapporter, de la part de la reine, que cette dernière allait mettre au monde un enfant d'André. En effet, quelle importance pouvait avoir un enfant encore à naître, et qui ne vécut réellement que peu de mois, aux yeux d'un homme qui se défaisait avec un si admirable sang-froid, et par la main même de ses ennemis, des personnes qui le gênaient dans sa carrière? Il répondit à l'impératrice que cette heureuse nouvelle, qu'elle daignait lui annoncer de sa propre bouche, loin de diminuer son indulgence pour sa cousine, l'engageait, au contraire, à lui prouver plus de bonté et plus d'intérêt; que par conséquent il

réitérait sa proposition et renouvelait sa promesse de ne pas poursuivre la vengeance de son cher André, puisque en quelque sorte le crime n'était pas entièrement consommé, s'il survivait un enfant; mais il se montra inflexible en cas de refus. Il fit comprendre adroitement à Catherine de Tarente que, comme elle était bien pour quelque chose dans la mort du prince, elle aurait dû, pour son propre compte, déterminer la reine à étouffer le procès.

L'impératrice parut vivement affectée de l'attitude menaçante de son neveu, et lui promit de faire son possible pour persuader à la reine de lui accorder tout ce qu'il lui demandait, à condition cependant que Charles lui donnât le temps nécessaire pour mener à bout une négociation aussi délicate. Mais Catherine profita du délai qu'elle avait su arracher à l'ambition du duc de Duras pour méditer sa vengeance, et s'assurer les moyens d'un infaillible succès. Après plusieurs plans accueillis avec empressement et abandonnés avec regret, elle s'arrêta à un projet infernal, inouï, et que l'esprit se refuserait à croire, s'il n'était attesté unanimement par tous les historiens. La pauvre Agnès de Duras souffrait depuis plusieurs jours d'une mystérieuse langueur, et peut-être le caractère inquiet et turbulent de son fils n'était pas la dernière cause de cette lente et pénible maladie. Ce fut sur cette mère infortunée que l'impératrice résolut de faire tomber les premiers effets de sa haine. Elle fit venir le comte de Terlizzi et sa maîtresse dona Cancia, et comme cette dernière, par ordre de la reine, assistait

Agnès depuis sa maladie, Catherine insinua à la jeune camérière, qui était alors enceinte, de substituer son urine à celle de la malade, afin que le médecin, trompé par cet indice, fût forcé d'avouer à Charles de Duras la faute et le déshonneur de sa mère. Le comte, qui, depuis la part qu'il avait prise au régicide, tremblait à chaque instant d'être dénoncé, n'eut rien à opposer aux volontés de l'impératrice, et dona Cancia, dont la tête était aussi légère que le cœur était corrompu, accueillit avec une folle gaieté l'occasion de se venger de la pruderie d'une princesse du sang, qui seule s'avisait d'être vertueuse au milieu d'une cour renommée par sa dépravation. Une fois assurée du consentement et de la discrétion de ses complices, Catherine fit circuler des bruits vagues et douteux, mais d'une terrible gravité, s'ils pouvaient être confirmés par une preuve; et, aussitôt émise, la perfide accusation arriva de confidence en confidence à l'oreille de Charles.

Saisi d'un tremblement convulsif à cette éclatante révélation, le duc fit appeler à l'instant même le médecin de la maison, et lui demanda impérieusement quelle était la cause de la maladie de sa mère. Le médecin pâlit, balbutia; mais pressé par les menaces de Charles, lui avoua qu'il avait des soupçons assez fondés pour croire que la duchesse était enceinte, mais que, comme une première fois il aurait pu se tromper, avant de se prononcer dans une matière si grave, il demandait de faire une seconde observation. Le lendemain, au moment où le docteur sortait de la chambre d'Agnès, le duc alla au-

devant de lui, et après l'avoir interrogé par un mouvement plein d'angoisse, au silence qui suivit sa demande, il comprit que ses craintes n'étaient que trop réelles. Cependant le médecin, s'armant d'une précaution excessive, déclara qu'il voulait s'en remettre à une troisième expérience. Les damnés n'ont pas d'heures plus longues que celles qui s'écoulèrent pour Charles, jusqu'au fatal instant où il acquit la certitude que sa mère était coupable. Le troisième jour, le médecin affirma en son âme et conscience qu'Agnès de Duras était enceinte.

— C'est bien, dit Charles en congédiant le docteur sans montrer aucune émotion.

Le soir, on administrait à la duchesse un remède que le médecin avait ordonné, et comme une demi-heure après elle fut assaillie de violentes douleurs, on avertit le duc qu'il fallait peut-être consulter d'autres savans, puisque l'ordonnance du médecin ordinaire, au lieu de produire une amélioration dans l'état de la malade, n'avait fait que l'empirer.

Charles monta lentement chez la duchesse, et renvoyant tous ceux qui étaient autour de son lit, sous prétexte que par leur maladresse ils ne faisaient qu'irriter les souffrances de sa mère, il s'enferma seul avec elle. La pauvre Agnès, oubliant à la vue de son fils les tortures qui déchiraient ses entrailles, lui serra la main avec tendresse, et lui sourit à travers les pleurs.

Charles, le front baigné d'une sueur froide, blême sous son teint cuivré, la prunelle horriblement dilatée, se pencha sur la malade et lui demanda d'une voix sombre :

— Eh bien, ma mère, allez-vous un peu mieux?

— Oh! je souffre! je souffre affreusement, mon pauvre Charles! Je sens comme du plomb fondu qui coule dans mes veines. O mon fils! fais venir tes frères, pour que je puisse vous bénir une dernière fois; car je ne pourrai long-temps résister à ma douleur. Je brûle; oh! par pitié! appelez vite un médecin, je suis empoisonnée.

Charles ne bougeait pas de son chevet.

— De l'eau! répétait la mourante d'une voix entrecoupée, de l'eau! un médecin, un confesseur, mes enfans, je veux voir mes enfans!

Et comme le duc demeurait impassible, dans un morne silence, la pauvre mère, quoique affaissée par ses souffrances, croyant que la douleur avait ôté à son fils la parole et le mouvement, se leva sur son séant par un effort désespéré, et le secouant par le bras, s'écria de toute la force qui lui restait:

— Charles, mon fils! qu'as-tu? mon pauvre enfant, courage, ce ne sera rien, je l'espère; mais vite, appelez du secours; appelez mon médecin. Oh! vous ne pouvez pas vous faire une idée de ce que je souffre.

— Votre médecin, reprit Charles d'une voix lente et froide, dont chaque mot s'enfonçait dans l'âme de sa mère comme un coup de poignard, votre médecin ne peut pas venir.

— Et pourquoi? demanda Agnès atterrée.

— Parce que celui qui possédait le secret de notre honte ne devait plus vivre.

— Malheureux! s'écria la mourante au comble de

l'effroi et de la douleur, vous l'avez assassiné! vous avez peut-être empoisonné votre mère! O Charles! Charles! pitié pour votre âme.

— C'est vous qui l'avez voulu, reprit Charles d'une voix sourde; c'est vous qui m'avez poussé au crime et au désespoir ; c'est vous qui êtes la cause de mon déshonneur dans ce monde et de ma perdition dans l'autre.

— Que dites-vous? Mon Charles, par pitié, ne me faites pas mourir dans cette affreuse incertitude; quel fatal égarement vous aveugle? Parlez, parlez, mon fils; je ne sens déjà plus le poison qui me dévore; que vous ai-je fait? de quoi m'a-t-on accusée?

Et elle regardait son fils d'un œil hagard, où l'amour maternel luttait encore contre la pensée atroce du parricide; puis, voyant que Charles restait muet malgré ses prières, elle répéta avec un cri déchirant:

— Parlez! au nom du ciel, parlez, avant que je meure!

— Vous êtes enceinte, ma mère!

— Moi! s'écria Agnès avec un éclat de voix qui lui brisa la poitrine. Dieu, pardonnez-lui! Charles, votre mère vous pardonne et vous bénit en mourant.

Charles se précipita à son cou, criant au secours d'une voix désespérée: il aurait maintenant voulu la sauver au prix de sa vie; mais il était trop tard. Il poussa un cri du fond de son âme, et on le trouva étendu sur le cadavre de sa mère.

On fit d'étranges commentaires à la cour sur la mort

de la duchesse de Duras et sur la disparition de son médecin; mais ce que personne ne put révoquer en doute, ce fut la sombre douleur qui creusa des rides plus profondes sur le front déjà si triste de Charles. Catherine seule comprit ce qu'il y avait de vraiment terrible dans la mélancolie de son neveu : car il était évident pour elle que le duc avait du même coup tué son médecin et empoisonné sa mère. Mais elle ne s'attendait pas à une réaction si subite et si violente dans le cœur d'un homme qui ne reculait devant aucun crime. Elle croyait Charles capable de tout, excepté de remords. Cette tristesse morne et concentrée lui parut d'un mauvais augure pour ses projets. Elle avait voulu susciter à son neveu des chagrins domestiques, pour qu'il n'eût pas le temps de s'opposer au mariage de son fils et de la reine; mais elle avait dépassé son but, et Charles, engagé dans la voie du crime par un pas terrible, ayant brisé le lien des plus saintes affections, se rejetait dans ses passions mauvaises avec une fiévreuse ardeur et un âpre sentiment de vengeance.

Catherine essaya alors de la soumission et de la douceur. Elle fit comprendre à son fils qu'il n'y avait plus pour lui qu'un moyen d'obtenir la main de la reine; c'était de flatter l'ambition de Charles et de se mettre en quelque sorte sous son patronage. Robert de Tarente comprit sa position, et cessa de faire la cour à Jeanne, qui accueillait son empressement avec une froide bienveillance, pour s'attacher aux pas de son cousin. Il montra pour lui la déférence et le respect que Charles lui-

même avait affectés pour André lorsque la pensée lui était venue de le perdre. Mais le duc de Duras ne se laissa pas tromper par les sentimens d'amitié et de dévouement que lui témoignait l'aîné de la maison de Tarente, et tout en se montrant fort touché de ce retour inattendu, il se tint en garde contre les sollicitations de Robert.

Un événement en dehors de toutes les prévisions humaines renversa les calculs des deux cousins. Un jour qu'ils étaient sortis ensemble à cheval, comme ils en avaient pris l'habitude depuis leur réconciliation hypocrite, Louis de Tarente, le plus jeune frère de Robert, qui avait toujours aimé Jeanne de cet amour chevaleresque et naïf qu'on garde enfoui comme un trésor au fond de l'âme, quand on a vingt ans et qu'on est beau comme un ange, Louis, disons-nous, qui, se tenant à l'écart de l'infâme conspiration de sa famille, n'avait pas souillé ses mains du sang d'André, entraîné par je ne sais quelle ardeur inouïe, se présenta aux portes du Château-Neuf, et tandis que son frère perdait des momens précieux à solliciter un consentement nubile, il fit lever le pont, et ordonna sévèrement aux soldats de n'ouvrir à personne. Puis, sans se préoccuper un seul instant de la colère de Charles ou de la jalousie de Robert, il s'élança à l'appartement de la reine, et là, comme dit Dominique Gravina, sans autre préambule, il consomma le mariage.

Au retour de sa promenade, Robert de Tarente, étonné que le pont ne s'abaissât pas incontinent devant lui, fit d'abord appeler à haute voix les soldats qui gardaient la

forteresse, les menaçant d'une punition sévère pour leur impardonnable négligence; mais comme les portes du château demeuraient fermées, et comme les soldats ne donnaient aucun signe de crainte ou de repentir, le prince se mit dans une affreuse colère, et il jura de faire pendre comme des chiens les misérables qui voulaient l'empêcher de rentrer chez lui. Cependant l'impératrice de Constantinople, effrayée de la sanglante querelle qui allait s'élever entre les deux frères, s'avança seule et à pied au-devant de son fils, et usant de son ascendant maternel, après l'avoir prié de maîtriser ses transports, en présence de la foule qui déjà se pressait en tumulte pour assister à cet étrange spectacle, elle lui raconta à voix basse tout ce qui s'était passé en son absence.

Un rugissement de tigre blessé s'échappa de la poitrine de Robert, et peu s'en fallut qu'aveuglé par sa rage, il ne foulât sa mère aux pieds de son cheval, qui, secondant la colère de son maître, se cabrait furieusement, et aspirait le sang par ses narines. Quand le prince eut vomi tout ce qu'il avait d'imprécations sur la tête de son frère, il tourna la bride, et s'éloignant au galop de ce château maudit, il vola chez le duc de Duras, qu'il venait de quitter à peine, pour l'informer de l'outrage et l'exciter à la vengeance.

Charles causait avec une sorte d'abandon avec sa jeune femme, qui n'était guère habituée à une conversation si paisible et à une familiarité si expansive, lorsque le prince de Tarente, brisé, haletant, trempé de

sueur, vint leur faire son incroyable récit. Charles le lui fit répéter deux fois de suite; tant l'audacieuse entreprise de Louis lui paraissait impossible. Puis passant par une brusque transition du doute à la fureur, et se frappant le front de son gantelet de fer, il s'écria que puisque la reine le mettait au défi, il saurait bien la faire trembler au milieu de son château, et dans les bras de son amant; et laissant tomber un regard accablant sur Marie, qui le suppliait en pleurant pour sa sœur, il serra fortement la main de Robert, et lui promit que tant qu'il vivrait Louis ne serait pas le mari de Jeanne.

Le soir même il s'enferma dans son cabinet et expédia des lettres à la cour d'Avignon, dont on ne tarda guère à voir les effets. Une bulle, datée du 2 juin 1346, fut adressée à Bertram des Baux, comte de Monte-Scaglioso, maître justicier du royaume de Sicile, avec ordre de prendre les informations les plus rigoureuses contre les meurtriers d'André, que le pape couvrait en même temps de son anathème, et de les punir selon les lois les plus sévères. Cependant une note secrète était jointe à cette bulle, note qui contraria vivement les desseins de Charles; car le souverain pontife commandait expressément au grand justicier de ne pas impliquer dans le procès la reine ou les autres princes du sang, pour éviter de plus grands troubles, se réservant, en sa qualité de chef suprême de l'Église et de supérieur du royaume, la faculté de les juger plus tard selon sa prudence.

Bertram des Baux déploya un grand appareil dans ce

terrible procès. On éleva une estrade dans la grande salle des tribunaux, et tous les officiers de la couronne, tous les grands dignitaires de l'état, tous les principaux barons du royaume, eurent leur siége derrière l'enceinte des magistrats. Trois jours après que la bulle de Clément IV avait été publiée dans la capitale, le maître justicier put déjà procéder à l'interrogatoire public de deux accusés. Les deux coupables qui étaient tombés les premiers sous la main de la justice étaient, comme on peut bien l'imaginer, ceux dont la condition était moins élevée et la vie moins précieuse, Tommaso Pace et maître Nicolas de Melazzo. Ils furent conduits devant le tribunal, pour être, selon l'usage, appliqués préalablement à la torture. Au moment de se rendre auprès de ses juges, le notaire, passant dans la rue à côté de Charles, avait eu le temps de lui dire à voix basse :

— Monseigneur, le temps est venu de vous rendre ma vie ; je ferai mon devoir ; je vous recommande ma femme et mes enfans.

Et, encouragé par un signe de tête de son protecteur, il marcha d'un pas ferme et d'un air délibéré. Le grand justicier, après avoir constaté de l'identité des accusés, les livra au bourreau et à ses aides, pour qu'ils eussent à les tourmenter sur la place publique, afin que leur torture servît de spectacle et d'exemple à la foule. Mais, à peine attaché à la corde fatale, un des accusés, Tommaso Pace, déclara, au grand désappointement de la foule, qu'il allait tout avouer, et demanda par conséquent qu'on le reconduisît immédiatement devant les

juges. A ces mots, le comte de Terlizzi, qui suivait les moindres gestes des accusés avec une mortelle anxiété, crut que c'en était fait de lui et des autres complices, et, usant de son autorité, au moment où Tommaso Pace, les mains liées derrière le dos, escorté par deux gardes, et suivi par le notaire, se dirigeait vers la grande salle des tribunaux, il l'attira dans une maison écartée, lui serra fortement la gorge, et le forçant ainsi à pousser la langue en dehors, il la lui coupa avec un rasoir.

Les hurlemens du malheureux qu'on venait de mutiler si cruellement frappèrent l'oreille du duc de Duras; il pénétrait dans la chambre où s'était accompli cet acte de barbarie, au moment où le comte de Terlizzi en sortait, et s'approcha du notaire, qui avait assisté à cet affreux spectacle sans donner le moindre signe d'émotion ou de crainte. Maître Nicolas de Melazzo, croyant que le même sort lui était réservé, se tourna vers le duc d'un air calme, et lui dit avec un triste sourire :

— Monseigneur, la précaution est inutile, et vous n'aurez pas besoin de me couper la langue comme le noble comte vient de le faire à mon pauvre camarade. On arrachera jusqu'aux derniers lambeaux de mes chairs avant de tirer un mot de ma bouche; je vous l'ai promis, monseigneur, et vous avez pour garant de ma parole la vie de ma femme et l'avenir de mes enfans.

— Ce n'est pas le silence que je te demande, répondit le duc d'une voix sombre; tu peux, au contraire, me débarrasser par tes révélations de tous mes ennemis à la fois, et je t'ordonne de les dénoncer au tribunal.

Le notaire baissa la tête avec une résignation douloureuse ; puis, la relevant tout-à-coup avec effroi, il fit un pas vers le duc, et murmura d'une voix étouffée :

— Et la reine?

— On ne te croirait pas si tu osais la dénoncer ; mais lorsque la Catanaise et son fils, lorsque le comte Terlizzi et sa femme, lorsque ses familiers les plus intimes, accusés par toi et ne pouvant endurer la torture, la dénonceront d'une voix unanime...

— Je comprends, monseigneur ; il ne vous faut pas seulement ma vie, il vous faut aussi mon âme. C'est bien, encore une fois, je vous recommande mes enfans.

Et il s'achemina vers le tribunal avec un profond soupir. Le maître justicier adressa à Tommaso Pace les questions d'usage ; au geste désespéré que fit le malheureux en ouvrant sa bouche ensanglantée, un frisson d'horreur courut sur l'assemblée. Mais l'étonnement et la terreur arrivèrent au comble, lorsque maître Nicolas de Melazzo, d'une voix lente et ferme, nomma l'un après l'autre tous les meurtriers d'André, excepté la reine et les princes du sang, et raconta l'assassinat du prince dans tous ses détails.

On procéda à l'instant même à l'arrestation du grand-sénéchal Robert de Cabane et des comtes de Terlizzi et de Morcone, qui se trouvaient dans la salle, et qui n'osèrent pas faire un mouvement pour se défendre. Une heure après, Filippa, ses deux filles, et dona Cancia, allèrent les rejoindre en prison, après avoir vainement imploré la protection de la reine. Quant à Charles et à Bertrand d'Ar-

tois, enfermés dans leur forteresse de Sainte-Agathe, ils défiaient la justice; en outre, plusieurs autres conjurés, au nombre desquels se trouvaient les comtes de Mileto et de Catanzaro, s'étaient soustraits par la fuite.

Aussitôt que maître Nicolas déclara qu'il n'avait plus rien à avouer, et qu'il avait dit au tribunal la vérité exacte et entière, le grand justicier prononça son arrêt au milieu du plus profond silence; et sans aucun retard, Tommaso Pace et le notaire furent liés chacun à la queue d'un cheval, et après avoir été ainsi traînés par les principales rues de la ville, ils furent pendus sur la place du marché.

On jeta les autres prisonniers au fond d'un souterrain pour être interrogés et torturés le jour suivant; et comme il arriva que le soir, se trouvant dans le même cachot, ils s'adressaient des reproches mutuels, chacun prétendant avoir été entraîné au crime par les autres, dona Cancia, dont l'étrange caractère ne se démentait pas même en face de la torture et de la mort, domina les plaintes de ses compagnons par un bruyant éclat de rire, et s'écria joyeusement :

— Voyons, mes enfans, pourquoi des récriminations si amères et de si discourtois démentis? Nous n'avons pas d'excuse, et nous sommes tous également coupables. Quant à moi, qui suis la plus jeune de tous et qui ne suis pas la plus laide, avec la permission de ces dames, si on me condamne, du moins je mourrai contentée : car il n'y a pas de jouissance en ce monde que je me sois refusée; et, je m'en vante, on pourra beaucoup me par-

donner, car j'ai beaucoup aimé ; vous en savez quelque chose, messeigneurs. Et toi, méchant vieillard, continua-t-elle en s'adressant au comte de Terlizzi, ne te souviens-tu pas d'avoir couché avec moi dans l'antichambre de la reine? Voyons, ne rougis pas devant ta noble famille ; faites votre confession, monseigneur, vous savez bien que je suis enceinte de votre excellence; vous savez par quel moyen nous avons fabriqué la grossesse de cette pauvre Agnès de Duras, que Dieu fasse paix à son âme ! Moi je ne croyais pas que la plaisanterie tournât si vite au sérieux ; vous savez tout cela et bien d'autres choses encore ; épargnez-nous donc vos lamentations, qui, ma foi, commencent à devenir fort ennuyeuses, et préparons-nous à mourir joyeusement comme nous avons vécu.

En achevant ces mots, la jeune camérière bâilla légèrement, et se laissant tomber sur la paille, s'endormit d'un profond sommeil, en faisant les plus beaux rêves de sa vie.

Le lendemain, dès la pointe du jour, une foule immense encombrait les bords de la mer. Pendant la nuit on avait dressé une énorme palissade pour contenir le peuple à une telle distance qu'il pût voir les condamnés sans les entendre. Charles de Duras, à la tête d'un cortége brillant de chevaliers et de pages, monté sur un cheval magnifique, vêtu de noir en signe de deuil, se tenait près de l'enceinte. Son front rayonna d'une joie féroce, lorsque les accusés traversèrent la foule deux à deux, les poignets serrés par des cordes ; car le duc

s'attendait à chaque instant à entendre sortir de leurs lèvres le nom de la reine. Mais le grand justicier, homme d'expédiens, avait prévenu les indiscrétions de toute espèce en attachant un hameçon à la langue de chacun des accusés. Ces malheureux furent torturés sur le mât d'une galère, sans que personne pût entendre un seul mot des aveux terribles que leur arrachait la douleur.

Cependant Jeanne, malgré les torts que la plupart de ses complices avaient envers elle, sentant renaître la pitié pour une femme qu'elle avait respectée comme une mère, pour ses compagnes d'enfance, pour ses amies, et peut-être un reste d'amour pour Robert de Cabane, envoya deux messagers pour supplier Bertram des Baux de faire grâce aux coupables; mais le maître justicier, ayant saisi les envoyés de la reine, leur fit subir la torture; et comme ils avouèrent avoir pris part, eux aussi, au meurtre d'André, les condamna aux mêmes supplices que les autres. Dona Cancia seule, à cause de sa position, échappa à la question, et son arrêt fut différé jusqu'au jour de son accouchement.

Or, tandis que la belle cameriste retournait à sa prison, en jetant un sourire aux plus beaux cavaliers qu'elle pouvait distinguer dans la foule, passant à côté de Charles de Duras, elle lui fit signe d'approcher, et comme à cause du même privilége sa langue n'était pas percée d'un fil de fer, elle lui parla quelque temps à voix basse.

Charles pâlit affreusement, et portant la main sur son épée, s'écria :

— Misérable !

— Vous oubliez, monseigneur, que je suis sous la protection de la loi.

— O ma mère! ma pauvre mère! murmura Charles d'une voix étouffée; et il tomba à la renverse.

Le jour suivant, le peuple, plus matinal que le bourreau, demandait sa proie à grands cris. Toutes les troupes nationales ou mercenaires dont l'autorité judiciaire pouvait disposer, échelonnées dans les rues, opposaient des digues au torrent de la foule. Cet instinct de cruauté inassouvie qui dégrade trop souvent la nature humaine, s'était réveillé dans la populace ; le vertige de la haine, la démence du sang tournaient les têtes, échauffaient les imaginations altérées de vengeances; des groupes d'hommes et de femmes rugissant comme des bêtes fauves, menaçaient d'abattre les murs de la prison, si on ne leur livrait les condamnés pour les conduire au supplice ; et une rumeur immense, égale, continue, s'élevait comme le grondement du tonnerre et allait glacer d'effroi le cœur de la reine.

Cependant, malgré toute la bonne volonté que monseigneur Bertram des Baux, comte de Monte-Scaglioso, avait mise à contenter le vœu populaire, tous les préparatifs pour cette exécution solennelle n'avaient pu être prêts qu'à midi, à l'heure où le soleil embrasait la ville de ses rayons les plus ardens. Ce fut d'abord un cri énorme, poussé par dix mille poitrines haletantes, au moment où le bruit courut sur la foule que les condamnés allaient paraître; puis il se fit un instant de silence, et les

portes de la prison roulèrent lentement sur leurs gonds rouillés et grinçans. Un triple rang de cavaliers, la visière basse et la lance en arrêt, ouvrit la marche, et au milieu des huées et des malédictions sortirent l'un après l'autre les condamnés, chacun lié sur une charrette, bâillonné et nu jusqu'à la ceinture, au milieu de deux bourreaux qui étaient chargés de les torturer le long du chemin. Sur la première charrette était l'ancienne blanchisseuse de Catane, devenue depuis grande-sénéchale et gouvernante de la reine, madame Filippa de Cabane, et les deux bourreaux qui se tenaient à sa droite et à sa gauche, un peu en arrière, la flagellaient avec tant de fureur, que le sang qui jaillissait de ses plaies laissa une longue trace dans toutes les rues que traversa le cortége.

Immédiatement après leur mère, suivaient, sur deux charrettes différentes, les comtesses de Terlizzi et de Morcone, dont l'aînée n'avait pas plus de dix-neuf ans. Les deux sœurs étaient d'une beauté si admirable, qu'un murmure d'étonnement s'éleva de la multitude, et des regards avides s'attachèrent sur leurs épaules nues et frémissantes. Mais en contemplant ces formes ravissantes et enviées, un sourire féroce échappait aux hommes chargés de leur supplice ; armés de rasoirs, ils leur enlevaient des lambeaux de chair avec une voluptueuse lenteur, et les jetaient à la foule, qui se les disputait avec acharnement, et désignait aux bourreaux l'endroit du corps des victimes qu'elle désirait de préférence.

Robert de Cabane, grand-sénéchal du royaume, les comtes de Terlizzi et de Morcone, Raymond Pace, frère

de l'ancien valet de chambre, qui avait été exécuté deux jours auparavant, et plusieurs autres condamnés, traînés également sur des charrettes, étaient en même temps fustigés avec des cordes et écorchés avec des rasoirs; mais leurs chairs étaient arrachées avec des tenailles rouges et jetées sur des réchauds de braise. Tout le long de la route on n'entendit pas un cri de douleur sortir de la bouche du grand-sénéchal, il ne se tordit pas une fois sous ses atroces souffrances; et cependant les bourreaux qui le tourmentaient y avaient mis tant de rage, que le malheureux était mort avant d'arriver au lieu du supplice.

Au centre de la place de Sant' Eligio, on avait élevé un immense bûcher; c'est là que l'on transporta les condamnés, et on jeta sur les flammes ce qui restait de leurs corps mutilés. Le comte de Terlizzi et la grande-sénéchale vivaient encore; et deux larmes de sang coulèrent des yeux de la malheureuse mère, quand elle vit jeter au feu le cadavre de son fils et les restes palpitans de ses deux filles, qui par leurs cris étouffés montraient qu'elles n'avaient pas encore cessé de souffrir. Mais tout-à-coup, un bruit épouvantable couvrit les hurlemens des victimes, l'enceinte se brisa, renversée par le peuple, et des furieux, se ruant sur le bûcher, armés de sabres, de haches et de couteaux, arrachant aux flammes les corps des condamnés morts ou vivans, les mirent en pièces, et emportèrent leurs os, en mémoire de cette horrible journée, pour en fabriquer des sifflets et des manches de poignard.

Le spectacle de ces affreux supplices n'avait pas rassasié la vengeance de Charles de Duras. Secondé par le maître justicier, il provoquait tous les jours des exécutions nouvelles, et bientôt la mort d'André ne fut plus qu'un prétexte pour exterminer légalement tous ceux qui s'opposaient à ses desseins. Mais Louis de Tarente, qui s'était emparé de l'âme de Jeanne et sollicitait avec ardeur les dispenses nécessaires pour légitimer son mariage, regardant désormais comme un affront personnel tous les actes de haute juridiction qui s'exerçaient contre sa volonté et en violation flagrante des droits de la reine, arma tous ses adhérens, et grossissant sa bande de tous les aventuriers qu'il put faire entrer à sa solde, mit sur pied une force suffisante pour défendre son parti et résister aux envahissemens de son cousin. Naples se trouva alors divisée en deux camps ennemis qui en venaient aux mains sous le moindre prétexte, et ces escarmouches journalières étaient toujours suivies de quelque scène de pillage ou de mort.

Cependant, pour suffire aux exigences de ses soldats mercenaires et pour soutenir sa lutte intestine contre le duc de Duras et son propre frère Robert, Louis de Tarente avait besoin d'argent, et il se trouva un jour que les coffres de la reine étaient vides. Jeanne retombait déjà dans son morne désespoir, et son amant, brave et généreux qu'il était, s'efforçait de la rassurer de son mieux, sans trop savoir lui-même comment il se tirerait d'un pas si difficile. Mais sa mère Catherine, dont l'ambition était satisfaite en voyant un de ses fils, n'importe

lequel, arriver au trône de Naples, vint inopinément à leur secours, et promit d'une voix solennelle que peu de jours lui suffiraient pour déposer aux pieds de sa nièce un si riche trésor, que, toute reine qu'elle était, elle n'en avait jamais rêvé de pareil.

L'impératrice prit alors avec elle la moitié des troupes de son fils, et marchant sur Sainte-Agathe, assiégea la forteresse, dans laquelle Charles et Bertrand d'Artois s'étaient réfugiés pour se soustraire aux poursuites de la justice. Le vieux comte, frappé d'étonnement à la vue de cette femme qui avait été l'âme de la conspiration, ne comprenant rien à sa démarche hostile, lui envoya des messagers pour lui demander en son nom quel était le but de ce déploiement de forces militaires. A quoi Catherine répondit ces propres paroles, que nous traduisons littéralement :

— Mes très-chers, rapportez de notre part à Charles, notre fidèle ami, que nous désirons parler avec lui en secret d'une affaire qui nous intéresse également tous les deux, et qu'il ne s'effraie pas de nous voir arriver en ennemie, car nous l'avons fait à dessein et pour une certaine cause que nous lui expliquerons dans notre entretien. Nous savons qu'il est retenu au lit par sa goutte : voilà pourquoi nous ne nous étonnons guère qu'il ne soit pas venu à notre rencontre. Veuillez donc le saluer et le rassurer de notre part, et dites-lui que nous demandons d'entrer dans sa terre, si tel est son bon plaisir, avec messire Nicolas Acciajuoli, notre intime conseiller, et dix de nos soldats seulement, pour causer avec lui d'un

sujet grave que nous ne pouvons pas confier aux messagers.

Revenu de sa surprise à la suite d'explications si franches et si amicales, Charles d'Artois envoya son fils Bertrand au-devant de l'impératrice, pour la recevoir avec tout le respect dû à son rang et à sa haute position dans la cour de Naples. Catherine monta vivement au château avec les marques de la joie la plus sincère, et après s'être informée de la santé du comte en lui témoignant les sentimens de la plus cordiale amitié, restée seule avec lui, baissant la voix d'un air mystérieux, elle lui expliqua que l'objet de sa visite était de consulter sa vieille expérience sur les affaires de Naples, et de solliciter sa coopération active en faveur de la reine; mais que, comme rien ne la pressait de quitter Sainte-Agathe, elle attendrait le rétablissement du comte pour profiter de ses lumières et l'informer de la marche des événemens depuis son éloignement de la cour. Enfin elle sut captiver si bien la confiance du vieillard et dissiper si adroitement ses soupçons, qu'il la pria d'honorer le château de sa présence aussi long-temps que les affaires le lui permettraient, et reçut peu à peu toute la troupe dans ses murs. C'était ce que Catherine attendait : le jour où son armée s'installa à Sainte-Agathe, elle entra dans la chambre du comte d'un air courroucé, suivie de quatre soldats, et saisissant le vieillard à la gorge :

— Misérable traître ! s'écria-t-elle d'une voix sévère, tu ne sortiras pas de nos mains avant de recevoir le châtiment que tu mérites. En attendant, montre-moi le

lieu où tu as caché ton trésor, si tu ne veux pas que je jette ton corps en pâture aux corbeaux qui s'abattent sur les donjons de ta forteresse.

Le comte, étroitement garrotté, le poignard sur la poitrine, n'essaya pas même de crier au secours : il tomba à genoux et supplia l'impératrice d'épargner au moins la vie de son fils, qui ne s'était pas encore guéri de la noire mélancolie qui troublait sa raison depuis l'horrible catastrophe, et se traînant péniblement jusqu'à l'endroit où il avait enfoui son trésor, il le montra du doigt à l'impératrice, en répétant au milieu de ses sanglots :

— Prenez tout, prenez ma vie; mais sauvez mon fils.

Catherine ne se posséda pas de joie en voyant étalés à ses pieds des vases d'un travail exquis et d'une richesse prodigieuse, des écrins de perles, de diamans et de rubis d'une valeur incalculable, des coffres remplis de lingots d'or, et toutes ces merveilles asiatiques qui dépassent les rêves de l'imagination la plus somptueusement effrénée. Mais lorsque le vieillard, d'une voix tremblante, insista pour obtenir au prix de sa fortune et de sa vie la liberté de son fils, l'impératrice, reprenant son impitoyable froideur, lui répondit durement :

— J'ai déjà donné l'ordre qu'on amène ici votre fils; mais préparez-vous à lui faire vos adieux éternels, car il va être dirigé sur la forteresse de Melfi; et vous, selon toutes les probabilités, vous finirez vos jours au fond du château de Sainte-Agathe.

Telle fut la douleur qu'éprouva le pauvre comte à cette séparation violente, que peu de jours après on le trouva

mort dans son cachot, les lèvres couvertes d'une écume sanglante et les poignets rongés par désespoir. Quant à Bertrand, il ne lui survécut pas long-temps. Achevant de perdre la raison à la nouvelle de la mort de son père, il se pendit aux barreaux de sa prison. Ainsi les meurtriers d'André se détruisaient les uns les autres, comme des animaux venimeux enfermés dans la même cage.

Catherine de Tarente, emportant le trésor qu'elle avait si loyalement gagné, arriva à la cour de Naples, fière de son triomphe et méditant de vastes projets. Mais de nouveaux malheurs étaient arrivés pendant son absence. Charles de Duras, après avoir sommé la reine une dernière fois de lui accorder le duché de Calabre, titre qui avait toujours appartenu à l'héritier présomptif de la couronne, outré de son refus, avait écrit des lettres à Louis de Hongrie, pour l'inviter à prendre possession du royaume, s'engageant de l'aider dans l'entreprise de toutes ses forces, et de lui livrer les principaux auteurs de la mort de son frère, qui avaient échappé jusqu'ici aux investigations de la justice.

Le roi de Hongrie accepta ces offres avec empressement, et prépara une armée pour venger la mort d'André et marcher à la conquête de Naples. Les larmes de sa mère Élisabeth et les conseils de frère Robert, l'ancien ministre, qui s'était réfugié à Bude, le confirmèrent dans ses projets de vengeance. Il s'était déjà plaint amèrement à la cour d'Avignon, qu'après avoir puni des assassins subalternes on laissait dans une impunité révoltante la principale coupable, qui, encore souillée du sang de son

mari, continuait sa vie de débauches et d'adultère. A quoi le pape répondait avec douceur, que tant que cela dépendrait de lui, il n'aurait pas manqué de donner satisfaction à des plaintes légitimes ; mais que l'accusation devait être nettement formulée et appuyée par des preuves; que certainement la conduite de Jeanne pendant et après la mort de son mari était blâmable; cependant Sa Majesté devait considérer que l'Église de Rome, qui cherche avant tout la vérité et la justice, procédait toujours avec la plus grande circonspection, et que surtout dans une affaire aussi grave elle ne pouvait pas juger d'après les apparences.

De son côté, Jeanne, effrayée de ces préparatifs de guerre, avait envoyé des ambassadeurs à la république de Florence, pour se justifier du crime qui lui était imputé par l'opinion publique, et n'avait point hésité d'adresser des excuses même à la cour de Hongrie; mais le frère d'André avait répondu par une lettre d'un laconisme foudroyant :

« Ta vie précédente si désordonnée, le pouvoir exclusif que tu t'es arrogé dans le royaume, la vengeance des meurtriers de ton mari négligée par toi, l'autre mari que tu as épousé, et ton excuse même, sont des preuves suffisantes que tu as été complice de la mort de ton mari. »

Catherine ne se laissa pas décourager par les menaces de Louis de Hongrie, et envisageant la position de son fils et de la reine avec ce coup d'œil froid et clair qui ne la trompait jamais, elle comprit qu'il n'y avait point

d'autre moyen de salut que de se réconcilier avec Charles, leur mortel ennemi, en lui accordant tout ce qu'il demandait. Alors de deux choses l'une : ou il les aiderait à repousser le roi de Hongrie, et plus tard, quand le danger plus pressant serait passé, on réglerait les comptes, ou il succomberait, et au moins ils auraient la satisfaction en tombant de l'entraîner avec eux dans leur chute.

L'accord fut conclu dans les jardins du Château-Neuf, où Charles se rendit sur l'invitation de la reine et de sa tante. Jeanne accorda à son cousin de Duras le titre tant désiré de duc de Calabre, et Charles, se voyant déclaré par ce fait l'héritier du royaume, marcha sans délai sur l'Aquila, qui avait déjà levé le drapeau de Hongrie. Le malheureux ne prévit pas qu'il courait droit à sa perte.

Quand l'impératrice de Constantinople vit cet homme, qu'elle haïssait plus que tous les autres, s'éloigner joyeusement, elle le contempla d'un air sombre, devinant, par un instinct de femme, qu'il lui arriverait malheur ; puis, comme elle n'avait plus de trahisons et de vengeances à consommer sur la terre, frappée d'un mal inconnu, elle s'éteignit subitement sans pousser une plainte et sans exciter un regret.

Cependant le roi de Hongrie ayant traversé l'Italie avec une armée redoutable, entra dans le royaume du côté de la Pouille; il avait partout reçu sur son passage des marques d'intérêt et de sympathie, et Alberto et Martino della Scala, seigneurs de Vérone, pour prouver qu'ils s'associaient de tous leurs vœux à son entreprise,

lui avaient donné trois cents cavaliers. La nouvelle de l'arrivée des Hongrois jeta la cour napolitaine dans une alarme impossible à décrire. On avait espéré que le roi serait arrêté dans sa marche par le légat du pape, qui était venu à Foligno lui défendre, au nom du saint-père, et sous peine d'excommunication, de passer outre sans le consentement du saint-siége; mais Louis de Hongrie avait répondu au légat de Clément, qu'une fois maître de Naples il se serait toujours regardé comme feudataire de l'Église, mais que jusque là il ne devait rendre compte qu'à Dieu et à sa conscience. Aussi, l'armée vengeresse était-elle tombée comme la foudre au cœur du royaume, avant qu'on eût songé à prendre des mesures sérieuses pour la repousser. Il n'y avait qu'un parti à prendre : la reine, après avoir assemblé les barons qui lui étaient les plus attachés, leur fit jurer fidélité et hommage à Louis de Tarente, qu'elle leur présenta comme son mari, et après s'être séparée en pleurant de ses plus fidèles sujets, s'embarqua secrètement, au milieu de la nuit, sur une galère provençale, et partit pour Marseille. Louis de Tarente, suivant les inspirations de son caractère aventureux et chevaleresque, sortit de Naples, à la tête de trois mille cavaliers et d'un nombre considérable de fantassins, et alla se camper sur les bords du Vulturne, pour en contester le passage à l'armée ennemie; mais le roi de Hongrie avait prévu ce plan stratégique, et tandis que son adversaire l'attendait à Capoue, il arriva à Bénévent par les montagnes d'Alife et de Morcone, et reçut, le jour même, les envoyés na-

politains, qui, après l'avoir félicité sur son entrée par un magnifique morceau d'éloquence, lui offrirent les clefs de la ville, et lui jurèrent obéissance comme au successeur légitime de Charles d'Anjou. La nouvelle de la reddition de Naples se répandit bientôt dans le camp de la reine, et tous les princes du sang et les chefs de l'armée, abandonnant Louis de Tarente, se réfugièrent dans la capitale. La résistance devenait impossible : Louis, accompagné de son conseiller intime, Nicolas Acciajuoli, se rendit à Naples le soir même où ses parens l'avaient quitté pour se soustraire à l'ennemi. Tout espoir de salut s'évanouissait d'heure en heure; ses frères, ses cousins le suppliaient de s'éloigner rapidement pour ne pas attirer sur la ville entière la vengeance du roi : malheureusement, il n'y avait dans le port aucun navire en état de faire voile. L'effroi des princes était à son comble; mais Louis, se confiant à son étoile, se jeta avec le brave Acciajuoli dans un bateau à demi brisé, et ordonnant à quatre matelots de ramer de toutes leurs forces, disparut au bout de quelques minutes, laissant sa famille dans la consternation, jusqu'au moment où l'on apprit qu'il avait gagné Pise, d'où il était parti pour rejoindre la reine en Provence.

Charles de Duras et Robert de Tarente, qui étaient les aînés des deux branches royales, après s'être consultés à la hâte, décidèrent d'adoucir le courroux du monarque hongrois par la soumission la plus complète; et, laissant à Naples leurs jeunes frères, se dirigèrent promptement sur Aversa, où le roi s'était établi. Louis les reçut

avec tous les signes d'une vive amitié, et leur demanda avec intérêt pourquoi leurs frères n'étaient pas avec eux ; à quoi les princes répondirent que leurs jeunes frères étaient restés à Naples pour préparer au roi une réception digne de sa majesté. Louis les remercia de ces intentions bienveillantes ; mais il les pria en même temps d'inviter les jeunes princes à venir auprès de lui, ajoutant qu'il lui serait infiniment plus agréable d'entrer à Naples au milieu de toute sa famille, et qu'il lui tardait beaucoup d'embrasser ses jeunes cousins. Charles et Robert, se conformant aux volontés du roi, envoyèrent aussitôt leurs écuyers pour engager leurs frères à se rendre à Aversa : mais Louis de Duras, le plus âgé des enfans, pria les autres avec beaucoup de larmes de ne pas obéir à cet ordre, et répondit aux messagers qu'un violent mal de tête l'empêchait de quitter Naples. Une excuse aussi puérile ne pouvait manquer d'irriter Charles, et le même jour, un ordre précis et formel, qui n'admettait aucun retard, obligea les malheureux enfans de se présenter au monarque. Louis de Hongrie les embrassa cordialement les uns après les autres, leur fit plusieurs questions d'un air affectueux, les retint à souper, et ne les congédia que fort tard dans la nuit.

Au moment où le duc de Duras se retirait dans son appartement, Lello de l'Aquila et le comte de Fondi se glissèrent mystérieusement près de son lit, et s'étant assurés que personne ne pouvait les entendre, l'avertirent que le roi avait décidé, dans un conseil tenu le matin, de lui donner la mort et d'ôter en même temps la liberté

aux autres princes. Charles les écouta jusqu'au bout d'un air incrédule, et soupçonnant une trahison, leur répondit sèchement qu'il avait trop de confiance dans la loyauté de son cousin pour ajouter foi à une si noire calomnie. Lello insista, le suppliant, au nom des personnes qui lui étaient les plus chères, d'écouter leur avis ; mais le duc, impatienté, lui ordonna sévèrement de sortir.

Le lendemain, même accueil de la part du roi, mêmes caresses aux enfans, même invitation à souper. Le festin était magnifique; des flots de lumière inondaient la salle et jetaient des reflets éblouissans, des vases d'or étalés sur les tables, les fleurs répandaient leurs parfums enivrans, les vins fumaient dans les coupes, ou ruisselaient des amphores comme des jets de rubis; des discours bruyans, interrompus, inachevés, se croisaient en tous sens, et la joie empourprait tous les visages.

Charles de Duras soupait en face du roi à une table séparée, au milieu de ses frères. Peu à peu son regard était devenu fixe et son front rêveur. Il songeait que dans cette salle même avait dû souper André, la veille de sa fin tragique, et que de tous ceux qui avaient contribué à sa mort, les uns avaient expiré dans les tourmens, les autres languissaient en prison; la reine, exilée. fugitive, implorait la pitié des étrangers; lui seul était libre. Cette pensée le fit tressaillir. Il s'applaudissait en lui-même de la profonde habileté avec laquelle il avait mené sa trame infernale, et secouant son air de tristesse, il souriait avec une expression d'orgueil indéfinissable. L'insensé se moquait en ce moment de la justice de Dieu. Mais Lello de

l'Aquila, qui servait à table, se penchant à son oreille, lui répéta d'une voix sombre :

— Malheureux duc, pourquoi avez-vous refusé de me croire? Fuyez, il en est temps encore.

Charles, fâché de l'obstination de cet homme, le menaça, s'il avait le malheur d'ajouter un seul mot, de répéter au roi tout haut ses paroles.

— J'ai fait mon devoir, murmura Lello en inclinant la tête; maintenant, qu'il advienne de vous ce que Dieu aura disposé.

Comme il achevait de parler, le roi se leva, et au moment où le duc s'approchait de lui pour prendre congé, changeant tout-à-coup de visage, il s'écria d'une voix terrible :

— Traître! tu es enfin dans nos mains, tu mourras comme tu l'as mérité; mais avant d'être livré au bourreau, avoue de ta propre bouche les trahisons dont tu t'es rendu coupable envers notre royale majesté, afin qu'il n'y ait pas besoin d'autre témoignage pour te condamner à une peine proportionnée à tes crimes. A nous deux maintenant, duc de Duras. — Dis-moi d'abord pourquoi, par tes infâmes manœuvres, aidant ton oncle le cardinal de Périgord, as-tu empêché le couronnement de mon frère, ce qui l'ayant privé de toute autorité royale, l'a conduit à une fin si malheureuse? Oh! n'essaie pas de nier. — Voilà la lettre scellée de ton sceau; tu l'as écrite en secret, elle t'accuse en public. — Pourquoi, après nous avoir attiré ici pour venger la mort de notre frère, mort que tu as sans doute procurée, tournant subitement au

parti de la reine, as-tu marché contre notre ville de l'Aquila, osant lever une armée contre nos fidèles sujets? Tu espérais, traître, te servir de nous comme d'un marche-pied pour monter au trône, après t'être débarrassé de tous les autres concurrens. Tu aurais ensuite attendu notre départ pour tuer le vicaire que nous aurions laissé à notre place et t'emparer ainsi du royaume. Mais, cette fois, ta prévoyance a été en défaut. — Il y a enfin un autre crime qui surpasse tous les autres, crime de haute-trahison, et que je punirai sans pitié. Tu as enlevé la femme que Robert, notre aïeul, nous avait destinée par le testament dont tu avais connaissance. Réponds, misérable, comment t'excuseras-tu d'avoir volé la princesse Marie?

La colère avait tellement altéré la voix de Louis, que le son de ces dernières paroles ressembla à un rugissement de bête fauve; ses yeux brillaient d'un éclat fiévreux, ses lèvres étaient pâles et tremblantes. Charles et ses frères tombèrent à genoux, glacés d'une terreur mortelle, et le malheureux duc essaya deux fois de parler; mais ses dents claquaient avec une telle force, qu'il ne put articuler un seul mot. Enfin jetant les yeux autour de lui, et voyant ses pauvres frères innocens qu'il venait de perdre par sa faute, il reprit un peu de courage, et s'adressant au roi:

— Monseigneur, lui dit-il, je vois que vous me regardez d'un visage terrible, ce qui me fait trembler et frémir. Mais, je vous en supplie à genoux, si j'ai manqué, ayez pitié de moi, car Dieu m'est témoin que je ne vous ai pas appelé dans le royaume dans une intention cou-

pable ; mais j'ai toujours désiré et je désire votre domination dans toute la sincérité de mon âme. Et maintenant, j'en suis sûr, des conseillers perfides m'ont attiré votre haine. S'il est vrai que je me suis rendu armé près de l'Aquila, ainsi que vous venez de le dire, je n'ai pu faire autrement, forcé que j'étais par la reine Jeanne ; mais aussitôt que j'ai appris votre arrivée à Fermo, j'ai fait retirer mes troupes. J'espère donc en Jésus-Christ, obtenir de vous grâce et merci, au nom de mes anciens services et de ma fidélité à toute épreuve. Cependant, comme je vous vois irrité contre moi, je me tais, et j'attends que votre fureur soit passée. Encore une fois, monseigneur, ayez compassion de nous, puisque nous sommes dans les mains de votre majesté.

Le roi, détournant la tête, s'éloigna lentement, et confia les prisonniers à Étienne Vayvoda et au comte de Zomic, qui les firent garder, pendant la nuit, dans une pièce attenante aux appartemens du roi. Le jour suivant, Louis, ayant entendu de nouveau son conseil, ordonna que Charles de Duras fût égorgé au même endroit où on avait étranglé le pauvre André, et envoya les autres princes du sang chargés de chaînes en Hongrie, où ils furent long-temps détenus prisonniers. Charles, frappé de vertige par un malheur si inattendu, écrasé par le souvenir de ses crimes, tremblant lâchement en face de la mort, était resté comme anéanti. Accroupi sur ses genoux, le visage caché dans ses mains, laissant échapper de temps à autre des sanglots convulsifs, il cherchait à fixer les pensées qui tourbillonnaient dans sa tête comme

un rêve monstrueux. Il faisait nuit dans son âme ; mais à chaque instant ces ténèbres intérieures étaient déchirées par des éclairs, et sur le fond sombre de son désespoir passaient des figures dorées, qui s'envolaient en lui jetant un sourire railleur. Puis des voix de l'autre monde bourdonnaient à ses oreilles ; il voyait défiler devant lui une longue procession de fantômes, comme le jour où maître Nicolas de Melazzo lui avait montré les conjurés disparaissant par un souterrain du Château-Neuf. Seulement, les spectres tenaient cette fois leurs têtes à la main, et les secouant par les cheveux, faisaient jaillir sur lui des gouttes de sang. D'autres agitaient des fléaux ou brandissaient des rasoirs, chacun menaçait de le frapper de l'instrument de son supplice. Poursuivi par ce sabbat infernal, le malheureux ouvrait la bouche pour un cri suprême, mais le souffle manquait à sa poitrine, et la voix expirait sur ses lèvres. Alors il voyait sa mère lui tendant les bras de loin, et il lui paraissait dans son trouble que s'il avait pu parvenir jusqu'à elle, il était sauvé. Mais à chaque pas, les deux bords du chemin se serraient de plus en plus, il laissait des lambeaux de chair accrochés aux murailles, et lorsque, haletant, nu, ensanglanté, il touchait au but de sa course, sa mère s'éloignait encore, et tout était à recommencer. Les fantômes couraient toujours après lui en ricanant, et hurlaient à son oreille :

— Maudit soit l'infâme qui a tué sa mère !

Charles fut arraché à cette horrible crise par les pleurs de ses frères, qui venaient l'embrasser pour la dernière fois, avant de monter sur la galère qui devait les emporter

à leur destination. Le duc leur demanda pardon d'une voix sourde, et retomba dans son désespoir. Les enfans se traînaient par terre, demandaient à grands cris de partager le sort de leur frère, et imploraient la mort comme un adoucissement à leur peine. On parvint enfin à les séparer, mais le bruit de leurs plaintes retentit encore long-temps dans le cœur du condamné. Après quelques instans de silence, deux soldats et deux écuyers hongrois entrèrent dans la chambre pour annoncer au duc de Duras que son heure était arrivée.

Charles les suivit sans faire aucune résistance jusqu'au fatal balcon où André avait été étranglé. Arrivé là, on lui demanda s'il voulait se confesser. Et sur sa réponse affirmative, on fit venir un moine du même couvent où la terrible scène allait se passer, qui écouta la confession de tous ses péchés, et lui donna l'absolution. Le duc se leva ensuite et marcha jusqu'à la place où on avait terrassé André pour lui passer au cou le cordon, et là, s'agenouillant de nouveau, il demanda aux exécuteurs :

— Mes amis, dites-moi, de grâce, s'il y a encore quelque espoir pour ma vie ?

Et comme ils répondirent que non, Charles s'écria :

— Faites donc ce qui vous a été commandé.

A ces mots, un des écuyers plongea l'épée dans sa poitrine, l'autre lui trancha la tête avec un couteau, et son cadavre fut jeté par-dessus le balcon dans le jardin, où le corps d'André était demeuré trois jours sans sépulture.

Alors le roi de Hongrie, précédé toujours de son dra-

peau mortuaire, se mit en marche pour Naples, refusant tous les honneurs qu'on voulait lui rendre, renvoyant le dais sous lequel il aurait dû entrer, sans s'arrêter pour donner audience aux élus de la cité, sans répondre aux acclamations de la foule. Armé de toutes pièces, il alla droit au Château-Neuf, laissant derrière lui la désolation et la peur. Le premier acte par lequel il inaugura son entrée dans la capitale fut l'ordre de brûler sur-le-champ dona Cancia, dont le supplice, ainsi que nous l'avons dit, avait été retardé à cause de sa grossesse. Elle fut comme les autres traînée sur une charrette jusqu'à la place de Sant'-Eligio, et jetée sur le bûcher. La jeune camérière, dont les souffrances n'avaient pu flétrir la beauté, s'était parée comme pour un jour de fête, et folle et rieuse jusqu'au dernier moment, elle ne cessa de railler ses bourreaux et d'envoyer des baisers à la foule.

Peu de jours après, le roi fit arrêter Godefroy de Marsan, comte de Squillace, grand-amiral du royaume, et lui promit la vie sauve, à condition qu'il ferait tomber dans ses mains Conrad de Catanzaro, un de ses parens, accusé d'avoir aussi conspiré contre André. Et le grand-amiral, achetant sa grâce au prix d'une trahison infâme, n'eut pas horreur d'envoyer son propre fils pour engager Conrad à rentrer dans la ville. Le malheureux fut livré au roi, qui le fit rouer vif sur une roue garnie de rasoirs. Mais le spectacle de ces cruautés, au lieu de calmer la colère du roi, paraissait l'envenimer davantage. Tous les jours, de nouvelles dénonciations amenaient de nouveaux supplices. Les prisons regorgeaient d'accusés,

et Louis sévissait avec une ardeur renaissante; on en vint bientôt à craindre qu'il ne traitât la ville et tout le royaume comme si la nation entière avait contribué à la mort d'André. Des murmures s'élevèrent alors contre cette domination barbare, et tous les vœux se tournèrent vers la reine fugitive. Les barons napolitains avaient prêté à contre-cœur leur serment de fidélité; et lorsque le tour des comtes de San Severino arriva, craignant quelque piége, ils refusèrent de paraître tous à la fois en présence du Hongrois, et se fortifiant dans la ville de Salerne, ils envoyèrent d'abord l'archevêque Roger, leur frère, pour s'assurer des intentions du roi à leur égard. Mais Louis le reçut magnifiquement et le nomma son conseiller privé et grand protonotaire du royaume. Alors seulement Robert de San Severino, et Roger, comte de Clairmont, se hasardèrent à venir devant le roi; et après lui avoir prêté hommage, ils se retirèrent dans leurs terres. Les autres barons avaient imité leur réserve, et, cachant leur mécontentement sous une apparence de respect, attendaient le moment favorable pour secouer le joug étranger.

Cependant la reine était arrivée à Nice après cinq jours de navigation sans éprouver aucun obstacle dans sa fuite. Son passage à travers la Provence fut une espèce de triomphe. Sa beauté, sa jeunesse, ses malheurs, tout, jusqu'aux bruits mystérieux qui couraient sur son aventure, contribuait à réveiller l'intérêt du peuple provençal. On improvisa des jeux et des fêtes pour adoucir l'amertume de l'exil à la princesse proscrite; mais au milieu des

transports de joie que les bourgs, les châteaux et les villes faisaient éclater de toutes parts, Jeanne, accablée d'une éternelle tristesse, dévorait sa douleur muette et ses brûlans souvenirs.

Aux portes d'Aix, elle trouva le clergé, la noblesse et les premiers magistrats, qui l'accueillirent respectueusement, mais sans donner aucune marque d'enthousiasme. A mesure que la reine avançait, son étonnement redoublait en remarquant la froideur du peuple et l'air sombre et contraint des grands qui l'escortaient. Mille sujets d'inquiétude se présentaient à son esprit alarmé, et elle alla jusqu'à craindre quelque intrigue du roi de Hongrie. A peine le cortége était-il arrivé au Château-Arnaud, que les nobles, se partageant en deux ailes, firent passer la reine, son conseiller Spinelli et deux femmes ; puis, fermant les rangs, séparèrent Jeanne du reste de sa suite. Après quoi, chacun à son tour, ils se mirent à garder les portes de la forteresse.

Il n'y avait plus aucun doute, la reine était prisonnière; mais il lui était impossible de deviner la cause de cette étrange mesure. Elle interrogea les hauts dignitaires, qui, tout en protestant de leur dévouement et de leur respect, refusèrent de s'expliquer tant qu'ils n'auraient pas reçu des nouvelles d'Avignon. En attendant, on ne manquait pas de prodiguer à Jeanne tous les honneurs qu'on peut rendre à une reine; mais elle était gardée à vue et on lui défendait de sortir. Cette nouvelle contrariété augmenta son chagrin; elle ignorait ce que Louis de Tarente était devenu, et son imagination, toujours

prompte à se forger des malheurs, lui répétait sans cesse qu'elle aurait bientôt à en déplorer la perte.

Louis de Tarente, accompagné toujours de son fidèle Acciajuoli, après bien des fatigues, avait été jeté par les flots au port Pisan, et de là avait pris la route de Florence, pour demander quelques secours d'hommes et d'argent; mais les Florentins avaient décidé de garder une neutralité absolue; par conséquent ils refusèrent de le recevoir dans leur ville. Le prince, ayant perdu ce dernier espoir, roulait dans son esprit de sombres projets, lorsque Nicolas Acciajuoli lui dit d'un ton résolu:

—Monseigneur, il n'est pas donné aux hommes de jouir continuellement d'un sort prospère; il y a des malheurs en dehors de la prévoyance humaine. Vous étiez riche et puissant; vous voilà maintenant déguisé, fugitif, mendiant les secours des autres. Il faut que vous vous réserviez à des jours meilleurs. Il me reste encore une fortune assez considérable; j'ai des parens et des amis dont les biens sont à ma pleine disposition; tâchons de parvenir jusqu'à la reine, et arrêtons sur-le-champ ce qu'il nous reste à faire. Quant à moi, je ne manquerai jamais de vous défendre et de vous obéir comme à mon maître et seigneur.

Le prince accepta avec la plus vive reconnaissance des offres si généreuses, et répondit à son conseiller qu'il remettait dans ses mains sa personne et tout ce qui lui restait d'avenir. Acciajuoli, non content de servir son maître par son dévouement personnel, détermina son frère Angelo, archevêque de Florence, qui jouissait d'une

grande faveur à la cour de Clément VI, de se joindre à eux pour intéresser le pape à la cause de Louis de Tarente. Ainsi, sans autre délai, le prince, son conseiller et le bon prélat, montés sur un navire, se dirigèrent vers le port de Marseille; mais ayant appris que la reine était retenue prisonnière à Aix, ils débarquèrent à Aigues-Mortes, et passèrent promptement à Avignon. On vit bientôt les effets de l'affection et de l'estime que le pape avait pour la personne et pour le caractère de l'archevêque de Florence; car Louis fut reçu à la cour d'Avignon avec une bonté toute paternelle, et à laquelle il était loin de s'attendre. Lorsqu'il plia le genou devant le souverain pontife, sa sainteté se pencha vers lui affectueusement et l'aida à se relever, le saluant du titre de roi.

Deux jours après, un autre prélat, l'archevêque d'Aix, se présenta à la reine, et s'inclinant solennellement devant elle, il lui tint ce discours:

— Très-gracieuse et très-aimée souveraine, permettez au plus humble et au plus dévoué de vos serviteurs de vous demander au nom de vos sujets grâce et pardon pour la mesure pénible et nécessaire qu'ils ont cru devoir prendre à l'égard de votre majesté. Au moment de votre arrivée sur nos côtes, le conseil de votre fidèle ville d'Aix avait appris de bonne source que le roi de France avait formé le projet de donner notre pays à un de ses fils, en vous dédommageant de cette perte par la cession d'un autre domaine, et que le duc de Normandie s'était rendu à Avignon pour solliciter personnellement cet échange. Nous étions bien décidés, madame, et Dieu en avait

reçu le serment, de succomber tous jusqu'au dernier, plutôt que de subir l'exécrable tyrannie des Français. Mais avant de répandre le sang, nous avons voulu garder votre auguste personne comme un otage sacré, comme une arche sainte, à laquelle personne n'eût osé toucher sans tomber foudroyé, et qui devait éloigner de nos murs le fléau de la guerre. Maintenant nous venons de lire le désistement formel de cette odieuse prétention, sur un bref que le souverain pontife nous envoie d'Avignon, et dans lequel il se porte caution de votre royale parole. Nous vous rendons votre liberté pleine et entière, et ce ne sera plus que par les vœux et par les prières que nous essayerons encore de vous retenir parmi nous. Partez donc, madame, si tel est votre bon plaisir; mais avant de quitter ces contrées, que votre départ plongera dans le deuil, laissez-nous l'espoir que vous nous aurez pardonné la violence apparente à laquelle nous nous sommes portés envers vous, dans la crainte de vous perdre, et souvenez-vous que le jour où vous cesserez d'être notre reine, vous signerez l'arrêt de mort de tous vos sujets.

Jeanne rassura l'archevêque et la députation de sa bonne ville d'Aix par un sourire plein de tristesse, et leur promit qu'elle emporterait un éternel souvenir de leur amour et de leur attachement. Car, cette fois, elle ne pouvait plus se tromper sur les véritables sentimens de la noblesse et du peuple, et une si rare fidélité, qui se révélait par des larmes sincères, la toucha jusqu'au fond de l'âme et la fit revenir amèrement sur son passé. Mais un accueil magnifique et triomphal l'attendait à une lieue

d'Avignon. Louis de Tarente et tous les cardinaux présens à la cour étaient sortis à sa rencontre. Des pages habillés d'un costume éblouissant portaient sur la tête de Jeanne un dais de velours écarlate, constellé de fleurs de lis d'or et enrichi de plumes. De beaux adolescens et de belles jeunes filles, la tête couronnée de fleurs, la précédaient en chantant ses louanges. Les rues par lesquelles devait passer le cortége étaient bordées d'une double haie vivante, les maisons étaient pavoisées, les cloches sonnaient à triple volée, comme dans les grandes fêtes de l'Église. Clément VI reçut d'abord la reine au château d'Avignon avec toute la magnificence dont il savait s'entourer dans les occasions solennelles, ensuite elle fut logée dans le palais du cardinal Napoléon des Ursins, qui, à son retour du conclave de Pérouse, avait fait bâtir à Villeneuve cette royale demeure, habitée depuis par les papes.

Rien ne pourrait donner une idée de l'aspect étrange et tumultueux que présentait à cette époque la ville d'Avignon. Depuis que Clément V avait transporté en Provence le siége pontifical, la rivale de Rome avait vu s'élever dans ses murs des places, des églises, des palais où les cardinaux déployaient un luxe inouï. Toutes les affaires des peuples et des rois se traitaient alors au château d'Avignon. Des ambassadeurs de toutes les cours, des marchands de toutes les nations, des aventuriers de tous les pays, Italiens, Espagnols, Hongrois, Arabes, Juifs, des soldats, des bohémiens, des bouffons, des poëtes, des moines, des courtisanes, fourmillaient, bourdonnaient, s'enchevêtraient dans les rues. C'était une

confusion de langues, d'usages, de costumes, un pêle-mêle inextricable de pompe et de haillons, de luxe et de misère, de prostitution et de grandeur. Aussi les poètes austères du moyen âge ont-ils flétri dans leurs chants la ville maudite du nom de nouvelle Babylone.

Il existe un monument curieux du séjour de Jeanne à Avignon et de l'exercice de sa souveraine autorité. Indignée de l'impudence des filles perdues, qui coudoyaient effrontément tout ce qu'il y avait de plus respectable dans la ville, la reine de Naples publia une ordonnance célèbre, la première dans ce genre, et qui a servi depuis de modèle en pareille matière, pour obliger ces malheureuses, qui trafiquaient de leur honneur, à vivre enfermées dans un même asile, qui devait être ouvert tous les jours de l'année, excepté les trois derniers jours de la semaine sainte, et dont l'entrée était interdite aux Juifs dans tous les temps. Une abbesse, choisie tous les ans, avait la direction suprême de ce couvent singulier. Des règles furent établies pour le maintien de l'ordre, et des peines sévères prononcées contre l'infraction de la discipline. Les jurisconsultes de l'époque menèrent grand bruit de cette institution salutaire; les belles dames avignonnaises prirent tout haut la défense de la reine contre les bruits calomnieux qui s'efforçaient de ternir sa réputation; il n'y eut qu'une voix pour exalter la sagesse de la veuve d'André : seulement ce concert de louanges fut troublé par les murmures des recluses, qui, dans leur langage brutal, accusaient Jeanne de Naples d'entraver leur commerce pour s'en réserver le monopole.

Sur ces entrefaites, Marie de Duras vint rejoindre sa sœur. Elle avait trouvé moyen, après la mort de son mari, de se réfugier dans le couvent de Sainte-Croix avec ses deux petites filles, et tandis que Louis de Hongrie était occupé à brûler ses victimes, la malheureuse, ayant échangé ses habits de femme contre le froc d'un vieux religieux, s'était échappée comme par miracle et avait réussi à gagner un navire qui faisait voile pour la Provence. Marie raconta à sa sœur les affreux détails des cruautés de Louis de Hongrie. Bientôt une nouvelle preuve de cette haine implacable vint confirmer les récits de la princesse désolée : les ambassadeurs de Louis se présentèrent à la cour d'Avignon pour requérir formellement la condamnation de la reine.

Ce fut un grand jour que celui où Jeanne de Naples plaida elle-même sa cause devant le pape, en présence de tous les cardinaux qui se trouvaient à Avignon, de tous les ambassadeurs des puissances étrangères, de tous les personnages éminens accourus de l'extrémité de l'Europe pour assister à ce débat, unique dans les annales de l'histoire. Qu'on se figure une vaste enceinte au centre de laquelle, sur un trône élevé, siégeait, comme président de l'auguste consistoire, le vicaire de Dieu, juge absolu et suprême, revêtu du pouvoir temporel et spirituel, de l'autorité humaine et divine. A droite et à gauche du souverain pontife, les cardinaux, couverts de pourpre, occupaient des fauteuils disposés circulairement, et derrière ces rois du collége sacré se déroulait majestueusement jusqu'au fond de la salle leur cour d'évêques, de

vicaires, de chanoines, de diacres, d'archidiacres, et toute l'immense hiérarchie de l'Église. En face du trône pontifical on avait placé une estrade réservée à la reine de Naples et à sa suite. Aux pieds du pape se tenaient debout les ambassadeurs du roi de Hongrie, qui devaient remplir le rôle d'accusateurs résignés et muets, les circonstances du crime et les preuves de culpabilité ayant été débattues à l'avance par une commission nommée à cet effet. Le reste de la salle était encombré par une foule brillante de hauts dignitaires, d'illustres capitaines, de nobles envoyés, rivalisant de luxe et d'orgueil. Toutes les haleines étaient suspendues, tous les yeux étaient fixés sur l'estrade où Jeanne devait prononcer sa défense. Un mouvement de curiosité inquiète faisait refluer vers le centre cette masse unie et compacte, au-dessus de laquelle s'élevaient les cardinaux, comme des pavots superbes à travers une moisson d'or agitée par le vent.

La reine parut, donnant la main à son oncle, le vieux cardinal de Périgord, et à sa tante, la comtesse Agnès. Sa démarche était à la fois si modeste et si fière, son front si mélancolique et si pur, son regard si plein d'abandon et de confiance, qu'avant de parler tous les cœurs étaient pour elle. Jeanne avait alors vingt ans, elle était dans tout le développement de sa magnifique beauté ; mais une extrême pâleur voilait l'éclat de sa peau satinée et transparente, et ses joues amaigries portaient l'empreinte de l'expiation et de la souffrance. Parmi les spectateurs qui la dévoraient le plus avidement du regard, on remarquait un jeune homme à la chevelure brune, à l'œil ar-

dent, aux traits fortement accusés, que nous rencontrerons plus tard dans notre histoire; mais pour ne pas détourner l'attention de nos lecteurs, nous nous contenterons de leur apprendre seulement que ce jeune homme s'appelait Jayme d'Aragon, qu'il était infant de Mayorque, et qu'il aurait donné tout son sang pour arrêter une seule des larmes qui tremblaient au bord des cils de la reine. Jeanne parla d'une voix émue et tremblante, s'arrêtant de temps à autre pour essuyer ses yeux humides et brillans, ou pour exhaler un de ces soupirs qui vont droit à l'âme. Elle raconta avec une si vive douleur la mort de son mari, peignit avec une si effrayante vérité l'égarement et la terreur dont elle avait été saisie et comme foudroyée par cet affreux événement, porta les mains à son front avec une telle énergie de désespoir, comme pour en arracher un reste de folie, qu'elle fit passer dans l'assemblée un frisson de pitié et d'horreur. Et certes, dans ce moment, si son récit était faux, son angoisse était vraie et terrible. Ange flétrie par le crime, elle mentait comme Satan, mais comme Satan elle était déchirée par les tortures infinies de l'orgueil et du remords. Aussi, quand, à la fin de son discours, fondant en larmes, elle implora aide et protection contre l'usurpateur de son royaume, un cri d'assentiment général couvrit ses dernières paroles, plusieurs mains se portèrent sur la garde des épées, et les ambassadeurs hongrois sortirent de l'audience le front couvert de confusion et de honte.

Le soir même, à la grande satisfaction du peuple entier, on proclama l'arrêt qui déclarait Jeanne de Naples

innocente et étrangère à toute complicité dans l'assassinat de son mari. Seulement, comme on ne pouvait excuser sous aucun prétexte la conduite de la reine après l'événement, et son insouciance à poursuivre les auteurs du crime, le pape reconnut qu'il y avait dans cette affaire une preuve de magie évidente, et que la faute attribuée à Jeanne était la conséquence nécessaire de quelque sort maléfique jeté sur la pauvre femme, et dont il lui avait été impossible de se défendre[1]. En même temps, sa sainteté confirma le mariage de la reine avec Louis de Tarente, et accorda à ce dernier l'ordre de la Rose d'or et le titre de roi de Sicile et de Jérusalem.

Il est vrai que Jeanne, la veille de l'acquittement, avait vendu au pape la ville d'Avignon pour la somme de quatre-vingt mille florins.

Pendant que la reine plaidait son procès à la cour de Clément VI, une horrible épidémie, désignée sous le nom de *peste noire*, la même dont Boccace nous a laissé une si admirable description, ravageait le royaume de Naples et le restant de l'Italie. Suivant les calculs de Matteo Villani, Florence perdit les trois cinquièmes de sa population, Bologne en perdit les deux tiers, et presque toute l'Europe fut décimée dans cette effrayante proportion. Les Napolitains étaient déjà fatigués de la barbarie et de la rapacité des Hongrois, ils n'attendaient qu'une occasion pour se révolter contre l'oppresseur étranger, et rappeler leur légitime souveraine, que, malgré ses torts, ils n'avaient jamais cessé d'aimer, telle était sur ce peuple sensuel la force de la beauté et de la jeunesse. A peine

la contagion eut-elle jeté le désarroi dans l'armée et le trouble dans la ville, que des imprécations éclatèrent contre le tyran et ses bourreaux. Louis de Hongrie, menacé tout à la fois de la colère du ciel et de la vengeance du peuple, tremblant de l'épidémie et de l'émeute, disparut tout-à-coup au milieu de la nuit, et laissant le gouvernement de Naples à Corrado Lupo, un de ses capitaines, courut s'embarquer à Barlette, et quitta le royaume à son tour, comme il l'avait fait quitter quelques mois auparavant à Louis de Tarente,

Ces nouvelles arrivèrent à Avignon au moment où le pape venait de faire expédier à la reine la bulle d'absolution. Il fut décidé sur-le-champ de reprendre le royaume au vicaire de Louis de Hongrie. Nicolas Acciajuoli partit pour Naples, muni de la bulle miraculeuse qui devait constater aux yeux de tous l'innocence de la reine, dissiper les scrupules et réveiller l'enthousiasme. Le conseiller se dirigea d'abord au château de Melzi, commandé par son fils Lorenzo; c'était la seule forteresse qui avait refusé de se rendre. Le père et l'enfant s'embrassèrent avec ce sentiment de légitime orgueil qu'éprouvent en présence l'un de l'autre deux hommes de la même famille qui viennent d'accomplir héroïquement leur devoir. Le gouverneur de Melzi apprit au conseiller intime de Louis de Tarente que l'arrogance et les vexations des ennemis de la reine avaient fini par lasser tout le monde, qu'une conspiration en faveur de Jeanne et de son mari, tramée au sein de l'université de Naples, avait de vastes ramifications dans tout le royaume, et que la discorde régnait

dans l'armée étrangère. L'infatigable conseiller se rendit de la Pouille à Naples, parcourant villes et campagnes, se multipliant partout, proclamant partout à haute voix l'acquittement de la reine, son mariage avec Louis de Tarente, et les indulgences que le pape promettait à tous ceux qui feraient un bon accueil à leurs souverains légitimes. Puis, quand il vit que le peuple se levait sur son passage pour crier : « Vive Jeanne et mort aux Hongrois ! » il retourna vers ses maîtres, et leur annonça les dispositions dans lesquelles il avait laissé leurs sujets.

Jeanne emprunta de l'argent de tous les côtés où elle put en avoir, arma des galères, et partit de Marseille avec son mari, sa sœur et ses deux fidèles conseillers, Acciajuoli et Spinelli, le 10 septembre 1348. Le roi et la reine, ne pouvant entrer dans le port, qui était au pouvoir de l'ennemi, débarquèrent à Santa-Maria-del-Carmine, près de la rivière du Sebeto, aux applaudissemens frénétiques d'une immense population, et accompagnés par toute la noblesse napolitaine, ils se dirigèrent vers le palais de messire Ajutorio, près de Porta-Capuana, les Hongrois s'étant fortifiés dans tous les châteaux de la ville ; mais Nicolas Acciajuoli, à la tête des partisans de la reine, bloqua si bien ces forteresses, qu'une moitié des ennemis fut obligée de se rendre, et l'autre moitié, prenant la fuite, s'éparpilla dans l'intérieur du royaume. Nous ne suivrons pas Louis de Tarente dans sa pénible entreprise à travers la Pouille, les Calabres et les Abruzzes, où il recouvra une à une les forteresses occupées par les Hongrois. Par des efforts d'une valeur et d'une pa-

tience sans exemple, il s'était rendu maître à peu près de toutes les places considérables, lorsque les choses changèrent brusquement de face, et la fortune des armes lui tourna le dos une seconde fois. Un capitaine allemand, nommé Warner, qui avait déserté l'armée hongroise pour se vendre à la reine, s'étant revendu par une nouvelle trahison, se laissa surprendre à Corneto par Conrado Lupo, vicaire-général du roi de Hongrie, et se réunit ouvertement à lui, entraînant une grande partie des aventuriers qui combattaient sous ses ordres. Cette défection imprévue força Louis de Tarente de rentrer à Naples, et bientôt le roi de Hongrie, averti que ses troupes étaient ralliées autour de son drapeau, et qu'elles n'attendaient plus que son retour pour marcher sur la capitale, débarqua, avec un grand renfort de cavaliers, dans le port de Manfredonia, et, après s'être emparé de Trani, de Canosa et de Salerne, vint mettre le siége à Aversa.

Ce fut un coup de foudre pour Jeanne et pour son mari. L'armée hongroise se composait de dix mille cavaliers et au-delà de sept mille fantassins, et la place n'était défendue que par cinq cents soldats, commandés par Giacomo Pignatelli. Malgré cette immense disproportion de nombre, le général napolitain repoussa vigoureusement l'attaque ; et comme le roi de Hongrie combattait au premier rang, il fut blessé au pied par une flèche. Alors Louis, voyant qu'il lui serait difficile d'emporter la place d'assaut, résolut de la prendre par la faim. Les assiégés firent pendant trois mois des prodiges de valeur ; mais la résistance était impossible, et on s'attendait

d'un moment à l'autre à les voir capituler, à moins qu'ils ne fussent décidés de périr jusqu'au dernier. Renaud des Baux, qui devait arriver de Marseille avec une escadre de dix galères, pour défendre les ports de la capitale, et protéger la fuite de la reine, si l'armée hongroise venait à s'emparer de Naples, retardé par les vents contraires, avait dû s'arrêter en chemin. Tout paraissait conspirer en faveur de l'ennemi. Louis de Tarente, dont l'âme généreuse répugnait à verser le sang de ses braves dans une lutte inégale et désespérée, se dévoua noblement, et offrit au roi de Hongrie de vider leur querelle dans un combat singulier. Voici la lettre authentique du mari de Jeanne, et la réponse du frère d'André.

« Illustre roi de Hongrie, qui êtes venu envahir notre royaume, — nous, par la grâce de Dieu, roi de Jérusalem et de Sicile, vous invitons à un combat singulier. Nous savons que vous ne vous inquiétez de la mort de vos soldats de lance, ou des autres païens que vous avez entraînés à votre suite, pas plus que s'ils étaient des chiens; mais nous, qui craignons les malheurs qui pourraient arriver à nos soldats et gens d'armes, nous voulons combattre personnellement avec vous, pour terminer la présente guerre et ramener la paix dans notre royaume. Celui de nous deux qui survivra à l'autre sera roi. Et pour que le duel se fasse en toute sûreté, nous proposons qu'il ait lieu ou à Paris, en présence du roi des Français, ou dans la ville de Pérouse, ou à Avignon, ou à Naples. Choisissez un de ces quatre lieux, et répondez-nous. »

Le roi de Hongrie, ayant d'abord entendu son conseil, lui répondit ainsi :

« Grand roi, nous avons lu et pris connaissance de votre lettre que vous nous avez envoyée par le porteur des présentes, et votre invitation au duel nous a plu souverainement; mais nous n'approuvons aucun des lieux que vous prescrivez, parce qu'ils nous sont tous suspects, et par plusieurs raisons. Le roi de France est votre aïeul maternel, et quoique nous ayons avec lui des liens de sang, il ne nous est pas aussi proche parent. La ville d'Avignon, quoiqu'elle appartienne de nom au souverain pontife, est la capitale de la Provence, et a été toujours soumise à votre domination. Nous n'avons pas plus de confiance en la ville de Pérouse, parce que cette ville vous est dévouée. Quant à la ville de Naples, il n'est pas même nécessaire d'écrire que nous la repoussons, puisque vous savez bien qu'elle est en révolte contre nous, et que vous y régnez. Mais si vous désirez de vous battre avec nous, ce sera en présence de l'empereur d'Allemagne, qui est le maître suprême, ou du roi d'Angleterre, qui est notre ami commun, ou du patriarche d'Aquilée, qui est bon catholique. Mais si vous n'aimez pas les lieux que nous vous proposons à notre tour, pour ôter tous les prétextes et abréger tous les délais, nous serons bientôt près de vous avec notre armée. Alors vous sortirez de votre côté, et nous pourrons terminer notre duel à la présence des deux camps. »

Après l'échange de ces lettres, la provocation de Louis de Tarente n'eut pas de suite. La garnison d'Aversa avait

capitulé après une résistance héroïque; et on savait trop bien que si le roi de Hongrie pouvait arriver sous les murs de Naples, il n'aurait pas eu besoin de mettre sa vie en danger pour s'emparer de la ville. Heureusement les galères provençales étaient enfin dans le port. La reine et son mari eurent à peine le temps de s'embarquer et de se réfugier à Gaëte. L'armée hongroise se présenta devant Naples. La ville allait se rendre, et avait envoyé des orateurs au roi pour demander humblement la paix; mais telle fut l'insolence des paroles des Hongrois, que le peuple irrité prit les armes, et se prépara à défendre ses foyers avec l'acharnement du désespoir.

Tandis que les Napolitains tenaient tête à l'ennemi à la Porta-Capuana, à l'autre bout de la ville se passait un étrange épisode, dont le récit achèvera de peindre ces temps de violences barbares et de trahisons infâmes. La veuve de Charles de Duras, enfermée au château de l'Œuf, attendait dans une anxiété mortelle la galère sur laquelle elle devait rejoindre la reine. La pauvre princesse Marie, serrant dans ses bras ses petites filles éplorées, pâle, les cheveux épars, les yeux fixes, la bouche contractée, prêtait l'oreille à chaque bruit, partagée entre la crainte et l'espoir. Tout-à-coup des pas retentirent dans le corridor, une voix amie se fit entendre, Marie tomba à genoux et poussa un cri de joie; c'était son libérateur.

Renaud des Baux, amiral de l'escadre provençale, s'avança respectueusement, suivi de son fils aîné Robert et de son chapelain.

— Merci, Seigneur, s'écria Marie en se relevant, nous sommes sauvées!

— Un instant, madame, reprit Renaud en l'arrêtant du geste; vous êtes sauvées, mais à une condition.

— A une condition? murmura la princesse étonnée.

— Écoutez-moi, madame : le roi de Hongrie, le vengeur des assassins d'André, le meurtrier de votre mari, est aux portes de Naples; le peuple et les soldats napolitains vont bientôt succomber après un dernier effort de courage; bientôt le fer et le feu de l'armée victorieuse vont répandre partout la désolation et la mort. Et cette fois le bourreau hongrois n'épargnera pas ses victimes; il tuera les mères sous les yeux de leurs enfans, les enfans aux bras de leurs mères. Le pont-levis de ce château est levé, et nul ne veille à sa garde; tous les hommes capables de tenir une épée sont à l'autre bout de la ville. Malheur à vous, Marie de Duras, si le roi de Hongrie se souvient que vous lui avez préféré son rival!

— Mais n'êtes-vous pas là pour me sauver? s'écria Marie d'une voix pleine d'angoisse. Jeanne, ma sœur, ne vous a-t-elle pas ordonné de me mener près d'elle?

— Votre sœur n'est plus dans le cas de donner des ordres, reprit Renaud avec un sourire de mépris. Elle n'avait que des remerciemens à m'adresser de lui avoir sauvé la vie, ainsi qu'à son mari, qui prend lâchement la fuite à l'approche de l'homme qu'il avait osé provoquer en duel.

Marie regarda fixement l'amiral, pour s'assurer que c'était bien lui qui parlait avec tant d'arrogance de ses

maîtres; mais, effrayée par l'imperturbabilité de son visage, elle continua d'une voix douce :

— Puisque c'est à votre seule générosité que je devrai ma vie et celle de mes enfans, je vous en serai mille fois reconnaissante. Mais hâtons-nous, seigneur comte; car il me semble à chaque instant entendre le cri de la vengeance, et vous ne voudrez pas me laisser en proie à mon cruel ennemi?

— A Dieu ne plaise, madame! je vous sauverai au risque de mes jours; mais je vous ai déjà dit que j'y mettais une condition.

— Laquelle? demanda Marie avec une résignation forcée.

— C'est que vous épouserez mon fils à l'instant même, en la présence de notre révérend chapelain.

— Téméraire! s'écria Marie en reculant, le visage pourpre d'indignation et de honte; c'est ainsi que tu oses parler à la sœur de ta légitime souveraine? Rends grâce à Dieu que je veuille bien pardonner cette insulte à un moment de vertige qui a troublé ta raison, et tâche par ton dévouement de me faire oublier ta conduite.

Le comte, sans répondre un seul mot, fit signe à son fils et au prêtre de le suivre, et se disposa à sortir de la chambre. Au moment de franchir le seuil, Marie s'élança vers lui, et, joignant les mains, le supplia, au nom de Dieu, de ne pas l'abandonner. Renaud s'arrêta.

— J'aurais pu me venger, dit-il, de l'affront que vous me faites en refusant mon fils avec tant de hauteur; mais

je laisse ce soin à Louis de Hongrie, qui s'en acquittera à merveille.

— Grâce pour mes pauvres filles! répétait la princesse ; grâce au moins pour mes enfans, si mes larmes ne peuvent pas vous toucher.

— Si vous aimiez vos enfans, répondit l'amiral en fronçant le sourcil, vous auriez déjà pris votre parti.

— Mais je ne l'aime pas, votre fils, s'écria Marie d'une voix fière et tremblante à la fois. Oh ! mon Dieu, peut-on violer ainsi les sentimens d'une pauvre femme ? Mais vous, mon père, vous, qui êtes un ministre de vérité et de justice, faites donc comprendre à cet homme qu'on ne peut pas appeler Dieu à témoin d'un serment qu'on arrache à la faiblesse, au désespoir!

Et, s'adressant au fils de l'amiral, elle ajouta en sanglotant :

— Vous êtes jeune, vous avez aimé, peut-être ; vous aimerez sans doute un jour. Oh! j'en appelle à votre loyauté de jeune homme, à votre courtoisie de chevalier, à tous les nobles élans de votre âme : réunissez-vous à moi pour détourner votre père de son fatal projet. Vous ne m'avez jamais vue ; vous ne savez pas si j'aime un autre homme dans le secret de mon cœur. Votre fierté doit se révolter de voir ainsi maltraiter une pauvre femme qui vient se jeter à vos pieds pour vous demander grâce et protection. Un mot de vous, Robert, et je vous bénirai dans tous les instans de ma vie, et votre souvenir restera gravé dans mon âme comme celui d'un ange tutélaire, et mes enfans apprendront votre nom pour le ré-

péter tous les soirs, en priant Dieu de combler vos désirs. Oh! dites, voulez-vous me sauver? et qui sait, plus tard, je vous aimerai... d'amour!

— Je dois obéir à mon père, répondit Robert sans lever les yeux sur la belle suppliante.

Le prêtre gardait le silence. Deux minutes s'écoulèrent, pendant lesquelles ces quatre personnages, absorbé chacun par ses pensées, restèrent immobiles comme des statues sculptées aux quatre coins d'un tombeau. Dans ce terrible intervalle Marie fut tentée trois fois de se jeter à la mer. Mais une rumeur confuse et lointaine vint tout-à-coup frapper son oreille; peu à peu le bruit s'approcha, et, les voix devenant plus distinctes, on entendit des femmes dans la rue pousser ces cris de détresse:

— Fuyez! fuyez! fuyez! Dieu nous abandonne, les Hongrois sont dans la ville.

Les pleurs des enfans de Marie répondirent à ces cris, et la petite Marguerite, levant ses mains vers sa mère, exprimait sa terreur par des paroles au-dessus de son âge. Renaud, sans jeter un regard sur ce tableau touchant, entraînait son fils vers la porte.

— Arrêtez! dit la princesse en tendant la main avec un geste solennel : puisque Dieu n'envoie pas d'autres secours à mes enfans, sa volonté est que le sacrifice s'accomplisse.

Et elle tomba à genoux devant le prêtre, courbant la tête comme une victime qui tend le cou à la hache du bourreau. Robert des Baux se plaça à son côté, et le prêtre prononça la formule qui les liait pour toujours, et

consacra cet infâme viol par une bénédiction sacrilége.

— Tout est fini, murmura la veuve de Duras en jetant sur ses deux filles un regard plein de larmes.

— Non, tout n'est pas fini encore, reprit durement l'amiral en la poussant vers une autre chambre ; avant de partir, il faut que le mariage soit consommé.

— Oh justice de Dieu ! s'écria la princesse d'une voix déchirante ; et elle tomba évanouie.

Renaud des Baux dirigea ses galères sur Marseille, où il espérait faire couronner son fils comte de Provence, grâce à son étrange mariage avec Marie de Duras. Mais cette lâche trahison ne devait pas rester impunie. Le vent se leva avec fureur, et la repoussa vers Gaëte, où la reine et son mari venaient d'arriver à peine. Renaud commanda à ses matelots de se tenir au large, menaçant de jeter aux flots quiconque oserait transgresser ses ordres. L'équipage répondit d'abord par des murmures ; bientôt des cris de mort s'élevèrent de toutes parts, et l'amiral, se voyant perdu, passa des menaces aux prières. Mais la princesse, qui avait recouvré ses sens au premier éclat de tonnerre, se traînant sur le pont, criait au secours.

— A moi, Louis ! à moi, mes barons ! mort aux misérables qui m'ont lâchement outragée !

Louis de Tarente s'élança dans une chaloupe, suivi d'une dizaine de ses plus braves chevaliers, et, faisant force de rames, atteignit la galère. Alors Marie acheva son récit d'un seul trait, et se tournant vers l'amiral comme pour le défier de se défendre, l'accabla d'un regard foudroyant.

— Misérable ! s'écria le roi en se jetant sur le traître ; et il le perça d'un coup d'épée.

Puis il fit charger de chaînes son fils et l'indigne ministre qui avait été complice de l'odieuse violence que l'amiral venait d'expier par sa mort, et prenant dans son bateau la princesse et ses filles, il rentra dans le port.

Cependant les Hongrois, ayant forcé une des portes de Naples, défilaient triomphalement vers le Château-Neuf ; mais au moment où ils traversaient la place *delle Correggie*, les Napolitains s'aperçurent que les chevaux étaient si faibles et les cavaliers si exténués par les fatigues soutenues au siége d'Aversa, qu'un souffle aurait suffi pour disperser cette armée de fantômes. Alors, passant tout-à-coup de la terreur à l'audace, le peuple se rua sur les vainqueurs, et les refoula hors des murs qu'ils venaient de franchir. Cette brusque réaction populaire dompta l'orgueil du roi de Hongrie, et le rendit plus docile aux conseils de Clément VI, qui crut enfin devoir intervenir. Une trève fut d'abord conclue depuis le mois de février 1350 jusqu'au commencement d'avril 1351 ; et l'année suivante la trève fut changée en paix définitive, moyennant la somme de trois cent mille florins, que Jeanne paya au roi de Hongrie pour les frais de la guerre.

Après le départ des Hongrois un légat fut envoyé par le pape pour couronner Jeanne et Louis de Tarente, et on choisit pour cette solennité le 25 mai, jour de la Pentecôte. Tous les historiens du temps parlent avec enthousiasme de cette fête magnifique, dont les détails

ont été rendus éternels par le pinceau du Giotto, dans les fresques de l'église qui prit dans cette occasion le nom de l'*Incoronata*. On proclama une amnistie générale pour tous ceux qui, dans les guerres précédentes, avaient combattu dans l'un ou dans l'autre parti, et des cris d'allégresse accueillirent le roi et la reine, qui chevauchaiet solennellement sous le dais, suivis par tous les barons du royaume.

Mais la joie de ce jour fut troublée par un accident qui parut d'un augure sinistre à la populace superstitieuse. Louis de Tarente, monté sur un cheval richement caparaçonné, venait de passer la Porta-Petruccia, lorsque des dames qui regardaient le cortége du haut de leurs fenêtres jetèrent sur le roi une si grande quantité de fleurs, que le cheval effrayé se cabra et rompit le frein. Louis, ne pouvant retenir son palefroi, sauta légèrement à terre; mais la couronne tomba en même temps de sa tête et se brisa en trois morceaux. Le jour même mourut la fille unique de Louis et de Jeanne.

Cependant le roi, ne voulant pas que cette brillante cérémonie fût attristée par des signes de deuil, fit continuer pendant trois jours les joutes et les tournois, et, en mémoire de son couronnement, institua l'ordre des *Chevaliers du Nœud*. Mais, à dater de ce jour, signalé par un triste présage, sa vie ne devait plus être qu'une longue suite de déceptions. Après avoir soutenu des guerres dans la Sicile et dans la Pouille et dompté la rébellion de Louis de Duras, qui finit ses jours dans les cachots du Château de l'Œuf, Louis de Tarente, usé par les plaisirs,

miné par une lente maladie, accablé de chagrins domestiques, succomba à une fièvre aiguë, le 5 juin 1362, à l'âge de quarante-deux ans; et on n'avait pas encore descendu son cadavre dans le royal tombeau de Saint-Dominique, que déjà plusieurs prétendans se disputaient la main de la reine.

Ce fut l'infant de Mayorque, ce beau jeune homme que nous avons déjà nommé, qui l'emporta sur tous ses rivaux, y compris le fils du roi de France. Jayme d'Aragon avait une de ces figures douces et mélancoliques auxquelles une femme ne sait pas résister. De grandes infortunes noblement supportées avaient jeté comme un crêpe funèbre sur sa jeunesse : il avait passé treize ans enfermé dans une cage de fer; délivré de cette affreuse prison à l'aide d'une fausse clef, il avait erré de cour en cour pour recouvrer ses états; et l'on dit même que, réduit à un extrême degré de misère, il avait dû mendier son pain. La beauté du jeune étranger, le récit de ses aventures, avaient frappé Jeanne et Marie à la cour d'Avignon. Marie surtout avait conçu pour l'infant une passion d'autant plus violente qu'elle avait fait plus d'efforts pour la concentrer dans son cœur. Dès que Jayme d'Aragon arriva à Naples, la malheureuse princesse, qu'on avait mariée le poignard sous la gorge, voulut racheter sa liberté au prix d'un crime. Suivie de quatre hommes armés, elle entra dans la prison où Robert des Baux n'avait cessé d'expier une faute qui était bien plus celle de son père que la sienne. Marie s'arrêta devant le prisonnier, les bras croisés, les joues livides, les lèvres trem-

blantes. L'entrevue fut terrible. Cette fois c'était la princesse qui menaçait, c'était le jeune homme qui demandait grâce. Marie demeura sourde à ses prières, et la tête du malheureux roula sanglante à ses pieds, tandis que les bourreaux jetaient le corps à la mer. Mais Dieu ne laissa pas ce meurtre impuni : Jayme préféra la reine à sa sœur, et la veuve de Duras ne recueillit de son crime que le mépris de l'homme qu'elle aimait, et des remords cuisans qui la menèrent, jeune encore, à la tombe.

Jeanne se maria successivement avec Jayme d'Aragon, fils du roi de Mayorque, et avec Othon de Brunswick, de l'impériale famille de Saxe. Nous traverserons rapidement ces années, pressés que nous sommes d'arriver au dénouement de cette histoire de crimes et d'expiations. Jayme, éloigné de sa femme, continuant son existence orageuse, après avoir long-temps lutté en Espagne contre Pierre le Cruel, qui avait usurpé son royaume, mourut près de Navarre vers la fin de l'année 1375. Quant à Othon, ne pouvant pas se soustraire à la vengeance divine qui pesait sur la cour de Naples, il partagea courageusement jusqu'au bout la destinée de la reine. Se voyant privée d'héritiers légitimes, Jeanne avait adopté son neveu, Charles de la Paix, comme il fut appelé par la suite à cause de la paix de Trévise. Ce jeune homme était fils de Louis de Duras, qui, après s'être révolté contre Louis de Tarente, avait péri misérablement dans la prison du château de l'Œuf. L'enfant aurait subi également le sort de son père; mais Jeanne intercéda pour ses jours, le combla de bienfaits, et le maria à Marguerite,

fille de sa sœur Marie et de son cousin Charles de Duras, égorgé par le roi de Hongrie.

De graves dissensions s'élevèrent depuis entre la reine et un de ses anciens sujets, Bartolommeo Prignani, devenu pape sous le nom d'Urbain VI. Irrité de l'opposition de la reine, le pape avait dit un jour, dans un accès de colère, qu'il l'enverrait filer dans un cloître. Jeanne, pour se venger de cette insulte, favorisa ouvertement l'antipape Clément VII, et lui offrit un asile dans son propre château, lorsque, poursuivi par les troupes d'Urbain, il s'était réfugié à Fondi. Mais le peuple s'étant soulevé contre Clément, tua l'archevêque de Naples, qui avait contribué à son élection, brisa la croix qu'on portait processionnellement devant l'antipape, et lui laissa à peine le temps de monter sur une galère pour se sauver en Provence. Urbain déclara Jeanne déchue de son trône, délia ses sujets du serment de fidélité, et donna la couronne de Sicile et de Jérusalem à Charles de la Paix, qui se mit en marche pour Naples à la tête de huit mille Hongrois. La reine, ne pouvant croire à tant d'ingratitude, envoya à la rencontre de son fils adoptif sa femme Marguerite, qu'elle aurait pu garder en otage, et ses deux enfans, Ladislas et Jeanne, qui fut depuis la seconde reine de ce nom. Mais bientôt l'armée victorieuse arriva devant Naples, et Charles cerna la reine dans son château, oubliant, l'ingrat, que cette femme lui avait sauvé la vie et l'avait aimé comme une mère.

Jeanne supporta pendant ce siége tout ce que les soldats les plus endurcis aux fatigues de la guerre ne pourraient pas

endurer. Elle vit tomber autour d'elle ses fidèles exténués par la faim ou décimés par la fièvre. Après l'avoir privée d'alimens, on lançait tous les jours dans la forteresse des cadavres en putréfaction, pour infecter l'air qu'elle respirait. Othon était retenu avec ses troupes à Aversa; Louis d'Anjou, frère du roi de France, qu'elle avait nommé son successeur en déshéritant son neveu, n'arrivait pas à son secours, et les galères provençales que Clément VII avait promis de lui envoyer ne devaient paraître dans le port que lorsque tout serait perdu. Jeanne demanda une trève de cinq jours, au bout desquels, si Othon n'était pas venu la délivrer, elle promit de rendre la forteresse.

Au cinquième jour, l'armée d'Othon entra par le côté de Piedigrotta. Le combat fut acharné de part et d'autre, et Jeanne, du haut d'une tour, put suivre la nuée de poussière que soulevait le cheval de son mari à travers le plus épais de la bataille. Long-temps la victoire demeura incertaine; enfin, le prince se poussa avec tant de valeur contre l'étendard royal, pressé de rencontrer corps à corps son ennemi, il s'enfonça au centre de l'armée par un choc si violent, que, serré de toutes parts, couvert de sueur et de sang, l'épée brisée dans sa main, il fut forcé de se rendre. Une heure après Charles écrivait à son oncle le roi de Hongrie que Jeanne était en son pouvoir, et qu'il attendait les ordres de sa majesté pour décider du sort de la prisonnière.

C'était par une belle matinée de mai; la reine était gardée à vue dans le château d'Aversa; Othon avait obtenu la liberté à la condition de quitter Naples; Louis

d'Anjou, ayant enfin réuni une armée de cinquante mille hommes, marchait en toute hâte à la conquête du royaume. Aucune de ces nouvelles n'était parvenue à l'oreille de Jeanne, qui vivait depuis quelques jours dans l'isolement le plus complet. Le printemps déployait toute sa pompe dans ces plaines enchantées, qui ont mérité le nom de terre heureuse et bénie, *campagna felice !* Les orangers couverts de leur neige odorante, les cerisiers élancés aux fruits de rubis, les oliviers aux petites feuilles d'émeraude, le grenadier empanaché de ses rouges clochettes, le mûrier sauvage, le laurier éternel, toute cette végétation puissante et touffue, qui n'a pas besoin de la main de l'homme pour fleurir dans ces lieux privilégiés de la nature, formait comme un vaste jardin coupé çà et là par de petits sentiers silencieux et humides bordés de haies vertes et arrosés par des ruisseaux souterrains. On eût dit un Éden oublié dans ce délicieux coin du monde. Jeanne, accoudée sur sa fenêtre, respirait les parfums printaniers, et reposait ses yeux voilés de larmes sur un lit de verdure et de fleurs; une brise légère, embaumée d'âcres senteurs, se jouait sur son front brûlant, et répandait sur ses joues moites de fièvre une suave fraîcheur. Des voix mélodieuses et lointaines, des refrains de chansons bien connues venaient seuls troubler le silence de cette pauvre chambrette, de ce nid solitaire, où s'éteignait dans les larmes et dans le repentir l'existence la plus brillante et la plus agitée de ce siècle d'agitation et d'éclat.

La reine repassait lentement dans son esprit toute sa

vie depuis l'âge de raison; cinquante ans de déceptions et de souffrances. Elle songeait d'abord à son enfance si heureuse et si douce, à l'aveugle tendresse de son aïeul, aux joies pures et naïves de ce temps d'innocence, aux jeux bruyans de sa petite sœur et de ses grands cousins. Puis elle frissonnait à la première idée de mariage, de contrainte, de liberté perdue, de regrets amers; elle se souvenait avec horreur des paroles trompeuses qu'on lui murmurait à l'oreille, pour jeter dans son jeune cœur le germe de la corruption et du vice qui devaient empoisonner sa vie entière; les brûlans souvenirs de son premier amour, le parjure et l'abandon de Robert de Cabane, les momens de délire passés comme un rêve dans les bras de Bertrand d'Artois, tout ce drame au tragique dénouement, se détachait en traits de feu sur le fond sombre de ses tristes pensées. Puis des cris d'angoisse retentissaient dans son âme, comme dans cette nuit terrible et fatale. C'était la voix mourante d'André qui demandait grâce à ses assassins. Un long silence de mort succédait à cette horrible agonie, et la reine voyait passer devant ses yeux des chars infâmes, où l'on torturait tous ses complices. Tout le reste n'était que persécutions, fuite, exil, remords de l'âme, châtimens du ciel, malédictions de la terre. Il se faisait autour de la reine une affreuse solitude : maris, amans, parens, amis, tout ce qui l'avait entourée était mort, tout ce qu'elle avait aimé ou haï au monde n'existait plus; ses joies, ses douleurs, ses désirs, ses espérances, tout avait disparu pour toujours. La pauvre reine, ne pouvant résister à ces images de déso-

lation, s'arracha violemment à sa terrible rêverie, et s'agenouillant devant un prie-Dieu, pleura amèrement et pria avec ferveur. Elle était belle encore, malgré la pâleur extrême répandue sur ses traits; les nobles contours de son ovale se dessinaient dans toute leur pureté; le feu du repentir animait ses beaux yeux noirs d'un éclat surhumain, et l'espoir du pardon faisait errer sur ses lèvres un sourire céleste.

Tout-à-coup la porte de la chambre où Jeanne priait avec tant de recueillement s'ouvrit avec un bruit sourd; deux barons hongrois, couverts de leurs armures, se présentèrent à la reine, et lui firent signe de les suivre. Jeanne se leva en silence et obéit à ces hommes; mais un cri de douleur s'échappa du fond de son âme lorsqu'elle reconnut l'endroit où André et Charles de Duras étaient morts tous les deux d'une mort violente. Cependant elle recueillit ses forces, et demanda d'une voix calme pourquoi on l'avait amenée dans ce lieu. Alors un des barons lui montra pour toute réponse un cordon de soie et d'or...

—Que la justice de Dieu s'accomplisse! s'écria Jeanne en tombant à genoux.

Quelques minutes après elle avait cessé de souffrir.

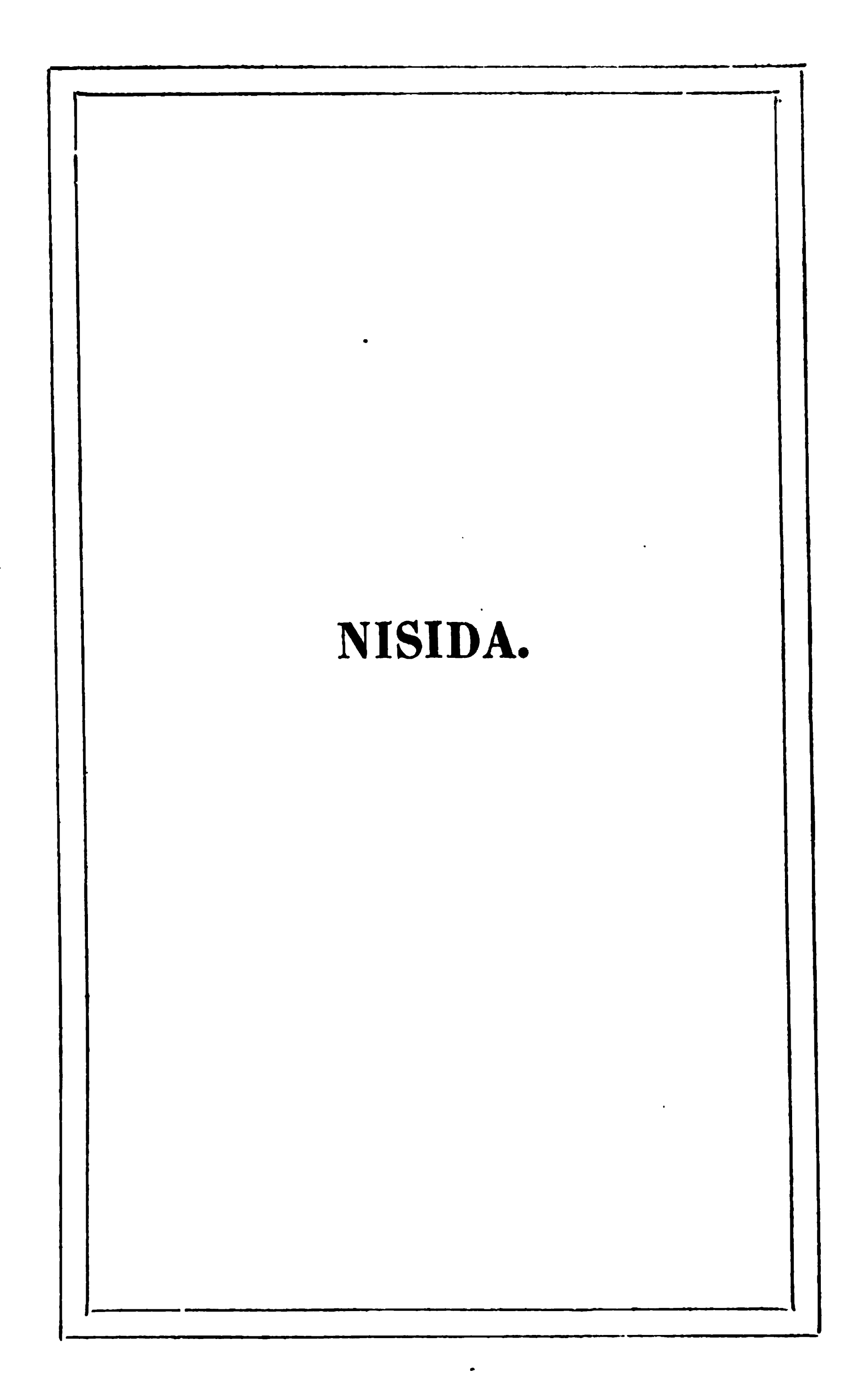
C'était le troisième cadavre qu'on jetait par-dessus le balcon d'Aversa[2].

NOTES.

NOTES.

[1] E però che per assoluta verità del fatto non poteano scusare la regina e levare il volgo dalla dubbiosa fama, proposero che se alcuno sospetto di non perfetto amore si potesse proporre o provare, che ciò non era venuto per corrotta volontà della regina, ma per forza di *malie* ovvero *fatture* che gli erano state fatte, alle quali la sua natura fragile, femminile, non avea saputo nè potuto riparare. Matteo Villani, lib. II, chap. 24.

[2] Le fond et les détails de cette histoire sont de la plus scrupuleuse exactitude. Nous avons consulté les différentes versions de Giannone, Summonte, Villani, Rainaldo, Palmieri, Collenuccio, Spondano, Gataro, et surtout la chronique latine de Domenico Gravina, auteur contemporain.



NISIDA.

NISIDA.

1825.

Si nos lecteurs, tentés par le proverbe italien de voir Naples avant de mourir, nous demandaient quel est le moment le plus favorable pour visiter la ville enchantée, nous leur conseillerions d'aborder au môle ou à Mergellina, par un beau jour d'été, à l'heure où quelque procession solennelle sort de la cathédrale.

C'est que rien ne saurait donner une idée de l'émotion profonde et naïve de ce bon peuple, qui a assez de poésie dans l'âme pour croire à son bonheur. La ville entière se pare et se fait belle comme une fiancée pour le jour de ses noces; les sombres façades de marbre et de granit disparaissent sous des tentures de soie et des festons de fleurs, les riches étalent leur luxe éblouissant, les pauvres se drapent fièrement dans leurs haillons. Ce n'est que lumière, harmonie et parfum; on dirait le bourdonnement d'une ruche immense entrecoupé de mille

cris de fête impossibles à décrire. Les cloches répètent sur tous les tons leurs gammes sonores, la musique des régimens fait retentir au loin les arcades de ses marches triomphantes, les marchands de sorbets et de pastèques poussent d'un gosier de cuivre leur étourdissante fanfare. Des groupes se forment; on s'aborde, on se questionne, on gesticule; ce sont des regards étincelans, d'éloquentes pantomimes, des poses pittoresques; c'est un entraînement général, un charme inouï, une ivresse indéfinissable. La terre est bien près du ciel, et l'on comprend aisément que si Dieu chassait la mort de ce lieu de délices, les Napolitains ne souhaiteraient pas un autre paradis.

L'histoire que nous allons raconter s'ouvre par un de ces tableaux magiques. C'était le jour de l'Assomption de l'année 1825; le soleil s'était levé depuis quatre ou cinq heures, et la longue rue de Forcella, éclairée d'un bout à l'autre par ses rayons obliques, coupait la ville en deux parties, comme un ruban de moire. Le pavé de lave, frotté avec soin, avait tout l'éclat d'une mosaïque, et les troupes du roi, fièrement empanachées, bordaient les rues d'une double haie vivante. Les balcons, les croisées, les terrasses, les tribunes aux frêles balustrades, les galeries de bois improvisées pendant la nuit, surchargés de spectateurs, représentaient assez bien les loges d'un théâtre. Une foule immense, bariolée des plus vives couleurs, envahissait l'espace réservé, et crevassait çà et là les digues militaires comme un torrent qui déborde. Ces intrépides curieux, cloués à leur place, auraient attendu la moitié

de leur vie sans donner le moindre signe d'impatience.

Enfin vers midi un coup de canon se fit entendre, et fut suivi par un cri de satisfaction générale. C'était le signal que la procession avait franchi le seuil de l'église. A l'instant même une charge de carabiniers balaya le peuple qui encombrait le milieu de la rue, les régimens de ligne ouvrirent des écluses à la foule bouillonnante, et bientôt il ne resta plus sur la chaussée vide que quelque chien effaré hué par le peuple, traqué par les soldats et se sauvant à toutes jambes.

Le cortége déboucha par la rue du Vescovato. C'étaient d'abord les confréries des marchands et des ouvriers, les chapeliers, les tisserands, les boulangers, les bouchers, les couteliers, les orfèvres. Leur mise était de rigueur; habit noir, culottes courtes, escarpins et boucles d'argent. Comme les figures de ces messieurs n'avaient rien de bien récréatif pour la multitude, peu à peu des chuchottemens s'élevèrent parmi les spectateurs, puis les esprits-forts hasardèrent des quolibets sur les bourgeois les plus ventrus ou les plus chauves; enfin les plus hardis lazzaroni se glissèrent entre les jambes des soldats pour ramasser la cire qui ruisselait autour des cierges allumés.

Après les ouvriers défilèrent les ordres religieux, depuis les dominicains jusqu'aux chartreux, depuis les carmes jusqu'aux capucins. Ils s'avançaient lentement: les yeux bas, la démarche austère, la main sur le cœur, c'étaient tantôt des faces rubicondes et enluminées, à pommettes saillantes, à mentons arrondis, des têtes her-

culéennes campées sur des cous de taureaux, tantôt des joues maigres et livides creusées par la souffrance et l'expiation, des fantômes vivans; en un mot, l'endroit et l'envers de la vie monastique.

En ce moment, la Nunziata et la Gelsomina, deux charmantes filles, profitant de la galanterie d'un vieux caporal, avancèrent au premier rang leurs jolies têtes. La solution de continuité était flagrante; mais le sournois guerrier paraissait tant soit peu relâché sur la discipline.

— Tiens! c'est le père Bruno! dit tout-à-coup Gelsomina. Bonjour, père Bruno.

— Tais-toi, ma cousine, on ne parle pas à la procession.

— Voilà qui est plaisant! C'est mon confesseur. Est-ce que je ne puis pas dire bonjour à mon confesseur?

— Taisez-vous, bavardes.

— Qui est-ce qui a parlé?

— Oh! ma chère, c'est le frère Cucuzza, le quêteur.

— Où est-il? où est-il?

— Le voilà là-bas qui rit dans sa barbe. Est-il effronté!

— Ah! Dieu du ciel! si nous allions en rêver...

Pendant que les deux cousines épuisaient leurs commentaires infinis sur les capucins et sur leurs barbes, sur les capes des chanoines et les surplis des séminaristes, les *feroci* accouraient de l'autre côté pour rétablir l'ordre à l'aide de la crosse de leur carabine.

— Par le sang de mon patron! s'écriait une voix de

Stentor, si je t'attrape entre mon pouce et mon index, je te redresserai la taille pour le restant de tes jours.

— A qui en as-tu, Gennaro?

— C'est ce maudit bossu qui depuis une heure me travaille le dos comme s'il pouvait voir à travers.

— C'est une infamie, riposta le bossu d'une voix dolente; je suis ici depuis hier au soir, j'ai dormi à la belle étoile pour garder ma place, et voilà que cet abominable géant vient se planter devant moi comme un obélisque.

Le bossu mentait comme un juif, mais la foule s'éleva en masse contre l'obélisque. C'était une supériorité quelconque, et les majorités sont toujours composées de pygmées.

— Ohé! descendez de votre base!

— Ohé! quittez votre piédestal!

— A bas le chapeau!

— A bas la tête!

— Assis!

— Couché!

Cette recrudescence de curiosité qui s'exhalait en invectives annonçait évidemment le dénouement du spectacle. C'étaient en effet les chapitres, les curés, les évêques, les pages, les chambellans, les élus de la cité, les gentilshommes de la chambre du roi, enfin le roi lui-même, suivant, la tête nue et un cierge à la main, la magnifique statue de la Vierge.

Le contraste était frappant; après les moines chenus et les pâles novices, de jeunes et brillans capitaines, insultant le ciel du bout de leurs moustaches, criblant les

jalousies d'œillades meurtrières, suivaient la procession d'un air distrait, et interrompaient les saints cantiques par des lambeaux d'une conversation fort peu orthodoxe.

— Avez-vous remarqué, mon cher Doria, avec quelle grâce de singe la vieille marquise d'Acquasparta prend sa glace aux framboises?

— Son nez fait pâlir sa glace. Mais quel est le bel oiseau qui fait la roue devant elle?

— C'est le Cyrénéen.

— Plaît-il? Je n'ai pas lu ce nom dans le livre d'or.

— C'est lui qui aide ce pauvre marquis à porter sa croix.

La profane allusion de l'officier se perdit dans un long murmure d'admiration qui s'éleva tout-à-coup sur la foule, et tous les regards se portèrent sur une des jeunes filles qui jetaient des fleurs devant la sainte Madone. C'était une ravissante créature.

La tête inondée de lumière, les pieds cachés dans un monceau de genets et de roses, elle se détachait grande et belle sur un blond nuage d'encens comme une apparition séraphique. Ses cheveux, d'un noir velouté, tombaient en boucles au milieu des épaules; son front, blanc comme l'albâtre et poli comme un miroir, renvoyait l'éclat du soleil; ses beaux sourcils bruns, noblement arqués, allaient se fondre dans l'opale de ses tempes; sa paupière était baissée, et la frange noire et recourbée de ses cils voilait un regard humide et brillant d'une émotion divine; le nez, droit et mince, coupé de deux narines roses, donnait à son profil ce caractère de beauté

antique qui disparaît de jour en jour de la terre. Un sourire calme et serein, un de ces ineffables sourires qui son déjà partis de l'âme et qui ne sont pas encore arrivés aux lèvres, relevait chastement les coins de sa bouche avec une expression de béatitude et de douceur infinies. Rien n'était parfait comme le menton qui terminait l'ovale irréprochable de cette rayonnante figure; son cou, d'une blancheur mate, se rattachant à sa poitrine par une courbe délicieuse, supportait la tête avec grâce, comme la tige d'une fleur balancée par une brise légère.

Un corset de velours cramoisi étoilé de mouches d'or dessinait sa taille fine et cambrée, et serrait par un beau galon les mille plis d'une jupe ample et flottante qui lui tombait jusqu'aux pieds comme ces robes sévères dont les peintres byzantins se plaisaient à draper leurs anges. Vraiment, c'était chose prodigieuse, et de mémoire d'homme on n'avait jamais vu une si rare et si modeste beauté.

Parmi ceux qui l'avaient regardée avec plus d'obstination, on avait remarqué le jeune prince de Brancaleone, un des premiers seigneurs du royaume. Beau, riche et vaillant, à vingt-cinq ans il avait dépassé les listes de tous les don Juans connus. Les jeunes femmes à la mode disaient des horreurs de lui et l'adoraient en secret; les plus vertueuses se bornaient à le fuir, tant la résistance paraissait impossible. Quant aux jeunes écervelés, ils l'avaient choisi à l'unanimité pour leur modèle; car ses triomphes empêchaient de dormir bien des Miltiades, et avec plus de raison. Pour se faire, en un seul

mot, une idée de cet heureux personnage, il suffira de savoir qu'en fait de séduction c'était tout ce que le diable avait su inventer de plus parfait dans ce siècle de progrès.

Le prince était affublé, pour la circonstance, d'un costume assez grotesque, qu'il portait avec une gravité ironique et une aisance cavalière. Un pourpoint de satin noir, des culottes courtes, des bas brodés, des souliers à boucles d'or, formaient la partie essentielle de son habillement; par-dessus tout cela il traînait une longue robe de brocart doublée d'hermine, à manches flottantes, et une magnifique épée à poignée de diamans. Par une rare distinction accordée à son rang, on lui avait donné à porter un des six bâtons dorés qui soutenaient le dais enrichi de plumes et de broderies.

Aussitôt que la procession reprit sa marche, Eligi de Brancaleone jeta un regard de travers sur un petit homme rouge comme une écrevisse, qui marchait presque à son côté, tenant de sa main droite le chapeau de son excellence avec toute la solennité dont il était capable. C'était un valet galonné sur toutes les coutures, dont nous demandons la permission d'esquisser en peu de mots la biographie.

Trespolo était né de parens pauvres, mais voleurs; ce qui fut cause qu'il resta de bonne heure orphelin. Libre de ses occupations, il étudia la vie sous un point de vue éminemment social. S'il faut en croire un certain sage de l'antiquité, nous sommes tous dans ce monde pour résoudre un problème; quant à lui, il voulait vivre sans

rien faire ; c'était son problème. Tour à tour sacristain et jongleur, garçon d'apothicaire et cicerone, il se dégoûta de tous ces métiers. Mendier, c'était, à son avis, un trop rude travail, et il fallait se donner plus de peine pour être voleur que pour être honnête homme. Somme toute, il se décida pour la philosophie contemplative. Il affectionnait éperdument la posture horizontale, et éprouvait le plus grand plaisir du monde à voir filer les étoiles. Malheureusement, de méditations en méditations, le brave homme, un beau jour, pensa mourir de faim ; ce qui eût été grand dommage, car il commençait à s'habituer à ne rien manger du tout.

Or, comme il était naturellement prédestiné à jouer un petit rôle dans notre histoire, Dieu lui fit grâce pour cette fois, et envoya à son secours non pas un de ses anges, le drôle n'en était pas digne, mais un chien de la meute de Brancaleone. Le noble animal flaira le philosophe, et poussa un petit grognement charitable qui eût fait honneur à ses confrères du mont Saint-Bernard. Le prince, qui revenait triomphant de sa chasse, et qui avait, ce jour-là, par un double bonheur, tué un ours et perdu une comtesse, eut la singulière envie de faire une bonne œuvre. Il s'approcha du manant prêt à passer à l'état de cadavre, remua la chose du pied, et voyant qu'il y avait encore quelque espoir, il ordonna à ses gens de l'emmener.

Depuis ce jour, Trespolo vit à peu près se réaliser le rêve de sa vie. Un peu plus que laquais, un peu moins que majordome, il devint le confident de son maître, qui

tira le plus grand parti de ses talens ; car le Trespolo était fin comme un démon et presque rusé comme une femme. Le prince, qui, en homme supérieur, avait deviné que le génie est paresseux de sa nature, ne lui demandait que des conseils ; quant à rouer de coups les fâcheux, il s'en chargeait tout seul, et vraiment il valait pour deux à la besogne.

Néanmoins, comme rien ici-bas n'est complet, Trespolo avait d'étranges momens dans cette vie de délices ; des paniques qui amusaient bien son maître venaient de temps à autre altérer son bonheur ; il balbutiait des paroles sans suite, étouffait les soupirs les plus violens et perdait tout-à-coup l'appétit. Au fond, le bonhomme avait peur de se damner. La chose était bien simple : d'abord il avait peur de tout, ensuite on lui avait prêché bien souvent que le diable ne laissait pas un instant de repos à ceux qui avaient la maladresse de lui tomber dans les griffes.

Trespolo était dans un de ses beaux momens de repentir, lorsque le prince, après avoir contemplé la jeune fille avec l'avidité féroce du vautour prêt à fondre sur sa proie, se retourna vers son conseiller intime pour lui adresser la parole. Le pauvre valet comprit l'intention abominable de son maître, et ne voulant pas se rendre complice d'une conversation sacrilége, ouvrit démesurément les yeux, et roula vers le ciel des regards extatiques. Le prince toussa, frappa du pied, agita son épée de manière à le frapper sur les jambes, sans pouvoir obtenir la moindre marque d'attention, tellement il avait

l'air d'un homme absorbé par les pensées célestes. Brancaleone eut envie de lui tordre le cou; mais il tenait de ses deux mains le bâton du dais, et d'ailleurs le roi était présent.

Enfin ils approchaient de l'église de Santa-Chiara, royal tombeau des monarques napolitains, où plusieurs princesses du sang, troquant leur couronne contre un voile, sont allées s'ensevelir vivantes. Les religieuses, les novices et l'abbesse, cachées par leurs jalousies, jetaient des fleurs sur la procession. Un bouquet tomba aux pieds du prince de Brancaleone.

— Trespolo, ramassez ce bouquet, dit le prince assez haut pour que son domestique n'eût plus d'excuses. C'est de sœur Thérèse, ajouta-t-il à voix basse; la fidélité ne se trouve plus qu'au couvent.

Trespolo ramassa le bouquet, et s'approcha de son maître de l'air d'un homme qu'on étrangle.

— Quelle est cette fille? lui demanda-t-il d'un ton bref.

— Laquelle? balbutia le domestique.

— Pardieu! celle qui marche devant nous.

— Je ne la connais pas, monseigneur.

— Tu sauras de ses nouvelles avant ce soir.

— C'est qu'il me faudrait aller un peu loin.

— Tu la connais donc, insupportable coquin? J'ai un peu envie de te faire pendre comme un chien.

— Par pitié, monseigneur, songez au salut de votre âme, à la vie éternelle.

— Je te conseille de songer à ta vie temporelle. Quel est son nom?

— Elle s'appelle Nisida ; c'est la plus jolie fille de l'île qui lui a donné son nom. C'est l'innocence même ! Son père n'est qu'un pauvre pêcheur ; mais je puis assurer votre excellence que dans son île il est respecté comme un roi.

— Vraiment ! répondit en souriant ironiquement Brancaleone. Je t'avoue, à ma grande confusion, que je n'ai jamais visité la petite île de Nisida. Tu me tiendras prête une barque pour demain, et nous verrons ensuite....

Il s'interrompit tout-à-coup, parce que le roi le regardait, et reprenant les notes les plus sonores de basse-taille qu'il put trouver au fond de son gosier, il continua d'un air inspiré :

— *Genitori genitoque laus et jubilatio!*

— *Amen*, répondit le domestique d'une voix éclatante.

Nisida, la fille bien-aimée de Salomon le pêcheur, était, comme nous l'avons dit, la plus belle fleur de l'île dont elle avait pris le nom. Cette île est l'endroit le plus charmant, le plus délicieux recoin que nous connaissions ; c'est une corbeille de verdure posée mignonnement au milieu des eaux pures et transparentes du golfe, une colline boisée d'orangers et de lauriers roses, couronnée au sommet d'un château de marbre. Tout autour s'étend la perspective magique de cet immense amphithéâtre, une des plus puissantes merveilles de la création. C'est Naples la voluptueuse sirène, couchée nonchalamment au bord de la mer ; c'est Portici, Castellamare, Sorrente, dont les

noms seuls éveillent dans l'imagination mille pensées de poésie et d'amour ; c'est le Pausilippe, Baja, Pouzzoles, et ces vastes campagnes où les anciens avaient rêvé leur élysée, solitudes sacrées qu'on dirait peuplées par les hommes d'autrefois, où la terre retentit sous les pas comme un tombeau vide, où l'air a des sons inconnus et des mélodies étranges.

La case de Salomon s'élevait dans cette partie de l'île qui, tournant le dos à la capitale, découvre au loin les crêtes bleues de Caprée. Rien n'était plus simple et plus gai. Des murs de briques tapissés de lierre plus vert que l'émeraude et émaillés de blanches clochettes ; au rez-de-chaussée, une pièce assez large, où couchaient les hommes et où la famille prenait ses repas ; au premier étage, la chambrette virginale de Nisida, pleine de fraîcheur, d'ombre et de mystère, éclairée par une seule croisée donnant sur le golfe ; au-dessus de la chambre, une terrasse à la manière italienne avec ses quatre piliers festonnés de pampres, son berceau de vigne et son large parapet couvert de mousse et de fleurs naturelles. Une petite haie d'aubépine, respectée avec une vénération séculaire, traçait une espèce de rempart autour de la propriété du pêcheur, et défendait sa maison mieux que n'auraient pu le faire des fossés profonds et des murs crénelés. Les plus hardis tapageurs de l'endroit eussent préféré de se battre devant le presbytère et sur le parvis de l'église, que devant la petite cour de Salomon. C'était, du reste, le rendez-vous de l'île entière. Tous les soirs, exactement à la même heure, les bonnes femmes du voi-

sinage venaient tricoter leurs bonnets de laine et débiter leurs nouvelles. Des groupes de petits enfans nus, hâlés, espiègles comme de petits démons, prenaient joyeusement leurs ébats, se roulaient sur le gazon, se jetaient des poignées de sable dans les yeux, au risque de s'aveugler, tandis que leurs mères se livraient à ce bavardage sérieux qui caractérise les habitans des villages. On se rassemblait ainsi tous les jours devant la maison du pêcheur : c'était un hommage muet et presque involontaire consacré par l'habitude, et dont personne ne s'était rendu compte ; l'envie qui règne dans les petites communautés en eût fait prompte justice.

L'ascendant que le vieux Salomon avait sur ses égaux s'était accru d'une manière si simple et si naturelle, que personne n'y trouvait rien à redire. Son pouvoir avait grandi de jour en jour insensiblement, et on ne l'avait remarqué que lorsque tout le monde en tirait son profit, comme ces beaux arbres dont on n'aperçoit l'élévation que lorsqu'on jouit de leur ombre. Si quelque dispute s'élevait dans l'île, les deux adversaires aimaient mieux s'en remettre au jugement du pêcheur que plaider en justice ; il avait le bonheur ou le talent de renvoyer les deux parties contentes. Il savait prescrire des remèdes mieux que tout autre médecin ; car il arrivait rarement que lui-même ou quelqu'un de sa famille n'eût éprouvé les mêmes maux, et sa science s'appuyant sur sa propre expérience, obtenait les plus heureux résultats. D'ailleurs il n'avait pas d'intérêt, comme les médecins ordinaires, à prolonger les maladies. Depuis nombre d'années, la

seule formalité reconnue dans l'île pour garantir l'inviolabilité d'un contrat, c'était l'intervention du pêcheur. Les deux parties touchaient dans la main de Salomon, et tout était dit. On eût préféré d'aller se jeter dans le Vésuve au moment de la plus grande éruption, que de manquer à un engagement aussi solennel. A l'époque où commence notre histoire, il était impossible de trouver dans l'île quelqu'un qui n'eût pas éprouvé les effets de la générosité du pêcheur, sans que pour cela il eût été nécessaire de lui avouer ses besoins. Comme il était d'usage que la petite population de Nisida vînt passer ses heures de récréation devant la maisonnette de Salomon, le vieillard, tout en se promenant lentement au milieu des groupes et tout en sifflant sa chanson favorite, surprenait au passage les infirmités physiques et morales, et le soir même on était sûr de voir arriver lui ou sa fille, d'un air mystérieux, pour répandre un bienfait sur chaque misère, un baume sur chaque blessure. Bref, il cumulait à lui seul tous les emplois destinés à porter secours à l'humanité. Les gens de loi, le médecin, le notaire, tous les vautours de la civilisation avaient battu en retraite devant la patriarcale bonté du pêcheur. Le curé lui-même avait capitulé.

Le lendemain du jour de l'Assomption, Salomon, suivant son habitude, était assis sur un banc de pierre devant la porte de sa maison, les jambes croisées, les bras étendus avec insouciance. Au premier coup d'œil, on lui eût donné soixante ans tout au plus, quoiqu'il en eût réellement quatre-vingts passés. Il avait toutes ses dents,

blanches comme des perles, et les montrait avec orgueil. Son front, calme et reposé, couronné de beaux cheveux blancs, avait la fermeté et le poli du marbre; pas une ride ne plissait le coin de son œil, et l'éclat diamanté de sa prunelle bleue révélait une fraîcheur d'âme et une jeunesse éternelle, telle que la fable l'accorde aux dieux marins. Il montrait ses bras nus et son cou musculeux avec la coquetterie d'un vieillard. Jamais une idée sombre, jamais une préoccupation sinistre, jamais un remords poignant, n'étaient venus troubler cette longue et paisible existence. Il n'avait jamais vu couler une larme autour de lui sans s'empresser de la sécher; pauvre, il avait su répandre des bienfaits que tous les rois de la terre n'auraient pu payer de leur or; ignorant, il avait parlé à ses semblables la seule langue qu'ils pouvaient comprendre, la langue du cœur. Une seule goutte de fiel avait mêlé son amertume à cette source intarissable de bonheur, un seul chagrin avait couvert d'un nuage ses jours de soleil; ce fut la mort de sa femme, et encore l'avait-il oubliée.

Toutes les affections de son âme s'étaient reportées sur Nisida, dont la naissance avait causé la mort de sa mère; il l'aimait de cet amour insensé qu'ont les vieillards pour le plus jeune de leurs enfans. En ce moment, il la contemplait avec un air de ravissement profond, et la regardait aller et venir, se mêlant tantôt aux groupes des enfans et les grondant à cause de leurs jeux trop dangereux ou trop bruyans, tantôt s'asseyant sur l'herbe à côté de leurs mères, et prenant part à leurs discours avec un in-

térêt grave et réfléchi. Nisida était ainsi plus belle que la veille ; avec le vaporeux nuage de parfums qui l'enveloppait de la tête aux pieds, avait disparu toute cette poésie mystique qui gênait un peu les admirateurs et les forçait de baisser le regard. Elle était redevenue une fille d'Ève sans rien perdre de ses charmes. Habillée simplement, comme elle l'était habituellement dans les jours de travail, elle ne se distinguait parmi ses compagnes que par sa beauté prodigieuse et par l'éclatante blancheur de sa peau. Ses beaux cheveux noirs étaient roulés en tresses autour de ce petit poignard d'argent ciselé, dernièrement importé à Paris par le droit de conquête qu'ont les jolies Parisiennes sur les modes de tous les pays, comme les Anglais sur la mer.

Nisida était adorée par ses jeunes amies, toutes les mères l'avaient adoptée avec orgueil ; c'était la gloire de l'île. L'opinion de sa supériorité était tellement partagée par tout le monde, que si quelque téméraire, oubliant la distance qui le séparait de la jeune fille, osait parler un peu trop haut de ses prétentions, il devenait le jouet de tous ses camarades. Les danseurs de tarentelle les plus émérites perdaient contenance devant la fille de Salomon et n'osaient pas l'inviter. A peine si quelques chanteurs d'Amalfi ou de Sorrente, attirés par la rare beauté de cette angélique créature, se hasardaient à soupirer leur passion, ayant soin de la voiler sous les allusions les plus délicates. Mais rarement ils arrivaient au dernier couplet de leur chanson ; à chaque bruit, ils s'interrompaient tout-à-coup, jetaient par terre leurs triangles et leurs

mandolines, et s'envolaient comme des rossignols effarés.

Un seul avait eu assez de courage ou assez de passion pour braver le persiflage; c'était Bastiano, le plus formidable plongeur de la côte. Il chantait aussi, mais d'une voix creuse et profonde; son chant était lugubre, et ses mélodies pleines de tristesse. Il ne s'accompagnait d'aucun instrument, et ne se retirait jamais sans terminer sa chanson. Ce jour-là il était plus sombre qu'à son ordinaire; il se tenait debout, comme par enchantement, sur une roche nue et glissante, et jetait sur les femmes qui le regardaient en riant un regard de mépris. Le soleil, qui se plongeait dans la mer comme un globe de feu, donnait en plein sur ses traits sévères, et la bise du soir, crispant légèrement les flots, faisait onduler à ses pieds les roseaux frissonnans. Absorbé par ses noires pensées, il chantait dans la langue mélodieuse de son pays ces tristes paroles :

« O fenêtre, qui brillais dans la nuit comme un œil entr'ouvert, comme te voilà sombre! Hélas! hélas! ma pauvre sœur est malade!

» Sa mère se penche vers moi tout en larmes et me dit : Ta pauvre sœur est morte et enterrée.

» Jésus! Jésus! ayez pitié de moi; vous me poignardez le cœur.

» Racontez-moi, mes bons voisins, comment la chose s'est passée; répétez-moi ses dernières paroles.

» Elle avait une soif ardente, et a refusé de boire, parce que tu n'étais pas là pour lui offrir l'eau de ta main.

» O ma sœur ! ô ma sœur !

» Elle a refusé le baiser de sa mère, parce que tu n'étais pas là pour l'embrasser.

» O ma sœur ! ô ma sœur !

» Elle a pleuré jusqu'à son dernier soupir, parce que tu n'étais pas là pour sécher ses larmes.

» O ma sœur ! ô ma sœur !

» Nous lui avons mis sur le front sa couronne d'oranger, nous l'avons couverte d'un voile blanc comme la neige ; nous l'avons couchée doucement dans sa bière.

» Merci, mes bons voisins. J'irai la rejoindre.

» Deux anges sont descendus du ciel et l'ont enlevée sur leurs ailes. La Madeleine est venue la recevoir à la porte du paradis.

» Merci, mes bons voisins. J'irai la rejoindre.

» Là on l'a fait asseoir sur un banc de lumière, on lui a donné un chapelet de rubis, et elle chante son rosaire avec la Vierge.

» Merci, mes bons voisins. J'irai la rejoindre. »

En achevant les derniers mots de son mélancolique refrain, il se précipita du haut de son rocher dans la mer, comme s'il eût voulu vraiment s'y engloutir. Nisida et les autres femmes jetèrent un cri d'effroi, car le plongeur avait tardé plusieurs minutes à reparaître à la surface.

— Êtes-vous folles ? s'écria un jeune homme qui était apparu tout-à-coup au milieu des femmes sans que personne eût fait attention à lui. Quelle peur avez-vous donc ? Vous savez bien que Bastiano n'en fait jamais d'autres. Mais rassurez-vous ; tous les poissons de la Méditerranée

mourront noyés avant qu'il lui arrive malheur. L'eau est son élément naturel. Bonjour, ma sœur; bonjour, mon père.

Le jeune pêcheur embrassa Nisida sur le front, s'approcha de son père, et courbant devant lui sa belle tête, ôta son bonnet rouge et lui baisa respectueusement la main. Il venait ainsi tous les soirs lui demander sa bénédiction avant d'aller à la mer, où il passait souvent la nuit à pêcher dans sa barque.

— Que Dieu te bénisse, mon Gabriel! dit le vieillard attendri, promenant lentement sa main sur les cheveux noirs et bouclés de son fils, et une larme roula dans sa paupière.

Puis, se levant d'un air solennel et s'adressant aux groupes qui l'entouraient, il ajouta d'une voix pleine de dignité et de douceur :

— Allons, mes enfans, il est temps de se séparer. Les jeunes gens au travail, les vieillards au repos. Voici l'*angelus* qui sonne.

Tout le monde s'agenouilla, et après une courte prière chacun se retira de son côté. Nisida, après avoir donné à son père les derniers soins de la journée, monta à sa chambre, remit de l'huile dans la lampe qui brûlait nuit et jour devant la Vierge, et s'accouda sur sa croisée; puis écartant les branches de jasmin qui formaient des rideaux parfumés, se mit à contempler la mer, et parut plongée dans une douce et profonde rêverie.

A cette heure même, une petite barque conduite silencieusement par deux rameurs aborda au côté opposé

de l'île. La nuit était tout-à-fait tombée. Un petit homme en descendit d'abord avec précaution, et tendit la main respectueusement à un autre personnage, qui, dédaignant ce faible appui, s'élança à terre d'un air dégagé.

— Eh bien! maraud, s'écria-t-il, me trouves-tu de ton goût?

— Monseigneur est parfait.

— Je m'en flatte. Aussi, pour que la métamorphose soit complète, ai-je choisi l'habit le plus râpé qui ait paré de ses haillons la boutique d'un juif.

— Monseigneur a l'air d'un dieu païen allant en bonne fortune. Jupiter a rengaîné sa foudre, et Apollon a mis ses rayons dans sa poche.

— Trève de mythologie. Et d'abord je te défends de m'appeler monseigneur.

— Oui, monseigneur.

— Si les renseignemens que j'ai fait prendre dans la journée sont exacts; la maison doit être de l'autre côté de l'île, dans l'endroit le plus détourné et le plus solitaire. Marche à une certaine distance, et ne t'inquiète pas de moi, car je sais déjà mon rôle par cœur.

Le jeune prince de Brancaleone, que nos lecteurs ont déjà reconnu malgré l'obscurité de la nuit, s'avança vers la maison du pêcheur, en faisant le moins de bruit possible, fit plusieurs tours sur le rivage, et après une reconnaissance sommaire de la place qu'il voulait attaquer, attendit tranquillement que la lune, en se levant, vînt éclairer la scène qu'il avait préparée. Il ne dut pas

exercer long-temps sa patience, car l'ombre disparut graduellement, et la petite maison de Salomon fut baignée d'une lumière argentée.

Alors il s'approcha d'un pas timide, leva vers la croisée un regard suppliant, et se mit à soupirer de toute la force de ses poumons. La jeune fille, arrachée brusquement à ses pensées par ce singulier personnage, se redressa promptement et se disposa à fermer les volets.

— Arrêtez, charmante Nisida, s'écria le prince, comme un homme dominé par une passion irrésistible.

— Que me voulez-vous, signore ? répondit la jeune fille, tout étonnée de s'entendre appeler par son nom.

— Vous adorer comme on adore une madone, et vous rendre sensible à mes soupirs.

Nisida le regarda fixement, et après quelques instans de réflexion, comme si elle eût répondu à une pensée secrète, elle lui demanda tout-à-coup : — Êtes-vous de ce pays ou étranger ?

— Je suis arrivé dans cette île, répondit le prince sans hésiter, à l'heure où le soleil écrivait ses adieux à la terre, en trempant son rayon qui lui sert de plume dans l'ombre qui lui sert d'encrier.

— Et qui êtes-vous ? reprit la jeune fille, ne comprenant rien à ces étranges paroles.

— Hélas ! je ne suis qu'un pauvre étudiant, mais je puis devenir un grand poète comme le Tasse, dont vous entendez souvent chanter les vers par un pêcheur qui s'éloigne, et vous envoie sa touchante mélodie, comme un dernier adieu qui vient expirer sur la plage.

—Je ne sais si je fais mal en vous parlant; mais du moins je serai franche avec vous, dit Nisida en rougissant; j'ai le malheur d'être la fille la plus riche de l'île.

— Votre père ne sera pas inflexible, reprit le poète avec ardeur ; un mot de vous, lumière de mes yeux, diva de mon cœur, et je travaillerai nuit et jour sans trève et sans relâche, et je me rendrai digne de posséder le trésor que Dieu a révélé à mes yeux éblouis, et de pauvre et obscur que vous me voyez, je deviendrai riche et puissant.

— Je me suis arrêtée trop long-temps à écouter des discours qu'une jeune fille ne doit pas entendre ; souffrez, signore, que je me retire.

— Ayez pitié de moi, ma cruelle ennemie. Que vous ai-je donc fait, pour que vous me quittiez ainsi la mort dans l'âme? Vous ne savez pas que depuis plusieurs mois je vous suis partout comme une ombre, que la nuit je rôde autour de votre maison, étouffant mes soupirs pour ne pas troubler votre paisible sommeil? Vous craignez peut-être de vous laisser attendrir, à la première entrevue, par un malheureux qui vous adore. Hélas! Juliette était jeune et belle comme vous, et elle ne se fit pas prier long-temps pour avoir pitié de Roméo. »

Nisida laissa tomber un regard triste et rêveur sur ce beau jeune homme qui lui parlait d'une voix si douce, et se retira sans lui donner d'autre réponse, pour ne pas humilier sa misère.

Le prince fit tous ses efforts pour étouffer une violente, envie de rire, et très-satisfait de son début, se dirigea vers l'endroit où il avait quitté son domestique. Trespolo,

après avoir vidé une bouteille de lacryma dont il s'était muni à tout hasard, avait regardé long-temps autour de lui pour choisir une place où l'herbe était plus haute et plus touffue, et s'était endormi profondément, en murmurant ce mot sublime :

— O paresse, tu serais pourtant une vertu sans la faute d'Adam !

FIN DU SIXIÈME VOLUME.

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

HM :-

